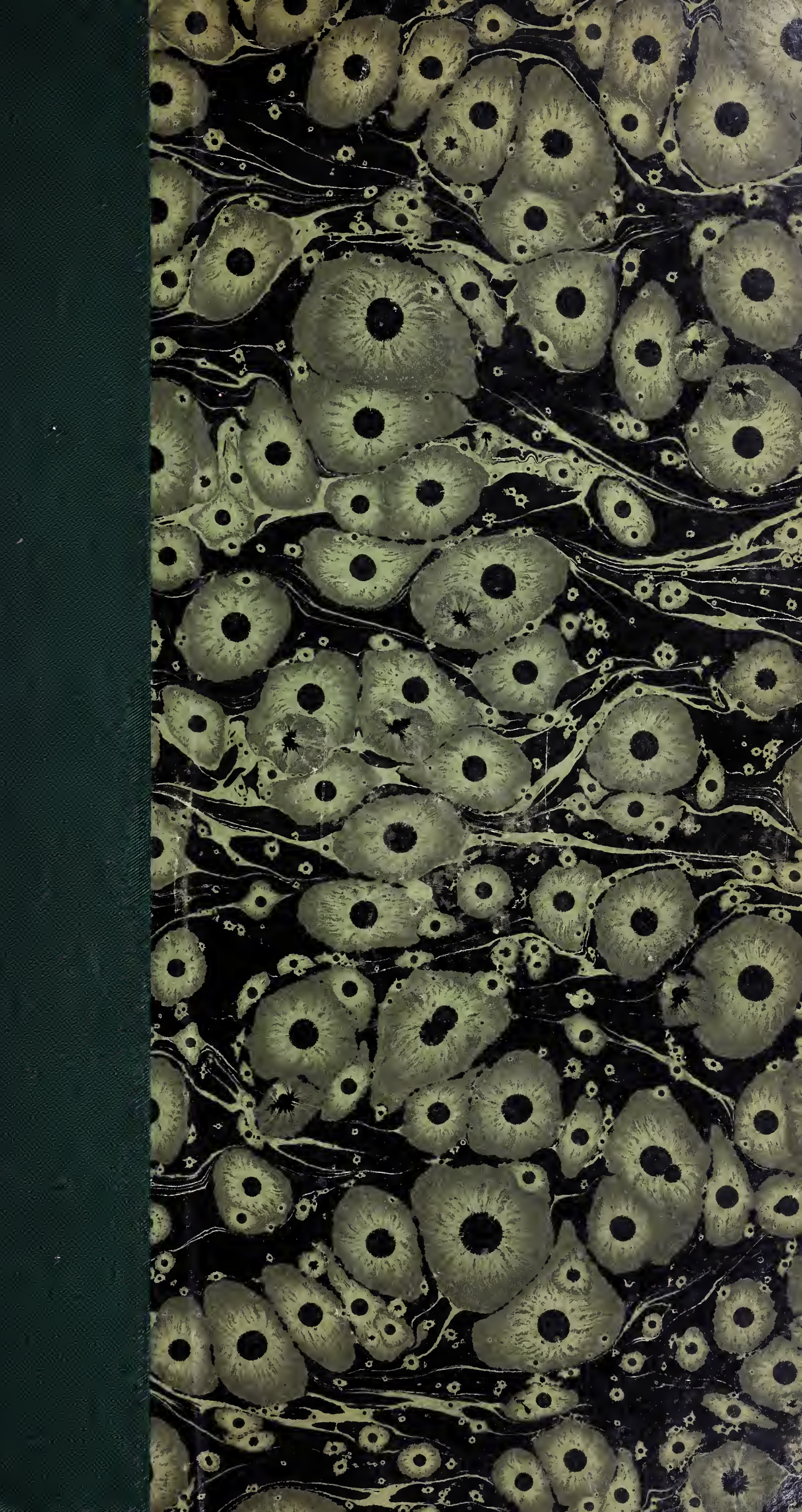






CAUSERIES

D'UN

CURIEUX

VARIÉTÉS
D'HISTOIRE ET D'ART

TIRÉES

D'UN CABINET D'AUTOGRAPHES ET DE DESSINS

PAR

F. FEUILLET DE CONCHES

Ouvrage enrichi de Nombreux Fac-simile

TOME DEUXIÈME



PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE GARANCIÈRE, 8

MDCCCLXII

CAUSERIES

D'UN CURIEUX

Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur,
8, rue Garancière.

CAUSERIES
D'UN CURIEUX

VARIÉTÉS

D'HISTOIRE ET D'ART

TIRÉES

D'UN CABINET D'AUTOGRAPHES ET DE DESSINS

PAR

F. FEUILLET DE CONCHES

TOME DEUXIÈME



PARIS

HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE GARANCIÈRE, 8

MDCCCLXII

Quis non revereatur, si rex sua manu descriptam mittat epistolam? Quomodo autem exosculamur, quoties ab amicis aut eruditis viris literas accipimus ipsorum articulis depictas! Tum demum ipsos coram audire, coram intueri videmur. Epistola digitis alienis scripta vix epistolæ nomen promeretur. Multa de suo addunt amanuenses. Et si dictes ad verbum, tamen abest illud secretum, et quædam aliter pronuntias, nonnulla supprimis, ne conscium habeas quem nolis. Non est igitur hoc liberum cum amico colloquium.

(Erasmi *Dialogus de recta latini græcique sermonis pronunciatione*. Éd. de Leyde, 1643, p. 54.)

Qui ne sera frappé de respect si un roi lui envoie une lettre écrite de sa propre main? Que de baisers affectueux n'avons-nous pas sur les lèvres toutes les fois qu'il nous arrive d'amis ou de savants personnages des lettres que leurs doigts ont tracées! Ne dirait-on pas qu'on les tienne là face à face, qu'on les entende et qu'on les voie! Écrite de main étrangère, une lettre est digne à peine du nom de lettre. Un secrétaire y met toujours beaucoup du sien. L'eût-on même dictée mot à mot, qu'il y manquerait encore le prix du secret. C'est ici telle chose qu'on dit autrement; ailleurs, c'est telle autre qu'on supprime pour échapper à un tiers confident dont on ne veut pas. En un mot, ce n'est point la liberté cœur à cœur de l'amitié.

SECONDE PARTIE.

LA CHINE.

VARIÉTÉS
D'HISTOIRE ET D'ART

TIRÉES

D'UN CABINET D'AUTOGRAPHES

ET DE DESSINS.

LA CHINE.

DES MANUSCRITS ET DES AUTOGRAPHES, DES ARTS
ET PARTICULIÈREMENT DE L'ICONOGRAPHIE CHEZ LES CHINOIS.

LIVRE PREMIER.

LES MANUSCRITS.

. . . . Peragro loca nullius ante
Trita solo : juvat integros accedere fonteis,
Atque haurire.
(LUCRET., I, 925.)

CHAPITRE PREMIER.

Emplois divers du papier chez les anciens comparé à l'emploi qu'en font les Chinois.

Beaucoup de textes prouvent que les anciens Grecs et les anciens Romains employaient à tous les usages du commerce et de la vie le papyrus écrit, de même que nous nous servons du papier écrit ou imprimé. Chez eux, les mauvais livres s'en allaient dans un quartier borgne « à l'étalage des marchands d'encens, de

1.

parfums, de poivre et autres denrées qui se revêtent de papier de rebut (1). »

Ce quartier des Lombards de la Rome antique, le faubourg des droguistes et des parfumeurs, qu'on appelait *Vicus thurarius*, était établi au pied du mont Capitolin.

« Si tu veux charmer les oreilles épurées par l'atticisme, dit Martial à son livre, je t'engage fort à plaire au docte Apollinaire. Heureux s'il te presse sur son cœur, s'il te presse sur ses lèvres! Tu échapperas aux sarcasmes des railleurs et à l'humiliation d'*habiller les anchois*. S'il te condamne, adieu : tu ne feras qu'un saut de ses mains *chez les marchands de salaisons, et tu prêteras aux écoliers l'envers blanc de tes pages pour leurs leçons d'écriture* (2). »

Peine infamante infligée aux mauvais livres.

Peine infamante infligée aux livres déconsidérés, de servir aux polissons des faubourgs. Horace, trop pressé de la démangeaison de paraître, s'en fait peur à lui-même : « Une autre gloire te reste, dit-il à son livre : c'est d'aller dans les quartiers perdus pour-

---

(1) Horat., *Epist.*, lib. II. Derniers vers de l'épître première :

Capsa porrectus aperta
Deferar in vicum, vendentem thus et odores
Et piper, et *quicquid chartis amicitur ineptis*.

« Habiller chez Francœur le sucre et la cannelle, »

a dit Boileau dans sa première épître.

(2) Martial., *Epigr.* IV, 87.

Si te pectore, si tenebit ore
Nec ronchos metues malignorum,
Nec *scombris tunicas dabis molestas*.
Si damnaverit, *ad salariorum*
Curras scrinia protinus licebit,
Inversa pueris aranda charta.

rir aux mains de quelque vieux magister bredouillant l'alphabet à des marmots (1). »

Au risque de *fournir des robes aux jeunes thons et des casaques aux olives,* Martial lance un nouveau livre, et demande aux Muses de *sacrifier encore, à sa perte, quelques feuillets de papyrus d'Égypte* (2).

Et ailleurs il se met en quête d'un illustre patronage pour échapper au déshonneur d'*aller en quelque noire cuisine servir de papillotes huilées à des poissons, ou de cornets à l'encens et au poivre* (3).

Dans sa plaisanterie de saturnales à Plotius Gryphus, Stace, l'ami de Martial, fait allusion au même usage : « Ton livre, dit-il, a tout l'air de ces papiers d'enveloppes, moites encore des olives de Libye; on dirait qu'il a servi de cornet à l'encens du Nil, ou bien au poivre de l'Égypte; il sent encore la papillote d'anchois de Byzance (4). »

Le poëte comique Anaxandridès, né à Rhodes ou à Colophon, et qui florissait dans une grande richesse, au temps de Philippe, roi de Macédoine, affectait,

---

(1) Horat., *Epist.*, lib. I, xx, 17-18.

Hoc quoque te manet, ut pueros elementa docentem
Occupet, extremis in vicis, balba senectus.

(2) Martial, *Epigr.* XIII, 1.

Ne toga cordyllis, ne pænula desit olivis,
. . . .
Perdite Niliacas, Musæ, *mea damna papyros.*

(3). *Epig.* III, 2. *Ad librum suum.*

Ne nigram cito raptus in culinam
Cordyllas madida tegas papyro,
Vel thuris piperisque sis cucullus.

(4) Stat., IV, 9, v. 11-13.

Quales aut Libycis madent olivis,
Aut thus Niliacum, piperve servant,
Aut Byzantiacos olent lacertos.

dit-on, de réciter ses pièces à Athènes, monté sur un cheval. La pièce, généralement pourvue de plus de verve que de correction, déplaisait-elle, un coup d'éperon emportait la scène et l'auteur en un autre lieu. Plus tard, il se fit justice et détruisit plusieurs de ses manuscrits. Chaméléon raconte, en effet, dans Athénée, que le jour où l'une des comédies d'Anaxandridès ne réussissait pas, le poëte résigné *la donnait au droguiste pour la débiter par morceaux* (1).

Anaxandridès donnait au droguiste les feuilles de ses pièces qui ne réussissaient pas.

Les anciens faisaient pis encore : ils réalisaient avec le papier ce que traite *ex professo,* par ordre de matières, un savant livre de Rabelais, et ce qui donne le parfum à la piquante épigramme lancée par Piron contre les Beaunois. Catulle traite aussi crûment les Annales de Volusius (2) ; et le grave Sénèque frappe du même ostracisme, mais à mots couverts, les pages ennuyeuses d'un autre annaliste.... « *Quam ponderosi sint et quid vocentur* (3). »

Loin, bien loin de là aux usages de la Chine. Agir de la sorte serait sacrilége.

Respect des Chinois pour le papier écrit ou imprimé.

Le respect du Chinois pour le papier écrit ou imprimé est absolu. Voyant dans l'art de parler aux yeux par des caractères un don venu d'en haut, l'écriture à la main et l'impression, en tant que moyens de reproduction de la pensée, sont pour lui chose sacrée. D'où il suit que l'art de faire de l'encre, de même que tous les arts qui ont rapport aux sciences, est honorable à la Chine, où ce n'est que par les sciences que l'on

(1) Athen., l. IX, p. 374 de l'édition de Casaubon.
(2) Catulli *Carm.* XXXVI.
(3) Senec., Epist. 93. *Ad Lucilium.*

s'élève aux dignités (1). Dès lors, une feuille écrite ou imprimée, fût-elle trouvée dans la rue, ne sera jamais foulée aux pieds ni employée à envelopper un paquet : on la recueille avec égard ; et dans le vestibule de chaque maison se trouve une cassolette à parfums, destinée à recevoir et à brûler les papiers, soit manuscrits, soit imprimés, devenus inutiles ou trouvés. Le thé, ainsi que tous les autres objets de commerce que la Chine envoie en Europe, ne sont jamais empaquetés que dans du papier blanc. C'est encore du papier blanc que les portefaix chinois emploient pour envelopper et porter les fardeaux de peu de poids. Ainsi encore, les mouchoirs étant à la Chine un objet de montre et de luxe extérieur, comme ils le sont pour nos femmes, tout grand dignitaire est suivi d'un valet qui, dans les visites de cérémonie, lui tient son crachoir et lui présente de petits papiers toutes les fois qu'il a besoin de se moucher. Ces papiers sont blancs, jamais écrits ni imprimés.

Respect égal au respect pour le pain.

Ainsi, chez nous, on peut jeter à sa guise l'argent par les fenêtres, jamais le pain, symbole vénéré par le peuple ; respect que partagent les nations de l'Orient. On connaît, par exemple, ces fêtes instituées sous Louis XIV, aux Échelles du Levant, par un gentilhomme nommé de Gastines, chargé par le ministère de la marine de l'inspection des consulats en Orient. Ces fêtes, célébrées à nos quatre grandes solennités religieuses et à la fête du souverain, consistaient en une procession de tous les Français et protégés de France, qui

---

(1) Voir *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise, par le père* Du Halde. Vol. Ier, p. 135. Paris, 1735, in-fol.

venaient, en corps de nation, prendre le consul à son hôtel, pour l'accompagner au service divin et le reconduire ensuite à sa résidence. Occasions politiques de resserrer les liens de la nationalité française, et de la relever aux yeux des populations locales, curieuses de tout ce qui jette de l'éclat, ces solennités, qu'on appelle *les Gastines,* du nom du fondateur, se sont perpétuées de nos jours, telles qu'elles se passaient sous le grand roi. Un jour, à Alep, un des janissaires de l'escorte, qui ne se dérangeraient pas pour un monde, vint à apercevoir un morceau de pain tombé sur la route; vite il descendit de cheval pour ramasser ce pain et le poser en dehors du chemin avec précaution.

Respect de saint François d'Assise pour toute chose écrite.

Chose remarquable! le même respect pour l'écriture, ce pain de la pensée, était professé par saint François d'Assise, dont l'histoire est si édifiante, la légende si touchante et si miraculeuse, et qui florissait dans les premières années du treizième siècle (saint François d'Assise naquit à Assise, en Ombrie, l'an 1182, et mourut le 4 octobre 1226). Rencontrait-il sur son chemin quelque lambeau d'écriture, il le relevait soigneusement, de peur de fouler aux pieds le nom du Seigneur ou quelque passage qui traitât des choses sacrées. Et comme un de ses disciples lui demandait pourquoi il recueillait avec le même scrupule les écrits des payens, il répondit : « Mon fils, c'est avec les lettres de ces écrits que se forme le très-glorieux nom de Dieu. Ce qu'il peut y avoir de bon en tout cela n'appartient pas plus aux payens qu'à tels autres hommes, mais à Dieu seul, de qui procède tout bien.—*Fili, litteræ sunt ex quibus componitur gloriosissimum Dei*

Sur quoi fondé.

nomen. Bonum quoque, quod ibi est, non pertinet ad paganos neque ad aliquos homines, sed ad solum Deum, cujus est bonum (1). »

Or, si la Chine a le même respect que saint François pour le moindre chiffon volant, que sera-ce donc pour l'écriture qui aura une signification réelle? Que sera-ce pour celle des aïeux?

Les aïeux chez les Chinois.

Les aïeux, dans le Céleste Empire, où le culte domestique est le premier des cultes, sont les dieux Lares de l'antiquité. Là, toute maison, palais ou chaumière, a son autel de famille, où, chaque jour, le fils pieux se prosterne et brûle des bâtons d'encens en l'honneur de ceux qui ne sont plus. Leurs autographes ne pouvaient donc manquer de devenir l'un des principaux objets de cette touchante superstition des souvenirs. La religion des ancêtres enfanta naturellement le culte des hommes utiles au bien-être ou à la gloire de la patrie, et le goût de leurs autographes devint bientôt une passion générale. L'autographe fut comme une vivante émanation de leur personne, comme une antiquité contemporaine qui doubla le respect et consacra l'hommage.

Autographes des aïeux.

Un autographe de souverain ou de personnage célèbre ne saurait être l'objet d'un commerce avoué chez les Chinois.

En Europe, ce genre de curiosité a ses marchés, ses entrepôts, ses prix courants; en Chine, il a fait constamment l'objet, sinon d'un commerce patent proprement dit (car on n'y admet point cette expression pour les reliques des hommes célèbres), au moins d'une sorte d'appréciation vénale qui n'a jamais eu de limites certaines, et s'est toujours mesurée, comme en

(1) Thomas de Celano, X. Cf. *OEuvres d'Ozanam*, t. V, pp. 50-51.

Europe, sur la rareté, l'importance et l'état de conservation des pièces, sur la célébrité, le rang et les vertus des hommes dont elles étaient émanées.

Indépendamment du sens moral attaché à la conservation de tout écrit de personnage illustre, la partie purement graphique de la pièce, la beauté de l'écriture eut aussi son intérêt. En effet, pour peu qu'on examine le système d'écriture usité en Chine depuis la fondation de cet empire par l'empereur Fou-Hi, deux mille neuf cent cinquante-trois ans avant Jésus-Christ, suivant les traditions chinoises, plus hardies, il est vrai, que prouvées, on se rend facilement compte de la passion autographique dont les Chinois nous fournissent l'exemple. Déjà ils étaient un peuple calligraphe, amoureux de l'élégance dans le trait de plume en des temps où, chez les autres peuples plus ou moins civilisés du globe, on n'avait même pas de mot propre pour rendre l'idée attachée maintenant au mot *autographe*.

Passion autographique des Chinois.

Les auteurs les plus anciens dont la Chine possède les récits ne font pas remonter leurs écrits authentiques au delà du cinquième siècle avant notre ère. Tout ce qui est antérieur ne repose que sur des traditions ou sur des mémoires qui se sont presque tous perdus dans la grande conflagration des livres par le fondateur de la dynastie des Tsin, l'empereur Che-Hoang-Ti, cent soixante ans avant l'ère chrétienne. On s'accorde à raconter sur ces époques obscures qu'au temps où les Chinois passèrent de la vie sauvage à la vie sociale et civilisée, ils commencèrent à exprimer leurs idées au moyen de nœuds de laine ou de soie, de diverses couleurs, attachés à des cordelières

Formation de l'écriture chez les Chinois.

fixées à leur ceinture, comme le faisaient les aborigènes du Pérou à l'époque de la conquête. Chez les Péruviens, ces nœuds s'appelaient *quipos,* autographes étranges dont quelques-uns ont eu les honneurs de la traduction. Qu'était-ce en réalité que cette espèce d'autographes? C'était une correspondance entre deux amants, dans laquelle la délicatesse des sentiments exprimés a révélé toutes les ressources que des moyens aussi bornés pouvaient fournir à l'imagination. Aujourd'hui encore, les sauvages de la Louisiane et du Canada se servent, pour le même usage, d'espèces de chapelets. Le langage des fleurs pourrait être regardé comme une variété de cette langue symbolique.

Analogie avec les quipos du Pérou.

Si l'on en croit encore les vieilles traditions de la Chine, les caractères y furent inventés par un nommé Paou-Che. Avant d'être phonétiques, ils furent idéographiques ou figuratifs, et analogues, jusques à un certain point, aux hiéroglyphes de la vieille Égypte. Les mots *poisson, oiseau, tortue, cerf, dragon, éléphant* et mille autres, étaient représentés par l'image même de ces êtres, et parlaient aux yeux en même temps qu'à l'esprit. On inventa ensuite certains caractères de formes conventionnelles comme celles de nos animaux de blason. Dès lors, tout homme de loisir, tout calligraphe adroit s'appliqua à donner à ces représentations le naturel et la grâce compatibles avec les formes consacrées; et quand un talent calligraphique venait à percer la foule, ses écrits étaient recherchés, imités, reproduits sur la pierre ou sur le bronze. Les Mémoires historiques sur les peintres célèbres, par Tchang-Yen-Youen, cités dans l'*Encyclo-*

Les caractères sont d'abord idéographiques ou figuratifs.

pédie chinoise, disent : « Les ministres de la dynastie des Tchéou (1134-256 avant notre ère) instruisaient les fils de l'empereur dans les six sortes d'écriture, dont la troisième était dite « représentant la forme, *siang hing.* » C'est cette espèce d'écriture qui a donné l'idée de la peinture « hoa ». On sait alors que si l'écriture et la peinture ont des noms différents, leur essence est la même.

Mais les besoins toujours croissants d'une littérature en progrès firent à la longue abandonner les formes purement pittoresques de l'écriture primitive.

Le mode d'écriture change graduellement.

L'invention du papier amena, comme chez tous les peuples, la substitution d'un pinceau léger et flexible au style de fer; et un nouveau système graphique, compliqué, il est vrai, dans ses détails, mais admirable dans son principe et son application, changea d'objet l'émulation des calligraphes. Plusieurs classes de caractères furent adoptées; et, parmi ces classes, celle des caractères combinés, dont la diversité d'associations produisit autant de significations diverses. Ainsi, la combinaison des caractères *soleil* et *lune,* qui dans l'ordre physique expriment *clarté, éclat, splendeur,* signifièrent, dans un sens moral et métaphorique, *noble, fameux, illustre.* L'*oubli* fut figuré par l'union des caractères le *cœur* et la *mort;* l'*inconstance* et la *légèreté* eurent pour symbole l'union des signes *pensée* et *jeune fille; flatter* fut représenté par les signes *mot* et *lécher;* se *vanter* par *montagne* et *parler.* Là encore il y eut analogie entre la Chine et l'Égypte dans les opérations de l'esprit pour la formation de la langue. La grammaire égyptienne de Champollion le

Caractères figuratifs composés.

jeune contient en effet une série d'images ou signes généraux ou spéciaux qui rentrent dans le même système et qui ont servi à déterminer des nuances de la pensée en une certaine classe d'hiéroglyphes. Par exemple, deux jambes en marche signifient le *mouvement;* un bras exprime la pensée d'*action;* la représentation d'une mère allaitant son enfant veut dire *nourrir;* un homme renversé à terre signifie *défaite,* et ainsi de suite. Des images simples les hiérogrammates allèrent, suivant le caprice de leur imagination, aux images de plus en plus composées.

Écriture phonétique.

Du moment que la transformation fut opérée en Chine, le goût des curieux d'autographes reçut une direction nouvelle, et ces curieux composèrent presque toute la partie lettrée de la nation chinoise. N'ayant plus à s'inquiéter de la ressemblance des objets, ce fut la symétrie des traits nombreux dont chaque lettre se compose qu'on rechercha; ce fut l'harmonie des pleins et des déliés; ce fut la vigueur, la légèreté des contours, en un mot, le talent calligraphique, signe infaillible d'une grande habitude du pinceau, d'une grande persévérance au travail, par conséquent d'une grande érudition, si ce n'est d'un profond savoir. Car, hâtons-nous de le dire, il n'en est point chez les Chinois comme dans nos pays d'Occident, où une belle écriture peut être l'apanage d'un esprit peu cultivé. Chez eux, il y a corrélation nécessaire entre l'habileté calligraphique et l'instruction, parce que l'une et l'autre ne peuvent s'acquérir qu'en même temps, et pour ainsi dire par le même procédé, à savoir l'étude, sous toutes les formes possibles, matérielle et

Considération qui s'attache a l'habileté calligraphique.

intellectuelle, des grands monuments de la littérature chinoise. En un mot, la calligraphie en Chine n'est pas seulement un art, mais une science. On y possède un grand nombre d'écritures diverses, comme les anciens avaient la moulée, l'onciale, la cursive, comme nous avons la gothique, la moulée, la bâtarde, la coulée, la ronde, l'italique, l'anglaise, etc. On rapporte même qu'un empereur, *Kien-Loung,* ami des lettres et littérateur lui-même, fit écrire, l'an 1742, en trente-deux espèces de caractères ou écritures différentes, un poëme dont il était l'auteur, et où il chantait Moukden, la capitale de l'empire.

Examen portant en Chine sur la calligraphie.

Aussi n'est-il pas surprenant que, dans les examens rigoureux où, par la collation des divers degrés aux lettrés, on ouvre aux hommes d'étude la carrière du mandarinat, on attache une égale importance à la composition et à l'écriture, à l'érudition et à une connaissance exacte des parties constitutives de chaque lettre classique. C'est à ce point que, pour ceux qui aspirent à devenir membres de l'académie de Péking, c'est l'empereur en personne qui examine les compositions, qui compte les traits des caractères employés, qui vérifie le parallélisme que doivent avoir les lignes de caractères dans tous les sens. On est donc sûr, quand on a affaire à un *Hân-Lin* ou académicien, de traiter tout à la fois avec un érudit, un littérateur distingué et un homme habile dans l'art calligraphique de son pays.

Bien entendu, les Chinois ont, comme nous, la cursive rapide, l'écriture à main levée. Tel pinceau qui aura formé de beaux caractères à main posée cessera

parfois d'être lisible à main levée. J'ai vu des autographes de l'avant-dernier vice-roi de Canton, le mandarin Yèh, mort dans l'Inde, prisonnier de l'Angleterre, déclarés illisibles par nos interprètes, tandis que d'autres écrits du même personnage étaient des morceaux de véritable calligraphie. Il en est de même des autographes du précepteur du prince impérial, le vice-roi Ki-Ing, haut commissaire de l'empereur, signataire de notre premier traité avec la Chine, en 1844, nommé aussi plénipotentiaire, mais non admis, pour le traité nouveau signé par M. le baron Gros, et qui, dit-on, victime du vieux parti chinois, aurait payé de sa vie l'ouverture de son pays à la civilisation européenne. Du moins, l'annonce de la sentence capitale a été insérée dans la gazette officielle de Péking, du 23 juin 1858. Ce n'est pas, il est vrai, une raison suffisante de croire que cette sentence ait été mise à exécution, attendu que lorsqu'il s'agit des hauts personnages de l'empire, et surtout d'un parent de l'empereur, la cour de justice prononce très-souvent des dégradations, l'exil ou même la mort, sans que les condamnés quittent pour cela leurs fonctions et changent en quoi que ce soit leur manière de vivre. Seulement, ils s'abstiennent de porter les insignes des dignités dont ils ont été nominalement dépouillés. On croit cependant, sur le témoignage de voyageurs qui arrivent de la Chine, que l'ordre a été envoyé par l'empereur au malheureux Ki-Ing de se donner la mort, et que cette injonction a été intimée avec trop de sévérité pour qu'il ne s'y soit pas soumis en avalant du poison en présence des commissaires porteurs du rescrit impérial.

CHAPITRE II.

Usage des autographes chez les Chinois.

Les Chinois sont si fort idolâtres de leur écriture, telle qu'elle a été modifiée et fixée, il y a environ deux mille ans, sous la célèbre dynastie des Hân; les caractères de cette écriture offrent un aspect si élégant, lorsqu'on leur donne une certaine dimension, qu'il s'est introduit dans le pays, depuis ces temps reculés, l'habitude d'orner l'intérieur des édifices publics, des temples et des maisons particulières, de pancartes chargées de sentences ou de maximes écrites à la main, en caractères plus ou moins gigantesques, rappelant nos lettres d'affiches ou d'enseignes. Là se déploie tout ce que l'art de la calligraphie a pu produire de plus merveilleux, comme en ces grandes pages calligraphiques encadrées qui font l'ornement habituel des palais et des maisons de la classe moyenne à Constantinople, où l'étude approfondie de la beauté des caractères est une des branches les plus soignées de l'éducation. Chose curieuse! l'antiquité avait aussi l'usage de ces cartouches. On le retrouve dans l'ancienne Égypte; et, du temps de Polybe, il était d'usage en Grèce de tracer de courts résumés historiques sur les murs intérieurs des maisons (1). Le fameux palais du mandarin Pan-Se-Tchen, à une lieue de Canton, où se sont passées toutes les conférences de M. de Lagrené avec Ki-Ing, ce palais où furent célé-

On orne les édifices publics et particuliers d'inscriptions calligraphiques.

(1) V. Polyb., l. V, ch. 33.

brés les premiers traités, a pour principal ornement intérieur de grandes pancartes d'autographes ou de *fac-simile* des plus beaux génies du Céleste Empire.

Grande pagode de Canton ornée d'autographes.

La grande pagode de Canton est ornée d'une multitude d'inscriptions semblables, soit originales, soit reproduites d'après l'écriture de personnages célèbres. Lors de la dernière descente de l'expédition gallo-anglaise à Canton, en 1858, le gouverneur général de la province fit prier les chefs alliés d'ordonner que les pagodes fussent respectées. Son vœu a été accompli.

On comprendra qu'on n'ait pas eu les mêmes égards pour le palais personnel du général tartare Moncktanar. M. le baron Gros en a fait enlever une inscription solennelle montée dans un cadre de deux mètres de long sur un de large, cadre de bois d'un admirable travail. L'inscription, en caractères gigantesques, signifie :

QUAND L'OCCASION DE FAIRE LE BIEN SE PRÉSENTE,
SAISIS-LA, ET REMERCIE LE CIEL.

Le Chinois ne ménage pas la splendeur morale de ses sentences; mais le mensonge est sa vertu.

Temple dédié à Confucius, tapissé d'autographes des empereurs en l'honneur de ce philosophe.

Comme musée autographique, on vante surtout un grand temple de Péking dédié à Confucius. Celui-là, de même que le palais de Pan-Se-Tchen et la pagode de Canton, n'a également pour toute décoration que des pancartes d'autographes. Malheureusement, nulle relique ne s'y trouve de la main de cet immortel philosophe, qui mourut cinq cents ans avant Jésus-Christ. Ses autographes se sont perdus, quoiqu'on en ait de deux cents ans plus vieux. Si la nation eût eu ce bonheur

d'en posséder encore de Confucius, ils seraient conservés religieusement dans ce temple, comme se conservait autrefois dans la citadelle d'Athènes l'olivier sacré que, suivant la tradition, Minerve elle-même avait donné à l'Attique, et qui, selon Pline l'Ancien, fleurissait encore de son temps. Les pancartes des murailles du temple de Péking sont de l'écriture des empereurs qui ont régné en Chine depuis deux mille ans.

C'est en effet une coutume qui remonte aux temps les plus anciens, que tout empereur, en arrivant au pouvoir, écrive *de sa propre main* deux sentences à la louange du grand *Koung-Tseu* ou *Koung-Fou-Tseu,* dont, par corruption, nous avons fait un savant en *us,* en l'appelant *Confucius,* et qu'il les suspende lui-même en *ex-voto* dans le temple consacré au plus sage des Chinois. Ainsi s'échelonnent, avec les âges, les chapeaux des cardinaux sur les murailles des églises de Rome dont ces cardinaux ont été les titulaires.

L'empereur Khang-Hi a fait plus, il a composé des commentaires sur les livres canoniques du grand philosophe.

Mais cet hommage à *Koung-Fou-Tseu* n'est pas, dans la pensée des peuples de la Chine, un vain souvenir d'étiquette, c'est comme un serment prêté par la puissance au génie modeste du bien. Et, chose digne d'étonnement et d'admiration! tandis que, dans notre Europe, l'orgueil d'un vainqueur jouit des débris de la ruine du vaincu; tandis que la guerre et le fanatisme religieux ou politique brisent les statues, broient les inscriptions et les épitaphes de leurs ennemis, traitent les vivants comme s'ils étaient morts, et les morts

comme s'ils étaient vivants; jamais en Chine les nombreuses révolutions qui ont amené tant de changements de dynastie n'ont profané cette collection précieuse. L'élève d'Aristote, le grand Alexandre, fit épargner, dans le sac de Thèbes, la famille de Pindare et la maison qu'il avait habitée; là, c'est un peuple tout entier qui montre le même respect pour le nom de son philosophe, qu'il appelle par excellence *le Père,* tant fut toujours générale et profonde la vénération des races diverses de la Chine pour les reliques du génie! On ne voit nulle part qu'aucun temple de Confucius — la véritable incarnation chinoise, en quelque sorte le dieu domestique entre les dieux — ait été violé, tandis que cela est arrivé souvent en Chine aux pagodes bouddhiques dédiées au dieu indien Fô.

Respect des peuples pour la mémoire de Confucius.

L'avénement impérial consacré par l'éloge de Confucius n'est pas la seule circonstance où l'empereur écrive des autographes solennels. Il y a des siècles qu'à l'occasion de grandes calamités publiques, d'infortunes de famille ou de souffrances personnelles, le souverain du Céleste Empire, unique médiateur entre son peuple et le Ciel, adresse à Dieu des prières publiques qu'il écrit de sa propre main et consacre avec certaines formalités éclatantes.

Occasions solennelles où l'empereur consacre ses autographes.

Sous l'empereur Tching-Tang, fondateur de la dynastie des Chang (1), l'empire fut désolé par une sécheresse affreuse qui dura sept années, et réduisit les populations à la plus cruelle misère. Les astrologues, consultés par l'empereur, furent d'avis que pour calmer

(1) Les *Chang* ont régné de 1766 à 1123 avant l'ère chrétienne.

la colère du Ciel il n'y avait d'autre moyen que de lui offrir des holocaustes humains.

« Dans quel but, répondit Tching-Tang, demanderais-je au Ciel le bienfait d'une pluie féconde, si ce n'est pour soulager les souffrances de mes peuples? Comment donc pourrais-je les convertir eux-mêmes en victimes? Si le sang humain est nécessaire pour fléchir les rigueurs du Ciel, je verserai plutôt le mien. »

Plein de cette pensée de dévouement, l'empereur se condamna au jeûne le plus rigoureux, se coupa les cheveux et les ongles, sacrifice aussi grave pour un Chinois de haut lignage, que pour un hidalgo espagnol de couper sa moustache, ou pour un Persan de nos jours de couper les boucles de cheveux qui tombent derrière ses oreilles. Il attela à un char dépourvu de tout ornement un cheval de robe blanche, prit une provision de racines sauvages, et s'enfonçant au milieu d'une forêt déserte, il adressa au Ciel la prière suivante qu'il écrivit de sa main :

Prière autographe de l'empereur Tching-Tang.

« Daignez, Ciel Suprême, ne pas affliger le peuple à cause de ma faiblesse. Je vois plusieurs ordres de choses dans lesquels je puis craindre d'avoir failli. Serait-ce dans la rectitude des lois ou dans le gouvernement du peuple? Serait-ce dans le luxe des maisons ou dans le nombre des concubines? Serait-ce enfin dans l'avidité des présents ou des flatteries de la cour? »

L'empereur avait à peine fini cette invocation, qu'une pluie générale et abondante rendait à l'empire la fraîcheur et la fertilité (1).

---

(1) Tiré des Annales *OEl-che-i-che*.

Voici la prière que l'empereur Khien-Loung chargea son ministre de l'intérieur d'aller faire en son nom dans le temple du Dieu de la Pluie, le jour du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance :

Prière autographe de l'empereur Khien-Loung.

« C'est par l'union de votre toute-puissante vertu avec celle du Ciel que toute chose existe et se reproduit. Vos bienfaits se répandent sur la terre comme les vastes eaux d'un fleuve ou comme celles de l'Océan. La foudre et les nuages sont dans votre main les instruments de votre puissance. Sous votre action, tous les êtres reprennent de la vigueur et se développent avec exubérance. Si, à des époques régulières et sous la coïncidence de certains signes célestes, une pluie abondante vient féconder nos champs, n'est-ce pas à votre intervention invisible et régulatrice que nous le devons? Quant à moi, pendant les quatre-vingts ans que j'ai vécu, je n'ai eu qu'à vous offrir des actions de grâces pour la constante fertilité dont les laboureurs ont eu à s'applaudir. Aussi viens-je vous présenter ces humbles offrandes en vous suppliant de les avoir pour agréables (1). »

Une grande sécheresse avait de nouveau désolé l'Empire du Milieu en 1832 : l'empereur Tao-Kouang, père du souverain aujourd'hui régnant, adressa au Ciel, le 24 juillet, pour obtenir de la pluie, la prière suivante, qui est une sorte de confession expiatoire :

Prière autographe de l'empereur Tao-Kouang.

« Ciel Suprême! si l'empire n'était point affligé par des intempéries inusitées, je n'oserais pas vous adresser

(1) Voir la Description illustrée des fêtes données à Péking à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'empereur Khien-Loung.

cette prière hors de saison. Mais cette année, contrairement aux phénomènes habituels, l'été s'est écoulé sans une goutte de pluie, de telle sorte que non-seulement les plantes se sont trouvées exposées aux plus dures souffrances, mais les animaux, mais les hommes eux-mêmes et les insectes, à l'instar des végétaux, ont presque cessé de vivre.

» Placé, en ma qualité de représentant du Ciel, à la tête du genre humain et responsable de l'ordre et de la tranquillité du monde, je me suis privé de sommeil et de nourriture, et j'ai livré mon âme à la douleur et à l'angoisse. Et cependant aucune averse bienfaisante ne m'a été accordée.

» Il y a peu de jours encore, je me suis condamné au jeûne et j'ai offert de gras sacrifices sur l'autel des Dieux de la Terre; mais si quelques nuages se sont groupés et ont répandu quelques gouttes, il n'y eut pas assez de pluie pour causer une renaissance.

» Si j'élève mes regards vers le Ciel, je vois que tout y est bienveillance et amour. La seule cause des calamités qui accablent l'empire réside dans la gravité, chaque jour croissante, de mes fautes; dans le peu de religion, dans le peu de sincérité que je pratique. Voilà pourquoi il m'a été impossible de fléchir le cœur du Ciel et d'attirer sur mon peuple ses magnanimes bénédictions.

» En compulsant avec respect les archives, j'ai trouvé que, dans la vingt-quatrième année de son règne, mon impérial aïeul Khien-Loung s'est livré avec ferveur à un exercice solennel de purification morale. Mille motifs m'engagent à imiter cet exemple et à faire

en toute conscience l'examen de mes défauts et de mes erreurs, dans l'espoir d'en obtenir le pardon.

» Je me demande donc si j'ai été irrévérencieux dans les sacrifices;

» Si l'orgueil et la prodigalité se sont emparés de mon cœur sans que je m'en sois aperçu;

» Si j'ai apporté de la négligence dans le gouvernement, au lieu d'y consacrer tous les efforts dont j'étais capable;

» Si j'ai tenu des discours inconvenants dignes de reproche;

» Si j'ai gardé la plus stricte équité dans la distribution des récompenses et l'infliction des châtiments;

» Si j'ai pressuré le peuple ou porté atteinte à la propriété en élevant des monuments ou en construisant des maisons de plaisance;

» Si j'ai désigné pour les emplois publics des personnes incapables, qui, par leur mauvaise gestion, aient mécontenté ou maltraité le peuple;

» Si les opprimés ont été privés de moyens de recours;

» Si dans la persécution des sectes hétérodoxes on n'a pas impliqué des innocents;

» Si mes magistrats ont méprisé le peuple et refusé de prendre soin de ses intérêts;

» Si, dans les opérations militaires sur les frontières de l'Ouest, le sang humain n'a pas été répandu à flots en vue de récompenses impériales;

» Si les secours envoyés aux provinces du Sud en détresse ont été distribués à propos, ou si l'on y a laissé le peuple mourir de faim dans les fossés de la route;

» Si la pacification des rebelles du Houan et de Canton a été conduite avec prudence, ou si les habitants ont été indistinctement enveloppés dans le même sort.

» Tous ces sujets ont profondément préoccupé mon attention, et je me suis dit que mon pressant devoir est d'y appliquer la ligne d'aplomb et de faire les plus courageux efforts pour corriger ce qui est vicieux, n'oubliant pas, en outre, qu'il doit y avoir encore en moi bien des fautes qui ne se sont pas présentées à mon esprit dans cet examen de conscience.

» Prosterné donc devant le Ciel Suprême, je le supplie de pardonner à mon ignorance et d'opérer ma conversion, car c'est pitié que des milliers d'innocents souffrent pour un seul homme. Mes fautes sont nombreuses : il est impossible de m'en excuser. Cependant, l'été s'écoule, l'automne arrive, une plus longue attente, ô Ciel ! serait désastreuse.

» C'est pourquoi, le front dans la poussière, je prie le Ciel Suprême de hâter notre délivrance en nous accordant promptement une pluie bienfaisante qui sauve la vie du peuple et rachète autant qu'il est possible mes propres iniquités.

» O Ciel Souverain, jetez les yeux sur ces choses ! O Ciel Souverain, daignez avoir pitié de nous ! Mon chagrin, mes alarmes, mes craintes amères dépassent toute expression humaine.

» Prière offerte avec les plus profonds sentiments de vénération. »

La gazette de Péking du 29 juillet 1832 rapporte qu'après que l'empereur eut jeuné et récité cette prière devant l'autel du Ciel, le jour même, à huit

heures du soir, le ciel s'est couvert de nuages, s'est embrasé d'éclairs, et une pluie des plus abondantes est venue rendre la vie à la contrée. Le lendemain et les jours suivants, les divers préfets des provinces voisines annoncèrent à Péking une pluie également abondante.

Caractère des prières de l'empereur Sin-Che-Hoang-Ti.

A en croire l'opinion de la dynastie actuelle, il ne faudrait pas attribuer le même caractère aux prières que composait l'empereur *Tsin-Tche-Hoang-Ti*, le même qui, environ un siècle et demi avant Jésus-Christ, fit construire la grande muraille, et qui, afin de passer aux yeux de la postérité pour le seul fondateur de l'empire, ordonna, sous peine de mort, la destruction de tous les livres qui se trouvaient en Chine. Il avait imaginé la singulière coutume d'adresser aux Dieux, aux Esprits et aux Démons, des lettres autographes dont le contenu devait rester un mystère pour tout autre que pour l'empereur qui les avait écrites.

Autographes impériaux mystérieux.

Ces lettres, tracées avec une grande solennité sur des pièces de soie, contenaient, à ce qu'on suppose, telles formules plus ou moins cabalistiques que le Fils du Ciel croyait propres à obtenir des Dieux la prospérité, la paix de l'empire, une descendance nombreuse, la santé et une longue vie.

Lieux où ces autographes étaient enterrés.

L'autographe impérial était roulé et renfermé premièrement dans un étui d'or, puis dans une boîte de jade qu'on enterrait profondément sur une des plus hautes montagnes de l'empire. Là une garde imposante était chargée de veiller sur ce précieux dépôt, de peur qu'une main indiscrète ne vînt l'enlever et profaner par la publicité l'écrit sacré dont les Dieux seuls de-

vaient prendre connaissance. On appelait ce genre d'autographes mystérieux *Foung-Chan.*

La plupart des dynasties postérieures aux *Tsing* suivirent cette coutume, dont on trouve des applications curieuses sous la dynastie des *Soung,* dans le onzième siècle. La dynastie régnante regarde cette pratique comme immorale, et s'en est abstenue jusqu'à ce jour. On suppose, je ne sais sur quelle donnée, très-probablement gratuite, qu'en ces lettres si mystérieuses et si secrètes, les empereurs entraient, sur les principes générateurs, dans des détails que la science elle-même, qui interroge sans scrupule les secrets et les sources de la vie, aurait eu peine à ne pas trouver indécents.

Tombeaux d'autographes violés.

Au changement de chaque dynastie, ces tombeaux d'autographes ont presque toujours été violés. Il ne paraît pas cependant qu'ils aient livré leur intime pensée. On rapporte en effet qu'aucun écrit n'a été retrouvé lisible, soit que le tissu en eût été pourri par l'humidité du sol, soit que l'encre n'eût pas été de nature à résister pendant un très-long cours d'années.

Bureau historique.

Parmi les plus curieuses institutions des Chinois, il faut compter ce qu'on appelle le *Bureau Historique : Kouo-se-Kouan,* établi à Péking depuis nombre de siècles, et qui, de nos jours, est encore en pleine activité (1). Deux classes d'historiographes y tiennent la plume : les uns recueillent la chronique publique, les faits de l'histoire générale; les autres, les faits,

---

(1) L'Almanach impérial de la Chine donne le nom des personnages qui le composent.

gestes et dits du prince, des ministres et des grands. Chacun enregistre à part, en secret et de sa main, tout ce qu'il apprend dans la sphère spéciale de ses recherches, signe ses mémoires et les jette dans la gueule de bronze de vastes coffres scellés en une salle *ad hoc* : menaces historiques qui émeuvent plus d'une conscience. Chez nous, le rêveur abbé de Saint-Pierre, cette réputation qu'on s'empresse d'accepter sur parole pour ne pas avoir l'ennui de lire ce qui l'a établie, avait imaginé, à travers toutes ses utopies, de remplacer l'histoire par un travail régulier confié à six annalistes de choix, recevant deux mille livres de traitement. Mais dans son plan, il avait oublié les garanties chinoises de véracité (1). On raconte qu'à la Chine, le général Tsouéï-Tchou, qui avait tué son roi Tsi-Tchoang-Koung, pour l'avoir surpris en conversation criminelle avec sa femme, de beauté renommée, destitua les annalistes qui avaient enregistré son meurtre, et poursuivit de toutes ses violences le président de la commission. S'étant assuré que les nouveaux historiographes avaient rapporté les mêmes faits, il fit mourir tout le bureau et supprima l'institution. Vaine fureur! l'empire fut inondé d'écrits publics, toujours renaissants, qui proclamaient sur tous les tons la honte et l'attentat de Tsouéï-Tchou, et force fut, pour arrêter ce flot accusateur, qu'il rétablît le bureau. Tout ce qu'il

L'abbé de Saint-Pierre avait projeté un pareil bureau.

Vaines tentatives et persécutions pour fausser la conscience du bureau.

(1) *Étude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre*, par Édouard Goumy. 1 vol. Paris, Hachette, 1859. On sait que J. J. Rousseau avait, sur la demande de madame Dupin, commencé l'analyse des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre. Il a donné quelques fragments de son travail, mais l'ennui lui a fait tomber la plume des mains.

gagna, c'est que la bouche de bronze s'ouvrit au récit du présent comme au récit renouvelé du passé. On rapporte également que, sans chercher à influencer les rédacteurs de sa propre histoire, l'empereur Taï-Tsoung, de la dynastie des Tang, avait demandé au bureau historique de lui montrer la chronique qui le concernait; le président s'y refusa d'abord obstinément : — « Qu'est-ce à dire! s'écria l'empereur; qu'y a-t-il donc en tout cela qui puisse m'être caché? Aurais-je, à mon insu, commis des fautes que vous voulussiez transmettre à la postérité sous de noires couleurs? — Si cela était, répondit le président, il ne serait pas en mon pouvoir de les cacher, quelque douleur que j'eusse à les écrire. Et tel est même l'impérieux devoir de mon emploi, que je ne pourrai taire la conversation que vous venez d'avoir avec moi. » Enfin, le président se détermina à donner au souverain un résumé des écrits renfermés dans le coffre de sa dynastie. Depuis lors, l'exception a passé en coutume, et chaque empereur reçoit de temps à autre un abrégé historique des événements de son règne. C'est le seul cas où s'ouvrent les boîtes inexorables, et il faut la chute d'une dynastie pour que le secret de ces nouvelles à la main adressées à la postérité soit violé, et que des récits, choisis parmi les plus intéressants, deviennent de l'histoire publique.

L'usage de l'encre rouge réservé aux empereurs.

Le respect inné des Chinois pour leurs princes attache une valeur inappréciable à tout écrit de la main du maître. Aussi, les ordonnances impériales revêtues de l'approbation suprême au pinceau rouge sont-elles chose sacrée. L'usage de l'encre rouge,

dans les écrits officiels, est réservé à l'empereur, comme l'était le vélin pourpré aux empereurs byzantins et d'Occident, à l'époque carlovingienne; et comme, de nos jours, la couleur blanche est réservée, chez nous, pour les affiches du gouvernement. Les représentants les plus élevés du Fils du Ciel ont seulement, par une sorte de délégation, le droit de frapper leur grand sceau à l'encre rouge sur les actes signés par eux au nom du souverain, ou d'inscrire de cette couleur la date des documents. Les rescrits signés de l'empereur sont expédiés dans les provinces aux vice-rois ou gouverneurs généraux chargés de les faire exécuter. Mais, à la fin de l'année, ordonnances, rescrits, ordres impériaux doivent être renvoyés à Péking et déposés aux archives générales de l'empire. Malheur au fonctionnaire imprudent qui égarerait un de ces originaux sacrés! Il serait infailliblement mis en jugement, et courrait risque de destitution. Sans la protection de cette clause pénale, la rage autographique arrêterait les édits au passage et braverait le sacrilége pour satisfaire à ses joies secrètes. Qu'on en juge par le prix payé pour l'autographe d'un empereur, celui de Kang-Hi, contemporain de Louis XIV : on a donné en Chine jusqu'à mille francs d'un de ces petits papiers, écrits à l'encre rouge, qu'à son lever ce prince avait accoutumé de faire passer à ses courtisans qui venaient demander de ses nouvelles, le premier et le quinze de chaque mois; et ces papiers, marques insignes de la faveur impériale, que contenaient-ils? Ces simples mots :

Tout autographe officiel de l'empereur fait retour aux archives de l'Empire.

Prix vénal de deux mots de l'empereur distribués à ses courtisans.

Moi (l'empereur), *je me porte bien.*

Signature du doigt.

Les empereurs de la dynastie mongole ne prenaient même pas autant de peine pour signer, ils se bornaient à apposer à l'encre rouge la marque de deux doigts : le pouce et l'indicateur, ouverts. Les hauts mandarins, membres des grands conseils, avaient aussi le privilége de la *signature du doigt,* c'est-à-dire qu'ils paraphaient de la marque de leurs doigts les pièces qui leur étaient soumises. Tous les anciens Mongols trempaient ainsi leurs doigts dans de la couleur rouge et en mettaient l'empreinte sur tout écrit dont ils voulaient attester l'authenticité. Cette marque tenait lieu de signature. On fait encore de même de nos jours, en plusieurs provinces de la Chine, pour sanctionner quelques transactions. Le *Dalaï-Lama* faisait mieux : il trempait toute la paume de sa main dans du vermillon et en frappait certains actes officiels (1). Je doute que l'on possède des pièces authentiques des premiers chefs franks et gaulois ; mais on rapporte que c'était aussi leur façon expéditive de signer. Cet usage a été également celui des antiques souverains de la Turquie, et voilà pourquoi le *toughra* ou chiffre du Grand Seigneur, qui figure en tête de tous les actes publics de grand office, affecte encore de nos jours, par tradition, dans la disposition des lettres, la forme d'une main ouverte (2).

---

(1) *Description de la Chine sous le règne de la dynastie mongole, traduite du persan de Rachid-Eddin, par Jules Klaproth.* Paris, Imprimerie Royale, 1833, pp. 25 et 26.

(2) Sultan Amurat III, qui vivait au quatorzième siècle, fit exception à cet usage ; il donnait à son toughra la forme d'une panthère à queue relevée du bout.

Le *Moi* de l'empereur moderne de la Chine est un vocable particulier au Fils du Ciel, et dont personne ne saurait faire usage (1). C'est là ce qu'on a payé si cher de la main de Khang-Hi. L'adulation européenne, l'adulation vivante ou posthume, si ingénieuse cependant à s'attacher à la personne et même à la cendre des princes, tant qu'il y couve encore quelque reste de chaleur, n'a jamais été si loin. Il n'y a que les curieux d'autographes capables d'une pareille frénésie.

Quelles émotions ce fanatisme éprouverait-il donc devant une pancarte que j'ai en ce moment sous les yeux, et qui provient du riche cabinet de Ki-Ing? Elle est de la main de l'empereur Siuèn-Tsoung, qui florissait au neuvième siècle de notre ère. Cette écriture, bien constatée, donne une date certaine à la pancarte, qui est à la fois une pièce autographe précieuse et un vrai chef-d'œuvre d'art calligraphique d'auteur inconnu. Le rouleau fut adressé par l'empereur à une maîtresse, dont il était éperdument épris. A côté d'une aquarelle représentant la maison de plaisance de cette favorite, l'empereur a écrit des vers de sa composition pour célébrer son idole. Plus loin, sous un dais de verdure et de fleurs, celle-ci, d'une beauté ravissante, écoute, les yeux baissés, l'éloge de ses charmes, soupiré par la bouche impériale. Au feu poétique que le Fils du Ciel lui communique, et dont la chaleur ne se calcule point à la durée, on voit qu'il n'était pas de la froide religion des Guèbres, qui se bornaient à souffler sur leur divi-

Chant d'amour, autographe d'un empereur du IXe siècle de notre ère.

(1) Quelques-unes des feuilles sacrées signées de ce *Moi* sont aujourd'hui en Europe; nous en reparlerons plus loin.

nité avec un éventail. Voilà une pancarte qu'un Chinois ne pourrait regarder qu'avec un soupir, et ce soupir vaudrait un poëme.

Pancartes d'autographes servant d'ornements dans les maisons particulières.

Dans la plus humble chaumière, comme dans le palais le plus fastueux, chez l'ignorant comme chez le Hân-Lin, le Chinois étale avec fierté ses autographes, en tant qu'autographes, ensuite comme monuments de l'intelligence, quand ils ont un caractère religieux, littéraire ou philosophique. Mais, autant que ses moyens le lui permettent, il ne se contente pas de la première pancarte venue. Le riche veut avoir, dans une pièce, des inscriptions qui datent de la dynastie des Thang, c'est-à-dire des septième et huitième siècles; dans une autre, quelques-unes de ces sentences que l'empereur Ming-Hoang-Ti écrivait de sa main au huitième siècle, et donnait en récompense pour des actions d'éclat. Ou bien, à défaut d'un écrit d'un si ancien monarque, on veut avoir quelqu'un de ces mots d'éloge en quatre ou six caractères, qu'à son exemple ses successeurs adressaient à des hommes vertueux, à des beautés célèbres, à des artistes illustres, pour les honorer. Ainsi, l'empereur *Taï-Tsou*, qui monta sur le trône en 1368, et fut la souche de la dynastie des *Ming*, voulant récompenser les services éclatants du prince *Leao*, lui envoya une pancarte sur laquelle était écrit de sa main le compliment suivant, que le prince suspendit sur-le-champ avec dévotion dans son appartement d'honneur :

Autographes impériaux donnés en récompense à la vertu.

« Vous l'emportez en mérite sur tous les généraux; vous surpassez en talent les héros les plus célèbres. »

Le même empereur, quoique fort avare de ses auto-

graphes, fit présent au duc *Tao-Gan* d'un rouleau écrit de son propre pinceau :

« Il n'y a pas dans tout l'empire, disait-il, un homme d'État aussi versé que vous dans l'art du gouvernement. Au sein de l'Académie des Hân-Lin, il n'est pas un lettré qui vous égale. »

L'empereur *Taï-Tsou* ne faisait pas de grands frais d'imagination dans ses compliments, mais le goût des autographes était tel à la Chine, le respect pour ceux de l'empereur était porté à un tel degré, que ces simples paroles écrites de la main impériale suffisaient à payer toute une vie de dévouement.

Le *Pa-Siuèn-Wan-Cheou-Ching-Tièn*, grand ouvrage officiel des fêtes anniversaires de Khien-Loung, rapporte (1) que cet empereur ayant entendu parler d'un vieillard de plus de cent ans qui avait une descendance de cinq générations vivant en commun sous le même toit, lui envoya, le jour de l'an, une poésie autographe de sa main, ainsi conçue :

Poésie autographe de l'empereur Khien-Loung envoyée à un centenaire.

« Sachez que l'homme de bien est comblé de félicités par le Ciel. J'en atteste l'âge centenaire où vous êtes parvenu, et le bonheur indicible que vous devez éprouver en voyant auprès de vous, sous le même toit paternel, cinq générations de vos enfants. Vous avez vu trois règnes et participé aux bienfaits de trois empereurs. Chez vous les hommes cultivent la terre, les femmes font des tissus ; toute la famille vit dans l'aisance. Je suis heureux de célébrer votre prospérité le jour de l'an ; j'espère que cela me portera bonheur, et

(1) Quatrième volume, vingt-septième chapitre.

j'y trouve un motif de plus pour remercier le Ciel de la protection qu'il accorde à mon règne. »

Ce prince, qui vécut quatre-vingt-neuf ans, et, comme son aïeul Kang-Hi, en régna soixante, exerça plusieurs fois sa verve en l'honneur de l'un de ses peintres européens, le jésuite Joseph Castiglione, qui mourut plus que septuagénaire à sa cour. Le jour où la soixante-dixième année avait sonné pour le bon religieux, qui tenait encore le pinceau de sa main tremblante, Khien-Loung voulut l'honorer avec éclat. Il lui fit porter en grande pompe, au bruit des fanfares, au milieu d'un concours immense de peuple, de riches présents, par des mandarins; le fit féliciter par ses fils, par les grands et par les lettrés; et, pour rehausser encore la grandeur touchante de la fête, aux yeux des Chinois émerveillés, l'empereur avait joint aux présents quatre caractères, tracés de sa propre main, à la louange de Castiglione.

Mais si Dieu avait mesuré assez d'années au pauvre peintre pour mériter cette gloire, il lui laissa peu de jours pour en jouir. En 1768, Castiglione n'était plus. Mais Khien-Loung, qui ne mourut qu'en 1799, ne l'oublia point. Passant un jour, en 1783, à l'âge de soixante-douze ans, devant son propre portrait jeune, peint par Castiglione, il composa ces vers, qui furent attachés en autographe au tableau :

(Nous les écrivons dans le sens ordinaire de l'écriture chinoise, c'est-à-dire en colonnes posées de droite à gauche.)

不	入	繢	寫
知	室	我	眞
此	皤	少	世
是	然	年	寧
誰	者	時	擅

Jou	Pou	Kouéi	Sié
tche	che	ngo	tchen
tse	pan	chao	Che
che	jen	nien	Ning
chouéi	tchè	che	chen

Éloge posthume de Castiglione, en vers, de la main du même empereur.

Ce qui veut dire :

« Che-Ning (surnom chinois de Castiglione) (1) excelle dans l'art de peindre au vrai la nature :

» Il a fait mon portrait dans mes plus jeunes années.

» Quand j'entre aujourd'hui dans la salle avec mes cheveux blancs,

» Je ne sais plus quel personnage ce portrait représente (2). »

(1) Ces mots, qui signifient *celui dout la vie est calme et tranquille*, qui est *calme dans le monde*, peignaient la placidité du missionnaire.

(2) Voir le *Livre des fêtes de Khieu-Loung*, déjà cité, vol. Ier, fol. 18. Ces vers et cette traduction m'ont été fournis par M. Callery, secrétaire interprète de l'Empereur des Français pour les langues de la Chine, et qui a demeuré quinze ans dans l'Empire du Milieu.

Voilà de ces autographes sacrés que les plus grands seigneurs de la Chine se disputeraient à des prix fabuleux, si de fortune ils pouvaient être mis en vente.

Est-on de condition modeste, et a-t-on des amis haut placés, on fait solliciter auprès des grands de l'empire la faveur d'une inscription horizontale, ou de deux inscriptions verticales autographes à l'adresse de sa personne, et l'on en fait le plus bel ornement de son salon.

Autographes sur éventails.

Tout le monde n'étant pas habile ou disposé à écrire des lettres de grande dimension, la passion autographique dut se contenter souvent de l'écriture ordinaire. Elle se ménagea dès lors une pâture immense en introduisant l'habitude d'écrire sur des éventails. En Chine, l'éventail est une partie intégrante du costume national, à tel point que sous la dynastie actuelle l'étui à éventail est au nombre des insignes de l'autorité, avec l'étui à lunettes, le porte-montre et les sachets à tabac et à bétel. Qu'il fasse froid ou chaud, qu'il pleuve ou qu'il neige, tout Chinois comme il faut tient son éventail à la main dans les visites de cérémonie. L'amour-propre est la plus inaltérable de toutes les affections humaines : quelle satisfaction pour le porteur d'éventail, si, pendant la conversation, il peut étaler, sans en avoir l'air, aux yeux de ses interlocuteurs, quelques lignes tracées exprès pour lui par un personnage illustre de l'empire ! Satisfaction qui se paye souvent fort cher, et dont souvent aussi le faux procure l'équivoque jouissance. « Qu'importe qui soit le père, disait-on à Sparte, pourvu que l'enfant soit beau ! »

CHAPITRE III.

Faussaires en autographe.

Le faux, disions-nous. En effet, il y a des faussaires à la Chine, il y a des fabricateurs d'antiquités, de bronzes, de médailles et d'autographes, de même qu'il y avait eu des faussaires en autographe dans l'antique Rome, dans la nouvelle Troie. Nul doute, il est vrai, que les Grecs, peuple moqueur et plaisant, bientôt consolés de leur disgrâce à l'endroit du faux autographe de Sarpédon, dont on avait quelque temps amusé leur crédulité, n'aient été disposés à se railler d'eux-mêmes : pouvaient-ils oublier que Zoroastre avait ri le jour même de sa naissance (1), et que Lycurgue voulait que la statue du dieu du Rire eût toujours sa place dans la maison? Mais les Chinois, peuple superstitieux et grave, prennent toutes ces choses au sérieux. Toutefois, chez eux comme ailleurs, il est une critique au moyen de laquelle on découvre les contrefaçons. Pour les autographes en particulier, on a recours au procédé du *fac-simile*, et l'on reproduit ainsi l'écriture des grands hommes dont l'autographe atteint des prix trop élevés. Calqués sur des originaux avérés et incontestables, ces *fac-simile* offrent un terme de comparaison. Malheureusement les Chinois sont de bien adroits faussaires, et il faut un œil très-exercé pour ne pas s'y laisser prendre.

Critique en matière d'autographe.

On se rappelle, par exemple, ce fameux Tchèn,

---

(1) Plin., *Nat. Hist.* « Risisse eodem die, quo genitus esset...., accepimus Zoroastrem. » VII, 15.

Autographe de Tchèn, vice-roi de Canton.

vice-roi de Canton à l'époque où les Tartares qui occupent actuellement le trône de la Chine, renversèrent, vers le milieu du dix-septième siècle de notre ère, la dynastie des *Ming,* chinoise pur sang. Fidèle au souverain qui l'avait investi de ses pouvoirs dans une des provinces les plus importantes de l'empire, Tchèn refusa de se rendre aux usurpateurs, bien que leur triomphe fût presque assuré, et qu'il ne lui restât que de faibles moyens de résistance. Tombé au pouvoir des Tartares, il fut condamné à être scié tout vif. Et comme les bourreaux malhabiles le mutilaient sans avancer leur féroce besogne, lui, avec sang-froid, leur conseilla de l'attacher entre deux planches, afin d'avoir un point d'appui. Triomphe de la grandeur d'âme sur la douleur, et qui rappelle cette fierté stoïque de l'une des victimes de Néron, le tribun guerrier Subrius Flavius, qui, sur le lieu du supplice et devant la fosse trop étroite où allait être jeté son corps, dit aux soldats avec dédain : « Même cela n'est point fait suivant les règles : *Ne hoc quidem ex disciplina* (1) ! »

Supplices à la Chine.

A Canton, sans avoir eu l'horreur d'être témoin du supplice de la scie, on peut se faire, au naturel, une idée de ce supplice dont l'usage remonte en Chine à plus de trois mille ans, et qui était l'un des supplices chez les Hébreux. En effet, c'est par la scie qu'a été mis à mort le grand prophète Isaïe, au commencement du règne de Manassé, à l'âge de cent ans. Dans un temple de cette ville de Canton, où la sculp-

(1) Tacit., *Annal.*, XV, 67.

ture en bois peint, comme le sont les retables et les calvaires de nos églises gothiques, a figuré l'enfer bouddhique, on voit la représentation de toutes les peines et de tous les supplices qu'a pu enfanter l'imagination chinoise. Des personnages de grandeur naturelle se tordent sous les instruments du bourreau. Ils sont pendus par les bras ou par les pieds. Ils sont ouverts et dépecés. Partout le sang coule; les chairs palpitantes tombent en lambeaux; le métal en fusion reçoit des victimes vivantes; on scie des corps, comme a été scié l'héroïque Tchèn.

Celui-ci ne fut pas plutôt mort, que le nouvel empereur, témoin de la vénération des peuples pour sa mémoire, exprima publiquement son repentir d'avoir perdu un fonctionnaire aussi fidèle. Il le mit au rang des saints; et pour mieux entrer dans l'esprit des populations cantonaises, il lui fit ériger une pagode dans cette ville même de Canton où ses vertus avaient le plus brillé.

On conçoit donc que l'autographe de cet homme vénéré, l'un des pénates du riche et du pauvre dans la Chine, à Canton surtout, soit des plus recherchés. Eh bien! un des personnages de notre première ambassade dans le Céleste Empire, très-savant sinologue, avait à Macao quatre pancartes de la main de Tchèn suspendues à sa muraille, lorsqu'un jour un artisan entre dans l'appartement, et apercevant les rouleaux déployés, se jette avec un dévotieux enthousiasme le genou en terre :

« Voilà, s'écrie-t-il, les approches de la première lune (les fêtes du jour de l'an), je marie mon fils; les

courtières ont fait leur office, j'ai payé les parents, et demain le palanquin apporte la fiancée. Oh! si je pouvais déployer au repas ces sacrés caractères, quelle joie pour la double fête! Quel présage de félicité! »

C'est ici le lieu de remarquer que, comme en Orient, le fiancé ne voit pas une seule fois sa fiancée avant la célébration du mariage. Des courtières ont pour mission de voir les jeunes filles et de rendre compte de leur visite à ceux qui les recherchent, et qui, sur la description, acceptent ou refusent. Une fille n'a pour dot que son trousseau. C'est le père du futur qui donne une somme ou une pension aux parents de la fiancée, et le jour fixé, un mystérieux palanquin apporte celle-ci dans la maison commune, où un repas aux nids d'hirondelles, aux holothuries et aux ailerons de requin, marque la célébration des noces.

Le mariage en question allait donc s'accomplir. L'artisan prosterné demande, prie, supplie que les pancartes lui soient prêtées. Il arrache enfin le consentement, et emporte les quatre pancartes. Les fêtes passées, il les rapporte d'un air béat. C'étaient des contrefaçons, mais des contrefaçons si habiles, qu'on n'eût su reconnaître le faux, n'étaient certaines marques imperceptibles qu'avait faites le propriétaire aux feuilles originales. Pris au piége, l'impudent Chinois se trouble et demande grâce : « Ne me perdez pas, disait-il en larmes, ne me dénoncez pas au magistrat; je suis pauvre : je mourrais sous le bâton. » Et de fait il y serait mort, car la corporation assermentée de bienfaisance qui, à la Chine, reçoit la bastonnade à la décharge des condamnés, avait haussé ses prix.

Imitation de l'autographe de Tchèn par un faussaire.

Le faussaire exposé à périr sous le bâton.

Voilà, pour le dire en passant, une étrange corporation de bienfaisance prouvant une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Sans citer cette aristocratique institution des pages qui, sous Louis XIV, recevaient gaiement le fouet pour Monsieur le Dauphin, ne se rappelle-t-on pas qu'au moyen âge, dans notre Europe, il était d'usage de mettre fort sérieusement un pauvre religieux sous clef, dans une cour nue, où il jeûnait au pain et à l'eau pour le salut et le plus grand bien du peuple? La reine Ysabeau de Bavière n'a-t-elle pas multiplié, à grands frais de sous parisis et de francs, les neuvaines par procuration? En 1416, c'est le physicien (médecin) du Roi, Guillaume le Pelletier, qu'elle « encharge de faire faire à sa dévotion des neuvaines; » c'est un *messager de pié* qu'elle paye dix francs pour faire, à son intention, un pèlerinage en Avignon; en 1417, c'est une sœur Jehanne la brune, religieuse à Saint-Marcel, à qui elle baille neuf livres quatre sous pour trente-six jours qu'elle a jeûné aux lieu et place et « à la dévotion de ladicte dame la Royne ». Aujourd'hui même, s'il n'y a pas à Rome, comme à la Chine, de corporation de charité qui reçoive la bastonnade à prix convenus pour la caisse des pauvres, on a du moins ce pieux usage, quand on condamne à la peine du nerf de bœuf, d'ajouter d'office un certain nombre de coups rachetables au profit de la même caisse (1).

Dévotions par procuration.

---

(1) Voir Léopold Robert, *Sa vie, ses œuvres et sa correspondance*, p. 41 de l'édition in-12.

CHAPITRE IV.

Mode d'exécution des *fac-simile.*

Les *fac-simile*, disons-nous, sont fort répandus dans cette terre classique de l'autographe. Le moyen qu'on y emploie pour faire, sur papier, des *fac-simile* aussi parfaits que possible, consiste à coller l'original sur une pierre très-polie, dans laquelle on sculpte en creux les moindres détails de chaque caractère. On passe ensuite une brosse imprégnée d'encre sur la pierre ainsi sculptée, et l'on tire sur du papier de grandeur voulue des *fac-simile* blancs à fond noir d'une précision remarquable. Il est vrai que, par ce procédé, l'autographe lui-même est détruit; mais la superstition chinoise attache une valeur si haute à la multiplication des simples *fac-simile* de l'écriture des hommes célèbres du Céleste Empire, que ce sacrifice est toujours amplement compensé par des tirages sans fin. M. Firmin Didot possède six volumes d'une *Isographie*, publiée vers 1845 à Nanking, où se trouve reproduite l'écriture de tous les illustres qui ont vécu sous la dynastie des *Tang*, c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà dit, pendant les septième et huitième siècles de notre ère. La Bibliothèque impériale conserve six autres volumes analogues. La dynastie des *Soung* et les dynasties postérieures ont aussi leurs isographies, toutes exécutées d'après le même système, fond noir et lettres blanches.

Fac-simile de l'écriture des personnages célèbres des VIIe et VIIIe siècles de notre ère.

Le livre le plus curieux de ce genre est celui d'un lettré célèbre nommé *Tchan-Pao* qui, n'ayant pu

obtenir de l'empereur permission de voyager dans les pays extérieurs, fit le tour de l'empire, exécuta d'après nature les vues des plus beaux sites, fit partout moisson d'autographes, et, à son retour, imprima, par le procédé du *décalque,* autographes et dessins, et publia ce voyage pittoresque et autographique à ses propres frais. Il lui en coûta plus de quarante mille piastres d'Espagne, équivalant à peu près à deux cent mille francs de notre monnaie.

Matières sur lesquelles se reproduisent les *fac-simile* autographiques.

Le papier ne suffit pas à ces bons Chinois pour populariser l'écriture de leurs hommes illustres : ils la reproduisent en creux ou en relief dorés sur des panneaux de bois; en creux, sur des bambous; en or, sur des tissus de soie ou des feuilles de carton à fond bleu ou rouge; en filigranes de perles, dans des ouvrages de broderie; en peinture, sur des laques, sur la porcelaine, et jusque sur des tasses à thé. Les inscriptions tracées sur les tasses et encadrées, en forme d'éventail sans monture, ou en forme de pancartes à demi déroulées, ne sont en effet autre chose que des *fac-simile* d'autographes célèbres.

Il n'est pas rare qu'en tête de leurs livres les auteurs placent un *fac-simile* de leur propre autographe, en manière de préface; mieux encore, qu'ils donnent le *fac-simile* de l'approbation autographe de l'empereur auquel ils l'ont soumis. C'est toujours par le procédé du *décalque,* sacrifiant l'autographe lui-même, que ces *fac-simile* s'exécutent.

CHAPITRE V.

Quel est le plus ancien calligraphe dont on ait de l'écriture à la Chine.

Au premier rang des plus anciens autographes chinois que l'on connaisse communément, il faut placer ceux de *Wan-Hi-Che,* magistrat illustre qui vécut sous la dynastie des Tsin, vers la fin du troisième siècle de notre ère, et qui, pour la Chine, est le Raphaël de la calligraphie. Les caractères sortis du pinceau de ce Jarry chinois sont empreints d'un cachet unique et inimitable qui fait immédiatement reconnaître à l'œil exercé les autographes vrais des nombreux faux que la spéculation n'a pas manqué de jeter dans la circulation depuis quinze siècles.

Mais autant Wan-Hi-Che excellait dans l'art d'écrire, autant il lui répugnait de donner de ses autographes; et il fallait user de stratagème ou le prendre par un faible pour vaincre sa modestie sur ce point. On raconte que la plupart de ses autographes, dont la postérité s'enorgueillit, étaient dus à l'adresse d'un bonze qui, connaissant le goût tout particulier de Wan-Hi-Che pour les oies, alléchait sa friandise par un cadeau de ces grasses dépouilles, *spolia opima,* sous la condition qu'il lui écrivît quelques caractères. Les oies apparemment étaient alors une rareté en Chine, et le mandarin calligraphe était pauvre et simple de mœurs. On couvrirait aujourd'hui de pâtés de foie gras une partie de la grande muraille avec le prix des autographes du grand Wan-Hi-Che; car son écriture bien authentique se vend (sous main) de quatre cents à huit cents taëls

Comment on obtenait des autographes du célèbre calligraphe Wan-Hi-Che.

[huit francs chaque taël environ de notre monnaie] : soit, de trois mille deux cents francs à six mille quatre cents.

Du goût de la calligraphie chez les Indiens, les Arabes, les Turcs et les Persans.

Le goût de la calligraphie a été poussé fort loin également chez les Arabes, les Turcs, les Indiens, les Persans. Chez ces derniers, les manuscrits d'une belle exécution se vendent très-cher, quand ils sont un peu anciens. On célèbre les autographes des fameux calligraphes nommés Imâd et Dervich qui florissaient il y a près d'un siècle. On en suppute la valeur par lettre, et chaque lettre dans une pièce autographe est portée de cinq à dix francs, suivant la beauté des caractères. Il y a deux ans, de petits autographes de ces *khochnewis* (c'est ainsi qu'on appelle les calligraphes persans) se sont payés cinquante tomans; encore n'étaient-ils pas d'une conservation parfaite.

Il existe en turc un livre spécial sur la calligraphie.

CHAPITRE VI.

Autographes échangés en présents entre les négociateurs du traité signé, en 1844, au nom de la France et de la Chine.

Chez nous, le fleuriste peut offrir en cadeau ses fleurs; le peintre, son tableau; le dessinateur, son dessin : le Chinois grand seigneur offre son autographe, présent toujours acceptable pour qui le reçoit, peu coûteux pour qui l'offre. Ainsi, dans la première entrevue diplomatique entre M. de Lagrené et les hauts mandarins de Canton, à Macao, le haut commissaire impérial Ki-Ing offrit à l'ambassadeur de France et aux principaux membres de son ambassade, alors présents, des éventails d'une valeur intrinsèque de vingt-cinq centimes la pièce, mais que les collègues de Ki-

Ing semblaient envier à nos compatriotes, parce que Son Altesse y avait écrit de sa main quelques lignes à l'intention de ces heureux *barbares*. L'un de ces éventails du haut commissaire m'a été gracieusement donné par madame de Lagrené : j'en transcris ici le texte, qui est tiré du *Kou-wen* ou fragments antiques recueillis par ordre de l'empereur Khang-Hi (1) :

此地有崇山峻嶺茂林
脩竹又有清流激湍映
帶左右引以爲流觴曲
水列坐其次雖無絲竹
管弦之盛一觴一詠亦
足以暢叙幽情是日也
天朗氣清惠風和暢
耆宮保書

Ce qui signifie :

« Dans cet endroit, il y a des montagnes élevées, de hautes collines, des forêts épaisses et des bambous gi-

(1) Voir dans les fragments écrits sous la dynastie des Tsin.

gantesques. On voit aussi à droite et à gauche un embellissement de ruisseaux limpides qui s'entremêlent avec bruit. Un courant d'eau qui serpente sert à nous apporter les coupes dans lesquelles nous buvons. Quand nous nous asseyons en rangs dans cet endroit de délices, nous chantons un couplet à chaque verre, tout privés que nous soyons d'un grand nombre de flûtes et de guitares. Et cela suffit pour égayer nos esprits dans la vie intime que nous menons. Ces jours-là, le temps est magnifique et souriant, la température est pleine de douceur. »

« Écrit par Ki, précepteur du Prince Impérial. »

Sur le côté est apposé son cachet à l'encre rouge.

A l'entrevue dernière, quand on en vint de part et d'autre à se faire des cadeaux, et que les Chinois offrirent des soieries et des jades, des porcelaines et des laques, l'oncle de l'empereur, voulant par-dessus tout donner au chef de la mission française une marque singulière de son estime et le saluer d'un dernier vœu hospitalier, lui présenta une pancarte de trois mètres de long, où brillait, comme une comète au firmament, un caractère unique, caractère gigantesque, tracé de sa main :



CHEOU, qui veut dire *Longévité*.

Le Cheou.

La longévité a ses temples à la Chine (1). Le *vita brevis* a été, chez tous les peuples, comme dans tous les temps, une des plus poignantes préoccupations humaines. Le Chinois, si amoureux de la vie sensuelle, a son *Cheou* et son adoration pour le *genseng* miraculeux, qui valent bien notre tradition éternelle de la Fontaine de Jouvence, dont l'origine va se perdre dans la nuit mythologique. Pline l'Ancien enregistrait avec une scrupuleuse admiration les cas de longévité. Le Chinois, en pareil sujet, ne reste pas en arrière. On a vu l'empereur de la Chine lui-même envoyer de sa main sacrée des félicitations à ceux de ses sujets qui avaient su triompher du temps. Partout se rencontrent, dans le Céleste Empire, des bronzes, des laques, des jades, des porcelaines antiques ou modernes, qui sont tout couverts d'un semis de ce mot *Longévité,* répété, en façon d'ornement, sous toutes les formes et en tous caractères. Souvent même ce mot couvre les vases à cuire le genseng, cette racine précieuse et rare à laquelle le Chinois attribue la vertu souveraine de prolonger la vie, comme notre moyen âge l'attribuait aux élixirs, comme le grand Bacon lui-même la cherchait encore dans la médecine dorée, dans les préparations de perles, de pierres précieuses, d'ambre et de bézoard; comme elle ne cessera d'être placée dans l'arcane des recettes, tant que la vie ne sera pour notre faiblesse qu'une opération purement physique et chimique, tant qu'on oubliera que l'organisme humain est

(1) La longévite est également fort prisée au Japon. Elle a pour emblèmes la tortue, la cigogne et le sapin, ce qui explique la reproduction si fréquente des peintures de ce genre sur les laques de Yedo.

autre chose que le simple exercice des forces régissant la matière, et qu'on prétendra faire sortir du domaine de l'homme ce qui repose tout entier dans la main de Dieu. « La dernière démarche de la raison, c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent (1). »

Le premier secrétaire de l'ambassade de M. le baron Gros, à la Chine, M. Duchesne de Bellecourt, aujourd'hui ministre de France au Japon, a rapporté un de ces bâtons de commandement appelés *jou-y*, qui sont un des signes de la dignité de mandarin. Le *Cheou* y est reproduit sur la pierre de jade si difficile à tailler.

Un des plénipotentiaires chinois offre une poésie autographe.

Lors de la signature du premier traité négocié par M. de Lagrené, le célèbre Huân, collègue de Ki-Ing, et qui avait fait l'office de secrétaire d'État, offrit également de ses autographes sur des éventails; mais celui-là, académicien et poëte, voulut, dans une circonstance aussi solennelle, donner en même temps un échantillon de sa poésie. Il entreprit les louanges du secrétaire de l'ambassade française, dernièrement ministre de l'empereur à Florence, le marquis de Ferrière-Levayer, qui avait tenu la plume à toutes les conférences diplomatiques, et qui, dans l'entrevue dernière, avait, après dîner, fait de la musique sur un piano de Pan-Se-Tchen. Le piano a poussé ses tristes conquêtes jusqu'à la Chine.

Cette poésie est l'éloge du premier secrétaire de l'ambassade de France.

Voici les vers traduits en français :

« Il y avait à Paris un docteur à l'aspect brillant comme le jaspe. Son esprit était éclatant comme la lune

(1) Pascal, *Pensées,* art. xiii, 1.

d'automne, et ses habits étincelants comme les ondes du printemps.

» Il ressemblait au léopard qui change en secret ses magnifiques pelages, et à l'aigle qui, dans son vol, est habitué aux mouvements gracieux.

» S'il parlait d'armées, c'était comme si on avait ouvert un arsenal. S'il suivait les lois de l'harmonie, il dépassait les maîtres du tympanon.

» En remplissant des magistratures, il est allé dans les grands royaumes. Sa renommée sans tache le parait comme de la soie blanche.

» Il a reçu soudain l'ordre de se transporter en Orient : un navire de guerre a flotté sur le fleuve céleste, comme l'oiseau Fân qui fait neuf mille lieues.

» Immense comme le souffle d'une mousson favorable, il est arrivé à Macao à l'entrée de l'automne.

» Ceux qui accouraient pour le voir obstruaient toutes les avenues. Ses habits d'or avaient un éclat étincelant.

» Son étoile d'argent (1) jetait une foule de traits lumineux. Des paroles admirables sortaient de sa bouche comme des fragments de jade. Son beau maintien le faisait ressembler à une aigrette de pierres précieuses.

» Moi qui suis un hôte dans le séjour des roses, je vous ai rencontré sur les confins du séjour des immortels.

» Je rougis de ne pouvoir vous offrir des saphirs et du jaspe : je ne puis qu'imiter le poëte San-Tso dans cette ode.

---

(1) La croix de la Légion d'honneur.

« Je l'écris sur une feuille de papier blanc, afin qu'elle console vos pensées futures, quand nous serons séparés.

» Cette pièce de vingt-huit vers, dans le style antique, en rimes de quatrains, a été offerte à Ferrière, premier secrétaire d'ambassade du royaume de France, par Huân qui l'a composée. »

Ce morceau autographe était écrit en très-grands caractères, sur une feuille de papier de trois pieds carrés. M. de Ferrière, ne voulant pas demeurer en reste de courtoisie diplomatique, improvisa la réponse suivante, destinée à l'album du poëte chinois.

Le premier secrétaire répond par une poésie autographe en l'honneur de Huân.

A HUAN.

Dieu fit le monde grand, mais d'une même argile
Et d'un même souffle de feu.
Il mit partout l'esprit sous la forme fragile,
L'âme dans tout œil, noir ou bleu.

Ne soyons pas surpris, cher Huân, malgré l'espace,
De voir dans nos deux nations
Des talents, des vertus, du savoir, de la grâce,
Du génie et des passions.

Paris goûterait fort votre exquise élégance,
Vos discours nets, brillants, adroits;
Et moi, vous avez fait mon éloge, je pense,
Quand vous m'avez trouvé Chinois.

Enfants d'un même Dieu , Francs, Chinois ou Tartares,
Tout nous pousse vers l'unité :
Pour des gens comme nous, il n'est plus de barbares,
Mais seulement l'Humanité.

Cet assaut sans prétention finit comme commencent toutes les lunes de miel, en effusions touchantes, dont les grands du Céleste Empire sont fort prodigues.

Enfin, quand les commissaires impériaux songèrent à envoyer par l'interprète de l'ambassade, resté le dernier en Chine, des présents au roi des Français, l'objet le plus précieux qu'ils aient cru pouvoir choisir a été une collection complète de *fac-simile* de l'écriture de leurs empereurs depuis la dynastie des Hân, collection faite par la voie du *décalque* sur des originaux, dont on conserve religieusement les analogues dans les archives impériales de Péking. L'authenticité en était attestée par plusieurs grands de l'empire, parmi lesquels figure le fameux vice-roi Lin, qui a donné lieu à la première guerre des Anglais contre l'Empire du Milieu, et que l'on compte au nombre des curieux les plus passionnés d'autographes et de médailles antiques. La voix publique place dans la collection de ce haut personnage plusieurs manuscrits du célèbre encyclopédiste Ma-Tuân-Lin, qui vivait au commencement du treizième siècle, ainsi qu'une partie des manuscrits autographes des commentaires que l'empereur Khang-Hi a composés sur les livres canoniques de Confucius.

Fac-simile de l'écriture des empereurs de la Chine, offerts en souvenir diplomatique.

CHAPITRE VII.

L'ambassade extraordinaire de M. le baron Gros n'a pas eu, non plus que celle de lord Elgin, l'occasion d'échanger avec les négociateurs chinois les témoignages d'érudite courtoisie qui signalèrent la célébration du premier traité entre la France et la Chine. Les circonstances n'étaient plus, en 1858, ce qu'elles avaient été en 1844. Nul doute qu'à conditions politiques éga-

Les ambassades française et anglaise de 1858 n'ont pas échangé d'autographes avec les plénipotentiaires chinois.

les, le babil cadencé des Chinois n'eût couru à la conquête de quelques strophes sonores de MM. de Bellecourt ou de Contades, secrétaires de cette mission, et n'eût effeuillé à profusion des fleurs de bel esprit académique en l'honneur des plénipotentiaires de France et d'Angleterre. Mais trop avertie par la non-exécution des derniers traités conclus à Canton, et par la lecture des archives enlevées dans cette ville, la défiance des ambassadeurs s'était refusée à y négocier de nouveau; et poussant jusqu'aux portes de Péking, les plénipotentiaires avaient été faire trembler plus de quatre cents millions d'âmes avec six ou huit canonnières et quatre cents soldats, au milieu desquels marchaient les diplomates des deux ambassades alliées. Plus de quatre cents millions d'âmes, disons-nous; du moins les statistiques du *Livre Rouge* ou almanach officiel chinois, paraissant tous les trois mois à Péking, ont porté à ce taux la population de l'empire. Quoi qu'il en soit du nombre, l'empire avait tremblé. Aussi, les procédés galants se sont-ils bornés, des deux parts, à l'échange de cartes de visite et des plumes et pinceaux qui avaient servi à la signature du traité conclu à Tien-Tsing, dans la pagode d'Haï-Kouang, le 27 juin 1858. Et de fait, la diplomatie française ne pouvait guère exiger des hauts mandarins plénipotentiaires, le vieux Koueï-Liang et le majestueux poëte Hoûa-Cha-Na, que leur pinceau retrouvât pour elle la calme limpidité, l'aménité douce des inspirations poétiques de Huân, et le gracieux abandon, sincère ou affecté, de Ki-Ing (1). Qu'auraient eu à cé-

On s'est borné à l'échange des plumes et des pinceaux qui avaient servi à la signature du traité.

(1) Le Tartare Koueï-Liang, homme très-âgé, s'intitule premier secrétaire d'État de l'Orient, capitaine général de la bannière blanche

lébrer aujourd'hui leurs autographes qui ne fût une blessure pour leur orgueil? Était-ce l'apparition de nos drapeaux dans cette province même où, suivant le dicton chinois, « roule sur un chemin d'or le char majestueux du Fils du Ciel » ? Était-ce la supériorité de nos boulets, l'*ultima ratio* qui avait passionné notre logique?

Qu'aurait eu, de son côté, à célébrer la diplomatie européenne? La cauteleuse civilité des négociateurs chinois, leur art suprême de l'équivoque, la duplicité de leur défense luttant pied à pied contre le parti pris d'énergique netteté de la politique occidentale.

Il n'a donc point été donné, cette fois, d'ajouter aux collections de précieux et lointains autographes quelques fragments nouveaux de ces poésies élogieuses qui avaient couronné à la Chine les grandes transactions internationales. Mais la conquête a su trouver des compensations plus précieuses encore. Ce ne sont plus de simples écrits de politesse, de vaines improvisations de lettrés qu'elle a ravis, ce sont des rapports officiels sur les négociations chinoises avec les Européens, des lettres de hauts fonctionnaires à l'empereur, lettres et rapports revêtus de caractères tracés par la main impériale elle-même, et dont l'enlèvement sacrilége indigne encore l'Empire du Milieu.

M. Duchesne de Bellecourt, chargé par M. le baron

---

unie des porte-bannières mantchoux, et surintendant général de l'administration de la justice criminelle. Son apparence générale, au rapport de M. Oliphant, rappelait vivement les portraits d'Olivier Cromwell. Hoûa-Cha-Na était président du conseil des affaires civiles. Il a écrit beaucoup de poésies. C'est un Hân-Lin.

Gros du soin de présider avec son collègue de la mission britannique, M. Bruce, frère de lord Elgin, à l'inventaire des archives des affaires étrangères chinoises déposées à Canton, au yamoun du vice-roi Yèh, trouva ces archives dans le plus grand désordre. Probablement avaient-elles été décimées, à l'approche de nos troupes, par le vice-roi. Dans un amas informe de papiers que la rapidité de notre attaque n'avait pas permis à celui-ci d'enlever, on a saisi d'abord quelques-unes de ces adresses de félicitation envoyées, suivant la coutume, au souverain, à l'occasion de diverses solennités, par les vice-rois de la province de Canton. L'empereur veut-il donner à l'un de ses hauts fonctionnaires une marque de faveur spéciale, il daigne renvoyer son message après y avoir inscrit en marge, au pinceau de vermillon, et de sa propre main, ces seuls mots sans signature, comme le faisait Khang-Hi à ses chambellans :

Annotations de l'empereur sur les lettres d'étiquette des hauts fonctionnaires.

MOI (*l'empereur*), *je remercie ;*

Ou bien :

MOI, *je le sais* (c'est-à-dire : votre dévouement m'est connu) ;

Ou encore, s'il s'agit de souhaits de bonheur ou de santé :

MOI, *je suis ainsi* (je suis dans l'état où vous me souhaitez).

Ces seuls mots, faveur insigne, pièces de famille chez ce peuple idolâtre du maître, sont toujours attendus avec la plus vive anxiété. Les grands mandarins les reçoivent au milieu du plus pompeux appareil, dans une pièce de leur palais affectée à cette cérémonie. Ils les

reçoivent à genoux, les élèvent au-dessus de leur tête baissée en signe de vénération, et ils en baisent les sacrés caractères.

Quand le message ne revient pas, la disgrâce n'est pas loin.

Comme tous les messages destinés à la cour de Péking, ceux de ce genre sont écrits sur un long papier de la couleur de la famille impériale, c'est-à-dire jaune. Ce papier est doublé de soie brochée, de même couleur, plié en éventail dans une sorte d'étui ou enveloppe de soie également jaune. Quand ce sont des Mantchoux qui écrivent à l'empereur, ils emploient toujours, en parlant d'eux-mêmes, l'expression *Nu-tsaï : Moi, l'esclave*. Les Chinois de vieille race n'usent pas de cette formule : ils s'intitulent simplement *Chen, Moi le fonctionnaire*. C'est une marque de fierté que les Chinois pur sang payent quelquefois un peu cher ; et quand un général tartare commande à des Chinois, race douce, paisible, cauteleuse, et qui ne sait pas manier les armes, il les traite en sujets de pays conquis, et les sacrifie comme un bétail. Ainsi, quand nos canonnières vinrent, en 1858, s'embosser à l'embouchure du Peï-ho, et menacèrent de faire crouler le fort de Takou, qui commande l'embouchure, l'amiral russe, comte Poutiatin, crut devoir insister auprès du gouverneur tartare, *Thân,* du Pétchéli, pour prévenir un massacre inutile : « A quoi bon, lui disait-il, opposer une résistance à l'escadre combinée de l'Angleterre et de la France? Ses canons vont balayer comme la poussière vos faibles ouvrages et vos soldats. — « *Eh! qu'importe,* s'écria, d'un air de dédain, le gouverneur, *ce sont des Chinois!* »

Je tiens de l'amitié de M. Duchesne de Bellecourt un des autographes impériaux dont je donne ici le *fac-simile*. C'est une lettre de *Yu-Khouang-Tsin*, ancien vice-roi de Canton, sur laquelle l'empereur *Tao-Khouang* a daigné apposer à l'encre rouge son *Moi* souverain.

Le sac du yamoun de Yèh à Canton va fournir à notre étude quelque chose de plus curieux encore, c'est un mémoire original adressé par Ki-Ing à l'empereur de la Chine sur ses rapports personnels avec les ambassades de France et d'Amérique pour la négociation des traités de *Ouang-Hia* et de *Houang-Pou*. Le haut commissaire avait signé un premier traité avec l'Angleterre en 1842. Doux, insinuant, fin, et de la plus apparente bonne foi, Ki-Ing avait montré aux ambassades étrangères des dispositions sympathiques, et, à cette occasion, il était devenu l'objet d'attaques violentes de la part du parti anti-étranger dirigé par le fougueux Lin. Aussi, le ton de sa lettre est-il, d'un bout à l'autre, celui de la justification pour les bons procédés dont il a usé envers les barbares. Afin d'atteindre son but auprès de l'empereur, il abonde dans le sens chinois et se sert d'expressions peu flatteuses pour les Européens; mais peut-être aussi découvre-t-on sous chaque phrase l'unique soin de justifier sa conduite, d'aller au-devant des insinuations de la malveillance chinoise ou de les combattre.

Révélations faites par les archives de Canton.

Le mémoire de Ki-Ing faisait partie d'un dossier spécial contenant plusieurs documents marqués au signe du règne de Tao-Khouang. Il porte pour titre :

Mémoire supplémentaire détaillant les particularités

relatives à la réception des envoyés barbares de différentes nations, et il est revêtu de l'approbation autographe donnée en vermillon par l'empereur lui-même. Voici la traduction, que je dois à M. Callery (1).

Rapport de Ki-Ing à l'empereur de la Chine sur ses négociations avec l'Europe et les États-Unis.

« L'esclave Ki-Ing, à genoux, présente cet exposé.

» Lorsque j'ai dû, pour la seconde fois, traiter les affaires des divers royaumes étrangers, tout ce que j'ai fait, dans mes relations avec les envoyés barbares, pour les diriger et les gouverner suivant les circonstances, a été, en son temps, exposé à Votre Majesté, ainsi que toutes les conventions arrêtées avec eux. Mes rapports ont eu l'honneur de passer sous les yeux de Votre Majesté, qui a ordonné au ministère compétent de les examiner et de me faire réponse, ainsi que les archives en font foi.

» Je remarque maintenant que depuis que les barbares anglais ont été apprivoisés, dans le septième mois de la vingt-deuxième année de votre règne (2), les Américains et les Français sont venus, emboîtant le pas les uns des autres, pendant l'été et l'automne de cette année (3). Durant cette période de trois ans, les sen-

(1) M. Laurence Oliphant, secrétaire de lord Elgin, et qui a publié, sous le titre de *La Chine et le Japon, mission du comte d'Elgin, pendant les années* 1857, 1858 *et* 1859, un ouvrage très-curieux, nourri de faits, reproduit aussi cette lettre, mais la traduction qu'il en donne est un peu différente. Les sinologues pourront prononcer entre les deux traductions, au moyen du texte original que nous donnons. Le livre de M. Oliphant a été traduit en français et publié chez Lévy avec une introduction de M. Guizot.

(2) Août 1842.

(3) Ce passage prouve que le mémoire de Ki-Ing, auquel la date manque, a été rédigé vers la fin de 1844, après la signature du traité de Houang-Pou, et le placet en faveur du Christianisme.

timents des barbares ont été sujets à tant de modifications sur une foule de points, qu'il était impossible d'y découvrir un but arrêté (1). Aussi n'était-il pas possible de ne point varier, suivant les occurrences, dans la manière de les apaiser et de les contenir. Mais, pour parvenir à les redresser, il fallait user de franchise, et en même temps employer la ruse dans la façon de leur tenir la bride (2).

» Ainsi, tantôt il fallait leur faire suivre un chemin sans qu'ils s'en aperçussent, tantôt leur montrer les choses clairement et à l'abri du doute, afin d'arrêter leurs tergiversations; tantôt il fallait leur faire un accueil très-flatteur pour leur donner de la satisfaction à l'âme. Bien plus, il fallait passer sur beaucoup d'énormités, sans en tenir aucun compte, afin d'arriver à la réussite des affaires.

» Tout cela provient de ce que les barbares étant nés et élevés dans les pays lointains, ne comprennent pas la plupart des lois de la Dynastie Céleste, ce qui ne les empêche pas de toujours se donner l'air de tout comprendre, sans qu'il soit aisé de leur faire entendre raison.

---

(1) Les caractères traduits ici par le mot *modifications* ou versatilité, — en chinois *sien-hoan*, — signifient littéralement les formes nouvelles que les jongleurs semblent donner aux objets qui passent de l'une de leurs mains dans l'autre. Ces mêmes caractères peuvent vouloir dire aussi le désir sans cesse changeant d'obtenir une situation meilleure.

(2) Toutes les fois que Ki-Ing parle des étrangers dans cette dépêche, il emploie des figures qui les assimilent à des chevaux fougueux qu'il faut contenir de la bride, gouverner et diriger avec sagacité.

» Ainsi, par exemple, quand l'empereur rend un édit, ce sont les grands dignitaires du conseil privé qui le recueillent de sa bouche et le promulguent. Eh bien! pour les barbares, il n'y a de respectable que le pinceau rouge; et si on leur explique nettement qu'un édit n'est pas écrit de la main même de l'empereur, ils perdent aussitôt confiance. C'est là une chose sur quoi il ne convient pas de leur donner de plus claires explications (1).

» Quand les étrangers se réunissent pour dîner, ce qu'ils appellent *ta-tsan* (2), ils se groupent en grand nombre autour d'une vaste table, et ils mangent et boivent ensemble de façon à se réjouir.

» Cet esclave, se trouvant à Bocca-Tigris et à Macao, a donné des repas à tous les barbares (3). Leurs chefs

---

(1) Ki-Ing fait allusion au désir qu'ont toujours manifesté les étrangers non pas de voir les conventions ou édits impériaux les concernant écrits de la main même de l'empereur, mais du moins ratifiés de son pinceau rouge. Tel n'a jamais été l'usage de la cour de Chine, où l'empereur ordonne de vive voix à son conseil, sans jamais exprimer ses ordres par écrit.

(2) Cette expression est chinoise, mais du dialecte de Macao. Ki-Ing ne la connaissait point, par la raison qu'elle est particulière à cette localité. Les Chinois, en l'employant, avaient voulu sans doute traduire l'expression portugaise *grande comida*, appliquée par les Macaïstes aux dîners d'apparat. En langue mandarine, un grand repas s'appelle *ta-yèn*.

(3) Quelques sinologues pensent que l'expression *kao-tchang*, employée ici pour désigner les dîners donnés aux Européens, est celle qui est usitée pour caractériser les repas donnés quelquefois à l'armée comme récompense des travaux de la guerre, et qu'elle implique toujours une faveur octroyée par un supérieur à un inférieur.

Telle semblerait être l'idée de Ki-Ing, comme s'il se refusait, en pareille circonstance, à exprimer la pensée de repas d'amis donnés aux barbares.

et principaux officiers y venaient au nombre de dix, vingt ou trente personnes.

» Quant à cet esclave, lorsqu'il lui est arrivé d'aller dans les maisons ou à bord des navires des barbares, ceux-ci se sont assis en cercle à ses côtés, faisant assaut d'invitations à boire et à manger. Je ne pouvais pas me refuser à y prendre part, si je tenais à gagner leur amitié.

» En outre, les étrangers ont coutume de faire grand cas de leurs femmes, et toutes les fois qu'ils ont un hôte de distinction, leurs femmes et leurs filles sortent infailliblement pour le voir. Ainsi, le barbare américain Parker et le barbare français Lagrené avaient chacun sa femme barbare qui l'avait accompagné. Lorsque cet esclave est allé chez eux pour conférer d'affaires, ces femmes barbares sont venues à l'improviste le complimenter. Cet esclave s'est trouvé fort mal à l'aise; mais elles trouvèrent que c'était pour elles une heureuse chance qui leur faisait le plus grand honneur. C'est là assurément une coutume des royaumes de la mer occidentale qui ne s'accommode guère avec les usages et l'étiquette de l'Empire du Milieu. Mais si j'avais brusquement éclaté en reproches, je ne serais jamais parvenu à dissiper leur ignorance (1); je n'aurais fait que provoquer des sentiments d'animosité.

» Les barbares venant ici pour vivre en bons rapports avec nous, on ne saurait s'exempter de leur faire un peu de bon accueil. Mais si intimes que soient les relations, il faut qu'elles soient maintenues dans de

---

(1) Littéralement *à fendre leur stupidité*.

certaines limites. Aussi, lorsque cet esclave s'est trouvé sur le point de conclure des traités avec divers royaumes, a-t-il recommandé à Houang-Huân-Toung (1) de faire clairement savoir aux divers envoyés étrangers que, lorsque les hauts fonctionnaires de l'Empire du Milieu traitent des affaires publiques avec divers pays, ils ne vont pas pour cela hors des frontières établir des relations privées; et que s'il arrivait que les envoyés offrissent quelques présents, il n'y aurait qu'à les refuser péremptoirement. Car si l'on faisait la sottise de les recevoir, en présence des lois nombreuses et sévères de la Dynastie Céleste, non-seulement on enfreindrait un devoir, mais on encourrait un inévitable châtiment.

» Les envoyés barbares ne ferment pas toujours l'oreille aux conseils qu'on leur donne, et ils ont eu le bon esprit de s'abstenir de faire aucun cadeau important. Il se fit néanmoins, quelquefois, durant nos entrevues, de petits présents, tels que du vin d'Europe, des eaux de senteur et autres objets de ce genre, de fort peu de valeur, qui, paraissant offerts avec des intentions loyales, ne pouvaient guère être rejetés à la face des gens. Mais j'ai donné, en retour, des tabatières et des bourses que j'avais sur moi, afin de faire ressortir le principe de peu recevoir et donner beaucoup (2).

» Les Italiens, les Anglais, les Américains et les Français m'ont prié de leur donner le portrait en

(1) Le même qui était second plénipotentiaire avec Ki-Ing, et qui chanta l'éloge de M. le marquis de Ferrière-Levayer.

(2) Règle posée par Confucius en son second livre.

petit de cet esclave. Je l'ai fait peindre et donner également à tous (1).

» Quoique les diverses nations aient chacune un souverain ou un chef, elles sont gouvernées, les unes par des hommes, les autres par des femmes, tantôt pendant longtemps, tantôt pendant une courte durée, ce qui est tout à fait en dehors de notre législation. Ainsi, les barbares anglais ont une femme pour souveraine, les Français et les Américains sont gouvernés par des hommes. Les trônes de France et d'Angleterre se transmettent par voie de succession; mais le chef des Américains est élu par le peuple. Au bout de quatre ans, on le change, et, dès qu'il a résigné ses fonctions, il rentre dans la catégorie du peuple (2).

» Chez eux, les titres ou dénominations du chef de l'État varient. Quand ils viennent en Chine, ils usurpent les appellations en usage dans l'Empire du Milieu, afin de se donner de l'éclat et faire étalage de grandeur (3) :

---

(1) Il est curieux de remarquer que Ki-Ing a toujours confondu le royaume de Portugal avec l'Italie. Dans ses communications avec le gouverneur de la colonie portugaise de Macao, il lui est arrivé plusieurs fois de parler des Portugais d'Italie.

(2) Les esclaves sans emploi.

(3) Allusion aux titres de *houang-ti*, empereur, et *houang-heou*, impératrice, pris dans les traités par le roi des Français et la reine d'Angleterre, malgré la répugnance et les vives réclamations de Ki-Ing, qui voulait réserver à l'empereur de la Chine ces appellations suprêmes, comme des titres sacrés.

Le reproche de Ki-Ing n'est point applicable aux États-Unis, attendu que, dans leurs actes internationaux, les Américains désignaient à la Chine le chef de leur république par le mot *po-le-si-teng-te*, transcription littérale et phonétique, autant que le comporte la langue chinoise, du mot anglais *president*.

Au surplus, cette vieille prétention de la cour chinoise d'accaparer

semblables au roi de *Yé-Lang* (1) qui se regardait comme le plus grand de l'Univers, ils ont pour leur propre souverain le plus profond respect. Mais ceci ne nous regarde nullement.

» Si on voulait régler nos relations avec eux sur le

---

pour elle le titre le plus élevé entre tous les titres lui est commune avec tous les souverains de l'Orient. Quand, d'un côté, le chah de Perse prenait le titre de roi des rois, « *chahîn-chah*, » le Turc s'intitulait *padichah*, le grand empereur, ne laissant, d'un autre côté, aux rois dé l'Europe qu'une dénomination inférieure, celle de *kral*, qui désigne une sorte de souverain de seconde classe, un tributaire. Si l'orgueil des souverains d'Orient n'eût pas attribué une nuance de supériorité à leurs propres titres, l'Occident n'y eût point pris garde. Mais la prétention de ravaler les rois chrétiens était intolérable et absurde. François I[er] fut le premier à y mettre ordre; et, par convention expresse avec les cours orientales, il prit et reçut le titre de *padichah*, empereur, dans ses relations avec l'Orient. L'usage s'en est maintenu, depuis lors, invariablement; et quand la Porte eut, sous le règne de Louis-Philippe, la velléité de glisser dans une lettre officielle au roi, ce titre d'infériorité, le mot répudié de *kral*, la lettre fut refusée net. Toutes les grandes puissances de l'Europe ont suivi cet exemple, et ne toléreraient pas qu'on leur attribuât une infériorité quelconque dans les protocoles de cabinet ou de chancellerie, et qu'on fît à leur détriment, suivant l'expression du Chinois Ki-Ing, *étalage de grandeur*.

(1) Les Annales de la Chine racontent que, sous la dynastie des Hân, un ambassadeur envoyé par l'empereur pour explorer les royaumes de l'Occident, arriva, à l'ouest du *Yun-Nan*, chez un roitelet qui s'étonna fort d'apprendre qu'il y eût au monde un plus grand potentat que lui, bien que son domaine de *Yé-Lang* n'eût que quelques lieues de superficie.

Dans la traduction qui a déjà paru de cette lettre, au *Moniteur universel*, il est question ici non du petit royaume de *Yé-Lang*, mais du royaume de l'autre monde, en chinois *Se-Lam*. Il n'y a, ni de près ni de loin, dans le texte, la moindre allusion à ce royaume des mânes, qui, selon la mythologie chinoise, est le royaume le plus petit et le plus pauvre. On rapporte que lorsque les habitants de cet autre monde, situé dans les régions souterraines, viennent dans l'Empire Céleste, ils y racontent des choses inconnues et incroyables, pour se prêter de l'importance.

pied des nations tributaires, ils n'y consentiraient jamais, pas plus qu'ils n'acceptent notre calendrier (1), ni le diplôme d'investiture impériale qui les reléguerait au rang de la Cochinchine et de Lieou-Kieou. Si, avec des gens aussi peu civilisés et aussi ignorants de la politesse et du langage diplomatique, on employait des formes sévères pour remettre chacun à sa place, cela donnerait lieu à de violentes récriminations; alors on ne pourrait s'exempter de faire la sourde oreille, à moins de vouloir amener la mésintelligence et briser même les relations personnelles, au grand détriment des affaires sérieuses. Il est donc préférable de ne pas discuter sur de vaines dénominations qui n'ont rien de réel, et ne pas s'arrêter aux petits détails, afin de faire triompher les vues de haute portée.

» Tels sont les moyens et les modifications qu'un examen attentif des circonstances se rattachant aux barbares nous a engagé à adopter, eu égard aux exigences du moment, à la légèreté ou à l'importance des questions, à la lenteur ou à la promptitude du dénoûment qu'il y avait à amener. Cet esclave n'a pas fait de chacune de ces questions diverses l'objet de

---

(1) Les fonctionnaires de province, ne pouvant se présenter au palais impérial pour saluer l'empereur, sont tenus de se rendre le 1er et le 15 de chaque mois à la pagode des anciens monarques et d'y faire les prosternations d'usage. Il est bien entendu que si, par dévouement à la religion et dans l'espoir de lui faire des conquêtes dans le Céleste Empire, les Jésuites missionnaires ont pu s'assujettir aux plus avilissantes bassesses à la cour de Péking, les envoyés officiels de l'Europe ne pouvaient se soumettre aux démonstrations d'hommage-lige imposées aux Chinois. C'est là ce que Ki-Ing appelle leur refus d'adopter le calendrier de l'Empire du Milieu.

rapports spéciaux à l'Intelligence Sacrée, soit qu'elles ne fussent souvent que des bagatelles, soit que les circonstances commandassent une exécution immédiate. Mais maintenant que les affaires des barbares sont terminées, j'en présente en bloc le résumé, selon mon devoir, dans cet exposé respectueux à Votre Majesté. »

L'empereur a écrit en marge au pinceau rouge :

« Il paraît qu'en effet c'était là la manière d'agir ; MOI L'EMPEREUR en ai pris entière connaissance. »

Le texte chinois qui va suivre est celui de la lettre. Les Chinois, comme on le sait, commencent leurs lettres et leurs livres dans le sens contraire aux nôtres. Ils écrivent de droite à gauche, par lignes verticales de caractères placés les uns au-dessous des autres. Ainsi, le commencement correspond à la fin d'un livre européen, et, au lieu de lire de gauche à droite et horizontalement, ils lisent à rebours et de haut en bas. L'intercalation d'un long texte chinois dans un texte européen ne permettant pas de suivre typographiquement la méthode chinoise, nous commençons ici les pages chinoises à l'européenne, mais en plaçant les lignes ou colonnes de droite à gauche, et en conservant la verticalité de ces lignes, afin de faire ressortir la hauteur obligée des *alinea* commandée par l'étiquette du protocole littéraire chinois.

奴才耆英跪
奏再辦理各國夷務及
奴才接見夷使相機駕馭情形
均經隨時繕摺奏報各事宜亦俱議定條款奏蒙
聖鑒勅部核覆在案惟念暎夷自二十二年七月就撫
咪咈二夷又于本年夏秋接踵而至先後三年之
間夷情變幻多端非出一致其所以撫綏羈縻之
法亦不得不移步換形固在格外以誠尤須馭之
以術有可使由不可使知者有示以不疑方可消
其反側者有加以斂接方可生其欣感者並有付
之包荒不必深與較計方能於事有濟者緣夷人
生長外番其於

赴夷樓議事之際該番婦忽出拜見奴才踧踖不
味夷伯駕咈夷唎嚤呢均携有番婦隨行奴才於
結其心且夷俗重女每其尊客必以婦女出見如
渠等亦環列侍坐爭進飲食不得不與共杯勺以
十餘人至二三十人不等追奴才偶至夷樓夷船
在虎門澳門等處犒賞諸夷其酋長頭目來者自
曰大餐率以廣筵聚集多人相與宴飲為樂奴才
御筆
轉無以堅其信此則不宜明示者也夷人會食名
硃批
若必曉以並非
綸音下逮均由軍機大臣承行而夷人則尊為
天朝
制度多不諳悉而又往往強作解事難以理曉即如

惟給予隨身所帶烟壺荷包等物以示薄來厚往
露之類所値甚微其意頗誠未便概行當面擲還
等尚知聽從但于接晤時或小有所贈如洋酒花
天朝
功令森嚴不獨有乖體制實亦難逃憲典該夷使
堅却弗受若含混收受
臣辦理諸國公事並非越境私交如致禮物惟有
議定之時均飭黃恩形曉諭各該夷使以中國大
性來即熟尤應防閑是以 奴才於各國條約將次
其猜嫌又諸夷均為和好而來不能畧為欵接
以中國之禮倘驟加訶斥無從破其愚蒙適以啟
安而彼乃深為榮幸此實西洋各國風俗不能律

之意又意大理亞暎咭唎咪唎堅咈囒哂四國請領奴才小照均經繪予至各國雖有君長而男女不齊久暫不以迴出法度之外如暎夷係屬女主咪咈二夷係屬男主暎咈之主皆世及而咪夷之主則由國人擁立四年一換退位後即等齊民其稱號亦各不同大抵剽竊中國文字妄示誇張夜郎自大彼以為自尊其主於我無與若繩以藩屬之禮則彼又以不奉正朔不受冊封斷不肯退居越南琉球之列此等化外之人於稱謂體裁昧然莫覺若執公文之格式與之權衡高下即使吾敝唇焦仍未免褎如充耳不惟無從領

祇可如此處之朕已俱悉

奏

聖

聰

現值夷務粗已完竣理合附片一並陳明謹

當急奴才未敢專摺一一煩瀆

間不得不齊以權宜通變之法或事本瑣屑或時

端均係體察夷情揆度時勢熟審乎輕重緩急之

爭虛名而無實效不若畧小節而就大謀以上數

悟亦且立見齟齬實於撫綏要務甚無裨益與其

On conçoit qu'après la lecture d'une pareille dépêche du dompteur de Barbares, comme l'appelle M. Oliphant, les nouveaux négociateurs, M. le baron Gros et le lord Elgin, eussent conçu quelque défiance de la bonne foi des Chinois, à tout le moins des dispositions d'un gouvernement qui accorde d'une main et retire de l'autre. M. Oliphant n'hésite pas, pour sa part, à se prononcer contre le vieux négociateur. Il est de toute évidence que conclure *de plano* de la moralité internationale européenne à la foi politique chinoise serait plus qu'une imprudence. Les traités que ces peuples, dont la civilisation se montre si rebelle à la nôtre, ont signés avec nous leur ont été arrachés par les armes. Ils n'en ont juré l'exécution que par absolue nécessité. Dépourvus de toute idée nette sur la sainteté de pareilles transactions, leur âme se révolte à la pensée de rester fidèles à des Barbares que, depuis deux siècles, ils ont appris à redouter et à haïr. Il faut reconnaître cependant que, pour une lettre confidentielle de grand dignitaire chinois s'adressant à l'empereur, Fils du Ciel, Dieu sur la terre, et qui assume le pouvoir universel sur toute créature, cette dépêche révèle une certaine modération. Elle garde encore, il est vrai, beaucoup de cette phraséologie sans fond, de cette arrogante supériorité, qui forme, à l'endroit des étrangers, un des éléments de la comédie orientale. Mais pouvait-il en être autrement? Ki-Ing n'était-il pas forcé, en tout état de cause, d'user de ménagements diplomatiques devant l'empereur, pour ne pas trop choquer les préventions de cour et faire triompher sa politique, si elle était réellement sympathique

à notre Europe et s'il croyait prudent et nécessaire de ne plus fermer le Céleste Empire? Dans ses négociations avec M. de Lagrené, avait-il obéi, sous des dehors de mielleuse bienveillance et d'ouverture, aux incurables préjugés des Chinois envers l'étranger : *ubi mel, ibi fel?* C'est ce qu'il serait difficile de bien nettement décider. Les hommes qui ont vu Ki-Ing de près et qui ont manié les affaires avec son pays ne sont pas d'accord sur ce point. Toujours est-il, comme nous l'avons dit plus haut, que le malheureux, victime du parti chinois exclusif, a reçu l'ordre de se suicider, injonction suprême à laquelle nul ne saurait désobéir.

Si j'avais le savoir de ces sinologues pour qui la Chine n'a point de grande muraille, que de notes curieuses ne vous communiquerais-je point encore sur les détails de mœurs de l'empire chinois! Mais laissons le dédale des siècles et de l'espace, et, après avoir donné quelques notes sur les arts à la Chine et au Japon, particulièrement sur leur iconographie, revenons en France. Bornons-nous ici à constater que le jour où les autographes de la Chine seront connus en Europe, nos collections perdront considérablement de leur valeur, sous le point de vue de l'antiquité, puisque l'Europe civilisée, comparée à la Chine littéraire, ne date pour ainsi dire que d'hier.

Pline l'Ancien, qui a gardé le souvenir de tant d'inutilités et de niaiseries, qui apprend à la postérité « qu'Antonia, femme de Drusus, ne crachait pas, et que Pomponius le poëte, personnage consulaire, n'avait ja-

mais de renvois (1) », nous fait aussi connaître qu'un certain Myrmécidès avait sculpté en marbre un quadrige avec son cocher qu'une mouche couvrait de ses ailes, et que Callicrate avait fait aussi en marbre des fourmis dont les ailes et les pattes échappaient à la vue (2). Vieux enfants, les Chinois et les Japonais se font, de leur côté, un jeu de torturer et de rapetisser la nature, de la rendre complice de leurs vaines fantaisies, en réduisant de grands arbres fruitiers, même les arbres des forêts de la plus haute futaie, aux proportions naines de plantes annuelles, et ils se plaisent à orner leurs tables et leurs dressoirs de ces puérils avortements. Qu'on me rappelle, si l'on veut, ce souvenir, à propos du goût des autographes, j'y consens. Cependant le goût des monuments écrits n'est point, comme le pensent quelques esprits dédaigneux, un goût analogue à ce jeu des Chinois, une sorte de passion microscopique et puérile. Maniaque et intelligent chez les uns, il a chez le plus grand nombre un sens aussi touchant qu'élevé. La meilleure hypothèque que puisse donner un Chinois est le cercueil de son père; une relique non moins sacrée est l'écriture de ses aïeux. C'est eux encore, c'est un souffle de leur âme. Or, les grands hommes sont les aïeux d'un pays. J'ai toujours été ému, je l'avoue, à cette religion des mânes qui, dans l'antiquité, fut sans contredit la plus touchante comme la plus utile de toutes. La morale n'avait pas d'appui plus solide avant que le Christia-

(1) « Ut in Antoniâ Drusi nunquam exspuisse, in Pomponio consulari poetâ nunquam ructasse. » *Nat. Hist.*, VII, 18 (19).

(2) *Nat. Hist.*, XXXVI, 4, à la fin.

nisme vînt en épurer les principes et en affermir les bases. *Testor utrumque caput*, dit Virgile, c'est-à-dire : « Je jure sur la tête de mon père et de mon fils, » serment égal chez les mortels à ce qu'était chez les dieux le serment sur le Styx. La vénération pour les morts, pour tout ce qui réveille les idées domestiques, enchaîne les générations présentes à celles qui ne sont plus, prépare les liens de celles qui ne sont pas encore, emporte avec soi la foi à l'immortalité. Pour un cœur bien placé, l'aspect des portraits des pères, l'aspect de leur écriture oblige. Respecter les morts, c'est implicitement admettre leur culte, leurs façons de sentir et de juger, c'est s'engager en quelque sorte à devenir d'autres eux-mêmes, c'est comme opérer en soi la transmission de leur âme : antique métempsycose dont je ne saurais froidement souffrir qu'on raille le dogme, parce qu'il est le premier qui ait éloigné des orgueilleuses folies de la fausse et avilissante doctrine de l'athéisme. « Qui sait, disait Euripide à la Grèce assemblée, si vivre n'est pas mourir, et si mourir n'est pas vivre (1)? » J'aime ce mot des Persans pour exprimer la mort de ceux qu'ils ont aimés :

« Ils nous ont légué la part qu'ils avaient à la vie. »

---

(1) Vers d'une tragédie perdue d'Euripide, appelée *Polyide*. Voyez le fragment VII dans l'éd. Didot, p. 774.

Τίς οἶδεν, εἰ τὸ ζῆν μέν ἐστι κατθανεῖν;
Τὸ κατθανεῖν δὲ ζῆν κάτω νομίζεται;

LIVRE DEUXIÈME.

LES ARTS, ET PARTICULIÈREMENT L'ICONOGRAPHIE.

Felices errore suo.
(LUCAN., I, 454.)

CHAPITRE PREMIER.

Portraits à la Chine.

A toutes les époques, la peinture de portrait s'est frayé une large voie dans l'art de la Chine, si l'on peut voir dans le passé et dans le présent de ce pays un art réel. Nous avons déjà traité ailleurs ce sujet, dans un écrit spécial sur la peinture au Céleste Empire (1). Il y a eu, comme chez nous, des peintres à tout prix; il y en a eu à résidence, il y en a eu de nomades. Des collections de portraits de personnages célèbres, à l'aquarelle ou en gravure sur bois, abondent dans tous les formats. Un des plus anciens textes chinois, sinon le plus ancien, qui fassent mention de portraits, est le *Chou-king*, chapitre *Yué-ming*, qui raconte de l'empereur Kao-Tsoung, 1324 ans avant Jésus-Christ, un fait digne des *Mille et une Nuits*. L'Empereur du Ciel lui avait fait voir en songe

(1) *Les Peintres européens en Chine et les Peintres chinois*. REVUE CONTEMPORAINE, t. XXV, 1856.

l'homme qu'il devait choisir pour ministre. A son réveil, il fit venir un peintre, lui donna un signalement minutieux du personnage de sa vision; un portrait fut exécuté. On fouilla toutes les terres de l'empire, le portrait à la main, et l'homme fut trouvé dans une province reculée.

Portrait inspiré en songe.

On cite quelques règnes sous lesquels les portraits d'hommes illustres ont été en honneur. Ainsi, l'an 51 avant notre ère, Hân-Suen-Ti, empereur de la dynastie des Hân, fit peindre les ministres et les officiers qui avaient contribué à la soumission des peuples tributaires de l'empire. Il fit bâtir en même temps, pour y placer ces portraits, une vaste salle, qu'il appela le pavillon Ki-Lin, du nom sacré de ce cerf fabuleux dont l'apparition annonce le bonheur et n'a lieu que sous les rois vertueux (1). Neuf ans après, un autre empereur, Hân-Ming-Ti, fit faire les portraits de ses ministres et courtisans illustres au nombre de vingt-huit, par allusion aux vingt-huit constellations (2); sorte de *Lesché* antique, de Valhalla, qui fut renouvelée l'an 1226, par l'empereur Li-Tsoung. Voulant donner un témoignage éclatant de son estime pour le mérite, ce prince fit élever un édifice à deux étages, qu'il appela le *Palais de la Vertu,* et y fit mettre l'image des vingt-quatre lettrés les plus célèbres par leur vertu, leurs talents et leurs services (3). Si la peinture avait tenu lieu de héraut à la politique et à la reconnaissance des

Époques où les portraits d'hommes illustres ont été en honneur.

Palais de la Vertu.

---

(1) *Histoire générale de la Chine*, t. III, p. 154.

(2) Ce trait est rapporté dans le *Fun-cheo-hân-kien*, que le P. de Mailla a analysé pour son *Histoire générale,* mais il a omis ce passage.

(3) *Histoire générale de la Chine*, t. IX, p. 119.

princes, elle fut aussi l'auxiliaire de la haine. Sous l'empereur Ning-Tsoung, l'an 1208 de notre ère, un ministre (1) avait poussé à la guerre contre le Tartare Madacou, roi de Kin. L'empereur, pour faire sa paix avec le Tartare, fit trancher la tête à son ministre et envoya cette tête à l'ennemi. Madacou reçut en grand appareil le trophée sanglant, et, pour repaître ses yeux, ordonna qu'on en peignît plusieurs portraits (2).

Cabinet chinois de M. Thiers.

M. Thiers, un des premiers sinophiles de ce temps-ci, et dont le cabinet doit être visité par tout curieux de l'art chinois, a été assez heureux pour trouver une collection très-ancienne de miniatures historiques d'une exécution précieuse et délicate, mais d'auteur inconnu. Ces miniatures exquises et bien conservées ont quelque chose du fin sentiment de Hans Holbein. On ne connaît pas non plus le peintre d'une grande iconographie chinoise coloriée, envoyée de Péking, en 1777, par le père Amiot, à la bibliothèque de la rue de Richelieu. C'est elle qui a fourni à M. Pauthier le type du Confucius gravé au tome I[er] de son livre sur la Chine. L'exécution de cette iconographie est loin d'atteindre à la beauté des miniatures du cabinet de M. Thiers. Un morceau digne aussi de remarque est une soie tissée, vers les premières années du seizième siècle, dans la province de *Se-Tchouân,* et qui représente Bouddha dans sa gloire, entouré de bonzes. Il y a là une adresse suprême (3).

Iconographie chinoise.

---

(1) Nommé *Hân-To-Tcheou.*

(2) *Histoire générale,* t. VIII, p. 661.

(3) Ce morceau précieux, d'un mètre vingt centimètres de hauteur, appartient à M. Callery, qui l'a reçu de Ki-Ing. Ce dernier l'avait payé mille onces d'argent à Péking.

Portraits chinois en miniature au palais Barberini.

Les plus magnifiques miniatures chinoises que j'aie vues sont à la bibliothèque du palais Barberini, à Rome. Ce sont quinze ou vingt portraits en pied, représentant la famille impériale de la Chine, depuis l'empereur jusqu'au plus jeune de ses enfants. La tradition du palais Barberini est que ce manuscrit a été envoyé au pape Urbain VIII (1623-1644) par l'empereur lui-même, ce qui veut dire sans doute qu'il a été un hommage des missionnaires européens au souverain pontife. Quoi qu'il en soit, les figures, qui, à l'exception d'une seule, sont en couleur, offrent une telle perfection de composition, de modelé, d'harmonie et d'individualité, que peu d'œuvres de nos Occidentaux leur sont supérieures. L'une des dernières, presque entièrement à la mine de plomb, à peine effleurée de quelques touches de couleur, représente une jeune fille, le corps entouré plusieurs fois d'une étoffe légère qui laisse discrètement transparaître les formes, comme dans les figures égyptiennes. L'enfant tient une fleur à la main. Il n'y a, ce semble, nulle exagération à dire que cette miniature, grande à force de simplicité et de science qui se cache, respire le sentiment des bonnes peintures du Pérugin.

Biographie illustrée des grands hommes.

L'encyclopédie *San-thsaï-thoû-hoeï* contient des portraits gravés au trait sur bois. Mais l'un des plus curieux livres de ce genre est l'ouvrage grand in-octavo, soit en trois, soit en deux volumes, suivant l'édition, intitulé (1) : « Biographies illustrées de portraits par Tchou-Tchouang, dans la maison des soirées

---

(1) *Wan-siao-Tchang-Tcheou-Tchouang-hoa-tchouen.*

joyeuses, » titre bizarre comme en ont fréquemment les Chinois. Ce livre, dont la publication remonte au règne de Khien-Loung, contient un texte avec figures en pied qui brillent par une variété infinie de poses, par la liberté du dessin, surtout par le mouvement et le caractère. Il va sans dire que ces figures, jetées, à la mode ancienne, au milieu du papier, sans poser sur aucun terrain, ne sont pas ombrées et rappellent le fameux personnage du roman allemand, ce Pierre Schlémil qui avait perdu son ombre (1). Ce sont tous grands hommes ou femmes illustres des époques anciennes, classés dans l'ordre des dynasties. Il y a là de quoi défrayer des plus splendides paravents tout un palais. Les copistes ne s'en font faute, et prodiguent même ces figures à l'ornementation de riches poteries. Dans ce livre, les guerriers abondent armés de toutes pièces, parfois une épée dans chaque main. Parmi eux, quelques amazones brandissent l'arc ou l'épée. Ici une figure, les bras et la poitrine nus, pose assise et drapée à l'antique : c'est le grand annaliste Sse-Ma-Tsien, surnommé par les Européens le père de l'histoire, l'Hérodote de la Chine, qui naquit cent quarante-cinq ans avant l'ère chrétienne. Il a tout l'air d'un vieux

(1) Ce charmant ouvrage, qui ferait honneur à l'imagination allemande, est d'un émigré français, Adalbert de Chamisso, qui, à l'exemple d'Antoine Hamilton, d'Horace Walpole, de l'abbé Galiani, de Grimm, du prince de Ligne, du baron de Besenval en France, s'était assez identifié avec l'esprit du pays qui lui donnait asile pour en écrire la langue comme son idiome maternel. Cet homme de si heureux esprit était en outre fort savant botaniste. Dans sa première jeunesse, il avait été distingué avec bienveillance par Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI.

Vitellius conservé sous verre. Là un soldat fauche avec le sabre comme un faucheur avec la faux; le pot en tête, il ressemble aux reîtres déguenillés du seizième siècle : c'est un preneur de villes (1), surnommé le *Soldat noir,* à qui sa valeur incomparable mérita le titre posthume de comte. Plus loin, un personnage se jette dans les flots tumultueux, à travers lesquels on ne voit plus passer que sa tête et son bras : c'est un grand mandarin (2) qui, dans une bataille fort disputée, voyant l'empereur en péril, endossa le costume impérial pour détourner les coups sur sa personne, et par son dévouement, qui lui valut la mort, sauva le prince. Ailleurs, une figure affublée de la robe, de la barbe et du bonnet carré de nos anciens docteurs, représente un magistrat célèbre (3) qui vivait sous les Ming, dynastie purement chinoise. On trouve jusqu'à un guerrier illustre, un demi-dieu du temps des Soung (4), lequel, vu seulement à mi-corps, offre, chose curieuse, tout l'aspect d'un seigneur de la cour de Louis XIV, avec la grande perruque et le rabat.

Tous ces portraits sont-ils bien authentiques ?

Quel est le degré d'authenticité de toute cette portraiture? A beau mentir qui vient de loin, et les documents nous font presque toujours défaut pour démêler le vrai sur de lointains personnages en si lointain pays, où presque partout l'iconographie d'imagination usurpe les droits de la réalité. On ne saurait donc accepter

---

(1) *Ting-Te-Ning.*
(2) *Hân-Tching, duc de Kao-Tching.*
(3) *Ouan-Ven-Ching.*
(4) Nommé *Ti-Tsing,* surnommé après sa mort *Wou-Siang,* titre qui caractérise sa brillante bravoure.

qu'avec une grande défiance les données d'un peuple aussi peu scrupuleux que le peuple chinois. La préface dit même positivement que l'auteur a retracé les traits, le maintien et le geste de ses personnages anciens, soit d'après les monuments les plus authentiques, soit d'imagination, d'après les données léguées par l'histoire sur leur génie. Aveu précieux, qui prouve nettement qu'en résumé ce sont en partie de ces apocryphes arrangés comme les portraits d'Homère et de ses héros mythologiques. Quoi qu'il en soit, le livre est infiniment intéressant pour l'esprit et le talent de l'exécution, comme aussi pour la riche variété des costumes, qui, avec ceux d'un ouvrage analogue, mais moins bien exécuté, exclusivement consacré aux cent plus belles femmes de la Chine (1), compose une sorte de musée ethnographique du Céleste Empire.

On trouve fréquemment des recueils anciens ou modernes de portraits peints à l'aquarelle ou gravés au trait sur bois, qui représentent les souverains du pays. Pourvu qu'on ne prétende pas remonter trop haut, on a chance de rencontrer juste; car, dans ce pays de fétichisme monarchique, on comprend que, pour les souverains, les monuments iconographiques soient plus abondants. L'une des plus curieuses collections de ce genre qui me soient tombées sous les yeux est un immense rouleau de soie, envoyé en 1844 au roi Louis-Philippe, par le commissaire impérial Ki-Ing; les figures, qui ont un pied de haut, sont peintes à

---

(1) *Pe-meï-thou-tchouen*, c'est-à-dire : « Biographies et portraits des cent plus belles femmes de la Chine. » L'ouvrage a cinq volumes.

l'aquarelle avec une certaine fermeté par les peintres impériaux; elles commencent à Hiao-Tchao-Ti, de la dynastie des Hân antérieurs, deux siècles avant notre ère, et finissent à Souey-Yang-Ti, l'an 605 après Jésus-Christ. Deux de ces empereurs sont accompagnés de femmes, tous les autres le sont d'officiers. A côté de leurs effigies sont deux *fac-simile* de leur écriture, d'après les monuments du musée impérial de Péking. Le tout, timbré du cachet de Ki-Ing, est revêtu de certificats d'authenticité, délivrés par trois ministres d'État, dont un a été vice-roi de Canton.

Voilà des portraits officiellement ressemblants; mais, parmi les effigies du plus grand nombre des hommes illustres de la Chine, il y en a beaucoup sans doute dont les certificats ne suffiraient pas à la critique. Ainsi, un admirateur des livres de Confucius s'est donné beaucoup de peine pour démêler le vrai portrait de ce grand homme : quel résultat définitif a-t-il obtenu? Il a réussi seulement à réunir quelques effigies contradictoires, entre lesquelles le choix ne saurait être qu'arbitraire. Le premier portrait de Confucius qui ait paru en Europe figure en tête de l'*in-folio* publié à Paris, en 1687, par le P. Philippe Couplet et trois autres Jésuites, sur ce philosophe (1). Ce portrait est gravé sans nom de peintre ni de graveur, sans indication de source. C'est le même que Landon a reproduit dans sa suite, et qu'il donne comme exécuté

(1) Confucius, Sinarum philosophus, sive Scientia sinica latinè exposita, studio et operâ Prosperi Intorcetta, Christiani Herdtrich, Francisci Rougemont et Philippi Couplet, PP. Societ. Jesu, libri III. Paris, Daniel Hortemels, 1687.

d'après un dessin du P. Couplet lui-même : désignation au moins hasardée, car, nulle part, les *Lettres édifiantes* n'attribuent à ce digne ouvrier de la foi, si habile philologue, l'exercice du dessin.

Un autre type fait partie de l'iconographie à l'aquarelle, envoyée à la bibliothèque royale par le P. Amiot.

Portraits de Confucius.

On trouve encore dans l'iconographie d'une encyclopédie chinoise (1) deux portraits, au choix, de Confucius, portraits qui n'ont ensemble aucune analogie. L'un porte cette inscription (2) : « Image du premier Saint ; » le second a pour légende : « Autre image du premier des Saints. »

Pancarte du IXe siècle représentant Confucius et ses disciples.

Vient un troisième type qui ne ressemble à aucun des autres, mais qui mérite une mention particulière à raison de la beauté de l'exécution et de la scène où Koung-Fou-Tseu figure. Pour ne pas être troublés dans leurs entretiens, lui et ses disciples, au nombre de quarante, conversent au bord d'un ruisseau. Le P. *Ni* (c'est ainsi qu'on a surnommé le grand philosophe) est au centre, devisant avec son élève favori Yen-Tseu. Des valets, placés en amont, livrent au courant de l'eau les tasses d'un liquide rafraîchissant que les disciples ramassent au milieu de leurs causeries philosophiques ; tandis que d'autres serviteurs, de garde à l'extrémité du ruisseau, recueillent les tasses que l'assistance n'a point ramassées, ou qu'elle a rendues au courant. Les attitudes des personnages sont variées et pleines de naturel ; les têtes, expressives. Celle de

---

(1) Intitulée *San-thsaï-thoû-hoeï.*

(2) *Sién-ching-siang.*

Koung-Tseu particulièrement est d'une rare finesse. La composition occupe un très-grand rouleau de soie dont l'exécution à l'encre de Chine, relevée de quelques teintes de jaune et de vert, effacées par le temps, remonte au neuvième siècle. On trouve la description de ce rouleau dans le *Ko-kou-iao-louen* ou « Dissertation sur les choses les plus essentielles de l'antiquité », ouvrage en quatre ou six volumes in-12. Ce beau lavis a été apporté de la Chine par M. Callery.

Entre ces types, sans compter tous les autres qui courent encore à la Chine, quel est le vrai?

Autres portraits de Confucius.

Amiot affirme dans sa Vie de Confucius (1), qu'on possède, dans l'Empire Céleste, plusieurs portraits authentiques de l'immortel philosophe à différents âges; mais il n'ajoute rien qui puisse mettre sur la voie d'un type certain et définitif. « Dans le temple domestique où nous faisons des cérémonies respectueuses en l'honneur de nos ancêtres, dit, au rapport de ce Père, un des descendants, à la quarante-septième génération, de Confucius, nous conservons encore quelques habits qui ont servi à Koung-Tseu, son portrait en petit et un portrait de son disciple Yen-Tseu. Nous savons par une tradition non-interrompue de père en fils que ces deux images sont très-ressemblantes. » C'était pour Amiot le cas de dire si le portrait de son iconographie était le même ; il n'en a rien dit. Il ajoute seulement, d'après l'Encyclopédie *Iü-haï* (Mer de Jade), livre CXIII, que le roi du petit royaume où le philosophe, autrefois son ministre, avait passé

---

(1) *Mémoires concernant les Chinois*, t. XII.

sa vie à professer et était mort (1), lui fit élever une grande pagode dans laquelle, suivant l'usage constant de la Chine à l'égard des ancêtres, il plaça l'image de Confucius au milieu de la salle principale, avec tous ses livres et ses instruments de musique. Or, ce fait ne pouvait guère avoir échappé aux satellites de l'empereur iconoclaste Che-Hoang-Ti, et probablement le temple avec tout ce qu'il renfermait aura été saccagé. A la rigueur, le portrait de Confucius pourrait avoir échappé à la destruction, comme plus tard se retrouvèrent ses ouvrages cachés dans les murailles, soit en sa demeure, soit chez ses disciples. On écrivait alors sur des planchettes de bambou : il est fort possible qu'on se servît du même fond pour les dessins et les peintures, et qu'une de ces planchettes ait conservé les traits du philosophe jusqu'à la renaissance des lettres. Toujours est-il que, postérieurement à cette époque, sous la dynastie des Hân, on éleva des temples à Koung-Fou-Tseu dans toute l'étendue de l'empire, et que partout on posa son image, tantôt en peinture, tantôt en sculpture; mais l'Encyclopédie ne dit pas si le portrait du temple primitif a été pris pour modèle. L'Histoire générale de la Chine (2) ajoute que, l'an 960 de notre ère, l'empereur Taï-Tsou fit mettre l'effigie de Confucius et celle de son premier disciple dans les salles des colléges, mais elle se tait sur le type qui avait été choisi. Il y a donc mille raisons pour qu'on ait toujours recherché avec ardeur les véritables traits

---

(1) *Ngaï-Koung*, roi de *Lou*.

(2) T. VIII, p. 8.

d'un si grand esprit; mais il y en a autant pour que la crédulité soit allée au-devant de l'apocryphe, à travers toutes les dissemblances.

Finissons par une anecdote citée dans la même Encyclopédie *Iü-haï,* livre CLXIX, d'après le *Kia-iü,* ou recueil des conversations familières de Confucius, composé par ses disciples. Le philosophe, étant allé faire une tournée dans le district impérial de Tcheou, voulut voir le temple nommé *Ming-Tang,* qui jouissait alors d'une grande célébrité. En visitant les beautés de l'édifice, Confucius s'arrêta devant les portraits des anciens empereurs *Iao, Chuen* et *Kiè-Tcheou;* après avoir examiné attentivement ce que la physionomie de chacun des princes pouvait exprimer de vertus ou de vices, il dit en soupirant : « Ah! je comprends maintenant que la dynastie actuelle ait remporté des triomphes aussi éclatants sur ses prédécesseurs! » La profonde physionomie des portraits lui avait révélé l'âme et la destinée des modèles.

Paroles de Confucius devant les portraits des anciens souverains de la Chine.

CHAPITRE II.

Dès l'époque de Louis XIV, sous le règne de *Chin-Tsou-Gin,* autrement appelé Khang-Hi, quatrième empereur de la dynastie des Mandchoux, on trouve parmi les héroïques missionnaires qui se servaient des sciences, des arts et des métiers pour propager l'Évangile, quelques hommes qui pratiquaient la peinture. Un manuscrit inédit, provenant du cabinet de l'avocat

Jésuites peintres et savants en Chine. Premières années du XVIIe siècle.

général Joly de Fleury, et intitulé : *Journal du voyage de la Chine,* fait dans les années 1701, 1702 et 1703 (1), mentionne deux peintres aimés de l'empereur : le frère Belleville, Français, qui faisait des dessins et des miniatures, et Jean Gherardini, Piémontais, qui peignait à l'huile et à l'aquarelle (2).

Les peintres Belleville et Gherardini.

Les Jésuites avaient trois maisons ou églises à Péking. Les Pères français en occupaient une dans la ville tar-

---

(1) Ce manuscrit est déposé aux Archives générales de l'État.

(2) Ce peintre a publié le récit de sa navigation sous le titre de *Relation du voyage fait à la Chine sur le vaisseau l'Amphitrite, en l'année* 1698, *par le sieur Gio. Gherardini, peintre italien, à monseigneur le duc de Nevers.* Paris, Nicolas Pepie, M.D.CC, in-12, VII et 94 pp. La relation est datée de Canton, 26 février 1699. Le permis d'imprimer de cette rare plaquette est du 20 mars 1700.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cet opuscule des notions sur les arts. Ce n'est autre chose qu'un journal de voyage et un récit des peurs de Gherardini durant sa navigation de la Rochelle à Canton sur l'*Amphitrite,* commandée par le chevalier de la Roque. Là s'arrête le récit, amusant d'ailleurs et tout farci de citations de poëtes italiens. L'*Amphitrite* était le premier vaisseau de la Compagnie française de la Chine, créée en 1698, qui eût paru dans ce pays. Le livre de bord de ce bâtiment a été publié en anglais à Londres, sous le titre de *Premier Voyage des Français à la Chine*, etc. (*The Journal of the first French Embassy to China*), par BANNISTER. Ce que cet éditeur appelle *ambassade* était une expédition de la Compagnie des Indes, dirigée en personne par son directeur en chef M. de Bénac.

Gherardini, qui signe son nom comme nous venons de l'écrire, est, dans cette plaquette, appelé tantôt Ghirardini, tantôt Girardini. C'était un laïque. L'ordre des Jésuites, à l'exemple des Dominicains, avait plusieurs degrés d'observance. Les *profès,* qui tous étaient prêtres, formaient seuls le premier degré, la grande observance. On les appelait *pères.* La petite observance se composait de *novices,* de *scholastiques* et de *coadjuteurs* ou *convers.* C'étaient les *frères.* En outre, l'ordre s'associait, dans ses missions, des laïques qui ne faisaient ni vœux ni promesses religieuses : tel était Gherardini. Avant son départ, il avait peint aux Grands Jésuites (à présent collége Charlemagne) des plafonds assez mal conservés aujourd'hui.

tare; les Pères portugais deux dans la ville chinoise. Français et Portugais ne communiquaient ensemble qu'autant que l'intérêt général de la Compagnie pouvait le requérir, ou qu'ils étaient appelés par l'empereur pour travailler de concert à quelque ouvrage. Les Italiens étaient généralement réunis aux Portugais; les Allemands, aux Français. Cependant l'Italien Gherardini, amené par le P. Bouvet, qui avait été envoyé en France par l'empereur pour recruter des missionnaires et des personnes habiles dans les sciences et dans les arts (1), demeurait dans la maison française avec le F. Belleville, et c'était le supérieur, le P. Gerbillon, qui lui servait d'interprète auprès de Khang-Hi, quand il travaillait en présence de ce prince. Sans être aussi fou de musique que cet empereur du huitième siècle, Hiouang-Tsoung, de la dynastie des Tang, qui négligeait les affaires de l'État pour jouer sur une flûte de jade, Khang-Hi aimait fort la musique. Celle du Céleste Empire, lente et plaintive, monotone et sans harmonie, quelquefois criarde et dure, ne reposait, comme elle le fait encore aujourd'hui, sur aucun principe scientifique, et, à vrai dire, c'était seulement du bruit rhythmé, que les Chinois ne savaient même pas noter (2). La nôtre avait du moins le mérite

(1) Le P. Bouvet était curé de l'église des Pères français, et c'est lui qui leur administrait les sacrements. On a de lui un *Portrait historique de l'empereur Khang-Hi*, publié en 1697, pendant le voyage du Père à Paris. Gherardini relate dans son opuscule qu'on rendit à ce dernier les plus grands honneurs à Canton, lors de son débarquement; que le vice-roi de la province lui fit plusieurs visites, et que l'empereur fit connaître par un message son impatience de le revoir.

(2) « On nous éveille tous les matins au son désagréable d'un timbre de cuivre et d'un cornet à bouquin, qui font comme la basse, avec

d'étonner l'empereur, si elle ne lui agréait que comme nouveauté étrangère. Il aimait aussi beaucoup la peinture et ménageait les artistes. Presque tous les jours, il passait quelques instants dans l'atelier des peintres, et le F. Belleville ayant été malade, il l'emmena avec lui en Tartarie, pour le faire changer d'air et le distraire. Gherardini n'avait pas moins ses bonnes grâces. L'empereur, informé un jour que cet artiste n'était pas bien traité par les Frères français, le fit sortir de leur maison, l'envoya demeurer chez un mandarin, de ses favoris, et lui donna pour compagnon et pour interprète le frère Bodini, qu'il avait exprès tiré de la maison portugaise. Là-dessus, les Pères français de prendre l'alarme. Redoutant surtout que Gherardini n'allât s'établir chez les Portugais, ils firent mille avances à la brebis effarouchée, et la ramenèrent au bercail. L'empereur avait plusieurs raisons pour goûter Gherardini. Le subtil Italien avait plusieurs cordes fines à son arc : aussi bon musicien que peintre, il jouait à ravir de la basse de viole et de la trompette marine.

Arts et métiers qu'exercent les missionnaires pour conquérir la Chine à l'Évangile.

Le P. Pereira, qui possédait aussi plusieurs instruments, était le premier maître de musique de l'empereur, et celui de tous les missionnaires qui le voyait le plus souvent. C'est à lui que la Chine est redevable de l'art d'écrire la musique au moyen de certains caractères représentant les tons d'une gamme.

Un P. Pernon était le facteur et l'accordeur des in-

---

une espèce de fifre et deux fluttes du païs, qui servent de dessus, et qui s'accordent comme des chats qui miaulent et des chiens qui aboyent. » Pages 74-75 de la *Relation de Gherardini*.

struments de l'empereur, tels que clavecins, épinettes, tympanons, et il en donnait des leçons à Sa Majesté. Il maniait aussi fort lestement la flûte et le violon. De son côté, le célèbre P. Parennin, procureur de la maison des Pères, et qui était habile aux bâtiments, jouait du flageolet et de la flûte, un peu aussi de la trompette marine. Le premier, il avait fait connaître à l'empereur cet instrument, aujourd'hui si répandu à la Chine, au Thibet et dans l'Inde.

L'empereur voulait-il se donner le divertissement d'un concert, soit dans ses appartements, soit dans la cour au milieu des ouvriers, il y faisait appeler les PP. Pereira, Pernon et Parennin, avec Gherardini, et le quatuor symphoniste avait l'honneur de divertir Sa Majesté, mais à genoux, vrai supplice que l'étiquette forçait de subir. L'empereur retint un jour dans cette posture les missionnaires musiciens pendant quatre heures, et s'étant aperçu à la fin qu'ils étaient fatigués, il daigna, par compensation, honneur insigne! leur offrir de sa main impériale une coupe remplie de vin.

Pereira était en même temps le machiniste et l'armurier de l'empereur. Il travaillait aussi à l'horlogerie, avec l'assistance d'un frère Brocard.

Le P. Régis faisait des observations astronomiques que le R. P. Grimaldi, président du tribunal des mathématiques, c'est-à-dire chef de l'observatoire, et qui avait été créé mandarin, revoyait et présentait à l'empereur. Le P. Thomas était aussi pour les mathématiques et l'astronomie, et suppléait au besoin le P. Grimaldi, ce qui eut lieu durant un voyage que ce père fit en Europe.

Venait ensuite le P. Suarès, grand lunettier, racommodeur d'horloges, monteur de pendules pour l'empereur, lapidaire, tailleur merveilleux des pierreries de Sa Majesté.

Un Allemand, le P. Kilian Stromp, habile tourneur, était en même temps, dans la maison française, le chef et conducteur d'un grand établissement de verrerie, où il confectionnait de beaux ouvrages à l'usage de l'empereur, de ses femmes et de ses enfants. Sa Majesté fut si satisfaite de son zèle, qu'un jour elle le gratifia d'un vieux *ouaïthao,* ou veste de dessus, qu'elle avait portée longtemps, et lui versa à boire dans sa propre coupe impériale.

Le frère Frapperie était le chirurgien empirique du palais.

Un frère Rhodès était l'apothicaire du corps, fonction qui lui donnait le privilége de suivre l'empereur dans ses voyages.

L'ami de Gherardini, le P. Bodin ou Bodini, était l'apothicaire du commun et le confiturier-bouche.

Hormis le P. Bouvet et le P. Visdelou (1), qui avaient

---

(1) C'est le même qui avait été de l'ambassade de Louis XIV près le roi de Siam, et qui, pendant la traversée, enseignait le portugais à l'abbé de Choisy : « J'explique le portugais avec le P. Visdelou; M. Basset m'apprend ce que c'est que les Ordres sacrés; je regarde dans la lune avec le P. de Fontenay; je parle du pilotage avec notre enseigne Chammoreau, qui en sait beaucoup, et tout cela en passant, sans empressement, en se promenant. Et quand je me veux faire bien aise, je fais venir M. Manuel, l'un de nos missionnaires, qui a la voix fort belle, et qui sait la musique comme Lully. Vous savez si j'aime la musique, et cela ne s'oppose point au séminaire. Qu'est-ce que le Paradis, qu'une musique éternelle? » V. *Journal du voyage de Siam, fait en* 1685 *et* 1686 (par Timoléon de Choisy). Paris, 1687, in-4°.

enseigné les mathématiques au prince héritier, aucun des religieux n'était appelé à donner des leçons aux fils de l'empereur. Khang-Hi s'était réservé de les instruire lui-même et de leur faire faire en sa présence tous leurs exercices. Mais, par ordre de l'empereur, tous les missionnaires formaient des élèves et des apprentis, chacun selon son talent. C'étaient d'ordinaire de jeunes eunuques du palais. Le P. Chareton leur enseignait l'algèbre ; Belleville et Gherardini, la peinture.

Outre quatre cents livres que chacun des Jésuites, peintre ou savant, avait du roi de France, il leur était assigné par l'empereur cent vingt taëls, c'est-à-dire neuf cents francs par personne, qu'ils « touchaient au magasin du palais en riz, en viande de cochon, en bois, en charbon de terre. » Le surplus, qu'ils ne prenaient pas en nature, leur était payé comptant par les fournisseurs.

Pour eux comme pour leurs ouvriers nul jour de fête, pas même le jour de Pâques. Le frère peintre Belleville s'en fâcha, refusa de travailler les jours fériés, et témoigna plusieurs fois aux Pères qu'il voulait retourner en Europe, ce que ceux-ci n'eurent garde de lui accorder, parce que l'empereur prenait beaucoup de plaisir à ses ouvrages.

Jamais aucun des Pères ne paraissait devant l'empereur sans être appelé, à moins d'avoir quelque requête extraordinaire à présenter, auquel cas il fallait s'adresser à l'un des quatre mandarins nommés par l'empereur pour servir d'intermédiaires aux Européens. Un missionnaire avait-il reçu quelque gratification du monarque, il allait, sans être appelé, dans le lieu où

travaillaient les ouvriers, c'est-à-dire dans la cour, demandait audience et la permission de battre neuf fois de la tête devant le trône, en signe d'action de grâces; après quoi il se prosternait au milieu de cette cour, devant une grande porte faisant face au trône impérial.

Tous en général étaient censés domestiques de l'empereur, payés sur ce pied, et aucun n'aurait osé prendre d'autre titre, à l'exception du mandarin, le R. P. Grimaldi. Pour arriver à leurs fins sacrées, il leur fallait beaucoup ménager les eunuques qui approchaient la personne de l'empereur. C'était, disait-on, par le crédit de ces gens-là que les Pères, qui, de la cour, se répandaient dans les provinces de l'empire, obtenaient leurs brevets de *ta-jin*, littéralement, *grand homme*, qualification équivalant à notre titre d'*Excellence*.

Peintres européens sous Khien-Loung. 1736-1777.

Un peu plus tard, on trouve à la Chine deux Jésuites: le père Joseph Castiglione, peintre pour la mission portugaise, et le frère coadjuteur Jean Denis Attiret, peintre pour la mission française. Le premier était Italien de naissance, le second avait vu le jour à Dôle, en 1702, et s'était rendu, vers la fin de 1737, à Péking, où Castiglione l'avait devancé depuis plusieurs années. Khien-Loung, monté sur le trône en 1736, régnait alors.

Le Jésuite Castiglione, peintre favori de Khien-Loung.

Déjà Castiglione avait peint les portraits de l'empereur et des impératrices, quand le peintre français vint le rejoindre. Le premier avait embelli le collége des églises chrétiennes à Péking de deux grands tableaux, représentant, l'un Constantin sur le point de vaincre, l'autre Constantin vainqueur et triomphant. Il avait

peint aussi, sur les côtés de la salle, deux perspectives qui faisaient illusion (1). A son tour, Attiret peignit le frère de l'empereur, sa femme, quelques autres princes et princesses du sang, et plusieurs des favoris et seigneurs. Il fit plus tard un portrait en pied de l'empereur, figura en plafond, dans le palais impérial, le temple de la Gloire civile, puis exécuta quatre tableaux représentant les Saisons, et une grande peinture d'une dame à sa toilette : toutes œuvres que le P. Amiot, qui les avait vues, célèbre comme magnifiques (2). Pendant les jours de repos que lui laissait son emploi auprès de l'empereur, il allait travailler chez les grands, chez les ministres, et il enrichit de tableaux religieux, pleins d'onction et de sévérité, les églises et les maisons chrétiennes. On cite particulièrement un beau tableau de l'*Ange gardien* dont il orna la chapelle des Néophytes, dans l'église de la maison française. Enfin, il peignit plus de deux cents portraits de personnes de différents âges et de différentes nations. En résumé, deux grands ateliers particuliers se formèrent, où vinrent de la cour quelques rares élèves qui eurent pour maîtres les deux Jésuites, mais où il ne fut guère permis aux religieux d'enseigner ni de produire dans le goût européen.

Le frère Attiret, autre peintre.

« Vive l'Italie ! s'écriait avant l'arrivée de Castiglione et d'Attiret, le peintre Gherardini ; vive l'Italie pour les

Colères de Gherardini contre l'ignorance des Chinois en matière d'art.

---

(1) *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages des Chinois, par les missionnaires de Péking*, in-4°, t. VIII, p. 286.

(2) *Journal des Savants*. Juin 1771. *Extrait d'une lettre du P. Amiot*, du 1er *mars* 1769, *de Péking, contenant l'éloge du frère Attiret, et le précis de l'état de la peinture chez les Chinois.*

beaux-arts! Les Chinois se connaissent en architecture et en peinture comme moi en grec et en hébreu. Ils sont pourtant charmés d'un beau dessin, d'un paysage bien vif et bien ménagé, d'une perspective naturelle; mais pour savoir comment on s'y prend, ce n'est pas là leur affaire; ils entendent mieux comment on pèse l'argent, et comment on prépare le riz (1). »

Anecdote qui justifie Gherardini.

Un jour qu'il avait terminé une grande décoration de colonnade qui paraissait s'enfoncer dans la perspective, les Chinois, stupéfiés à première vue, crurent, de sa part, à quelque fait de magie diabolique. A peine, s'approchant de la toile, se furent-ils assurés par le toucher que c'était un trompe-l'œil sur une surface plane, qu'ils se récrièrent : « Est-il rien, disaient-ils, de plus contraire à la nature que de représenter des distances là où il n'y en a point, où il ne peut y en avoir (2)! »

---

(1) Relation de Gherardini.

(2) Cette anecdote n'est point dans la relation de Gherardini, qui a écrit de Canton et n'avait pas encore vu Péking; elle est rapportée au chapitre VIII du livre de John Barrow : *Travels in China containing descriptions and observations made in the course of a short residence at the imperial palace of Yuen-Ming-Yuen, and on a subsequent journey through the country, from Peking, to Canton*. London, Cadell, 1804, gr. in-4°.

John Barrow était attaché à l'ambassade de lord Macartney, à la Chine, en qualité d'astronome et de médecin. Il devint depuis secrétaire particulier de cet ambassadeur au cap de Bonne-Espérance. Son livre fait autorité.

Le palais d'Yuen-Ming-Yuen, celui qui a été détruit dans la dernière guerre, n'était point, comme on le sait, le palais de Péking, mais une résidence d'été de l'empereur à quelques lieues de la capitale, le Versailles chinois. Il renfermait d'immenses bâtiments, dont quelques-uns avaient été construits à l'européenne sur les dessins et sous la direction d'un missionnaire français, le P. Benoit. On trouve la description fort bien faite du palais dans la lettre citée du frère Attiret.

Placide de caractère et depuis longtemps assoupli aux caprices de la mode chinoise, Castiglione instruisit Attiret à s'oublier lui-même et à désapprendre en quelque sorte les méthodes européennes. Tout ce qu'ils exécutaient tous deux soit en portraits, soit en compositions, était personnellement ordonné par l'empereur, qui se faisait montrer les esquisses, critiquait, modifiait, bouleversait tout au gré de son humeur, sans tenir aucun compte des exigences du dessin. Il en fallait passer par ces fantaisies et ne souffler mot, car le goût du Fils du Ciel était sacré. « Ici, dit Attiret, l'empereur sait tout, ou du moins la flatterie le lui dit fort haut, et peut-être le croit-il. Toujours agit-il comme s'il en était persuadé (1). » Khien-Loung s'était opposé à l'application de la peinture à l'huile à tous les sujets, parce que ce genre contrariait ses vieilles routines. Sitôt après son arrivée à Péking, Attiret avait exécuté pour l'empereur une peinture à l'huile représentant l'*Adoration des Mages*. Khieng-Loung en avait été si charmé, qu'il l'avait fait placer dans ses petits appartements. Mais c'est par ce tableau même que les tribulations du pauvre peintre avaient commencé. L'empereur l'avait harcelé d'observations, et lui avait imposé tant de changements, qu'Attiret ne se reconnaissait plus dans son œuvre. Khien-Loung n'admettait pas les modifica-

Les peintres européens se font enlumineurs chinois pour complaire à l'empereur.

L'empereur s'oppose à l'introduction de la peinture à l'huile.

(1) *Lettre d'Attiret*, p. 48. Elle est ainsi intitulée : *Lettre du frère Attiret, de la Compagnie de Jésus, peintre au service de l'empereur de la Chine, à M. d'Assaut*. Péking, le 1er novembre 1743.

C'est la seule lettre qu'on possède en entier d'Attiret. Elle est la première du volume XXVIIe des *Lettres édifiantes*, première édition de 1749. Le P. Amiot a cité au *Journal des Savants* quelques autres lettres d'Attiret, mais seulement par extraits fort courts.

Il n'admet pas les dégradations de couleur et de perspective.

tions de couleur, les dégradations d'exécution pittoresque commandées par les distances, et suivant lui, « les imperfections de l'œil n'étaient pas une raison pour que les objets de la nature fussent représentés comme imparfaits (1). » En outre, il reprochait à l'huile son luisant et son vernis, et pour peu que les ombres fussent vigoureuses, il y voyait autant de taches.

« La détrempe, disait-il, pendant qu'Attiret travaillait à la peinture de son *Adoration,* est plus gracieuse, et elle frappe agréablement la vue, de quelque côté qu'on la regarde. Ainsi, il faut qu'après que ce tableau sera fini, le nouveau peintre peigne de la même manière que tous les autres. Pour ce qui est des portraits, il pourra les faire à l'huile. Qu'on obéisse (2). »

Aussi les deux Jésuites, habitués à peindre largement l'histoire et le portrait, finirent-ils par ne plus être occupés, les trois quarts du temps, qu'à peindre patiemment à l'huile, sur des glaces, ou à l'eau, sur la soie : — en écrans, en tentures, en paravents, en stores, en éventails, — des arbres, des fruits, des animaux, rarement des figures. Encore l'empereur exigeait-il que la représentation de la nature, vivante ou morte, eût toute la précieuse minutie des peintures d'histoire naturelle, qui comptent les poils des animaux, les écailles des poissons, les nervures des feuilles et des fleurs. Ce n'est pas tout : pour un peintre désireux de réussir à la Chine, la science du cérémonial et de l'étiquette, l'étude de mille détails de mœurs, de mille

---

(1) *John* Barrow, ch. viii.

(2) *Lettre* déjà citée du père Attiret.

petits riens qui composent l'accoutrement des personnes de tout rang, devenait de première nécessité. Ainsi, le costume des femmes, la longueur de leurs ongles, la coloration de leurs doigts diffèrent suivant les conditions. On reconnaît sur-le-champ à tel petit détail de costume, même rien qu'à la main, une grande dame d'une dame ordinaire, une dame d'une femme du commun. Il fallut savoir sur le bout du doigt toute cette espèce de blason consacré, car la peinture la plus charmante eût été impitoyablement répudiée par l'empereur, si elle n'eût rigoureusement donné à chacun ses attributs, si elle se fût méprise sur le teint de tel personnage, si elle eût mal à propos coloré ou non coloré, allongé, raccourci les ongles; si elle eût omis dans la représentation de telle femme l'étui qui les préserve. Nulle place pour l'expression des passions dans la peinture chinoise : toute femme comme il faut a une couche de blanc sur la figure, une couche de carmin sur les lèvres, et il n'est plus permis à l'incarnat de la vie d'exprimer au dehors les mouvements intérieurs. Sous la dynastie précédente, la consommation de la seule céruse et du cinabre, par les filles employées dans les palais, avait coûté jusqu'à dix millions (1) ! En vain

Triomphe du fard.

(1) Ce fait résulte des propres instructions de l'empereur Khang-Hi à ses fils, consignées aux *Mémoires touchant les Chinois*, t. IX, p. 226.

L'usage du fard est si accrédité à la Chine qu'on y accoutume même des enfants de trois ou quatre ans. Le blanc, en particulier, est si éblouissant qu'on peut distinguer de cent pas la figure qui en est couverte. *Voyage de l'ambassade de la Compagnie des Indes orientales hollandaises vers l'empereur de la Chine, en 1794 et 1795, tiré du journal d'André Everard van Braam-Houckgeest, chef de la direction de cette Compagnie, et second dans l'ambassade, publié par Moreau de Saint-Méry*. Paris, an V (1797), t. II, p. 105.

avait-on essayé de la diminuer : la fureur de la mode avait été plus forte que les lois somptuaires. Voilà ce que nos peintres européens ignoraient et ce que les Chinois leur apprirent, avec une foule d'autres minuties antipittoresques, qui seules pouvaient assurer le succès du pinceau. D'artiste il fallait forcément devenir ouvrier. Attiret en vint d'ailleurs à se voir tellement vaincu de besogne, que n'y pouvant suffire malgré tout son courage, il se borna à composer les sujets et à peindre de sa main les carnations. Il distribuait le reste du travail aux peintres chinois dont il dirigeait l'industrie; puis il revoyait le tout, ranimant leurs petites œuvres de ces touches qui donnent la vie, comme brille le ver luisant caché dans l'herbe morte de l'automne.

Bontés de l'empereur Khien-Loung pour les Jésuites peintres.

L'empereur Khien-Loung eut « toujours des bontés distinguées pour Castiglione et pour Attiret. Tous les jours, et souvent plus d'une fois, il venait les voir peindre, s'entretenait avec eux très-familièrement, avait toujours quelque chose de gracieux à leur dire, leur envoyait fréquemment des plats de sa table, et faisait ostensiblement grand cas de leur personne, plus encore à cause de leur modestie et de leur rare vertu qu'à cause de leur talent et de leur attention continuelle à se plier à ses goûts et à ses désirs (1). » Mais cette grâce impériale, les bons religieux la payaient cher. On leur donnait pour atelier, au palais, une espèce de salle isolée, au rez-de-chaussée, entre cour et jardin, exposée à toutes les incommodités des saisons, comme tous les appartements chinois, où les

(1) *Mémoires concernant les Chinois, etc.*, t. II, p. 434.

recherches du confortable européen sont inconnues. Dévorés de chaleur dans l'été, ils souffraient, dans l'hiver, du froid le plus piquant, n'ayant d'autre feu qu'un petit réchaud sur lequel ils mettaient leurs godets pour empêcher la glu et les couleurs de geler (1). Il est vrai que, dans ses visites d'été, l'empereur, devant qui l'on ne devait rien faire qu'à genoux, leur permettait, par grâce singulière, de s'asseoir, et les invitait à ôter leur bonnet quand il faisait trop chaud (2). Mais la présence du prince, comptée par un Chinois pour la suprême récompense et la souveraine félicité, était à peu près toute la paye que le P. Attiret recevait de ses travaux, si l'on en excepte quelques petits présents en soie ou autres objets de peu de prix, et qui encore venaient rarement (3). « Aussi, ajoutait-il, n'est-ce pas ce qui m'a amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Être à la chaîne d'un soleil à l'autre ; avoir à peine les dimanches et les fêtes pour prier Dieu ; ne peindre presque rien de son goût et de son génie ; avoir mille autres embarras qu'il serait trop long d'expliquer ; tout cela me ferait bien vite reprendre le chemin de l'Europe, si je ne croyais mon pinceau utile pour le bien de la religion, et pour rendre l'empereur favorable aux missionnaires qui la prêchent, et si je ne voyais le Paradis au bout de mes peines et de mes travaux. C'est là l'unique attrait qui me retient ici, aussi bien que tous les autres Européens qui sont au service de l'empereur (4). » Les arts,

---

(1) Les Chinois se servent de glu au lieu de gomme.

(2) *Lettre d'Amiot.*

(3) *Lettre du frère Attiret*, p. 45.

(4) *Idem, ibid.*

sauvés jadis par le luxe des temples; les lettres, sauvées par l'érudition des cloîtres, essayaient sur ce coin de terre de rendre à la religion ce qu'ils en avaient reçu.

Khang-Hi protége les missionnaires.

Ce zèle sacré eut malheureusement l'occasion de s'exercer sous l'empereur alors régnant. Tandis que son aïeul, le célèbre Khang-Hi, avait souffert les prédications publiques de l'Évangile dans toute l'étendue de l'empire, et que les missionnaires de tout ordre et de tout pays, parcourant les provinces, avaient fait librement des conversions; tandis qu'il avait poussé la bienveillance jusqu'à composer lui-même une inscription pour la maison centrale des missions, Young-Tching, fils et successeur de Khang-Hi, chassa des provinces tous les missionnaires, confisqua leurs églises, et ne souffrit plus d'Européens que dans la capitale et à Canton, comme gens utiles à l'État pour les mathématiques, les sciences et les arts. Khien-Loung, fils de Young-Tching, maintint les choses sur le même pied. On pensera tout ce qu'on voudra des disciples de saint Ignace, perdus dans l'ordre politique par l'absolutisme théocratique et par les doctrines fanatiques de quelques-uns d'entre eux; dans l'ordre moral, par leur dévotion aisée et leurs restrictions mentales. On renouvellera, sans les épuiser, de longs débats sur la légitimité de leur but et de leurs moyens; mais on sera d'accord sur la grandeur de leur œuvre, qui, au vieux monde comme au nouveau, a fait de la Compagnie de Jésus le premier corps de l'Église, et lui a assigné une place si haute dans l'État et dans l'enseignement. Qui pourrait se défendre du frisson en suivant les malheureux mission-

Son successeur Young-Tching les persécute.

Khien-Loung successeur de Young-Tching maintient le *statu quo*.

naires (les Jésuites n'étaient pas, il est vrai, le seul ordre qui en fournît) dans les héroïques sacrifices qu'ils s'imposaient pour la foi, et qui se terminaient toujours par des humiliations, souvent par des persécutions, quelquefois par le martyre? Khien-Loung laissa mettre à mort cinq missionnaires espagnols de l'ordre de Saint-Dominique, et l'un de leurs catéchistes, qui avaient été saisis dans le Fo-Kien, contrevenant à la loi en prêchant l'Évangile dans cette province. Parmi les victimes était un évêque de Mauricastre. En vain, malgré la défense expresse de parler d'affaires à l'empereur sans être interrogé par lui, Castiglione profita courageusement d'une visite que lui faisait ce prince dans son atelier, pour se jeter à ses pieds et implorer la grâce des condamnés; à cette demande, l'empereur avait changé de couleur sans rien répondre. Le Frère, pensant n'avoir point été entendu, avait répété de nouveau ce qu'il venait de dire, et Khien-Loung lui avait imposé silence. En vain, une autre fois encore, le vénérable Castiglione plaça quelques paroles en faveur de la religion désolée, le prince se borna à lui répondre sèchement : « Hoa-pa! » Peins donc (1)!

Castiglione le peintre demande la grâce de missionnaires chrétiens qu'on s'apprête à exécuter.

Le Jésuite ne fut pas pour cela disgracié, et Khien-Loung continua de l'approcher de sa personne. C'était l'usage que tout Européen reçût un nom chinois; au

---

(1) *Hoa*, peins. *Pa* est une interjection qui équivaut à un juron d'impatience : *peins et tais-toi!*

Relation d'une persécution contre la religion chrétienne à la Chine, en 1746, t. XXVII des *Lettres édifiantes*, pp. 384-389. — Cf. *Histoire générale de la Chine*, traduite du *Tong-Kien-Kang-Mou*, par le Pe de Mailla, t. XI, p. 525.

nom de Castiglione avait été substitué celui de *Lang-Che-Ning*, c'est-à-dire *Lang vie tranquille,* comme nous l'avons dit plus haut (1), et dans ses moments de gaieté, l'empereur s'amusait à plaisanter la quiétude du bon religieux. On trouve dans la *Vraie chronique du règne de l'empereur Chuen* (2), nom posthume de l'empereur Khien-Loung (3), qu'un jour Lang-Che-Ning fut mandé par l'empereur au moment où ce prince était entouré de tout son harem, composé d'une cinquantaine de femmes. Les femmes étaient belles et le diable est fin; mais le discret Castiglione détournait la tête, et Khien-Loung fit de vains efforts pour attirer ses regards vers le séduisant spectacle. Le lendemain, l'empereur assemble ses huit premières favorites et mande encore le peintre : « Voyons, Che-Ning, lui dit-il, laquelle trouves-tu la plus belle? — Les femmes du Fils du Ciel sont toutes également belles, répondit le religieux sans détourner la tête. — Regarde, regarde; tu me feras le portrait de celle que tu aimeras le mieux. — Qui oserait choisir après le choix de l'empereur? — Eh quoi! s'écria Khien-Loung, qui n'en pouvait tirer rien de plus, parmi celles d'hier en aurais-tu trouvé qui fussent mieux à ton goût? — Je ne les ai point regardées.

Le peintre pudique.

(1) *Lang* est un nom propre purement chinois qu'on ne peut pas plus traduire que la plupart des noms propres européens. C'est probablement le nom chinois que s'était donné Castiglione, à l'exemple de ses confrères.

(2) *Kao-tsou-Chuen-Houang-ti-che-lou.*

(3) Tout souverain, tout grand personnage de la Chine, reçoit, après sa mort, un nom d'apothéose, surnom qui, le plus souvent, est l'expression résumée des qualités qui l'ont distingué de son vivant. *Chuen* signifie *pur, sincère.*

— Eh bien! que faisais-tu donc quand tu clignais de l'œil de côté? — Je comptais les carreaux en porcelaine du palais de Sa Majesté. — Alors, combien y en a-t-il? — Tant. » Là-dessus, l'empereur fait compter les carreaux par des eunuques. Le Jésuite avait dit juste. Les femmes, relevant le pan de leurs robes de brocart et se balançant, comme des fleurs de lotus, sur leurs petits pieds brisés, se retirèrent en riant.

Fête impériale en l'honneur de religieux peintres accomplissant leur 70e année.

Nous avons parlé plus haut des honneurs que Khien-Loung fit rendre au chaste vieillard quand il eut atteint sa soixante-dixième année, et l'on a vu les vers qu'il fit à sa louange après sa mort. La fête du septuagénaire fut renouvelée avec non moins de solennité le 21 septembre 1777, en l'honneur d'un Jésuite allemand, Ignace Sickelbarth, que l'empereur occupait aussi à peindre, et qui, le jour même, accomplissait sa soixante-dixième année (1).

Mort d'Attiret.

Pour Attiret, qui mourut à Péking le 8 décembre 1768, quelques mois après Castiglione, il n'avait pas atteint plus de soixante-six ans, et je ne sache pas qu'il ait, comme son ami, exercé la verve poétique de Khien-Loung; mais, dans tous les temps, il avait continué d'être traité par l'empereur aussi bien qu'un étranger pouvait l'être d'un prince qui se croyait le seul souverain au monde et était élevé à n'être sensible à rien (2). Quand l'orgueil est arrivé à cette puissance, il tourne à la bienveillance : aussi Khien-Loung

---

(1) *Mémoires concernant les Chinois. Extrait d'une lettre de Péking, du 20 août* 1777, t. VIII, p. 283.

(2) *Lettre d'Attiret;* aux Lettres édifiantes.

alla-t-il jusqu'à créer Attiret mandarin. Un jour (c'était le 29 juillet 1754), le missionnaire entrait à la cour comme à l'ordinaire pour se rendre à son atelier, quand un des grands alla au-devant lui et lui annonça cette insigne faveur. Le bon religieux ne put se soumettre à une telle élévation, incompatible à ses yeux avec la position modeste qu'il occupait dans son ordre; comme on insistait pour qu'il acceptât au moins le traitement du mandarinat, il s'obstina dans son refus, et c'est à grand'peine qu'il réussit à le faire agréer à l'empereur sans s'aliéner sa bienveillance. Quand le pauvre peintre, à bout de forces et consumé de travaux, passa dans un monde meilleur, l'empereur voulut aider aux frais de ses obsèques, et fit compter pour cette destination deux cents taëls, quinze cents livres d'alors, environ dix-huit cents francs de nos jours. De son côté, le frère de l'empereur envoya son fils aîné pour s'informer du jour de la cérémonie, et, ce jour venu, il chargea l'un de ses principaux eunuques d'aller pleurer sur le cercueil, comme ces pleureuses exercées que les anciens Romains louaient pour assister aux funérailles, et dont l'usage s'est conservé jusqu'à nous.

Honneurs qui lui sont rendus.

Années laborieuses des peintres européens.

Les années les plus laborieuses des peintres missionnaires ont été de 1753 à 1760, époque brillante du règne de Khien-Loung. C'est alors que, pour ainsi dire, chaque mois était marqué par la soumission, conquise ou volontaire, de quelque province rebelle, et que, de succès en succès, les limites de la domination tartaro-chinoise furent portées jusqu'aux extrémités de la Boukharie et aux confins de l'Hindoustan. L'empereur voulant que la mémoire de ces événemens fût

perpétuée par la peinture, tous les missionnaires artistes avaient été employés à ce grand travail : Castiglione et Attiret d'abord; puis le Romain Jean-Jacques Damascenus, Augustin réformé, et le Jésuite Sickelbarth, avaient été rejoindre les deux premiers à la Chine. Afin de donner plus d'exactitude aux figures et aux costumes, l'empereur faisait venir des deux bouts de l'empire, aussi vaste que l'Europe entière, vainqueurs et vaincus, même les prisonniers voués à la corde, au glaive ou à la scie du bourreau. Satisfaisant d'abord à sa politique en les interrogeant, il ordonnait ensuite de tirer leur portrait, et les renvoyait le plus souvent dans la même journée. Tout cela s'exécutait d'ordinaire avec une telle précipitation, que les peintres avaient à peine eu deux heures pour jeter sur la toile un portrait en pied, dont l'exécution un peu passable eût demandé deux ou trois jours, et que chacun d'eux avait pour sa part quatre ou cinq portraits à expédier d'un soleil à l'autre. Tous ces croquis ainsi faits à la course se mettaient en magasin pour en être tirés quand viendrait le moment de les faire entrer dans des tableaux (1). Quelle place de pareils procédés pouvaient-ils laisser à l'art véritable? De tous ces travaux imparfaits résultèrent seize grandes aquarelles, dont les missionnaires envoyèrent en France des copies au frère de madame de Pompadour, le marquis de Marigny, intendant des beaux-arts, pour être gravés au

Magasins de portraits à la minute.

Quels ont été les résultats des grands travaux des peintres européens.

(1) *Journal des Savants*, juin 1771. *Extrait d'une lettre du P. Amiot, du 1er mars 1769, de Péking, contenant l'éloge du frère Attiret et le précis de l'état de la peinture chez les Chinois.*

burin, genre que les Chinois n'ont jamais pratiqué (1). Cet envoi et l'exécution des gravures à Paris firent assez de sensation, à cette époque, pour que les *Mémoires secrets* de Bachaumont en aient parlé (2).

Seize dessins historiques envoyés en France pour être gravés.

M. de Marigny commit la direction générale des gravures à son ami Cochin le fils, secrétaire historiographe de l'Académie de peinture, avec lequel il avait fait un voyage d'Italie. Celui-ci retoucha les dessins, et fit exécuter seize estampes par huit graveurs : le Bas, Jacques Aliamet (3), Nicolas de Launay, Née (4), Prévost, Choffard, Louis-Joseph Masquelier (5) et Augustin de Saint-Aubin. Malheureusement ces planches traduisaient trop fidèlement, d'une part, les dessins chinois pour être bien séduisantes à des yeux européens, et pas assez fidèlement, d'une autre part, les dessins primitifs pour plaire entièrement à des Chi-

---

(1) Le décret d'envoi promulgué par Khien-Loung est du 13 juillet 1765.

(2) T. III, p. 304.

(3) Jacques Aliamet, de l'Académie, né à Abbeville en 1728, mort à Paris en 1788. Il avait un frère cadet, nommé François Germain, qui a beaucoup gravé à Londres pour Boydell. Tous deux étaient élèves de le Bas.

(4) Denis Née, né à Paris vers 1732, mort en 1818, a beaucoup travaillé avec Masquelier aux tableaux de la Suisse. Il a gravé également d'assez jolies vignettes, d'après Marillier, pour les Fables de Dorat. Il savait tout ce qui s'apprend.

(5) Louis-Joseph Masquelier, né à Cisoing, près de Lille, le 21 février 1741, mort le 26 février 1811. Il a été fort occupé à traduire des vignettes et des fleurons de Marillier pour Dorat. Son œuvre est très-considérable. Son fils a gravé avec beaucoup de talent et de goût les portraits de mesdames de Sévigné et de Grignan, pour l'édition des Lettres de la marquise publiée par Monmerqué.

nois. Le concours de pareils talents eût été plus heureux dans d'autres conditions.

De l'école de gravure chargée de reproduire les dessins chinois.

Ce n'est pas, il faut le reconnaître, que l'école de gravure du temps de Louis XV ne fût déjà une école de décadence. La gravure est un satellite de la peinture, et ne saurait à elle seule soutenir la dignité de l'art quand sa directrice s'en écarte. Mais si elle avait alors perdu la sévérité, le sentiment élevé de dessin, le caractère simple et solennel des grands maîtres du siècle précédent, elle eut du moins les qualités en même temps qu'elle avait les défauts de l'école de peinture qu'elle était appelée à traduire : elle eut aisance, facilité, couleur, souplesse élégante. Il n'est pas commun, de nos jours surtout, de voir les hommes qui manient le burin se servir avec facilité du crayon, et composer avec agrément. Le Bas, un des graveurs des seize planches, était dans l'exception (1). Talent plein de liberté, il composait, tout en se jouant, des croquis assez indifférents au point de vue du dessin, mais spirituels et amusants. Son atelier, dont la réputation était universelle, s'ouvrit à toutes les espérances de l'art, et ce fut lui qui forma entre autres Ficquet, le

(1) Jaçques-Philippe le Bas, dessinateur et graveur, élève de Hérisset, fut de l'Académie de peinture et de sculpture, et graveur du Cabinet du roi, sous Louis XVI. Né à Paris, dans la Cité, le 8 juillet 1707, fils d'un maître perruquier, dont il était très-fier, et d'Étiennette le Cocq, dont il était plus fier encore, il mourut le 4 avril 1763. Il a exécuté pour le Recueil chinois quatre planches, qui portent les dates de 1769, 1770, 1771, 1774. On a son portrait par Gaucher, en tête de son œuvre. On en a un autre par Cathelin, d'après Cochin. Joullain a joint au premier volume de l'exemplaire de l'œuvre de le Bas, qui est au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale, une notice encore demeurée manuscrite, et qui mériterait d'être imprimée.

graveur de portraits à tailles imperceptibles (1), Nicolas de Launay, le Mire (2), de Ghendt, le Gouaz, Helman, Née, Laurent, Cathelin, Gaucher, le comte de Caylus (3), qui mania la pointe avec adresse; Eisen, qui se consacra à l'illustration des livres, et devint si célèbre par ses Contes de la Fontaine des fermiers généraux (4); et ce charmant Moreau le

---

(1) Étienne Ficquet, né à Paris, en 1731, mort en 1794, eut pour maître Schmidt, de Berlin, et le Bas. Tout le monde connaît ses petits portraits, qui pour la plupart sont des chefs-d'œuvre. Ce Ficquet, un des plus singuliers rêveurs, des plus originaux de son temps, et grand ivrogne, comme le fut, de nos jours, Girardet, qui gravait aussi très-finement, ne pouvait travailler qu'en compagnie de joyeux compagnons, et son burin emmanché dans un bouchon. Il lui est arrivé plusieurs fois, quand une planche était terminée, de la biffer de deux coups de burin et de la recommencer. C'est ce qu'il fit pour son portrait de la marquise de Maintenon, au grand désespoir des dames de Saint-Cyr, qui attendaient cette planche comme le Messie.

(2) Noël le Mire, né à Rouen en 1724, mort à Paris en 1801; burin doux, précieux, agréable, mais quelquefois un peu froid. Il a dessiné et gravé contre le partage de la Pologne une pièce qu'il a intitulée *le Gâteau des rois*. Cette pièce, qui n'est signée que de l'anagramme de l'artiste : *Erimel*, a été supprimée par la police, et est devenue fort rare. C'est son chef-d'œuvre. On a de lui quelques grandes planches, des vignettes surtout, et d'assez jolis portraits. Les bonnes épreuves de ses vignettes d'après Eisen pour le *Temple de Gnide*, édition de Didot le jeune, an III, sont charmantes.

(3) Anne-Claude-Philippe de Tubières, de Grimoard, de Pestels, de Lévy, comte de Caylus, né à Paris, le 31 octobre 1702, reçu, en 1731, amateur honoraire à l'Académie de peinture, et en 1742, membre de celle des inscriptions et belles-lettres, mort le 5 septembre 1765. Antiquaire infatigable qui prenait partout, écrivain de romans et de facéties, éditeur de recueils de numismatique et de peintures antiques, il partagea sa vie entre la peinture, la sculpture, la musique, surtout la gravure et les recherches scientifiques. N'eût-il fait, dans sa longue carrière, que mettre les arts à la mode dans les classes élevées, il mériterait l'estime où se soutient son nom.

(4) Charles Eisen (on prononçait Esin), dessinateur, a peu travaillé avec le Bas, qui lui a seulement enseigné le maniement de la pointe.

jeune, dessinateur et graveur, si véritablement artiste, qui embellit de vignettes les classiques du grand siècle, travailla avec tous les génies littéraires de son temps, et restera comme un type d'imagination, de goût, d'élégance et de fécondité (1). C'est de le Bas également que reçurent leçon les Anglais Robert Strange et William Ryland, dont les estampes font l'ornement de tous les cabinets de l'Europe (2), et le Suédois Rehn,

---

Né à Paris, en 1711, fils et élève de François Eisen, peintre de genre, né à Bruxelles, il s'est exclusivement adonné aux *illustrations* de livres. Ses dessins, exécutés à la mine de plomb, relevée d'un peu de sanguine, sont maniérés et d'un effet parfois incertain, mais remplis d'esprit et de grâce, et d'une finesse dont la gravure est loin d'avoir donné une idée bien complète. Ainsi, je possède le dessin de la vignette représentant Jean de la Fontaine caressé par les Grâces; la gravure qu'en a donnée Nicolas de Launay ne supporte pas la comparaison avec l'original. Outre ses figures pour les Contes de maître Jean, publiés par les fermiers généraux, il a dessiné, pour les Baisers de Dorat, des culs-de-lampe et des vignettes qui ont fait vendre le livre, comme les fleurons de Marillier avaient fait la fortune des Fables du même auteur.

(1) Jean-Michel Moreau, dit le Jeune, élève de le Lorrain et de le Bas, né à Paris, en 1741, mort le 30 novembre 1814, laissant une fille, mariée à Carle Vernet, a été dessinateur des Menus-Plaisirs et du Cabinet du roi. Génie riche et fertile, il a produit plus de deux mille compositions, et en traitant les mêmes sujets, jamais il ne s'est répété. Qui ne connait ses deux suites pour Molière, ses deux suites pour Voltaire, ses suites pour J. J. Rousseau, pour l'Histoire de France, pour Psyché, pour le Nouveau Testament, ses grandes planches du Sacre de Louis XVI et des fêtes du mariage, et ses délicieuses eaux-fortes pour les chansons de la Borde? Cet homme si fécond était toujours prêt au plaisir, et sa pointe glissait trop volontiers de lestes images dans des planches qui le comportaient le moins. Qu'on jette par exemple un coup d'œil sur les verrières de la cathédrale de Reims dans son Sacre de Louis XVI. Il était trop de son temps.

(2) Robert Strange, né en 1725, dans l'une des îles Orcades, mort à Londres en 1795, est très-connu par ses portraits de Charles Ier et d'Henriette de France, d'après Van Dyck, et par sa Vénus et sa

artiste spirituel, qui composait avec beaucoup d'adresse, se livra particulièrement à l'architecture, et devint surintendant des bâtiments de la couronne, en Suède, où ses talents sont encore estimés. Les Laurent Cars, les Tardieu, les Dupuis, les Surrugue, les Flipart, les de Launay, les Cochin, les Lépicié, les Claude Duflos, les Saint-Aubin, les Duclos, les Massard père, qui brillaient à cette époque, n'étaient point des talents méprisables. Si Cars partage aujourd'hui le discrédit dans lequel est tombé le dessin sans nature de le Moyne, au service duquel il avait mis son burin, il n'en est pas moins, en tant que graveur, le plus habile homme dans le grand genre après Gérard Édelinck, après Drevet et ce Gérard Audran, qui sut prêter à la reproduction des batailles d'Alexandre par le Brun le caractère et le style dont elles étaient dépourvues. Les Watteau, les Chardin, les Boucher, les Lancret, les Greuze, furent rendus avec l'aisance la plus merveilleuse par les graveurs d'alors, et Laurent Cars est à leur tête. Il est vrai que plus d'un burin de cette époque trouva à s'exercer d'une façon élevée dans les recueils d'anciens maîtres qui furent entrepris à l'instar

---

Danaé, d'après le Titien, par ses gravures de Saint Jérôme, de la Fortune et de la Cléopâtre. Beaucoup de goût, de douceur et d'harmonie constituent son talent.

Quant à William-Wynne Ryland, né à Londres, en 1729, élève de Roubilliac pour le dessin, de Ravenet et de le Bas pour la gravure, il débuta dans les arts avec éclat ; il fit ensuite d'heureuses spéculations, et fut insensiblement conduit par la passion du jeu, d'abord au suicide, puis à l'échafaud, le 29 août 1783. Dans son œuvre, qui est très-considérable, il a touché à tous les genres ; il a gravé le portrait et l'histoire au burin et au pointillé, d'après Van Dyck, Ramsay, Cats, Angelica Kauffmann, Piètre de Cortone, Mortimer, Cipriani, etc.

de la collection du *Cabinet du roi;* mais le ver avait touché le fruit, et sous le style transpirait trop souvent, comme nous le disions plus haut, un sentiment de décadence, je ne sais quelles mièvreries de la coquette et pimpante école du joli. Néanmoins, la plupart des planches gravées par le Bas, d'après Teniers et Joseph Vernet, sont ce qu'elles devaient être. Il en est de même de la Vénus Anadyomène, d'après le Titien, et du Jupiter et Léda, d'après Paul Véronèse, gravés par Saint-Aubin. Nicolas de Launay, burin précieux sans sécheresse, moelleux sans mollesse, souple, brillant, s'est essayé dans tous les genres : l'histoire, le portrait, le paysage, l'estampe de genre et la vignette. Il a tiré tout le parti qu'il était possible de tirer des fantaisies spirituelles et légères des Aubry, des Baudouin, des Fragonard; et le jour où il s'attaqua à l'un des grands maîtres de l'art, à Rubens, il retrouva dans le faire plus de sérieux et de sévérité. Entre tous les graveurs de ce temps-là, Choffard, qui avec de Launay prit part à la gravure des batailles de Khien-Loung, n'était pas le moins distingué. Il avait une de ces pointes spirituelles et faciles qui se prêtent à tout; volontiers il traitait la grande planche, plus volontiers encore il s'écourtait aux proportions microscopiques de la vignette ou des fleurons qu'il composait lui-même à ravir, soit pour les Contes de la Fontaine illustrés par Eisen, soit pour l'Histoire de la maison de Bourbon ou pour les Métamorphoses d'Ovide. Saint-Aubin, qui s'était également associé aux graveurs des conquêtes chinoises, fut aussi l'un des maîtres de ce paradis du petit. Il le fut surtout comme dessinateur de por-

traits et de scènes d'intérieur, dont il fit un trop petit nombre. On a, d'après son dessin, par son élève Duclos, un vrai chef-d'œuvre : « Le premier concert de Gluck chez la princesse de Soubise. » C'est un bouquet. Je le préfère même au Sacre de Louis XVI, par Moreau le jeune, tout spirituel de composition et de pointe que soit ce dernier morceau. Il y a dans le Concert moins d'élégance peut-être, mais plus de naturel, avec autant de bonheur de composition.

Quel a été le sort des gravures exécutées sur les dessins chinois.

En résumé, le curieux recueil des hauts faits de Khien-Loung donne assez bien l'idée du système chinois en peinture. Les estampes ne furent entièrement terminées qu'en 1774, et les cuivres furent envoyés à Péking avec un tirage de cent exemplaires. Mais le tout périt dans la traversée. On n'en avait réservé qu'un petit nombre de copies pour la famille royale et la bibliothèque du roi, ce qui a rendu la suite d'une grande rareté. L'une des planches les plus intéressantes, la dernière, gravée par de Launay, représente une fête triomphale de Khien-Loung, et donne le portrait de ce prince. Cochin, dans ses retouches, avait trop diminué la tête, ce qui eût fort choqué à Péking, où, comme on le verra plus loin, la dimension de la tête de l'empereur est réglée par une étiquette spéciale (1).

---

(1) Le Recueil de la Bibliothèque porte ce titre : *Conquêtes de Kien-Loung, empereur de la Chine, remportées dans le royaume de Chanagar et les pays mahométans voisins, gravées par ordre du roi sur les dessins donnés par l'empereur en* 1765.

L'édition originale est du plus grand *in-folio*. On en a une réduction.

Dans son article de la *Biographie universelle* sur Khang-Hi, M. Abel Rémusat fait remonter l'envoi des dessins au règne de ce prince, qu'il

CHAPITRE III.

Défense de créer une école publique de dessin.

Soit politique, soit orgueil et défiance de ce qui était étranger, Khien-Loung et ses ministres avaient refusé à Castiglione la liberté d'ouvrir une école publique de dessin, de peur, disaient-ils, que la passion de la peinture ne devînt assez générale pour préjudicier aux travaux utiles (1). Grâce aux préjugés et à l'insouciance publique, il en avait été de même dans tous les temps, et jamais, ni à Nanking, ni à Péking, il n'y eut des Académies ou Écoles nationales chargées de maintenir le niveau des arts du dessin. Un principe aussi absolu que l'unité dans le gouvernement, c'est l'individualité pour toute chose d'art, d'industrie, de commerce, d'agriculture, de science pratique. L'État n'y intervient ni de près ni de loin. Il ne se préoccupe, en dehors de l'application des lois, que des belles-lettres et

---

dit avoir été lié avec Louis XIV : « C'est, dit-il, à cette liaison de deux princes dignes d'être amis, qu'on doit ces gravures qui furent faites en France sur des dessins venus de la Chine et renvoyés ensuite à l'empereur : elles représentent les batailles de Khang-Hi contre Galdan. On y voit les Olet mis en fuite et poursuivis par les troupes impériales, et l'on remarque qu'au nombre des morts ou des blessés il n'y a pas un seul Chinois. » Voilà des détails incroyables sous une pareille plume. Louis XIV était mort depuis cinquante ans quand les dessins furent envoyés en France. Ajoutons que ce prince n'a entretenu aucune correspondance directe d'amitié avec Khang-Hi; si cet empereur eût reçu du roi des communications officielles, il n'eût pas manqué, suivant le préjugé de l'orgueil chinois, de le regarder comme un vassal payant l'hommage lige.

(1) *John* Barrow, ch. vii.

Point d'associations particulières.

de leur Académie impériale. L'association n'étant pas plus dans les mœurs des particuliers que dans le système de gouvernement, il ne s'est non plus formé aucune société particulière de beaux-arts dont les adeptes aient pu s'aider mutuellement et s'encourager au progrès. Tout succès est donc le résultat d'efforts individuels toujours imprévus. Un grand artiste, un artisan de premier ordre, vient-il à se produire à force de génie, l'art ou l'industrie s'illumine tout à coup de chefs-d'œuvre. L'artiste a-t-il disparu, l'on retombe à plat dans l'obscurité de la veille.

Après de nombreuses vicissitudes, la peinture reprit quelque fécondité sous l'empereur Khang-Hi; mais sous Khien-Loung, il ne resta que des boites à couleur, il n'y eut plus d'artistes, et les peintres missionnaires européens furent à peu près les seuls, au Céleste Empire, qui gardèrent quelque sentiment de l'art. A l'idée avait succédé la copie; à l'invention, le savoir-faire; à la composition, la contrefaçon et le calque. En effet, dès l'époque où florissaient Belleville et Gherardini, le système de peinture à la Chine était depuis longues années une espèce de jeu de patience. Au moyen de morceaux choisis des maîtres, on s'était composé des cours de dessin gravés sur bois, quelquefois enluminés, qui fournissaient des modèles de toute chose vivante ou matérielle, sorte d'encyclopédies d'art pratique pleines de recettes pour avoir du génie. Un de ces livres les plus répandus datait de 1681, et avait été adroitement compilé, en un grand nombre de volumes ou cahiers, par un nommé Li-La-Ong-Sien. Tels volumes étaient consacrés aux modèles d'hommes, de

On fait de l'art à l'emporte-pièce et en morceaux de rapport.

quadrupèdes, d'oiseaux et de poissons en mille attitudes diverses; tels aux dessins de paysages d'ensemble, ou décomposés à l'infini : montagnes et rochers, cours d'eau et cascades; jardins, massifs d'arbres ou arbres séparés. Un autre donnait des plantes, des feuilles, des fleurs et des fruits; d'autres, des maisons et des murs, des pagodes et des temples, des tours et des murailles de ville, des jonques et des bateaux; des armes et des meubles, des instruments, des outils, des éventails, des écrans, etc., etc. Tout cela était gradué et de différentes dimensions, pour être plus aisément appliqué suivant les besoins du peu de perspective en usage. A ces livres venaient se joindre des livres d'histoire naturelle, d'iconographie, d'architecture publique et d'architecture domestique, d'agriculture et de voyages dans les provinces, et des recueils d'antiquités, tels que ceux que nous citions plus haut. Alors on découpait à l'emporte-pièce des cartons sur ces modèles en manière de patrons et de calques; on en traçait les contours; on plaçait ici une montagne n° 1; là une cascade n° 3; plus loin une pagode de tel numéro : ici et là des animaux et des hommes de telle série. On enluminait cette mosaïque, et le tour était fait. Parfois on brouillait les cartes pour produire des effets analogues à ceux du kaléidoscope, et l'on obtenait des résultats plus ou moins piquants. Bien entendu, tout avait la même physionomie, comme on peut en juger par les peintures sur laque, sur papier, sur soie, sur porcelaine. La seule différence qui pût se manifester était le plus ou moins d'habileté dans la coloration. Il surgissait bien encore, à de longs intervalles, quelques ar-

tistes arriérés qui se permettaient une apparence d'invention : mais c'étaient les *raræ aves* dont l'exemple n'était pas contagieux.

Les arts du dessin regardés comme une des branches de la calligraphie.

La vérité est que la peinture (et cette opinion a dû influer sur ses destinées) n'a guère été considérée dans tous les temps, au Céleste Empire, que comme un art manuel bien inférieur à l'étude des lettres, bien au-dessous d'aucun exercice de l'esprit, comme si ce n'était pas aussi l'un des exercices de l'esprit. On n'y voyait en résumé qu'une des branches de la calligraphie, classée avec l'art de tirer de l'arc, avec l'équitation, avec le jeu des échecs, avec l'arithmétique, qui, chez les Chinois, est, comme toutes les branches des mathématiques, dans une réelle enfance; en un mot, elle était reléguée au nombre des arts polis, rentrant dans le simple domaine de l'adresse et de l'habileté. Il y a mieux, l'art de représenter la nature vient après l'art de teindre la soie, source de richesse dans le Céleste Empire, et l'un des moyens d'assurer les commodités de la vie matérielle, première préoccupation du Chinois. C'est dans ce but qu'il s'évertue aux procédés industriels les plus raffinés : l'art et la gloire ne sont que des considérations secondaires. Abel Rémusat a eu raison de dire que le luxe européen est d'origine asiatique et surtout chinoise (1).

Peintres anciens.

Ce n'est guère que plusieurs siècles après notre ère que les écrivains de la Chine commencent à fournir des détails sur les peintres. En cherchant bien cependant, on retrouve dans les annales de Sse-Ma-Tsien le sou-

---

(1) Voyez *Journal asiatique*, t. Ier, 1822, p. 136 et suivantes.

venir d'un roi de Tsin (1), qui régnait 600 ans avant l'ère chrétienne, et qui avait un goût très-vif pour la peinture. C'est ce prince extravagant qui avait coutume de lancer, du haut d'une tour, avec un arc, des projectiles aux passants, pour se donner le plaisir de les voir fuir devant ses coups. C'est le même encore qui faisait mourir ses ministres quand ils lui avaient déplu, et qui tua de sa main son cuisinier parce qu'il lui avait servi un pied d'ours mal cuit. Ce Néron chinois écrasait le Tsin d'impôts, mais c'était pour payer des artistes et pour embellir de peintures les murs de ses palais (2). Les notions ne vont pas plus loin, et l'on n'a rien sur les pinceaux habiles qui pullulaient alors et qu'il employait à profusion.

Histoire légendaire de la peinture en Chine.

Presque partout, dans les récits sur les peintres, on voit la légende côtoyer l'histoire, presque partout se reproduire ces *ana* des beaux-arts qu'il est curieux de retrouver, presque identiques, dans leur minutie, chez les peuples les plus divers, et qui rappellent les raisins de Zeuxis, le rideau de Parrhasius, les dessins au trait de Protogène et d'Apelles, la mouche d'Holbein et celle de Quintin Metzis. Ainsi, le livre des « Perles de l'histoire (3), » compilation du règne de Khang-Hi, nous a conservé des anecdotes de ce genre associées à plusieurs des noms les plus illus-

---

(1) Le royaume de *Tsin* comprenait la province de *Chan-si* et le territoire méridional du *Pe-tche-li*.

Le roi en question se nommait *Ling-Koung*.

(2) Voyez le *Tchao-chi-kou-eul*, ou « l'Orphelin de la Chine », traduit par M. Stanislas Julien, pièce historique. » Paris, 1834.

(3) *Ki-se-tchen*.

tres de l'art. Dans le royaume d'On, au temps où la Chine était divisée en trois royaumes, florissait, l'an
L'an 250 après J.-C. 250 après Jésus-Christ, un peintre (1) employé par l'empereur Suen-Kuing. On raconte qu'après avoir terminé un paravent impérial, l'artiste s'avisa de jeter, au hasard du pinceau, quelques gouttes d'encre pour en faire, au moyen de retouches légères, autant de mouches. Ces mouches étaient si bien rendues que l'empereur prit son mouchoir pour les chasser. Le même livre raconte l'histoire de l'empereur Ta-Tsoung qui, se promenant dans la campagne avec sa cour,
L'an 630. vers l'an 630 de notre ère, aperçut un site tellement de son goût qu'il regretta de n'avoir pas sous la main quelque peintre habile pour en consacrer le souvenir. Il se trouva à point nommé qu'un des ministres, appelé Tân, alors près de lui, était le premier peintre de l'empire; vite l'empereur lui fit mettre le pinceau à la main et s'éloigna. L'auteur ajoute, comme un trait de mœurs, que le pauvre peintre-ministre, qui rougissait de talents à ses yeux trop au-dessous de sa dignité, pleurait de désespoir en se voyant réduit à un solitaire labeur d'artisan, tandis que toute la cour allait jouir de la présence sacrée du prince. Ainsi, à Rome, le poëte comique Décimus Junius Labérius, habile dans la composition des mimes, avait été forcé par César à monter sur le théâtre, au mépris de sa dignité de chevalier romain.

L'an 720. Sous l'empereur Min-Wân, de la dynastie des Tân, l'an 720 de notre ère, on cite Wân-Weï, merveilleux

---

(1) Du nom de *Tsao-Pu-Ing*.

dans le paysage, et dont les plus opulents s'arrachaient les œuvres. Ses ciels, dit-on, étaient légers comme l'air, et la magie de ses fonds le disputait à la nature même.

On cite également, vers l'an 1000, un célèbre peintre d'oiseaux (1), par qui l'empereur fit peindre des faisans dans l'une des salles de son palais. Des ambassadeurs étrangers étant venus un jour faire hommage de faucons dressés, furent introduits dans cette salle. A peine l'œil des oiseaux chasseurs eut-il aperçu les faisans peints, qu'ils se précipitèrent dessus, se brisant obstinément la tête plutôt que de cesser leurs impuissantes attaques. On retrouve au tome second des Mémoires sur les Chinois (p. 459) cette même anecdote, mais retournée et appliquée à un fameux peintre (2) qui vivait dans le cinquième ou le sixième siècle. La vue d'éperviers peints par lui sur la muraille extérieure d'une salle impériale faisait une telle peur aux petits oiseaux, qu'ils s'enfuyaient à tire d'ailes en poussant de grands cris. Histoire sacrée ou profane, sciences et arts, tout a ses légendes. L'an 1000.

L'Histoire générale de la Chine raconte encore d'autres anecdotes de peintres. Sous l'empereur Ching-Soung, l'an 1074 après Jésus-Christ, le premier ministre avait envoyé en qualité de mandarin, dans les provinces, une de ses créatures (3) qui, à son retour, reçut le commandement de l'une des portes du palais. L'an 1074.

---

(1) Nommé *Huân-Tsuen.*

(2) Nommé *Kao-Hiao.*

(3) Cet homme se nommait *Tching-Hia.*

Cet emploi lui laissant de grands loisirs, le commandant se livra à la peinture et rendit, en plusieurs tableaux, les vexations et misères sans nombre dont souffraient les provinces. Il trouva le moyen de faire arriver ces peintures sous les yeux de l'empereur, et son éloquent plaidoyer, compris du prince, devint l'occasion de sévères décrets de réformation (1).

Une autre anecdote prouve qu'on faisait très-grand cas de la peinture à la Chine, dans le douzième siècle de notre ère. L'empereur Hoeï-Tsoung, qui monta sur le trône l'an 1101, était un très-grand curieux d'antiquités, et en meublait tous ses palais. Un de ses favoris disgracié (2) voyagea dans tout l'empire pour recueillir des peintures anciennes, les plus belles et les plus intéressantes qu'il put trouver, et les lui offrit pour rentrer en grâce (3).

L'an 1101.

Un peintre de chevaux en 1300.

On rencontre encore quelques œuvres d'un célèbre peintre de chevaux, qui vivait vers l'an 1300, alors que la dynastie des Soung, à laquelle il appartenait, allait s'éteindre. M. Thiers possède une belle aquarelle authentique de ce maître. Le dessin des chevaux en est d'une fermeté rare, et les palefreniers qui les gardent sont d'une vigueur de touche peu commune, en même temps que, suivant l'usage chinois, ils tournent un peu à la caricature. Poëte aussi habile que peintre distingué, l'artiste fut en honneur dans son temps, et les Yuen voulurent, malgré tous ses refus, le revêtir d'une haute magistrature.

---

(1) *Histoire générale de la Chine*, t. VIII, p. 282.
(2) Nommé *Tsaï-King*.
(3) *Histoire générale de la Chine*, t. VIII, p. 335.

L'empereur de la Chine a toujours entretenu des peintres nationaux obstinés aux plus vieilles traditions et demeurant étrangers aux premières notions de la vraie peinture. Ils posent leurs couleurs par teintes plates et à cru, au lieu de les fondre, de les briser par les tons, de les dégrader par les nuances, comme on le fait en Europe, pour exprimer les jeux de la lumière, les reflets et les ombres. Au premier aspect même, ils sont plus vifs et plus montés de ton que les Européens; ils n'en sont pas pour cela plus coloristes. Sans aucune idée des belles localités qui sont dans la nature, sans nulle entente des harmonies de la couleur ni de la magie du clair-obscur; enlumineurs plutôt que peintres, ils sont vifs parce qu'ils sont sans art. Ennemis déclarés des plus simples règles de la perspective aérienne et du modelé, habitués à ne point donner de corps aux objets, en autres termes, à ne représenter que la réalité, non les apparences, ils excluent même les ombres portées, jusque-là que les figures, au lieu de poser, sont jetées comme suspendues dans l'espace. Vrais antipodes des Carrache, des Michel-Ange de Caravage et de leurs imitateurs, qui semblent avoir peint les demi-teintes et les ombres avec de l'encre, ils en sont encore, pour la perspective aérienne, aux procédés des peintures d'Herculanum et de Pompéies, des écoles primitives d'Italie, de Bruges et d'Allemagne. C'est le style (talent généralement réservé) du Cimabué et du Giotto, déserté par le Masaccio, repris par le Fra Angelico da Fiesole, son contemporain, et, un siècle plus tard, par Holbein lui-même, en quelques-uns de ses portraits.

Les peintres classiques impériaux.

Caractère de la peinture chinoise.

Quant à la perspective linéaire, s'ils semblent en révéler le sentiment, ils n'en possèdent nullement la science. Dans la pratique usuelle, ils diminuent en général les objets et font un peu fuir les lignes à proportion des distances; mais l'étude des strictes règles de l'optique ne vient pas, chez eux, au secours de l'instinct et de l'art. Il leur arrive même de faire fuir la perspective à contre-sens, c'est-à-dire de faire converger les lignes à partir de l'horizon vers le premier plan. Plus dociles à l'imagination qu'à la logique, ils faussent à leur guise le point de vue : au lieu de peindre les choses de plain-pied, ils les représentent à vol d'oiseau pour en montrer davantage. C'est ainsi que, dans leurs tableaux, les maisons sont au-dessus les unes des autres. Peignent-ils un intérieur, ils promènent, contre toutes les lois du possible, le regard dans toute l'étendue de plusieurs pièces à la fois. Évidemment ils n'ont pas le moindre souci du principe de l'unité, si impérieux en matière de composition. On les voit, semblables aux peintres de toutes les écoles à leur origine, semblables à nos maîtres imagiers du moyen âge, aux peintres du Japon, de la Perse et de l'Inde, achever tout également dans un tableau, ce qui est loin comme ce qui est près; en un mot, ils ignorent ou dédaignent ce grand art des sacrifices qui met chaque chose à son plan, donne à chaque objet sa valeur relative et produit l'effet.

Un point curieux, signalé par un voyageur en Chine, c'est que les étiquettes monarchiques viennent encore fausser le sentiment du vrai : « L'empereur ne peut être représenté comme un autre homme; fût-il placé sur un plan éloigné, sa tête doit l'emporter

en grosseur sur celle des assistants (1) : » règle sacramentelle, sorte de blason compris de tous. Et, ici, n'est-il pas curieux de remarquer comme tout s'enchaîne dans l'esprit humain, comme une même pensée primitive, mille fois diversifiée dans l'expression de la forme, semble guider les arts les plus disparates, les plus éloignés par le génie, par les lieux comme par les temps? En effet, cette convention chinoise découle de la même source que la pensée morale qui inspirait les Égyptiens et les Babyloniens; elle rappelle même une des préoccupations de la pensée des Grecs. L'idée du grand dans l'ordre matériel répondant, chez tous les peuples, à l'idée du grand dans l'ordre intellectuel, l'art payen faisait un colosse imposant du Jupiter Olympien et remplissait les temples de la majesté du dieu. C'est la même pensée qui a fait donner vingt pieds au Christ dans les basiliques du moyen âge, en même temps que le pinceau conservait aux apôtres une grandeur moindre, et assignait aux donataires et aux donateurs représentés la modestie de la proportion naturelle. C'est encore la même symbolique qui, dans les bas-reliefs chez les anciens, ne faisait jamais le cheval plus grand que l'homme, pour conserver la prééminence au roi de la création. Dans les statues antiques, où les dieux et les hommes ont pour accessoires des animaux, la subordination de l'accessoire au principal est frappante. La représentation de la figure divine ou humaine est sévère et délicate,

La tête de l'empereur doit toujours être plus grosse que celle des assistants.

Analogie avec ce système chez les Égyptiens, les Babyloniens, les Grecs, et les Byzantins.

(1) De Guignes, *Voyages à Péking, Manille et l'Ile-de-France, dans l'intervalle des années* 1784 à 1801, t. II, p. 238.

tandis que celle de l'animal est négligée. Une sorte de symbolique est également au fond de l'art primitif et sauvage pratiqué de nos jours en Abyssinie, où les anges, l'homme, le lion, le tigre, le cheval, réputés nobles, doivent toujours être peints de face, tandis que l'esclave, le démon, sont toujours figurés de profil, de même que l'hyène, le loup, l'âne, le rat, et autres animaux réputés immondes. J'ai des dessins ainsi exécutés qui m'ont été rapportés du pays par le célèbre et savant voyageur M. Antoine d'Abbadie.

Symbolique abyssinienne.

L'étude des proportions du corps humain est à peu près étrangère aux Chinois, et jamais, en aucun temps, la peinture et la sculpture de style qui cherchent sur le nu la beauté, n'ont été dans leurs mœurs. Du beau, de l'idéal, comme nous l'entendons, ils n'ont pas le soupçon le plus vague. Ils ont avant tout le sentiment de la caricature et du grotesque. Si l'on en croit le P. Louis le Comte, ils se rendraient même ridicules à plaisir et ne seraient point si mal faits qu'ils se peignent eux-mêmes. « Ils veulent, dit-il, qu'un homme soit grand, gros et gras, qu'il ait le front large, les yeux petits et plats, le nez court, les oreilles un peu grandes, la bouche médiocre, la barbe longue.... Un homme est bien fait lorsqu'il remplit son fauteuil, et que par sa gravité et son embonpoint il fait, si je l'ose dire, une grosse et vaste figure (1). » Et de fait, de Guignes, que nous citions plus haut, confirme cette prédilection des Chinois pour l'exubérance d'embonpoint. Lui-même

L'idéal grec incompréhensible pour les Chinois.

(1) *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine*, t. I, p. 266. Ces Mémoires ont été imprimés en trois vol. in-12, en 1696, 1697 et 1701.

souffrit beaucoup d'être petit et grêle, et supporta de cruelles rebuffades qu'un peu plus d'idéal chinois lui eût épargnées. L'empire entier n'offrirait pas deux statues dignes d'être citées. On décore les temples d'idoles colossales, drapées, en terre cuite émaillée ou en porcelaine. On orne les façades des palais, les portes des villes, les balustrades des ponts, d'énormes statues de pierre qui ont pour tout mérite une certaine expression, quand elles ne sont pas monstrueuses. Dans le palais impérial de Péking, il y a un temple appelé *Pagode des dix mille idoles*. L'édifice est composé de trois étages, dont chacun forme une vaste salle où sont des autels et des idoles dorées, les unes gigantesques, les autres moindres. Les murs sont remplis de petites niches garnies de figures de bronze. La plupart de ces idoles sont laides; mais devant les autels il y a des vases de bronze et des brûle-parfums d'un travail achevé. La dernière invasion a valu à l'Europe quelques morceaux de ce genre, vraiment exquis, tirés du palais d'été de l'empereur, avant l'incendie.

Ornements d'art au palais impérial de Péking.

On voit devant le même palais de Péking un autre temple nommé *Taï-Saï-Tin,* dont la principale image représente une femme assise, de trente-cinq pieds de haut. Elle a une tête à six faces, et de deux bras bien proportionnés sortent cinq cents autres bras de chaque côté. Au-dessus de la tête est une pyramide qui paraît contenir au moins cinq cents petites têtes (1). Dans une autre pagode est la même figure à six faces et à

(1) *Voyage de l'ambassade de la Compagnie des Indes orientales hollandaises vers l'empereur de la Chine,* t. I, p. 273-274.

mille bras, qui a soixante pieds de haut (1). En un autre temple on voit l'image de la Sensualité, statue immense toute dorée, représentant un personnage d'énorme corpulence, assis sur un coussin et la figure épanouie (2).

Image de la Sensualité.

Tout cela peut rentrer dans le domaine de l'archéologie, mais n'a nul intérêt pour l'art. Instruire, émouvoir, susciter les passions généreuses et les grandes pensées par le bronze, le marbre ou la couleur; écrire avec des monuments publics l'histoire des grands hommes et des peuples, s'associer, en un mot, au mouvement intellectuel, telle n'est point à la Chine, comme dans les vieilles civilisations de l'Europe, comme chez les Occidentaux, héritiers des traditions antiques, la vocation de la peinture et de la sculpture. Elles n'ont point les vues si hautes, tant s'en faut. L'architecture, mais de loin à loin, remplit les conditions morales de l'art par l'érection de pagodes et d'arcs de triomphe à des hommes illustres. Quant à la peinture, l'ornementation est sa mission et son triomphe; le joujou, son chef-d'œuvre; le grotesque, son idéal. Elle pourra bien jeter çà et là quelque allusion mythologique, théurgique et historique, mais sur porcelaine, sur de petits meubles. Rien de suivi, rien de monumental, rien qui porte avec soi un enseignement grave et fécond. Amoureux des tours de force, le Chinois est minutieux, subtil, raffiné; il excelle, comme on dit, à fendre un cheveu en quatre, à broder sur toile d'araignée. Vrai héros de la patience, il est grand dans le petit.

La raison d'être de cet art, c'est qu'il a été. Tout

---

(1) *Voyage de l'ambassade hollandaise*, p. 293.

(2) *Id., ibid.*

de tradition comme les lois, les coutumes et le caractère moral des peuples chinois, il s'interdit la moindre innovation; et plutôt que de se demander comment il faut faire, les artistes s'inquiètent comment on a fait à l'aurore de l'antique dynastie des Soung (1), époque de la création du genre qui fleurit aujourd'hui. On dirait que là nul ne puisse être de son siècle; tout Chinois naît âgé de mille ans, ou semble s'éveiller après un long sommeil, comme les Dormants de la légende. Gardons, dans tous les cas, d'envelopper dans un même mépris tous les artistes de la Chine. Si les modernes pratiquent un art en décadence, les anciens, leur système une fois admis, ont compté des praticiens remarquables. Décorateurs par excellence, ils ont aussi montré un vrai sentiment du dessin et de la grâce, une finesse délicate dans le trait, un certain pouvoir de nature naïve, uni à la plus piquante fantaisie, à une exécution nourrie, à un modelé précis et ferme ; et telles de leurs figures sur soie, sur papier, sur porcelaine, rappellent, soit le style distingué des vases étrusques, avec plus de vie, soit le sentiment du Giotto et du Fiesole, du Pérugin et d'Holbein. Ce serait donc faire peu d'honneur à son goût et à son expérience dans la curiosité, que de se borner à voir avec le chanoine Corneille de Pauw, dans les Chinois des « barbouilleurs étrangers à toute théorie des arts (2) ». Un Arabe d'esprit très-subtil, voyageant à la Chine dans le neuvième

Raison d'être de l'art chinois.

---

(1) Les *Soung* ont commencé à régner en 960, et ont cessé en 1279 de notre ère.

(2) *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, par M. de P*** (Berlin, Decker, 1773-1774, 2 vol. in-12), t. I, p. 306.

siècle, et dont Renaudot a reproduit la relation, Abou-Zeïd-el-Hacen-Sirafien, a rendu plus de justice à l'art de ces peuples (1). Marc Paul, le célèbre voyageur vénitien, qui fit chez eux un séjour de vingt-six ans, à la fin du treizième siècle, parle aussi très-honorablement de leur ingéniosité (2). Laissons donc dire ceux qui, au nom de l'art et de la forme, repoussent sans examen les porcelaines et autres objets de l'Orient. L'un des plus exclusifs est le bonhomme Baudelot de Dairval, qui a écrit deux volumes sur l'utilité des voyages, sans avoir jamais été plus loin que de Paris à Dijon. Ses agréables moqueries contre les fureteurs d'antiquités chinoises et japonaises prouvent seulement que cet homme qui s'entendait en beaucoup de choses n'entendait rien à celle-là (3).

Beautés de l'art ancien à la Chine.

A côté des lions, que les Chinois ne connaissent pas, et dont ils font des grotesques, peints en vert pistache; à côté de chimères tortillées en racines de mandragore; à côté de dragons fantastiques et de myriades de monstres sans forme; à côté de grossières figures de chevaux, d'éléphants, de béliers et autres animaux qu'ils ont placés en avant des tombeaux, on

---

(1) *Ancienne relation des Indes et de la Chine, traduite de l'arabe* (par Eus. Renaudot). Paris, 1718, in-8°.

(2) Marco Polo, *Delle maraviglie del mondo da lui vedute*. Venetia, per Zoanne Bat. da Sessa, 1496. In-8°.

La *Société de Géographie* a, par les soins de M. Roux de Rochelle, reproduit en 1844, d'après des mss. de la Bibliothèque impériale, une ancienne version française avec version latine des importants voyages de Marco Polo. In-4°.

(3) *Charles-César* Baudelot de Dairval : *De l'utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des antiques procure aux savants*. 1686. 2 vol. in-12.

ne peut disconvenir qu'on ne trouve de jolies figurines, vraies et naïves, d'hommes et d'animaux, d'oiseaux surtout, faites d'or, d'argent, de bronze, de jade, de pierre de lard, de porcelaine, d'argile, de bois, de racines d'arbres. On ne peint plus guère à fresque les parois intérieures et les plafonds des habitations particulières, de décorations d'oiseaux, de corbeilles de fleurs, de personnages, comme on le faisait dans les temps anciens; mais, indépendamment des cartouches calligraphiques dont nous avons parlé précédemment, on les émaillait et on les émaille encore de rouleaux, de cartels ou pancartes dessinés et coloriés parfois avec délicatesse. Rien d'amusant, il faut l'avouer, comme le caprice chinois s'envolant sur les ailes du phénix et du dragon sacré aux régions d'un idéal d'éventails, de paravents et de magots ; croquant çà et là des portraits historiques, de jeunes divinités essorant de feuilles ou de fleurs de lotus; des personnages mythologiques entourés de figures de talismans préservant de tous maux (1) ; des mandarins étalant à plaisir la dignité de leurs larges ventres, ou chevauchant avec tris-

Répertoire du génie chinois.

(1) Ces personnages sont Fo-Hi, le Génie du Beau Temps, le Génie de la deuxième étoile de la Grande-Ourse, le Génie de la Pluie, le Génie de la septième étoile de la Grande-Ourse. Les talismans sont au nombre de soixante-douze. Ce sont des signes et chiffres bizarres qui n'offrent que rarement un sens en chinois, et n'ont qu'une valeur de convention parmi les sorciers et les charlatans. Le livre sacré intitulé *Chang-youèn-king* raconte que l'empereur *Hiao-Wén-Ti,* qui régna de 163 à 165 avant notre ère, découvrit ces talismans chez le sage Liéou. Depuis la dynastie des Hân, 163 ans avant Jésus-Christ, on les copie pour les suspendre dans sa maison; et comme cette pancarte est de très-fréquent usage, on en vend qui sont imprimées sur bois pour le menu peuple, à qui la cherté interdit la peinture.

tesse par monts et vallées vers les déserts de la Tartarie neigeuse ; des poëtes cherchant des inspirations aux dépens de leurs ongles et de leur front, sur les bords d'un lac azuré ; de grêles jeunes filles jouant de la flûte de jade, ou récoltant le thé, ou disposant, d'un doigt délicat, dans des vases au long cou, des fleurs symboliques de reine-marguerite, de blanc amandier ou de pêcher aux pétales roses ; ou bien encore écoutant en silence les bruits d'une cascade près d'un héron penseur, ou consultant le vol fatidique des grues voyageuses à travers l'espace. Rarement le pinceau chinois, se hasardant à de grandes compositions, ambitionna-t-il un plus vaste empire. Une galerie de tableaux a toujours été chose inconnue en Chine. Jamais du moins on n'y a montré cette aberration de notre Occident qui détourne les objets d'art des lieux pour lesquels ils ont été exécutés, et leur enlève leur signification et leur éloquence pour n'en plus faire que des objets d'étude. Les anciens Grecs, et après eux les Romains, n'avaient pas non plus senti le besoin de ce rapprochement des œuvres d'art, de ce contraste des écoles diverses. Leurs temples, leurs portiques, leurs places publiques, étaient comme des musées, à raison du nombre des œuvres de la sculpture et de la peinture qui s'y étaient accumulées ; mais cette juxtaposition n'était que le résultat de considérations religieuses, de circonstances politiques successives, et non de la pensée préconçue de musées proprement dits.

Point de galeries de tableaux à la Chine.

En quoi les Chinois triomphent.

Avancés et arriérés tout à la fois, les Chinois n'ont jamais frappé ni monnaies à effigies ni médailles ; mais ils ont excellé de tout temps dans la gravure sur bois,

dans la gravure sur pierre fine, dans les tableaux en relief, à incrustations de jade et autres pierres précieuses. Ils ont produit de magnifiques bronzes damasquinés d'argent ou d'or, et l'un de leurs plus grands triomphes est l'émail cloisonné, dont les plus belles pièces appartiennent au temps des Ming, années *king-taï* (première moitié du seizième siècle). Ils en ont de très-délicates et de colossales, d'une exécution vraiment incomparable, et quelquefois découpées à jour comme les plus fines dentelles. Ils sculptent en maîtres l'ivoire, la nacre, la corne et l'écaille; et chez eux le filigrane d'or et d'argent, l'ébénisterie, la tabletterie, empruntent leurs dessins et leurs formes à l'invention la plus vive, sinon au goût le plus délicat. Enfin ils exécutent en écrans et autres meubles des broderies de paysages, d'oiseaux, de personnages d'une adresse merveilleuse, que nos aiguilles les plus adroites ne sauraient surpasser.

CHAPITRE IV.

Un autre de leurs plus éclatants triomphes, l'industrie, ou, si l'on veut, l'art de la porcelaine, mérite une mention spéciale. Cet art était porté chez eux au plus haut degré de perfection, quand nous n'en avions encore aucune connaissance en Europe. Ils citent dans leurs Annales officielles, comme inventeur de la poterie, l'empereur quasi-fabuleux Hoang-Ti, qui remonterait à l'an 2698 avant Jésus-Christ; mais il s'agit là de poterie de terre, et ce fut seulement sous les Hân, La porcelaine.

185 ans avant le Sauveur, que la porcelaine a pris naissance en Chine. Moins transparente alors de pâte que celle de nos jours, elle était en revanche plus fine d'émail et de couleur. Le Japon l'a reçue de la Chine par la Corée, vingt-sept ans avant notre ère; et, dès lors, la rivalité s'établit entre les deux pays pour le goût des formes et de la coloration. Suivant l'illustre Alexandre Brongniart, qui savait tant de choses et les savait si bien, la porcelaine a été introduite directement de Chine en Europe par les Portugais, en 1518. Ce n'étaient pas les premiers échantillons parvenus en France, car déjà, dès le quinzième siècle, Jacques Cœur ayant tenté d'ouvrir, pour le compte de la France, des relations diplomatiques et commerciales avec les Échelles du Levant; ses ouvertures avaient été accueillies, et le « Soudan d'Égypte ou de Babyloine » avait envoyé en 1447 à notre roi Charles VII, parmi des présents divers, quelques pièces de porcelaine chinoise (1). Au siècle suivant, les inventaires de vaisselles, joyaux et autres gentillesses de la maison royale, notamment les inventaires de François I[er], mentionnent également l'existence de quelques pièces de Chine (2). Mais c'étaient encore d'insignes raretés et joyaux de la couronne, arrivés, grâce au commerce des Arabes (3),

Comment elle a été importée en France.

---

(1) Voir l'historien de Charles VII, Matthieu de Coussy; ms. de la Bibliothèque de la Sorbonne, cité par Buchon, en 1838, dans le *Panthéon littéraire*.

(2) Voir le P. Dan : *Le Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau*, liv. II, ch. v. (Paris, 1642, in-fol.)

(3) Ibn-Batouta, qui a pénétré dans la Chine vers l'an 1345, parle des établissements commerciaux fondés jusqu'à la Chine par les Arabes et de leurs importations de porcelaine chinoise dans tout le bassin de

par la Turquie, par la Perse ou par l'Inde, et devenus comme les vases murrhins, *vasa murrhina,* des anciens Romains, l'un des plus riches ornements des dressoirs et de la table des grands. Ces vases murrhins eux-mêmes, dont les premiers furent apportés par Pompée à Rome parmi les plus précieuses dépouilles de Mithridate, et dont un seul, suivant Pline l'Ancien (1), qui en parle très-longuement, fut payé trois cents talents par Néron, c'est-à-dire un million quatre cent soixante-seize mille francs de notre monnaie, qu'étaient-ils en réalité? D'après le lieu de la découverte et sur la foi d'un vers de Properce (2), on en a fait de la porcelaine du Céleste Empire, et tel est l'avis de Cardan, de Joseph Scaliger, de Claude Saumaise, d'Ernesti, d'Oudendorp, de Kæmpfer, de Mariette. L'archéologie n'a cependant pas encore osé dire son dernier mot sur ce difficile problème, après de si graves témoignages. Quoi qu'il en soit, cent quatre-vingt-cinq ans d'existence avant le Messie, c'est déjà une assez haute noblesse d'origine! Quelques-uns pourtant ne s'en sont pas contentés. On a fait beaucoup de bruit, dans l'année 1834, en Italie et en Angleterre, de la décou-

Les vases murrhins considérés comme porcelaine de Chine.

---

la Méditerranée, jusqu'au Magreb, c'est-à-dire les États barbaresques qui parlent l'arabe magrebin. La relation ancienne publiée par Renaudot établit même que les comptoirs arabes avaient pris une telle extension à la Chine au neuvième siècle, qu'on avait été obligé de constituer à Canton un cadi arabe pour rendre la justice à ses nationaux.

(1) *Natur. Histor.*, XXXVII, 7.

(2) Propert., IV, 5, 26. « Ces vases murrhins que le Parthe a cuits dans ses fourneaux te font-ils envie? »

Si te..... juvat.....

. . . .

Murrheaque in Parthis pocula cocta focis.

verte de petits flacons de porcelaine chinoise trouvés dans des hypogées égyptiennes, d'une époque pharaonique antérieure de dix-huit cents ans à notre ère, et qui, disait-on, n'avaient jamais été ouvertes. L'égyptologue pisan Rosellini, MM. Wilkinson et Davis, crièrent au miracle. Que de discussions eussent été soulevées, si la découverte n'eût pas rencontré, dès l'abord, un puissant contradicteur! La Bible allait être mise en jeu, et la science historique se serait perdue en vaines conjectures sur je ne sais quelle fabuleuse communauté d'origine ou de rapports commerciaux entre des peuples de races si lointaines, et qui, de fait, ne se sont point connus à ces époques reculées. Or, on s'était joué malignement de la crédulité des trois savants personnages, comme le mystificateur grec Simonides s'est heurté, dans ces dernières années, contre la sagacité de M. Hase, en France, et d'Alexandre de Humboldt en Prusse. Le célèbre sinologue de notre Institut, M. Stanislas Julien, a restitué la véritable date à ces fioles miraculeuses, en prouvant qu'elles portaient des inscriptions tirées des poëtes du huitième siècle après notre ère; et M. Prisse, serrant à son tour de questions les Arabes de l'Égypte, leur fit avouer qu'ils n'avaient en réalité rien trouvé de pareil dans les hypogées, et que les flacons provenaient des entrepôts du commerce des Indes sur la mer Rouge. La date des inscriptions qu'on y lisait n'impliquait même pas absolument qu'ils ne fussent point de fabrication très-récente, car les Chinois, si habiles faussaires en écriture, sont aussi les plus adroits fabricateurs d'antiquités. En effet, il était à la Chine, dans la province de Khiang-

Sou, une ville qui se consacrait exclusivement aux arts industriels : vraie ruche d'abeilles artistes qui rappelait les colonies d'horlogers de la Suisse, ou celles des peintres sacrés en Russie. Cette ville, qu'on nommait *Sou-Tcheou*, est celle qui vient d'être saccagée par les rebelles. C'est là que se confectionnaient des soieries ornées, des peintures courantes, des sculptures, des bronzes, et qu'en même temps on exploitait en grand les faux antiques.

Variétés de porcelaines.

La porcelaine a varié de couleur et d'ornementation, avec les règnes, dans l'Empire du Milieu, et cette diversité même, indépendamment de la nature et de la transparence de la pâte et de l'émail, fournit aux curieux des points de repère. Aussi divise-t-on la porcelaine dure en familles : la *famille verte*, la *famille rose*, et le reste : dénominations arbitraires et empiriques, quelquefois périlleuses, accréditées par les marchands, et qui, faute de mieux, ont leur degré d'utilité pour se reconnaître un peu dans ces myriades de richesses céramiques. Sous les *Tsin* (265-419 après Jésus-Christ), la plus belle porcelaine était bleue. Sous les *Souï* (581-618), elle était verte, pour remplacer une sorte de pâte de verre dont la composition s'était perdue. En 621, on eut pour le service de l'empereur des porcelaines à fond blanc, brillantes comme le jade. A la fin du dixième siècle, l'empereur voulut que ses porcelaines fussent « bleu du ciel après la pluie », c'est-à-dire bleu turquoise, minces comme le plus fin papier, sonores et luisantes. Ce sont aujourd'hui de hautes curiosités, que les antiquaires du Céleste Empire font, comme pour toutes leurs anciennes poteries

et leurs vieux bronzes, racheter en Europe, et qui exercent l'ardente avidité des faussaires chinois. Les plus petits fragments de ces porcelaines antiques sont employés en colliers et en bracelets, tant l'homme de toutes les époques et de tous les lieux attache une valeur mystérieuse aux choses des siècles expirés! On eut ensuite des porcelaines bleu pâle, dont l'émail était comme parsemé de gouttes de rosée, puis des porcelaines couleur de riz ou d'un blanc pur éclatant. Le quatorzième siècle surtout et le commencement du quinzième se distinguent par l'excellence des modèles, l'infinie variété des formes, l'agrément exquis du travail et de la peinture. Les tasses réticulées datent de ce temps.

Marques des porcelaines.

Assez souvent les marques de fabrique établissent l'âge des monuments céramiques au moyen d'un sujet peint ou de caractères chinois indiquant l'artiste, l'usage du vase, et le lieu de la fabrication. De 960 à 963, c'est un acore ou jonc odorant peint sous le pied des porcelaines. De 969 à 1106, ce sont deux poissons peints au même endroit. Une autre porcelaine de la même époque se distingue à un clou mince et petit, faisant saillie, toujours sous le pied. D'autres pièces sont marquées d'une fleur de sésame. De 1403 à 1424, on trouve deux lions faisant rouler une balle; ou bien deux canards mandarins, mâle et femelle, symbole de l'amour conjugal chez les Chinois, fort curieux d'emblèmes. Un poisson rouge peint sur l'anse d'une tasse, ou une fleur mate, extrêmement petite, représentée au centre de la coupe, appartient à la période *Siouen-Te* (1426-1435). Dans le même temps, les porcelaines de l'empereur

étaient décorées d'un dragon à cinq griffes et d'un phénix microscopiques. Un artiste nommé *Lo,* et deux jeunes sœurs nommées *Sieou,* excellaient alors à tourner des coupes élégantes, où ils gravaient en creux, dans la pâte, des combats de grillons, amusement favori de l'époque. Un peu plus tard, un artiste non moins renommé décorait ses jarres de poules et de fleurs. Une poule avec ses poussins, ou des combats de coqs, ou bien des raisins d'émail, ou des pivoines épanouies, étaient les stigmates des porcelaines de 1465 à 1487 ; et les vases à boire le vin se distinguaient par la peinture d'un *nelumbium speciosum.* Sous l'empereur *Tching-Te* (1506-1521) commença l'usage du bleu cobalt, provenant d'un royaume étranger. Les vases à fleurs bleues de cette époque sont d'une beauté suprême, imitée des parfaits modèles du quinzième siècle. C'est de 1567 à 1619 que des « vases à jeux secrets », c'est-à-dire à peintures libres, trop communs de nos jours, font irruption chez ces peuples corrompus. Du moins, l'œil du curieux se repose sur des porcelaines du même temps, à émail bleu pâle ou couleur feuille morte, ou bien d'un rouge de cinabre éclatant, veinées et diaprées de nuages, ornées de feuilles de bambou, de bouquets d'*épidendrum* ou d'essaims de jeunes filles et de jeunes garçons jouant à la balançoire. Dans la période de Khang-Hi, la manufacture impériale produisit des porcelaines vert peau de serpent, jaune d'anguille, bleu d'azur ou tachetées de jaune. Sous Khien-Loung, la fabrication prit un essor nouveau, et rechercha l'élégance de forme des plus beaux temps de l'art, sous l'inspiration des missionnaires eu-

ropéens. C'est à l'infini : je renvoie aux lettres du P. d'Entrecolles sur la céramique, dans les *Lettres édifiantes*, et surtout au livre publié sur ce sujet spécial par M. Stanislas Julien, et dont les éléments ont été puisés aux sources les plus authentiques de la littérature industrielle de la Chine (1).

Curiosité des études céramiques.

L'étude de la porcelaine est plus intéressante qu'on ne le suppose. Quelques-uns ne voient que purs colifichets dans cette curiosité orientale. Ils veulent que tout y ait été indifféremment livré à la fantaisie des peintres, et que le choix de telles fleurs, l'introduction de tel décor, de telle figure, soient constamment le résultat de simples caprices du pinceau. Ils nient, en un mot, que le Chinois, dans ses peintures, ait jamais eu autre chose en vue que le jeu des couleurs, que la jeunesse et la gaieté d'aspect, que la fête des yeux. Quand il en serait ainsi, la porcelaine chinoise et japonaise aurait déjà sa valeur. Mais il en est autrement, et il faudrait au contraire unir à la connaissance des langues de ce côté de l'Orient une grande variété de savoir sur les choses de l'Indo-Chine pour apprécier avec rectitude tout ce que révèlent nombre de ces peintures, si indifférentes au premier coup d'œil. La religion, les mœurs, les légendes nationales, les souvenirs de la littérature de ces contrées étranges, tout y trouve sa

---

(1) *Histoire et fabrication de la Porcelaine chinoise, ouvrage traduit du chinois par M. Stanislas* Julien, *membre de l'Institut, etc., etc., accompagné de notes et d'additions, par M. Alphonse* Salvétat, *chimiste de la Manufacture impériale de porcelaine de Sèvres, etc., et augmenté d'un Mémoire sur la porcelaine du Japon, traduit du japonais, par M. le docteur* J. Hoffmann, *professeur à Leyde.* Paris, Mallet-Bachelier.

place. Souvent même dans les jets de dessin les plus courants il y a quelque allusion hiératique ou historique. Ici c'est un héros célébré par les traditions les plus communes et les plus populaires; là, ce sont des scènes des romans les plus connus ; ce sont des citations d'auteurs classiques, vers ou prose, ou bien des inscriptions morales tirées des livres de Confucius; ou bien des préceptes de conduite, des maximes et sentences, ou des invocations aux divinités protectrices, des dédicaces, ou des bienvenues, des souhaits et salutations au lecteur. C'est, en un mot, tout le mouvement de la vie intellectuelle, sensuelle et sociale. Sur telle pièce fragile on rappelle le thème éternel de la fragilité des choses de la vie. Sur telle autre, on souhaite une longévité égale à celle de la Montagne sacrée du Midi, ou bien une félicité aussi grande que la mer d'Orient. Ailleurs, un vase à boire ou un cornet entre en conversation avec le lecteur : « Un cœur, dit-il, satisfait jusqu'en ses derniers replis, comme devant une branche de pêcher » en fleur ; une coupe d'eau dans la montagne ou dans » le désert : avec cela désires-tu autre chose? En attendant, bois à plaisir un coup dans cette tasse. » J'ai des pages entières d'extraits plus ou moins piquants de ces légendes. Toute cette phraséologie est-elle exclusivement propre à la Chine et au Japon? Non, assurément : elle se retrouve identique sur les murailles, sur la pierre, sur le bronze, sur le verre, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Arabes. Les vases, vieux et nouveaux, de terre et de verre, de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, la reproduisent également sans songer à faire une imitation.

Il serait bien désirable qu'un ouvrage de science et d'art, rédigé par quelque curieux de grand goût, relevât dignement cette branche déjà si bien traitée, au point de vue de la technique, par Alexandre Brongniart, et par M. Riocreux, de Sèvres. On annonce un livre de M. le Blant. Une étude d'un homme aussi compétent sera une bonne fortune. Je souscris. Aujourd'hui, tout le monde a dans son cabinet quelque curiosité céramique; mais combien peu, même parmi ceux qui en possèdent le plus, savent y lire! Qui connaît les dates, les chiffres et les marques dont nous avons plus haut indiqué quelques-unes d'après le livre de M. Julien? Qui sait distinguer la provenance des pièces? La Chine, le Tonkin, la Corée, le Japon, la Cochinchine ont en plusieurs genres des produits analogues, mais fort distincts : qui sait toujours en faire la différence? Qu'on en juge par nos propres porcelaines et celles de l'Allemagne, ornements de tous les cabinets; qui en connaît les marques? Qui distingue bien nettement les produits de cette multitude de manufactures ouvertes dès la fin du dix-septième siècle : et les premières fabriques de Rouen et de Saint-Cloud, et la manufacture royale, établie à Vincennes, sous Louis XIV, passée à Sèvres sous le règne suivant; et la fabrique de Chantilly, qui florissait sous la protection du prince de Condé; et celle de Mennecy, qui avait pour patron le duc de Villeroy; et celle de Clignancourt, près Paris, fabrique de *Monsieur,* et qui s'inspira quelquefois de Marie-Antoinette, du comte d'Artois, du duc d'Orléans? Le vieux Saxe, le vieux Vienne, le vieux Berlin, qui les reconnaît entre les produits de Franckenthal, de

Louisbourg, de Tournay, de la Haye, de Chelsea, où des Allemands avaient fondé une fabrique sous Charles II?

> C'est un parterre où Flore épand ses biens :
> Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
> Et fait du miel de toute chose.

CHAPITRE V.

Beaux livres illustrés.

Un ouvrage en vingt-quatre volumes (*in-folio*), exécuté sur bois avec un grand luxe, à Péking, dans la seizième année du règne de Khien-Loung, vers 1751, sous le titre de : *Collection des Antiques du Musée impérial des Tsing occidentaux* (1), fournit des preuves multipliées de la merveilleuse imagination de ces peuples singuliers. Le livre commence aux productions de la première dynastie, celle des Chang. Coupes, calices employés dans les sacrifices ou donnés avec inscriptions honorifiques par les empereurs, vases à verser, vases à boire, vases lagènes, brûle-parfums, torchères, trépieds, porte-bonnets, cloches, grelots, miroirs de métal poli, armes, monnaies primitives, pots à cuire le genseng, tout s'accumule dans ce livre avec un caprice, une folie de formes incroyables, et se mêle à des animaux, à des oiseaux d'une exécution vive et spirituelle, à des fleurs vraies ou chimériques, à des instruments de musique, ou, pour parler plus juste, des instruments à faire du bruit.

(1) *Si-tsing-kou-kien.*

Un autre livre, également gravé sur bois en huit volumes in-quarto, intitulé : *Recueil de modèles de dessins exécutés en relief sur plaques d'encre* (1), relève la modestie de son titre par l'exécution, par l'intarissable imagination, l'infinie variété des objets représentés. Ce sont d'abord des vases curieux et autres antiquités, comme dans l'ouvrage précédent; mais aussi des paysages, des figurines, des sujets. Ce livre de plaques d'encre a été publié sous la dynastie des Ming, année *ouân-lin,* correspondant à 1573.

Voilà, il faut le reconnaître, de beaux et bons ouvrages. Il y a mieux encore, et la plus remarquable collection, embellie d'une multitude de gravures sur bois, que nous ayons à envier à la Chine, est l'*Encyclopédie ancienne et moderne* (2) en *dix mille volumes* in-quarto, dont l'académie des Hân-Lin a surveillé l'exécution. Tout est là : sciences sacrées et profanes, arts et métiers. C'est un livre de grande rareté et de haut prix, commencé sous Khang-Hi, mais marqué de la date de Young-Tching, son fils, sous lequel il a été complété. Notre Bibliothèque impériale en possède vingt à trente volumes de texte, sans gravures, sur le bouddhisme. J'en ai sous les yeux seize qui sont ornés de bois, et dans lesquels l'histoire naturelle des quadrupèdes et des mollusques, des oiseaux surtout, est rendue avec esprit d'observation et finesse.

Il serait injuste d'oublier les trente ou quarante volumes, grand in-quarto oblong, des fêtes de Khang-Hi et

(1) *Fan-che-mo-pou.*

(2) *Kou-kin-tou-chou-tsi-tching,* c'est-à-dire : « Collection universelle des ouvrages illustrés anciens et modernes. »

des fêtes de Khien-Loung, gravés sur bois. Ce sont des livres amusants à ravir, qui offrent la plus charmante variété de scènes et de costumes : vrais rêves fantastiques, feux d'artifice de dessin (1).

CHAPITRE VI.

Tentatives de peintres chinois pour se faire Européens.

Les tentatives bâtardes de quelques artistes cantonnais qui ont pris leçon d'artistes européens pour peindre à l'européenne, et qui ne sont en définitive ni européens ni chinois, font regretter les naïves productions anciennes de l'art chinois pur. Le plus connu d'entre eux est un certain Lam-Koa, véritable entrepreneur dont les boutiques à Canton et à Macao sont célèbres, et qui a été élève d'un peintre irlandais nommé Chinnery, mort il y a peu d'années (2). Docteur *in utroque*, Lam-Koa pratique depuis plus de

Fabriques de Lam-Koa, imitateur des Européens.

---

(1) Ce sont deux ouvrages distincts. Le premier, publié à l'occasion du soixantième anniversaire de Khang-Hi; le second, lors du quatre-vingtième anniversaire de Khien-Loung.

Celui de Khang-Hi doit avoir paru en 1713. Il est à la Bibliothèque impériale. Le titre chinois est *Lou-Siuèn-wan-cheou-ching-Tien*, ce qui veut dire : « Heureuses cérémonies de la septième décade de l'empereur. »

Celui de Khien-Loung est daté, je crois, de 1790. Il a pour titre : *Pa-Siuèn-wan-cheou-ching-Tien*, ce qui signifie : « Heureuses cérémonies de la huitième décade de l'empereur. »

(2) Les compatriotes de cet artiste, mort à près de quatre-vingts ans, lui ont élevé, par souscription, un tombeau à Macao. Le chargé d'affaires de France, M. de Codrika, dont les rares loisirs sont consacrés à l'exercice de la sculpture, a modelé avec beaucoup de succès le portrait du digne peintre pour le placer sur la pierre tumulaire.

vingt-cinq ans la peinture à l'huile et à l'aquarelle. Il fait le portrait à bon marché et s'annonce comme habile à flatter ses modèles : au front de sa boutique est cet écriteau en chinois et en anglais :

Lam-Koa, peintre de belles figures.

Il copie, en couleur, des gravures et des lithographies européennes, et produit en stores, écrans, éventails et albums, une multitude d'aquarelles où il s'évertue aux demi-teintes et aux ombres. Il fait de tout cela un commerce considérable avec l'Europe. Je possède une douzaine de dessins qu'il a exécutés pour moi, il y a une dizaine d'années, dans le mode mi-parti chinois et européen, pour un exemplaire des œuvres de Jean de la Fontaine, illustré de dessins originaux de tous les pays. Quelques-unes de ces compositions sont assez jolies, mais l'exécution n'a rien de très-piquant ni de bien original. Après la conclusion du traité avec la France, en 1844, Ki-Ing envoya son portrait à l'huile au ministre français, M. Guizot. Le peintre était ce même Lam-Koa. L'œuvre, du reste assez médiocre, atteste une évidente application aux procédés de l'Europe. Ki-Ing fit exécuter, à la même époque, un autre portrait de lui pour le roi des Français, par un autre artiste national du nom de Che-Tien, qui ne travaille que dans le mode chinois. La figure peinte par cet artiste est un peu plus grande que nature, en pied et assise. Ce n'est plus une peinture à l'huile, mais à l'eau et sur papier, et dont le commissaire impérial faisait, bien entendu, cent fois plus de cas que de l'œuvre semi-européenne de Lam-Koa. Ce

Atelier d'un peintre chinois pur.

même Che-Tien a dessiné pour mon la Fontaine une centaine de croquis originaux, qui, à travers une certaine maladresse de peinture primitive, ont souvent de la finesse, et respirent je ne sais quel parfum de vieux paravents. J'en ai reçu pour la même destination un certain nombre du Japon, exécutés avec une supériorité réelle. Lam-Koa trouve aujourd'hui, à Canton, un rival pour le portrait : c'est un autre élève du peintre Chinnery, nommé Ting-Koa; et, d'un autre côté, sa réputation comme peintre à l'huile menace d'être balancée par un certain Joé-Koa, le Gudin de la Chine, qui peint des paysages et de grandes marines dans le goût européen.

Lam-Koa occupe à Macao une maison entière. Il en a une semblable à Canton. Au premier sont les ateliers, dans lesquels chaque ouvrier peintre a son département. L'œuvre fait la navette et passe définitivement sous les yeux du maître, qui donne la dernière touche. Au rez-de-chaussée est le magasin, dans le style de ceux d'Alphonse Giroux et de Susse, où se vendent, avec le papier, les couleurs et les pinceaux, les produits terminés, et un assortiment de cartons à décalque tout découpés pour les petits peintres de province. Peintres de la ville et peintres provinciaux ne sont plus guère aujourd'hui que de vraies machines, pareils à ces ouvriers de Birmingham et de Sheffield, dont l'existence est réduite à un geste, et qui jouent le rôle, celui-ci d'un levier, celui-là d'un rivet, cet autre d'une cheville ou d'un écrou.

L'atelier de Joé-Koa, à Canton, est tout à fait dans le même style. Plusieurs centaines d'ouvriers, plus qu'à

demi nus, à cause de la chaleur, y travaillent sous la direction de contre-maîtres.

On trouve une description assez piquante des ateliers, de la boutique et des petits procédés de Lam-Koa, dans un livre anglais publié à Londres avec le nom du docteur Toogood Downing, sous le titre assez étrange de : *The Fan Qui in China*, c'est-à-dire : *Le diable étranger en Chine*, appellation (*Fan-Kouaï*) par laquelle les natifs désignent les *barbares étrangers* qui les visitent (1).

L'art au Japon.

Au Japon, l'art de décorer les temples et l'intérieur des maisons particulières de pancartes calligraphiques et d'autographes de personnages illustres, est le même qu'à la Chine. Les plus précieux morceaux de ce genre sont en écriture sacrée, celle du *Mikado* ou souverain spirituel, langue de la cour et des plus hautes autorités. Comme à la Chine, on étend les inscriptions autographes de cette espèce à la décoration des murailles, des éventails, des écrans, des porcelaines. C'est un goût général, une mode, une fureur.

L'art est fort cultivé au Japon, et s'exerce dans la même sphère qu'à la Chine, mais avec une supériorité marquée sur l'art chinois. Il produit des dessins pleins de délicatesse, des enluminures plus sobres, des illustrations de livres populaires d'un goût généralement plus soutenu qu'à la Chine. Le Japonais possède en

---

(1) Ce livre a trois volumes in-8°, publiés chez M. H. Colbourn. M. Delécluse a imprimé, dans la *Revue française*, une traduction du passage qui parle de Lam-Koa, et il a accompagné sa traduction de réflexions intéressantes.

peinture le génie des oiseaux, des plantes et des fleurs. L'un des premiers peintres actuels est le médecin du roi temporel. Il a exécuté à l'aquarelle une ornithologie, une flore et une entomologie d'une beauté surprenante (1). C'est surtout en écrans, en éventails, en pancartes destinées, comme les pièces d'écriture, à l'ornementation des temples et des habitations particulières, que s'évertue le pinceau japonais. Les grands temples de Yedo et d'Acodade sont tapissés de ce genre de cartouches représentant des dieux, des guerriers illustres, et de ces saints anachorètes à barbe sans fin qui sont fort vénérés, ou de vues de la Montagne Sainte appelée *Fusiama,* cratère éteint, s'élevant à douze mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Tout mort comme il faut tient à gravir le haut de cette montagne, pour laquelle sa famille se fait délivrer à grands frais, par les prêtres, deux passe-ports : l'un pour la simple ascension, l'autre pour concilier au défunt le bon Esprit.

Pancartes d'autographes et de dessins comme à la Chine.

Quand un étranger entre chez un Japonais, celui-ci s'empresse de cacher à ses regards profanes les peintures de divinités et de saints.

Le Japon fermé.

On croit aujourd'hui la Chine ouverte par le traité nouveau qui permet l'établissement d'un agent politique en résidence à Péking. Je souhaite que la foi punique de cette incorrigible race n'amène pas de nouveaux conflits. Le Japon n'est pas plus ouvert que ne l'est la Chine, malgré l'existence d'agents politiques européens

(1) Ce peintre-médecin s'appelle *Mirigoto*. Plusieurs de ses dessins ont été envoyés en France pour y être exécutés en gravure, comme avaient été envoyés de la Chine les aquarelles représentant les hauts faits de Khien-Loung.

à Yedo. Sous prétexte de faire honneur à ces agents et d'assurer leur sécurité, on les entoure, dans leurs légations, dans l'intérieur même de leurs cours, d'une foule d'officiers japonais, contrôle vivant du gouvernement sur tous leurs gestes, presque sur leurs pensées. « L'autorité, dit-on aux agents, est à votre disposition pour vous faciliter toute chose : installation, bien-être, achats, et le reste. » Au vrai, c'est un cordon sanitaire qu'on leur impose et qui les isole complétement de tout contact avec peuple, gens de qualité, marchands même. Sortent-ils par les rues, ils sont, bon gré mal gré, escortés par une foule de ces officiers qui entrent avec eux dans les boutiques; et des signes comme télégraphiques d'une rare habileté, ou même de formelles injonctions, défendent aux marchands de leur vendre tels ou tels objets, ou bien ordonnent d'en demander des prix tellement fabuleux, que l'acheteur doit renoncer à son projet, s'il ne veut passer pour fou à ses propres yeux.

Difficulté de s'y procurer des livres du pays.

La librairie surtout est l'objet d'un particulier ostracisme. On craint que les étrangers ne mettent la main sur quelque manuscrit donnant la clef de l'histoire du Japon et de la lutte intestine qui s'est élevée dans cette confédération de roitelets qu'on appelle l'empire japonais, lutte incessante entre le *Taïkoun* ou roi temporel, et le *Mikado*. C'est à l'année 1600 que s'arrêtent les annales du pays, attendu qu'à l'exemple des Chinois, les Japonais ne publient aucun livre historique sur la dynastie régnante, et que celle qui fleurit de nos jours date des commencements du dix-septième siècle. Or, les éléments de cette histoire, conservés dans les archives

de l'État, sont également épars dans des manuscrits errant çà et là en une multitude de boutiques, rivales des parapets de nos quais. Impossible donc de fureter à l'aise chez un libraire ou chez un bouquiniste. En vain les casiers regorgeraient-ils de richesses à faire pâmer un curieux de Paris, les officiers font un signe, et le marchand s'empresse de dire que tout est vendu ou bien incomplet. Impossible également de visiter les bibliothèques publiques, attendu, objectent les autorités japonaises, que nulle stipulation du traité n'oblige à les ouvrir. Le ministre des États-Unis demandait un jour à visiter l'Université de Yedo : « On pourrait peut-être vous la montrer, lui fut-il répondu, mais avant tout il faudrait que vous eussiez fait vos *dévotions,* à genoux, à la japonaise, devant la statue de Confucius, élevée au milieu de cet établissement.

Images proscrites au Japon.

A Yedo, la police proscrit avec rigueur les images qui pourraient ouvrir les yeux sur les actes du Taïkoun ; mais plus tolérante pour celles qui touchent à la vie béate, passive et sensuelle du Mikado, elle souffre volontiers qu'on les expose à profusion. On dirait qu'on éprouve quelque satisfaction secrète à le laisser représenter comme un fétiche noyé dans la mollesse, comme un meuble de luxe sans conséquence, entouré de ses trois premières femmes et de leurs suivantes. Peut-être, il est vrai, prend-on sa revanche à Miako, résidence du roi spirituel, et s'y rit-on un peu des allures hautaines et dégagées de la cour de Yedo. Un Japonais éclairé, de haut parentage, disait dernièrement en confidence à un voyageur, dans la ville d'Acodade, où, loin du centre, on jouit parfois de plus de liberté que dans la capitale :

« Le respect est à Miako, la crainte à Yedo. » Ce qui équivaut à dire : On se prosterne par momerie devant le Mikado, par terreur devant le Taïkoun. Malheur à qui traiterait avec légèreté le pouvoir de ce dernier !

Voilà comment le Japon est ouvert.

Que si les agents diplomatiques s'avisent de sortir sans les *yacounines* ou préposés à leur *sécurité*, la populace est là pour les accabler d'avanies (par ordre sans doute, car le peuple est naturellement bon et doux). En outre, les officiers des *daïmios* (c'est-à-dire des princes ou rois japonais), qui parcourent les rues en pourfendeurs avec deux sabres, barrent insolemment le passage aux étrangers et les rejettent dans les ruisseaux de la résidence diplomatique. Et la police proprement dite laisse faire, parce que les daïmios sont investis d'un pouvoir supérieur, sur lequel la police du Taïkoun lui-même n'a pas d'action. En un mot, Yedo est bien la ville impériale, la ville aujourd'hui diplomatique ; mais son pavé appartient aussi bien aux grands daïmios qu'à l'empereur, et l'étranger est un suspect pour tous.

Résumé. En résumé, nous avons suivi les progrès de la civilisation chinoise dans son système graphique, dans sa passion pour la beauté de l'écriture, dans ses temples tapissés d'autographes, dans les habitations particulières émaillées de pancartes calligraphiques. Nous avons vu quelques caractères tracés d'une main impériale servir de récompense enviée à toute une vie de dévouement; et des éventails à autographes devenus des présents diplomatiques. Le sévère bureau d'his-

toire, les confessions autographes impériales en temps de calamité, ont passé sous nos yeux, de même qu'un rapport politique de l'oncle de l'empereur sur les négociations des traités chinois avec l'Europe et l'Amérique. Nous avons étudié l'art ancien, les incrustations, les émaux, les porcelaines, dans l'Empire Céleste; nous avons vu les Missionnaires s'évertuer en vain à y naturaliser nos arts, et nous nous sommes convaincus que tout dégénère chez ce peuple enfant et vieilli, impropre à réfléchir et à prévoir. Il n'a rien appris de nous; nous n'avons rien appris de lui. Nous n'avons rien à en apprendre, si ce n'est dans l'exécution de quelques riches tissus, dans certains procédés de minutieuse adresse industrielle. Ne lui demandez donc pas au delà de ce que peuvent la patience et l'habileté de la main. Que sont en définitive ses jades si admirablement travaillés? Que sont ses émaux cloisonnés dont nous faisons si grand cas? Certes ce ne sont point des œuvres dont le procédé de génie pût prétendre à échapper au génie occidental : ce sont des œuvres de fabuleuse patience et de goût manuel, rien de plus. La seule difficulté serait de trouver en Europe des ouvriers assez dénués du côté de l'activité intellectuelle, assez peu exigeants sur les salaires pour donner cinq, dix, quinze années de leur vie à l'achèvement d'une œuvre purement mécanique.

Tout ce qu'il a su produire de plus beau se voit en échantillon à Dresde, au musée Japonais; à Leyde, dans la collection de M. Sieboldt; en France, au musée céramique de Sèvres, au musée du Louvre, ou dans les cabinets de M. le comte de Morny, de

M. Thiers, de M. le comte de Rougemont, de MM. d'Aigremont et de Férol. Ce sont des tribunes chinoises et japonaises dont les analogues ne se retrouveraient plus à la Chine même, aujourd'hui dépouillée de ses antiques, et qui rachète avidement ce que l'Europe consent à restituer à ses curieux. Chose bizarre, mais vraie! nous sommes redevables de presque tout ce que nous possédons de chinoiseries en France à deux causes essentiellement disparates : aux Missionnaires d'une part dans le dix-septième siècle, et de l'autre à l'influence de Voltaire sur le dix-huitième. Les Arabes, les Portugais, les Espagnols, les Hollandais, les Italiens avaient beaucoup tiré de la Chine et du Japon. Ce furent le roi Henri IV et quelques seigneurs de sa cour qui commencèrent nos richesses en ce genre, en commandant des services à leurs armes et des vases immenses dont on retrouve encore de temps à autre, dans les plus riches ventes, quelques magnifiques exemplaires. Louis XIV surtout et plu encore le grand Dauphin ont beaucoup accru nos conquêtes céramiques par l'entremise des Jésuites. Vint Voltaire, qui, à force d'opposer la chronologie chinoise à la chronologie biblique, mit la Chine à la mode; et les porcelaines, les bronzes, les émaux, les laques de l'Empire Céleste et du Japon inondèrent les salons, les cabinets et les boudoirs. En même temps que les Missionnaires faisaient peindre sur porcelaine des scènes bibliques, surtout de la Passion, la Hollande et la Compagnie française des Indes avaient fait reproduire des sujets de la mythologie, ou des bergers Watteau, ou les armoiries de tous les États et villes de l'Europe.

Il n'est pas jusqu'aux loges franc-maçonniques qui n'aient commandé des services emblématiques. La protection de Marie-Antoinette, initiée à ce goût des choses de l'Orient par les ducs de Choiseul et d'Aumont, attira chez nous les laques les plus merveilleux. Enfin tout ce qu'on avait pu conserver en ce genre avait été jeté par la tourmente révolutionnaire aux greniers et cachettes des revendeurs. C'est dans ces débris exhumés que nos connaisseurs ont puisé la meilleure part de leurs cabinets.

Quant aux échelles du Levant et de Barbarie, ne leur demandons plus de nombreux souvenirs de ces magnifiques comptoirs jadis entretenus à Canton par les Arabes. Le Musulman n'est pas conservateur : il n'est curieux que de calligraphie, et n'a pas l'idée d'un musée quelconque. En vain chercherait-on une seule porcelaine chinoise à Tanger, même à Fez ou à Maroc, résidences du sultan marocain, qui vit avec la même simplicité que ses sujets. On serait plus heureux dans les bazars du Caire, de Damas et de Constantinople. C'est en Perse surtout que s'est montrée jadis la céramique chinoise. Les mosaïques d'émaux, à inscriptions de lettres incrustées au dehors des édifices, sont d'origine arabe et sourient à tout l'Orient. Les plaques de faïence indigène qu'on y emploie sont une fête des yeux. Au Caire, une mosquée est toute revêtue de carreaux de terre émaillés de jaune, de noir et de bleu. Une autre mosquée à Kaswine, dans la Perse occidentale, n'est qu'une vaste boîte d'émail, fond bleu à ramages jaunes semés de noir, courant et s'enroulant de haut en bas sur toute la surface. Les grandes mosquées antiques de Samar-

cande, de Tabriz et d'Isfahan jonchent la terre des plaques de faïence bleu turquoise dont elles étaient revêtues. A Brousse, les tombeaux des sultanes ont un vêtement d'émaux où le rouge vif et le vert dominent. La porcelaine chinoise moderne, qui vient par Bouchir, est commune en Perse. L'ancienne, venue par caravanes, sous la dynastie de Tamerlan, est plus rare qu'en France. Le comte Arthur de Gobineau en a rapporté une potiche précieuse à fond blanc, enguirlandée de grands bouquets de superbe exécution; je n'ai rien vu nulle part de semblable. La porcelaine kaolinique chinoise est remplacée dans les bazars du Levant par la faïence indigène d'ornementation naïve, vive, heurtée, crue de couleur, quand elle est turque; harmonieuse, quand elle est arabe ou persane. Le goût proprement turc n'existe pas. Le Turc, peuple soldat, n'a point les instincts de l'art. Les faïences persanes anciennes sont-elles bien persanes? Qui le pourrait décider? Nulle trace de l'existence d'anciennes fabriques de ce genre dans la Perse. Nulle trace des porcelaines même. Il ne s'en trouve guère qu'en Turquie, et quelques-uns supposent que ce pourraient être des produits de l'Asie Mineure. La tonalité de l'ornementation rentre en effet dans celle de la Turquie, plutôt que dans les traditions délicates de la Perse, et atteste une imitation européenne.

De nos jours, à la Chine, nulle originalité, nulle lueur d'invention, nulle intuition morale. L'art n'est plus qu'une puérile industrie, précieuse et chatoyante, fort préoccupée du jeu des couleurs, très-peu de la forme, encore moins de l'âme humaine. Ses piperies

de vermillon ne sont pas plus de la peinture que son dessin, piquant et spirituel, n'est pittoresque. Qui a vu les œuvres d'une main a vu les œuvres d'une autre, car toutes, mues d'une impulsion machinale et uniforme, tournent autour de la même routine et secouent de leur corne d'abondance ces albums toujours renaissants de mandarins surdorés, d'oiseaux, de paysages, de fleurs, de papillons, de jonques, de coquetteries galantes, d'enluminures banales et superfines dont l'Europe est inondée : — vieux sujets renouvelés des temps par delà et reproduits par le procédé du décalque et de patrons découpés sur les œuvres des anciens.

Et de fait, cette méthode de poncif et de pièces de rapport est plus que jamais l'art chinois de nos jours. Véritable coquillage qui se referme au lieu de s'ouvrir aux utiles rapprochements des progrès de l'Occident, la Chine porte la peine du faux principe d'immobilité auquel elle attache son existence. Ou plutôt, cette immobilité même tient à l'imperfection native de la race autant qu'aux vices de ses institutions. Le Chinois aura çà et là des éclairs, mais rien de ce qui vient de la force de déduction et de la logique de la pensée. Aussi l'a-t-on vu toucher de temps à autre à un certain degré de civilisation médiocre qu'il retrouvera peut-être un jour, mais qu'il ne lui est pas donné de dépasser. Comme à la race hindoue, Dieu lui a refusé cette faculté de progrès indéfini qui semble pousser incessamment la destinée des races européennes. Quand les arts ne marchent pas, ils reculent. L'intelligence ne saurait être une qualité oisive : elle meurt de disette comme le corps.

Et d'ailleurs, un champ de désordre et de bataille peut-il être une arène favorable aux beaux-arts? Dans ces malheureuses contrées où tout est en proie et tombe en dissolution, des institutions, magnifiques sur le papier, sont frappées de paralysie et d'impuissance ; nulle empreinte réelle de cet esprit d'ordre, d'unité, de bonne foi politique, qui font les grandes nations. L'Empire du Milieu est inévitablement la chose de la conquête. Il croulera tôt ou tard sous les armes de l'Occident. Destinées prédites par le poëte anglais Georges Berkeley :

« C'est vers l'Occident qu'une pente fatale fait graviter l'empire.

» Les quatre premiers actes sont déjà joués.

» Le cinquième va clore le drame avec le jour.

» Des fils du temps le plus noble est le dernier. »

Westward the course of empire takes his way.
The four first acts already past;
A fifth shall close the drama with the day.
Time's noblest offspring is the last.

Le Japonais a plus de vie ; mais déjà le Chinois succombe sous ses guerres intestines, et sous la corruption, dont les progrès séculaires marchent de front avec ceux de la détresse publique.

TROISIÈME PARTIE.

L'EUROPE

DANS LES TEMPS MODERNES.

LES TEMPS MODERNES.

DES COLLECTIONS DE DOCUMENTS HISTORIQUES DANS LES TEMPS MODERNES, ET D'ABORD DE L'UTILITÉ RELATIVE DES COLLECTIONS QUELLES QU'ELLES SOIENT.

LIVRE PREMIER.

QUE TOUTES LES COLLECTIONS PEUVENT AVOIR LEUR CÔTÉ UTILE.

> ..... Convivæ prope dissentire videntur,
> Poscentes vario multum diversa palato.
> Quid dem? quid non dem?
> (HORAT., *Ep.* II, 2, 61.)

CHAPITRE PREMIER.

Que les moindres débris peuvent servir la science.

Tous les genres de collections sont possibles; peut-être quelques-unes d'entre elles pourraient-elles bien ne pas valoir tout le temps qu'elles ont coûté. Encore, pour le dire en passant, vient-il un jour où les objets les plus indifférents empruntent de circonstances inattendues un certain intérêt. Telle figurine, tel scarabée antique, telle poterie sigillée, tel tesson, telle tablette d'apparence vulgaire, qui auraient pu sembler d'une parfaite inutilité, ont fourni des lumières à l'histoire de l'antiquité en renouant d'un anneau une chaîne chronologique brisée, comme la science négligée du blason et

celle des peintures hiératiques des cathédrales ont percé quelques ténèbres de l'histoire du moyen âge; comme certains restes précieux de l'art ont fait retrouver à tous ses degrés l'intelligence de l'homme, et remonter ou descendre l'échelle de ses progrès. Le moindre des monuments a son côté utile, parce qu'il est un fait, et qu'il concourt à l'ensemble des preuves qui se commentent les unes par les autres, de même qu'un seul osselet suffisait au génie du grand Georges Cuvier pour reconstituer tout un squelette; de même que le moindre fragment de branche, le plus léger brin d'écorce, révélait au savant physicien Charles l'Héritier l'espèce d'arbre dont ils étaient provenus (1).

Utilité des moindres productions de la nature.

Infatigable curieux, ce même l'Héritier, qui depuis fut de l'Institut, s'était fait, dans l'espace d'une année seule, rien qu'en butinant aux environs du ministère de la justice où il travaillait alors, une collection de plus de cent espèces de mousses, de lichens, de byssus et de petites herbes qui vivaient sur les murs ou entre les pavés, et il se proposait d'en publier le catalogue, sous le titre, qui aurait semblé un peu singulier en botanique, de *Flore de la place Vendôme* (2). Voilà un pendant du monde d'insectes rayonnant sur le fraisier de Bernardin de Saint-Pierre. Libre à l'observateur sérieux de rattacher ce coin de géographie botanique au vaste ensemble des êtres créés, et d'ajouter, à ce propos, un chapitre aux *Études de la nature*. Une petite place pourrait y être ouverte encore à la collection de

(1) *Georges* Cuvier, *Éloges historiques des membres de l'Académie royale des sciences*, t. I, p. 114. Paris, Levrault, 1819.

(2) *Ibid.*, p. 124.

ce vicomte de Baracé, qui a consacré, dans son hôtel à Angers, une pièce tout entière à un cabinet d'œufs de tous les ovipares du monde connu. Il y a là des œufs d'alligator et de serpent à sonnettes. C'est à faire frémir; ce qui n'a pas empêché un fort savant homme, M. Servaux, de réunir à Paris une collection analogue, sur laquelle il prépare une publication.

Toutes les collections, je le sais, ne se placent pas, comme celles de l'Héritier et de nos curieux d'ovologie, sous la protection de la science. Ainsi, l'on a de par le monde des collections de titres de livres;

Des collections de dédicaces avec préfaces de rapport et d'emprunt, décorées le plus souvent du titre pompeux d'introduction;

Des collections de prospectus où l'on en voit plus de cent de la main de Charles Nodier, de Tissot et de Jules Janin : — Tissot, la rhétorique de tout le monde; Nodier, un style; M. J. J., une palette dont le charme trahit sur-le-champ les couleurs, fussent-elles cachées sous un pseudonyme dans quelque préface de catalogue : témoin celle du catalogue des autographes de Lucas de Montigny, et celle du catalogue de l'ameublement du château de Bercy, vendu l'année dernière.

On a aussi des collections de timbres de poste;

De papier timbré d'époque et de pays divers : collection considérable, curieuse, éventuellement utile pour des vérifications judiciaires, et dont les papiers sont tous frappés successivement, d'année en année, dans la pâte, de filigranes et de pontuseaux particuliers;

Des collections de papiers peints de toutes les nations et de tous les temps, infiniment curieux sous le

11.

rapport de la variété dans l'art de l'ornementation, plus curieux encore en ce qu'ils deviennent des témoignages historiques par les emblèmes, les figures et les costumes qu'ils reproduisent ;

Des collections d'affiches ;

De complaintes ;

De menus de dîners ;

De cartes de visite historiées ;

De cannes ;

Tabatières de Frédéric le Grand.

De tabatières, dont Frédéric le Grand possédait plus de quinze cents : manie de famille, car il en avait reçu de sa mère six cents en héritage (1).

Si Frédéric-Guillaume II, son neveu et son successeur, n'eut pas cette manie, il en eut une autre qui risqua fort de le rendre ridicule. Il s'était jeté, à raison perdue, dans les loges dont les Illuminés, sous le nom de *Rose-Croix*, avaient fait le théâtre de leurs merveilles, le temple de leurs doctrines, le sanctuaire de leurs apparitions. Sa crédulité, qui, en ce genre, allait d'elle-même au-devant du mensonge, acquit une telle notoriété, qu'elle devint la fable de la foire de Leipzig. Les frères hiérophantes s'étaient avisés, un jour, d'annoncer au roi l'apparition de Jésus-Christ : « Comment était-il vêtu ? » avait demandé Guillaume avec la naïveté de l'illuminisme. — « En veste d'écarlate à revers noirs et à tresses d'or, » lui avait-on répondu. Et là-

(1) Voir Dieudonné Thiébaut, *Mes souvenirs de Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, etc.* Paris, 1804. 5 vol. in-8°.

Je connais un curieux qui, dans ses collections, a recueilli la tabatière du prince de Talleyrand. Elle était double et avait double fond. Par l'un des côtés sa grâce intarissable offrait le tabac ; l'autre côté, réservé à lui seul, n'a jamais admis le toucher indiscret d'un doigt étranger.

dessus, la foire de 1792 afficha des *vestes du Jésus de Berlin* (Berlinische Jesus westen) qui firent fureur (1).

Jetons de cour et de corporations.

Les collections de pièces de mariage et de jetons d'argent historiés occupent beaucoup certains curieux de nos jours. Les rois Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, les princes, les princesses, la plupart des courtisans, avaient leurs jetons spéciaux pour le jeu, portant leurs armes et souvent leur nom. La forme en était fort variée, parfois bizarre. Sous Louis XVI, ceux de l'ambassadeur de Venise, le chevalier de Canale, grand joueur, étaient de la forme et de la grandeur d'un petit écu, portaient son nom, et lui servaient à la fois de cartes de visite qu'il laissait chez les suisses des grands hôtels. Sous le même règne, chaque corporation d'art et métier avait aussi le sien, portant d'un côté des attributs, des emblèmes, et de l'autre le saint patron de la corporation. Le jeton de la communauté des marchandes de modes plumassières portait sur la face les armes royales, et au revers de petits Amours se jouant avec des coiffures et des plumes. La Monnaie de Paris possède aujourd'hui encore les coins de ces jetons et ceux de jetons de règnes antérieurs. C'est en effet un usage qui remonte très-haut dans la monarchie française.

Richesses tirées du lit de la Seine.

M. Adolphe Brongniart, de l'Institut, s'est acquis une juste célébrité par ses beaux travaux sur la botanique fossile. M. l'abbé Cochet, l'antiquaire normand, a

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par M. l'abbé Barruel.* Hambourg, chez Fauche, 1803, t. V, p. 28. Ce livre part d'un point de vue faux; mais il s'agit ici d'un fait qui est exact, non d'un raisonnement.

deviné les secrets archéologiques gardés sous le sol de son beau pays ; ses fouilles heureuses ont exhumé tout un monde ; et maintenant, comme l'a dit un savant professeur de l'École des Chartes, il règne en souverain sur cet empire des morts. Voici venir aujourd'hui un peintre antiquaire, M. Forgeais, qui descend dans le lit de la Seine, et se compose une collection considérable d'objets retirés des fouilles opérées dans le fleuve à l'occasion des grands travaux récents du pont au Change, du pont Saint-Michel, du Petit-Pont, du petit pont Saint-Charles. Ces fouilles lui ont fourni des jetons sans nombre de plomb ou d'étain, appartenant aux fonctions de cour, etc., vers la fin du treizième et du quatorzième siècle ; à des corporations de métiers, du quatorzième et du quinzième siècle, peut-être même du treizième ; à des confréries d'églises, remontant au quatorzième siècle. Il possède aussi des enseignes de pèlerinage rappelant, pour la destination, cette petite Vierge de plomb cousue sur le devant du bonnet de Louis XI. Il compte par centaines les jetons de présence aux offices, à nones, à matines, depuis l'an 1500 ; les médailles de charité pour la délivrance de pain, de viandes, de falourdes ; les plaques et autres signes de reconnaissance de partis au douzième siècle et au treizième (1). Ce ne sont, il est vrai, que des objets du plus vil métal, mais la modestie même de leur matière les a protégés, et sans nul doute le

Collection de M. Forgeais.

---

(1) M. Arthur Forgeais a publié, avec de nombreuses planches sur bois, une plaquette in-8°, de 84 pages, fort curieuse, sur ses découvertes. Elle est intitulée : *Notice sur des plombs historiés trouvés dans la Seine*. 1858. Dumoulin, libraire.

croc dédaigneux des ravageurs de la Seine qui a successivement pu les découvrir, les aura de siècle en siècle rejetés dans le fleuve. Les voilà maintenant rendus au jour, rehaussés du prix de leur antiquité même et du mystère religieux et politique qui les avait fait cacher. Aussi ce médaillier, plus curieux qu'il n'apparaît au premier abord, a-t-il désormais conquis sa place dans le domaine archéologique, bien que la science sur les monuments qui le composent et les monuments similaires soit encore incomplète. M. Vallet de Viriville vient de donner sur ce cabinet de M. Forgeais des notes auxquelles je ne pouvais mieux faire que d'emprunter des détails et qui tendraient à ouvrir un filon nouveau à l'érudition. Que l'on retrouve dans ces œuvres des vieux *bimbelotiers* (1), de petites outres ou ampoules de plomb aux armes de Charles VI et d'Ysabeau de Bavière, destinées à contenir les offrandes des pèlerins ; qu'on voie sur d'autres plombs les armes du roi, de la reine et de Louis, duc d'Orléans ; que l'on constate sur d'autres encore les armes de Jean Sans-peur, de Bourgogne, rien de plus nettement établi. Que l'on reconnaisse les médailles des pèlerinages royaux de 1421, au mont Saint-Michel, le jour de Carême prenant ; ou celle des pèlerinages de la reine Marie d'Anjou, en 1447 ; que l'on signale les enseignes de la sainte Baume remontant au quatorzième siècle,

(1) Voir les *Antiquités de Paris, par* Sauval (1724, t. III, p. 334). « Sçavoir ce que c'est qu'un bibelotier? — C'est un faiseur et mouleur de petites images de plomb qui se vendent aux pèlerins et autres. Cela est uni aux miroitiers. » De bimbelotier on a fait bibelotier ; de bimbelot, bibelot.

rien de mieux encore : les monuments de la collection semblent parler clairement. On y constatera aussi avec certitude les signes de ralliement, tantôt patents, tantôt secrets, des Armagnac et des Bourguignons (qui n'aurait eu les signes des « Arminacs », quand ils occupaient Paris, eût été en péril de mort) : l'authenticité est patente. Mais ce qui touche plus particulièrement M. de Viriville dans ces documents ravis aux muettes confidences du fleuve, ce qui constituerait une vraie découverte, c'est l'existence qu'il y signale de deux pièces fondues à l'intention de Jeanne d'Arc et de ce fameux cordelier frère Richard qui prêchait la venue de l'Antechrist et a figuré dans l'histoire de la Pucelle. Rien de ce qui touche à cette noble fille ne saurait être indifférent, et l'intérêt public n'a pas été épuisé par les travaux si doctes, si patients, si consciencieux de M. Quicherat. Un document nouveau, tel minime qu'il soit, sur l'héroïne, sera vu avec une respectueuse curiosité. Mais la découverte de M. de Viriville ne soulèvera-t-elle aucune contestation? En un mot, le monument sera-t-il consacré à titre authentique? Attendons la discussion qui sans nul doute va s'ouvrir. Du reste, ce savant est un de ceux qui connaissent le mieux cette époque de notre histoire, et il n'aura pas besoin, je le présume, de beaucoup d'efforts pour triompher des doutes.

Ricordini vénitiens.

Un curieux de Venise possède une collection scintillante de ces bijoux appelés *Ricordini*, souvenirs précieux qu'échangeaient les fiancés et les amants à ces temps où la Venise du seizième siècle était la ville des amours et des intrigues. Je ne parle pas de ces bagues sans nombre qui se mettaient à la main, comme les

bagues venues de France, qui affectaient les formes les plus irrégulières et les plus bizarres, avec ornements de perles, de diamants et autres pierres précieuses, et n'étaient souvent que l'histoire dorée d'autant d'oublis du cœur; mais de ces anneaux, variés aussi de forme à l'infini, qui s'attachaient à la lèvre des petits masques de bouche, et d'où s'échappaient de légers rubans garnis de perles et de pierreries; je veux parler enfin de ces anneaux à bijoux passés au petit doigt du pied gauche, ricordini vainqueurs, raffinements extrêmes de galanterie, et qui forçaient d'échancrer, à cet endroit, la chaussure, pour qu'ils pussent être vus par tous et compris par un seul.

Pamphlets politiques.

Il y a aussi des collections de pamphlets politiques et autres. A peine en est-il quelques-uns qui, après les événements, aient encore une certaine saveur empruntée au piquant de la forme, à l'élévation des idées générales, à la vigueur et au bon sens du raisonnement. Les petites *Lettres à un provincial*, lancées par le génie de Pascal au vent des passions de son temps, et qui sont immortelles à force de finesse et de beauté de style, peuvent être regardées comme la plus éclatante des exceptions. La plupart de ces feuilles, dont tout l'intérêt tenait aux circonstances, meurent de niaiserie, d'emphase et de vide. Par les temps qui courent, on n'a pas besoin d'avoir vécu longtemps pour avoir vécu beaucoup. Un clin d'œil a vieilli d'un an. Êtres éphémères! qui existe? qui n'existe pas? Tel événement qui, à l'instant même, paraissait immense dans la vie d'un peuple ou d'un individu, laisse à peine un obscur souvenir, quand les jours ajoutés aux jours se

sont détachés de notre vie. Voyez ce qui arrive à Xavier de Maistre ouvrant des lettres d'autrefois : En voici une tracée dans de mortelles agitations et mouillée jadis de larmes amères : la fin manque........ impossible de se souvenir de l'événement qui l'a dictée (1) !

Billets de théâtre et de fêtes publiques ou particulières.

Les collections de têtes de factures et de cartes de marchands, de billets et affiches de fêtes publiques, de théâtre, de concerts et de bals, ne sont pas rares. Une série d'affiches du théâtre de Bruxelles, amassée depuis 1814, par un M. Martin Robyns, a été vendue aux enchères, en 1836. Henry Beer, frère de l'illustre maëstro Meyer Beer, avait accumulé des affiches de spectacle et de concert de Berlin, avec une collection de cannes rivale du petit musée du curieux Anglais Steer. Disons tout bas que Henry Beer est mort fou et ruiné, une canne dans chaque main.

Parmi les brevets d'académies ou de sociétés savantes, parmi les billets d'entrée à des associations de bienfaisance, de gastronomie ou de chant, parmi les cartes de bal et de comédie de société, de concerts et de soupers fins, on compte de charmants objets d'art. En Angleterre, ils étaient composés et gravés par William Hogarth, devenu depuis si célèbre, ou gravés d'après Cipriani par Bartolozzi, que, de son temps, la douceur un peu affectée de sa taille et de sa pointe a fait priser trop haut, et que plusieurs rejettent aujourd'hui trop bas à cause de la mollesse de son dessin. On oublie trop aisément quelques-unes de ses jolies pièces, notamment le portrait de la sœur de Marie-Antoinette,

(1) X. De Maistre, *Voyage autour de ma chambre*, ch. xxxiv.

Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen, qu'il a gravé d'après la peinture de Roslin le Suédois, et qui, en son genre, est un chef-d'œuvre. Les billets d'entrée étaient aussi gravés à Londres par William Warren, William Finden et autres, d'après Singleton, Thurston, Coswell, Mortimer, Thomas Stothard, Robert Smirke, Cook, Thomson, Uwins, William Westall et autres habiles. En France, ils étaient reproduits d'après Meissonnier (1), Gravelot, Eisen, Cochin, Marillier, Saint-Aubin, Bachelier, Roubillac, Moreau le jeune, par les burins si aimables des petits maîtres du temps, quand ils ne l'étaient pas à la pointe par les dessinateurs eux-mêmes. Le charmant ornemaniste Choffard, a dessiné et gravé à l'eau-forte de petits chefs-d'œuvre d'esprit et de goût pour les industries coquettes et même les apothicaireries à la mode. J'ai surpris Prudhon, le délicieux Prudhon et les frères Johannot en flagrant délit de dessin pour les boîtes de confiseurs. Même dans les infiniment petits perce l'ongle de l'artiste.

Affiches des théâtres de Cirey, de Trianon, et de Versailles.

La comédie à Cirey, chez Voltaire, avait ses affiches posées sur la porte de la chambre de madame Denis et sur celle des visiteurs. Le petit théâtre de Marie-Antoinette à Trianon avait les siennes, imprimées sur satin. L'Opéra des petits appartements de Versailles, où chantait et dansait, en 1748, la marquise de Pompadour avec les dames de la reine, avait eu aussi ses affiches imprimées en or.

Mais, le dirai-je? par un affreux contraste, il y a plus encore. Alors que la France respira de la Terreur,

(1) Dessinateur des fêtes de la cour.

Paris, comme réveillé du tombeau et poussé par le besoin d'oublier, se précipita avec fureur dans le plaisir; et sur la porte d'un cimetière on lisait cette affiche : « Bal du Zéphir ». Trois ans auparavant, les sans-culottes de Jourdan Coupe-tête y dansaient la carmagnole et distribuaient, un jour, à la porte, des livrets des *Droits de l'Homme*, reliés en peau humaine, tannée dans ces ateliers de Sèvres et de Meudon qu'approvisionnaient de peaux nos armées. M. Villenave possédait un de ces livrets dans sa collection confuse, mais si riche. Le chef-d'œuvre de ces ateliers était une peau humaine tout entière, exposée, pendant la révolution, au palais de Versailles, transformé en musée. La peau recousue au cou, pour cause de guillotine, figurait dans la partie de l'histoire naturelle.

Fêtes des sans-culottes.

Ziska devenu peau de tambour.

Ainsi les historiens n'ont pas dédaigné de rapporter la fantaisie de ce formidable Ziska, qui, dans la guerre des Hussites, avait légué sa peau à ses soldats pour en faire une peau de tambour, afin de faire frémir encore avec le bruit de son nom et les restes de lui-même l'empereur Sigismond, son ennemi. Guerre hideuse, comme toute guerre de religion, que cette guerre des Hussites! Tandis que la rage fanatique de Ziska étouffait, par esprit de vengeance, toutes les révoltes de la nature, la barbarie de l'empereur avait l'infernale invention de tuer les vivants avec des morts : il faisait jouer des machines de guerre qui lançaient dans la ville de Karlostein, qu'il assiégeait, les cadavres d'hommes et de chevaux décimés dans son camp par une épidémie. Murailles, maisons, rivière, voies publiques, tout était inondé de cette pluie horrible, et la putréfaction victo-

rieuse réduisit les malheureux rebelles dont les armes n'avaient pu triompher.

C'est sous l'empereur Sigismond que l'hérésiarque Jean Huss, venu au concile de Constance, sur la foi d'un sauf-conduit de l'empereur, fut brûlé vif, le 16 juillet 1415. Battu par Ziska, le 11 juillet 1420, Sigismond échappa à la faveur d'une trêve. Ziska mourut en 1424; mais ses successeurs, les généraux Procope *le Rasé* et Procope *le Petit,* maintinrent la fortune des Hussites, et ils taillèrent en pièces l'armée impériale, commandée par le duc de Bavière, pendant que Sigismond se faisait tranquillement couronner roi d'Italie à Milan, en 1431. Le cardinal Julien, qui assistait à la bataille, n'échappa qu'avec peine aux vainqueurs : il laissa entre leurs mains son chapeau, sa robe rouge et la bulle d'excommunication des Hussites qu'il tenait suspendue à son cou. Après ce revers, Sigismond composa avec les hérésiarques. Mais la division se mit parmi eux; l'empereur en profita pour reprendre l'offensive. En vain les débris du désastre tentèrent à se réunir de nouveau; Sigismond leur offrit une amnistie, les attira auprès de Pelsen, pour une conférence, et les fit étouffer par le feu dans le lieu de l'assemblée. Son nom est justement odieux à tous les Bohémiens.

Chez nous, pendant les désordres de la démagogie, l'art s'éteignit ou se déplaça. Qu'avaient affaire de vignettes galantes les pourvoyeurs d'Atropos? Les graveurs, effarouchés, firent des vignettes de lettres officielles.

La Bibliothèque impériale possède une collection de ce genre, composée de plus de six mille pièces,

toutes différentes de dessin : quelques-unes sont fort jolies de composition et de gravure, et plusieurs, aujourd'hui très-recherchées des connaisseurs, ont été exécutées sur les dessins de Prudhon. Ces vignettes, gravées en tête de lettres d'office, ont été de mode à partir des États généraux jusqu'au premier Empire, où l'aigle a tout couvert de ses ailes. La plus grande partie a pour type général la Liberté, à commencer par l'attribut du simple bonnet phrygien jusqu'aux compositions les plus compliquées : — sortes de biographies parlantes, dont la signification, emblème de l'écrivain de la lettre, a son éloquence propre, et subit les modifications successives de l'histoire du temps qui marche si vite, et des palinodies qui suivent le même pas. Tous les commandants ne consentant point à faire les frais d'une vignette spéciale, on en vint à graver des emblèmes généraux, des allégories banales, comme au temps de Louis XIV ces gravures de fantaisie, espèces de passe-partout de thèses de théologie, de droit et de médecine, dont usaient les souteneurs, quand ils ne voulaient pas faire la dépense d'œuvres d'art pour eux seuls.

Billets de faire part.

On a aussi des collections de billets de naissance, de mariage et de mort, qui ont leur curiosité. Le billet d'enterrement de sir Joshua Reynolds, gravé par Bartolozzi, est une rareté de cabinet. Au temps de Louis XV et de Louis XVI, les billets de mariage portaient souvent, en tête, de charmantes vignettes au burin, représentant des scènes religieuses ou domestiques de circonstance. Au commencement de ce siècle, les billets de mort étaient d'immenses placards à caractères ma-

juscules, et dont les initiales, ornées d'attributs funèbres, étaient gigantesques. Le texte de quelques-uns de ces billets, où la vanité posthume s'étale dans tout son luxe, est quelquefois d'une étrangeté qui étonne et fait sourire. La correspondance littéraire de Grimm (1) a conservé le billet d'enterrement du duc de Lavauguyon, chef-d'œuvre en ce genre. Il y aurait des pages à transcrire, tout aussi singulières, dans la bibliothèque de notre curieux de billets de mariage et de mort : ouvrages d'une composition réfléchie, combinée, profonde et laborieusement ridicule.

Le cabinet de physique de l'Université de Padoue montre une vertèbre de Galilée, la cinquième lombaire, dérobée par le médecin florentin Cocchi, chargé, en 1737, de la translation des ossements du grand mathématicien à l'église de Santa-Croce, à Florence. Reliques de Galilée.

Dans l'ancienne maison de campagne du cul-de-jatte Scarron, à Fontenay-aux-Roses, qui contient encore des portraits du temps et des souvenirs écrits du spirituel bouffon, habitait, il y a peu d'années, un curieux de toute sorte de collections, le fils du fameux prestidigitateur et physicien Ledru, dit *Comus*. Cet homme, intelligent et instruit, avait amassé des épaves de la violation des sépultures royales à Saint-Denis, en août 1793, et s'en était composé, avec un respect de curieux, un ossuaire des plus intéressants (2). A cette Cabinet du fils de Comus.

(1) Février 1772, t. VII, p. 435-436 de l'édition de M. Taschereau.

(2) Voy. *Mes voyages aux environs de Paris, par* J. DELORT. Paris, Picart-Dubois, 1821, Ier vol., p. 90; et *Bulletin de l'Alliance des arts* (10 décembre 1840, p. 209) publié par M. Paul Lacroix.

Ce M. Ledru, maire de Fontenay-aux-Roses, était oncle de M. Le-

époque où, comme dit Chateaubriand, s'éleva un vent de colère autour de l'édifice de la mort, et où les flots du peuple l'arrachèrent de ses fondements, l'ardent amour de l'archéologie avait heureusement suscité un homme de cœur, Alexandre Lenoir, qui brava les fureurs de la populace pour sauver les débris de l'art historique. Tandis que l'adroit Polonais Dombrowski ramassait les papiers des plus beaux temps de nos annales pour en enrichir Saint-Pétersbourg, Lenoir disputait pied à pied à la rage iconoclaste des niveleurs les monuments de l'architecture nationale. Le Dru, jeune alors, assistait en curieux au viol des tombeaux. On ne pouvait sans frémissement lui entendre raconter, trente ans après, l'épopée de cette effroyable résurrection, de ces hécatombes de cadavres, où quelques-uns de ces rois de la terre, vassaux de la mort, jetés hors de leurs sépulcres, apparurent tout à coup avec toute la physionomie de leur histoire, après des siècles de sommeil, pour retomber pêle-mêle dans le gouffre de la fosse commune. Les corps de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, étaient parfaitement conservés. Le premier surtout semblait vivre dans son repos. Le second était reconnaissable à sa moustache : Louis XIV, à ses grands traits; seulement son visage avait pris une teinte d'ébène. Les cercueils de Philippe de Valois, de Charles le Bel, du roi Jean, de Charles V, renfermaient chacun, avec des ossements, une couronne, une main de justice et un sceptre. Dans la bière

Reliques des rois de France.

---

dru-Rollin, le tribun. Il avait défendu à Delort de parler de son ossuaire, de peur qu'on ne le lui réclamât pour le rendre à Saint-Denis.

de Jeanne de Bourbon, femme de Charles le Sage, se trouvaient encore, auprès des restes d'une couronne et d'un fuseau de bois doré, à demi pourri, un anneau d'or et des souliers pointus, brodés d'or et d'argent. Les cercueils de Charles VI et d'Ysabeau de Bavière, sa femme, de même que ceux de Charles VII et de Charles VIII, n'ont rendu au jour que des ossements desséchés avec des débris de couronnes et de sceptres d'argent doré. La plupart des autres cercueils ne cachaient que des corps en état de putréfaction liquide ou de fragiles débris de squelettes prêts à tomber en poussière. A travers ces sinistres décombres, l'insouciance des bourreaux avait permis à Ledru d'enrichir son ossuaire royal de nombreuses dépouilles d'ossements, de couronnes, de sceptres, de quenouilles royales, de suaires, de lambeaux de vêtements funèbres. Tel était l'un des départements de son cabinet universel, dans la maison du poëte burlesque dont la mort avait donné une femme au grand Louis XIV! Il semblait, après être sorti de ce sépulcre étrange, qu'on fût, suivant l'expression de Chateaubriand, descendu à l'empire des ruines, et qu'on eût pour ainsi dire respiré la poussière des temps passés.

Le grand Turenne, qui, de même que du Guesclin, avait obtenu les honneurs de la sépulture royale à l'abbaye de Saint-Denis, fut aussi arraché au tombeau, et son corps eût été jeté à la fosse commune avec les cendres de la royauté, si un savant, qui le trouvait mieux conservé que les autres restes, ne l'eût réclamé pour le cabinet national d'anatomie comparée fondé par Daubenton. C'est là qu'il demeura exposé aux

Turenne devenu objet d'anatomie comparée

yeux du public et des antiquaires, jusqu'au jour où le premier consul, indigné de cet avilissement de la plus grande gloire militaire de France au milieu des quadrupèdes et des mastodontes, fit enlever cette dépouille et la fit déposer solennellement, le 23 septembre 1800, dans l'église des Invalides.

Elle y repose aujourd'hui; mais la tête du cardinal de Richelieu, enlevée à son corps profané à la même époque de délire, attend encore les honneurs de la sépulture.

Décollation du cardinal de Richelieu.

Lenoir, qui se multipliait pour arracher à la destruction ses chers monuments, était présent dans l'église de la Sorbonne quand les furieux voulaient réduire en poudre le tombeau de marbre du cardinal, magnifique modèle de sculpture de Girardon. En s'opposant à ce vandalisme, il fut blessé d'un coup de baïonnette, mais du moins il réussit à sauver le marbre. Les brigands se dédommagèrent en arrachant le corps de sa tombe et le foulant aux pieds sur les dalles du sanctuaire. « Le cardinal, que j'ai vu retirer de son cercueil, dit Lenoir lui-même, offrait aux regards l'ensemble d'une momie sèche et bien conservée. La dissolution n'avait point altéré ses traits. Une couleur livide était répandue sur sa peau. Il avait les pommettes saillantes, les lèvres minces, le poil roux, et les cheveux blanchis par l'âge. Un des suppôts du gouvernement de 1793, croyant venger, dans sa fureur, les victimes de ce cruel ministre, coupa la tête de Richelieu et la montra aux spectateurs qui se trouvaient alors dans l'église. »

Que devint le corps du cardinal? On l'ignore. Probablement fut-il rejeté dans le caveau dépouillé de son

cercueil de plomb. Ce qui est certain, c'est que la tête, après avoir passé de main en main, est aujourd'hui en la possession de l'honorable M. Armez fils, ancien député des Côtes-du-Nord, qui jusqu'ici s'est vainement prêté avec bonne grâce à de pressantes démarches pour faire rendre ces tristes restes à leur tombeau. Lors de la profanation du monument, en 1793, un épicier de la rue de la Harpe s'était emparé de la tête et l'avait gardée longtemps chez lui, enfermée dans une armoire. Mais cet épicier se maria; et comme sa femme avait peur de la tête, il la vendit à M. Armez père. Celui-ci, au retour des Bourbons, l'offrit par lettre au duc de Richelieu, alors ministre des affaires étrangères. Soit que la lettre ait fait fausse route, soit tout autre motif inconnu, le duc ne répondit pas, et la tête échut à M. Armez fils. Dans la séance du Comité historique des arts et monuments, tenue le 13 juin 1846, le bibliothécaire d'Angers, M. François Grille, informa le comité de cette particularité intéressante, et le président, M. le comte de Montalembert, soutenu de tout le Comité, tenta de faire réparer l'impiété commise. Les démarches n'aboutirent point. De nouvelles tentatives ne furent pas plus heureuses en 1854. Mais n'accusons personne. Toujours est-il que cette tête terrible, personnification de la monarchie absolue venant tuer la monarchie aristocratique, erre encore sur la terre comme un spectre égaré du monde des morts.

Sa tête est encore errante.

Étrange destinée que celle de ce cardinal si redouté pendant sa vie! Quoi de plus singulier que le sort de la tête de marbre arrachée, aussi en 93, à la belle statue

Le cardinal de Richelieu devenu tourne-broche

qui le représentait au château de la Melleraye, et dont, par une dérision républicaine, un patriote limousin avait fait le contre-poids de son tourne-broche (1)! Denys, tyran de Syracuse, s'était fait maître d'école à Corinthe, afin, dit Cicéron, d'avoir encore quelqu'un à qui commander : à son insu, Richelieu régissait encore après sa mort. Le proverbe a raison : « Les cardinaux sont *houroux*, » comme disait Mazarin.

Fantaisies de lettrés et de non lettrés.

« Les fantaisies humaines se découpent en cent façons, » a dit Montaigne. Elles ne s'arrêtent qu'aux bornes du possible, et qui voudrait les décrire ferait un des plus gros livres qui se vendent à la foire de Leipzig. L'esprit humain est surtout ondoyant : « *Nolo ego semper idem,* » dit Pétrone (*Fragmenta poetica*), et, ajoute-t-il, si l'éclat du jour nous séduit, c'est qu'il succède à la nuit, et que l'aube reviendra après elle :

Ipsa dies ideo nos grato perluit haustu
Quod permutatis mane recurrit equis.

Ésope jouait aux noix.

Scipion l'Africain aimait à baguenauder, à ramasser des coquilles et à jouer à cornichon-va-devant sur le bord de la mer, avec son ami Lælius.

Le fils du grand Cicéron mettait, dit-on, sa gloire à triompher dans les combats du vin : il en buvait deux conges, c'est-à-dire plus de six litres, d'un trait. Il n'eût été battu que par ce Novellius Torquatus, de Milan, préteur, puis proconsul, dont parle Pline, qui en buvait trois sans reprendre haleine, ou par ce

(1) *Statistique du département des Deux-Sèvres.*

Lucius Pison, commis par Tibère à la garde de Rome pour avoir bu pendant deux jours et deux nuits sans discontinuer (1). Titre assurément nouveau à une pareille charge.

L'empereur Auguste avait tant de plaisir à une caille de combat qui battait toutes les autres, qu'il fit crucifier au mât d'un vaisseau l'un de ses esclaves, nommé Éros, qui avait fait rôtir la caille favorite.

Au commencement de son règne, Domitien s'enfermait seul, tous les jours, pendant des heures entières, pour vaquer à l'occupation d'attraper des mouches (2).

Un original du nom de Régulus, célèbre avocat sous ce prince, se peignait le tour de l'œil droit ou de l'œil gauche, et se marquait d'une mouche de taffetas blanc tel ou tel côté du front, suivant qu'il devait plaider pour le demandeur ou pour le défendeur (3).

L'empereur Alexandre Sévère n'avait pas de plus délicieux plaisir que de faire jouer de petits chiens avec de petits porcs, de faire battre des perdrix, ou voltiger çà et là de petits oiseaux (4).

Charles IX excellait et se délectait à ferrer un cheval.

L'hypercritique Joseph Scaliger dansait, en armure, la pyrrhique guerrière.

Louis XIII, d'abord élève de Vouet et fou de pastel, et qui fit le portrait de son grand écuyer, M. de Cinq-Mars, raffola ensuite de la lardoire. On le voyait, tout le

(1) *Nat. Hist.*, XIV, 28 (XXXIII, 23).
(2) Suet., *Domit.*, 3.
(3) Plinius Secundus, *Epist.* VI, 2.
(4) Lampr., *Alex. Sev.*, 40.

jour, embesogné, avec toute la cour, à larder des longes de veau, quand il ne composait pas de la musique.

Encore le cardinal de Richelieu.

Le cardinal de Richelieu faisait toutes les malices imaginables à ses domestiques. Il luttait avec eux, leur lançait des balles d'un coin de la chambre à l'autre avec une sarbacane, leur jetait des livres à la tête, leur donnait des nazardes, les pinçait, les piquait, les chatouillait, leur jouait tous les jours des tours nouveaux, jusqu'à les faire démonter et dévaliser par des voleurs attitrés, jusqu'à faire imprimer de fausses gazettes contre eux pour les mettre en colère. C'étaient là les divertissements favoris d'un homme qui passe pour le plus sérieux et le plus grand ministre qu'ait eu la France (1).

Madame Dacier et le brouet noir.

Madame Dacier s'empoisonnait avec du brouet noir. Ne riez pas trop de cette expérience : le vieux Caton a bien laissé à son fils, dans son livre pratique de la Maison Rustique, *De Re Rustica*, une recette pour faire la soupe aux choux. Le Manuel de Cælius Apicius, tout maussade qu'il soit, a trouvé des lecteurs. La cuisine de Sparte avait sa curiosité pour Anne Lefèvre, la savante, avant les délicatesses de la gourmandise

---

(1) Voir *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la déclaration du premier avril mil six cens quarante neuf.* In-4°, page 446 de la seconde édition.

Ce livre piquant et rare, sans nom d'auteur, est de Gabriel Naudé (1650). C'est un dialogue dont les interlocuteurs sont l'auteur, sous le nom de *Saint-Ange*, et Camusat l'imprimeur, sous le nom de *Mascurat*, et qui réfute toutes les accusations dont le cardinal a été l'objet. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre, avec quelques fautes qui ont été relevées dans le *Ménagiana*. On le désigne d'ordinaire, tout court, sous le nom de *Mascurat*. C'est là qu'il est incidemment question de Richelieu.

athénienne, avant les élans de la verve de Dionysius sur les Vatels du temps d'Alexandre le Grand.

Vœu d'amour d'un duc d'Albe.

Un duc d'Albe, sous Philippe IV d'Espagne, resta trois ans couché sur le même côté, parce qu'il avait promis à sa maîtresse de ne se retourner que quand elle le viendrait voir. Or, comme elle ne vint pas, il mourut à la peine (1).

Sous Louis XIII et sous Louis XIV, des personnages de haute distinction coururent les rues déguisés en poissardes, en Scaramouches, en Trivelins (2); et malheureusement ils affectaient de n'avoir plus assez d'eux-mêmes pour ressembler à cet ancien trop attique pour ne pas se découvrir en se déguisant.

Équipées de jeunesse de madame de Genlis.

Ceci rappelle les étranges équipées de madame de Genlis jeune, mais déjà mariée, courant avec son frère de cabaret en cabaret, et frappant aux fenêtres pour demander à tue-tête du *sacré chien,* et s'enfuyant pour éviter les coups de bâton (3).

Louis XV.

Qu'on se rappelle aussi Louis XV, enfant mauvais, homme blasé avant d'être homme, promenant ses vaporeux ennuis de la culture des laitues au travail du tour (4), du tour aux pitoyables et impitoyables minuties de l'étiquette et à l'aiguille de tapisserie (5).

Le plus étrange des ministres, Anacréon-Mécène, Richelieu-Trivelin, qui, dans son étourderie spirituelle,

---

(1) *Mémoires secrets sur l'établissement de la Maison de Bourbon en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville* [par le comte Scipion de Roure]. Paris, 1818, t. II, p. 94.

(2) LORET, *Mus. histor.,* t. XII, pp. 14-22, année 1661.

(3) *Mémoires de madame* DE GENLIS, t. Ier, pp. 236-237.

(4) *Mémoires du duc* DE LUYNES, t. II.

(5) *Idem,* t. III.

Fantaisies de la coterie Maurepas.

voulait rire toujours et rire de tout, le comte de Maurepas, fournissait des gravelures aux facéties des *Étrennes de la Saint-Jean*, des *Écosseuses* et du *Ballet des Dindons,* toutes polissonneries en style de Vadé, et inspirées de la rhétorique du catéchisme poissard (1). Montesquieu lui-même, l'homme le plus paresseux à faire valoir son esprit, et qui en mettait plus dans ses livres que dans sa conversation, daignait, après avoir passé huit jours à aiguiser une épigramme ou le trait d'une chanson, se dérider, en familier du *temple de Gnide,* avec toute la société du ministre, groupe important de jolis diseurs de riens, qu'on appelait par excellence *ces Messieurs :* les Moncrif, les Duclos, les Pont de Veyle, les Crébillon fils, les la Chaussée, les Chevrier (2), les Sallé (3), les Voisenon et autres. Ce

---

(1) Les *Étrennes de la Saint-Jean*, 1742, 1750, 1751, 1757, sont un volume in-12, formé de pièces de différents auteurs : le comte de Caylus, Maurepas, la Chaussée, Chevrier, etc. Ce recueil a eu plusieurs éditions. Tout l'honneur des *Écosseuses* est resté au comte de Caylus. Le *Ballet des Dindons* est de plusieurs mains. Il ne fallait pas moins que plusieurs courages réunis pour achever une pareille œuvre.

(2) François-Antoine Chevrier, né à Nancy au commencement du dix-huitième siècle, mort le 2 juillet 1762, sortait d'une famille de robe. Il avait de l'esprit argent comptant à faire peur, et inonda la ville de brochures satiriques d'un goût toujours équivoque, souvent graveleuses, mais piquantes. C'était un insulteur sans frein, un anecdotier à faire battre des montagnes, au demeurant joyeux compagnon quand il n'écorchait pas, et qui est mort d'indigestion.

(3) Jacques-Antoine Sallé, né en 1712, mort en 1778, jurisconsulte célèbre et digne de sa réputation, fit, en société avec le comte de Caylus, la petite pièce du *Somnambule*, attribuée mal à propos au frère du comte d'Argental, le comte de Pont-de-Veyle, auteur du *Fat puni* et du *Complaisant.* Sallé était lié avec tous les gens de lettres et les artistes de son temps. Le comte de Maurepas l'avait choisi pour son secrétaire durant son premier ministère.

grave et pincé de Montesquieu a travaillé même aux *Étrennes de la Saint-Jean,* pour se faire de temps à autre bien aise, et suivre comme régime le précepte de Martial : « Riez, si vous êtes sage (1), » ou celui d'Horace : « Mêlez à la sagesse un grain de folie (2). » Peut-être retrouvait-il dans cette société quelque chose des gaietés plus que légères de certaines lettres écrites par lui de Venise, et qu'on eût rougi d'imprimer dans ses œuvres. Mais le comte de Caylus, le dessinateur agréable, l'antiquaire de boudoir, assez adroit pour faire croire à sa science, et qui, en écoutant aux portes d'Isis et d'Osiris, en mouchant les lampes de l'antiquité, avait eu l'inappréciable mérite de propager avec succès le goût des arts, trouvait délectation et ivresse à s'ébattre dans ce débraillé! Certes, pour un homme si proprement frotté d'archéologie, et qui avait si bien le secret de l'emploi de son temps et du temps des autres à son profit, dans les travaux académiques, c'est merveille d'avoir aimé les facéties jusqu'à en écrire douze volumes. Ce peut être incidemment une gaieté, une débauche d'homme d'esprit, mais douze volumes! Du reste, lui attribuer, comme on l'a fait de nos jours, les *Souvenirs* qui ont été publiés sous son nom, ramassis sentant l'antichambre, et dont Serieys est le coupable, c'est faire injure au comte, c'est trop le punir de ses grosses gaietés égrillardes.

Le comte Claret de Fleurieu.

Si Maurepas aimait à rire, le comte de Fleurieu, ministre de la marine sous Louis XVI, aimait à coudre;

(1) Ride si sapis. *Épigr.* II, 41.
(2) Misce stultitiam consiliis brevem. *Od.* IV, 12, 27.

et un soir que madame de Genlis était fort arriérée dans sa toilette, il l'aida à faire une robe, et se chargea du plus difficile (1).

Bizarreries de lettrés.

Ne fût-ce que pour se reposer, comme lui, d'occupations sérieuses, de fermes érudits se sont joués avec les talents les plus futiles et les sujets les plus hasardés.

Le père André, le célèbre bénédictin, et le savant Tanneguy-Lefèvre, père de madame Dacier, faisaient bien plus de cas de leurs talents avortés sur la viole que de tout leur savoir.

Henrion, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, y présenta une échelle comparative de la taille des hommes, depuis la création du monde, donnant à Adam cent vingt-trois pieds neuf pouces, et à notre première mère cent dix-huit pieds neuf pouces et quart. Noé avait déjà vingt pieds de moins qu'Adam (2).

Godefroid Heinselius a publié l'alphabet d'Adam, avec des détails sur la langue des anges.

Le Rouennais Jean Pelletier a donné sur l'arche de Noé une dissertation pour en démontrer la grandeur et la capacité, le plan intérieur et extérieur. Il fait *ex professo* le dénombrement des animaux qui y entrèrent par paire, détermine la place que chaque couple y occupait, et prouve que les huit personnes dont se composait la famille de Noé suffisaient à en prendre soin et leur donner la nourriture (3).

---

(1) *Mémoires de madame* DE GENLIS, t. II, p. 274.

(2) Nicolas Henrion, né à Troyes le 6 décembre 1663, mort le 24 juin 1720.

(3) *Dissertations sur l'arche de Noé et sur l'hémine et la livre de saint Benoît.* Rouen, 1704, in-12.

Samuel Bochart, de la même plume qui a écrit la *Géographie sacrée* et le *Phaleg*, a commenté *ex cathedrâ*, en pages interminables in-folio, le passage où Samuel parle du poids de la chevelure qu'Absalon se faisait couper. Cette chevelure pesait deux cents sicles au poids du roi, dit le prophète (1). Le plus clair de toute cette érudition, c'est qu'il y avait chez les Hébreux un poids étalon fixé par l'État (2).

Le père jésuite Théophile Raynaud a écrit un long *Éloge de la Brièveté;* un traité sur l'*Usage des chaises dans les églises;* un autre sur cette question : *S'il est permis de prendre en lavements des jus de viandes, etc.* (3). Un autre a traité disertement des lavements d'eau bénite. Gregorio Leti a envoyé à l'Académie des *Humoristes* de Rome un long discours sans R, sous le titre *de R* bandita (4). Ce qui rappelle le temps de l'artificieux bonhomme Charles *le Chauve,* où un poëte rival du célèbre évêque de Ptolémaïs, Synésius, qui a fait le savant *Éloge du Chauve* (5), avait écrit en l'honneur de la *Calvitie* un poëme latin dont tous les mots commencaient par un C. Le premier vers était :

Carmina Clarisionæ Calvis Cantate, Camenæ.

---

(1) Voir Samuel, II, xiv, 26.

(2) Samuel Bochart, né à Rouen en 1599, d'un ministre protestant, est mort le 16 mai 1667.

(3) Raynaud, né vers la fin de 1583, mort le 31 octobre 1663.

(4) Leti, né à Milan, le 29 mai 1630, mort le 9 juin 1701.

(5) Synésius, né à Cyrène, dans la Pentapole, florissait sous Arcadius et Théodose le Jeune. On a un discours d'un auteur grec anonyme en réfutation du discours de Synésius. Cette réfutation, encore inédite, a été publiée en 1840, d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque impériale, par M. Emm. Miller. Paris, Brockhaus. In-8°.

Difficiles inutilités dont l'antiquité même avait fourni des exemples. Dans l'Iliade de Nestor de Laranda, qui vivait du temps de l'empereur Sévère, le premier chant était sans A, le second sans B, le troisième sans C, et ainsi de suite. L'Égypto-Grec Tryphiodore, grammairien poëte, avait fait une Odyssée *lipogrammatique,* c'est-à-dire que dans chacun des vingt-quatre chants qui la composaient, une lettre de l'alphabet était omise. Pindare lui-même, l'obscur sublime, né 520 ans avant Jésus-Christ, avait eu aussi le mauvais goût de décadence de donner une ode sans S.

Odyssée lipogrammatique.

Jaloux de ces gloires antiques, un certain Isidore de Robles a publié onze nouvelles en prose dans chacune desquelles manque successivement une des voyelles. La première n'a point d'A, la seconde point d'E, et ainsi de suite (1).

La marquise de Maintenon, pour égayer madame de Glapion malade, lui envoya un badinage sans A et une autre lettre badine sans I (2).

Sautons à pieds joints jusqu'à notre époque. On avait annoncé, le 18 décembre 1816, au théâtre des Variétés, une comédie d'un nommé Ronden, intitulée *La pièce sans A.* Le public, affriandé par cette étrange

---

(1) *Varios prodigios de Amor en once novelas exemplares, nuevas, nunca vistas, ni impressas... Recogidas par Isidoro de Robles, natural de esta coronada villa de Madrid.* Barcelona. En la imprenta de Juan-Pablo Marti, librero, delante la plaza de San-Jayme. Año 1709. Le privilége datait de 1665.

(2) *Lettres historiques et édifiantes adressées aux dames de Saint-Louis, par madame* de Maintenon, *publiées pour la première fois sur les manuscrits authentiques, avec des notes par M. Théophile* Lavallée. Paris, Charpentier, 1856, t. II, p. 467.

promesse, accourut persuadé qu'il allait voir une pièce tout entière, probablement détestable, mais où il n'y aurait pas un seul A dans la bouche des acteurs. La toile se lève. L'acteur Duval entre en scène d'un côté, prêt à renvoyer bravement la réplique et l'éclat de rire. Mengozzi, qui entre de l'autre, le salue de cette phrase : « Ah! monsieur, vous voilà ! » C'était mal débuter pour une pièce sans A. Toute l'assistance part d'un éclat homérique. Heureusement, cet étourdi de Mengozzi qui, suivant toute probabilité, s'était égayé aux dépens de l'auteur, prêta l'oreille au souffleur, et reprit : « Eh! monsieur, vous voici ! » Mais les deux A, bien qu'ils eussent fait rire, n'avaient point désarmé le public : la pièce tomba (1).

Le frère aveugle de notre grand Arago a écrit une brochure d'une trentaine de pages. Tous ses A étaient épuisés dans son titre (2).

Le grand astronome lui-même n'avait pas toujours la lunette braquée sur le ciel; il la tournait parfois sur la pauvre humanité, et l'on a de lui des lettres où il emploie tout l'alphabet à peindre au vif avec la plus spirituelle finesse les ridicules de son temps. Il est à remarquer que toutes ces lettres portent une signature historiée qu'il employa constamment et dont peu de personnes ont deviné l'accessoire de jeunesse : dans

---

(1) La pièce de J. R. Ronden a paru, en 1817, chez Chaumerot, in-8°. Voir *Curiosités théâtrales anciennes et modernes, françaises et étrangères, par Victor* FOURNEL. Paris, Delahays, 1859, in-18, p. 178. Petit livre fait avec soin et exactitude.

(2) *Voyage autour du monde sans la lettre A,* par *Jacques* ARAGO. Paris, 1853, in-12.

le paraphe se retrouve son nom tracé à rebours. Sa signature comme membre du gouvernement provisoire, en 1848, offrait la même particularité.

M. V. Cousin devenu canotier du fleuve de Tendre.

Bochart, Henrion, Heinselius, ne sont plus là pour écrire le feuilleton du *Journal des Savants;* mais de nos jours M. Cousin s'y est fait canotier du *fleuve de Tendre,* et de mélodieux mémoires sont lus à l'Académie sur les quarts de ton en musique chez les anciens!

Rêveries sur la musique.

La musique, ou tout ce qui y a rapport, comme dit Grétry dans ses notes inédites sur les *Chansons de la Borde*, élève l'imagination. Il faut avoir de l'imagination même pour sentir et aimer la musique, et je ne trouve pas étonnant que les êtres passifs et froids soient toujours en discussion sur le pouvoir de cet art. On n'a cessé de disputer en France sur la religion que pour disputer sur la musique.

Mais disputer sur les *coma* ou quarts de ton, qui ressemblent à s'y méprendre à de fausses notes, et pour cela s'autoriser de l'antiquité, c'est amuser la bonhomie du public. Si la musique des Grecs et des Romains avait atteint la perfection de leur statuaire et de leur peinture, non-seulement ils nous eussent transmis leur musique, mais ils n'auraient cessé d'en parler en prose et en poésie, comme, à l'exemple de Meibomius, nos savants nous en endorment aujourd'hui dans leur prose peu poétique.

Ecarts de l'esprit humain.

Encore une fois, les exagérations, les écarts de l'esprit, de même que ceux du cœur humain, ont passé par toutes les formes, gaies ou tristes, calmes ou furieuses. La superstition, le fanatisme, l'esprit de faction, l'or-

gueil, l'amour, la coutume, n'ont que trop fréquemment détruit toute mesure, tout équilibre d'idées et de bon sens. Artémise buvait par tendresse une eau saturée des cendres de son mari mêlées de perles pilées. Un amant de nos jours sentait palpiter sous ses lèvres une coupe de pâte tendre de Sèvres qu'il avait fait pétrir avec la cendre des cheveux de sa maîtresse. « Il y a, écrivait Diderot, il y a dans un endroit écarté du parc de Saint-James (à Londres), un étang dont les femmes ont le privilége exclusif : c'est là qu'elles vont se noyer (1). » Les Feuillants de la primitive réforme se croyaient plus saints parce qu'ils s'imposaient l'horreur de boire dans des crânes humains. En 1751, les belles marquises se jouaient, entre leurs galanteries et leurs soupers, avec des têtes de mort. Elles en avaient chez elles qu'elles paraient de rubans et de cornettes, qu'elles illuminaient de lampes ou de bougies de couleur, et devant lesquelles elles restaient une demi-heure en méditation avant la promenade ou la comédie. La vertueuse reine Marie Leczinska avait la sienne qu'elle appelait la *belle mignonne* et prétendait être la tête de Ninon de Lenclos (2). Ainsi l'Égyptien, qui avait tant contribué à corrompre les mœurs romaines, l'Égyptien dont la moitié de la vie n'était qu'une pompe funèbre, se jouait coquettement avec ses momies, et avait instruit le Romain à déployer, au milieu des or-

Têtes de morts coiffées de cornettes.

(1) *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot.* Paris, Garnier frères, 1841, in-18, t. II, p. 24. *Lettres à mademoiselle Voland.* Lettre XCIII, 6 octobre 1765.

(2) *Mémoires du marquis* D'ARGENSON. Jannet, 1858, t. IV, pp. 55 et 56.

gies, un squelette d'argent articulé, en chantant au bruit des verres :

« Voilà ce que nous serons tous un jour, quand le noir Achéron nous aura emportés;

» Jouissons donc de la vie, tandis qu'il est temps encore d'en jouir (1). »

Le pape Alexandre VII

Ainsi le pape Alexandre VII avait fait mettre un cercueil au-dessous de son lit, pour s'habituer aux images de la mort. Encore quelques jours, et son œil s'assoupissait indifférent devant ce meuble funèbre, et un luxe sans bornes faisait place chez lui à son austérité première.

Personnages dont on a mangé.

Les guerriers chinois avalent de la gelée de tigre pour se donner du courage. D'anciens barbares mangeaient leurs parents par piété. La rage politique a broyé sous sa dent les chairs de ses victimes.

Le maréchal duc de Richelieu.

La passion accusa Catherine de Médicis de sacrifices humains; Leonora Galigaï, de magie; le duc, depuis maréchal de Richelieu, de sacrifices pareils à ceux de Catherine. Brouiller les maris avec leurs femmes, les amants avec leurs maîtresses, et se mettre à leur place; tour à tour insinuant et fat, humble et insolent, mais toujours maître de sa personne, faire marcher de front vingt intrigues à la fois et les dénouer par la séduction, la débauche et l'abandon, surtout par l'éclat et par le scandale; tromper, désespérer, sacrifier autant de femmes qu'il en essayait et feignait d'en aimer, tels sont les seuls sacrifices humains que Richelieu ait ja-

(1) Petron., *Satyricon.*, XXXIV.

Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus :
Ergo vivamus, dum licet esse bene.

mais faits. Il faut être bien maladroit pour calomnier un tel personnage !

Le ridicule se mêle à l'horreur dans la comédie humaine. « Presque tout l'univers est histrion : *Totus fere mundus exercet histrioniam,* » dit Pétrone (1). Si je n'avais déjà raconté dans un autre écrit (2) l'usage auquel le populaire des Italiens de Rome prostitue le mausolée d'Auguste, je rappellerais ces combats de bossus contre des veaux, dont j'ai vu, dans ce monument sacré, le grotesque et hideux spectacle. Je ne sais si de pareilles représentations ont continué à être autorisées dans la ville sainte ; mais j'aurais peine à rendre l'ivresse furieuse du peuple, de laquelle j'ai été témoin en 1847, à cette indigne parodie des luttes antiques et des héroïques combats espagnols de taureaux. On avait pris de pauvres veaux efflanqués dont le front commençait à peine à s'armer d'un timide croissant ; puis, comme si, pour des contrées peuplées des chefs-d'œuvre du ciseau amoureux de la forme, le bossu n'était point un homme, on avait trié, entre les bossus, les mieux constatés, et bêtes et gens avaient été lancés les uns contre les autres. Excités par les cris des spectateurs, par des pointes acérées, par les drapeaux rouges qu'agitaient les bossus, les veaux finissaient par se dégourdir de leur ennui, s'agiter, prendre rage et porter de vigoureux coups. J'ai vu l'un des malheureux *picadores,*

Combat de bossus contre des veaux.

---

(1) *Satyricon,* à la fin. Pétrone avait déjà dit au 125e paragraphe : *Totus fere mundus mimum videtur implere.* Même idée, presque les mêmes mots.

Juv., *Sat.* III, 100, dit aussi : *Natio comœda est.*

(2) *Léopold Robert, sa vie, ses œuvres et sa correspondance,* p. 56.

blessé et mis hors de combat, essayer de sortir de l'arène ; la populace enflammée l'en empêcha et criait au veau : « Tue ! tue ! » afin d'en avoir pour son argent.

Combats entre aveugles.

Parmi les bizarres folies des temps anciens, on se rappelle l'abominable récréation qu'on se donnait, il y a quatre siècles, à la cour de France, aux dépens de pauvres aveugles. On en mettait quelques-uns aux prises, couverts de fer et armés de longs bâtons, et la maladresse des coups qu'ils se portaient faisait la réjouissance des spectateurs.

Dans les Flandres, peut-être aussi chez nous, on a conservé la barbare habitude antique d'éborgner des pinsons pour les rendre meilleurs chanteurs. On les fait ensuite lutter de ramage, et l'on ouvre de formidables paris sur le courage de ces aveugles ailés. On eut à la cour de France, sous la régence de Marie de Médicis, des représentations où figuraient des écureuils dressés. « Les escuriaux ne dansèrent point au Louvre ; bien en parut-il trois ou quatre, mais ils disparurent tous aussitôt : le roi devait les voir ce soir, » dit Malherbe (1). Il n'y a là rien que de bien innocent ; mais on se rappelle avec tristesse ce ballet que la duchesse de la Ferté eut l'indignité de faire danser devant Louis XV enfant, par des enfants déguisés en chiens.

Bal d'enfants déguisés en chiens.

Croirait-on que dans la ville de Gand il y a des concours publics pour constater les plus habiles claqueurs de fouet, les meilleurs imitateurs de chants et de cris d'animaux, les meilleurs siffleurs ? Des siffleurs ! voilà des artistes que l'empereur Commode eût traités à

---

(1) Malherbe, *Lettre à Peiresc*, 27 janvier 1614.

souhait. Il eût honoré le vainqueur d'une coupe modelée de sa propre main, à moins qu'en un jour de gaieté il ne lui eût enlevé la tête (comme il décapitait les marbres des dieux et des héros), pour se décerner à soi-même le prix, car il sifflait en maître : « Jam in his artifex quæ stationis imperatoriæ non erant, ut *calices fingeret..... sibilaret* (1). » Que Gand se rassure : Lampride affirme que l'empereur bourreau, le gladiateur parricide, fut traîné au croc et jeté au spoliaire. Son talent de siffleur ne l'a point sauvé !

L'empereur Commode patron des siffleurs.

C'est dans cette même ville qu'on a pu voir une collection innombrable de boutons remontant à peu près à une centaine d'années. Le curieux qui l'avait formée l'avait exposée, en 1845, au profit des pauvres, dans les bâtiments de l'Université. C'était beaucoup plus piquant et varié qu'on ne le suppose. En effet, au dernier siècle, la fantaisie des petits maîtres et des élégants avait poussé jusqu'à une extravagance si étrange le luxe des boutons, que les chroniqueurs du temps ont sorti leur férule. Non content de les porter de la grandeur d'un écu de six livres et en acier travaillé, en marcassite, en vernis de Martin, en bijoux précieux, et même en diamants, comme dans sa jeunesse le grand Frédéric en portait sur tout son habillement, comme le comte d'Artois portait un habit brodé de pierres de prix, on fit orner ses boutons de peintures par le miniaturiste et l'émailleur, et telle garniture montait à des prix fabuleux. C'étaient les portraits de beautés célèbres, ou les douze Césars, ou des statues antiques,

Collections de boutons.

Boutons au temps de Louis XVI.

(1) Al. Lamprid., *Commodus Ant.* I.

ou les métamorphoses des dieux. Une fois que le goût se fut porté vers ce détail de toilette, on vit un prince se faire des boutons d'autant de petites montres, sans en devenir plus exact à ses rendez-vous. Le précieux peintre équivoque Klingstet se mit de la partie et fit des boutons à double détente. On vit même un impudent se présenter au Palais Royal et faire baisser les yeux aux femmes en étalant sur ses boutons les tableaux des contes de Grécourt et les impuretés de l'Arétin (1). Honoré Fragonard qui, en 1773, avait décoré le salon de mademoiselle Guimard, peignit pour un marquis à la bergamote une garniture délicieuse de petits bergers Watteau. Une jeune pupille, tout fraîchement échappée du couvent, offrit en présent de noces à son fiancé une suite de tableaux de Greuze, exécutée sur émail avec une finesse et un goût exquis. L'*Accordée de village* était, dans la suite, un tour de force d'adresse et de réussite. La fatuité ou le sentiment se para, sur ses boutons, du chiffre d'une maîtresse, et sur les leurs de beaux esprits à *rébus* s'évertuèrent à l'envi pour fournir aux fadaises des soupers.

Luxe des gilets.

Comment le luxe du bouton et des boucles ne se serait-il pas jeté dans tous les hasards de l'imagination, quand le gilet avait ses folies? L'élégant qui se respectait comptait ses gilets par douzaines, par centaines, sans rivaliser cependant avec ces illustres personnages des temps antérieurs qui poussèrent le luxe

(1) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, ou Journal d'un observateur* [par Bachaumont et autres]. 18 nov. 1786. C'est le livre qu'on appelle les *Mémoires de Bachaumont*, et dont nous aurons à reparler en détail.

des toilettes à l'apogée la plus idéale. Mais tout dégénère. Ainsi le baronnet John Arundel, du temps de Richard II d'Angleterre (1377-1399), comptait cinquante-deux habillements complets tout neufs en tissu d'or (1). Brantome raconte que la reine d'Espagne Élisabeth, femme de Philippe II, ne porta jamais deux fois la même robe. A la mort d'Élisabeth d'Angleterre, on ne trouva pas moins de trois mille différents habits dans sa garde-robe. Elle avait des costumes de tous les pays (2). L'impératrice Élisabeth de Russie laissa une garde-robe garnie de huit mille sept cents habits complets, de déshabillés innombrables et d'une multitude infinie d'étoffes de tout genre en pièces (3). Le fameux comte de Brühl, ce page devenu premier ministre de la monarchie saxonne, fastueux étourdi « qui avait tant de perruques, disait le grand Frédéric, et si peu de tête, » possédait trois cents habits complets, avec la répétition de chacun d'eux, parce qu'il changeait de vêtement l'après-dînée, et ne voulait pas que son habit du soir fût différent de celui du matin. Chaque habit avait sa canne et sa tabatière attitrées, et était exactement enregistré sur un grand livre que monsieur le valet de chambre de Son Excellence lui apportait le matin, afin qu'elle déterminât l'habillement du jour. Il en était des chaussures comme des habillements (4). Brummel seul

---

(1) *Anecdotes of fashion* dans I. Disraeli, *Curiosities of literature*, p. 80. Eleventh edit. London, Moxon, 1839.

(2) Id., *ibid.*

(3) *Correspond. secrète de* Métra, t. III, p. 202 (26 juillet 1776).

(4) *John* Moore, M. D.; *A View of society and manners in France, Switzerland and Germany*. London, 1781 et 1792, t. II. Il y a une traduction française. Paris, 1806.

eût pu de loin rappeler la splendeur d'une telle profusion pour le nombre des chemises et des cravates, ou bien encore mon petillant camarade de collége Roger de Beauvoir, au temps de ses gilets d'or, quand il jetait par les fenêtres sa jeunesse, sa verve, sa fortune et sa vie, et se retrouvait toujours sur la pointe du pied.

Éclat des garde-robes anciennes, surtout des gilets.

Mettez donc nos mesquines garde-robes à côté de celles du dernier siècle, à côté de ces musées en gilets dont on enrichissait le dessin à l'infini! On brodait de haut en bas de petits personnages galants, ou des scènes comiques, ou des chasses, ou des pastorales, ou les fables de la Fontaine. Sur tel ventre privilégié s'étalaient les amours de Mars et de Vénus, et sur un autre une revue de cavalerie. « On assure, disent les *Mémoires secrets* (1), qu'un homme passionné pour les belles choses a fait commander une douzaine de gilets qui doivent offrir les scènes de *Richard Cœur de lion,* de la *Folle par amour,* de la *Folle Journée,* etc., afin que sa garde-robe devienne un répertoire savant de pièces de théâtre, et puisse, un jour, lui servir de tapisserie. Il est fâcheux qu'on ne nomme pas ce petit maître curieux. »

Cette mode dura longtemps, et les sacs d'écus cousus dans des gilets de drap d'or voulurent être brodés galamment sur toutes les coutures. Le gilet s'élevant enfin à la hauteur de l'histoire, devint un monument. Lors de la réunion des notables, on eut des *gilets aux Notables* brodés d'après l'estampe : « Le roi est au milieu, sur son trône; de la main gauche, il tient une légende,

(1) 1er décembre 1786. Page 229 du tome XXXIII.

où on lit ces mots : *L'âge d'or;* mais par une maladresse fort indécente, il est placé de façon sur la poche, que de sa main droite il semble fouiller dedans (1). »

Boutons du temps de la révolution de 1793.

Mais tous ces jeux du luxe et du hasard étaient allés, six ans après, se perdre dans les folies sanglantes de la Terreur, et notre collection offrait, sans transition, un assortiment de boutons des amis de la carmagnole où figuraient en miniature, toujours de la dimension d'écus de six livres, des scènes de la révolution ou des portraits de l'homme le mieux poudré de France, le sanguinaire Robespierre; du doucereux Couthon, coiffé à l'oiseau royal; de l'ignoble Henriot, de l'orgueilleux Saint-Just, de Fouquier-Tinville, de Joseph Lebon, de Jourdan Coupe-tête et de Marat, ou des guillotines en action, le tout encastré sous des verres de montre. Marat surtout et Lepelletier de Saint-Fargeau, dont les noms étaient entrés dans les formules sacramentelles d'initiation et d'admission des étrangers aux clubs révolutionnaires, avaient été reproduits sous toutes les formes. La déesse de la *Raison,* inventée par Chaumette en attendant mieux, eut aussi les honneurs des boutons sous les traits de filles de bonne volonté qui recevaient l'encens sur l'autel, ou étaient promenées comme les divinités du bœuf Apis de notre carnaval : — Et d'abord la femme de l'imprimeur jacobin Momoro, Raison un peu hommasse, et qui eût mieux joué le rôle de la *Vénus vivandière ;* puis vingt autres commères de mœurs plus ou moins olympiques ; enfin une

(1) Bachaumont, *Mémoires,* 26 mars 1787. Page 327 du tome XXXIV.

bonne fille, belle comme le beau jour, danseuse de l'Opéra où elle figurait dans les gloires, mademoiselle Aubry. Posée un jour sur le maître-autel de Notre-Dame, où le comédien Monvel, monté en chaire, jouait le rôle de grand prêtre, la belle Terpsichore, passée déesse de la Raison, avait reçu avec dignité les hommages de son peuple. Sept ans après cette Auguste cérémonie, comme on disait alors, elle remplissait le rôle de Minerve, et fut gravement blessée, à l'exemple de tant de héros, en tombant de son nuage sur la scène.

Le culte de l'*Être Suprême,* qui détrôna la farce de la Raison, ne pouvait se figurer que sous les traits tangibles de son pape, Maximilien de Robespierre. Et les *Théophilanthropes,* qui n'eurent que le temps d'être ridicules, n'offraient guère au pinceau que la maussade figure de leur grand prêtre la Réveillère-Lépeaux. La *sainte guillotine,* instrument de tous les partis, fut l'emblème qui se maintint le plus longtemps. Avec les boutons dont elle faisait la parure, on en vendait même de petites qui étaient montées en épingles pour les sans-culottes des deux sexes.

Collection de M. Deschiens.

Toutes ces curiosités sanglantes se retrouvent aujourd'hui dans un précieux cabinet composé des collections célèbres de M. Deschiens et du colonel Morin. La collection révolutionnaire du premier, dont le catalogue, d'ailleurs fort incomplet, a été imprimé (1), est un des monuments les plus extraordinaires de nos crimes et de nos malheurs. Tous les pamphlets, toutes

(1) *Collection de matériaux pour l'histoire de la Révolution de France, depuis* 1787 *jusqu'à ce jour*. Paris, 1829. 1 vol. in-8°

les affiches, tous les cris de liberté, de sang et de mort, tous les documents politiques de cette époque homérique, qui commença par les élans généreux et finit par le crime, comme presque toutes les révolutions, composaient cette collection à Versailles. Là étaient ramassées les moindres miettes de l'orgie révolutionnaire, et la curiosité courageuse avait porté défi au temps.

Collection du colonel Morin.

Dans une rue solitaire du quartier Saint-Victor, dans l'humble et terrible faubourg Saint-Marceau, rue des Boulangers, le lieutenant-colonel du génie Morin avait, de son côté, consacré depuis 1820 les loisirs de sa retraite à accumuler pièce à pièce, sur des ais de bois vermoulu, sa collection ethnographique de la révolution. Je n'ai jamais rien vu de plus étrange ni de plus poignant. C'est lui qui avait les clefs de la Bastille, et de petites Bastilles faites avec les débris du château même, par le patriote Palloy (1); et les livres de police trouvés dans la prison, et tous les instruments de fuite de Latude, et des lettres de Louis XVI, de Marie-Antoinette, des princes et des émigrés, interceptées par les Bleus; et des costumes incroyables, avec armes non moins bizarres, de sans-culottes. C'était comme un champ de bataille encore fumant. Il y avait les serrures des châteaux, les débris du trône de Louis, les cachets des établissements des jacobins, avec un de ces assortiments de boutons révolutionnaires que nous venons de décrire. Rien n'y manquait. Il y avait aussi de ces bouquets en fleurs artificielles, relevés, au centre, d'un

(1) Voir, sur ce patriote Palloy, la *France littéraire* de M. Quérard, XIe volume.

petit bonnet rouge, tels que les avaient portés les femmes, patriotes par conviction ou par peur.

Tout, dans ces deux collections aujourd'hui fondues dans le cabinet du célèbre bibliophile comte de la Bédoyère, dont on déplore la perte toute récente, a sa curiosité propre. Le cabinet de M. Morin, dont les principaux autographes avaient passé de son vivant dans ma collection, a été décrit par M. Augustin Challamel, dans un livre devenu rare quand on en a donné une édition nouvelle (1).

Un cabinet analogue, plus particulièrement relatif à l'histoire de la ville de Lyon et recueilli par un M. Rosaz, a été acquis pour le musée de l'hôtel de ville de cette cité, et n'en est pas la curiosité la moins instructive.

D'accord, dira mon censeur; mais quels services tirer de ces collections de titres de livres, de dédicaces, de préfaces, de prospectus, citées plus haut? A quoi bon particulièrement un recueil de prospectus, alors que les livres annoncés sont terminés?

Service rendu par une collection de Prospectus.

Les Prospectus ont, comme le reste, leur temps et leur jour. Ils recèlent une foule d'informations bibliographiques, littéraires et iconographiques qui dorment inaperçues. En veut-on un exemple? On était en possession de quelques portraits de Michel de Montaigne réputés authentiques, mais dont en définitive rien n'é-

---

(1) *Histoire-musée de la République française, depuis l'Assemblée des Notables jusqu'à l'Empire, par Augustin* CHALLAMEL. Paris, Challamel, éditeur, et Delloye. 1842. 2 vol. grand in-8°.

Le Cabinet Deschiens a été apporté de Versailles à Paris en sept voitures à deux chevaux. Le second cabinet a rempli trois voitures.

tablissait péremptoirement l'authenticité. Thomas de Leu avait gravé le plus ancien en 1611, portrait d'ailleurs fort excentrique et peu flatteur, reproduit à peu près par Ficquet avec le nom de du Monstier comme peintre, ce qui donnerait lieu de supposer que Thomas de Leu aurait eu également pour type un crayon de l'un des du Monstier. Mais voici que la question s'embrouille et que les descendants d'Olivier de Guerngelin, chevalier de Saint-Michel comme Montaigne, s'avisent de faire regraver trait pour trait la même effigie par Léonard Gaultier sous le nom de leur aïeul. Au bas du premier portrait était un quatrain attribué à Malherbe, célébrant en charmantes antithèses l'art du peintre et le bel esprit du modèle. Le quatrain a disparu de la seconde gravure, et l'artiste y a substitué une légende qui contient les noms et qualités d'*Olivier de Lavnay, sieur de Guerngelin, contreroleur général de l'hostel de madame Éléonor d'Austriche, royne de France.* Et pour qu'on n'en ignore, le fond de la planche est timbré d'un écu aux armes de Guerngelin.

Entre les deux effigies quelle était la vraie? quelle était l'apocryphe?

Tout à coup paraît un portrait nouveau gravé par Saint-Aubin, sans nom de peintre, en tête du voyage de Montaigne en Italie, publié en 1774 par Meusnier de Querlon, dont nous aurons à reparler plus tard. Chacun se demandait la source et l'autorité de ce type improvisé. Rien dans la préface qui mît sur la voie, et par malheur le portrait original, qui aurait peut-être fourni quelque révélation, s'était égaré chez le graveur. Mais un curieux bien avisé remonte à la collection de pro-

Découverte d'un portrait authentique de Montaigne.

spectus, et qu'y trouve-t-il? Que l'effigie vient du château de Montaigne, et qu'elle a été exécutée d'après nature dans le voyage du grand douteur en Italie.

Voilà un vrai présent que nous devons à un prospectus oublié, et le grand artiste Henriquel-Dupont, dont le burin a popularisé de nouveau cette image d'un de nos plus aimables écrivains, a bien mérité des gens de goût.

CHAPITRE II.

CABINET DE COIFFURES.

En 1827, j'ai visité à Cologne une belle collection de chapeaux, et à Paris un musée de perruques formé par le glacial poëte érotique, glacial traducteur de Virgile, Jean-Nicolas-Marie Deguerle, censeur des
Coiffures. études au lycée impérial de Louis le Grand. Son goût de curieux lui avait inspiré l'*Éloge des Perruques* (1), espèce de continuation du livre de Thiers sur les perruques (2), et qui a été de beaucoup dépassé par l'excellent traité allemand publié à Berlin, sur le même sujet, par Frédéric Nicolaï (3). Thiers est plein de

(1) *Éloge des perruques, enrichi de notes plus amples que le texte, par le docteur* Akerlio. Paris, Maradan, an 7 (1799), in-12.

(2) *Histoire des perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques, par M. J. B.* Thiers, *docteur en théologie, curé de Champrond.*

(3) *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes, par* Nicolaï.

C'est le contre-pied des *Mémoires du bénédictin dom Fangé, pour*

vraie science et de bonne critique. Le livre de Deguerle prouve des recherches, mais il est maniéré à force de vouloir être badin, et ses notes interminables sont affadies de ce jargon coagulé, versification lymphatique sans rhythme, sans images, sans poésie, dont le bon censeur avait la manie. J'ai lu Nicolaï dans la traduction française, publiée chez Léopold Collin. Écrit avec sûreté d'érudition, son livre remplit quelques lacunes de Thiers, et rectifie plusieurs des légèretés de Deguerle.

Il ne nous manquait qu'un musée de bonnets et autres coiffures. Cette collection existe, amusante à ravir, et bien autrement piquante que de froides estampes. Ce musée est relevé d'un assortiment de collerettes, de grandes fraises du seizième siècle, de golilles espagnoles, sorte de collerettes roides établies par Philippe IV d'Espagne; de cravates et de canons du dix-septième siècle, et de vertugadins du siècle suivant.

Coiffeurs écrivains.

Le petit mercier dauphinois du seizième siècle, David Rigaud (1), et le menuisier de Nevers, si célèbre dans le dix-septième, eurent des émules sous Louis XV et sous Louis XVI. Le perruquier André prêta son nom à l'avocat Marchand pour faire réussir une tragédie sur le tremblement de terre de Lisbonne, supercherie qui

---

servir à l'histoire de la barbe de l'homme. Liége, Broncart, 1774, in-8°.

Persuadé qu'il restait encore quelque chose à dire sur ce riche sujet, Dulaure a publié la *Pogonologie ou Histoire de la barbe.* Constantinople et Paris, chez Lejay, 1786.

(1) *Recueil des œuvres poétiques du sieur David Rigaud, marchand de la ville de Crest en Dauphiné, avec le poëme de la Cigale, autant merveilleux en ses conceptions qu'en la suite;* à Lyon, chez Claude de la Rivière, 1553, petit in-8°.

fit fureur tant qu'elle ne fut pas dévoilée (1). Un épicier droguiste de Saint-Germain en Laye, Baudouin l'aîné, composa, ou l'on composa pour lui, des tragédies entre le poivre et la cannelle (2) ; et un paveur illustre, nommé Aubry, tailla des vers dans le granit. Aucun de ces génies dévoyés n'eut la verve poétique de maître Adam ni du perruquier maître Jasmin, dont l'esprit délicat honore, de nos jours, la muse de Gascogne. Mais nombre de coiffeurs écrivirent à l'envi, ou se firent faire, en manière de réclames, des traités sur leur art, toujours accompagnés d'estampes. Là, nous retrouvons le facétieux avocat Marchand qui s'attachait volontiers aux perruques, et fut le réel auteur d'un livre attribué fort improprement par Grosley au comte de Caylus : l'*Enciclopédie perruquière, ouvrage à l'usage de toutes sortes de têtes, par le sieur Beaumont, coeffeur dans les Quinze-Vingts* (3) ; avec cette épigraphe : *S'en torche qui voudra les barbes*. Suit une épître dédicatoire : *A monsieur l'illustre poëte, monsieur André, perruquier* (4). Jeu d'esprit assez froid, paru avec la gravure de plus de cent sortes de perruques et coif-

(1) Cette tragédie, publiée en 1757, a été réimprimée plusieurs fois, toujours sous le nom du perruquier André.

(2) Les acteurs de la Comédie Française jouèrent avec succès, le 8 décembre 1785, à Saint-Germain, une tragédie de Baudouin, intitulée *Démétrius*. Le rôle principal était rempli par Saint-Prix. Il avait fait aussi une comédie en trois actes, intitulée *Estelle, ou la Coupable innocente*.

(3) L'enclos des Quinze-Vingts, où demeuraient beaucoup de coiffeurs, était sur l'emplacement des rues de Rohan et de Beaujolais, couverte aujourd'hui par l'aile septentrionale du nouveau Louvre. C'est là qu'avait été bâti primitivement l'hospice des Quinze-Vingts.

(4) Paris, Hochereau, in-12; et Amsterdam et Paris, chez l'auteur.

fures, le livre était oublié au bout de huit jours (1). Vint ensuite un nommé la Garde, auteur d'un livre intitulé *le Coeffeur d'homme et de femme.* Puis un certain le Gros, qui de son temps tâchait à faire grand bruit, et fut le fondateur primitif du musée que nous allons parcourir, prit son essor. Pour attacher son grelot à la robe de la renommée, il avait publié de sa propre Minerve, en 1766, un *Livre d'estampes de l'art de la coeffure des dames françoises, gravé sur les dessins originaux, d'après mes accommodages, avec le traité en abrégé d'entretenir et de conserver les cheveux naturels.* Les estampes sont enluminées et n'en sont pas pour cela meilleures (2).

Le coiffeur le Gros

Le Gros était un de ces impatients qui touchent à tout et prétendent du premier coup enlever le succès. Il s'était élancé des cuisines dans la région des coiffures. Lui-même s'en vante dans son discours préliminaire. « J'ai, dit-il, été cuisinier chez le marquis de Belmare, dont j'ai fait un livre de cuisine qui n'est point encore imprimé, parce que je n'ai point eu le temps de le finir, car il aurait été très-utile pour l'armée et pour la ville. » Il avait exposé à la foire Saint-Ovide, en 1763, un étalage de trente poupées coiffées qui lui avaient fait le plus grand honneur, et il avait établi, dans l'enclos des Quinze-Vingts, une académie de coiffure, composée d'autant de classes que l'Académie

Fonde une académie de coiffure.

---

(1) Voir la *Correspondance littéraire* de GRIMM, janvier 1766, et *Dictionnaire des ouvrages pseudonymes,* de Barbier, au mot *Encyclopédie.*

(2) Janvier 1766. L'ouvrage a cinquante-quatre pages.

des sciences (1). Profondément persuadé d'établir son système sur des principes assez solides et absolus *à priori*, pour obtenir en coiffure les mêmes résultats généraux que les grands métaphysiciens dans l'ordre moral de l'univers, il se flattait de faire passer sous le niveau de son coup de peigne toutes les bonnes têtes de l'Europe. Il pensait juste : son système a duré autant que ceux des philosophes qu'il avait pris pour modèles.

Je ne sais quel plaisant du bas Parnasse lui avait fait confidence des vers d'un imitateur de Ronsard, l'honnête Chassignet, si fort oublié de nos jours, et qui traduisant un psaume, disait à Dieu :

Par toi le mol zéphyr, aux ailes diaprées,
Refrise d'un air doux la perruque des prées,
Et sur les monts voisins
Éventant ses soupirs par les vignes pamprées,
Donne la vie aux fleurs et du suc aux raisins.
Par toi le doux soleil à la terre sa femme,
D'un œil tout plein d'amour communique sa flamme,
Et tout à l'environ
Lui poudre les cheveux, ses vestements embasme,
Et de fruits et de grains lui jonche le giron!

Ailleurs, le même Chassignet, qui avait donné une perruque aux prairies ; en prête une au soleil :

Soit que du beau soleil la *perruque empourprée*
Redore de ses rais cette basse contrée.

Le Gros tressaillait à ces beaux vers où les images sont empruntées à son art, et il les avait fait peindre en lettres d'or sur les murs de son Académie.

(1) *Correspondance littéraire de* Grimm. 15 janvier 1766. Paris, Furne et Ladrange, 1829, in-8°. Excellente édition anonyme donnée par M. Jules Taschereau.

L'idée de cette Académie germa dans la tête d'un perruquier philosophe, nommé Lefèvre, un de ceux à qui la pommade monta au cerveau. On a de lui un *Traité des principes de l'art de la coiffure des femmes, où il est démontré qu'avec un peu de réflexion on peut apprendre avec facilité à coiffer et soi-même et toutes autres personnes*. Il en publia en 1783 une seconde édition *dédiée au beau sexe*, et l'augmenta du projet d'une *École générale de coeffure pour le bien des mœurs, l'intérêt public, et le soulagement des pauvres malheureux* (1).

Le coiffeur de Diderot.

Et de fait, ce Figaro de nouveau modèle se posait en philosophe et en artiste dans son livre comme dans sa boutique, attendu qu'il avait été le barbier de M. Diderot. Grand critique en matière d'art, adroit à se renseigner auprès des habiles, mais étrange philosophe, plein à la fois de feu, de génie, et de niaiserie audacieuse, que l'auteur des *Bijoux indiscrets* et de *Jacques le fataliste!* Le bonhomme Lefèvre pouvait, il est vrai, s'y méprendre dans un siècle où l'on était adepte de philosophie à si bon marché. Il avait cependant la modestie de ne se pas croire beaucoup au-dessus des peintres et des sculpteurs. S'il admire avec extase, dit-il, leurs productions, « ils n'en sont pas moins des hommes, par conséquent frères, et, qui plus est, confrères avec tous les états, puisqu'ils copient tout ce qu'ils voient avec la plus exacte vérité. »

On publia en 1778, chez le libraire Desnos, qui

(1) Voir le *Mercure de France* du samedi 6 septembre 1783. pp. 47-48.

Recueils de coiffures gravées.

s'intitulait *Ingénieur-géographe de Sa Majesté Danoise*, un « *Recueil général de coëffures de différents goûts*, (1589 à 1778) *avec des vers analogues à chaque costume; ouvrage fort désiré de l'un et de l'autre sexe.* » Ce sont de petites têtes de femmes assez agréablement gravées, dont les madrigaux mêmes qui les accompagnent, vers de mirliton parfois amusants, font très-souvent la critique.

Le plus joli recueil de ce genre est la « *Galerie de modes et costumes français dessinés d'après nature; ouvrage commencé en* 1778 », et publié par Esnault et Rapilly. Ce ne sont à la vérité que des gravures de modes, mais agréablement dessinées par Watteau fils et Desrais, et qui sont recherchées des curieux, si nombreux aujourd'hui, des choses de ce siècle.

De véritables artistes n'ont pas dédaigné de consacrer leur crayon ou leur pointe à de pareils dessins. Moreau le jeune, par exemple, fils d'un perruquier, Moreau sans contredit l'un des plus élégants et des plus féconds artistes qu'ait eus la France et comme graveur et comme dessinateur de vignettes, et dont la fille par son mariage avec Carle Vernet a eu le bonheur de nous donner notre illustre peintre Horace, père de madame Delaroche, a gravé à l'eau forte un caprice de quelques feuilles de modes et de coiffures. Le petit journal de costumes de théâtre du dernier siècle (1) renferme quelques précieux portraits d'une

(1) *Costumes et annales des grands théâtres de Paris, accompagnés de notices intéressantes et curieuses.* Ouvrage périodique. 8 vol. in-8° [par M. de Charnois qui est nommé aux titres des VIe, VIIe et VIIIe

exécution charmante, qui laissent bien loin toutes les œuvres de pacotille consacrées de nos jours aux recueils de même nature. Enfin, le *Journal des Dames et des Modes* de la Mésangère, commencé à la fin du dernier siècle, contient une quantité considérable de costumes gravés d'après Bosio, Dutertre, Carle Vernet, Horace Vernet et Lanté. Les coiffures y jouent leur rôle.

Un coup d'œil jeté sur tous ces recueils avant ou après une visite au Musée de Coiffures serait excellent pour s'y préparer ou se souvenir.

En vain eût-on lu avec fruit les *Lois de la Galanterie* (1), les dictionnaires de Furetière et de Richelet aux mots *Cheveux, Coins, Bigottère, Tours, Tresses, Toupets, Perruque,* etc.; en vain eût-on lu l'article de M. de Garsault dans l'Encyclopédie méthodique sur l'*Art du Perruquier et du Barbier étuviste* (2), on ne saurait qu'imparfaitement encore tout ce qu'il y a dans un coup de peigne, si l'on n'avait pas vu le musée parlant que nous citons. Rien là qui sente la prétention. On ne s'y vante pas de posséder une tresse de

---

volumes]. Du 15 juillet 1786 au 4 mars 1789, date de l'approbation. L'ouvrage complet est fort rare. Les figures sont de Duplessis-Berteaux et de Dutertre.

(1) Il y a un passage très-curieux du livre qui porte ce titre dans le *Nouveau recueil des pièces les plus agréables de ce temps*. 1644, in-8°, pp. 15-17.

(2) Cet article a été publié séparément en 1767, avec cinq planches in-fol.

On peut consulter également le *Parfait ouvrage ou Essai sur la coiffure*. Paris, 1775, in-8°, et un passage intéressant sur les perruques et les perruquiers dans l'*Histoire des Français des divers états* par MONTEIL; LVI[e] chapitre, dix-septième siècle. Voir la dernière édition, publiée en 1853, chez Victor Lecou, in-12, t. IV, p. 225.

cheveux d'Absalon, tirée du cabinet de Bochart, ni la Chevelure de Bérénice, ni la Boucle de cheveux enlevée. Ce sont tout bonnement des têtes à perruque; mais quelles perruques! Point d'études rétrospectives sur l'antiquité, sur le moyen âge, sur le seizième siècle. Rien que deux seules perruques de cette dernière époque.

Perruque de la première femme de Henri IV.

L'une était du nombre des perruques blondes de la première femme de Henri IV, cette reine Margot, qui, *par la seule vue de l'yvoire de son bras,* selon le père de Coste (1), triomphait des hommes les plus froids, et qui, ajoutant la coquetterie de la chevelure à ses autres séductions, faisait tondre ses pages pour dissimuler, sous leurs tresses cendrées, les crins noirs rebelles dont l'avait dotée la nature.

Perruque de Marie Stuart.

L'autre est un de ces terribles contrastes, une de ces affreuses antithèses comme il s'en trouve parfois dans les collections, un de ces poignants souvenirs dont on voudrait éloigner l'horreur, mais dont, malgré soi, on afflige son regard : c'est la perruque de toilette d'exécution de l'infortunée Marie Stuart, rapportée de Fotheringay sur le continent par deux des Maries, après l'exécution, le 18 février 1587. La triste relique est accompagnée des authentiques qui ne laissent aucun doute sur ses origines. Oui, une perruque de cette magnifique princesse, qui « *paroissoit une vraye déesse* »; » *la plus belle qui naquist jamais au monde* », au dire de Charles IX amoureux (2)! Une perruque de cette

(1) *Vies ov Éloges des Dames illustres,* t. II, p. 301.
(2) Brantome, *Dames illustres,* Discours III.

femme jadis si fière de sa superbe chevelure! Et de fait, un détail qu'avaient jusqu'ici laissé ignorer les relations connues, et qui est constaté par le *Vray rapport de l'exécution faicte sur la personne de la royne d'Escosse*, publié par M. Teulet, des archives générales de l'Empire (1), c'est que la longue captivité de Marie Stuart lui avait fait perdre presque entièrement sa belle chevelure, qu'elle avait fait raser le peu qui lui en restait, et en portait une fausse.

Misérable victime, dont la beauté, sa dernière couronne, n'avait pas même été à l'abri des férocités de sa rivale!

« Le prochain coup de hache du bourreau, dit le rapport, fut justement sur le premier, par lequel sa teste fut tranchée du corps, sans qu'il retirast sa hache après le coup, de peur que de fortune, elle ne tinst à quelque peau. Et aussy tost l'exécuteur prit la teste et la leva, la monstrant au peuple, disant, selon la coutume : *God save the Queen!* Dieu sauve la royne Élisabeth! Comme il l'eust eslevée, ceste teste tomba soudainement de ses mains, pour ce qu'il ne l'avoit prise que par la peau de ses cheveux faux.....

« La teste estoit nue de cheveux devant et derrière, et rasée exprès....., et, en chaque costé, petits cheveux gris, mais non pas beaucoup. »

Non loin, et j'ai regret qu'il y en eût si peu, sont neuf à dix têtes du temps de Louis XIV, où cependant Perruques sous Louis XIV.

(1) *Vray rapport*, t. II, p. 881 du *Recueil des papiers d'État relatifs à l'histoire d'Écosse au seizième siècle, publié par M. Teulet pour le Bannatyne Club d'Édimbourg, en* 1852. Ce beau et bon livre a été l'objet d'un savant rapport de M. Mignet à l'Institut.

les coiffures eurent leurs élégances, leurs grands maîtres et leurs ridicules. Malheureusement, ce peu qu'on en possède en notre musée n'est point classé par ordre chronologique, comme ce qui appartient aux règnes suivants, chose qui pourtant eût été bien facile en consultant les tableaux du temps et les traditions de théâtre. Ces perruques ne portent pas les noms sous lesquels elles étaient connues, et une seule est signée de la *Martin*, cette fameuse coiffeuse qui bretaudait (1) par plaisir à l'*Hurluberlu* la jeune duchesse de Nevers comme un patron de mode; testonnait (2) la vieille madame de la Mothe à faire pâmer de rire le roi et toutes les dames sensées (3), et, suivant Ninon, faisait ressembler comme deux gouttes d'eau madame de Choiseul *à un printemps d'hôtellerie* (4). Cheveux coupés sur la tête et frisés *naturellement* par cent papillotes, avec quoi la pauvre madame de Nevers souffrait mort et passion toute la nuit, et avait une tête de chou ronde, sans que rien accompagnât les côtés, voilà l'*Hurluberlu* outré jusqu'à la folie (5). Quelques femmes poussent l'exagération si loin, qu'il y en a, s'écrie la marquise de Sévigné, qu'on voudrait souffleter (6).

L'Hurluberlu.

---

(1) Mot de madame de Sévigné, et qui, au propre, signifie *tondre inégalement un chien;* au figuré, *couper les cheveux très-court.*

(2) Accommoder la tête.

(3) *Lettre de madame de Sévigné à sa fille.* 18 mars 1671.

(4) *La même.* 1er avril 1671. C'est une allusion à ces estampes d'auberges de campagne représentant les *Saisons*, qui, de nos jours, ont été remplacées par la *Belle Écaillère* et les *Souvenirs et Regrets* de M. Dubufe.

(5) Id., Lettre du 18 mars déjà citée.

(6) Lettre du 1er avril.

ce 9e octo

j'ay bien de la ioye de
receuoir de vos lettres,
mais ie voudrois bien que
ce fut pour vn suiet moins
triste que celuy qui vous
oblige de me les escrire,
ie vous auoue que ie suis
fort en peine de la santé
de nostre chere amye, et
qu'apres tant d'autres maux
ie ne comprens pas qu'elle
ait la force de suporter celuy
qu'elle a presentement, vous
me faites esperer pourtant qu'elle en
sortira bien tost, et ie le croy,

Car sans cette esperance,
(quoy que vous dities de mon
amitié,) ie vous assure
que ie ne serois pas consolable
ie vous remercie, mon
cher monsieur de toutes
vos nouvelles, il y en a
deux ou trois dans vostre
lettre que ie ne savois point,
pour celles de Mr Fouquet,
ie nentens parler dautre
chose, ie pense que vous
savez bien le desplaisir que
iay eu davoir esté nommée

dans le nombre de celles
qui luy ont escrit, il est
vray que ce n'estoit ny
la galanterie, ny l'interest
qui m'avoient obligee
d'avoir un commerce avec
luy, l'on voit clairement
que ce n'estoit que pour
les affaires de Mr de la Trousse,
mais cela n'empesche pas
que ie n'aye esté fort touchée
de voir qu'il les avoit mises
dans la cassette de ses poulets,
et de me voir nommee parmy
celles qui n'ont pas eu des sentimens
si purs que moy. dans

cette occasion, ny besoin
que mes amis m'obligent
ceux qui ne le sont pas,
je vous croy assez genereux
pour vouloir bien en dire
ce que Mme de la fayette
vous en aprendra, et i'ay receu
tant d'autres marques
de vostre amitié que ie
ne fais nulle facon, de
vous conuier de me
donner encore celle cy.

M. de Rabutin
Chantal

les oncles, et ma fille
vous font mille ciuilitez
excuses les [illegible] vous plaist

Mais le goût s'en mêle, on supprime les « cent petites boucles sur les oreilles, qui sont défrisées en un moment, qui siéent mal, et qui ne sont non plus à la mode que la coiffure de la reine Catherine de Médicis » . Et avec ce petit changement la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche ont eu l'art d'être charmantes. « Je suis rendue, » dit la marquise, et elle conseille l'*Hurluberlu* à sa fille : « Cette coiffure est faite justement pour votre visage ; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette mode, qui laisse la tête découverte, me fait craindre pour les dents. » Et elle décrit la coiffure par le menu (1). Et cette coiffure devient celle de madame de Montespan, de madame de Crussol, de « la petite Thianges », et enfin de la reine, comme elle l'était de madame de Nevers et de deux ou trois autres beautés charmantes qui l'avaient hasardée les premières. Mais madame de Soubise, qui craignait pour ses dents, se révolta parce qu'*elle avait déjà été une fois attrapée aux coiffures à la paysanne*. Elle eut le courage de ne se point faire couper les cheveux, et une main habile lui fit une coiffure qui était tout aussi bien que les autres par les côtés. Madame de la Troche suivit ce courageux exemple. Il y avait encore de ce temps-là, où tout était grand, des femmes de caractère.

Madame de Sévigné adopte l'hurluberlu pour sa fille.

C'était en 1671. Mais, en 1677, on est à cent ans de cette coiffure à l'hurluberlu, qui avait fait faire tant de sottises. L'exagération allait toujours son train sous

---

(1) *Lettre de madame de Sévigné et de madame de la Troche à madame de Grignan*. 4 avril 1671.

d'autres formes et sous d'autres noms. On est à Vichy en septembre : « Je voudrais que vous vissiez, dit la marquise de Sévigné à sa fille (1), jusqu'à quel excès la présence de Termes et de Flamarens fait monter la coiffure et l'ajustement de deux ou trois belles de ce pays. Enfin, dès six heures du matin, tout est en l'air : coiffure *hurlupée,* poudrée, frisée, bonnet *à la Bascule,* rouge, mouches, petite coiffe qui pend, éventail, corps de jupe long et serré ; c'est pour pâmer de rire. Cependant il faut boire, et les eaux leur ressortent par la bouche et par le dos. »

Révolution dans la coiffure en 1691.

Quatorze ans après, il s'opérait une révolution ; le monde était en émoi : « Parlons, dit madame de Sévigné au duc de Chaulnes (2), parlons de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises ; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siége de Namur : point du tout. C'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté, et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes. C'est la défaite des *Fontanges* à plate couture. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues ; plus de *Casques,* plus de *Rayons,* plus de *Bourgognes,* plus de *Jardinières* (3). Les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire.

---

(1) A Vichy, lundi 6 septembre 1677.

(2) A Grignan, le 15 avril 1691.

(3) La Fontange était une sorte d'édifice à plusieurs étages de fil d'archal, sur lesquels on plaçait différents morceaux de toile séparés par des rubans ornés de boucles de cheveux qui les recouvraient tout à fait. Chaque pièce avait son nom, si étrange qu'il eût fallu un glossaire pour expliquer l'usage et la place de chacune de ces pièces.

On fait usage de ses cheveux, comme on faisait il y a dix ans. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. Chacun raisonnait à fond sur cette matière, et c'était l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée a fait un traité sur ce changement pour envoyer dans les provinces. Dès que nous l'aurons, monsieur, nous ne manquerons pas de vous l'envoyer. »

Hélas ! le cheveu n'avait pas dit son dernier mot : — le traité de M. de Langlée n'était pas arrivé à Angoulême, patrie de la comtesse d'Escarbagnas, que déjà la réforme était détrônée, et que les coiffures hautes avaient repris leur essor.

« N. est riche, dit La Bruyère, elle mange bien, elle dort bien ; mais les coiffures changent, et lorsqu'elle y pense le moins et qu'elle se croit heureuse, la sienne est hors de mode (1) ! »

Peut-être en notre musée, et je le présume, y avait-il quelques-unes des belles choses citées par madame de Sévigné. Je soupçonnerais notamment y avoir distingué une variété de l'*Hurluberlu*. Mais, en historien véridique, je n'oserais affirmer bien nettement quelle est l'espèce dans le genre. J'ai eu du moins la satisfaction d'y reconnaître une de ces perruques en cadenettes

Variété de l'Hurluberlu dans la collection.

(1) Ce Langlée dont parle madame de Sévigné a son portrait dans les *Caractères*, et c'est un des mieux frappés. V. *De la Cour*, nº XVIII. « Les cours ne sauraient se passer d'une certaine espèce de courtisans.... » C'était un parvenu, familier avec les grands, même avec le roi, et qui fut, un jour, rappelé à l'ordre d'une façon fort vive par le comte de Gramont avec lequel il prenait des libertés : « Gardez, je vous prie, lui dit le comte, ces familiarités pour le roi. » Complaisant des femmes, il réussissait par elles.

qu'on appelait des *paresseuses* et dont se paraient à leur petit lever les belles élégantes (1).

Du reste, dans cette partie du cabinet, tout porte un cachet original et authentique. Cela sent bien son grand siècle; c'est bien au vif la blonde poupée olympique des Tuileries et de Versailles, blonde de la veille, sinon de naissance. Et de fait, qui donc eût osé décemment être brune, alors, comme nous le disions ailleurs, que la souveraine, ou la maîtresse, ou l'idole du jour était blonde? La reine Anne était blonde; la duchesse de Longueville, cette indolente et voluptueuse idole de la ville des frondes et des révolutions, était du blond le plus beau; la reine Marie-Thérèse était blonde : — toute femme qui se respectait, sous Louis XIV, devait donc être ou paraître blonde; pas de milieu. L'avénement de mesdames de la Vallière et de Fontanges, d'un blond un peu hasardé, ne changea rien à ces graves exigences. Aussi madame de Montespan se garda-t-elle d'être brune, et la comtesse de Chastillon, qui avait le malheur de l'être, cacha son péché originel sous la poudre ou les tresses blondes. *Blonde,* dans le dictionnaire de cour, était synonyme de *belle,* de même qu'aujourd'hui encore, en Angleterre, ce paradis des blondes, le mot *fair* a les deux significations. « L'Angleterre, a dit le poëte, est un nid de cygnes au milieu des eaux. » Malheur donc à qui eût eu la maladresse de déparer le nid de cygnes de Versailles! Langlée veillait, qui eût rappelé d'office

---

(1) Voir le *Longueruana,* le meilleur des *ana* après le *Menagiana* de la Monnoye.

que le blond est la véritable couleur de la femme, et qu'une brune (on le lui a reproché) n'est qu'un garçon adouci. La femme de cour empruntait donc son type à l'antiquité mythologique, qui donne invariablement à Vénus une chevelure blonde; elle l'emprunta aussi à la tradition des peintres, qui, toujours un peu payens, n'ont pas manqué de peindre blonde la première femme, l'*Alma parens*. Il n'est pas jusqu'à ce blond antique et doré des têtes du Titien, du Tintoret et du Véronèse qui ne fût l'adroit produit d'une teinture en vogue à Venise au seizième siècle (1). Chez nous aussi, du temps du poëte cynique maître Guillaume Coquillart, au

---

(1) Voir page 113 du livre de *Cesare* VECELLIO : *Habiti antichi et moderni di tutto il Mondo* (Venetia, appresso i Sessa, 1598). La recette est à l'explication de l'estampe : *Donne di Venetia, mentre si fanno biondi i capelli.*

On trouve cette même recette de teinture avec une foule d'autres pour se rajeunir, se faire aimer, etc., dans un précieux manuscrit du seizième siècle, qui existe aux archives de Venise, sous le titre de *Recitario della contessa Nani.*

Toutes ces modes de teintures ne sont en résumé que des traditions antiques. Le minium, dont le meilleur était tiré d'Espagne, jouait un grand rôle chez les Romains. Ils s'en servaient pour la peinture, l'écriture et la toilette. Le triomphateur se barbouillait tout le corps de vermillon. Les Bretons et les Belges, et quelques peuplades des Gaules, s'en teignaient le visage et les cheveux pour se rendre effroyables à leurs ennemis. Les dames romaines en firent un tout autre usage et prétendirent y trouver des charmes nouveaux. Quant à la chevelure, elles voulaient rivaliser avec les beautés de la Germanie et avec nos mères les blondes Gauloises, et pour donner plus de piquant aux traits de leur visage, elles se transformaient en blondes.

La brune eut bien aussi son culte au dix-septième siècle, et le *Bérolas* du *Grand Dictionnaire*, Bary le précieux, qui n'a pas manqué dans son livre de *l'Esprit de cour* (dialogue XCII, p. 386) de faire une conversation *de la belle coiffure*, vante une beauté brune comme la Sulamite. De son côté, le cavalier Marin a chanté une autre Sulamite dans un de ses meilleurs sonnets que le recueil des *Muses illustres* a imité.

quinzième siècle, les hommes se teignaient la chevelure en jaune :

Tant aux jours ouvriers qu'à la feste,
A Paris, un tas de béjaunes
Lavent trois fois le jour leur teste,
Affin qu'ils aient leurs cheveulx jaunes (1).

Du moins n'en est-on point venu jusqu'à se coiffer à la poudre d'or, comme le faisait Poppée, comme le faisait le piètre gendre de l'empereur Marc-Aurèle, Lucius Vérus, adorateur de sa chevelure blonde; comme le faisait aussi l'empereur Gallien, au rapport de Trébellius Pollion (2). L'or de la chevelure était donc une réalité, mais c'était aussi l'une des fréquentes comparaisons de la poésie antique : « Est-ce l'or, Gentia, dit un fragment de Gallus, est-ce l'or qui a doré tes blonds cheveux? ou plutôt n'est-ce pas l'or lui-même qui a emprunté à ta blonde chevelure sa blonde couleur?

Anne coma ex auro flava est tibi, Gentia? An auri
Ex ipsa magis est bractea flava coma?

Ce mot, dans *Monsieur de la Sablière,* n'est aussi qu'une figure galante de poésie :

Souvent la belle Iris d'une *tresse dorée*
Couvre le brun de ses cheveux.
. . . .
Est-elle brune, est-elle blonde?
Rien ne l'égale dans ce monde,
Rien n'égale aussi mon amour,
Et, sans être inconstant, j'ai la bonne fortune
D'être amant, en un même jour,
Et d'une belle blonde et d'une belle brune (3).

---

(1) *Le monologue des Perruques ou du Gendarme cassé,* par maistre Guillaume Coquillart. Voir ses *OEuvres*. Paris, Jannet, 1857, t. II, p. 286.

(2) Trebellius Pollio, *Gallieni duo,* xvi.

(3) xxive madrigal du Ve livre.

Tout jeune courtisan, tout Clitandre, quelle que fût la couleur de ses cheveux, mettait alors des perruques ordinairement blondes :

> Vous êtes-vous rendue avec tout le beau monde
> Au mérite éclatant de sa perruque blonde?

dit le jaloux Misanthrope à Célimène.

Ces perruques coûtaient jusqu'à mille écus. Les cheveux, on le voit dans le musée, en étaient si abondants et si longs, qu'il fallait dépouiller dix têtes pour avoir de quoi en couvrir une seule (1).

Vers le milieu du dix-septième siècle, les perruques blondes devinrent aussi le luxe des petits maîtres de l'Allemagne, comme l'affirment les *Visions satyriques de Philander de Sittewal,* l'ennemi déclaré des perruques (2). « Ne dirait-on pas, comme ils se l'imaginent, qu'avec cet accoutrement ils sont les plus beaux et les plus aimables du monde? L'un s'affuble d'une vaste perruque blonde frisée, l'autre d'un surcroît de cheveux postiches en queue ou en fausses boucles. » Ce Sittewal, ou plutôt Moscherosch, n'est pas l'ennemi le plus amer qu'aient eu les perruques : le chanoine de Reims, maître Drogon de Hautvilliers, professeur de droit civil au treizième siècle, et dont la *Somme* était l'ouvrage classique commenté pour l'enseignement du droit dans les écoles du chapitre, attaque les perruques sur toutes les têtes, et fait une sortie à fond contre les affiquets des femmes, au titre de la position et des

Guerre contre les coiffures.

(1) Pellisson, *Lettres historiques*, t. I, p. 395.

(2) Ce livre de *Jean-Michel* Moscheroch a été publié pour la première fois en 1647.

droits d'icelles. « Les ornements des femmes, dit-il, ne sont-ce pas des incantations par lesquelles elles appellent le Diable à venir en leur compagnie, au fond de leur cœur, pour y combattre Dieu? Tous ces affiquets qu'elles portent sur leurs têtes, après les avoir reçus de leurs amants, ne sont-ce pas les couronnes des triomphes nombreux que par elles le Diable a remportés?... Et quand elles portent des perruques, des cheveux coupés à des cadavres, n'est-ce pas le Diable qui leur donne cette audace, à elles qui n'oseraient porter la chemise ou tout autre vêtement d'une personne morte! »

Un certain abbé de Vassets a voulu dire également son mot sur l'horreur du luxe des coiffures. Son livre, publié en 1694, a des passages assez divertissants, dans le genre des sévérités de l'abbé Boileau, sur l'*abus des nudités de gorge.* Voici quelques-uns des titres de chapitre : ABSOLUTION : *Les filles et les femmes immodestement coëffées en sont indignes.* — *Astrologie des coquettes.* — *Cloître profané par le luxe des coëffeurs.* — COEFFURE A LA MODE : *Combien dangereuse aux femmes.* — MARIAGE : *Une fille coëffée à la mode n'est pas digne de recevoir ce sacrement, etc., etc.* (1).

A coup sûr, Vassets eût été de ceux qui crièrent au scandale quand l'abbé de la Rivière, le courtisan à la suite de Gaston d'Orléans et qui mourut évêque de Langres, osa (le premier entre les prêtres) donner l'exemple de prendre perruque, chose alors essentiellement mondaine et profane.

---

(1) *Traité contre le luxe des coiffures* (sans nom d'auteur). Paris, Edme Couterot, 1694, in-8°.

On tissait bien quelques perruques en Allemagne et ailleurs, mais les plus belles venaient de France, ce lieu de toute diabolique perdition. Et ce devint partout un luxe effréné, pareil à celui de ces barbes postiches que la moitié du quatorzième siècle avait vu naître dans la péninsule ibérique, et qu'un arrêté des Cortès, rendu en 1351, sous le roi d'Aragon *Pierre le Cruel,* avait menacé de peines sévères.

Un édit, donné à Versailles, en janvier 1706, sur le grave sujet des perruques, laissa chacun se ruiner à cet endroit comme il l'entendait, mais il pourvut au règlement du prix des perruques de moindre état.

Ordonnances de Louis XIV sur les perruques.

« DÉCLARONS, dit le roi, *être du prix de dix livres et au-dessous la perruque commune, brune, courte et sans allonges; du prix au-dessus de dix livres jusqu'à trente livres la perruque brune, tant à l'espagnole qu'à la cavalière, et généralement les perruques d'abbés; et du prix de trente livres et au-dessus les perruques à l'espagnole et à la cavalière des autres couleurs, et généralement les perruques carrées de toutes couleur et longueur.* »

Mépris du brun : le brun était donné. Le blond, on l'a vu, avait une autre ampleur et d'autres prix.

Et l'édit crée des lettres de maîtrise dans toutes les villes, « *afin que le public puisse être mieux servi.* » Et, « *comme plusieurs particuliers sans expérience et sans titre s'ingèrent à faire des perruques,* » il est arrêté qu'à l'avenir toutes les coiffes des perruques seront frappées d'une *marque* royale, au moyen de quoi sera facilement reconnue l'œuvre des *particuliers travaillant sans lettres,* et partant sans art. Malheur à qui porterait

une de ces œuvres interlopes! le fermier préposé à la régie pourrait *la faire saisir* sur le crâne même du porteur. Et de peur de méprises, l'édit, dans sa mansuétude, accorde un *délai de quatorze mois* aux vieilles perruques pour se mettre en règle avec le timbre.

En échange de pareils bienfaits, l'État règle assez grassement ses droits; et comme des cheveux rebelles et malintentionnés pourraient chercher à s'y soustraire, l'œil du fisc suit *ab ovo* la perruque, et l'enregistre partout où elle passe avant livraison au consommateur.

Les cheveux à perruque sont cuits en pâtés chez les boulangers.

« *Les perruquiers,* ajoute l'ordonnance, *sont tenus de faire déclaration du nom et de la demeure du boulanger qu'ils auront choisi pour cuire les cheveux qu'ils emploieront. Et, de leur côté, les boulangers sont astreints à tenir registre des pâtés que les perruquiers feront cuire dans leurs fours et de la quantité de perruques que contiendra chaque pâté.* »

Signé Louis *et plus bas* Phélipeaux. *Vu au conseil :* Chamillart.

Le grand Racine et la perruque de son fils.

Le fils aîné du grand Racine, Jean-Baptiste, alors secrétaire auprès de M. de Bonrepaus, à l'ambassade de France en Hollande, et qui n'avait encore que vingt ans (Louis, qu'on appelait *Lionval* dans sa famille et qui fut auteur du poëme de la *Religion,* n'était que le second fils), n'attendit pas cet édit pour se décider à prendre perruque. La mode en était trop inexorable. « Votre père, dit Catherine de Romanet, femme du grand Racine, dans une lettre de ce dernier à son fils, votre père est bien fâché de la nécessité où vous nous marquez estre de prendre la perruque. Il remet cette

affaire au conseil que vous donnera monsieur l'ambassadeur. Quand votre père sera en bonne santé, il enverra querir M. Marguery pour vous faire une perruque selon que vous souhaittez. Madame la comtesse de Gramont est bien fâchée pour vous que vous perdiez l'agrément que vous donnoient vos cheveux (1). »

Monsieur l'ambassadeur ayant opiné pour la perruque, le jeune Racine pressait son père ; et celui-ci, atteint de la maladie de langueur dont il mourut six mois après, lui répondait, le 10 novembre :

« J'enverrai cette après-dînée chez M. Marguery. Ne vous chagrinez point contre moi, si je ne l'ai pas fait plustôt. »

Il est de mauvaise compagnie d'ôter sa perruque.

Oter sa perruque ailleurs qu'à sa toilette était chose aussi peu d'un gentilhomme que d'ôter aujourd'hui son habit et se mettre en manches de chemise en compagnie. Coulanges se plaint, en 1694, des jeunes gens qui en prennent trop à leur aise :

La perruque en ce temps-cy
Qu'on oste dès qu'elle incommode,
Et le tabac qui, Dieu mercy,
Est devenu fort à la mode,
Font qu'ils se montrent sans cheveux
Et barbouillez jusques aux yeux (2).

Qu'en eût dit Louis XIV ?

On voit par une lettre de Pellisson, en date du

---

(1) Lettre du 3 octobre 1698.

La comtesse de Gramont dont il est ici question est la belle épouse du frère du maréchal, de ce fou de Philibert dont le beau-frère, Antoine Hamilton, a écrit les délicieux mémoires de ton si leste, si fin et si français.

(2) *Recueil de chansons choisies* [par M. de Coulanges], t. II, p. 1, édition de 1694.

Quand le roi a commencé à porter perruque entière.

13 août 1673, que le roi n'avait pas habituellement porté perruque avant cette époque. « Le roi a commencé, dit-il, à mettre une perruque entière, au lieu du tour de cheveux. Mais elle est d'une manière toute nouvelle : elle s'accommode avec ses cheveux, qu'il ne veut point couper, et qui s'y joignent fort bien, sans qu'on puisse les distinguer. Le dessus de la tête est si bien fait et si naturel, qu'il n'y a personne sans exception qui n'y ait été trompé d'abord, et ceux-là même qui l'avaient suivi tout le jour. Cette perruque n'a aucune tresse; tous les cheveux sont passés dans la coiffe l'un après l'autre. C'est le frère de la Vienne qui a trouvé cette invention, et à qui le roi en a donné le privilége. Mais on dit que ces perruques coûteront cinquante pistoles (1). »

Pellisson-Fontanier était l'historiographe en titre du roi; il devait donc parler avec sollicitude de la perruque *in-folio* de Sa Majesté, l'une des couronnes inséparables de l'image de Louis XIV, rayons de son soleil *nec pluribus impar*.

Cabinet des perruques du roi.

On montre encore à Versailles le *Cabinet des Perruques* du grand roi, lesquelles s'appelèrent des *binettes,* du nom de Binet, le premier faiseur du roi après la Vienne. Ce mot de *binettes* a été conservé par le peuple, qui fait de l'archéologie, sans le savoir. Ce cabinet des perruques était une portion de ce qu'on appelle aujourd'hui la *Salle du Conseil,* salle qui sépare l'ancienne chambre à coucher de Louis XIV de l'ancienne chambre à coucher de Louis XV, et qui, sous le premier, formait

(1) Pellisson, *Lettres historiques,* t. I, p. 395.

deux pièces. La plus rapprochée de la chambre du roi se nommait le *Cabinet du Conseil;* l'autre le *Cabinet des Termes,* à cause de vingt figures d'enfants qui décoraient une espèce d'attique élevé au-dessus de la corniche. On l'appelait aussi le *Cabinet des Perruques* (1).

Là, dans une vaste armoire fermée à glaces, posaient avec dignité ces perruques solennelles; et à la place d'honneur figurait une *perruque dorée,* celle-là même que, le 7 février 1662, le roi avait portée, au palais des Tuileries, dans le rôle de Phœbus, à la représentation que célèbre Loret (2) : Le roi met une perruque dorée.

De ce beau poëme ou ballet,
Lequel poëme s'intitule,
En françois, les Amours d'Hercule,
Et dans sa naturalité
Se nomme *Ercole Amante.*

. . . .
Je ne saurais faire autrement
Que jaser généralement
De ce ballet plus qu'admirable,
Duquel la pompe incomparable
Subsiste dix heures durant,
Et qu'on peut nommer dix fois grand,
. . . .
Soit à l'égard des symphonies,
Soit pour les décorations,
La dignité des personnages,
Les machines dans les nuages,
Les héros, déesses et dieux,
L'air, la mer, l'enfer et les cieux,
Du soleil la sphère brillante
Qui parut tout à fait charmante,

---

(1) Félibien.
(2) *Muse historique,* lettre vi, 11 février 1662.

La richesse et les ornements
Des superbes habillements;
Bref, les dix-huit grandes entrées,
La moindre valant vingt bourrées,
Et dont Louis, la fleur des rois,
Paroist à la tête de trois.
Que dis-je, trois? Sans rien rabattre,
Il danse pour le moins dans quatre,
Se faisant (sans exagérer)
Dans toutes les quatre admirer.
Il représentoit en sa danse:
En l'une la Maison de France,
Puis Pluton, Mars et le Soleil,
Le dernier dans un appareil
Assez conforme à la manière
Que l'on peint ce dieu de lumière.
Mais surtout furent admirés,
De son chef les cheveux dorés,
Agencés d'une main habile,
Et d'une façon si subtile,
Que jusqu'à présent nul mortel
N'avoit admiré rien de tel.
Notre cher porte-diadème
Les prisa fort, dit-on, lui-même,
Et tous les gens de qualité
Estant près de Sa Majesté.

L'autrice de ce bel ouvrage,
Femme spirituelle et sage,
S'appelle madame Touzé,
Nom digne d'être éternisé,
Puisqu'elle est au monde l'unique
Capable de telle fabrique;
Et comme elle n'avoit soucy
De travailler jusques icy
Qu'à faire d'admirables tresses
Pour prélats, princes et princesses,
On peut dire avec vérité
Que la rare dextérité
De cette ouvrière inimitable,
Par un sort assez honorable
De son art plus qu'industrieux,
En sait faire aussy pour les Dieux.

Ce genre de ballets olympiques était entré dans la cour de France avec Catherine de Médicis, qui les faisait composer par Beaujoyeux. Henry IV eut souvent aussi les siens, et après le dégel du grand hiver de 1607, il fit danser à Saint-Germain, par tous ses enfants et quelques garçonnets, le ballet des *Douze Nymphes*. Ce fut charmant, et les étrangers qui le virent, dit le bonhomme Hilarion de Coste, « furent contraints d'aduoüer que les lys se desnouënt et font sentir leur odeur premier que les autres fleurs. » Or, notez qu'on était au premier jeudi de carême; mais le roi y fit assister deux jésuites, un Italien et un Espagnol, disant que c'était *le ballet des innocents qui se pouvait voir en carême*. Dansé d'abord masqué, il le fut ensuite sans masque. Le Dauphin, depuis Louis XIII, y paraissait en Achille déguisé parmi les filles, et la petite Élisabeth de France, alors âgée de cinq ans, enleva toutes les admirations par la précocité de ses grâces (1). Le *Grand ballet du Soleil* dansé par Louis XIII n'était qu'une imitation de ces divertissements de Catherine et de Henry IV, dont Louis XIV se fit le continuateur avec plus d'éclat.

Ballets où dansa Louis XIV.

Déjà dans le ballet des *Noces de Pélée et de Thétis*, dansé en 1654, ce souverain avait paru sous la figure d'Apollon, mais avec une perruque blonde.

En 1655, il avait adopté dans le ballet des *Plaisirs* le caractère d'un *Débauché;* et dans le ballet d'*Alcidiane,* dansé en 1658, il avait représenté un *Démon* et un *Maure*.

---

(1) Voir DE COSTE : *Vies et éloges des Dames illustres*, t. I, p 592.

Le poëte des ballets, Benserade, fait merveilles.

Isaac de Benserade, dont la réputation n'était guère fondée que sur le pauvre talent des équivoques, des pointes et des turlupinades, comme ses *Métamorphoses en rondeaux* en fournissent trop d'exemples, a été fort maltraité, à cet endroit, par Furetière, dans son second FACTUM contre l'Académie française, et c'était justice. Néanmoins, à travers tout le mauvais goût et les fades devises de Benserade pour les ballets de cour, il lui en a parfois échappé d'assez heureuses où il a prodigué l'esprit; ce qui, à la vérité, ne les a pas fait vivre, parce que l'esprit, quand il est seul, s'évanouit avec l'à-propos. Parmi ses plus jolies est celle qui célèbre la perruque dorée du roi-soleil. Dans le ballet d'*Hercule amoureux,* il ne lui consacre pas moins de six quatrains; mais pour le ballet de *Flore,* dansé en 1669, et où le roi parut pour la troisième fois en Phœbus, le poëte s'est surpassé (1) :

Soleil de qui la gloire accompagne le cours,
Et qu'on m'a vu loüer toujours
Avec assez d'éclat quand vostre éclat fut moindre :
L'art ne peut plus traiter ce sujet comme il faut,
Et vous estes monté si haut,
Que l'éloge et l'encens ne vous sçauroient plus joindre.

Vous marchez d'un grand air sur la teste des rois,
Et de vos rayons autrefois
L'atteinte n'estoit pas si ferme et si profonde;
Maintenant je les voy d'un tel feu s'allumer
Qu'on ne sçauroit en exprimer
Non plus qu'en soustenir la force sans seconde.

---

(1) Voir la seconde partie des *OEuvres de monsieur de Benserade, contenant les vers des balets dansez par Sa Majesté.* Charles de Sercy, 1698.

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaëton :
Luy, trop ambitieux ; elle, trop inhumaine ;
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner.
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuye, et qu'un homme vous mène !

Ballet d'Hercule amoureux. Distribution des rôles dans les entrées.

Voici quelle fut la distribution des rôles dans le ballet d'*Hercule amoureux* :

PREMIÈRE ENTRÉE. Le roi représente la *Maison de France*. La *Valeur, inséparable de cette Maison,* parle par la bouche du comte de Saint-Aignan.

SECONDE ENTRÉE. La reine Marie-Thérèse d'Autriche, mariée depuis environ deux ans, représente la *Maison d'Autriche*. *Monsieur,* duc d'Orléans, représente l'*Hymen ;* M. le Duc, l'*Amour.*

Mademoiselle, mademoiselle d'Alençon, la duchesse de Sully, la duchesse de Créquy, la comtesse de Guiche, mademoiselle de Rohan, mademoiselle de Mortemart, mademoiselle des Autels, représentent la *Famillle impériale.*

SIXIÈME ENTRÉE. Le comte de Marsan, le baron de Gentilly, M. Hesselin fils, M. Sanguin fils, M. d'Aligre fils, figurent en *Zéphirs.*

HUITIÈME ENTRÉE. Le roi danse dans le caractère de *Pluton.*

NEUVIÈME ENTRÉE. Le roi représente le dieu *Mars,* suivi d'*Alexandre* (Monsieur le Prince), de *Jules César* (le comte de Saint-Aignan), de *Marc Antoine* (le marquis de Rassan ou Rassent, page du roi).

DOUZIÈME ENTRÉE. Le duc de Guise paraît sous la figure de *Jupiter.*

TREIZIÈME ENTRÉE représentant *Vénus et les Plaisirs.*

Le récit de Vénus est chanté par mademoiselle Hilaire, l'élève et la belle-sœur du célèbre Lambert.

Monsieur le Duc, le prince de Lorraine, le comte d'Armagnac, le comte de Guiche, le comte de Séry, le marquis de Genlis, le marquis de Mirepoix, le marquis de Villeroy, le marquis de Rassan, M. Coquet, dansent le rôle des *Plaisirs.*

Quinzième entrée figurant *les douze Heures de la nuit.*

Le comte d'Armagnac représente une des *Heures.*

Dix-septième entrée. *Le Soleil et les douze Heures du jour.*

Le roi est le *Soleil.* Monsieur le Duc, le comte de Saint-Aignan, le comte de Guiche, le marquis de Genlis, sont des *Heures.*

Dix-huitième et dernière entrée. Entrée des *Étoiles.*

Mesdemoiselles Mancini, de Brancas et de Bailleul sont les *Étoiles.* Le Ciel, dit Benserade,

> Le Ciel ne fut jamais en l'estat qu'il se treuve,
> L'on diroit qu'il a mis une parure neuve :
> De tous ces petits feux l'esclat est pur et fin,
> Et la Nuit aura beau tendre ses sombres voiles,
> On ne laissera pas de faire du chemin
> Avec la plûpart de ces jeunes *Estoilles.*

Le roi représente Cérès.

Dans le ballet des *Saisons,* dansé en 1661, à Fontainebleau, il remplit le caractère de la blonde *Cérès,* et c'est là, dit-on, qu'il devint amoureux de mademoiselle de la Vallière, qui était l'une des *Nymphes.*

Il représente une fille de village et un bohémien.

Dans le ballet des *Nopces de village,* dansé au château de Vincennes en 1663, le roi représentait une *Fille de village,* puis un *Bohémien.*

Enfin, dans le ballet des *Muses,* dansé en 1666, il

parut en *Nymphe,* et ce fut la dernière fois qu'on le vit sur le théâtre.

Pour la dernière fois, il paraît en nymphe.

« Avant que le roi se lève, dit l'*État de la France* de 1708, le sieur Quentin, qui est le barbier qui a soin des perruques, se vient présenter devant Sa Majesté tenant deux perruques ou plus, de différentes longueurs. Le roi choisit celle qui lui plaît, suivant ce qu'il a résolu de faire dans la journée... Quand le roi est levé et peigné, le sieur Quentin... lui présente la perruque de son lever, qui est plus courte que celle que Sa Majesté porte ordinairement et le reste du jour.

Petit lever de la perruque royale.

» Après la cérémonie du grand lever, le roi se rend au conseil. Entré dans son cabinet, il prend sa perruque ordinaire. Dans la journée, il change de perruque, comme quand il va à la messe, après qu'il a dîné, quand il est de retour de la chasse ou de la promenade, quand il va souper, etc. »

Dans le *Journal de la santé du roi,* tenu par Fagon, manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, on voit Louis XIV s'enrhumer pour s'être laissé morfondre la tête en essayant trop longtemps sa perruque, et quitter le cabinet des ministres, en prenant son bâton, pour se rendre, comme Argan, à la garde-robe.

Le roi s'enrhume.

C'était chose de conséquence que le choix des cheveux dont devait être fabriquée une perruque de qualité; à plus forte raison une perruque royale. Philippe V avait perdu ses cheveux pendant une maladie, en 1701. On le coiffait horriblement mal, et la reine lui en faisait la guerre! On commanda pour lui des perruques à Paris. « Les cheveux dont on les fera, écrivait le marquis de Louville au marquis de Torcy,

Une perruque de qualité.

Une perruque royale.

doivent être de *cavaliers* ou de *demoiselles*, et M. le comte de Benavente n'entend point raillerie sur cela. *Il veut aussi que ce soient des gens connus, parce qu'il dit qu'on peut faire beaucoup de sortiléges avec des cheveux* (1). »

C'est ce même comte de Benavente, de la maison de Pimentel, grand chambellan de Philippe V, qui avertit, un jour, en pleurant, le marquis de Louville, de se méfier d'une berline attelée, que la reine douairière, veuve de Charles II, avait donnée au Roi Catholique, et qui devait, disait-il, par l'effet d'un sortilége, *devenir caisse d'oranger pendant que le roi deviendrait oranger en caisse* (2). « Si on l'avait laissé faire, ajoutait Louville, il aurait exorcisé la berline, les mules, les juments, et tout ce qui s'ensuit (3). » Or, ce Benavente était fort de mise à la cour de Madrid.

En mai 1702, la duchesse de Beauvillier écrivait au marquis de Louville : « Hervé m'a envoyé un échantillon de perruque blonde pour le roi. Il dit qu'il y aura pour huit cents livres de cheveux. Ces messieurs sont bien effrontés. Je ne me mêlerai pas de cela. Tâchez que le roi soit en tête naissante pendant la campagne, en attendant que ses cheveux soient revenus. Cela sied bien mieux (4). »

Si à la cour de Louis XIV les perruques avaient leur officier, il en était de même, pour le dire en passant,

---

(1) Lettre du 27 mars 1701, dans les *Mémoires du duc de Noailles*, t. II, p. 121. Collection Petitot.

(2) *Mémoires secrets de Louville*, t. I, pp. 116-117.

(3) *Mémoires de Noailles. Ibid.*

(4) *Mémoires de Louville*, t. I, p. 258.

des autres détails de la garde-robe de Sa Majesté, des cravates et des dentelles, par exemple.

« Le sieur de Miramond, dit l'*État de la France* pour 1687 (1), est commis pour avoir soin des cravates du roy. Il a 600 livres de récompense, 1095 livres pour sa nourriture, à raison d'un écu par jour, et 220 livres pour son logement. De plus, quand il va en campagne à la suite du roy, il a 330 livres pour acheter un cheval, et alors, au lieu d'un écu par jour pour sa nourriture, il touche une demi-pistole chaque jour; et il est payé de tout cela sur la cassette du roy. »

Garde des cravates du roi.

« Il plie les cravates du roi et y noue les rubans, afin qu'elles soient toutes prêtes à mettre. Il les présente au maître de la garde-robe. Il attache, tous les matins, les diamants et les manchettes aux poignets des chemises du roy. Il a soin de garnir de coiffe et de dentelle le bonnet de nuit de Sa Majesté, et a entre les mains toutes les cravates, les manchettes et tous les points et dentelles pour le linge du roy. Il a pareilles entrées que les officiers de la garde-robe. »

Généralement c'étaient des coiffeuses qui *accommodaient* les femmes. Cependant, avant Louis XIV, et depuis, on avait vu, de temps à autre, poindre quelque artiste renommé que les femmes avaient pris en fantaisie, goût un peu payen qui relevait la vogue de ces esclaves coiffeurs de Rome, appelés *Cinerarii* et *Cinifflones,* à cause du réchaud ardent qu'ils portaient avec eux, et à qui les belles capricieuses jetaient quelquefois leur miroir d'airain à la tête, quand ils étaient mala-

Des coiffeuses, point de coiffeurs pour femmes.

(1) T. I, p. 159.

droits (1). Qui se souvenait ou se souciait, au dix-septième siècle, que le concile tenu, en 305, à Ellibe-ritanum, aujourd'hui Elvire, dans le royaume de Grenade, en Espagne, eût proscrit l'usage payen des coiffeurs de femmes, et lancé l'anathème contre celles qui contreviendraient à ce canon? « *Prohibendum, ne qua fidelis vel catechumena* viros cinerarios *habeant. Quæcumque hoc fecerint, à communione arceantur* (2). » Les plus scrupuleuses eussent, il est vrai, pu se prévaloir de l'opinion des casuistes qui considèrent ce concile fameux comme un recueil de canons pénitentiaux à l'usage exclusif des Églises d'Espagne et d'Afrique. Lenglet-Dufresnoy est de cet avis, ce qui est rassurant. Dans tous les cas, on voit par ces défenses canoniques elles-mêmes, combien est ancienne l'institution des coiffeurs de femmes.

A la fin du règne de Louis XIII, brillait, en dépit des coiffeuses en vogue :

La Baransay, la Jeanneton,
La Poulet et la Bariton,

Le coiffeur Champagne.

brillait, disons-nous, cet insolent Champagne, qui fut mis en vers par Loret le chroniqueur (3), cité par l'abbé de Laffémas (4), par l'abbé d'Aubignac (5), par Talle-

---

(1) Unus de toto peccaverat orbe comarum
Anulus, incerta non bene fixus acu.
Hoc facinus Lalage, speculo quod viderat, ulta est,
Et cecidit sectis icta Plecusa comis.
MARTIAL, II, 66.

(2) Soixante-septième Canon.

(3) *Muse historique*. 21 octobre 1650 et 2 novembre 1658.

(4) *L'Enfer burlesque, au sixième livre de l'Énéide*. 1649.

(5) *Histoire du temps ou Relation du Royaume de Coquetterie*. 1659, in-12.

mant des Réaux (1), et joué sur le théâtre du Marais (2). C'était une manière de personnage, de rare insolence, qui laissait telles femmes à demi coiffées, et disait à d'autres, après leur avoir fait un côté : « Je n'achèverai pas que vous ne me baisiez. » Vrai faquin, à mériter aujourd'hui le bâton, et demain célébrant effrontément ses bonnes fortunes, vraies ou fausses. Avec tout cela, dit Tallemant, les femmes le couraient, faisaient trophée d'être coiffées par lui, et le payaient follement de cadeaux, car il se donnait les airs de ne point recevoir d'argent. La reine de Pologne, Marie de Gonzague, ne se tenait pour bien coiffée que de sa main. Elle l'emmena à Varsovie, et ce fut lui qui eut l'honneur, avec madame de Sénecé, de poser, devant l'ambassadrice extraordinaire de France, Renée du Bec, maréchale de Guébriant, la couronne royale sur la tête de cette princesse, pour la cérémonie de son mariage, en 1645 (3).

Il n'avait pas tenu aux habitués de la petite cour de l'hôtel de Nevers, et surtout au fameux menuisier poëte, l'ivrogne maître Adam, que Champagne ne fût privé de cette gloire. Dans un voyage qu'Adam avait fait à Paris en 1638, étant allé rendre ses hommages à la princesse Marie, il avait été fort surpris de voir la belle chevelure d'ébène de la princesse aux mains de

---

(1) *Les Historiettes*, t. V, p. 412 de la meilleure des éditions de Tallemant, celle de M. Paulin Pâris, qui y a joint un commentaire fort instructif et fort bien fait.

(2) Voir la comédie intitulée *Champagne le Coëffeur*. Paris, 1663, chez Charles de Sercy, in-12.

(3) *Mémoires de madame* DE MOTTEVILLE.

cet homme de mauvais bruit ; il adressa les vers suivants à la future reine :

La beauté qui vous accompagne
Estant digne de tous les vœux,
J'enrage quand je voy Champagne
Porter la main à vos cheveux.
Vous ternissez vostre louange,
Souffrant que cet homme de fange
Maistrise des liens qui font tout souspirer,
Et vous faites un sacrilége
De luy donner un privilége
De prophaner ainsy ce qu'on doit adorer.

Tel monarque pour vous souspire,
Dont personne ne s'aperçoit,
Qui voudroit changer son empire
Aux biens que cet homme reçoit.
. . . .
Quittez ce fat et ses remèdes.
Croyez, pour vous désabuser,
Que si l'art n'est propre qu'aux laides,
Vous n'en devez jamais user (1).

Le fat passa en Pologne, en Suède, et revint avec la reine Christine briller de nouveau à Paris, pour tomber, dans le Midi, assassiné sur la grande route, par des brigands. Le temps seul lui avait manqué pour mourir à Paris sous le bâton.

Cet original n'eut de pendant digne de lui qu'un certain Bocan, maître à danser des reines de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Pologne et de Danemark, favori du roi d'Angleterre Charles Ier. Celui-là, goutteux, cagneux, les pieds tors, les mains crochues, enseignait à ravir, et, de seize ans à soixante-

(1) *Les Chevilles*. 1664, in-4°, p. 31.

dix, il fut sans rivaux, ne montrant qu'aux dames, les aimant à la folie, voulant qu'elles fussent belles, qu'elles lui plussent et souffrissent ses caresses. Voyez la mode : on se l'arrachait comme le coiffeur Champagne (1) !

Les coiffeurs de femmes détrônent les coiffeuses.

En 1671, quand la cour était à Saint-Germain, et que la coiffure *à l'Hurluberlu* était dans sa première faveur, les dames n'appelèrent point des coiffeuses pour se faire écourter les cheveux. La reine et tout ce qu'il y avait de filles et de femmes de qualité les firent couper par le fameux la Vienne, le baigneur à la mode, qui devint celui du roi, du temps de ses amours avec madame de la Vallière, et fut à la fin investi de la charge de l'un des quatre premiers valets de chambre de Louis XIV (2).

En 1673, quarante charges de perruquiers suivant la cour furent créées. Mais, au commencement du règne de Louis XV, les femmes eussent trouvé de l'indécence à se faire coiffer par des hommes : la pudeur leur était venue sous la Régence. Mais, à la fin du règne, un coiffeur de Versailles, nommé Larseneur, ayant étalé des poupées à coiffures basses, plut à *Mesdames*, filles de Louis XV, qui ne pouvaient souffrir les coiffures hautes. Elles l'essayèrent et le mirent quelque peu en vogue. Les jeunes femmes renoncèrent aux coiffeuses, et celles-ci tombèrent dans le mépris et dans le domaine des gens qui n'avaient point bouche à cour.

Larseneur produit par *Mesdames*.

---

(1) SAUVAL, *Antiquités de Paris*, t. I, p. 329. Ce Bocan a donné son nom à une sorte de danse : la *Bocane*.

(2) *Lettre de madame de la Troche* dans les *Lettres de madame de Sévigné*, le 4 avril 1671.

Nous retrouverons plus loin ce Larseneur qui avait un instant fait émeute dans le cheveu.

Les coiffeurs et coiffeuses s'épuisent en noms bizarres de coiffures.

Coiffeurs et coiffeuses imaginèrent à l'envi pour leurs œuvres d'innombrables dénominations, sous Louis XIV comme sous tous les règnes. Par madame de Sévigné nous connaissons déjà l'*Hurluberlu*, les coiffures *à la Mongobert* et *à la Paysanne*, les *Fontanges* avec leurs variétés, et les *bonnets à la Bascule*. Palaprat cite encore parmi toutes les pièces dont se formait l'édifice capillaire des beautés régnantes : la *Duchesse*, le *Solitaire*, le *Chou*, le *Tête-à-tête*, la *Culbute*, le *Mousquetaire*, le *Croissant*, le *Firmament*, le *Dixième ciel*, la *Palissade*, la *Souris*, l'*Effrontée*. Une scène piquante de Boursault entre M. Josse, madame Josse et ses filles, ajoute à cette nomenclature des noms aussi bizarres et aussi ridicules. On peut voir par les *Ménechmes* de Plaute que celle des ajustements de femmes était aussi savante chez les Athéniennes de l'antiquité que chez nous. Elles avaient le *Petit linge blanc*, l'*Épi de blé*, le *Jaune souci*, l'*Étrangère*, la *Basilique*, la *Vermillonne*, la *Meline*, la *Plumatile*, la *Cérine*, la *Transparente*, la *Diamantée*, que sais-je encore? Ç'a toujours été l'usage des ouvriers de luxe de donner des noms arbitraires et de circonstance aux inventions de leur industrie, pour attirer et renouveler l'attention d'un public blasé. Chez nous, un coup de canon tiré, une grande alliance, une comédie en vogue, une peinture nouvelle, un charlatan, un malheur public, tout ce qui fait du bruit, crée des noms de tabatière, de pipe, d'étoffe, d'ajustement, de coiffure. L'histoire n'a pas dédaigné de rappeler cette parure, appelée *Steinkerque*, de la journée victo-

La Steinkerque.

rieuse du 30 août 1693, où les princes de Vendôme et de Conti, emportés par le feu de la bataille contre les alliés, n'avaient eu que le temps de passer négligemment leur cravate à dentelle autour de leur cou (1). Hélas! neuf ans et quatorze ans après, l'orgueilleux et inepte duc de Villeroy donnait à la mode anglaise l'occasion de nous rendre coup de canon pour coup de canon! Général en chef en Italie, il se laissa enlever à Crémone par les Impériaux, le 1er février 1702, tandis que la valeur de la garnison française sauvait la ville. Aussitôt on eut à Londres et à Vienne des toupets *à la Villeroy;* et la France, chez qui la chanson est une des justices du peuple, se consola en répétant avec l'armée le fameux couplet :

Toupets à la Villeroy.

Palsambleu! la nouvelle est bonne,
Et notre bonheur sans égal!
Nous avons recouvré Crémone
Et perdu notre général.

Trop habiles pour ne pas relâcher un homme qui faisait si bien leurs affaires et ne nous laissait que la gloire des chansons, les alliés lui rendirent la liberté; et Louis XIV, qui croyait donner les talents en même temps que les places, le nomma de nouveau général en chef contre les alliés, commandés par Marlborough, tandis qu'il usait le maréchal de Villars à une triste guerre contre les paysans des Cévennes. Aussi, le malheureux Villeroy, objet de dérision et de honte pour l'armée, depuis sa déconvenue de Crémone, était-il, suivant son habitude, battu à plate couture, le 23 mai 1706,

(1) *Siècle de Louis XIV,* par Voltaire.

à Ramillies, journée plus sanglante, plus humiliante, plus cruellement décisive que celle de Hochstett. Parmi ses bagages pillés se trouvait une superbe perruque à nœud ou à l'espagnole dont voulut se parer le vainqueur. Au bout de quelques jours, il n'était pas à Londres une tête un peu bien posée qui n'eût sa perruque *à la Ramillies*. Et les Français de se consoler encore en chantant sur l'air si connu de *Vendôme! Vendôme!*

Perruques à la Ramillies.

Villeroy,
Villeroy
A fort bien servi le roy....
Guillaume!
Guillaume!

En 1703, à la première représentation de l'*Andrienne,* madame Dancourt, qui jouait Glycérie, relevant de couches, avait paru en robe à la paresseuse, robe longue, ouverte, abattue. Vite on adopta ce déshabillé galant sous le nom d'*Andrienne,* et l'on mit au rebut les robes troussées et rattachées, qui, la veille, étaient de mode.

L'Andrienne.

Quand, sous Louis XV, Linguet fut rayé du tableau de l'ordre des avocats, on imagina des étoffes *rayées* qu'on appelait *à la Linguet,* et qui eurent une grande vogue, tant avait soulevé de haines cet esprit hautain et acerbe!

Les grands faiseurs en cheveux sous Louis XIV.

Les têtes d'hommes dans cette série Louis XIV de notre musée, ont passé par les mains des plus renommés pour les ouvrages et marchandises de cheveux et singulièrement les perruques : l'illustre Binet, le faiseur du roi, demeurant rue des Petits-Champs; Pascal,

quai de Nesle, au coin de la rue Guénégaud ; Pelé, rue Saint-André ; Vincent, quai des Augustins ; Marguery, rue des Saints-Pères ; de la Rose, à l'entrée de la rue Saint-André : artistes avec lesquels il fallait compter, le dernier pour les perruques abbatiales surtout. Là étaient aussi des calottes de toile jaune et de serge à mettre sous les perruques, et qui se vendaient chez un calottier ayant sa boutique sous la porte de la cour neuve du *Palais*. Les calottes ordinaires se trouvaient sur le quai de l'Horloge. Ces détails sont confirmés par un curieux volume très-rare, publié en 1691 et 1692, et intitulé : *Les Adresses de la ville de Paris, avec le Trésor des almanachs, Livre commode en tous lieux, en tous temps et en toutes conditions, par Abraham de Pradel, astrologue lionois* (1).

Notre collection possède une perruque *in-folio* du grand Dauphin, par Pascal ; une du janséniste courtisan M. de Cavoie, l'ami de Racine, par Pelé ; et par Binet une du « petit Piguilhem », le « cadet Lausun », l'aimé de la *Grande Mademoiselle :* ce modèle des fats de son temps, et qui aurait cru déroger en confiant sa tête vide à un autre faiseur que celui du roi.

Perruque de Louis XIV sur son portrait en cire.

On regretterait plus vivement l'absence d'une perruque de Louis XIV dans ce cabinet, s'il n'y en avait une au vrai sur un profil du roi, dans la chambre même de Louis XIV, au palais de Versailles : portrait

---

(1) Paris, veuve Denis Nyon, in-8°. Ce nom d'Abraham du Pradel est un pseudonyme de M. de Blégny, l'auteur du *Médecin empirique*.

Ce livre a été assez mal contrefait ou plutôt imité et paraphrasé sous ce titre *Le Voyageur sincère*, par l'Auxerrois Louis Liger, auteur d'un grand nombre d'ouvrages utiles, mais médiocres, sur l'agronomie.

16.

de cire, dont la précision et la fermeté de modelé, la vérité de coloris, l'ardeur de l'œil qui est en émail, l'expression haute et saisissante ont quelque chose d'une apparition. Qui n'a point vu cette effigie ne connaît qu'imparfaitement le grand roi, ce Jupiter Olympien dont la vaste perruque achève l'imposante grandeur. Le monarque n'est plus à l'âge des perruques d'or et des fêtes théâtrales, où les maîtresses étaient un des luxes du trône. Il n'a plus sur la lèvre cette légère moustache qu'il avait portée depuis sa jeunesse jusqu'en 1700, et qui fut aussi l'un des ornements de Frédéric Ier de Prusse. Il a dépassé sa soixantième année, et, incliné sous les reliques, près de la robe austère de la veuve Scarron, atteint de cet immense ennui qui dévore un jour tout ce qui a été grand sur la terre, il pleure de vieillir et redemande ses légions à Varus. Mais à l'air de sa grande figure qui se relève encore, on voit qu'il s'est senti, comme Vespasien, devenir Dieu. Cette portraiture, prodigieuse d'effet et en quelque sorte palpitante, un des rares monuments restés aujourd'hui de cet art fragile des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, provient du cabinet du comte de Maurepas, et rappelle les effigies d'ancêtres modelées en cire chez les anciens Romains.

Sur l'auteur du portrait à perruque de Louis XIV.

L'auteur de ce portrait, Antoine Benoist, à la fois peintre et sculpteur, né à Joigny en 1631, mort à Paris en 1707, avait commencé par peindre des portraits. Celui du sculpteur Buirette, qu'on voit encore à l'école des Beaux-Arts, et qui ouvrit, en 1681, à l'auteur les portes de l'Académie de peinture, donne la mesure de l'habileté de son pinceau. Il fit, en terre

cuite, pour la chapelle de l'hôpital de la Charité, un beau Christ et la statue d'un ecclésiastique de Dijon enterré dans cette chapelle. Mais c'est surtout le modelage en cire qui lui valut sa principale renommée. Sept fois, de 1660 à 1704, le fier Louis XIV posa devant lui avec la patience d'un dieu. « Par une bonté particulière, dit le *Mercure galant*, le roi a bien voulu lui accorder tout le temps qui lui était nécessaire. On y voit un air vif et naturel, auquel il ne manque que le mouvement pour faire croire que c'est quelque chose de plus qu'un portrait. » Finalement le roi le décora du titre de son peintre ordinaire et son premier modeleur en cire. Toute la cour passa par ses mains, et il en représenta le cercle, tel qu'il se tenait au Louvre (1). Il est probable que c'est ce même artiste qui avait modelé les figures de la *Chambre du Sublime* que madame de Thianges offrit en étrennes au petit duc du Maine, dans l'année 1675. Cette chambre était grande comme une table et toute dorée. Au-dessus de la porte, il y avait en grosses lettres le nom de la chambre. « Au dedans, un lit et un balustre, avec un grand fauteuil dans lequel était assis M. le duc du Maine, fort ressemblant. Auprès de lui, M. de la Rochefoucauld, à qui il donnait des vers pour les examiner. Autour du fauteuil, le fils du duc de la Rochefoucauld, M. de Marcillac, et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, madame de Thianges et madame de la Fayette lisaient ensemble

Chambre du Sublime offerte au duc du Maine par madame de Thianges.

(1) « Toutes les personnes principales qui composent le cercle de la cour en la manière qu'il se tient au Louvre, sont représentées en cire et vêtues avec tout l'éclat qu'elles y font paraître. » *Gazette* de 1669.

des vers. Au dehors du balustre, Despréaux, armé d'une fourche, empêchait sept ou huit méchants poëtes d'approcher. Racine était auprès de Despréaux, et un peu plus loin la Fontaine, auquel il faisait signe d'avancer. Toutes ces figures étaient de cire, en petit, et chacun de ceux qu'elles représentaient avait donné la sienne (1). »

Benoist défendu contre la Bruyère.

Le bruit du nom de Benoist l'ayant fait appeler en Angleterre, il y modela toute la cour de Jacques II. A Paris, il avait ouvert, rue des Saints-Pères, un cabinet où ses œuvres, toutes *coloriées au naturel,* comme on disait alors, attirèrent une foule immense, les étrangers surtout, curieux de voir la cour; et les gazettes du temps sont pleines des admirations des visiteurs. La Bruyère, qui parle de Benoist dans ses *Caractères,* et qui, je le crains fort, n'avait pas le sentiment des arts plastiques, a méconnu l'art charmant de ce modeleur, et l'a traité à l'égal d'un *charlatan montreur de marionnettes* ou *vendeur de panacée :* « *B****, dit-il, *s'enrichit à montrer dans un cercle des marionnettes ; B. B*** à vendre en bouteille l'eau de la rivière. Un autre charlatan.....* (2). »

Madame de Sévigné, dans une allusion rapide, ne caractérise que le mode matériel d'exécution des bustes : « *Si par un miracle que je n'espère ni ne veux,* dit-elle à sa fille, *vous étiez hors de ma pensée, il me semble que je serais vide de tout, comme une figure de Benoist* (3). » La Fontaine, tout en traduisant mot à mot Phèdre,

(1) *Menagiana*, t. I, pp. 222-223.
(2) *Chapitre des Jugements.*
(3) Lettre du 8 avril 1671.

dans la fable *Le Renard et le Buste,* avait en vue l'une des œuvres du sculpteur en cire, quand il a écrit :

> Belle tête, dit-il, mais de cervelle point (1).

Là, il ne faisait non plus allusion qu'au mode d'exécution ; mais un connaisseur du temps, l'abbé de Marolles, mentionne avec honneur l'art de notre artiste dans ces vers dignes du Jardin des Racines grecques :

> C'est Antoine Benoist, de Joigny, en Bourgogne,
> Qui fait toute la cour si bien au naturel,
> Avecque de la cire où se joint le pastel,
> Que de la vérité l'âme seule s'élogne (2).

L'excellent dessinateur et graveur Abraham Bosse, juge sévère en matière d'art, et dont l'œuvre ingénieux est aujourd'hui si fort recherché des curieux, venge *de visu* avec vivacité les « beaux et surprenants portraits de cire de M. Benoist » .

Si, ajoute-t-il, *ceux qui ont prétendu le mépriser, en avaient vu comme moi, à qui il a donné l'air de la vie par une gaieté souriante, ils n'auraient peut-être pas été si prompts à déclamer contre une si belle invention* (3).

La multiplicité des talents de Benoist a donné le change à quelques écrivains : d'Argenville, Heinecken et Nagler, qui ont fait de lui deux artistes différents, nés la même année, l'un à Paris, l'autre à Joigny. Dans tous les cas, le grand artiste Gérard Édelinck a gravé madame de Montespan d'après un des médaillons de

---

(1) Fable XIV du livre IV.

(2) Quatrain XXII du *Livre des Peintres et des Graveurs.*

(3) *Le Peintre converti aux précises et universelles règles de son art.* Paris, 1667, in-8°.

Benoist ; enfin, les cires de Louis XIV ont trouvé pour interprètes les plus habiles burins de cette triomphante époque de la grande gravure française. Au bas de ces gravures réunies, on a inscrit un quatrain digne des papillotes du Fidèle Berger ou des vers de Sedaine, mais que relève l'intention :

> Dans ces portraits, on voit Louis également :
> Il ne manque plus pour sa gloire
> Qu'à trouver un auteur qui puisse dans l'histoire
> Le peindre aussi fidèlement.

Il faut lire une charmante notice du conservateur du musée de Versailles, M. Eudoxe Soulié, sur l'auteur du médaillon de Louis XIV (1). Le talent de Benoist y est apprécié avec une justesse parfaite.

Autres figures de cire.

Frédéric le Grand.

Berlin possède quelques figures de cire, notamment celle de Frédéric le Grand (2). Ces figures, assez bonnes d'exécution, sont fort loin d'égaler l'œuvre de Benoist. Il en est de même d'une figure entière de cire et assise de Pierre le Grand, qu'on voit à Saint-Pétersbourg.

Portrait de Henri IV.

M. le docteur Waagen, directeur de la galerie de peinture à Berlin, cite, dans son livre anglais des *Galeries et cabinets d'art de la Grande-Bretagne,* une tête de Henri IV, de cire coloriée, exécutée, à ce qu'il suppose, d'après le moule pris sur nature. Cette cire fait partie du cabinet de M. le duc d'Aumale à Twickenham. M. Waagen en loue beaucoup l'exécution et surtout l'expression de bienveillance et d'amabilité. Malheu-

---

(1) Chez Montalant-Bougleux, imprimeur à Versailles, 1856.

(2) Il y avait une répétition de ce Frédéric II au Palais-Royal, en 1787.

reusement il ne fait pas connaître le point, si important, de la date de cette œuvre (1).

Les Mémoires de Bachaumont parlent, sous la rubrique du 8 décembre 1773, « d'une figure de Henri IV, extrêmement curieuse par la vérité de la ressemblance. Elle est en pied, dans les mêmes proportions qu'avait la personne de ce grand roi. La matière dont elle est combinée a permis d'en conserver le coloris et toutes les formes. Les cils, les sourcils, les cheveux, la barbe sont naturels et enracinés. On a eu soin d'habiller ce prince de vêtements pareils à ceux dont on se servait alors. Les étoffes ont été faites dans la plus exacte recherche, relativement au costume. En un mot, à l'âme près, c'est Henri IV tel qu'on le voyait de son vivant. L'artiste prétend que cette composition est si bien faite, qu'on n'a rien à redouter des injures du temps pour les différentes substances qui y entrent. »

Le procédé d'exécution de cette figure est identiquement celui de Benoist. La tête de Twickenham serait-elle cette même cire du roi Henri? Alors, elle aurait été exécutée sous Louis XV (2).

---

(1) V. page 265 du supplément au quatrième volume. Londres, Murray, 1857.

La figure existait au château de Chantilly avant la révolution de 1848.

(2) Les figures de cire forment de nos jours un des arts industriels du colportage dans le Mexique. Aux marchés de Mexico l'on voit, à côté d'Indiens métis exerçant la profession d'écrivains publics ambulants, d'autres métis, le plus souvent complétement illettrés, qui exécutent en cire, avec l'ébauchoir, des portraits en médaillons ou de ronde bosse, ou bien des statuettes habillées, des crieurs de la ville. Pose qui veut, à des prix minimes, comme on pose, dans nos foires, pour des photographes. Ces gens appartiennent plus au métier qu'à l'art, et cependant leurs œuvres, improvisées de la façon la plus leste, ont parfois un accent de vigueur et de naïveté digne d'un meilleur théâtre.

Deux hommes gardent la perruque Louis XIV sous Louis XV; l'un d'eux même sous Louis XVI.

Avant de passer en revue les perruques et les coiffures du temps de ce dernier roi, il est à noter qu'il fut deux hommes, Bachaumont et Voltaire, qui s'obstinèrent à conserver, sous Louis XV, le dernier même sous Louis XVI, la perruque classique à cinq écheveaux, pour ne pas dire à cinq lauriers (1), inventée par M. de Nevers. Arrivé à Paris le dernier jour de janvier 1778, et descendu rue de Beaune, chez le mari de sa nièce *belle et bonne,* le marquis de Villette, Voltaire fit pour la première fois toilette entière à la fin de mars, depuis son séjour. « Il avait un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la Louis XIV, noire, sans poudre, et dans laquelle sa figure amaigrie était tellement enterrée qu'on ne découvrait que ses yeux brillants comme des escarboucles. Sa tête était surmontée d'un bonnet carré rouge en forme de couronne, qui ne semblait que posé (2). »

Voltaire.

Une heure après son arrivée, deux mois auparavant, il était allé « gaillardement et de son pied rendre visite à M. le comte d'Argental, quai d'Orsay, dans un accoutrement si singulier, enveloppé d'une vaste pelisse, la tête dans une perruque de laine surmontée d'un bonnet rouge et fourré, que les petits enfants, qui l'ont pris pour un chienlit, dans ce temps de carnaval, l'ont suivi et hué (3). »

J. J. Rousseau.

J. J. Rousseau avait adopté la petite perruque à trois marteaux, et l'a toujours gardée.

---

(1) *Correspondance littéraire de* Grimm, juin 1771, t. VII, p. 266.

(2) Bachaumont, *Mém. secrets.* 28 mars 1778.

(3) *Idem.* 2 février 1778.

Maupertuis.

Maupertuis avait rendu célèbre sa perruque ronde et courte, composée de cheveux roux et crins poudrés en jaune (1).

Coiffures d'homme sous Louis XV.

Les coiffeurs d'hommes façonnèrent la tête des seigneurs *à l'Oiseau royal, à la Cabriolet, à l'Aile de pigeon, à la Légère, à l'Aventure, à la Petit-maître, à la Conquérant, à la Plus tôt fait, à la Jalousie, à l'Inconstance, à la Mousquetaire, à la Dragonne*, et le reste. Plus tard, on passa *à l'Abbé Poupin bien cardé, au Petit-maître en chenille, aux Délices de l'Anglomane.*

Coiffures de femme.

Mais une tête de femme fut une palette d'artiste. Que de chefs-d'œuvre! Quelle variété d'échafaudages, de boucles, de nœuds, de tortillons! Tour à tour on allongea et l'on raccourcit les cheveux. A partir du règne de la marquise de Prie, un élève du célèbre coiffeur Bligny, nommé Frison, homme de belle humeur et de saillies, fut mis en vogue par madame de Cursay, l'une des divinités de la mode, et devint le faiseur des dames de la cour, qui, voulant imiter les hommes, se firent couper les cheveux à trois doigts de la tête et mirent leur cornette à pouff d'une façon coquette et agaçante (2) :

La Dodun dit à Frison,
Coiffez-moi avec adresse;
Je prétends avec raison
Inspirer de la tendresse;
Tignonnez et tignonnez, bichonnez-moi,
Je vaux bien une duchesse;

(1) *Mon séjour auprès de Voltaire*, par Colini. Paris, 1807, p. 36.

(2) Madame de Prie, gouvernée par Pâris du Verney, gouverna M. le Duc, premier ministre, durant la minorité de Louis XV, de 1723 à 1726. Bligny fut en vogue jusqu'en 1730.

Tignonnez et tignonnez, bichonnez-moi,
Je vais souper chez le roi (1).

Le mirliton.

Tout à coup, vers 1740, on se prit de passion pour les cheveux courts roulés en boucles égales autour de la tête en façon de perruque ronde. Les plaisants appelèrent cette coiffure le *Mirliton*, et le nom lui en resta. La mode eut bientôt quitté cet *Hurluberlu* dégénéré qui passa en Allemagne et s'y maintint. Vingt ans après et plus tard, on voyait encore à Dantzig de vieilles matrones de la moyenne bourgeoisie promenant avec gravité des mirlitons de couleur brune, chargés de touffes de rubans multicolores, et de jeunes filles souriant, tout enrubanées, sous des mirlitons châtains. Comme c'était une sorte de luxe voisin de la coquetterie, les mirlitons se dissimulaient, aux jours de prêche, sous des perruques blondes, de peur des foudres sacrés. Ce qui rappelle ces fameuses coiffures du temps de notre Charles VI qu'on nommait des *Hennins*, et qu'un fameux carme breton, appelé Thomas Corette, poursuivait partout de ses austères et ardentes prédications. C'étaient des coiffures à cornes merveilleusement hautes et larges, car les ouvrages en cheveux ont eu de tout temps leurs hauts et leurs bas. Corette paraissait-il, c'était un sauve qui peut général. A peine était-il parti que les hennins relevaient leurs cornes à

---

(1) *Mémoires de Maurepas, premier ministre*. Ces mémoires, en trois volumes, annoncés comme compilés par Sallé, secrétaire du comte, ne sont ni du comte ni de Sallé. C'est un recueil de pièces arrangé par Soulavie l'aîné, et dès lors fort suspect. Paris, Buisson, 1792, 4 vol. in-8°.

outrance (1). Les *Fontanges* de madame de Sévigné n'étaient que des hennins renouvelés.

Dans le musée, le mirliton a sa place; mais on y voit fourmiller la poupée Pompadour, vêtue de nuages et d'azur, la mouche assassine au coin de la lèvre, le bonnet et la rose pompon sur l'oreille; poudrée, enrubanée, chargée de choux et de dentelles. C'est follement divertissant. C'est parfait. Il y a là surtout des affiquets vainqueurs inventés par la Duchapt, marchande de modes qui étalait vis-à-vis du cul-de-sac de l'Opéra, et s'était surpassée pour le mariage de Madame première, en 1739. Ses pompons, que parait la ravissante figure de madame de la Martellière, firent tourner toutes les têtes. C'était justice. On voit que tous ces *accommodages,* comme on disait alors, ont été exécutés de verve, d'original et de main de maître. La série est signée de la Dufour, de Larseneur, de la Garde et de le Gros.

M. de Sartine.

Ce le Gros avait l'honneur de travailler, en matière de cheveux, avec le lieutenant général de police M. de Sartine, qui eut le portefeuille de la marine, au commencement du règne de Louis XVI. C'était pour la tête l'homme le plus coquet de ce temps, et qui se piquait d'être le mieux coiffé de France. Il avait la perruque du matin, la perruque du conseil, la perruque du soir. Il avait même la perruque à bonne fortune, ornée de cinq petites boucles flottantes. Trois valets de chambre perruquiers avaient chacun le département d'un format, sous la direction de le Gros, qui seul jouis-

(1) G. Paradin, *Annal. de Bourgogne;* et Jouvenel des Ursins.

sait du privilége de coiffer ce maître difficile et connaisseur. On le frisait le matin, on le frisait le soir; et si quelque accident avait dérangé l'économie de sa coiffure dans la journée, le fer était mis au feu. On dit que, durant sa lieutenance de police, quand il avait un criminel à interroger, il s'affublait d'une perruque terrible à cinq serpentaux, qui lui donnait l'air des trois juges des enfers. On avait surnommé cet instrument anticipé de supplice : *la Sartine* ou *l'Inexorable*.

Perruque sous laquelle s'ensevelissait le président de Brosses.

Le parlement de Paris, les parlements de province étaient chargés de cette immense perruque à laquelle Diderot ne pouvait s'accoutumer ; et M. de Brosses lui-même qui se riait si bien dans sa correspondance des vastissimes perruques carrées sous lesquelles étaient cachés le doge de Gênes et ses sénateurs, s'était vu forcé de s'en affubler comme les autres, quand il fut devenu président au parlement de Dijon. « Voilà pourquoi, disait Diderot, ce président de Brosses, que je respecte en habit ordinaire, me fait mourir de rire en habit de palais. Et le moyen de voir, sans que les coins de la bouche se relèvent, une petite tête gaie, ironique et satirique, perdue dans l'immensité d'une forêt de cheveux qui l'offusquent; et cette forêt descendant à droite et à gauche, qui va s'emparer des trois quarts du reste de la petite figure (1). »

La Sartine passe en Angleterre.

La Sartine passa en Angleterre, le pays classique de la perruque. Elle couvre la tête des grands juges. Le lord chancelier assis sur le sac de laine, l'orateur de la Chambre des communes, les avocats, ont, en toute sai-

(1) Diderot, salon de 1765.

son, la perruque inamovible. Une des curieuses estampes à l'eau forte d'Hogarth représente une assemblée de médecins qu'il intitule « les entrepreneurs d'enterrement ». Ce sont toutes têtes à perruque, et qui, pressées les unes contre les autres, ont l'air d'opiner sous le même couvre-chef, touchant les destinées humaines. Quelques-unes dorment, ce qui rassure.

Têtes à perruque caricaturées par Hogarth.

Ce Larseneur que Mesdames avaient sorti de pair, avait été envoyé à Vienne par la cour de France, au-devant de Marie-Antoinette, pour lui prêter ses services, et revint avec la suite de la nouvelle Dauphine. Il la coiffait on ne peut plus mal, à ce que rapporte le prince de Ligne; mais elle était si bonne, que, pour ne pas lui faire de la peine, elle se laissa accommoder par lui pendant plusieurs années; seulement, dit encore le prince, « la Dauphine, en sortant de ses mains, mettait les siennes dans ses cheveux pour s'arranger à l'air de son visage. » Le Gros, le coiffeur de M. de Sartine, était en pleine gloire, et probablement eût-il eu l'honneur de remplacer Larseneur auprès de la Dauphine, s'il n'eût été l'une des victimes de la catastrophe de la place Louis XV, le 30 mai 1770, aux fêtes du mariage de cette princesse. Du nombre des victimes fut aussi un descendant de ce célèbre Martin, si renommé pour ses vernis, grandement recherchés encore de nos jours. Il portait le même nom et exerçait le même art, dont on pensa un instant qu'il avait emporté le secret avec lui (1).

Mort tragique de le Gros, coiffeur de M. de Sartine.

Ce fut le grand Léonard, *académicien de coëffures*

Le coiffeur Léonard.

(1) Voir la *Correspondance de* Grimm.

et de modes, comme il s'intitulait, qui, libre de toute rivalité redoutable, devint le coiffeur de la reine (1). Il fit une révolution véritable dans le cheveu et transforma les têtes des femmes en monuments d'architecture. Sa réputation devint si bruyante, que le comte de Provence, depuis Louis XVIII, le surnomma *le marquis Léonard*, pour le distinguer de son frère, surnommé *le chevalier*, qui se bornait modestement à la coupe des cheveux.

Plus *le marquis* fut bizarre, et plus la mode applaudit. Tous les événements publics ou particuliers, depuis son entrée à la cour, furent l'occasion des étranges triomphes des *académiciens*, et s'écrivirent en quelque sorte dans les coiffures.

Coiffures sous Marie-Antoinette.

A la *Quesaco*, qui eut sa vogue pendant que Marie-Antoinette était encore Dauphine, succéda le *Pouff au sentiment*, coiffure bien autrement brillante et compliquée, où la multitude d'objets qui entrait dans sa composition devait se rapporter à ce qu'on aimait le plus. Ainsi, le pouff de la duchesse de Chartres avait tout le mérite d'une biographie. Au fond, se voyait une femme assise, tenant un nourrisson, pour figurer le duc de Valois (depuis le roi Louis-Philippe) et sa nourrice. A droite, un perroquet becquetant une cerise, oiseau précieux à la princesse ; à gauche, un négrillon, image de son serviteur favori. Le reste était étoffé de cheveux du duc, son mari, du duc de Penthièvre, son père, et du duc d'Orléans, son beau-père (2).

Pouff sentimental de la duchesse de Chartres.

---

(1) On a publié, sous le nom de ce coiffeur, des mémoires apocryphes.

(2) Bachaumont, *Mémoires*. 26 avril 1774.

A peine Louis XVI, devenu roi, s'était-il fait inoculer avec ses frères et madame la comtesse d'Artois (1), que parurent les coiffures historiées et emblématiques *à l'inoculation,* flatterie à laquelle le grand deuil de cour empêcha la reine de répondre en s'y associant. On eut aussi des coiffures *à la circonstance,* autre flatterie encore à l'adresse du roi, et qui s'exprimait par un soleil essorant de crêpes funèbres, pour symboliser les espérances données au peuple par le règne naissant. Un peu auparavant, on venait d'avoir, par allusion à l'opéra de Gluck, le protégé de la reine, la coiffure *à l'Iphigénie*, couronne de fleurs noires, surmontée du croissant de Diane et d'un voile flottant. Tout à coup, à travers ce bon accord, éclata, l'année suivante, au mois de mai 1775, sous le ministère de Turgot, cette révolte des grains, qui reçut de la légèreté publique le ridicule sobriquet de *guerre des farines*, et n'en était pas moins le menaçant prélude des scènes de 1789. Les marchandes de modes, qui profitent de tout, lancèrent des *bonnets à la révolte,* qui furent adoptés avec fureur, et passèrent comme tout passe. L'émeute oubliée, on se sentit encore tout lait et tout miel pour la cour, à cette aurore du règne; et les femmes, avides de complaire à leur jeune reine qui raffolait de plantes et de fleurs, à son Trianon que lui avait donné le roi, se jetèrent dans les coiffures à l'imitation de toute sorte de fleurs et de plantes. Si bien qu'en étudiant un peu les bonnets, pendant sept à huit mois, on eût pu devenir un botaniste passable (2). Le Gros n'eût pas man-

Coiffure à l'inoculation.

Coiffures à la circonstance.

à l'Iphigénie.

Bonnets à la révolte.

(1) Juin 1774.

(2) *Correspondance secrète de* Metra, 4 novembre 1775.

qué, à cette occasion, d'inscrire sur les murs de son Académie de coiffure ces vers de maître Jean :

Il aimait les jardins, était prêtre de Flore;
Il l'était de Pomone encore.

Puisque nous causons, arrêtons-nous un peu pour parler de l'histoire des fleurs, des fleurs que Marie-Antoinette a tant aimées, qu'elle a tant contribué à multiplier et à embellir, et qui naturellement nous ramèneront à son siècle sur lequel nous avons encore beaucoup à dire.

Les jardins sous Louis XIV.

Chose curieuse! le jardin des plantes de Paris, qu'on appelait le Jardin du Roi, avait été ouvert, en 1636, par Guy de la Brosse; il avait pour directeur, en 1693, le grand botaniste Tournefort, qui y faisait un cours public en plein jardin, et démontrait cent plantes par séance, en présence des plantes mêmes; et cependant l'étude de la nature, de ses ressources et de ses lois n'était encore, pour la plupart des sujets de Louis XIV, qu'une science spéculative, et le Jardin du Roi qu'un jardin de plantes médicinales (1). Le charme si puissant de la botanique, qui se prête à toutes les intelligences et présente toujours des attraits nouveaux, à mesure qu'on y entre plus avant, n'éveillait pas encore l'intérêt général et n'était pas devenu l'une des branches de l'éducation. Le Nostre avait dessiné aux Tuileries, à Versailles, à Marly, à la villa Panfili-Doria

(1) On peut consulter sur ce mouvement des esprits en France un fort curieux livre du plus habile conchyliologiste de son temps, l'Anglais Dister, qui vint à Paris en 1698 : *Journey to Paris, in the year* 1698, London, 1699, in-8°. Il rapporte ses conversations avec Tournefort et avec le curieux de coquilles des *Caractères* de la Bruyère.

à Rome, des parterres nombreux, mais pour des fleurs relativement communes. Telles étaient également les fleurs des parterres chantournés qu'il avait réservés dans les parcs dessinés également par lui en Angleterre, entre autres celui de Saint-James, à Londres, et celui de Greenwich. Les jardins de Vauquelin des Yveteaux, plantés sur l'emplacement de la rue des Marais Saint-Germain, et qui étaient alors, à Paris, le bout du monde, car il n'y avait pas d'habitation au delà, nourrissaient plus de figuiers que de jasmins et d'asphodèles, d'hyacinthes, de tulipes et de narcisses. C'était plutôt un verger qu'un parterre, seulement c'était un peu plus que les antiques jardins si vantés d'Alcinoüs, qui n'étaient à tout prendre qu'un jardin potager, avec quelques vignes, une haie vive et deux fontaines pour arroser toute cette poésie. Mais Homère avait passé par là. Jeanne de Schonberg, duchesse de Liancourt, qui, après avoir longtemps offert sans succès deux cent mille livres au vieux faune des Yveteaux pour ses jardins renouvelés des Grecs, et finit par les acheter pour les joindre à son hôtel, bâti sur l'emplacement de l'hôtel de Bouillon, où passe, depuis 1824, la rue des Beaux-Arts, n'y fit pas davantage épanouir les fleurs. « A Liancourt, elle faisait tout ce qu'on pouvait faire de beau pour des eaux, pour des allées et pour des prairies. Tous les ans elle y ajoutait quelque nouvelle beauté. » Mais Tallemant, de qui sont ces paroles (1), se borne là, et ne dit mot des fleurs, parce qu'à la vé-

Jardins des Yveteaux.

Jardins de la duchesse de Liancourt.

(1) *Historiettes de* Tallemant des Réaux, t. IV, p. 303 de l'édition de M. Paulin Pâris.

rité la société polie ne s'était pas généralement encore avisée des services et agréments qu'elle pouvait tirer de la culture des fleurs, maintenant si répandue. De magnifiques allées, des labyrinthes taillés, des ifs, des charmilles en parallélogrammes, des quinconces, de vastes pelouses, des ornements de buis partout; des serres nulle part. Ces ornements de buis étaient une tradition de l'antiquité. Dans sa *villa Laurentia,* Pline le Jeune avait fait planter du buis taillé en forme de lettres reproduisant tantôt le nom du propriétaire, tantôt celui du jardinier-architecte qui avait tracé le dessin des bordures (1). Sous Louis XIV le Nostre avait dessiné en buis, à Rome, aux jardins Doria, des colombes, armes des Panfili (2). Ces jardins étaient en Italie une rareté, et quand Longuerue conduisit l'abbé Passionei et quelques autres Italiens dans le parc et les jardins de Saint-Cloud, tous ces Italiens ne revenaient pas de leur admiration, et ne parlaient qu'avec mépris de leur Frascati, de leur Tivoli, et même des jardins du Grand-Duc, à Florence, la ville des fleurs (3). Il y avait bien dans nos faubourgs quelques jardiniers fleuristes dont le *Livre commode* (4) donne les noms et les adresses, entre autres Billette, dont la femme avait le titre de *bouquetière du roi,* et qui vendait de belles fleurs. Il y avait bien aussi les *Frères provençaux* qui

---

(1) *Epist.* V, vi, 35.

(2) C'est par l'ordre du prince Panfili, frère du pape Innocent X, alors régnant, que cette villa a été bâtie.

(3) « En effet, leurs jardins ne sont rien », ajoute Longuerue qui rapporte ce fait. *Longueruana,* Ire partie, p. 142.

(4) Article du *Jardinage,* p. 79.

exposaient en vente au cul-de-sac Saint-Germain-l'Auxerrois les oignons des plus belles tulipes, de tubéreuses, d'hyacinthes orientales, de narcisses de Constantinople, des asphodèles, des martagons, des pamplions, et le reste, dont la Hollande était, depuis un siècle, le grand entrepôt. Il y avait bien quelques personnages de la cour et de la haute magistrature qui avaient le luxe des jardins. Ainsi, le célèbre ami de Bussy-Rabutin et de madame de Sévigné, le duc de Saint-Aignan, le *Paladin,* le maître en toutes les élégances, qui « avait un air et une manière qui paraient la cour », se piquait de bel esprit et faisait des vers, possédait, avec des galeries de tableaux, des jardins superbes, où l'on allait admirer des arbustes précieux. Avant lui, M. de Tubeuf, M. de Chandieu, M. de la Haye, avaient à Issy de ces maisons de campagne qui faisaient dire à Olivier d'Ormesson : « C'est une des magnificences de la France de voir les maisons des particuliers autour de Paris, tant elles sont ornées (1) ! » Ainsi, d'Ormesson lui-même donnait tous ses loisirs à sa maison des champs, située à Amboile (aujourd'hui Ormesson, près Chennevières et Champigny) ; ainsi Guillaume de Lamoignon ornait Bâville ; Mathieu Molé, Champlâtreux ; les de Mesmes, Roissy. M. de Metz, c'est-à-dire Henri de Bourbon-Verneuil, fils de Henri IV et de la duchesse de Verneuil, vivait dans ses jardins. « Le dimanche, 31 juillet 1644, dit d'Ormesson, je fus, avec M. de Fontaines, chez M. de Metz, qui me

Jardins du duc de Saint-Aignan.

Jardins d'Olivier d'Ormesson.

(1) *Journal d'Olivier* D'ORMESSON, publié pour la *Collection des documents sur l'histoire de France par M. Chéruel,* in-4°. 1860, Imprimerie Impériale. T. I, p. 208, à la date du 20 août 1664.

reçut fort civilement. L'entretien fut de nouvelles, et puis des fleurs et des fruits. Il me fit voir un livre de tulipes enluminées, les plus belles du monde (1). » Les tulipes avaient ce privilége de faire des fanatiques. Juste Lipse, au siècle précédent, en avait pris le goût chez un fameux *florimane,* Charles Lange, chanoine de Saint-Lambert, à Liége, et Rubens s'était vu forcé de placer, en façon d'armes parlantes, des bouquets de tulipes derrière la figure du grand philologue, dans son magnifique tableau des *quatre philosophes,* plusieurs fois gravé (2). Sous Louis XIV, un nommé Lefebvre, qui n'est cependant pas le fou de tulipes de la Bruyère, se ruinait à cette passion. Ses bons jours étaient ceux où il faisait des échanges avec l'antiquaire le Vaillant, curieux de fleurs, et qui en faisait venir d'Orient pour orner son vaste appartement et un coin de courtil qu'il avait à l'Arsenal. Le premier président de Lamoignon et d'Ormesson aimaient les jardins jusque-là qu'ils avaient composé de concert un livre *sur le jardinage* (3).

---

(1) *Journal d'Olivier* d'Ormesson, t. I, p. 201.

(2) Juste Lipse avait aussi le goût des chiens, et, dans ce tableau, Rubens a placé aux pieds du philologue l'un de ses chiens favoris, nommé Saphir.

(3) Adrien Baillet en parle, dans son livre intitulé *Auteurs déguisés,* t. II, IIIe partie, ch. II. On peut l'en croire, car il avait été bibliothécaire du fils du premier président et précepteur de son fils. Le P. Rapin, qui était de la familiarité de Guillaume de Lamoignon et faisait des lectures à ses soirées littéraires, confirme ce témoignage dans son poëme des *Jardins* (lib. IV, v. 12). Seulement, Baillet se trompe quand il dit que le livre de Lamoignon et de d'Ormesson parut sous le nom de Legendre, curé d'Hénouville. L'ouvrage publié sous ce pseudonyme, et qui avait pour titre : *La manière de cultiver*

Ces souvenirs concourent à prouver à tout le moins que déjà depuis longtemps commençait à s'opérer dans les esprits un mouvement vers les charmes de la campagne. L'apparition du poëme du père René Rapin sur les jardins, en 1665, fut dans cette voie un symptôme à la fois et un enseignement pour les esprits cultivés. Le *Prædium rusticum* du P. Jacques Vanière, qui ne parut qu'en 1710, tendait à continuer le mouvement. Et cependant les grands curieux de la flore étrangère se comptaient et se montraient au doigt, et les porte-bouquets venaient d'Italie. On était loin encore de l'époque d'éclat des jardins fleuristes. Une certaine année, sous Louis XIV, on s'arracha le bluet qu'une bouquetière avait le privilége de présenter aux portes des Tuileries ; car de quoi ne s'avise la mode? Mais ce ne fut qu'un caprice léger qui naquit et tomba presque dans le même instant (1). On revint à des fleurs moins champêtres non laissées au peuple. Et toutefois qu'on était loin alors des délicatesses de nos Prévôt !

Ce fut Jean-Jacques Rousseau qui, pour se consoler des hommes et de lui-même, étudia un peu les fleurs, et entraîna le goût général. Sous la protection de sa *Nouvelle Héloïse*, sa *Botanique*, dont la première lettre date de 1771, eut les honneurs des boudoirs, comme

J. J. Rousseau fait révolution et inspire le goût des jardins.

les arbres fruitiers, est, suivant Barbier (*Dictionnaire des pseudonymes*), de Robert Arnaud d'Andilly. Le plus probable est que le livre des deux grands magistrats n'a jamais été publié, comme semble le faire entendre un autre familier de M. de Lamoignon, le P. Jacques Vanière, dans son *Prædium rusticum*.

(1) La Bruyère, *De la mode*, § viii.

les avait obtenus l'*Histoire naturelle de Buffon* (1). Cette même époque est celle de la publication du livre d'Horace Walpole sur l'*Histoire du goût moderne en jardinage*. Les fleurs devinrent à la mode. Elles furent entourées de plus de soins, appréciées par un plus grand nombre de connaisseurs, et dès ce moment, l'œillet d'Alexandrie, apporté d'Italie par Rabelais; la rose du Bengale, acclimatée, en 1727, en même temps que la rose moussue; le réséda égyptien et barbaresque introduit trente ans plus tard (2); toutes les fleurs enfin firent leur entrée triomphante dans les boudoirs, dans le dessin des décorations; et la rose pompon, découverte, en 1735, sur le mont Afrique, près de Dijon, alla s'ajouter aux coquetteries de la coiffure des femmes. Déjà le sentiment d'une nature factice et conventionnelle, faisant place à un sentiment plus vrai, Jacques Thomson, après le *Spectateur* d'Addisson, après notre charmant Vanière, avait chanté, en 1730, les *Saisons,* dans ses vers enthousiastes; et Saint-Lambert, élevé à la campagne, en un pays de cultivateurs, avait essayé, en 1769, d'esquisser quelques-uns des grands spectacles de la nature, cette mère qui s'ouvre toujours féconde et souriante même à qui la méconnaît. Tout s'enchaîne. On était à une époque de renouvellement général pour les jardins. Depuis longtemps, à la

---

(1) La première *Lettre élémentaire sur la botanique,* écrite par Rousseau à madame de Lessert, est du 22 août 1771. Touchant l'apparition du livre de Buffon sur la toilette des femmes et dans le cabinet des littérateurs, voir les *Éloges historiques de* G. Cuvier, article *Daubenton*, t. Ier, p. 56.

(2) V. *La vie des fleurs et des fruits, par Eugène* Noel, avec une *Préface par* Stahl. 1859, 1 vol. in-12.

vérité, mais sans succès, Daniel Huet, évêque d'Avranches, avait préconisé l'imitation de la nature dans la composition des parterres et des parcs. De son côté, le poëte du Fresny, artiste-né, avait également essayé d'y substituer au style rectiligne des architectes la variété pittoresque des paysagistes. Il avait le premier appliqué son système dans les jardins de l'abbé Pajot, à Vincennes; dans la terre de Mignaux, près de Poissy, et dans les jardins du Moulin et du Chemin-Creux, au faubourg Saint-Antoine, ce qui lui avait valu de Louis XIV le brevet honorifique de contrôleur de ses jardins; honorifique, disons-nous, car, bien que le maître voulût partout dans le dessin de ses résidences ce qu'il appelait *de la jeunesse*, ses goûts olympiques n'auraient su y admettre la fantaisie pittoresque. La ligne droite, les allées spacieuses, les terrasses immenses étaient la partie d'un ensemble grandiose et comme le prolongement des vestibules, des galeries, des salons somptueux des palais du Soleil. Tout ce peuple aligné de statues, toute cette mythologie jaillissante, c'était encore une cour fêtant son dieu. Donc, le mot d'ordre ne partant point de Versailles, la réforme imaginée par du Fresny, préconisée par le savant Huet, s'arrêta court. Elle nous revint, dans le siècle suivant, sous timbre britannique, comme nous reviennent tant d'autres imaginations françaises. M. de Girardin créait Ermenonville; M. Boutin, Tivoli; M. de la Borde, Méréville; le peintre poëte Watelet créait Moulin-Joli. Le prince de Ligne modifiait le style de Belœil créé par son père, et s'efforçait de rendre tous leurs charmes naturels à ses jardins de plaisance, au Refuge,

Du Fresny invente les jardins pittoresques.

Transformation des jardins.

Les Anglais adoptent le style de du Fresny sans le nommer, et ce style nous revient sous timbre anglais.

sur le Léopoldberg, près de Vienne. Vint Marie-Antoinette, qui, en 1774, sous la direction de Bernard de Jussieu et d'un jardinier habile, fit de Trianon un parterre ravissant, où le système du peintre anglais William Kent et de son émule Browne (on avait alors totalement oublié l'inventeur du Fresny) était plus suivi que la ligne sévère d'harmonie de le Nostre et de la Quintinie (1). Brochant sur le tout, Jacques Delille chantait le jardinage en versiculets alexandrins (2). De son côté, le fastueux Beaumarchais ouvrait ses magnifiques jardins sur le boulevard qui a reçu son nom. Enfin, l'impératrice Joséphine, à sa résidence de la Malmaison, acheva le triomphe des fleurs.

Marie-Antoinette donne l'élan au goût des fleurs.

C'est surtout de Marie-Antoinette, comme nous le disions plus haut, que commence l'art de multiplier les fleurs et de les embellir. Les greffes, les boutures, l'hybridation, tous les modes de fécondation naturelle et artificielle, ont, depuis lors, éveillé la faculté productive chez les espèces où la négligence l'avait laissée dormir. Les vieilles familles de rosiers et d'œillets refleurirent d'une fraîcheur nouvelle dans les jardins de la reine et se sont transformées sous une diversité innom-

---

(1) Kent, né en 1685, mourut en 1748. Ses tableaux d'histoire et ses portraits sont oubliés : on se souvient de ses ouvrages en architecture et en ornement; on se rappelle surtout la révolution qu'il a propagée dans les jardins. Ses premiers essais en ce genre, chez le duc de Norfolk et chez Horace Walpole, ont fait règle en Angleterre, où l'on n'a dit mot de du Fresny. Browne mit plus de largeur en son système, qu'il développa dans les jardins de Blenheim, chez le duc de Marlborough.

(2) Delille publia, en 1780, *Les jardins, ou l'art d'embellir les paysages*, poëme en quatre chants. On connaissait depuis longtemps le poëme par des lectures.

brable d'aspects et de couleurs, en même temps que les chrysanthèmes des Indes, les pivoines et les amaryllis. L'essor était donné. L'admirable botaniste du jardin des plantes, André Thouin, décrivait à peine trois variétés primitives de dahlias, en 1804; aujourd'hui, les variétés ne se comptent plus. L'hortensia porte sa date dans son nom même. On connaissait bien, sous Louis XIV, la marguerite des champs, comme le prouvent les guirlandes sculptées, sous ce règne, sur les vases de marbre du tapis vert de Versailles; on la dédaigne aujourd'hui pour sa rivale, la reine Marguerite, qui n'a pas soixante ans.

En l'honneur de Marie-Antoinette, on passe des fleurs aux légumes et aux plantes médicinales.

Ainsi, disions-nous, l'enthousiasme public avait mis les serres au pillage pour se parer de fleurs en l'honneur de Marie-Antoinette, à l'aurore de son règne. Les serres épuisées, on en vint aux fleurs des champs, voire aux légumes et aux plantes médicinales, et, le 2 novembre 1775, on vit briller, au cercle de la reine, des gazillons chiffonnés où s'ajustaient des bouquets de bourrache, de petites carottes et de chiendent, imités à ravir. Madame de Matignon parut même un jour coiffée *à la Jardinière,* avec une serviette bise à liteaux rouges, relevée, de la main de Léonard, d'une tête de brocoli vert et d'un petit artichaut en manière de pompon, folie qui parut charmante. *Dondon Picot,* la riante créole, c'est-à-dire madame la comtesse Charles de Lameth, née Picot de Châteaumorand, brune piquante, de taille opulente à la Rubens, raffolait aussi de légumes, et fit merveilles dans ces luttes de la co-

quetterie excentrique (1). Les douairières en riaient encore dans ma jeunesse.

Les bonnets à la marmotte.

Les immenses bonnets *à la Marmotte,* rappelant le mariage de madame Clotilde avec le prince de Piémont; les bonnets *à la Daphné, à la Victoire, au Becquot,* devinrent les plus jolis abrégés des merveilles du monde; et les bonnets allégoriques d'un certain Gaulard firent fureur, une fois qu'il eut eu l'honneur de travailler pour la reine. Les coiffures *en Corbeille* et *en Calèche,* les *pouffs à la Puce,* les *toques à l'Espagnolette,* les *casques à la Dragonne,* les *Levers de la reine*, envahirent, encombrèrent les promenades, où, suivant la dernière mode, on prenait l'air dans la poussière. Le goût de la coiffure devint une épidémie. On passa du *Hérisson* (1776) au *Porc-épic,* des *Toupets à tempérament* aux *Bandeaux d'Amour,* aux *casques à la Minerve,* aux *Baigneuses, à la Modestie* et *à la Frivolité.* Le poëte Desnos se fâche à ce nom, qui lui inspire le huitain suivant :

Coiffures étranges.

J'ignore si cette coiffure
Est celle des dames au bain;
Mais je ne vois rien, je vous jure,
Qui puisse inspirer le dédain.
Eh! pourquoi ce nom, je vous prie?
Il est contre la vérité :
Est-ce donc que la modestie
Serait une frivolité?

Le tapis vert de Versailles s'émailla de *Gabrielles de Vergy* et d'*Eurydices,* de bonnets *au Colisée* (1777), *à la Glaneuse, à la Voltaire* (1778), *à la Randan, aux Cheveux flottants à la conseillère,* par allusion à la coif-

(1) *Correspond. de* Metra, 4 nov. 1775. — *Mémoires de Madame* Campan. — Lettre autographe de la princesse de Lamballe. — *Dictionnaire des étiquettes, par Madame* de Genlis, t. II, p. 41.

fure des conseillers du parlement, qui laissaient flotter leurs cheveux longs et poudrés, en commémoration de la grande perruque Louis XIV à cinq écheveaux.

Quelques dames de la cour, à qui leur beauté faisait pardonner, inventèrent à l'air de leur visage des coiffures étranges, et enchérirent, comme en 1775, sur la folie générale. La vicomtesse de Laval, par exemple, qui avait un peu de singularité dans la façon de se mettre, parut, un jour de grande fête, coiffée par Léonard, avec une serviette damassée, coupée par bandes et mise à pouff. Ce fut un succès de vogue. Le fait est rapporté dans ces interminables Mémoires de madame de Genlis (1), bavardage de caillette de lettres, qui donnent çà et là quelques notions curieuses, et qu'il faudrait abréger des deux tiers.

La vicomtesse de Laval.

Une autre fois, en février 1775, la même madame de Laval s'avisa de mettre à contribution, bon gré, mal gré, tous les perroquets de ses amis et connaissances, et de se faire avec les dépouilles opimes de leurs plumes un ajustement de tête qui fit merveilles à la cour, accoutumée à ses excentricités. La façon dont elle pluma, dans cette circonstance, l'ara d'un président, est très-gaiement racontée dans les *Anecdotes échappées à l'observateur anglais* (2). Néanmoins, cette héroïne de la

(1) T. II, p. 34-35.

(2) Londres, Adamson, 1788. In-12. T. I, p. 213.

L'Observateur anglais, ou Correspondance secrète de mylord All'eye et mylord All'ear, est de PIDANSAT DE MAIROBERT. Londres, Amsterdam, 1777 et 1778, 4 vol. in-12. L'ouvrage a été réimprimé sous le titre d'*Espion anglais*. Londres, Adamson, 1780-1784. 10 vol. in-12, dont les six derniers sont d'une autre main, et ne contiennent assez souvent que des extraits des *Mémoires de Bachaumont*.

coiffure fut vaincue par la duchesse de Luynes, qui, un jour de deuil de cour, parut au palais coiffée d'une chemise de batiste, dont les manchettes tombaient coquettement en oreillettes.

Madame de Laval était fille de M. de Boulogne, et fut mariée en 1766 à Matthieu-Paul, vicomte de Laval. Elle devint mère du duc Matthieu de Montmorency, le même qui fut ministre sous la Restauration, et dont les lettres ont un parfum si aimable dans les longs et lourds Mémoires sur madame Récamier, cette femme si gracieusement charmante et de qui l'on n'eût dû parler qu'avec goût et avec grâce. Rappelons en passant que madame de Laval est au nombre des victimes de cette sale contrefaçon de Faublas qu'on appelle les *Mémoires du duc de Lausun-Biron*. On se demande le pourquoi de la publication de telles pages impures par un fat menteur, et le cœur se soulève devant ce dernier égout où le siècle se vide. Otez le scandale jeté sur la reine Marie-Antoinette et sur quelques noms illustres, il n'y a rien. Pas une idée politique. Pas de cerveau. Un masque, des sens et de l'ordure; Desforges, moins le poëte. Le siècle de Louis XVI où ces choses se passèrent avait du moins une certaine pudeur, car il essaya de les voiler. Aujourd'hui, on en réimprime le récit avec commentaire, et quel commentaire! transigeant sans vergogne sur les questions de pudeur publique! L'art, au dix-neuvième siècle, est-il réduit à nous servir ces putréfactions qui vont déshonorant les familles par des indiscrétions et des calomnies posthumes, et déshonorent les mœurs du pays, car l'honneur des grandes familles est celui du pays et le patrimoine de tous?

Affichée au pilori des *Mémoires de Lausun-Biron.*

Qu'est devenu notre esprit français? Ce malheureux duc de Lausun, qui n'eut que les illusions de la gloire quand il tenta de la conquérir, dont la vie fut sans sérieux ni dignité, a encore trouvé moyen de salir sa mémoire par ses tablettes d'outre-tombe. On dira peut-être : Pourquoi les mœurs du dernier siècle furent-elles ainsi? les peindre est la punition des coupables. Cela est vrai; mais le tableau n'est-il pas exagéré? Un pareil fat est-il digne de foi? Coupez au ras de terre ces avortements misérables, et laissez-les périr de leur pourriture.

Six cents nouveaux coiffeurs sont créés.

La communauté des maîtres barbiers-perruquiers n'y suffisant plus, il fallut qu'une déclaration royale, donnée le 18 août 1777, registrée en parlement le 2 septembre suivant, agrégeât à la communauté six cents nouveaux coiffeurs de femmes, sans préjudice des *coiffeuses*, auxquelles on abandonnait la bourgeoisie et le menu peuple. Alors, l'imagination affolée des artistes prit son vol. Les chevelures montèrent de trente à quarante pouces au-dessus de la tête et se couronnèrent d'aigrettes, de pouffs, de panaches, de pompons, de choux, de rubans, pour lesquels on épuisa le vocabulaire sentimental et romanesque. Il y eut aussi des rubans et des étoffes *couleur des cheveux de la reine*, exécutés par les meilleurs faiseurs de Lyon, sur échantillons de cheveux de Marie-Antoinette envoyés par la cour. Tout cela faisait fureur, quand je ne sais quel académicien de coiffure s'avisa d'inventer une coiffure allégorique *aux Insurgents*, par allusion aux colonies anglaises révoltées. Le nom du marquis de la Fayette et les récits de la jeune noblesse qui l'avait accompagné en Amérique, n'avaient

déjà que trop mis les insurgents en vogue à la cour et à la ville. Le gouvernement trouva sage d'émousser, en dehors de la politique active, ces pointes républicaines, et l'annonce de la coiffure ne fut pas autorisée. Six mois après, l'opinion publique entraînait le gouvernement royal à plus de facilité, et laissait paraître des estampes sur la lutte américaine (1). Mais déjà on avait souffert, pour les hommes, la coiffure *à la Bostonienne,* imitée des soldats de Washington, laquelle, supprimant les ailes de pigeon, coupait de côté les cheveux presque au ras de la tête (2). Sevrées de la coiffure *aux Insurgents,* les femmes s'indemnisèrent en se jetant avec passion sur les *coiffures à la Thérèse* et *en Voile de gaze,* sur les bonnets ornés de *Barrières,* sur les *Chiens couchants,* les *Prairies* et les *Parterres galants,* les *Forêts,* les *Montagnes* et les *Volcans.* Et lorsque survinrent les affaires des frégates *la Junon* et *la Belle-Poule,* les femmes mirent par-dessus le tout de petites frégates (3).

Coiffures à frégates.

Celle-ci se plaquait la tempe d'un large taffetas relevé d'étincelles de diamant. Cette autre épuisait sa boîte à mouches sur son visage. Pur jeu! C'est la coiffure qui

---

(1) *Mémoires de Bachaumont.* 30 mai 1778.

(2) *Souvenirs d'un sexagénaire, par* Arnault, *de l'Académie française.* Paris, 1833. T. I, p. 87. Excellents mémoires pleins de bons renseignements, et qui un jour seront recherchés.

(3) Voir le Recueil d'Esnault et Rapilly. Les caricatures que l'on fit courir sur ces édifices exagérés de coiffure sont innombrables et quelquefois plaisantes. Dans l'une d'elles, une femme est assise, et, pour l'accommoder, le coiffeur est monté sur une échelle. On a aussi *le Combat du duc Monte-au-Ciel et de milord Sans-Façon pour la coiffure de mademoiselle des Soupirs; les Anglais à Paris, hôtel du Parc-Royal; la duchesse des Plaisirs allant au Colisée; l'Incendie des coiffures, au Café royal d'Alexandre,* etc.

était la grande affaire, ou plutôt le vrai supplice. Il fallait se livrer, deux heures durant, au fer de l'académicien, et subir l'opération de deux mille papillons sur sa tête (1). Encore, les grands artistes étant fort courus, était-on forcée parfois de se faire coiffer la veille et de passer courageusement sa nuit sur une chaise, pour ne pas déranger l'édifice avant l'assemblée ou le bal.

Or était advenue en même temps, à point nommé, la mode des voitures à l'anglaise, à impériale basse. Alors, il fallut que les femmes se missent à genoux dans leur carrosse, et même que celles qui étaient de taille plus avantageuse fissent encore passer leur tête par la portière, pour ne pas briser leur plumage. Au bal, nouvelle contrainte : elles avaient sans cesse à baisser la tête pour ne pas s'accrocher aux lustres (2), comme madame de Genlis, cette perruche huppée du Palais-Royal, accrochait ses plumes aux berceaux de treillage de Ferney, quand elle y fit visite à Voltaire (3). Au théâtre, murmures incessants, car nul ne pouvait, Coiffures pyramidales.

---

(1) *Dictionnaire des étiquettes,* par *madame* DE GENLIS, t. II, p. 41.

(2) *Souvenirs, par le comte* DE VAUBLANC, *ancien ministre de l'intérieur,* t. I, p. 256. Paris, 1838. Ces souvenirs sont remplis d'anecdotes racontées sans prétention par un homme instruit, et qui sait voir. Ses Mémoires politiques, ouvrage plus considérable, seront placés honorablement parmi les mémoires du temps, quand il se trouvera quelque esprit autorisé qui se tournera en arrière pour écouter les voix du passé. Vaublanc avait une de ces fortes expériences qui jugent sainement et sans passion les choses publiques. Il est du petit nombre des témoins avec lesquels il faudra compter quand on écrira l'histoire de son temps.

(3) *Mémoires de madame* DE GENLIS, t. II, p. 323.

Cf., sur l'élévation des coiffures, les *Mémoires de madame* CAMPAN, 1er vol., p. 96.

derrière ces forêts et montagnes de panaches, apercevoir la scène.

La reine elle-même, un jour qu'elle se rendait au bal chez la duchesse de Chartres, avait eu à compter avec son panache. Elle en avait doublé sans doute la hauteur, car il fallut le baisser d'un étage pour qu'elle pût entrer dans sa voiture, et le lui rajuster quand elle fut arrivée au Palais-Royal (1).

On a dit que vers 1775, Marie-Antoinette ayant envoyé son portrait ainsi empanaché à l'impératrice sa mère, Marie-Thérèse gémit à l'exagération bizarre de cet accoutrement, et versa des larmes (2). On a conté même, et je n'en crois rien, que l'impératrice aurait renvoyé avec humeur le portrait à la reine de France, en déclarant qu'on lui avait, par mégarde sans doute, adressé celui d'une femme de théâtre (3). Marie-Thérèse n'avait pas de ces rudesses pour Marie-Antoinette. Elle, la femme forte, sage et religieuse, qui avait eu un jour, par condescendance politique, la honte de traiter de *cousine* madame de Pompadour, soyez sûr que ce souvenir se dressait incessamment entre elle et sa fille; soyez sûr qu'elle avait plus d'une fois mesuré dans son cœur l'influence de cette faiblesse sur les destinées de Marie-Antoinette, et qu'elle ménageait et adorait la jeune reine de France de toute la peur que lui causait ce souvenir et celui de la dernière maîtresse de Louis XV. Ne savait-elle pas d'ailleurs que son autre fille, la reine de Naples, rece-

(1) Bachaumont. 17 février 1776.
(2) Vaublanc, *Souvenirs,* t. I, p. 256.
(3) Bachaumont. 19 août 1775.

vait de Paris, pour son usage, toutes les coiffures sur poupées, et envoyait chaque année son coiffeur en France, pour qu'il se tînt au courant du mode d'exécution? Mais Joseph II ne manqua point d'en faire le sujet de l'une de ces lettres de reproches que son pédantisme du Danube ménageait peu à sa sœur de France. Sévère pour lui-même, sévère pour sa famille, il gardait son indulgence pour tout ce qui l'entourait. Et certes, il eût eu de quoi l'exercer avec ce prince de Kaunitz, l'éternel ministre de l'empire germanique, vieux singe qui, sous les glaces de l'âge, avait tous les caprices singuliers, toutes les manies bizarres du général Souwaroff et du prince Potemkin, et gardait des prétentions de parure qui auraient rendu un jeune homme ridicule. Sous prétexte de se prémunir contre les variations de l'atmosphère, il changeait de vêtements vingt ou trente fois par jour, et pour arriver à poudrer avec une égalité parfaite sa coiffure composée d'une inconcevable quantité de boucles qui lui donnaient l'air d'une tête à perruque, il passait et repassait dans un cabinet destiné à cet usage, entre une haie de valets de chambre qui, armés de grands soufflets, l'enveloppaient d'un nuage de poudre (1).

Bizarreries du prince de Kaunitz.

Quel beau champ pour la malignité publique et pour le crayon des caricaturistes contre la cour de France, alors que courait contre Marie-Antoinette le récit de ces détails intimes de famille! Le théâtre même s'en mêla, et Carlin, un Arlequin fort goûté de la cour et de

(1) *Mémoires ou Souvenirs et anecdotes*, *par le comte* DE SÉGUR, t. III, p. 478.

la ville, s'avisa un jour de substituer à la queue de lapin surmontant d'ordinaire son bonnet, une plume immense avec laquelle il affectait de s'accrocher à tout. C'était s'en prendre aux plumes favorites de la souveraine. Le public rit, plusieurs de la cour s'indignèrent, et l'on parla de faire un mauvais parti à l'audacieux. On n'en fit rien, car tout donna lieu de penser qu'il avait agi par ordre.

Louis XVI livre au ridicule Marie-Antoinette.

Ce n'est malheureusement pas la seule fois que Louis XVI eut l'inintelligente faiblesse de faire livrer au ridicule par des histrions sa propre reine et la cour. En février 1777, à une représentation de la farce carnavalesque de *Don Japet d'Arménie*, sur le théâtre du palais de Versailles, les coryphées de la cavalcade singèrent, devant toute l'assistance, les allures et les petites manières de la reine et du comte d'Artois à une course d'ânes à Fontainebleau, devenue fameuse. C'était le roi en personne qui avait donné le mot aux acteurs, et leur avait même fait faire des répétitions (1). Et voilà comme le bon et malheureux Louis XVI ne comprenait pas qu'il avilissait la couronne dans la personne de Marie-Antoinette, et qu'il enseignait le dédain à ceux-là qui sont toujours prêts à ne plus rien croire ni rien respecter pour ne plus rien craindre ! Et cependant elle avait toujours montré une parfaite déférence pour les avis du roi, quand il lui en avait donné. Ainsi, elle s'était avisée de porter, en dehors du costume de cheval, le catogan, jusque-là réservé aux hommes. Louis XVI prit un chignon avec plumes droites et

Déférence de Marie-Antoinette pour les avis du roi.

(1) *Mémoires de* Bachaumont. 23 février 1777.

entra gravement, ainsi empanaché, dans le cercle de la cour. « Qu'est-ce à dire? s'écria la reine en éclatant de rire, vous voilà coiffé en femme! — Il le faut bien, répondit Louis XVI; je n'avais encore rien inventé; j'ai imaginé cette coiffure, puisque vous avez pris la nôtre. » Sur-le-champ, Marie-Antoinette passa dans son cabinet de toilette, et reparut avec une autre coiffure; et le catogan fut à toujours banni de la toilette des femmes (1).

Occasion fournie par le hasard à la malveillance de calomnier la reine.

Dans l'année 1783, une circonstance des plus simples et des plus innocentes vint fournir à de mauvais esprits une occasion nouvelle de ridiculiser et de calomnier la reine, en attendant qu'on pût la persécuter. Une flotte considérable avait amené de Saint-Domingue à Bordeaux, et Bordeaux avait versé dans Paris, un grand nombre d'hommes et de femmes qui portaient ce beau linge blanc de la colonie auquel Paris et Versailles n'étaient pas encore accoutumés. Les plus belles dentelles juraient à côté de cette blancheur. La reine l'apprit, et désira voir dans son habillement américain, blanc des pieds à la tête, une jeune femme, la vicomtesse de l'Aulne, à qui ce beau linge prêtait un charme particulier. C'est alors qu'on sut que plusieurs armateurs de Bordeaux poussaient la recherche jusqu'à faire blanchir leur linge à Saint-Domingue, comme ils faisaient faire leurs chemises à Curaçao, et raccommoder leurs porcelaines à Canton. La reine pensa qu'un pareil ajustement formerait de charmantes toilettes d'été, et de ce moment on prêta

(1) Bachaumont. 18 mai 1783.

au blanchissage une attention qu'on n'y avait pas donnée jusqu'alors. Ce fut une révolution complète (1). Ces tissus de linon, d'une fraîcheur engageante, furent bientôt en vogue, et la reine particulièrement s'y complaisait pour ses négligés du matin. Le blanc se portait seul ou avec un léger dessous rose. C'est ainsi que, vêtue comme une rose blanche, coiffée en *Lever de la reine* et en chapeau de paille, débarrassée de la gêne des paniers, elle s'envolait, légère comme une abeille, dans les allées de son Trianon, une badine à la main, oubliant les contraintes du trône pour écouter les symphonies printanières et ne songer qu'à ses fleurs. Là, du moins, ainsi qu'elle le disait, elle était elle-même, elle se sentait vivre, elle donnait la collation et tenait café pour le roi, pour les princes, pour les princesses, pour madame de Lamballe, pour madame Jules de Polignac. Alors, la légèreté, la malignité, l'envie, la bêtise, vinrent bourdonner autour de cette résidence, et blâmer l'innovation avec aigreur. Ceux-ci alléguaient qu'une reine, en France surtout, ne doit jamais cesser d'être reine, et descendre de son piédestal pour se montrer vêtue comme une simple particulière. Ceux-là insinuaient que ce prétendu linge blanc n'était qu'un prétexte pour n'être point vêtue. Et quand madame Lebrun, qui l'avait peinte dans ce vêtement blanc, glacé d'un dessous rose, eut exposé le portrait au Salon, on s'écria que le portrait était en chemise! « Les portraits de la reine et de *Madame,* disent les Mémoires de Bachaumont, sous la date du 5 août 1783, sont *en*

Marie-Antoinette à Trianon.

Un surtout blanc pris pour une chemise.

(1) Vaublanc, *Souvenirs,* t. I, p. 225, 227.

chemise, costume imaginé depuis peu par les femmes. Bien des gens ont trouvé déplacé qu'on offrît en public ces augustes personnages, sous un vêtement réservé pour l'intérieur de leur palais. Il est à présumer que l'auteur y a été autorisée, et n'aurait pas pris d'elle-même une pareille liberté. Quoi qu'il en soit, Sa Majesté est très-bien. Elle a cet air leste et délibéré, cette aisance qu'elle préfère à la gêne de la représentation, et qui chez elle ne font point tort à la noblesse de son rôle. »

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

Efforts de Marie-Antoinette pour se rendre populaire.

Se lassant aussi peu d'être bonne que la malveillance de tourner à mal la bonté royale, Marie-Antoinette voulut ouvrir, tous les dimanches, ses jardins de Trianon pour y donner bal au bon peuple. Toute personne vêtue honnêtement, les enfants surtout avec leurs gouvernantes, étaient reçus. Elle-même, entourée de la famille royale, ouvrait le bal, pour montrer qu'elle prenait part au plaisir qu'elle offrait aux autres. Quand elle acheta Saint-Cloud (1), elle y recevait les femmes de la ville et des environs avec les mêmes grâces accueillantes. Eh bien! ce qui eût dû la faire adorer, arma contre elle la malignité, et fit évanouir le respect avec le prestige de la grandeur. « J'ai vu plusieurs fois ces bals, rapporte le sage Vaublanc dans ses *Souve-*

(1) Le château de Saint-Cloud, élevé sur l'emplacement d'un ancien hôtel de Catherine de Médicis et d'une maison de plaisance du cardinal de Gondi, où Jacques Clément tua Henri III, a été bâti par Mansart et Lepautre, sur l'ordre de Louis XIV, qui en fit présent à son frère *Monsieur.* Il resta la propriété de la maison d'Orléans jusqu'en 1782, que Marie-Antoinette en fit l'acquisition.

nirs (1), ces bals tels qu'on n'en avait pas encore vu en France, et j'avoue que je partageais les craintes de plusieurs personnes sur le danger de se familiariser ainsi. » — « Je me suis dit, écrivait de son côté, dans son style brutal, le brutal Mirabeau (*l'ami des hommes* et l'ennemi de son fils), je me suis dit que Louis XIV serait un peu étonné, s'il voyait la femme de son arrière-successeur en habit de paysanne et tablier, sans suite, ni page, ni personne, courant le palais et les terrasses, demandant au premier polisson de lui donner la main que celui-ci lui prête seulement jusqu'au bas de l'escalier. Autres temps, autres soins. »

Il y a, je le crains, de la justesse dans les scrupules de Vaublanc. Saint-Cloud et Trianon étaient trop près de Versailles, l'idylle et la pastorale trop près du grand théâtre de la politique et des passions, et ce n'est guère que dans les romans et les opéras-comiques qu'il y a succès à descendre du trône pour se faire bergère de Lignon ou de monsieur de Florian. Élevée près d'une mère pleine de tendresse et de bons conseils, mais trop occupée des soucis de l'État pour donner toute son âme et tout son cœur à l'éducation de ses enfants, Marie-Antoinette avait été livrée aux soins d'un Français, l'abbé de Vermond, désigné par M. de Choiseul, sur la proposition de l'archevêque de Toulouse, depuis archevêque de Sens, quand elle fut destinée à devenir Dauphine de France. Esprit assez adroit mais médiocre, cet homme s'était plus étudié à la capter qu'à l'instruire et à diriger les jeunes pétulances de son caractère vif, ouvert et

(1) T. I, p. 231.

délibéré. On a les premières lettres que cette princesse écrivit à sa mère, la grande Marie-Thérèse, quand elle l'eut quittée pour être mariée au Dauphin, qui fut Louis XVI. Elle s'y abandonne aux promesses de l'avenir avec toutes les grâces de sa nature. Comment aurait-elle pu pressentir le levain de mauvais vouloir qui fermentait à la cour quand elle y entra?

Le duc de Choiseul avait signé, en 1761, le fameux traité du *pacte de famille,* qui, en formant un faisceau de tous les souverains de la maison de Bourbon, unissait au besoin la marine de l'Espagne à la nôtre, et semblait mettre aux mains de la France la force de contenir les entreprises de l'Angleterre. Il n'avait pas tardé à reconnaître combien la puissance déchue de l'Espagne constituait une alliance sans ressources. Tournant alors les yeux vers l'Autriche, avec laquelle, pendant son ambassade à Vienne, il avait ménagé le traité de 1757 signé par le cardinal de Bernis, il avait songé à marier l'héritier présomptif du trône de France à une archiduchesse. De là le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette. Mais à l'arrivée de la princesse, le duc était sapé de toute part et à la veille de sa disgrâce. Le duc d'Aiguillon, le contrôleur général Terray et le chancelier Maupeou, l'âme de la cabale, s'irritaient du retard de la chute, et attendaient leur triomphe des charmes et de l'influence d'une courtisane suscitée à la cour pour recueillir la triste succession de madame de Pompadour. De son côté, confiant dans l'éclat et dans l'ancienneté de ses services, M. de Choiseul n'avait pas fléchi le genou devant madame du Barry, et, pour ne pas se rencontrer avec la favorite, la duchesse de Choi-

Premières causes de l'impopularité de Marie-Antoinette.

seul, la duchesse de Grammont sa belle-sœur, et la maréchale de Beauvau son amie, avaient renoncé à l'honneur de paraître dans l'intimité du roi (1). De plus, les dévots, parti de l'ancien Dauphin, qui ne pouvaient pardonner au ministre l'expulsion des Jésuites, et s'étaient toujours montrés partisans exclusifs du pacte de famille, avaient soufflé leur esprit dans la société des filles de Louis XV. Madame Adélaïde surtout, âme sèche et rude, la plus spirituelle, mais aussi la plus malveillante, jetait feu et flamme, et retournait sur tous les tons la thèse anti-autrichienne. C'est au milieu de ces luttes sourdes et intestines que parut Marie-Antoinette, parée de sa candeur, de ses quinze ans, de sa beauté et de cette noblesse native, tempérée de sensibilité, qui, sans qu'elle y songeât, lui donnait un si grand air et la rendait si touchante (2). Le drame commence.

Voici les premières lettres qu'elle écrivit à Marie-Thérèse, à son entrée dans sa nouvelle patrie. Bien entendu toutes ces lettres sont en français. Le français était la langue de la cour de Vienne et sa langue diplomatique. Les dépêches de ses agents à l'étranger, les rapports même du chancelier d'Autriche à l'impératrice

---

(1) Consulter les Mémoires du duc de Choiseul, que l'infidélité d'un serviteur fit paraître peu d'années après la mort du ministre, et que la famille désavoua, à cause de quelques plaisanteries de société qui s'y étaient glissées, et qui n'auraient jamais dû voir le jour. Je possède dans mon cabinet des mémoires autographes inédits du duc de Choiseul, qui contiennent d'assez piquants détails sur la courtisane demi-reine. Ils trouveront place, à leur date, à la suite de cette publication.

(2) Marie-Antoinette Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, était née le 2 novembre 1755.

étaient écrits en français. L'allemand n'était usité que pour l'administration civile et militaire intérieure. D'ailleurs, le précepteur français de l'archiduchesse s'était étudié à lui faire oublier sa langue nationale. Il en était de même en Prusse sous Frédéric II ; toutes les transactions politiques se passaient en français. Le roi lui-même savait à peine l'allemand.

Marie-Antoinette à Marie-Thérèse d'Autriche (1).

Première lettre de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, sa mère, 8 mai 1770. Son arrivée en France.

« Strasbourg, le 8 mai 1770 au matin.

» MADAME MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

» J'ai été, depuis mon départ, comme dans un tourbillon, et à Kehl, aux cérémonies, j'aurois été bien heureuse d'être auprès de ma chère maman. J'ai suivi ses conseils, je me suis laissée aller à mon cœur, et il me semble que cela m'a réussi. La comtesse de Noailles, qui répond à tout ce qu'on avoit dit à ma chère maman, me sert de guide avec un intérêt et un dévouement admirables. Quel bon peuple que les François ! Je suis reçue à Strasbourg comme si j'étois une enfant aimée qui revient chez elle. Le chapitre m'a dit des choses qui m'auroient fait pleurer. Seulement, on me fait trop de compliments. Cela m'effraye, parce que je ne sais comment je pourrai les mériter. J'avois déjà bien du penchant pour les François, et sans tous ces compliments qui montrent qu'ils attendent trop de moi, je sens que je serois à mon aise avec eux. La ville est pleine de gens qui sont en fête et comme en ivresse. Les jeunes filles

(1) Orthographe rectifiée.

me jettent des fleurs ou m'offrent des bouquets, et il y en a une que je n'ai pu m'empêcher d'embrasser pour toutes les autres, tant elle me paroissoit heureuse et crioit d'une jolie voix : Vive monsieur le Dauphin ! vive madame la Dauphine !

» Je n'ai pas voulu quitter la première ville de France où je suis entrée, sans embrasser ma chère maman, la prier de me conserver ses bons conseils et sa tendresse. Puisqu'elle a bien voulu me le permettre, je lui rendrai compte de ce qui se passera dans la suite du voyage et à mon arrivée à Compiègne où est le Roi, et je serai heureuse si ma chère maman est contente de moi et reçoit avec bonté mes respects.

» MARIE-ANTOINETTE. »

Suivant l'usage qui prescrit de ne rien laisser d'étranger à une fiancée royale quand elle met le pied sur le sol de France, elle avait été changée de tous ses vêtements avant d'être livrée aux personnes françaises chargées de la convoyer à la cour. Une sorte de tente avait été construite sur le Rhin pour opérer la remise de la jeune archiduchesse. Le comte, depuis maréchal de Noailles, avait été nommé ambassadeur extraordinaire du roi pour la réception. Il était accompagné de M. Gérard, premier commis des affaires étrangères, et de M. Bouret, secrétaire du cabinet du roi, commissaires de Sa Majesté pour assister à cet acte. La cour avait également envoyé les personnes désignées pour composer la maison de la Dauphine, savoir : la comtesse de Noailles, dame d'honneur ; la duchesse de Cossé, dame d'atour ; la duchesse de Péquigny, la marquise de

Duras, la comtesse de Mailly et la comtesse de Saulx-Tavannes, dames du palais; le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur; le comte de Tessé, premier écuyer; l'évêque de Chartres, premier aumônier. Le marquis Desgranges, maître des cérémonies du roi, dirigeait le cérémonial, et un commandant des gardes du corps escortait. Malheureusement, madame de Noailles, depuis maréchale de Mouchy, la vertu, la piété même, mais la sécheresse en personne, bornée d'esprit et furieuse d'étiquette, ne convenait pas pour la direction d'une si jeune princesse, qu'elle fatiguait de détails, sans lui en faire sentir l'à-propos et la convenance. Aussi, Marie-Antoinette, excédée, en vint-elle à tourner en ridicule son maladroit conseil, et lui donna le surnom de *madame l'Étiquette*. Bientôt s'affranchissant de ce joug, trop pénible pour une princesse élevée dans la simplicité de la maison de Lorraine, elle n'en fit plus qu'à sa tête, se fit dès lors une ennemie de la maréchale, et donna prise, malgré la parfaite innocence de sa conduite, aux propos des malveillants. Dans toutes les cours, il est toujours un parti qui, exagérant un principe juste, se montre plus royaliste que le roi. Déjà, pour cette coterie, pour le parti *français,* elle avait contre elle les routines de la politique de l'ancienne France, et l'on ne pouvait lui pardonner de venir consacrer, par une sorte d'inauguration nouvelle, la nouvelle politique de M. de Choiseul. Ses premiers ennemis étaient dans sa famille même, qui eût dû la diriger et la défendre. Il suffit d'un coup d'œil pour voir combien furent rapides les progrès du dénigrement universel, et comme une gracieuse étourderie de jeunesse, une

aimable et spirituelle ignorance, furent imputées à crime à la Dauphine.

Quand on se reporte à la fin tragique de cette infortunée princesse, peut-on se défendre d'une sorte de frémissement et d'effroi en voyant son abandon et sa sécurité à son entrée en France? N'est-ce pas aussi chose étrange et fatale que cet homme perdu de mœurs et si scandaleux plus tard dans l'odieuse affaire du collier, le prince Louis de Rohan, fût alors coadjuteur de son oncle le cardinal-évêque de Strasbourg, et que ce fût lui qui, à l'entrée de la Dauphine à la cathédrale, la harangua en tête des comtes de cette cathédrale, le lendemain de l'arrivée de la princesse dans la ville.

Le palais épiscopal de Strasbourg avait été préparé pour Marie-Antoinette, et c'est là qu'elle descendit. Ce fut le vieux cardinal qui l'y reçut et la harangua le 7 mai. La visite de la princesse à la cathédrale est du 8. Elle s'arrêta à Nancy, où elle alla visiter les tombeaux de la maison de Lorraine. Enfin, elle fut conduite d'abord au château de Compiègne, puis à la Muette. C'est de cette dernière résidence qu'elle écrivit sa seconde lettre à sa mère.

Seconde lettre de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse. 15 mai 1770. Voyage de Strasbourg à Compiègne et à la Muette.

« Château de la Muette, ce 15 mai 1770.

» Madame ma très-chère mère,

» Tout ce qui s'est passé est pour moi comme un songe. Le pavé étoit partout couvert de fleurs comme à la fête de Saint-Étienne, et je marchois entre des tentures et des décorations. S'il n'y avoit pas tant de discours et de compliments à entendre, je trouverois

crets lui ayant demandé comment elle avait trouvé madame du Barry, elle se borna à répondre : « Charmante. »

Le jour suivant, elle écrivait à Marie-Thérèse :

« Versailles, ce 16 mai.

Troisième lettre de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse. 16 mai 1770.

» MADAME MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

» Je me suis échappée du grand cercle, dans ma grande toilette de mariée, pour m'acquitter de la promesse formelle que j'avois faite à ma chère maman de lui écrire ce mot tout de suite après que la messe de mariage auroit été célébrée. Je suis Dauphine de France. Déjà à genoux en présence de Celui qui dispose de tout, j'ai beaucoup pensé aux bons conseils et aux bons exemples de ma chère maman. Je lui baise les mains avec respect, en la priant de me continuer ses bontés.

Elle annonce son mariage immédiatement après la cérémonie.

» MARIE-ANTOINETTE. »

A la même.

Quatrième lettre de Marie-Antoinette à sa mère. 2 juin 1770.

« Versailles, le 2 juin 1770.

» MADAME MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

» La journée de mon mariage avoit bien commencé. Je n'avois pas oublié ce que ma chère maman nous disoit si souvent en famille : Que la joie du peuple fait les vraies fêtes des princes. Je me réjouissois de voir se préparer une vraie fête publique, quand tout à coup, au moment de la cérémonie, il a éclaté un orage si affreux qu'il a fait fuir tout le monde des jardins. Le soir, les illuminations ont été noyées, et ça a empêché

Événements funèbres des fêtes du mariage.

toutes les réjouissances. Nous avons été bien plus malheureux encore à Paris, le 30, au feu d'artifice des fêtes de la ville. La foule étoit si grande qu'il y a eu des accidents horribles, des centaines de personnes écrasées. Nous demandons coup sur coup des rapports. Mais je crains bien qu'on ne nous dise pas tout. Nous aurons beaucoup à faire pour faire oublier ces affreux malheurs, et j'aurois besoin des conseils de ma chère maman pour m'affermir et me rendre digne de cette tâche difficile. Monsieur le Dauphin est désespéré et n'a pas été en arrière de son devoir. Moi, je n'en dors plus, et j'ai toujours devant les yeux cette foule de victimes dont nous avons été l'occasion. Le Roi et toute la famille royale redoublent de bontés pour moi, mais je suis inconsolable. Je redoute beaucoup le jour où Monsieur le Dauphin et moi ferons notre entrée dans Paris.

» Je demande pardon à ma chère maman du ton si triste de cette lettre. Mais ces malheurs sont mon unique pensée. J'ai besoin de m'appuyer sur le cœur de ma chère maman et d'être assurée qu'elle me permet de lui dire tout, et que personne ne l'aime et ne lui baise les mains avec plus de respect et de tendresse que moi.

» L'abbé m'a été très-utile dans toute la catastrophe.

» Marie-Antoinette. »

L'abbé de Vermond.

L'abbé que cite la Dauphine est ce même abbé de Vermond dont nous avons parlé, et qui, dès son séjour à Vienne, avait pris un ascendant réel sur l'archiduchesse et le conserva quand elle fut devenue Dauphine et Reine. Rarement écrivait-elle une lettre sans la lui montrer;

ça charmant. Que ma chère maman soit assurée pourtant que je me suis bien étudiée pour ne déplaire à personne. On étoit si aimable, que je n'aurois pu faire autrement. Madame de Noailles étoit là à qui je demandois des informations sur la noblesse de province et sur les usages du pays. J'ai eu bien du plaisir à passer à Nancy le 9.

» A quelques lieues de Compiègne, le duc de Choiseul avait été envoyé au-devant de moi. J'ai vu avec bonheur un homme si estimé de ma chère maman, et je l'ai traité en ami de la famille. Dans la forêt, deux pages à cheval sont accourus vers monsieur de Choiseul, et, peu après, j'ai vu arriver un grand cortége. C'étoit le Roi qui avoit la bonté de venir me surprendre. Aussitôt que je l'ai aperçu, je me suis jetée toute confuse à ses pieds, il m'a reçue dans ses bras, en m'embrassant à plusieurs reprises et m'appelant sa chère fille avec une bonté dont ma chère maman auroit été touchée. Après cela, il m'a présentée à Monsieur le Dauphin, qui m'a saluée à la joue. Le Roi m'a parlé aussi de ma chère maman, disant : « Vous étiez déjà de la famille, car votre mère a l'âme de Louis le Grand. »

» On a été coucher à Compiègne. Le Roi a ordonné de partir, dès le lendemain, pour la Muette, et quand nous sommes arrivés à Saint-Denis, très-près de Paris, j'ai suivi le conseil particulier que m'avoit donné tout doucement le bon duc de Choiseul, en demandant à voir, à son couvent de Carmélites, la fille du Roi, Madame Louise. Le Roi m'a embrassée pour cela. J'ai demandé à la princesse et aux religieuses de prier Dieu pour la nouvelle enfant de la France. J'ai été bien

heureuse de cette visite. Je sens que j'ai grand besoin de leurs prières.

» A Compiègne, j'avois été embrassée par Madame Adélaïde, Madame Victoire et Madame Sophie. Je connois maintenant toute la famille royale, ayant vu ici, dans l'après-midi, les frères de Monsieur le Dauphin, et les princes et princesses du sang à Compiègne.

» La cérémonie du mariage est fixée à demain, dans la chapelle du château de Versailles. Je demande pour ce grand jour la bénédiction de ma chère maman. Je vais être toujours dans le même tourbillon; ce qui ne m'empêche pas de penser sans cesse à elle et de chercher à mériter qu'elle soit contente de moi. Mon plus grand chagrin seroit de ne pas être digne de ses bontés. Je lui baise les mains avec mon plus tendre respect.

» Marie-Antoinette.

» J'embrasse mes sœurs avec beaucoup de tendresse. J'ai vu mes deux nouvelles sœurs avec Monsieur le Dauphin. Clotilde est très-forte, mais elle a une figure bien affectueuse et qui pénètre. On diroit qu'Élisabeth, qui a six ans, est un peu sauvage. Elle a un air déterminé et doux en même temps : je l'apprivoiserai, je l'espère. »

Louis XV avait eu l'indigne faiblesse de présenter solennellement madame du Barry à la Dauphine et de la faire souper avec elle et toute la famille royale à la Muette. Marie-Antoinette en fut vivement blessée; mais son tact de jeune fille lui dicta le silence sur cet incident, quand elle écrivit à sa mère. Quelques indis-

parfois même elle se bornait à copier les projets préparés par lui.

Quant aux événements des fêtes de Paris, à l'occasion du mariage, la Dauphine avait raison de craindre qu'on ne lui dît pas tout. On cachait à la cour une partie du mal pour ne pas trop augmenter son affliction. Près de douze cents personnes, tant tuées que blessées, par suite des mesures mal prises pour le dégorgement de la foule sur la place Louis XV, avaient été comptées. Les morts furent déposés au cimetière de la Madeleine, où vingt-trois ans après..... Mais n'anticipons pas. Le prince de Montbarey, depuis ministre de la guerre, qui parle de l'événement au commencement du tome second de ses Mémoires, avait failli tomber au nombre des victimes avec le maréchal duc de Biron. Le Dauphin et la Dauphine s'épuisèrent en secours pour soulager les plus grandes misères, mais la pauvre Marie-Antoinette ne pouvait perdre le souvenir des cris des blessés et des mourants qu'elle avait entendus à son entrée à Paris par le Cours-la-Reine. Sa sensibilité profonde en souffrait cruellement. Sans cesse elle en parlait, sans cesse elle en pleurait avec ses dames, et son imagination, un peu romanesque, frappée comme d'un présage, lui rappelait, malgré elle, que le tremblement de terre de Lisbonne avait signalé le jour de sa naissance. Elle ne pouvait ignorer qu'interrogé sur elle, alors qu'elle était encore au berceau, un fameux thaumaturge, le docteur tyrolien Gassner, avait pâli et fait à Marie-Thérèse une réponse sinistre. Elle pouvait aussi avoir fait le rapprochement funèbre dont Gœthe, qui achevait alors ses études à Strasbourg, avait été si vive-

Suite des événements funèbres des fêtes du mariage.

19.

ment frappé. A Kehl, le pavillon destiné à la recevoir avait pour tenture une tapisserie représentant Jason, Créuse et Médée, c'est-à-dire le tableau du plus funeste hymen dont on ait gardé la mémoire. Mari, femme, enfants, tous périrent. Le rapprochement fourni par le hasard étonne sans doute davantage après coup qu'il ne frappa sur l'heure même. Il peut cependant (il y a toujours des officieux pour expliquer ce qui est mauvais) avoir saisi l'esprit de la jeune archiduchesse et soulevé dans son cœur quelqu'un de ces douloureux pressentiments dont sa lettre semblerait empreinte, et dont la raison avait tant de peine à se défendre chez Gœthe lui-même. Qu'eût-il dit s'il eût su qu'un événement tragique avait accompagné la naissance du Dauphin? La mère de ce prince ayant été prise, à Versailles, des douleurs de l'enfantement, pendant que le roi était à Choisy, un courrier avait été dépêché vers Louis XV. Le courrier était tombé de cheval et était mort de sa chute. Le message n'avait pu être accompli.

L'ambassadeur d'Angleterre ajoute du venin aux mauvaises dispositions de la cour contre Marie-Antoinette.

Tout le monde n'est pas esprit fort, et ces présages et pressentiments avaient pu laisser des traces à la cour comme à la ville. Mais ce qui ébranlait davantage sous sa jeune couronne la malheureuse Marie-Antoinette, c'étaient les mauvaises dispositions de la cour et de sa famille française entretenues par les ministres étrangers, par l'ambassadeur d'Angleterre surtout, qui ne cessaient de l'avilir; par les défiances résultant des voyages de Joseph II, qui rappelaient trop qu'elle venait d'Autriche, et qu'elle était le gage du traité de 1756; c'était le peu de vue lointaine et politique de Louis XVI, le meilleur des hommes, mais brusque, mais faible, mais os-

cillant. Malheureuse princesse qui croyait pouvoir battre en brèche le puritanisme d'étiquette pour faire entrer le naturel à Versailles, pour humaniser le plaisir! Malheureuse femme, l'une des plus délicieusement femmes qui aient orné le trône, et dont, en un autre temps, les défauts eussent été trouvés des grâces, liée à un homme qui ne savait ni l'aimer et honorer en roi, ni la conduire ni la faire respecter! Combien l'inconséquence tient de place dans les choses de ce monde! Qu'était-ce à côté de Marie-Antoinette que cette enfant venue d'Espagne, la reine Marie-Thérèse, demeurée enfant sous la couronne, et qui, le jour de spectacle du palais, courait vite occuper sa place, de peur qu'on ne la lui prît! Eh bien! qui eût osé sourire de la reine, dans cette cour que remplissait Louis XIV? Lisez Saint-Simon, et admirez tout ce qu'on souffrait de cette petite duchesse de Bourgogne, faisant son cabinet de toilette du grand salon de cour. Qui donc, à l'Œil-de-bœuf, eût bronché devant les étourderies de cette charmante espiègle mal élevée? Tandis que Louis XVI lui-même contribuait à livrer désarmée Marie-Antoinette aux sarcasmes subalternes; tandis que la famille qui eût dû la soutenir lui faisait expier avec malignité le crime de son origine, de sa beauté, de sa jeunesse, de sa grâce, et lui arrachait sa couronne de fleurs. A toutes ces inconséquences venaient se joindre les fureurs et intrigues occultes de la race des maîtresses, désormais détrônée. Cette ouverture de cœur, cette honnêteté simple et confiante en elle-même, cette douce et noble senteur de bonnes mœurs et de foi domestique lui offusquaient le cerveau. De là ces calomnies infatigables

qui allaient attaquer la reine dans le cœur du roi, dans le cœur du peuple. De là ces lâchetés de l'ingratitude, ces conspirations immenses du crime, de la sottise et de l'imagination égarée, qui ne se sont pas arrêtées devant l'échafaud. L'histoire, comme on l'a dit, a été fouillée à une si grande profondeur par ce débordement d'infamies, qu'elle en est noire encore, comme la mer après un orage, quand cet orage a été affreux. C'est ainsi qu'une révolution de sang s'est chargée de faire la réputation de la victime dont elle avait fait rouler la tête. Mais le jour de la justice se lève : la dignité de la reine et de la femme triomphe des calomnies. Voilà ce que toute l'encre des Champcenetz, des Lausun-Biron, des Michelet, des Lamartine ne saurait noircir. Insulter à la victime, c'est glorifier les bourreaux. — Et comme si l'étranger devait être complice de ces horreurs, un roi voisin outrageait à sa manière la jeune reine en faisant sculpter, *avec le nom de cette princesse,* deux figures en pied, dont la nudité complète est la moindre indécence. Que le ciseau ait représenté entièrement nue madame du Barry, une échappée de nudité était dans le rôle de cette belle abandonnée. Sa statue, en marbre blanc, de grandeur naturelle, et signée *Houdon* 1780, fait partie du musée de sculpture de l'*Hermitage* à Saint-Pétersbourg. Mais qu'un roi tel que Frédéric II de Prusse (1) ait accepté le naturalisme de son temps jusqu'à oublier de la sorte envers une jeune souveraine les droits du trône, de la morale et de la décence, c'est révoltant : profanation

Statues indécentes de Marie-Antoinette à Potsdam.

(1) Mort le 17 août 1786, quand Marie-Antoinette régnait depuis douze ans.

ce 17 mars 1792

vos deux lettres toute aimable comme vous
me sont arrivé depuis long-temps, ma
tendre amie jen ai versée des larmes
d'attendrissement comme a toutes vos
lettres, et mon pauvre coeur brisé
avoit bien besoin de vous repondre, mais
les communications ont ete fermés jus-
=quicy, et nous sommes trop observés
pour que je n'est pas craint dexposer
le peu de personnes devouez qui nous
servent encore. voici une occasion secrete
et sure de faire tenir cette lettre jusqu'a
turin ou elle la jettera a la poste. jen
profite pour vous embrasser de toute
mon ame, et vous parler a coeur
ouvert non, ne le craignez pas, le poison
n'est pas de ce siecle ci, cest la calomnie
quon employe, cest un moyen plus sur
pour tuer votre malheureuse amie. on
retourne et on envenime les choses les plus
simples et les plus innocentes, on a exigé

aide a supporter nos chagrins. elle et mes
pauvres chers enfants ne me quittent plus.
ma fille me parle de vous souvent, et votre
petit mot qui a été si long a nous arriver
lui a fait un plaisir infini. aimable
enfant, on n'est pas plus sensible et plus
aimante. le <u>choux d'amour</u> ne vous oublie
pas non plus, c'est comme l'autre fois.
adieu mon cher coeur; je vous embrasse
du meilleur de mon ame. ah si un jour!
mais ne parlons pas de l'avenir, c'est
trop déchirant d'y penser. adieu, adieu
encore. mes compliments a votre mary
et a vos parents, jembrasse vos garçons
et votre fille, et je compte qu'elle
apprendra a ses enfants a m'aimer
comme je vous aime tous

marie Antoinette

inqualifiable qui s'affiche encore de nos jours à Potsdam, et dont le goût d'une noble nation qui se respecte, et sur laquelle a régné la charmante reine Louise, eût dû nous épargner l'insulte, et s'épargner à elle-même le scandale et la honte.

Les deux figures sont en marbre blanc, à peu près de demi-nature. L'une d'elles n'est à vrai dire qu'une Vénus sans ressemblance avec la reine, mais sur le socle est en latin le nom de MARIE-ANTOINETTE, REINE DE FRANCE. L'autre, debout devant une toilette, est la figure, fort ressemblante, de la reine, et porte en lettres saillantes de bronze doré cette légende : MAR. ANT. GALLIARUM REGINA. Sur le côté, l'auteur a daté : *Pfaffenhoven*. (Il n'y a point eu, que je sache, d'artiste de ce nom : c'est le nom d'une petite ville d'Allemagne). Ces deux statues figurent *au palais de marbre, à Potsdam*. Nous les y avons encore vues cette année.

Mais, en dépit de tous ces vents contraires, le public qui ne demandait qu'à aimer Marie-Antoinette, avait pour elle de charmants retours, dont chacune de ses grossesses était le signal. A l'une d'elles on avait adopté avec enthousiasme la coiffure *à l'Espoir*, inventée par un nommé *Depain*, un illustre dans le grand art. Les premières couches de la reine avaient un peu compromis sa magnifique chevelure, une de ses couronnes. Les vastes échafaudages de coiffure qu'on y ajoutait menaçant de fatiguer davantage encore ce qui restait de ses tresses blondes, on les fit tomber sous le ciseau, pour la coiffer *à l'Enfant*, c'est-

Coiffures basses à l'Enfant.

à-dire à chignon plat, terminé par une boucle en boudin, dans le genre des perruques d'abbé (1). Alors, la mode courut aux ciseaux. Les belles chevelures furent sacrifiées sur l'autel de *Vénus la Chauve;* les cheveux artificiels furent bannis, et la coiffure *à l'Enfant* pensa un instant avoir fixé les inconstances de la cour et de la ville. Mais la naissance d'un Dauphin, en octobre 1781, vint donner aux enthousiasmes un objet nouveau. Le délire patriotique qu'excita cet événement s'accrut d'une fermentation générale qui réagit jusque sur la toilette des femmes. Des médaillons au cou avec diamants aux oreilles ou dans les cheveux, elles avaient passé aux simples *Jeannettes* ou croix d'or : la pure nature sous l'emblème religieux. Tout à coup les Jeannettes disparaissent et sont remplacées par les portraits du Dauphin. Ce n'est pas tout, le nouveau-né fut

Soulier à la Dauphin.

porté en chaussure. La broderie du grand monde pour le soulier fut un nœud à quatre rosettes avec un Dauphin sur une couronne. Au-dessus, en lettres d'or : *Vive le Roi!* au milieu : *Vive la Reine!* au-dessous : *Vive le Dauphin!* (2) Hélas! et c'est ce même enfant royal qui mourut presque *incognito* au milieu des dédains de 1789, et dont le frère devait périr d'une façon si cruelle sous les verrous du Temple!

Les coiffures remontent.

Cependant, la mode impatiente de changement crut avoir assez fait. Le cheveu avait repoussé. Il reprit bientôt sa tendance ascendante, laissant bien loin la coiffure arriérée *à l'Enfant*. On eut les bonnets

---

(1) Bachaumont. 26 juin 1780.

(2) *Mémoires de* Bachaumont. 6 novembre 1781.

à la Fiancée, les coiffures *à la Neige,* les accommodages *à la Blaise et Babet,* en souvenir de cette bluette charmante, qui rendait le cœur à qui n'en avait plus. On eut les *Gertrude,* les bonnets *à la Clochette, à la Sultane, au Doux Sommeil,* les *Moissonneuses,* les *Glaneuses,* les coiffures *à la Candeur* et *à la Cléopâtre,* les *Toques lisses,* les bonnets *au Levant,* les bonnets *au Mystère,* les bonnets *à la Susanne,* compliment à mademoiselle Contat, qui jouait à ravir le rôle de Susanne dans le *Mariage de Figaro,* représenté pour la première fois le 27 avril 1784. Les procès de Beaumarchais avaient amené les bonnets *à la Quesaco;* son vilain opéra de Tarare mit en vogue les bonnets *à la Tarare* (1). On eut enfin les *Baigneuses de nouveau goût,* qui fâchèrent encore le poëte Desnos, et l'on couronna la série par les coiffures *à l'Espoir, sans Redoute, à la Nation, au Charme de la Liberté,* les pouffs *à la Prêtresse,* les bonnets *à la Pallas* ou *en Gueule de Loup,* jusqu'au jour où la terreur abattit l'édifice des cheveux avec les têtes. C'est dans sa coiffure que l'infortunée princesse de Lamballe avait caché trois lettres de la reine, et qui, dans sa chute sous le fer des assassins, tombèrent dans le sang.

Notre musée donne aussi quelques coiffures militaires du temps de Louis XVI, et qui justifient pleinement les plaintes du comte de Vaublanc, servant alors

Coiffures militaires.

(1) En 1789, dans l'espoir de siéger à l'assemblée des électeurs de Paris, réunis à l'hôtel de ville, Beaumarchais avait publié un mémoire où il se vantait d'avoir préparé et hâté la révolution par son opéra de *Tarare,* joué pour la première fois le 8 juin 1787. Malgré cette belle raison et la faveur des coiffeurs, il ne fut pas élu.

dans l'infanterie, et astreint à la tenue militaire d'une coiffure ridicule et même dégoûtante. « Les cheveux étaient relevés des deux côtés au-dessus des oreilles et tirés ainsi en l'air avec une telle force que la peau en était ridée. Ils formaient une grosse boucle attachée avec des épingles noires, plaquée contre la tête, couverte de suif et de mauvaise poudre blanche. Les cheveux, relevés derrière la tête, au-dessus de la nuque dont ils tiraient la peau, formaient un gros catogan, cimenté aussi d'un amas de graisse et de poudre, et attaché au milieu par une corne noire qui l'enveloppait. Je ne crois pas que le mauvais goût lui-même ait jamais imaginé rien de plus hideux que tout ce placage malpropre et surtout cette corne noire. L'officier n'avait d'autre différence dans sa coiffure que la pommade odorante au lieu de suif. »

Coiffure à la graisse.

Et tout cela se portait avec un habit blanc.

« Les officiers d'infanterie avaient seuls ainsi les cheveux collés autour de la tête. Ceux des régiments de cavalerie étaient coiffés un peu plus naturellement.

Le catogan à faux cheveux.

» On grossissait le catogan par de faux cheveux ou beaucoup de poudre. Les officiers de cavalerie et d'état-major qui portaient la queue la grossissaient et l'allongeaient par une fausse queue.

» La queue étant devenue de mode, même sans l'habit militaire, on porta le ridicule au point de mettre parmi ses cheveux une peau d'anguille remplie de son (1). »

On en était venu à enjoliver les catogans d'une façon

(1) Vaublanc, *Souvenirs*, t. I, p. 132-135.

coquette d'opéra-comique; et, au camp de Compiègne, un régiment se montra tout enrubané de soies bleu de ciel. Survint un inspecteur général d'infanterie qui proscrivit ces rubans bleus, mais qui en fit prendre de roses au régiment dont il avait été colonel. De là des duels (1).

Le marquis de Conflans (2) fut le premier qui fit couper tous ses cheveux autour de la tête et qui osa se présenter ainsi à la cour. A son apparition, Louis XVI s'écria qu'il n'y avait que M. de Conflans qui pût se montrer d'une façon si contraire aux usages (3). Ce monsieur de Conflans, qui avait commandé à Metz, était un homme chevaleresque, brave comme son épée, un des plus beaux cavaliers de son temps, et qui joignait à un esprit vif et piquant, à une grâce incomparable, le prestige d'une noblesse extérieure imposante. De concert avec le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, avec le duc de Lausun et le duc de Chartres, il réussit à réformer quelques-unes des gênes du costume, sur l'exemple de l'Angleterre. Du moins, son anglomanie servit à quelque chose. Mais la poudre tint bon, blanche ou blonde.

Cette mode obstinée remontait bien haut. Ce furent, dit-on, des religieuses qui, remplaçant, un jour de La poudre.

---

(1) Vaublanc, *Souvenirs*, t. I, p. 143.

(2) Louis Henri de Conflans d'Armentières, appelé d'abord le vicomte d'Oulchy, puis marquis de Conflans, mestre de camp, lieutenant du régiment d'Orléans-Cavalerie, en avril 1752, maréchal de camp, en 1770. Il était né à Paris, le 28 décembre 1735. Marié en 1755 à Marie-Antoinette Portail, il fut le père de Louise-Marthe, qui épousa en 1775 François de Franquetot, marquis de Coigny.

(3) Vaublanc, *Souvenirs*, t. I, p. 120.

gaieté, sur leurs têtes dévotes, les cendres de la pénitence par de la poudre blanche, furent, vers 1593, les premières à se montrer en public avec cette poudre. Un œil de poudre blonde relevait parfois les perruques des jeunes courtisans dès les premières années du règne de Louis XIV; et, comme le dit Scarron,

Maint poudré qui n'a pas d'argent

se donna des airs de cour et de conquête, car la poudre était la dernière mode des petits-maîtres à bonnes fortunes. La fureur de déguiser la couleur de ses cheveux introduisit par degré cet usage, comme on l'a vu plus haut, et, vers la fin du règne de Louis XIV, le duc de Bourgogne, l'austère élève de Fénelon, se mettait de la poudre (1). Jusque-là ce n'était encore qu'un usage accidentel et de caprice. C'est seulement sous le règne suivant qu'il devint général. « On y avait longtemps répugné comme à l'émétique, dit M. Arnaud dans ses *Souvenirs* (2) : on avait repoussé cette invention frivole avec autant d'opiniâtreté que si c'eût été une découverte utile. » Et il ajoute : « Quoique Louis XIV ne l'ait pas adoptée dans sa vieillesse, je gagerais que l'adoption de cette mode qui blanchissait toutes les têtes fut favorisée par plus d'un ci-devant jeune homme. » Cela est possible, et cependant le succès n'en fut assuré que sous la Régence, par l'exemple du jeune duc de Richelieu qui donnait le ton. On suit, dans notre musée, quelques-unes des applications de

(1) *Mémoires* du duc de Saint-Simon.
(2) T. XI, p. 375.

cette poussière blanche, et l'on ne peut s'empêcher de répéter, au milieu de toutes ces têtes à perruques, les vers de dom Gérard, mentionnés honorablement en 1784 à l'Académie française, et si souvent cités :

De nos jours, on étage, on plisse les cheveux.
Par le ciel destinée à de meilleurs usages,
Une poussière utile affadit les visages.
Comme de nos besoins la vanité se rit!
La farine vous poudre et le son vous nourrit!

Avoir le visage ou les cheveux roux était mauvais signe chez nos aïeux. L'antiquité partageait ce puéril préjugé. Martial fait son Zoïle roux : Les cheveux roux.

Crine ruber, niger ore, brevis pede, lumine læsus,
Rem magnam præstas, Zoïle, si bonus es (1).

Roux, au moyen âge, était synonyme de malfaisant. Un trouvère du treizième siècle dit :

Entre rous poil et felonie,
S'entreportent grant compaignie (2).

Wace ne trouve rien de plus injurieux à mettre dans la bouche de Thibaut de Chartres contre Richard de Normandie, que de lui faire dire :

Mult somes tuit hontous
De Richart, cel Normant, cel aventis, cel rous (3).

« Pourquoi, pendant la célébration des saints mystères, te couvres-tu la tête? demande brusquement un évêque du moyen âge à un vilain. Approche, avance

---

(1) Liv. XII, épigr. 54.
(2) *Roman de Cristal et de Clarie*, ms. de la Bibliothèque de l'Arsenal. Belles-lettres françaises, in-fol. nº 283, fº 332 vº, col. 3, vers 15.
(3) *Roman de Rou*, I, 225.

donc encore plus près. » Et il lui enleva son couvre-chef et s'écria, montrant ce malheureux au peuple : « Vous le voyez, ce fainéant n'est qu'un roux ! » « *Voca ad me istum pileatum hominem, qui stat juxta ostium ecclesiæ... Cum autem vi aut metu devictus appropinquaret, dixit episcopus :* « *Accede hùc propiùs, appropinqua etiam.* » *Deinde apprehensum capitis tegumen tum adtraxit, et ad plebem proclamavit :* « *Ecce, videtis, ô populi, RUFUS iste ignavus est* (1) ! »

Il y a dans Mellin de Saint-Gelais une pièce fort impertinente *Du Rousseau et de la Rousse* (2).

La lune rousse est la mauvaise lune. Le mauvais peuple appelle la police « la Rousse ». L'âne roux, le *Roussin,* est le plus têtu des animaux de son espèce (3).

Aussi, dans tout notre musée de coiffures, pas un cheveu roux ardent, couleur de carotte. Mais en revanche, à côté des blonds les plus tendres, figure le blond historique des peintres de l'Espagne et surtout de Venise, ces teintes chaudes et dorées, qu'accompagne toujours une carnation éclatante, et dont les reflets, à la fois pleins d'accent et de douceur, prêtent un charme si puissant aux visages féminins.

---

(1) *Chronique du moine de Saint-Gall,* dans le recueil des *Historiens des Gaules et de la France.* T. V, p. 113 B. Voir aussi la *Chronique des ducs de Normandie* (t. II, p. 172-173), publiée par M. Francisque MICHEL, dans la collection des *Documents sur l'histoire de France.*

(2) Page 44 de ses *OEuvres poétiques.* A Lyon, par Benoît Rigaud. 1582. In-12.

(3) V. l'article *Rousse, Roussin,* dans les *Études de philologie comparée sur l'argot,* etc. par le même M. *Francisque* MICHEL. Paris, Firmin Didot, 1856, in-8°, p. 368, 369.

Fidèle aux vieux souvenirs, notre musée s'arrête court à la monarchie, et dans la série glorieuse du temps de Marie-Antoinette, l'âge d'or de la coiffure, on voit figurer l'œuvre des plus illustres : Léonard à côté de Legros, Depain à côté de Beaumont et de Lefèvre. De tels noms pouvaient-ils être passés sous silence? Et après leur avoir donné la place qui leur est due, sera-ce déchoir que de citer parmi les manies humaines jusqu'à des collections de bouchons, d'allumettes et de marrons? » Celui-ci fait collection d'épines, cet autre de roses, » dit Pétrone :

Invenias quod quisque velit. Non omnibus unum est
Quod placet : hic spinas colligit, ille rosas (1).

La collection d'allumettes et de marrons sculptés, commencée par un nommé Mulot, qui a publié un *Discours sur les allumettes* en seize pages in-8° (Paris, an V), a été continuée par un ardent bibliographe, M. Fontaine, auteur du *Manuel de l'Amateur d'Autographes,* et l'un des premiers pionniers de ce genre de curiosité.

Quant au Curieux de bouchons, c'est un médecin de Paris nommé Chardon, homme distingué, ami de la table et qui mêle au fumet des bons vins le fumet de ses bons mots. Ses bouchons sont pour lui une façon d'éphémérides. A tous ses bons repas, il recueille adroitement les bouchons des bouteilles de grand cru qu'il a dégustées. Rentré chez lui, il étiquette ces bouchons minutieusement avec date, nom de l'amphitryon et remarques sur la qualité du liquide. Et le tout est placé dans une pièce spéciale sur des étagères disposées à cet effet.

---

(1) PETRON. *Satyr.* CXXVI.

CHAPITRE III.

CABINET DE CHAUSSURES.

Quant à une collection de chaussures, il en existe une chez un Anglais, M. Roach Smith, musée considérable dont l'Exposition universelle du Palais de Cristal à Londres a pu faire pressentir toute la curiosité ethnographique, en montrant quelques échantillons tirés du cabinet d'un moindre amateur. Sans donner à ce détail une portée qu'il ne saurait avoir : « *Ne sutor ultrà crepidam;* » sans rappeler historiquement la mode qui, chez les Romains, avait affecté la couleur blanche aux souliers des matrones et la couleur rouge à la chaussure des courtisanes, qui ensuite fit adopter cette dernière couleur par toutes les classes, jusqu'au jour où l'empereur Aurélien la réserva pour lui et ses successeurs, à l'exemple des anciens rois d'Albe; sans rappeler non plus la mule du pape, dont les fidèles baisent la croix, et dont la forme traditionnelle s'est peu modifiée avec les siècles, on trouve des détails de mœurs dans la diversité même de dessin et de couleur des chaussures, suivant les peuples, et chez le même peuple, suivant les temps. Le cordonnier de la reine d'Angleterre, Sparks-Hall, avait exposé dans une vitrine du Palais de Cristal le vieux soulier saxon. Tout auprès, figurait la chaussure d'un évêque de l'an 721. Puis les souliers de saint Swithin, nom peu connu, même parmi les saints, mais qui a une belle légende pour ceux qui

Souliers de saint Swithin.

savent la chercher (1), attestaient que, dès cette époque, on observait dans la chaussure la différence du pied droit et du pied gauche. Ce n'était d'ailleurs qu'une rénovation de l'antiquité, car chez les Romains, le cothurne était la seule chaussure qui se changeât à volonté de pied. De là le mot proverbial de *cothurnus*, pour désigner un esprit changeant.

Grande collection de chaussures en Angleterre.

Le curieux dont le cordouanier Sparks-Hall n'est que l'émule lointain, possède des sandales normandes, entre autres celles du fils aîné de Guillaume le Conquérant (1100) : dépouille authentique, car elle a été recueillie dans un tombeau. Il possède également une paire de ces houseaux, sortes de guêtres ou longues bottes qui servaient souvent de poches au Moyen Age. Ainsi, dans la Chanson de Roland, le traître Ganelon glisse dans ses houseaux deux musches ou bracelets que la reine Braminunde lui a donnés pour sa femme.

Vers le douzième siècle, le soulier fut pointu, et au temps du roi Jean d'Angleterre (1200), on vit briller les bottes élégantes des barons de Runnymède; puis, en 1272, les bottes de Henry III, garnies de tirants d'or et ornées d'une tête de lion.

Cette archéologie plastique nous initie encore à d'autres faits non moins curieux. De même que dans la Rome antique les conditions se distinguaient aux souliers, et que le proverbe : « Changer de chaussure », *calceos mutare,* voulait dire « changer d'état, » de même en Angleterre, au temps des Edward (1272-1377),

(1) Saint Swithin, évêque et patron de Winchester, est mort le 2 juillet 862. Il jouit en Angleterre de la renommée peu enviable de saint Médard. Quand il pleut le jour de sa fête, il pleuvra quarante jours de suite.

on avait la chaussure noble et la chaussure roturière, et tout cordouanier ou maître chaussetier qui aurait chaussé de grands *sollers* ou souliers à la poulaine une personne qui n'était point née, aurait subi une amende de trois nobles à la rose.

Soulier à la poulaine.

La poulaine « Shoe with a longe beeke, » dit Palsgrave dans ses *Esclaircissements de la langue françoise,* fut introduite en Angleterre, en 1154, par Henry Plantagenet, duc d'Anjou, pour cacher une forte excroissance qu'il avait à l'un des pieds.

Aujourd'hui, c'est un défaut à dissimuler qui enfante une mode; demain, ce sera une beauté à faire ressortir. La fameuse reine Ysabeau de Bavière avait introduit les robes décolletées, à cause de la richesse de son buste. A coup sûr, nos grand'mères avaient eu de bonnes raisons de se découvrir la poitrine à faire envie aux peintres et aux nouveau-nés. De nos jours, les femmes montrent leur dos à outrance et se couvrent ailleurs. Quelque grande dame donnera une autre mode, également digne de nos respects. A la cour de François Ier, on ne portait point de cheveux longs, parce que le roi, qui avait une cicatrice à la tête, les portait ras. Le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche, qui était courte de taille, amena la mode des chaussures hautes et des coiffures étagées. Et ainsi de suite.

Le luxe du soulier à la poulaine, objet constant de toutes les foudres de l'éloquence de la chaire, en France, depuis Philippe le Bel, sous lequel s'en établit la mode vers 1286, fut défendu aux clercs et aux moines par les statuts ecclésiastiques, comme une mode maudite. Condamné au concile de Paris, l'an 1314, et dans

celui d'Anvers, l'an 1365, il fut enfin aboli, chez nous, sous des peines assez sévères, pour toutes les conditions sociales, par lettres patentes du roi Charles V, en 1368. Néanmoins, le soulier de femme resta fort pointu, car nous avons vu plus haut que le soulier de la femme de Charles le Sage avait cette forme.

Notre curieux de chaussures possède un assortiment de souliers à la poulaine plus ou moins longs, suivant la condition des personnages. Aux varlets et gens du commun, pour ne point les empêcher de vaquer aux affaires du dehors, une pointe seulement d'un demi-pied; aux riches et apparents, d'un pied; aux seigneurs, de deux pieds. De là, le mot proverbial : « Être sur un grand pied. » Impossible de marcher sans garnir les bouts avec des baleines pour les tenir droits, ou bien sans les suspendre au genou, au moyen d'agrafes à chaînes d'acier, d'argent ou d'or. Et ces bouts, plus ou moins ornementés, tantôt prenaient la forme de fenêtres ogivales, tantôt se bifurquaient en cornes, tantôt s'armaient de griffes, d'ongles, de figures bizarres où la vanité, qui se prend à tout, luttait d'imagination, et allait même jusqu'à faire émailler des armoiries ou attacher des grelots (1)!

---

(1) Voir les lettres patentes de Charles V, du 9 octobre 1368, dans le *Traité de la police de* DE LA MARE. 1722. T. I, ch. IV, p. 417. L'amende était de dix florins. Le florin valait dix sous parisis. Le sou revenait à six sous six deniers de notre monnaie.

Conf. DU CANGE, aux mots *Poulainia, Rostra calceorum, Anna Comnène*, etc.

Cf. aussi GUILLAUME PARADIN, *The History of British Costume*. London. In-8°. T. I, pl. CLIV. SHAW, *Dresses and decorations*, t. I, p. 11. SCHRENCKIUS, *Imagines illustrium virorum, principum, ducum*, etc. In-fol. WILLEMIN, *Monuments inédits*, pl. CXXXV, CXXXVI.

Soulier large.

Plus tard, ce ne fut plus à la longueur du soulier, mais à sa largeur, que s'adressèrent les lois somptuaires; et sous le règne de la fille de Henri VIII, Marie la Catholique, morte en 1558, un acte du parlement limita à six pouces la largeur de la chaussure.

A la longue, un si grave antagonisme entre le soulier long ou large, finit par les élégantes bottes à revers en peau de buffle, du règne de Charles I[er].

Chaussures à la Candale restaurées par Charles II d'Angleterre.

Vint ensuite l'usurpation de la botte puritaine du temps de Cromwell. Mais l'indolent Charles II, qui aimait ses aises, restaura la chaussure fringante à la Candale, et adopta toute mode à la française, un peu sans doute par reconnaissance pour la cour de Louis XIV, qui lui avait fourni une maîtresse et payé une subvention. Cette case est riche et sémillante. On y voit la chaussure de pieds illustres entre les plus petits pour des pieds anglais : celle de madame de Castlemaine, de madame de Muskerry, de la belle Hamilton, depuis comtesse de Grammont. On y montre également des souliers de la belle Jennings et de la naïve Stewart, volés, dit-on, par Rochester et Killegrew; mais le caractère de ces deux hommes fait douter de l'authenticité.

Case sémillante des beautés anglaises de ce règne.

Jacques II en France.

La mode avait un peu changé en France quand Jacques II tomba. Celui-ci, fugitif, sans royaume, ne changea pas plus son costume national qu'il ne renonça à toucher, en qualité de *roi de France,* les écrouelles, dans ce château de Saint-Germain où il vivait de l'hospitalité du grand roi! Cette folie était partagée par un auteur jacobite, qui soutenait sérieusement dans un livre la perpétuité de ce pouvoir miraculeux chez le prince déchu.

Sous Louis XIV, la cour avait en gré la chaussure à haut talon rouge qui faisait saillir le cou-de-pied. *Monsieur,* frère du roi, portait la sienne d'une hauteur démesurée, comme les femmes. Le peuple, les moines et les religieuses portaient le soulier plat; et qui avait usé du talon haut avait peine à descendre à l'autre forme. Aussi, dit-on, fut-ce l'un des assujettissements les plus gênants et les plus pénibles qu'eut à subir madame de la Vallière, quand elle entra aux Carmélites.

La jeunesse dorée allait jusqu'à faire peindre des ornements sur ses talons pour quelque grand ballet ou autre occasion d'éclat. Une paire de ces bijoux et un soulier dépareillé, décorés de main de maître, ont échappé au temps. La paire en velours cramoisi, relevé de paillettes, figure dans la collection anglaise, et porte la trace de l'orteil de soie de quelque précieux de l'Œil-de-bœuf. La peinture est une bergerie d'Amours, jolie à ravir, sur talons de hauteur excessive. La tradition veut que le décorateur ait été Antoine Watteau. Rien ne s'y oppose, car ce peintre, né en 1684 à Valenciennes, et venu à Paris en 1702, eût pu travailler à l'ornementation de la garde-robe d'un des courtisans du monarque, mort seulement en 1715. C'était l'époque où le charmant peintre, dont la pluie d'or devait plus tard couvrir la palette, recevait trois francs de salaire par semaine avec la soupe journalière, à titre d'encouragement, comme garçon décorateur à l'Opéra.

Souliers à talons peints par Watteau et par Parrocel.

Le soulier unique, de velours presque noir, brodé de fleurs de lis, est plus précieux encore : il a chaussé le grand roi, et il est orné d'une bataille très-vivement

Soulier de Louis XIV.

et finement peinte par Joseph Parrocel. On le voit sous vitrine chez madame la duchesse de Berry, en son palais Vendramin, sur le grand canal à Venise.

Beautés du soulier de province.

Suivant la coutume, les provinces exagéraient les modes et les gâtaient. Il y a dans notre cabinet de chaussures, tel soulier qui est digne de la description que donne Scarron à madame de Hautefort, de l'accoutrement des demoiselles du Mans :

Parlerai-je de leur chaussure,
Si haute, et qui si longtemps dure?
Car leurs souliers, quoique dorés,
Ont l'honneur d'être un peu ferrés.

Et cette autre description de la chaussure de Jouvenceaux :

Et pour conserver l'escarpin,
Vu la cherté du maroquin,
Ayant au pied malles chaussées,
Galoches de cuir renforcées,
Dans lesquelles ils passent l'eau
Tout ainsi que dans un bateau,
Avec lesquelles à la boue
On peut faire hardiment la moue;
Enfin, pour vous en dire tout,
Galochés à dormir debout (1).

La mode met en crédit et soulève son homme. Elle pare pendant qu'elle dure. Mais le nombre incalculable des formes du soulier et de ses nuances dans notre musée, donne la mesure des efforts à faire pour se tenir au courant. « Iphis, dit la Bruyère, voit à l'église un soulier d'une nouvelle mode; il regarde le sien et en rougit; il ne se croit plus habillé. Il était venu à la

Le soulier d'Iphis.

(1) *OEuvres de monsieur* Scarron. Amsterdam, chez J. Wetstein, 1752. T. VII, p. 155-156.

messe pour s'y montrer, et il se cache : le voilà retenu par le pied dans sa chambre tout le reste du jour. » A coup sûr, le soulier d'Iphis et le soulier rival sont là perdus (que devient la gloire!) dans notre collection. Mais malgré soi l'œil est attiré par les coquetteries de la case voisine, où la mule de madame de Phalaris, de madame de Prie, de madame de Châteauroux, brille comme une escarboucle, avec une chaussure de la première danseuse de l'Opéra, mademoiselle de Camargo, dont le pied délicieux était toujours chaussé à ravir et fit la fortune de son cordonnier. Quel est le galant dessinateur qui a donné la forme et inspiré la décoration du soulier pointu à la Pompadour? L'armoire de ce siècle ambré, l'une des plus richement meublées, est aussi l'une des plus réjouissantes. C'est coquet et fringant à ravir. C'est un bouquet.

Chaussure à la Pompadour.

Malheureusement, les belles poupées, ainsi chaussées, avec talon de plusieurs pouces de haut et très-aminci au bout, le cou-de-pied tendu, le pied portant sur la pointe, avaient l'air de pigeons pattus. Il leur fallait jeter le corps en arrière, et, pour le tenir en équilibre et ne point tomber sur le nez, lutter avec effort contre la pente naturelle qui portait en avant. Mais c'était la mode : qui eût osé une objection?

Chaussure vénitienne à partir du XIII[e] siècle.

Quelle est la femme bien née qui en eût fait une contre la mode du soulier vénitien, ressortant ici dans une armoire d'honneur? Fabuleux de hauteur et de poids vers le milieu du treizième siècle, le soulier de femme alla petit à petit en diminuant, mais d'une façon si imperceptible que, trois cents ans après, il avait encore la hauteur d'un patin. La carcasse était de bois

Chaussure à carcasse de bois.

commun avec de petits talons doubles ouverts. D'autres talons un peu plus bas sous la pointe du pied servaient de point d'appui. Le dedans était garni de peau fine ou de soie. Le dehors était peint de vives couleurs ou bien doublé de cuir doré, ou de drap généralement écarlate, ou de velours rouge, ou mieux encore de reps d'or et de soie avec broderies de perles fines et de pierres précieuses. Ce luxe alla si loin, que le Sénat y mit ordre en 1512, par décret n'autorisant que le soulier de cuir ou de drap uni, sous peine d'une amende de cent ducats. Généralement équarri du bout, le soulier n'avait de pointe que dans les cas où l'on portait la babouche de dessous, style des sultanes du plus haut vol. Les lois somptuaires n'avaient rien prescrit quant au choix des couleurs, mais le blanc et le cramoisi, le cramoisi surtout, étaient du bel air. Le noir resta aux gens modestes ou de peu. En vain le Sénat se prit à sévir, la chaussure rebelle multiplia les contraventions, et du haut de leurs patins les femmes bravèrent la loi.

La mode de ce soulier fut des plus persistantes. Comment en eût-il été autrement quand la nécessité venait s'y joindre? Et, de fait, Venise, demeurée fangeuse pendant des centaines d'années, était impraticable au petit soulier. On songea enfin, vers le seizième siècle, à daller les rues principales avec des briques posées non pas à plat, mais sur champ, c'est-à-dire accouplées sur leur plus mince côté. Déjà, au commencement du quinzième, il y avait eu un essai de dallage, et pour prévenir les glissades et les chutes, une loi du 21 mars 1409 avait prescrit de marcher sans souliers.

Souliers en échasses.

Mais la loi n'avait pas tenu, le dallage avait cessé, et l'on avait couru aux souliers en échasses. Les femmes s'étaient si bien habituées à cette chaussure, qui avait le mérite de les grandir, qu'elles n'y renoncèrent ni pour les cercles, ni même pour la danse. Aussi le bal fut-il seulement une grave promenade, un menuet solennel glissé sur le parquet. Enfin, le succès d'un dallage en pierres d'Istrie donna l'occasion d'aviser que le haut talon n'avait plus de raison d'être, et la mode lui ôta sa protection. Alors on eut des pantoufles et des souliers plats, sans cependant tout à fait renoncer aux talons, qu'on fit souvent décorer de miniatures et d'arabesques, jusqu'au jour où tout le luxe se porta sur le cou-de-pied. A ce moment, on se modela sur les élégances parisiennes, et les plus riches et les plus nobles ceignirent de boucles leurs souliers. On eut des boucles de pierres précieuses qui montèrent à cent mille livres de Venise, c'est-à-dire cinquante mille de monnaie de France. Mais tout dégénère, tout périt, tout passe : la boucle de vrai diamant disparut. Le faux se mit de la partie; on en rougit à la fin, et la simple boucle de rubans couvrit les hontes de la mode détrônée (1).

Guillaume III d'Angleterre.

Guillaume III d'Angleterre avait introduit le soulier de buffle à talon haut et la botte à court quartier.

Georges Ier et Georges II.

Sous les règnes de Georges Ier et de Georges II, reparut, à Londres, le talon rouge, la boucle et

(1) Voyez les trois premiers volumes des *Codici del Gherardo* Rossi, très-savant homme qui était préposé, après 1815, aux archives de Venise. Ces espèces de Mémoires sur toute chose vénitienne sont conservés à la *Marciana,* sous le titre de *Leggi e Documenti.*

la rosette venue de Versailles, et qui avait déjà brillé sous Charles II.

Louis XVI.

Chez nous, sous Louis XVI, la mode élargit la boucle d'argent à soulier d'homme d'une façon si démesurée, qu'elle rasait le parquet des deux côtés et blessait la cheville. Si le coup avait été violent, c'était une vraie blessure qu'entretenaient de la façon la plus douloureuse les coups successifs (1).

Le Consulat.

Après la Terreur, on vit apparaître pour les hommes la bottine pointue, sorte de petite poulaine renouvelée par le célèbre cordonnier Lasserre, rue des Cannettes; et, pour les femmes, le fameux Coppe, rue Jacob, fit des *cothurnes*. Ailleurs, la botte hessoise avait fait invasion; puis la botte Souwaroff et la botte Wellington en Angleterre; puis encore, en France, la botte à revers et la botte droite à petits plis sur le cou-de-pied; enfin, la botte prince Albert, qui régnait hier à Londres.

Société des Petits pieds.

Notre curieux, achevant son ethnographie chronologique du soulier, offre aux regards des connaisseurs quelques-unes des merveilles couronnées de cette société bizarre des *Petits pieds*, où le plus petit pied est roi. Les mignonnes pantoufles de Rhodope et de Cendrillon trouveraient là des rivales à qui parler.

Enfin, la collection possède un sceau de la corporation des chaussetiers au quinzième siècle, avec une petite bottine de 1600, produite par un ouvrier pour être reçu maître, chef-d'œuvre destiné à servir de gobelet le jour de sa réception.

---

(1) *Souvenirs du comte* de Vaublanc, t. I, p. 266.

Il y a un second sceau gravé pour le plus riche des chaussetiers par l'illustre Boule, qui, indépendamment de ses talents dans l'incrustation des meubles et les mosaïques de bois et de métal, avait celui de graveur, et le titre de graveur ordinaire des sceaux du roi. C'était un présent de grand prix pour la corporation.

Quittant nos mœurs occidentales, la collection produit des particularités de l'Amérique, de l'Orient et de la Chine, au pied brisé. C'est à l'infini, comme dans cette armoire de la Bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève, où l'on conservait, avant la première révolution, un nombre considérable de souliers et babouches de toutes les nations du Levant, si différents des nôtres (1).

CHAPITRE IV.

CURE-DENTS. — RAFRAICHISSOIRS ET CHAUFFOIRS DE MAIN. — COLLECTION DE BAS. — JARRETIÈRES.

Rafraîchissoirs et chauffoirs de main.

Dans la Rome antique, les matrones de haut parage se rafraîchissaient les mains dans les grandes chaleurs, en roulant des globes de cristal, et se parfumaient en maniant des boules d'ambre fin (2). Pour peu que nous fussions de loisir, nous eussions jeté un coup d'œil sur ce qui accompagne les souliers dans le cabinet de notre curieux, et nous eussions retrouvé les preuves

(1) *Description nouvelle de la ville de Paris, par* Germain-Brice, t. II, p. 82. Paris, 1701.

(2) Martial, XI, 6. Pline, *Natur. Hist.*, VII.

de ce même usage dans les temps modernes. Là sont en effet des pommes rondes de cristal de roche, de verre, de marbre, de fer, de faenza, d'agate, d'argent ou d'or, des quinzième et seizième siècles, destinées à rafraîchir les mains. Là sont également des parfumoirs d'ambre. Nous eussions distingué d'autres boules de cuivre creux, où l'on introduisait du charbon brûlant, et qui servaient aux religieux pour se dégourdir les doigts à matines. Nous eussions examiné, en échangeant des sourires, un paquet de ces premiers cure-dents importés en France par Antonio Perez, et dont la fureur s'était répandue à ce point dans la bonne compagnie, qu'on n'eût osé paraître sans son cure-dent, en quelque lieu qu'on se trouvât. Avant Perez, l'illustre et infortuné amiral de Coligny avait toujours son cure-dent aux lèvres, et, par un raffinement abominable, ses assassins, en profanant son cadavre, ne manquèrent pas de l'exposer un cure-dent à la bouche.

Nous eussions aussi touché du doigt ces lunettes apportées de Venise, au siècle suivant, et qui devinrent tellement à la mode, que les élégantes ne les quittaient plus, même au lit. Or, les verres en étaient deux fois plus grands que ceux de nos jours.

Les bas.

Nous eussions admiré des bas du treizième siècle, en soie et or, pareils à ceux de ce moine Ingon, abbé de Saint-Germain des Prés, décrits par Lenoir, et qui étaient couverts de figures d'oiseaux et d'arabesques (1).

---

(1) Voir Lenoir, *Description du Musée des Monuments français*, t. I, et VII, planche de la page 82. Voir aussi *Atlas des Arts en France,* p. IV. In-fol.

Nous eussions passé en revue les bas drapés et les bas de taffetas cousu qui, jusqu'au règne d'Élisabeth, furent presque les seuls qu'on portât à la cour. Nous eussions vu que Henri VIII lui-même se chaussait ainsi la jambe, à moins que, par grand hasard, il ne lui vînt d'Espagne quelque paire de bas de soie tricotée. Nous eussions vu qu'une paire longue, présent alors de grand luxe, était soigneusement conservée parmi les joyaux de la garde-robe du jeune roi Édouard VI, qui ne la portait qu'aux plus grands jours. Nous eussions remarqué enfin que la sensuelle Marie Stuart faisait déjà ressortir la beauté de sa jambe sous la soie tricotée d'Espagne que lui envoyait Philippe II, quand la coquetterie féroce de sa rivale Élisabeth n'avait encore à grand'peine autre chose que des bas drapés ou guêtres de taffetas qui lui répugnaient. Lors de l'exécution de Marie Stuart, ses bas de chausses étaient de soie de couleur, ouvragés de fil d'or. Les jarretières étaient deux belles écharpes sans ouvrage, et les souliers de maroquin découpé (1). Ces bas et ces jarretières figurent dans notre collection. Un autre échantillon des bas de la reine d'Écosse s'y trouve encore, ainsi qu'un specimen des bas d'Élisabeth et des chaussures des deux reines. Qui tiendrait à s'instruire par le menu sur l'histoire des bas de soie de la reine vierge, n'aurait qu'à parcourir le premier livre des deux *In-folio*, du bonhomme John Stowes, qui, de tailleur malhabile, s'était fait le chroniqueur excellent et infiniment curieux des garde-robes de tous les vieux printemps de

Rivalité des bas de Marie Stuart et d'Élisabeth d'Angleterre.

---

(1) *Vray Rapport*, déjà cité.

ce vieux siècle (1). L'usage s'était alors introduit de s'ingénier en présents à faire, le premier jour de l'an, à la reine Élisabeth. C'étaient des affiquets délicats, des bijoux, des meubles coquets. En 1587 et 1588, lord Burghley et le chancelier Cécil offrirent en étrennes, celui-ci une coupe précieuse de porcelaine blanche de Chine, celui-là une écuelle de même matière, montée en or. Sa *silk woman* offrit une paire de bas de soie tricotée, que la reine s'empressa de mettre, et qui séait si bien à sa jambe, qu'elle déclara ne plus vouloir désormais porter d'autre espèce de bas. Stowes, qui sait tout, conte l'anecdote.

Jarretières.

A côté de la case des souliers et des bas est aussi celle des *jarretières* anciennes, peu nombreuses, mais pour la plupart de fine broderie ou de délicate ciselure, et dont plusieurs sont d'or émaillé, garnies de perles, de diamants et autres ornements précieux, et chargées d'emblèmes et légendes, voire d'armoiries.

La jarretière, au temps jadis, n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, un détail secret du vêtement. Les femmes portaient des caleçons, autrement dits des *chausses*, qui se rattachaient aux *bas de chausses*, que par abréviation nous appelons des bas. La jarretière, fixée au-dessous du genou au moyen de riches agrafes ou boucles, qu'on appelait alors *bloucques*, *mordants* ou *fermeaux*, était le lien. On comprend alors que l'usage ne s'opposât point à la laisser voir. Cela explique

(1) *Survey of London*. La première édition de cette mine de curieux documents est de 1598. Le livre a été plusieurs fois réimprimé. La meilleure édition est celle de Strype. 1754. Deux volumes in-folio.

pourquoi, en habit de palefroi, les dames portaient des bas de riche travail et des jarretières en bijoux; comment une duchesse d'Orléans (dont les jarretières ont été inventoriées) avait pu, lors de son veuvage, y faire émailler des larmes et des pensées; comment Édouard III a pu fonder, en 1347, son grand ordre de la Jarretière, sans le rabaisser en avouant son origine. Les jarretières de notre Curieux paraissent avoir serré d'illustres genoux, — ce qu'attestent et des armoiries et d'autres preuves d'authenticité. L'un de ces bijoux provient d'un tombeau fermé l'an 1207.

Pour terminer, mentionnons ici tout bas le bijou que nous avons vu monter chez l'habile orfévre Froment-Meurice, à savoir une jarretière délicatement émaillée et ciselée, destinée à notre dernière grande tragédienne, et qui portait pour devise ces mots en diamant : « *Honny soit quy point ny pense!* » Avis aux Saumaises futurs. Hélas! qu'est devenue l'actrice passionnée qui domina de son génie et de son grand style les destinées du théâtre? Elle est poussière, et sa jarretière modèle est le jouet des curieux dans la collection d'un étranger! Une jarretière mystérieuse.

Ainsi, un comte écossais, lord Fife, donna un jour à madame Vestris, la célèbre actrice, mille guinées pour qu'elle consentît à laisser mouler sa jambe, qui était vraiment superbe. Le lord mourut, et cette jambe si chère fut vendue une demi-couronne, c'est-à-dire deux francs cinquante centimes. La jambe de madame Vestris.

J'ai pesé dans ma main la cendre des héros,

a dit M. de Lamartine.

« Pèse Annibal, avait dit Juvénal en ses Satires;

combien de livres de cendre vas-tu compter en ce grand capitaine? »

> Expende Annibalem : quot libras in duce summo
> Invenies (1)?

CHAPITRE V.

COLLECTIONS DE GANTS.

Gants dans l'antiquité.

C'est surtout en gants de personnages célèbres que notre Curieux est d'une richesse incomparable. Il lui reste tout juste assez de sagesse pour se consoler de n'avoir pas un de ces gants homériques avec lesquels le vieux Laërte s'engardait des buissons (2) ; une paire de ces mitaines épaisses et chaudes que Xénophon, dans sa *Cyropédie,* reproche aux Perses dégénérés (3) ; un de ces doigtiers romains employés à la cueillette des olives, quand on n'avait pas lu son Varron (4). A grand'peine il est résigné à n'avoir aucun gant de ce fameux glouton nommé Pithyllus, dont parle Athénée, qui ne s'asseyait jamais à un repas sans avoir les mains gantées, afin de pouvoir appréhender les mets plus

(1) Juv., X, 147.

(2) « Laërte était revêtu d'une pauvre tunique..... et ses mains étaient garnies de gants, à cause des buissons. »

(*Odyssée*, ch. xxiv, v. 229.)

(3) Xénophon, *Cyropédie,* VIII, 3, 13; VIII, 17. Ce passage est reproduit par Athénée, lib. XII, p. 515, t. IV, p. 413 de l'édition des Deux-Ponts donnée par Schweighæuser.

(4) « L'olive est meilleure cueillie avec la main nue qu'avec le doigtier ou gant. *Quæ manu stricta, melior ea quæ digitis nudis legitur, quam ista quæ cum digitalibus.* » Varro, *De re rustica,* lib. I, c. 55.

chauds, et qui poussait la précaution jusqu'à se ganter la langue d'un étui de peau (1). Pithyllus se gante la langue.

Il est probable qu'un pareil homme ne manquait jamais de se faire vomir avant de se mettre à table, ne fût-ce que pour dîner deux fois avec appétit. Et de fait, c'eût été faillir à la politesse, en Grèce, et plus encore à Rome, que de ne pas se préparer ainsi avant de prendre place chez un amphitryon. Quand Cicéron donna une fête à César dans sa maison de campagne de Pouzzoles, celui-ci s'était mis en règle avant le bain et la table (2). Vomitif avant le repas.

Un gourmand, qui mourut d'indigestion, au temps de Louis XIV, et qui a été peint par Despréaux dans le Lutrin sous le nom d'*Évrard*, Louis-Roger Danse, chanoine de la Sainte-Chapelle par la faveur de la reine Anne, n'avait pas poussé la précaution jusqu'à se ganter la langue; mais portant jusqu'au ridicule la passion de la propreté, il eût mangé, disait Despréaux, des cerneaux à la fourchette. Il avait un surtout qu'il passait par-dessus ses habits quand il se mettait à table, pour les préserver de la graisse et des sauces, et manger plus vite sans avoir des précautions à prendre. Allait-il manger en ville, il se faisait porter cet habit de table, et ne le quittait qu'après le repas (3). Il était Excentricités de table du chanoine Danse.

---

(1) *Deipnosophistes d'*ATHÉNÉE, liv. I, t. I, p. 23 de l'édition citée.

(2) Voir, sur cette coutume de prendre un vomitif avant le repas, SÉNÈQUE, *Consol. ad Helviam*, c. 9. « Vomunt ut edant, edent ut vomant. » C'était surtout l'usage de César. Voir CICER., *pro Dejotaro*, c. 7, et dernière lettre du livre XIII à Atticus.

(3) Voir page 110 d'un Recueil manuscrit intitulé: *Mémoires concernant la vie et les ouvrages de N. Boileau-Despréaux, recueillis par Brossette, de Lyon, avocat.* 1702 à 1703. Cabinet de l'auteur.

ami du comte de Bussy-Rabutin, et rimait de petits vers entre ses repas.

Gants du secrétaire de Pline l'Ancien.

Pline l'Ancien avait toujours à son côté un secrétaire armé d'un livre et de tablettes. En hiver, ce secrétaire avait les mains garnies de mitaines, afin que la rigueur de l'air n'enlevât aucun moment au travail. Notre curieux a lu cette histoire dans Pline le Jeune, et a fini par en prendre son parti (1).

Le ceste.

En revanche, à force de recherches, il est venu à bout de se procurer un débris de ces gants garnis de fer (chirothecæ), dont les lutteurs antiques se couvraient les mains pour asséner à leurs adversaires des coups plus vigoureux (2).

Gants de gens d'église.

Il a su également trouver un de ces gants de peau de mouton que portaient les moines sous le règne de Louis le Débonnaire, par ordonnance du concile d'Aix; puis un de ces gants de cérémonie qui servaient à la collation d'une dignité dans quelques parties de la chrétienté : par exemple, pour l'investiture des évêques, privilége que le concile de Poitiers leur maintint avec l'anneau et les sandales, à l'encontre de quelques abbés dont l'ambition prétendait aussi aux honneurs des petits gants à prélat. Notre collection montre un de ces gants de l'an 1000, tout enrichi d'émaux, de perles, de rubis et d'émeraudes, pareil à la paire que possé-

---

(1) « Ad latus notarius cum libro et pugillaribus, cujus manus hieme manicis muniebantur, ut ne cœli quidem asperitas ullum studiis tempus eriperet. » *Lettre de* Pline le Jeune *à* Macer, sur la manière de travailler de son oncle, livre III, lettre v.

(2) Cette espèce d'armure, le *ceste*, était aussi faite de cuivre. Virg. *Æn.*, v. 379-400.

dait la chapelle de Charles VI (1), et plus riche encore que ces gants de l'évêque de Saint-Bertrand de Comminges, ornés de broderies dans le goût du onzième siècle, dont le Voyage pittoresque de l'ancienne France a donné le dessin (2).

Richesse des gants de Venise.

Venise, nourrie, du temps de ses splendeurs, aux plus fines élégances et parée magnifiquement des dépouilles commerciales du monde, avait aussi des gants de soie à broderies merveilleuses où l'or et les perles se relevaient en bosse. Elle en avait de dentelles d'une incomparable richesse, et ces dentelles, pour être bien portées, devaient être jaune paille et très-fines. Mais ce que révèle notre collection, c'est le luxe prodigieux des gants vénitiens et espagnols, de peau, à peintures, comme les éventails. C'étaient des paysages, des bergeries, des mascarades, des scènes galantes à ravir, des miniatures de prix. On a bien vu des talons de souliers décorés par Watteau et par Parrocel!

Longtemps les gants ont été des objets de présents plus ou moins riches, ornés de pierres précieuses et de perles. Ils ont surtout figuré parmi les présents diplomatiques dans le seizième et le dix-septième siècle.

Gants diplomatiques.

Notre collection est fort riche surtout en gants diplomatiques espagnols et vénitiens, d'une variété merveilleuse, et elle possède des comptes d'ambassade de sa seigneurie la république de Venise, où l'article des honnêtes *paraguantes* figure pour des sommes considérables, jusqu'au jour où l'usage de la nicotiane y a fait

(1) Voir l'inventaire de cette chapelle.

(2) Taylor et de Cailleux, *Voyage du Languedoc,* p. clxxxviii bis.

substituer soit des tabatières à portrait et à diamants, soit d'autres gracieusetés officielles. En Portugal, par exemple, la cour avait établi l'usage, lors de la remise des lettres de créance d'un ministre étranger, de lui offrir en cadeau des *fruits du pays,* à savoir des lingots d'or enfermés dans une boîte de bois du Brésil. Cet usage, qui se maintint jusqu'en 1824, fut supprimé sous le roi Jean VI, par suite du refus fait par le ministre de France, le vicomte Hyde de Neuville, d'accepter le présent.

Gants de guerre et gants de cour.

Gants de guerre, gants à porter le faucon, gants de duel, gants de cour brodés d'armoiries, gants de femme, du seizième siècle, garnis de crevés, pour laisser voir la blancheur de la main et les anneaux; gants de senteur apportés d'Italie, au temps de la reine Élisabeth d'Angleterre, par le *beau* illustre Édouard de Vère, comte d'Oxford, lesquels n'étaient rien moins que tressés avec des feuilles de roses. Tout est là. Oui, des gants de roses, et la reine en avait été si fort charmée, qu'elle avait voulu être peinte avec ces gants à la main. La réputation des parfums et des gants de Rome, on le voit par la collection, s'était maintenue au dix-septième siècle, et l'on recherchait curieusement les gants à la frangipane de la signora Maddalena, fameuse pour les parfums (1). Tout auprès on retrouve, dans la même case, une de ces mitaines qu'on voit aux femmes vénitiennes dans les mascarades peintes à fresque par Gio-Battista Tiepolo, à la villa Valmarana sur Vicence, et dans quelques peintures de Longhi,

---

(1) V. *Lettres du* Poussin, des 7 octobre 1646 et 18 octobre 1649.

mitaines de soie rouge, soutachées d'or, montant jusqu'au coude, avec retroussis de velours noir et garniture de dentelles d'or. On retrouve également des gants de femmes célèbres jusqu'à nos jours; des gants d'Espagne et de Suède, des gants à pouce doublé de plomb, à l'usage des coupeurs de bourse; et même, sous verre bien luté, une paire de ces gants empoisonnés si communs, dit-on, au temps de Catherine de Médicis, de Sainte-Croix et de la Brinvilliers.

Toute complète que soit sa collection, notre curieux ne paraît pas avoir jamais trouvé quelqu'un de ces gants où Collin d'Harleville, méfiant de ses goûts d'économie et songeant à se faire de petites ressources inattendues, avait glissé des louis d'or dans les doigts. Les mois, les années, se passaient sans qu'il y touchât; était-il gêné, les doigts lui faisaient signe, et les gants le tiraient d'affaire. Précaution fataliste qui rappelle le bon Rotrou, méfiant aussi de son goût pour la dépense, et qui jetait des louis, comme ressource lointaine, derrière son bûcher (1).

Gants de Collin d'Harleville.

Une case coquette par excellence et parfumée, appelée la *case des petites mains*, est une des réserves de la collection. Là figurent les gants de quelques-unes de ces belles mains blanches, effilées, délicates à plaisir, mains oisives qui parlent du bout du doigt, brodent comme des fées, chiffonnent des dentelles et des pompons, lisent en courant les romans et les petits vers, effeuillent les violettes et les roses, et envoient à ravir

Les petites mains.

---

(1) *Notice d'*Andrieux *sur la vie et les ouvrages de* Collin d'Harleville, en tête de l'édition en quatre volumes des œuvres de ce dernier.

les baisers menteurs et les petits soufflets provoquants. Il y a là tout un monde de boudoir et de merveilles.

Gants parfumés des fêtes des ducs d'Este à Ferrare au XVI[e] siècle.

Parmi tout cela brillait en un coin cette étiquette : *Guanti profumati delle feste dei duchi Estensi di Ferrara.* « Gants parfumés des fêtes des ducs d'Este de Ferrare. » Ces gants étaient brodés et enluminés à souhait. Mais la tradition du détail s'était perdue, et le curieux, maître du musée, n'en savait pas plus long que l'étiquette, vieille comme les gants. Mais voilà que cette année même, un ingénieux archéologue, fouilleur infatigable qui pratique sans relâche les archives de l'Italie et en tire des trésors de science et d'histoire publique et privée, M. Armand Baschet, vient de découvrir tout le secret de ces gants en un vieux manuscrit de la bibliothèque de Modène. Ce manuscrit, intitulé *Banchetti, compositioni di vivande et apparecchio generale di Cristoforo di Messisburgo,* est de belle main, sur parchemin de choix, dédié au cardinal d'Este et relié à ses armes. Qu'on ne se figure pas, d'après ce titre, un simple répertoire de viandes et de science de la gueule. C'est mieux. C'est un tableau des étiquettes et cérémonies de table au seizième siècle, dans cette Italie sensuelle et voluptueuse où la vie du grand monde se passait, comme un décaméron, à deviser, banqueter et danser dans les fleurs. La curiosité et la plume ont de quoi s'exercer sur ce recueil étrange du siècle des grands noms, des grandes aventures, des folies et des petites choses.

Le samedi 20 mai 1529, jour de la Saint-Bernard, dit le manuscrit, sa révérendissime et illustrissime seigneurie don Hippolyte d'Este, alors archevêque de

Milan, depuis cardinal de Ferrare, donna une fête splendide à sa villa de Belfiore près Ferrare, et y convia tout ce que la ville et les châteaux voisins pouvaient offrir d'élégances. Don Hercule, son frère, alors duc de Chartres et de Montargis, depuis Hercule II, et sa brillante épouse madame Renée de France (celle qui aima tant les lettres et crut trop à Calvin et à Marot), puis l'illustrissime François d'Este et autres seigneurs et grandes dames, allèrent s'asseoir, au nombre de cinquante-quatre, à la première table. Suit tout le détail du service avec les noms des plats : vraies noces de Gamache à faire frémir le palais aux plus fins gourmands. Enfin, au dessert, parmi les sucreries et gimblettes, sa révérendissime seigneurie fit apporter une *navicella d'argento* toute pleine de chaînettes d'or, d'ornements d'oreilles (abigliamenti d'orecchie), d'anneaux, de gants parfumés et autres *gentilezze,* toutes gentillesses qui furent distribuées entre les illustres convives : à qui une chose, à qui une autre. Et à ce moment sonnèrent les cinq heures de nuit, et les fanfares eurent leur tour, et parurent vingt-quatre livrées, portant chacune une torche blanche à la main, qui dansèrent une fort belle moresque. Après quoi chacun se retira chez soi, pour bientôt recommencer.

Ainsi, l'on donnait, après le fruit et le vin, le régal de gants parfumés, relevés de broderies, à d'aussi grands personnages que l'illustrissime François d'Este, troisième fils de Lucrèce Borgia, que le duc héritier de Ferrare, que madame Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et depuis mère de cette fière Éléonore, l'amour et le désespoir du Tasse.

Prix des gants historiques dans les ventes.

Ce genre de curiosité a ses prix dans les ventes. Aux enchères du mobilier du comte d'Arran, le 6 avril 1759, les gants donnés par Henri VII à sir Anthony Denny ont été vendus trente-huit livres sterling dix-sept shillings ; ceux que son fils Édouard Denny tenait de Jacques Ier, vingt-deux livres quatre shillings; les mitaines données à lady Édouard Denny par la reine Élisabeth, vingt-cinq livres quatre shillings. Le tout fut adjugé à sir Thomas Denny, d'Irlande, descendant en ligne directe du grand sir Anthony Denny, l'un des exécuteurs testamentaires de Henri VIII (1); et ces reliques qui avaient fait fausse route en sortant de la famille, y sont aujourd'hui rentrées, ce qui est consolant.

La perruque de Kant s'est vendue beaucoup plus cher : elle a atteint trente mille florins à la mort du philosophe. Il est vrai qu'elle n'a plus été payée que douze mille écus à l'une des dernières foires de Leipzig. Le système de Kant baisse dans l'opinion. Faut-il en dire autant de la philosophie de J. J. Rousseau, dont les sabots, vendus à la même foire, se sont donnés pour dix écus (2)?

Gants de la reine Anne d'Autriche.

J'ai eu moi-même ce bonheur de contribuer à la précieuse collection de gants de mon ami, en y déposant mon tribut à la case du dix-septième siècle : savoir un gant à hautes manchettes de la belle main de la reine

(1) V. *Present state of the Republic of Letters,* t. X, p. 289. Cf. Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, t. II, p. xviii, n° 1, pour le gant à poignet dentelé d'un fils de Louis VIII; le *même ouvrage*, p. xvi, pour le gant du portrait en pied de Philippe le Bon; Shaw, *Dresses and Decorations*, t. I, pl. IX; Villemin, *Monuments inédits,* t. I, p. xxiii; *Atlas de* Dusommerard, pl. VI du chap. vi.

(2) Voir *Mémoires de* Quesné, t. II, p. 321.

Anne d'Autriche, envoyé en Espagne par cette princesse, au duc d'Arcos, comme échantillon pour en commander d'autres. Chose curieuse! cette reine Anne, si gente et si délicate qu'on s'inquiétait à Madrid comment elle pourrait coucher dans des draps de toile de Hollande, avait supporté ces gants qui sont de peau un peu forte. Dans tous les cas, rien de plus authentique : le gant est dûment accompagné de la lettre autographe de notre belle souveraine. Après deux pages d'affaires sérieuses, vient un *post-scriptum* ainsi conçu en espagnol : « Monsieur le duc et compère, je vous envoie ci-joint un gant qui servira de modèle pour la douzaine que je vous prie de vouloir bien me faire parvenir. »

Celui-là n'est pas, dans la collection, le seul qui ait ses authentiques. Il en est d'autres encore, accompagnés de leurs lettres d'envois, devenues célèbres. Ce sont de ces gants de peau de chien, simples ou couverts de chevrotin et garnis de boutons de perles, produit galant pour lequel l'Espagne de Philippe II s'était rendue fameuse, et que sa nouveauté avait mis à la mode dans le grand monde européen.

Lettre d'envoi de gants de chien à madame Knolles par Antonio Perez.

« J'envoie à Votre Seigneurie, écrivait à madame Knolles l'ancien ministre du Roi Catholique, Antonio Perez, qui fuyait en Angleterre et surtout en France les colères jalouses de son maître, « j'envoie à Votre Seigneurie des gants de chien, présent indigne de paraître devant ses yeux. Mais la grâce avec laquelle je l'ai vue accepter d'un pèlerin une conque de la mer, m'encourage et me rassure, d'autant mieux que ces gants sont parfumés des senteurs les plus suaves, les plus estimées en la terre comme au ciel : l'Amour et

la Foi..... Il est peu de foi telle que la mienne, éprouvée à tous les combats de l'adversité : c'est pour l'avoir tenue haut, qu'aujourd'hui je me vois errant et pèlerin. Ces gants, madame, sont tirés d'un chien, l'animal le plus vanté pour sa fidélité. Que Votre Seigneurie daigne m'accorder ce nom avec une place dans ses bonnes grâces..... Et si de ma personne je ne puis être d'aucun service, ma peau du moins pourrait être bonne à faire des gants.

» *Le chien et serviteur de Votre Seigneurie,*

» Anton. Perez. »

Tout ce phébus paraît d'invention si charmante à Perez, qu'il le renouvelle presque en pareils termes à lady Riche, sœur du lord Essex :

Autre envoi de gants de chien par Perez à lady Riche.

» J'ai ressenti tant d'affliction, lui écrit-il, de n'avoir pas sous la main les gants de chien désirés par Votre Seigneurie, qu'en attendant l'arrivée de ceux qu'elle a demandés, je me suis résolu à me sacrifier pour son service et à écorcher un peu de peau de la plus délicate partie de moi-même, si tant est qu'il se puisse rencontrer de la peau délicate sur chose aussi rustique que ma personne. Enfin, l'amour et le dévouement au service de sa dame peuvent faire qu'on s'écorche pour elle, et que de sa propre peau on lui fasse des gants. Mais saurais-je m'en prévaloir auprès de Votre Seigneurie, quand c'est chez moi une habitude de m'écorcher l'âme pour ceux que j'aime? Et si la mienne se pouvait voir aussi bien que mon corps, on verrait l'âme la plus déchirée, la chose la plus lamentable du

monde. Les gants sont de chien, madame, et pourtant ils sont de moi, car je me tiens pour chien, et je supplie Votre Seigneurie de me tenir pour tel, par ma foi comme par ma passion à son service.

» Le chien écorché de Votre Seigneurie (1),

» ANTON. PEREZ. »

Telles sont les sublimes fadaises qui sont attachées en autographe à des gants qui, pour avoir été à la mode, n'en sont pas moins d'assez piètre apparence.

Pur gongorisme, à coup sûr, qu'un pareil entortillage de phraséologie, mais curieux à observer à cette époque où l'on ne saurait méconnaître les funestes origines du style précieux qui infesta les ruelles et notre littérature épistolaire au dix-septième siècle. La faveur du roi Henri IV avait mis Perez à la mode. On lut ses Mémoires, ses Relations et ses Aphorismes, qui ont tout le parfum d'une bonne langue castillane; on

---

(1) « ..... Yo me he resuelto de sacrificarme por su seruiçio, y de desollar de mi vn pedaço de mi pellejo de la parte mas delicada que he podido : si en cosa tan rustica como yo puede hauer pellejo delicado. En fin esto puede el amor, y el desseo de seruir, que se dessuelle vna persona su pellejo por su señora : y que haga guantes de sy. Però non lo tenga V. S. à mucho en my, que el alma suelo yo desollar por quien amo. Que si pudiesse verse, como el cuerpo, la mia, se veria vna alma la mas lastimada, y lastimosa cosa, que jamas se ha visto. De perro son, Señora, los guantes, aunque son de my, que por perro me tengo, y me tenga V. S. en la fee, y en el amor à su seruiçio.

» Perro desollado de V. S.

» ANTON. PEREZ. »

Les deux lettres sont imprimées dans le recueil de Perez, intitulé : *Cartas de Antonio Perez secretario de Estado, que fve del Rey Catholico don Phelipe II de este nombre. Para diuersas personas despues de su salida de España.* Paris, 1624. In-4°. P. 64 et 65.

lut surtout ses Lettres, dont le mauvais goût (le mauvais goût a toujours chance de réussir) fit fureur alors que l'avénement de l'Espagnole Anne d'Autriche eut fait ouvrir partout des cours de langue espagnole. Chacun devint Castillan à la guise de son propre génie : Corneille le fut par le côté le plus élevé; Voiture, Georges de Scudéry, l'hôtel de Rambouillet, se réservèrent tout le côté de l'afféterie, déjà infiltrée par les *concetti* italiens. Perez est-il sérieux, badin ou simplement familier dans ses Lettres, il n'y laisse plus rien entrevoir de l'esprit sévère de l'homme d'affaires, rien de l'écrivain des Mémoires et des Aphorismes politiques et sociaux, et le badinage de ce conspirateur émérite tourne en poudre de senteur. En vain essaye-t-il de se moquer de ce qu'il appelle les *alchimistes,* les *distillateurs d'esprit,* il est lui-même plus quintessencié que personne; il charge la fureur de ses hyperboles de tous les excès, quand il fournit les grands de parfums, de gants, d'ambre blanc, de cure-dents, de recettes et de collyres. Voiture a beau se trémousser, ses envois de lions du Maroc à la lionne Paulet, ses bouquets et poulets les plus travaillés, tout remplis de feux, de soupirs, de flèches et de cœurs navrés, même son fameux envoi de galands, n'atteignent pas en bizarrerie les billets alambiqués de Perez.

CHAPITRE VI.

COLLECTION DE CORDES DE PENDUS.

Cordes de pendus.

A part l'étrange superstition qui, de nos jours encore, s'attache aux reliques de ce genre en certains comtés d'Angleterre, et par tradition chez nous, on ne sait pas bien, il faut l'avouer, quelle solution historique pourrait fournir de près ou de loin une collection de cordes de pendus. Tout au plus se rappellerait-on qu'au temps semi-barbare où les rebelles étaient peut-être plus communs dans l'Irlande querelleuse que la corde, on les pendait avec un lien de saule, et qu'un condamné de cette catégorie auquel on allait passer une corde au cou, du temps de la reine Élisabeth, se récria en bon Irlandais et réclama le privilége antique du lien de saule. Tout au plus encore se souviendrait-on du caprice aristocratique de ce lord Ferrers, qui, à Tyburn, demandait d'être pendu avec un lacs de soie, en sa qualité de gentilhomme (1).

Pendu qui parle.

Voilà qui vaut la fierté posthume de ce pendu que fait parler, dans ses vers latins rocailleux, Étienne Dolet, et qui se vante d'avoir eu les honneurs de l'amphithéâtre public de Lyon et d'avoir révélé les secrets de la vie sous le scalpel de Rabelais (2).

---

(1) *The Quarterly Review*, 1849, p. 378.

(2) *Cujusdam epitaphium, qui exemplo edito strangulatus, publico postea spectaculo Lugduni sectus est, Fr. Rabelæso, medico doctissimo, fabricam corporis interpretante.*

Dix-huitième pièce du quatrième livre des poésies latines de ce

« En vain, dit le pendu, un sort acharné m'avait voué à ce qu'ont d'horreurs et les marais du Styx et les noirs enfers, et toutes les ignominies et toutes les exécrations. En vain on me saisit, et l'on me tire de prison pour m'attacher le lacet et me lancer suspendu dans l'espace :

Et laqueo miser
Mox strangulatus pendeo.

A peine ai-je subi cette mort infamante, que déjà la honte en est rachetée par la gloire d'une destinée telle que nul ne l'eût implorée des bontés du grand Jupiter. Voilà qu'étalé en spectacle dans un vaste théâtre, on me dissèque. Un grand médecin démontre sur moi comme mère Nature a mis d'art, de beauté, d'harmonie dans la structure du corps de l'homme. Un cercle nombreux, plongeant en moi du regard, admire les merveilles de l'organisme humain. Que la fortune frémissante coure pour elle-même au gibet chercher l'oubli de sa haine; moi, je suis glorifié jusqu'à la dernière fibre; moi, je tressaille dans mon apothéose. Le corbeau n'aura point mes chairs, le vent ne se fera pas un jouet de mes ossements. Je nage dans ma gloire, *honoribus circumfluo.* »

Le bizarre curieux du plus bizarre des musées, sir Thomas Tyrwhitt, mort il y a une quinzaine d'années, membre très-actif de la Société anglaise d'humanité

---

pauvre Dolet, le même qui fut brûlé vif, en 1546, pour cause d'hérésie. L'ouvrage, in-4°, de 175 ff., en caractères italiques, est intitulé *Stephani* Doleti *Galli* Aurelii Carminum libri quatuor. Lugduni. Anno 1538.

qui élève les enfants des pendus, tâchait de son mieux à colorer son goût maniaque. La corde n'était que l'occasion, la puérilité, si l'on veut, l'accessoire paraissant être le principal. La véritable curiosité était ailleurs. Chaque cordonnet était accompagné d'une notice biographique, écrite de main de maître; et l'ensemble de ces histoires formait le plus étrange et le mieux fait de tous les recueils de causes célèbres de la Grande-Bretagne, dans lequel venaient tomber successivement sous la corde du gibet la folie et le crime, l'héroïsme et le fanatisme religieux et politique. Une partie piquante de la plupart des notices et qui d'ordinaire les couronnait, était le discours prononcé *in extremis* par le patient : morceau généralement soigné, qui prouve la perfection où s'est élevée, dans les trois royaumes, l'éloquence des pendus. Serait-ce, comme on le rapporte d'après un écrivain britannique dont le nom m'échappe, qu'en Angleterre les maîtres eussent coutume d'exercer leurs élèves à ce genre de composition, de sorte que tout bon Anglais entrant dans le monde, eût d'avance sa péroraison prête, comme *en cas* pour l'accident du gibet (1)?

La collection de cordes de pendus est une histoire des causes célèbres.

La série commence à sir Thomas Blount, qui, sous le roi d'Angleterre Henri IV, premier Plantagenet de la branche de Lancastre (2), fut condamné au supplice des traîtres, c'est-à-dire à être pendu sans

(1) LÉMONTEY, *Recherches historiques et morales sur les morts considérés comme spectacle*, t. Ier des OEuvres complètes, p. 275.

(2) Né en 1367, mort le 20 mars 1413, alors que régnait en France le roi Charles VI, dont la démence eut des résultats si funestes pour notre pays.

que mort s'ensuivit, et à avoir, tout vivant, les entrailles arrachées et brûlées.

La série continue sous le fils et successeur de Henri IV, Henri V, *le roi pendeur,* qui régna sur la France et y mérita son surnom, comme il l'avait mérité en Angleterre. Elle continue sous la rubrique de l'Écosse, à l'occasion de l'exécution des assassins du roi Jacques Ier (1). Les deux principaux, le comte d'Athol et Robert Graham, avaient d'abord subi pendant deux jours d'horribles tortures, et le troisième on les avait éventrés, comme en Angleterre sir Thomas Blount, pour jeter sur un brasier leurs entrailles vivantes.

Pendaison avec un chien aux pieds.

Parmi ces horreurs on retrouvait à leur rang les cordes probantes de la pieuse et atroce moquerie de nos pères, qui pendaient les Juifs entre deux chiens ou avec un chien aux pieds : stigmate d'infamie qui rappelle ces temps de la domination romaine en Égypte, où les Juifs Alexandrins étaient fouettés d'autres fouets que les Égyptiens indigènes. Alors, par un raffinement d'ignominie exceptionnelle, sous Flaccus Avilius, gouverneur pour Tibère, les jours solennels des nativités et les fêtes des empereurs, qui faisaient suspendre les peines des condamnés, ne sauvaient pas les pauvres Israélites d'être fouettés en place publique, tourmentés par le feu et le fer, pendus, crucifiés tout vifs en plein théâtre de bateleurs et de joueurs de flûte (2). Le supplice infamant de la pendaison avec un chien aux pieds

(1) L'exécrable assassinat de ce souverain eut lieu le 20 février 1437.

(2) Philon Juif, *Livre contre Flaccus, ou de la Providence,* p. 998-999 de ses OEuvres, traduction citée au premier volume. Translatées par Bellier.

se retrouve dans notre collection anglaise sous le règne d'Édouard Ier, appliqué à des Israélites convaincus d'avoir pratiqué sur une grande échelle l'altération des monnaies. Lingard rapporte que ce supplice était devenu, à toutes les époques, le supplice avilissant; qu'il fut même étendu aux crimes d'État, et qu'un haut baron fut pendu de la sorte pour s'être révolté contre la couronne. Il raconte aussi que, pendant qu'Édouard Ier était occupé en Écosse, un sérieux différend s'éleva entre le roi de France et lui. Un Normand et un Anglais se prirent de dispute et se battirent. Le Normand ayant été tué, les marins de la même nation, pour venger sa mort, abordèrent un vaisseau anglais, y enlevèrent un passager, et le pendirent à leur vergue avec un chien aux pieds.

Ces événements étaient, dans le recueil, l'objet d'une note érudite très-développée. Sir Thomas, en sa qualité de zélé calviniste, faisait voir avec un air de sournoiserie provocante à qui ne professait pas la religion réformée, ce qu'il appelait sa série papiste dont il faisait montre, et qui portait pour épigraphe ce dicton du temps de la Ligue : Série papiste.

Du pape la miséricorde :
Le feu, le fer et la corde.

Là se trouvait le lacet qui avait lancé dans l'éternité, en octobre 1607, le cordelier Fulgence, attiré à Rome sous belles promesses, arrêté par le saint-office, et étranglé pour avoir écrit contre le pape dans la cause des Vénitiens.

Notre curieux avait joint à ce trait d'érudition

quelques traits de même nature, mais il avait oublié d'ajouter à son recueil un charbon du bûcher de Servet.

Ami de Bacon qui se pend par récréation.

Dans ce qu'il intitulait son département anecdotique, il se vantait de posséder la corde de cet ami du lord Bacon qui se pendit par forme de récréation, perdit pied dans l'expérience et se débattait, déjà plus qu'à demi suffoqué, quand on arriva pour couper la corde, — triste fantaisie qui rappelle ce prêtre de Calame dont saint Augustin raconte la fin étrange. Il émerveillait chacun par son art de suspendre à volonté en sa personne les mouvements de la vie, et resta, un beau jour, fort involontairement, dans une de ses épreuves.

Prêtre de Calame qui fait le mort et meurt dans l'épreuve.

Ces lugubres originaux ne pouvaient produire un émule plus célèbre de leur gloire que le malheureux qui, sous les yeux d'une foule immense et réjouie d'habitants des trois royaumes, eut, pendant dix années, sa façon de gagner sa vie en se pendant aux arcades d'un pont sur la Tamise, et qui, il y a dix à quinze ans, manqua sa manœuvre et resta sur place pendu tout de bon, à la grande satisfaction des curieux, qui n'attendaient que ce dramatique dénoûment. Triomphe de l'hilarité anglaise, si l'on n'avait l'exemple du jovial colonel Luttrel, qui, en 1771, parut à Londres dans un bal, travesti en mort. Enveloppé du suaire, porté dans un cercueil chargé d'inscriptions lamentables et religieuses, il allait entrer dans l'hôtel du bal, quand survinrent des matelots qui arrêtèrent le convoi, menacèrent le facétieux personnage de pousser son déguisement jusqu'à la mise en terre inclusivement, et il

Le colonel Luttrel.

n'échappa que par la fuite (1). Sujet tout trouvé pour le pinceau, disons le scalpel, de ce William Hogarth, si plein à la fois de gros sel, de pensées profondes et de fou rire de cimetière.

Admire qui voudra ces froides gaietés en présence de la destruction. Auguste et Rabelais, en expirant, ont prononcé tous deux un mot peu sincère peut-être, et qui semble trop compter sur le néant : *La comédie est jouée* (2)! A la vérité, ce monde-ci n'est pas si beau qu'on ne cherche à en sortir, au moins par l'imagination. Il y a une touchante image de Shakspeare : la Patience qui sourit longuement à la douleur. Mais

---

(1) Archenholtz, *Tableau de l'Angleterre*, t. II, p. 220.

(2) Au moment de la mort d'Auguste, quand ses amis entrèrent : « Eh bien! leur dit-il, comment trouvez-vous que j'ai joué cette farce de la vie? » Et il ajouta la formule grecque qui terminait les pièces de théâtre : « Si vous êtes contents, battez donc des mains et applaudissez à l'acteur. »

Il y a de Deslandes un petit volume in-douze, sans nom d'auteur, intitulé *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant*. Amsterdam, 1732 ou 1758, et Rochefort, chez Jacques le Noir, 1755. Deslandes habitait cette dernière ville. Ce petit ouvrage, que le sujet plutôt que la manière dont il est traité fait classer parmi les *facéties*, et qui ne manque pas d'un certain agrément dans la simplicité du style, passe en revue les morts illustres de l'antiquité. Il donne ensuite des détails intéressants sur les derniers moments de Henry VIII, et sur Élisabeth d'Angleterre, sur mademoiselle de Limeuil, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis; sur Ronsard, Mellin de Saint-Gelais, Passerat, le docteur Bourdelot, Gassendi, des Yveteaux, Hobbes, Saint-Évremond et son héros le comte de Grammont, sur le médecin écossais Buchanan, et nombre d'autres. Sur les derniers moments d'Isabelle de Limeuil, on peut voir aussi Brantôme.

Louis XIII est mort en faisant exécuter et accompagnant lui-même de sa voix éteinte un morceau de musique de sa composition.

Madame Favart, à sa dernière heure, composa son épitaphe, la mit en musique, et la chanta dans les intervalles des plus cruelles douleurs. Elle mourait comme elle avait vécu.

l'avenir de l'homme est enveloppé de trop d'obscurités pour qu'il lui soit bien séant de se rire de la mort, cette porte béante vers l'éternité. « Je suis, s'écriait le disciple ardent de l'Évangile et de la foi de Nicée, l'évêque Synésius, je suis une goutte céleste versée sur la terre. Rends-moi, ô mon Dieu, à la source d'où je suis tombée errante et fugitive ici-bas (1) ! »

Hélas! la comédie humaine continue encore après que notre âme s'est envolée. « La gloire, disait Platon, est le dernier vêtement de l'homme; » trop souvent, il faut l'avouer, la postérité met ce vêtement en lambeaux. En voyant ces *danses des morts* dont tant de peintres, sans compter le grand Holbein, ont couvert les portes des temples, les murs des cloîtres, les pages de nos livres, je crains fort que ce ne soient les œuvres d'autant de poltrons cherchant à s'aguerrir contre l'ennemie commune.

---

(1) Συνεσίου ὕμνοι. *Cur. Boissonad.*, p. 106.

LIVRE DEUXIÈME.

LE GOUT DES AUTOGRAPHES. — LES CABINETS HISTORIQUES. — LES ARCHIVES. — LES NOUVELLES A LA MAIN.

Quacumque ingredimur in aliquam historiam vestigium ponimus.
(CICERO, *De finibus bonorum et malorum*, V. 1.)

CHAPITRE PREMIER.

DU GOUT DES COLLECTIONS DE LETTRES AUTOGRAPHES.

Aujourd'hui que le goût des curiosités de cabinet, et particulièrement celui des collections de lettres autographes, acquiert d'année en année plus d'extension en Europe et en Amérique, quelques-uns joignent à leurs collections des manuscrits, des documents curieux de diverse nature, même des chartes; et bien ils agissent, car ce sont là joyaux de bénédictins qui relèvent les collections par la science. Mais généralement le curieux d'autographes veut rester dans une sphère plus modeste, et ne plante guère sa tente au delà de la renaissance des lettres. Tout s'enchaîne dans le goût du passé : quelques esprits solides donnent l'essor et le mot d'ordre; la foule suit, comme le poisson la marée. Les curieux d'antiquités, de chartes, de documents de tout genre, surgirent en foule à ce moment de l'ouverture du siècle présent où la recrudescence

Quand le goût des autographes s'est répandu dans notre siècle.

des études historiques porta les bons esprits à remonter aux sources du génie indigène et du génie étranger. Comme toujours la mode s'en mêla. Aussi fut-ce alors que l'on vit tant d'écrivains à la suite se faisant barbares pour se faire jeunes, archéologues et antiquaires pour se faire nouveaux, et s'engouant aveuglément du Moyen Age et de la Renaissance, tenter de faire refluer la langue aux temps où la muse balbutiait encore. C'est la même époque où les artistes, impatients de la sévère discipline des grands modèles et de la nature de choix, n'admirent plus que l'inspiration, la verve, le caprice luxuriant de la fantaisie, et où les débris des anciennes palettes des temps gothiques et des temps de Louis XV revinrent pêle-mêle sur la mer qui les avait engloutis. Assurément il y a eu beaucoup d'imitation et d'engouement dans la recherche des autographes. On ne choisit pas, en toute occasion, avec discernement : on prit tout. Mais laissez faire et laissez passer : les choses se font toujours mieux d'elles-mêmes que nous ne les faisons : un jour ou l'autre, tout devient profit pour l'histoire, et le goût se discipline là où il n'est pas discipliné encore. Après cela que l'on glose sur leurs recherches, les vrais curieux savent à merveille qu'il leur faut, en ce rencontre, payer pour les purs maniaques, comme on payait jadis pour M. le Dauphin. Il est à peu près général de ne parler de leur passion que le sourire sur les lèvres. Tout au plus y voit-on une manie, innocente à la vérité, mais frivole et puérile, un vrai jeu de poupées, « play with mammets », comme dit Shakspeare : — Stérile curiosité de myopes qui recueille la petite monnaie anecdotique, compte les

grains de poussière de l'histoire, et ne sait pas même découvrir dans cette poussière les paillettes d'or qu'elle recèle.

Le curieux de la Bruyère.

« J'admire le curieux Diognète, dit la Bruyère, et je le comprends moins que jamais. Pensez-vous qu'il cherche à s'instruire par les médailles, et qu'il les regarde comme des preuves parlantes de certains faits et des monuments fixes et indubitables de l'ancienne histoire? Rien moins. Vous croyez peut-être que toute la peine qu'il se donne pour recouvrer une tête vient du plaisir qu'il se fait de ne voir pas une suite d'empereurs interrompue. C'est encore moins. Diognète sait d'une médaille le *fruste*, le *flou* et la *fleur de coin;* il a une tablette dont toutes les places sont garnies, à l'exception d'une seule : ce vide lui blesse la vue, et c'est précisément et à la lettre pour le remplir qu'il emploie son bien et sa vie. »

Maniaques de collections.

Ce portrait du fou de médailles est commun à tous les maniaques de collections ; et la Bruyère eût peint, de nos jours, le fou d'autographes comme il a peint le fou d'estampes qui n'a souci que de leur rareté, et n'en connaît que les remarques et les monogrammes; le bibliomane qui ne lit jamais ses livres et n'en admire que les maroquins et les dorures ; le fleuriste, planté et prenant racine, le cœur épanoui de joie, devant ses fleurs : « Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien, quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. »

Et de fait, peut-être serait-il encore aujourd'hui un

De quelques curieux d'écritures de nos jours.

certain nombre de ces curieux d'écritures de personnages célèbres qui se gardent de lire, encore plus d'étudier ce qu'ils recueillent, et qui, dans les manuscrits dont l'histoire générale et l'histoire particulière pourraient tirer parti, ne s'inquiètent nullement de la valeur littéraire, historique ou anecdotique, et n'ont des autographes que comme ceux-ci ont des curiosités de dressoir ou d'*album,* ceux-là des figurines de Memphis, de Canope ou du Mexique; des grains de froment découverts dans les vases des nécropoles de l'Égypte ou dans les fouilles de Pompeïes; des tessons antiques ou des serrures du moyen âge : par mode et pour la montre.

Pareils aux Samiens qui ne marchandèrent point les statues à Alcibiade, puis à Lysandre, puis à Conon, puis à tous ceux qui se succédèrent sur la place publique, ils sont tout à tous, ils passent d'adorations en adorations, de fétichisme en fétichisme. Tels s'agenouillent indifféremment devant la vertu et devant le crime, devant une ligne de Charles le Sage ou une ligne de Mandrin. Ils donneraient un Despréaux pour un Cotin, une *Lettre persane* de Montesquieu pour un juron du *Père Duchesne,* une page de douces paroles de Fénelon pour un griffonnage sanglant d'éloquence éraillée de jacobin. Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer à qui tout est bon, qui font recueil de lettres de tous les sous-préfets, de tous les maires, probablement comme souches éventuelles à grands hommes.

On connaît ces livres quelque peu monomaniaques, sous prétexte de monographie, et où les auteurs se caressent par le choix même du sujet de leurs ouvrages.

Ainsi, le père Théophile Raynaud, dont nous avons déjà parlé, Raynaud, cette tête vive mais confuse, excellent livre sans table des matières, qui a écrit tant de traités singuliers, en a fait un sur les Théophiles, « *De Theophilis* », uniquement parce que son prénom était Théophile. Le grand érudit de peu de critique, André du Saussay, évêque de Toul, né vers 1589, mort en 1675, fit un gros *in-folio* de panégyriques des éminents personnages qui avaient eu saint André pour patron (1). On a également de l'historien anversois Antoine Sander un traité sur les Antoines célèbres (2). Enfin, un Buchanan enthousiaste fit un livre *ex professo* sur les mortels assez fortunés pour avoir été ses homonymes (3).

Variétés dans l'espèce.

Eh bien, la monomanie autographique s'est exercée de même sur des spécialités exclusives, comme on dit de nos jours. Tel n'introduit dans ses Albums que des lettres de personnages de sa province ou de sa ville natale, tel autre de sa caste ou de sa profession, — et ce sont les plus raisonnables. Les uns sont dirigés par les analogies, les autres par les contrastes, quelques-uns par de purs caprices. Celui-ci n'admet d'épîtres que de personnages portant le nom de *Louis*. Cet

---

(1) *Andreas, frater Simoni Petri, sive de gloria S. Andreæ apostoli libri* XII. *His accesserunt vindiciæ insignis epistolæ presbyterarum et diaconorum Achaiæ de ejus passione ad universas ecclesias*. Parisiis, 1656. Voy. les *Mémoires de* Niceron.

(2) *De claris Antoniis sanctitate et eruditione*. Louvain, 1627. In-4°.

(3) W. Buchanan, *Historical and genealogical Essay on the family and surname of Buchanan, with an inquiry into the genealogy and present state of ancient Scottish surnames, and more particularly of the Highland clans*. Glascow, 1723. In-4°. Edimb., 1775.

autre, un Italien, ne recherche que des lettres de criminels constatés. Il en prise davantage l'écriture s'ils ont été marqués :

A case of skeletons vell done
And malefactors every one (1).

Lettre du galérien vertueux dont Vincent de Paul prit les fers.

Sa pièce la plus curieuse est une épître signée, pense-t-il, de la croix du galérien vertueux dont Vincent de Paul prit les fers. Vous verrez que le saint aura été dupe : le diable est si fin! Mieux est à dire encore, c'est que la substitution était impossible, et que l'anecdote est pure légende : ne le dites pas à notre curieux, il ne vous croirait point. Toutes les supercheries ont leurs dupes prêtes, qui les imagineraient plutôt que de n'y pas ajouter foi.

Collection de billets doux fanés.

Un autre curieux possède un immense recueil de pétitions ridicules. Il en est un autre encore qui, fureteur de papiers secrets et de linge sale, l'oreille aux propos de l'antichambre et aux soupirs frelatés des boudoirs subalternes, fait collection de lettres d'amour de l'office, de billets doux fanés du bas empire de la Courtille et de la rue, des chevaliers jonquille, des marquises rose-pompon, et autres breloques et fanfreluches, prose et vers, et quels vers! de la Vénus peu pudique : histoire poudrée à l'iris, carnets d'affaires en commandite, immondices du plus profond enseignement moral.

Lettres de fous.

Celui-là qui, apparemment, a mangé du miel de ce *rhododendron ponticum* qui, au rapport de Xénophon et de Pline l'Ancien, donnait la folie, ne recherche

(1) Une boite de squelettes bien arrangée, et tous des malfaiteurs.

que des lettres d'habitants de Bedlam et de Charenton. On voit dans ses Albums quelques-unes des chansons originales de ces singuliers mendiants, connus sous le nom de *Tom o'Bedlam's,* dont Shakspeare a donné un échantillon dans l'Edgar de son *Roi Lear,* et qui n'étaient que de pauvres fous à demi traités dans l'hospice des lunatiques de Bethléhem, à sa création. Leur histoire, chose curieuse! s'associe à celle de la poésie anglaise, et ils ont été l'occasion et l'origine d'une sorte de chants sauvages et fantastiques particuliers à l'Angleterre, et dont quelques-uns contiennent des traits d'une merveilleuse puissance d'imagination. Le vieux Isaac Walton, le la Fontaine des pêcheurs à la ligne, rappelle un de ces chants dans son charmant livre du Parfait Pêcheur, « *The complete Angler* », l'un des ouvrages les plus réimprimés de la Grande-Bretagne (1).

Lettres de l'autre monde.

On se rappelle cet élégant écrivain du seizième siècle, Jacques Bonfadius, qui, sur une accusation infâme, que je soupçonne fort, avec Bayle, n'avoir été qu'un prétexte, fut exécuté en 1560. Le vrai motif de sa condamnation, c'est que dans les cours publics qu'il faisait à la jeunesse de Gênes, il s'était permis de violentes satires contre les familles puissantes et des tirades contraires au gouvernement établi. Il mourut en

---

(1) V. p. 122 de l'édition du *Complete Angler* de Walton et Cotton, donnée par J. Major. London, 1824. Cf. *John* Stowes, *Survey of London,* book 1st, et d'Israeli, *Curiosities of Literature*, p. 285. London, édition déjà citée. Le plus ancien chant connu des Tom o'Bedlam's se trouve dans Percy, *Reliques of Ancient English Poetry,* vol. II, p. 356.

héros, et, le jour de son supplice, il écrivit à J. B. Grimaldi pour lui promettre des nouvelles de l'autre monde : « Si de ce monde-là, disait-il, on peut donner quelque nouvelle sans trop causer d'effroi, je le ferai : « *Se da quel mondo di là si potrà dar qualche segno senza spavento, lo farò* (1). » Notre curieux de lettres folles a fait des efforts inouïs pour se procurer ce fameux billet *in extremis*. Dans la note qui eût accompagné la précieuse relique, il nous eût dit sans doute si Bonfadius fut plus fidèle à sa parole que le Barnabite Redemptus Baranzanus, qui prit plus tard un pareil engagement et ne le tint pas. Ce Baranzan, l'un des premiers hommes de son temps qui aient montré assez de liberté d'esprit pour secouer le joug d'Aristote, était l'un des familiers de la Mothe le Vayer, et c'est à lui, dit le bonhomme le Vayer lui-même, que « il avoit promis beaucoup de fois, et toujours sous le bon plaisir de Dieu, qu'il se feroit revoir à lui, s'il partoit le premier de ce monde. » Il partit en 1622, et le Vayer ne le revit plus (2). Du reste, il y avait précédent au quinzième siècle : — le prêtre florentin Marsilio Ficino, grand théologien et grand platonicien, se souvint, en mort comme il faut, d'une pareille promesse, et revint apprendre à son élève Mercati ce qu'il en était de l'immortalité de l'âme. Le cardinal Baro-

Marsilio Ficino vient apprendre à son élève ce qu'il en est de l'immortalité de l'âme.

---

(1) *Lettere di diversi Uomini illustri, raccolte da diversi libri.* Treviso, appresso Fabric. Zanetti, 1603. In-8°.

Ménage, qui rapporte *in extenso* la lettre dans son *Anti-Baillet*, ch. LXXXIX, l'a empruntée à ce recueil.

(2) LA MOTHE LE VAYER, *Discours chrétien de l'immortalité de l'âme*, t. IV de ses Œuvres, p. 172. In-12.

nius le rapporte dans le cinquième volume de ses *Annales de l'Église :* il le faut croire : un cardinal est bien près d'être infaillible (1).

Albums de papiers abandonnés.

Un autre maniaque plus étrange encore, s'inspirant du fameux chapitre de Gargantua et de l'épigramme de haute graisse lancée par Piron contre les Beaunois, s'est fait des Albums parfumés de lavande. Il a moissonné en plein vent, dans ces solitudes où nul ne glanera, les plus singuliers autographes dorés, et son nez fin a su faire les choix les plus piquants. Ce sont, à côté de mazarinades, de billets de la banque de Law, d'assignats, de mandats, de pamphlets, et d'une multitude de factures non acquittées, des demandes de places, de fausses confidences, des promesses de legs, des secrets éventés, des vers sans mesure, des projets de finance et des myriades de lettres d'amour. Ce curieux singulier, à l'existence duquel je n'aurais pas cru si je n'eusse vu de mes yeux ses Albums (2), dont la collection se composait de cinq volumes reliés en maroquin couleur la Vallière, y a mis pour épigraphe le vers connu de Martial (3), le mot non moins célèbre que Catulle, oubliant un instant sa délicatesse de style, s'est permis sur les Annales de Volusius (4), et je ne sais plus quel vers de Gros-René à Marinette, dans le *Dépit amoureux* de Molière.

---

(1) Baronius, *Année* 411, nº 69. Le cardinal dit tenir l'histoire du petit-fils de Mercat, l'homme le plus digne de foi. Pierre de Saint-Romuald (*Abrégé chronologique et historique*, t. III, p. 251, 252, année 1499) raconte l'apparition. L'ombre, vêtue de blanc, montait une ombre de cheval de même couleur, toujours courant.

(2) M. Sudreau de la R.

(3) *Epigr.* xii, 61, v. 10.

(4) Catull., *Carm.*, xxxvi.

Mot des pédants Scaliger et Dorat sur les curieux d'autographes.

« La Croix du Maine, s'écriait un jour Joseph Scaliger, poli comme l'étaient les savants de ce temps-là, la Croix du Maine est un fou : il a une chambre toute pleine de lettres de divers personnages, mises dans des armoires, *in nidis;* j'y allai, et en sortant, Aurat me dit : Oscura diligentia (car il ne prononçait point les *b*)! *Telles gens sont les crocheteurs des hommes doctes, qui nous amassent tout.* Cela nous sert beaucoup : il faut qu'il y ait de telles gens (1). »

Armoires autographiques de la Croix du Maine.

Remarquons, en passant, l'expression *in nidis* qu'emploie l'hypercritique Scaliger, pour caractériser les armoires où le bon la Croix du Maine dépose ses autographes. Chez les anciens, les boutiques des libraires ou bibliopoles, *librarii* ou *bibliopolæ,* étaient garnies de rayons et d'armoires divisées en cases, dans lesquelles se déposaient les livres roulés; comme se placent les rouleaux de papier dans nos magasins de papier peint. Ces compartiments se nommaient des nids, *nidi.* Martial, pour se débarrasser d'un certain Lupercus, fâcheux qui lui demande sans cesse à emprunter ses ouvrages, l'envoie chez le libraire Atrectus : « Va, lui dit-il, demande-moi à Atrectus....., il tirera du premier ou du second casier un Martial bien poncé et orné de pourpre, qu'il te vendra cinq deniers. »

Illic me pete : me roges Atrectum :
. . . .
De primo dabit, alterove nido

(1) *Scaligerana*, p. 147. Cologne, 1667.

Ce pédant inexorable n'avait d'admiration que pour le latin; il parlait toujours latin, et se croyait un vrai Latin. Pour lui Virgile était un dieu, « Divinitas Maroniana. » En revanche, il renvoyait Homère à l'école, et lui préférait Stace.

Rasum pumice, purpuraque cultum,
Denariis tibi quinque Martialem (1).

Le dédaigneux Aurat, qui ne mordait que d'une dent superbe aux autographes de la Croix du Maine, est l'érudit Jean Daurat ou plutôt Dorat, auquel le poëte musqué du règne de Louis XV faisait remonter son origine et ressemblait si peu. C'était un petit homme de forme lourde et ramassée. Il fut l'un des sept écrivains de la Pléiade, ainsi nommée par allusion aux sept écrivains grecs qui florissaient sous Ptolémée Philadelphe, et avaient nom : Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius de Rhodes, Philicus le Jeune, Callimaque et Lycophron. Les étoiles françaises se composaient de Ronsard et des satellites qu'il s'était donnés : Remy Belleau, Jodelle, Jean-Antoine de Baïf, Jean Dorat, Joachim du Bellay et Pontus de Thiard (2). C'est de Dorat que Marcassus, dans ses commentaires sur Ronsard, a dit *qu'il destoupa la fontaine des Muses par les outils de science et l'étude des lettres humaines*. Suivant Scaliger, cet homme du siècle d'or avait fait plus de cinquante mille vers français, grecs ou latins. Les chemins sont nombreux pour arriver à l'oubli.

Noms grécisés ou latinisés.

Suivant l'usage du quinzième siècle et du seizième, qui portait le purisme grec et latin jusqu'à la super-

---

(1) *Epigr.* I, 162. *In Lupercum.* On voit par cette épigramme qu'on donnait aux livres une tranche rouge, comme on le fait encore de nos jours.

(2) Quelques auteurs portent jusqu'à treize le nombre des étoiles de cette pléiade de Ronsard. On y joint par exemple Jasmyn.

Sous Louis XIII, il y eut une nouvelle pléiade composée des pères Rapin, de la Rue et Commire, de Dupérier, Santeul, Petit et Ménage :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

stition, et introduisit tant de confusion en prêtant à tous les noms un déguisement romain ou grec, on avait fait de Dorat, *Auratus*. De là Aurat. Ainsi, l'Escale s'était transformé en *Scaliger;* Jacques Toussaint, lecteur royal pour le grec au collége des Trois-Langues, devint *Tusanus;* Pierre Danès, le savant helléniste, précepteur et confesseur du Dauphin, depuis François II, fut *Danesius;* Tournebœuf s'appela *Turnebus;* Budée, *Budæus;* Casaubon, *Hortibonus* ou *Hortusbonus;* du Rondeau, l'écrivain qui a fait, en vers latins, l'apologie de l'assassinat de Henry de Guise par Poltrot, s'appela *Petrus Montaureus Rondæus*. Pithou devint *Pithæus;* Filandrier fut *Philander;* Schwartzerde (terre noire) prit du grec le nom de *Mélanchthon;* Sans-Malice, médecin de François I[er], se fit appeler en grec, *Akakia;* Jean-Victor Rossi, le noble écrivain romain qui florissait dans la première partie du dix-septième siècle, s'appela *Janus-Nicius Erythræus;* le jurisconsulte Gottlieb, ou Théophile Gérard, s'appela *Titius,* etc. etc. On a souvent de la peine à retrouver les noms des personnages dans les histoires de Jacques-Auguste de Thou, sous les travestissements latins qu'il leur a donnés. Qui connaît aujourd'hui l'illustre poëte latin *Madelenetus,* c'est-à-dire Gabriel Madelenet, « l'unique Horace de ce temps, » disait, en 1650, Gabriel Naudé, dans son Mascurat (1), et que la désinence latinisée de son nom n'a pas sauvé?

(1) Page 236. Ce Madelenet, né vers 1587 dans l'Auxerrois, mort à Auxerre le 20 novembre 1661, fut un poëte lyrique latin qui écrivait dans la manière d'Horace. Il avait commencé par faire des vers français si détestables qu'il se cacha dans le latin. Son livre, publié par le comte Louis de Loménie-Brienne, est intitulé : *Gabr.* MADELENETI *Carminum libellus*. Paris, 1662. In-12.

Admirables anciens modernes qui se croyaient le parfum antique, en écrivant une langue que les portefaix de Rome, instruits en plein forum, aux beaux temps de la république, savaient mieux que nous!

Curieux, gens de goût.

Mais à côté de nos Curieux ridiculisés par l'Escale-*Scaliger* et par Dorat l'*Auratus;* à côté de ces « crocheteurs » exclusivement occupés à exhumer en aveugles du cercueil, de la hotte et de la garde-robe des nations les moindres débris précieux qu'ils recèlent, sont les habiles, les pionniers de l'histoire, les dénicheurs. Ceux-là savent à merveille l'utilité qu'on peut retirer de tels trésors. Ils savent écouter pour ainsi dire à travers ces épaisses murailles de papier et de parchemin, le bruit des siècles écoulés, et comprendre l'éloquence de vieux témoins, muets pour tant d'autres. La beauté extérieure d'une lettre n'est à leurs yeux qu'un mérite secondaire. Ils lisent ce qu'ils amassent; ils n'amassent que ce qui est une preuve ou un ornement de la vérité, que ce qui peint quelque coin de l'âme humaine, que ce qui se présente comme la science rendue sensible.

Parcourez les collections de M. Guizot et du prince de Metternich, ces hommes qui ont pris une part personnelle à la grande histoire et savent si bien parler des modèles qui ne subsistent plus que par la renommée (1); parcourez la collection du marquis de Biencourt, si piquante par le choix des personnages et des pièces, et qu'il a héritée de son père, curieux éclairé des beaux-arts et des lettres, chez qui l'âge n'avait point affaibli les facultés intérieures, et dont l'agrément de conver-

(1) Quand ces mots ont été écrits, l'ancien chancelier de l'empire d'Autriche, auquel ils font allusion, existait encore.

sation comme la sûreté et l'aménité dans les commerces, a laissé des souvenirs ineffaçables. Jetez aussi un coup d'œil sur les Albums recueillis par un grand seigneur si digne de regrets, qui apportait dans ses goûts littéraires et paléographiques un savoir aimable et une grâce incomparable, M. le duc Jacques de Fitz-James, mort si jeune d'âge et si vert d'esprit. Visitez le cabinet du ministre des affaires étrangères de Suède et Norvége, M. le baron de Manderstrœm, à qui les préoccupations publiques ne sauraient enlever le goût si vif du beau et la délicatesse curieuse de l'esprit. Ouvrez les collections de M. le comte Adam Lewenhaupt à Stockholm; ouvrez celles du doyen des amateurs, M. Fossé d'Arcosse à Versailles; de l'éminent écrivain M. Victor Cousin; de M. Boutron-Charlard, de l'Académie de médecine; du comte d'Hunolstein; de M. Dubois, homme de goût prompt et sûr; de M. Giraud de Savines; de M. Gilbert, qui sait écrire sur ce qu'il recueille; de M. Dubrunfaut, à Paris; de M. Sohier, à Mantes; de sir Thomas Phillips, à Middle-Hill; de M. John Young, un grand connaisseur; de lord Londesborough (autrefois M. Albert Conyngham); de M. le commandeur Heath, à Londres; du comte de Gosford, en Irlande; du comte Strogonoff à Saint-Pétersbourg; du docteur Sprague à Albany, aux États-Unis d'Amérique, et estimez-vous heureux si ces curieux qui, par le savoir et le goût, ennoblissent le plaisir, vous ont eux-mêmes fait les honneurs de leurs galeries ou de leurs Albums autographiques.

Voilà le présent. On jugera plus loin à quel souvenir et respect a droit le passé.

CHAPITRE II.

OU IL EST TRAITÉ DE L'ORIGINE DU GOUT DES SOUVENIRS ET DES DOCUMENTS ÉCRITS, DES ALBUMS ET DES RÉBUS.

Du goût des souvenirs.

Madame de Genlis exprime quelque part en ses Mémoires le regret d'avoir dispersé et perdu un recueil autographe des romances (paroles et musique) de Jean-Jacques Rousseau, que cet auteur lui avait donné : « Mais, ajoute-t-elle, on n'avait pas alors, comme de nos jours, la manie des souvenirs, on n'oubliait point ses amis, et l'on attachait peu de prix à ce qui pouvait rappeler les indifférents, même les plus illustres. »

Montaigne en recueille de ses amis.

Madame de Genlis condamne, ce semble, sa réflexion par son propre regret. Montaigne l'avait condamnée à l'avance par ces paroles de ses *Essais :* « Vrayment, cela partiroit d'une mauvaise nature d'avoir à mespris les pourtraicts mesmes de nos amys et predecesseurs, la forme de leurs vestements et de leurs armes. I'en conserve l'escriture, le seing, des Heures et une espece peculiere qui leur a serui..... Ie les conserve pour l'amour d'eulx (1) ! »

Le goût de ce genre de reliques suppose en effet plutôt qu'il n'exclut le culte des affections; et la religion du souvenir pour tout ce qui a part en notre admiration, notre esprit et notre cœur, a été de tous les temps. « L'habit, l'anneau d'un père, sont d'autant

(1) *Essais*, II, 18.

plus chers à ses enfants, dit saint Augustin cité par Montaigne, qu'ils conservent plus d'affection pour lui (1)!

La tradition des ancêtres, le *More Majorum*, était un axiome de grande puissance sur l'esprit des anciens Romains. C'était encore le respect du souvenir, avec cette nuance politique qu'ils introduisaient dans tout.

Peut-être le papillon de la Psyché spiritualiste, madame de Genlis, eût-il pu choisir, pour y prendre modèle, une autre époque que celle de Jean-Jacques. Son observation ne porte pas juste pour cette époque même.

Voltaire garde les lettres qui lui sont adressées et d'autres papiers autographes.

Voltaire, si désintéressé à l'endroit d'autrui, Voltaire lui-même, l'impitoyable ennemi de tous les ridicules, partageait ce goût des souvenirs. Il gardait avec un soin jaloux les lettres, les moindres minutes du grand Frédéric. J'ai des liasses nombreuses de vers du roi sur lesquelles Voltaire a écrit : *Vers du roy de Prusse.* J'en ai qu'il a refaits entièrement de sa main, et sur lesquels il a mis : « *Vers du roy de Prusse corrigés*. Sur une ode autographe du héros il a écrit : *Ode de main de maître*. Sur l'enveloppe soigneusement conservée du testament en vers du maître, il a mis : *Testament en vers du roy de Prusse lorsqu'il vouloit mourir en* 1757, *quelques mois avant Rosbac*, ÉCRIT DE SA MAIN. C'est à cet autographe historique que Marie-Joseph Chénier faisait allusion, quand, dans son *Épître à Voltaire*, il lui rappelait ce grand roi :

Qui t'écrivit en vers, la veille d'un combat,
Rima le beau serment de mourir avec gloire,
Vécut, et, pour rimer, remporta la victoire.

---

(1) « Paterna vestis et annulus, tanto carior est posteris, quanto erga parentes major affectus. » (SAINT AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, I, 13.)

Voltaire n'avait pas moins de diligence à garder les lettres de Catherine de Russie, celles de d'Alembert et de d'Argental, et c'est sur les originaux du roi, de l'impératrice et de l'encyclopédiste, que leurs lettres à Voltaire ont été publiées. A sa mort, on trouva un gros portefeuille de lettres de la marquise du Chastelet avec nombre d'autres correspondances, même de première jeunesse. La marquise de Villette disait devant moi, dans son extrême vieillesse, qu'il en restait de fort vives et fort jolies d'une petite demoiselle du Noyer, la première passion de son oncle, alors qu'il était page du marquis de Chasteauneuf, ambassadeur de Louis XIV auprès des Provinces unies des Pays-Bas. Le tout fut livré au feu par la famille.

Ses correspondances de première jeunesse.

Il est vrai de dire que le goût des collections d'Autographes et de documents historiques, qui remonte à l'antiquité et n'a jamais cessé d'être cultivé, n'a guère commencé à devenir un peu général dans la société nouvelle, qu'à partir des premières années du siècle où nous vivons. Au seizième siècle et au dix-septième, le goût des Autographes était plus particulièrement celui des collections de lettres d'amis, où chacun gardait les témoignages, les documents de sa vie de tous les jours. Et cependant il existait déjà, mais rare encore, en tant que goût des écritures et des lettres proprement dites, en tant que collection de curiosités. Didier Érasme, le familier d'Holbein, gardait les lettres de tous les doctes de son temps, de tous les éminents personnages qui lui étaient amis, et le nombre en était grand. Mais on peut voir dans La Croix du Maine, dans le comte de Béthune, dans M. de Gaignières, dont

Origine du goût des Autographes et des documents historiques dans la société nouvelle.

nous aurons occasion de reparler plus loin, de vrais curieux d'Autographes, comme ceux de nos jours, des chercheurs de papiers. Le genre épistolaire s'était trop bien glissé dans la mode nationale, depuis la contagion du style des Bembo, des Politien, des Antonio Pérez, pour que le goût des curieux ne s'adressât pas aux épîtres mêmes, en tant qu'épîtres.

Les Albums. Un goût longtemps en vogue, qui va s'affaiblissant de jour en jour; qui, par un côté, confine à celui des Autographes, et qui, à la fois cause et effet, l'a favorisé ou bien a marché d'un pas parallèle, est le goût des *Albums*. Le nom même, sinon la chose, s'en retrouve dans l'antiquité, où tout se trouve. Les registres publics et privés en Grèce étaient des Albums, et c'est au Leucôma (de λευκός, blanc) que s'inscrivaient les naissances, les mariages et les morts, les émancipations et les affranchissements, quand ils ne se consacraient pas sur la pierre, le marbre ou l'airain. Chez les anciens Romains, l'*Album* était une table blanche, une colonne ou un mur blanchi comme certaines murailles de Pompeïes, affectés aux publications des diverses magistratures ou aux affiches privées. « Depuis la fondation de Rome jusqu'au souverain pontife Publius Mucius (1), les souverains pontifes y mettaient par écrit les événements de chaque année pour en conserver le souvenir. Ils en formaient des registres qui constituaient ce qu'on appelait les Grandes Annales, et qu'ils exposaient chez eux afin que le peuple

(1) Publius Mucius Scévola, en 580 de Rome.

pût les venir consulter. *Pontifex maximus afferebat in* ALBUM *et proponebat tabulam domi* (1). »

Dans notre société chrétienne, le père écrivait sur les feuillets blancs des Livres saints la date de naissance des enfants, la date de leur mariage et des décès. « Je suis né le 22 aoust en 1624, sur les six heures du matin, dit M. de Segrais. J'ai trouvé ma naissance écrite par mon père sur des Heures gotiques en vélin de la manière qu'il les avoit eues de ma grand'mère (2). » Les noms étaient généralement accompagnés dans ces sortes d'inscriptions de quelque verset de l'Écriture, pris au hasard à l'ouverture du Livre, comme présage ou révélation sacrée. Tradition de l'antiquité payenne qui devinait l'avenir par ses sorts *homériques* ou *virgiliens,* c'est-à-dire en tombant sur telle ou telle ligne désignée à l'avance, à l'ouverture faite au hasard d'un livre d'Homère ou de Virgile (3). Chez les chrétiens, ces touchants Albums de la famille, ainsi placés sous l'invocation et la main de la religion, se perpétuaient de génération en génération comme des archives sacrées.

Albums de famille.

(1) CICER., *De Oratore*, II, 12.

(2) *Segraisiana*, p. 143.

(3) Le hasard, complice de la superstition chez les Romains, avait réalisé quelques-uns de ces présages. Ainsi, Alexandre Sévère, qui devint empereur, avait rencontré dans un sort virgilien l'annonce de son avénement à l'empire :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

(*Æneid.*, VI, 852.) Hadrien avait eu pareille rencontre dans l'*Énéide* (vers 809 à 811, livre VI). Il y a encore d'autres exemples également frappants. Voir SPARTIEN, *Vie d'Hadrien*. Cf. Estienne PASQUIER, *Recherches de la France*, IV, 4.

Les casuistes avaient condamné de bonne heure chez les chrétiens leur imitation du paganisme en ce genre de présages; mais il y eut plus tard des docteurs de Sorbonne qui n'y trouvèrent point à redire.

Livre de famille de Bossuet.

On a le livre de famille du grand Bossuet. Sa naissance y est marquée de ces paroles prophétiques, tirées du *Deutéronome* :

« Le Seigneur a daigné lui servir de guide. Il l'a conduit par de longs détours; il l'a instruit de sa voix, et il l'a conservé comme la prunelle de son œil (1). »

On ne se servait pas toujours des Livres sacrés. Ainsi l'on connaît les *Éphémérides de Beuther* qui donnent un article général pour chaque mois, puis un article spécial pour chaque jour, avec la concordance des temps chez les Hébreux, les Grecs et les Latins, et quelques notes plus ou moins nombreuses d'éphémérides historiques. Ce livre est disposé typographiquement de telle sorte que la moitié de chaque page reste blanche, afin de laisser à chacun la faculté d'y inscrire ses propres éphémérides. On ne s'en est fait faute. Estienne Pasquier s'en est servi pour ses souvenirs personnels. Le chirurgien parisien François Rassius y a inscrit son mariage : « *Anno D.* 1551, *vxorem duxi Mariam le Prestre* (d'une famille très-ancienne), INTER PRIMAM ET 2^{am} A MEDIA NOCTE. *Id sit felicibus auspiciis.* »

Livre de famille de Montaigne.

M. le docteur Payen, qui s'est tant et si disertement occupé de Michel de Montaigne, a retrouvé, consignés sur ce même ouvrage, édition de 1551, les souvenirs de famille de ce grand homme. C'est d'abord, vraisemblablement de la main de son père, mais longtemps après l'événement, la mention de la naissance de Michel. Viennent ensuite une quarantaine

(1) *Deutéronome*, ch. XXII, v. 10.

Voir dans le *Mercure de France*, numéro de janvier 1815, un article de M. de Bonald sur la vie de Bossuet, par M. de Bausset.

d'éphémérides de famille de la main de l'auteur des Essais, et quelques-unes de la plume de sa fille Éléonore; enfin la date de la mort de Michel (1).

Livres de prédilection servant d'Albums.

Lors de l'invention de l'imprimerie, quelques-uns eurent des livres de prédilection interfoliés, qu'ils chargèrent de notes, et transformèrent en Albums *amicorum*, où leurs familiers étaient invités à inscrire leurs noms avec des réflexions et des sentences. Un seigneur bohémien, chasseur déterminé, interfolia à cet usage un Gaston Phoebus, des *Deduiz de la chasse des bestes sauuaiges et des oyseaux de proye*, de 1507, sur vélin, le second exemplaire connu de cet état (le premier est à la bibliothèque royale de Copenhague). Tous les grands chasseurs devant Dieu, tous les Nemrod du temps y avaient inscrit leurs noms et rappelé leurs plus beaux faits et carnages. Un secrétaire du conseil aulique à Vienne choisit les *Insignia* de l'empire germanique, gravés par Joest Amman, en 1579; et les écus historiés qui sont nus et vides à la fin du livre servirent à recevoir des signatures (2). Ainsi de suite à l'infini,

---

(1) Voir *Documents inédits sur Montaigne, recueillis et publiés par le docteur* J. F. Payen, n° 3. Paris, 1855. P. 7 à 22.

Voici le titre du livre qui porte les annotations : Michaelis Bevtheri *Carolopolitae Franci, Ephemeris Historica, eivsdem, de annorvm mvndi concinna dispositione libellvs.* Parisiis, ex officina Michaelis Fezandat et Roberti Grandion in taberna Gryphiana : ad montē D. Hilarii, sub iuncis. 1551.

(2) *Insignia sacrae Caesareae Maiestatis Principvm Electorvm, ac aliquot illvstrissimarvm, illvstrivm, nobilivm et aliarvm familiarvm,* etc. Francofvrti ad Moenvm; apud Georg. Corvinvm, impensis Sigism. Feyrabendij.

Il y a plusieurs éditions de ce livre. Les planches y varient et sont plus ou moins nombreuses.

chacun se caractérisant tout d'abord par le choix même de l'ouvrage transformé en *Album*. Ce genre de livres se retrouve surtout en Allemagne jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Notre Bibliothèque impériale tient du célèbre bibliographe Barbier un traité *De Constantia* de Juste Lipse, interfolié par Guillaume Barclay, et sur lequel ce jurisconsulte a recueilli les annotations de la main d'illustres de son temps : Juste Lipse, Philippe Rubens, Isaac de Casaubon, Erycius Puteanus (Henry van den Putte ou Dupuy), Martin del Rio, Aubert le Mire, doyen de l'église de Notre-Dame d'Anvers et maître de chapelle de l'infante Élisabeth-Claire-Eugénie d'Espagne, et nombre d'autres. En Allemagne, on s'attachait surtout au souvenir; on en voulait au caractère même de l'écriture, et c'est particulièrement lors des commotions et transformations politiques et religieuses, où chacun se groupait en partis, en factions ou en sectes, qu'on vit fleurir les Albums *amicorum* sous des formes diverses.

Album de Barclay.

La noblesse avait donné le signal, au seizième siècle; mais ses Albums n'avaient été primitivement que des registres de généalogie, comme l'indique le nom de *Stammbücher* qu'ils reçurent et qui devint le nom générique des Albums. Armoiries peintes, filiations, alliances, telle en fut d'abord la composition. On appela ensuite amis et connaissances à y consigner leurs observations pour les compléter; et ces livres furent en état de servir, à l'occasion, de preuves pour les tournois. L'usage ne tarda pas à s'étendre de la noblesse à la bourgeoisie. Celle-ci transforma le caractère des Albums. De généalogiques ils devinrent de petits porte-

Les Albums sont d'abord des armoriaux de famille.

Ils changent de caractère.

feuilles de signatures, de légendes et *motto* religieux, moraux, littéraires, politiques. Le plus grand nombre, cependant, méritant encore son titre générique, contenait les armoiries peintes de chacun de ceux qui s'y inscrivaient. Ainsi, la Bibliothèque Impériale possède l'Album d'un maître joueur de flûte du commencement du dix-septième siècle, où chaque page d'écriture des élèves, amis, protecteurs de l'artiste, a ses armoiries. De bonne heure, en Allemagne, depuis la Réforme surtout, chaque étudiant eut son Album, et fit inscrire sur les feuilles la signature de ses maîtres, de ses condisciples, de ses coreligionnaires, de ses protecteurs, avec réflexions et maximes autographes de chacun, pour établir nettement l'origine, l'identité, la foi, les titres universitaires du porteur, et en même temps les hauts patronages qu'il avait su se concilier. Gœthe, dans son premier *Faust*, n'a pas manqué de donner à son écolier un Album qu'il présente à Méphistophélès en le quittant. Celui-ci y écrit la sentence du serpent : « Vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal : *Eritis sicut Deus, scientes bonum et malum.* » « Suis maintenant, dit Méphistophélès en rendant l'Album, suis cette vieille sentence et ma cousine la couleuvre : ta ressemblance avec Dieu pourra bien t'inquiéter quelque jour. » Luther, Mélanchthon, Buggenhagen avaient aussi leurs Albums. Cordatus, qui écrivit au doux Mélanchthon pour savoir s'il approuvait la coutume d'inscrire dans les Albums des vœux pour la jeunesse étudiante, en reçut la réponse qui suit :

L'usage en devient général.

« Ces livrets ont assurément leur utilité ; avant tout, ils rappellent incessamment à leurs propriétaires les

Opinion de Mélanchthon sur les Albums des étudiants.

enseignements inscrits par les maîtres qu'ils n'ont plus auprès d'eux pour guides. Ce sont ensuite d'excellents aiguillons pour stimuler le zèle des élèves jaloux d'emporter, au terme de leurs études, quelque bienveillante recommandation qui leur serve comme de talisman et de vivant exemple. Ajoutez que les devises qu'on y lit peignent le caractère de ceux qui les ont tracées, et qu'il n'est pas rare de rencontrer dans ces Albums des passages d'auteurs peu lus et peu connus. Enfin, c'est une mine de renseignements biographiques qu'on chercherait vainement ailleurs. »

Une brochure d'une seule feuille d'impression, publiée en 1855, à Berlin, par le bibliothécaire intime du roi de Prusse, M. Stierlandt, fournit sur les *Albums* et sur les *Rébus* (devenus un goût contagieux et dominant à une certaine époque) de curieux détails auxquels je me plais à emprunter (1). L'auteur rappelle que l'époque la plus brillante des Albums est aussi celle où le goût des Devises fut le plus répandu. Le blason n'avait plus suffi au déploiement de la magnificence aristocratique dans les tournois. Les armoiries appartenant en commun à tous les membres d'une même famille, il avait fallu ajouter une langue plus personnelle, des signes particuliers et distinctifs pour faire éclater aux yeux de tous son individualité, d'une manière vive et ingénieuse. On s'était tourné du côté des Devises, et les Devises brillèrent sur les écus, sur les cottes d'armes, sur les bannières, au fronton des palais, sur les monu-

Introduction des Devises.

(1) *Von Stammbüchern und Rebus*. Festschrift zum 17 februar 1855. Berlin, Verlag von Wilhelm Hertz. Sans nom d'auteur.

ments, sur les meubles précieux, sur les sceaux. Le symbole appartenant à ce langage intuitif qui a parlé aux yeux avant le langage écrit, reçut un nouvel essor avec l'emblème qui en est l'accessoire, et dont la nuance se confond souvent avec le symbole même. Le génie poétique qui s'était exhalé en poëmes épiques, en chansons et ballades, en rondeaux, en sonnets et bergeries, en amours et amourettes, tourna court à l'allégorie, au langage macaronique, aux devises, emblèmes et symboles. On lutta d'ingéniosité pour en inventer et en rimer. Les Albums en reçurent le tribut. On en fit à l'envi pour soi et pour les siens; on en fit des recueils imprimés, et la seconde moitié du seizième siècle fut inondée de livres d'emblèmes et symboles, illustrés de tailles-douces ou de bois, dont l'exécution parfois remarquable et relevant non du simple caprice, mais de l'art, vint suppléer au défaut d'invention et d'imagination. Otto Vænius, le maître du grand Rubens, donna ses *Emblèmes d'Horace,* ses *Emblèmes de l'Amour divin* et de l'*Amour profane*. Avant lui, Paul Jove, Alciat, Ripa, Joachim Camerarius, et plus tard Gravelot, Cochin et cent autres, firent merveilles, chacun à sa manière (1). Ce fut une effervescence indicible de

On en fait des livres.

(1) Le *Traité des Emblèmes* d'André Alciati, célèbre humaniste et jurisconsulte, publié en 1498, avec mauvaises gravures en bois, offre un pêle-mêle d'allégories païennes et chrétiennes d'une prodigieuse érudition. L'*Iconologie* du père Ripa, publiée à Padoue en 1525, in-4°, et augmentée à Paris, en 1643, d'un volume in-folio, est un recueil aussi diffus et aussi mal gravé. Otto van Veen, dit Otto Vænius, a mis au jour ses *Emblèmes* de 1600 à 1615. Les gravures exécutées par Boel et par Gilbert van Veen sont charmantes. Joachim Camerarius a paru à Nürenberg en 1590. Les planches sont au burin et assez jolies. C'était, à ce qu'il paraît, le premier essai de la taille-douce appliquée

Picta Poesis, de *Mondo simbolico*, d'*Heroica*, de *Politica*, de *Moralia*, de *Centuria*, de *Sæcularia*, d'*Amatoria*. Et tous ces livres servirent comme de fond à des recueils d'emblèmes et de devises autographes et de signatures sur feuilles blanches ajoutées, comme on l'avait fait pour certains ouvrages littéraires de prédilection étrangers aux devises et aux emblèmes. On cite un curé de Ratisbonne, nommé Donauer, qui assembla, en 1599, la *Centurie des emblèmes chrétiens* (1), les planches d'un *Théâtre de la passion du Christ* (2) et les *Portraits des femmes illustres de l'Ancien Testament* (3), s'en fit un Album, et sur le *verso* des estampes, de même que sur les feuilles blanches intercalées, fit mettre des armes et des devises. En tête figuraient des tailles-douces dans le style de Martin Schœn, représentant des écussons historiés laissés en blanc comme passe-partout pour recevoir également des devises et des armes. Certaines familles opulentes, ou des curieux gens de goût, eurent des Albums imprimés exprès à cet usage, avec accompagnement de cartouches gravés sur bois ou sur cuivre. M. de Radowitz cite singulièrement celui de l'imprimeur David de Neker (4), celui du fameux éditeur des

Luxe des Albums.

à la botanique. L'*Iconologie par figures, ou Traité complet des allégories, emblêmes*, etc. (1773 et années suivantes), par Gravelot et Cochin, déjà publiée par Lattré, n'est pas toujours d'une exactitude sévère. Les gravures en sont fort agréables et le texte est peu savant.

(1) Georgiæ Montanæ *Emblematvm christianorvm Centvria*. Zurich, 1584.

(2) *Theatrvm passionis Christi*. Il y a eu plusieurs ouvrages de ce titre au seizième siècle et au dix-septième.

(3) *Icones illustrivm fœminarvm Veteris Testamenti*, par l'un des Kilian.

(4) *Neues und Küntslich Schönes Stamm- und Gesellbüchlein*. Wien., 1579. In-4°. Réimprimé plus tard in-8° par Hercule de Neker.

Grands et petits voyages, Thomas de Bry le père (1), et celui de Théodore de Bry (2). Les autographes de grands personnages et les dessins contenus dans ces Albums en font des livres précieux fort recherchés, surtout en Allemagne.

Un pas de plus, et nous aurons les Albums de nos jours, c'est-à-dire composés de dessins, de vers et de prose autographes. Ce pas a été franchi, au dix-septième siècle, par quelques princes, quelques riches seigneurs ou marchands qui intercalèrent les feuilles à devises et emblèmes de magnifiques aquarelles ou de crayons de haut prix représentant des sujets de famille, de chasse, de fantaisie et d'histoire sacrée ou profane. La manie des *Rébus* historiés fut aussi une occasion de beaux dessins exécutés par de véritables artistes. Ils se transforment en recueils de dessins.

Un célèbre Album, mélangé de blasons, d'autographes et de dessins, est celui de l'électeur Jean Sigismond, à qui le duc Philippe II de Poméranie écrivait, le 16 juin 1616, une longue lettre pour lui demander ce qu'il préférerait pour son *Stammbuch*, d'une peinture du Christ marchant sur les eaux ou tout autre sujet tiré des Écritures, ou bien d'une chasse au cerf, à l'ours, etc., pour figurer à côté de ses armoiries. Albums célèbres en Allemagne.

Un patricien d'Augsbourg, Philippe Hainhöfer, grand curieux de collections, agent et correspondant de plusieurs princes, possédait un Album qu'il proclamait n'avoir pas son pareil. C'était un recueil d'autographes de souverains, de grands seigneurs et de Hainhöfer.

---

(1) *Emblemata nobilitate scitu digna*. Francof. a. M., 1593. In-4°.
(2) *Proscenivm vitæ hvmanæ*. Fancofurt., 1627. In-8°.

chefs-d'œuvre de maîtres, qu'il porta, en 1612, à l'empereur Rodolphe, lors du séjour de ce prince à Nürenberg, et qui fut l'objet de l'admiration de Sa Majesté. On a de ce Hainhöfer une lettre de 1616, dans laquelle il envoie une feuille de vélin au roi Christian IV de Danemark, pour qu'il y inscrive son autographe, et de cette lettre même il résulte que le célèbre Album avait servi de modèle à l'Album du duc de Poméranie, dont une seule feuille exécutée par les soins de Hainhöfer, et représentant « l'apparition de l'ange à Zacharie père de Jean », n'avait pas coûté moins de cent ducats de Hongrie. On voit dans la bibliothèque de Wolfenbüttel un Album de famille de ce Hainhöfer, Album d'armoiries, de figures et d'autographes. Peut-être est-ce celui auquel il fait lui-même allusion.

M. Frédéric Campe.

J'ai vu nombre de ces Albums à Weimar, à Jéna, surtout à Nürenberg. C'est dans cette dernière ville qu'est la plus belle collection de ce genre, embrassant le seizième siècle et le dix-septième. Elle appartient à M. Frédéric Campe, négociant, dont une parfaite politesse relève l'esprit cultivé. Dans cette intéressante ville de Nürenberg, la Rome du gothique, vivant souvenir du Moyen Age, comme conservé sous verre, il n'est pas rare de rencontrer un goût ardent et un savoir réel des arts, sous la dignité d'une bonhomie patriarcale. On amasse avec soin, avec diligence, on jouit sans bruit de la possession, on montre volontiers à qui le demande. On ne se vante pas, et l'on n'a pas non plus autour de soi des envieux pour bourdonner sans cesse : « Où donc a-t-il eu tout cela ? »

Le cabinet de la reine douairière Marie de Saxe

conserve deux Albums fort intéressants. Le premier, qui remonte au dix-septième siècle, et qui est rempli de signatures et de devises de princes palatins, de seigneurs, d'hommes illustres du temps, contient des dessins de maîtres, surtout vénitiens. Qu'était-ce que cet Album réellement remarquable? celui d'un marchand d'Augsbourg. L'autre Album de la reine se rapproche du commencement de notre siècle et n'est pas le moins curieux. C'était celui que le Suisse Zingg, habile dessinateur, peintre et graveur de paysages, fit remplir de *motto*, de sentences, de dessins par des artistes, surtout par ses compatriotes, pendant son séjour à Paris. Les dessins sont charmants, quelquefois même de première force.

Cabinet de la reine Marie de Saxe.

Le savant docteur Wellesley, chef du New-Inn-Hall, à Londres, possède beaucoup d'Albums d'armoiries, tous fort anciens.

Album des costumes de Matthias Schwartz.

Veut-on voir un Album des plus curieux et d'un genre tout à fait nouveau? Qu'on demande à la Bibliothèque impériale, département des manuscrits, le n° 1907 du *Supplément français,* et l'on recevra un petit in-quarto entièrement composé d'aquarelles dessinées par un nommé Matthias Schwartz, bourgeois de la ville impériale d'Augsbourg. Ce sont les costumes portés par lui depuis le 20 février 1497, jour de sa naissance, jusqu'en 1560, avec texte explicatif, le tout de la main du héros. Il y a là une sorte d'autobiographie en images, ou pour parler plus exactement, une manière d'atlas servant d'illustration à des mémoires, à un journal tout personnel, *Weldt-Lauff,* aujourd'hui perdu, qu'avait rédigé le bon Germain, et auquel

se réfère souvent l'Album. Tout rapporter à soi est à coup sûr de tous les temps et de tous les lieux. Mais cette forme spéciale du moi humain est particulièrement de cette époque. Provinces, cités, couvents, se font les pivots de toute histoire du monde, et commencent leurs chroniques personnelles avec la création. La chronique si curieuse de Nürenberg en est un exemple. Le goût des éphémérides sur soi-même, contre-pied du manuscrit d'Hérouard, le médecin de Louis XIII, et du journal de Fagon sur la santé de Louis XIV (1), était entré dans le mouvement des

---

(1) Ce dernier journal d'un médecin, qui parlait de son art avec toute la netteté et la clarté d'un homme d'esprit qui sait beaucoup, est une curiosité à réunir au journal du bas Procope Dangeau. Je crois que la publication va en être faite par le bibliothécaire de la ville de Versailles, M. Leroy, qui a éparpillé son savoir en brochures, toutes intéressantes, qu'il serait bien désirable de voir réunir en volumes pour les sauver de l'oubli.

Le médecin Hérouard, sieur de la Vaugrigneuse, placé par Henry IV auprès du Dauphin, qui fut Louis XIII, et qui ne l'a jamais quitté, a laissé sur son prince un journal minutieux, fort maltraité par Tallemant des Réaux : « Hérouard, dit-il, a fait plusieurs volumes, qui commencent depuis l'heure de sa naissance jusqu'au siége de la Rochelle, où vous ne voyez rien, sinon à quelle heure il se resveilla, desjeuna, cracha, pissa, etc., etc. » Ce brutal de Tallemant, qui fait si volontiers ses ordures sur tout ce qu'il rencontre, était bien délicat le jour où le pauvre Hérouard lui tomba sous la plume. Les éphémérides des selles de Louis XIII et de Louis XIV n'ont à la vérité rien de bien digne de l'histoire; mais Hérouard, minutieux par devoir, comme Dangeau l'est par fétichisme, est autre qu'un porte-coton. « Il y a deux choses dans votre métier, disait Matthieu Marais à Louis XIV, dont je ne saurais m'accommoder. — Eh quoi? — De manger tout seul et de chier en compagnie. » La chaise percée, on est bien forcé de le reconnaître, avait alors son rôle, et l'on ne voudrait pas effacer de Saint-Simon l'anecdote de la chaise percée du duc de Vendôme devant le subtil Alberoni. Le journal d'Hérouard donne les causes secrètes de plus d'un fait important. Pascal n'a pas oublié le *grain de sable* de Cromwell.

esprits avec le goût des Albums, et n'est pas sans exemple, de nos jours encore, en Allemagne et en Angleterre, comme souvenirs de famille. Un philologue très-versé dans les choses du Moyen Age et de la Renaissance en France et au delà du Rhin, M. H. Michelant, a publié, en 1846, à Stuttgardt, dans les Transactions de la société littéraire, *Literarischen Vereins,* de cette ville, les mémoires personnels ou *Weldt-Lauff* de Philippe de Vigneulles, qui vivait de 1475 à 1528. M. Carayan, de Vienne, a imprimé le journal d'un bourgeois de cette ville, et tout récemment on a donné à Nürenberg l'Album d'un garçon relieur de la fin du seizième siècle. Tout cela n'est, si l'on veut, que la poussière de l'histoire pour le grand nombre; mais ce genre d'écrits fournit, à qui sait lire, de piquantes révélations sur le *tous les jours* de la vie, sur les mœurs intimes d'un des coins de la société. C'est le battement de cœur, c'est la vie même, c'est la physionomie distincte de chacun avec la complexité des caractères, avec les passions et les actes, dans la variété de leurs accidents, mêlant le grand et le petit, comme le fait la nature, comme le fait la fortune.

L'Album de Matthias Schwartz débute par une courte notice sur l'exécution du livre dont il eut l'idée à treize ans, et commença sur-le-champ la peinture. Dès ce moment, il tint scrupuleusement memento jour par jour de tous ses faits et gestes. Son père l'aida à renouer ses souvenirs, comme aussi à faire exécuter ses anciens costumes, quand ils n'existaient plus; et, depuis, tout fut couché sur le papier au moment même et sur nature. A vingt-cinq ans, il assemble ses dessins, et en fait un

livre en tête duquel il met ses armes et son portrait. « Me voici à vingt-cinq ans, dit-il, j'y suis arrivé en heur et en joie. On me considère et l'on m'écoute. »

Portraits de son père et de sa mère grosse de lui.

Puis il ouvre son livre de portraiture par un frontispice obligé, à savoir son paradis terrestre avec l'Adam et l'Ève à qui il doit le jour, c'est-à-dire Ulrich Schwartz, son père, chaudement vêtu d'une pelisse et d'un bonnet de fourrure, souriant avec calme à dame Agnès Staudachin, d'Alstöten en Suisse, sa mère, grosse du héros. Celle-ci mourut en 1502, celui-là en 1519, à soixante-dix ans cent soixante-dix jours.

Il se représente au berceau.

Chaque peinture offre un costume différent, quelquefois deux, quelquefois trois, toujours en pied. Notre homme, qui a commencé par la conception, ne manque pas de se représenter au berceau dans un curieux intérieur. Sa mère le berce avec amour.

Seconde peinture, en date du 22 novembre 1499 (il a pour les dates toute l'exactitude d'un calendrier), il est pendant neuf heures livré à des convulsions. On le coud à demi dans un linceul, et la voisine, une marchande de sel, le porte au cimetière, au pied de l'église consacrée au saint patron de son père. Quelque crâne d'Yorick roule sur la terre, et déjà le fossoyeur enfonce la bêche pour creuser la fosse, « quand soudain (qu'un autre en fasse autant, dit-il), je remue le pied. »

Il meurt et ressuscite.

Troisième peinture. Il a trois ans et la petite vérole. Sa sœur Barbe (il a aussi plusieurs frères dont il parle plus tard) le veille et le fait jouer avec de petits soldats de Nürenberg.

A cinq ans, mort de sa mère. Il apprend ses lettres

sur ardoise. « C'est alors, dit-il, que la pensée commença à me venir, mais comme un rêve. »

A sept ans, il quitte la maison paternelle, et mène une vie de vrai picaro. Entré comme domestique ou page chez le comte Von der Rosen, fiancé de « la Bresslerin », du temps de l'empereur Maximilien, le grand pacificateur, il a pour fonction de marcher derrière le comte, et lui fait plus de grimaces qu'il ne fait de pas. Portrait du comte qu'il dit « très-ressemblant ». (Ses équipées d'enfance.)

Chassé au bout de trois semaines de cette bonne maison où il n'a rien fait de bon, il est mis sous la férule d'un prêtre qui vient le chercher en charrette et l'emmène à Heydenhain. En route, il saute à bas de l'équipage; on le rattrape, et il est garrotté dans la corbeille. (Devenu page, il est chassé.)

Traqué, picoté, battu à outrance « injustement », menacé d'être noyé dans la Brentz, il attend que le tyran monte en chaire pour s'évader. Mais auparavant il ravage par vengeance tous les jeunes plants et arbrisseaux du jardin, puis il se livre au vent de la fortune. Il vagabonde et chante pour gagner son pain; enfin, il s'accoste de garçons de ferme et devient berger. Il avait neuf ans. (Il s'enfuit de chez son précepteur et devient berger.)

A douze, on le retrouve à Augsbourg. L'enfant prodigue va à l'école de Saint-Maurice, se sent touché d'une sainte amertume devant les autels et veut se faire moine à Saint-Ulrich, église près de laquelle il a si bien ressuscité pour remuer le pied. Mais, à quatorze ans, la grâce se retire, le vase d'élection se gâte, et il massacre tous ses instruments d'étude, déchire ses livres comme le Scipion de Gil Blas, foule aux pieds le sac d'école (Veut se faire moine.)

qui lui sert de pupitre, et ne rêve que voyages. (Les écoliers avaient alors des espèces de sacs de cuir ou d'étoffe, avec des appendices ou cordons qui permettaient de les porter suspendus en bandoulière. Les écritoires se portaient de même ou s'attachaient à la ceinture. Ce n'est qu'à l'université de Coïmbre que les écoliers avaient et ont encore d'énormes bonnets tombant aux talons, et qui leur servent de poches et de sacs). Son père le prend comme garçon au marché aux vins. Il mord au commerce, devient retors en affaires et « un vrai âne méchant ». C'est son mot.

Devient garçon marchand de vin et retors en affaires.

Enfin, premier voyage : il part à cheval pour Munich. L'année suivante, à quinze ans, je ne sais quoi le prend à la gorge, des volées de femmes lui passent devant les yeux, ouvrent et ferment leurs ailes pour le baiser au front ; toute cette poésie se résout à courir la grisette, mais il en est quitte pour des agaceries et des costumes coquets : « Je reste pur. » Puis, nouveau voyage équestre en Suisse, où son père l'envoie ; puis costume de grand luxe pour assister à la noce de sa cousine, qui épouse monsieur le maire Lienhartt ; puis encore nouveau costume de voyage à dix-sept ans, épée au côté, lance au poing. En ces temps de troubles, on voyageait armé jusqu'aux dents.

La jeunesse lui monte au cerveau.

A dix-huit ans dix-neuf jours, autre costume encore superbe pour l'entrée du roi de France François I[er] à Milan. Schwartz prend en gré les accoutrements à la française ; de Milan, va à Venise, se fait Vénitien par l'habit, et apprend en gondole la tenue des livres. Enfin, à dix-neuf ans, il retourne à Augsbourg. Et là, grande époque ! il entre, le 1[er] octobre 1516, au comp-

Il entre chez les Fugger.

toir du banquier Jacob Fugger ; portrait fort ressemblant de ce personnage, l'un des *Foucquers* de Rabelais, fils de Jacob Fugger *le Vieux*, et membre de cette illustre et opulente famille qui fit tant de bien aux lettres et aux arts, chez laquelle logea Charles-Quint, et dont Rabelais disait que c'était seulement après elle que Philippe Strozzi était réputé le plus riche marchand de la chrétienté (1).

Schwartz prend le goût des dernières élégances. Il s'affilie à la société de l'arbalète et tire à ravir. Les traîneaux où il se promène sont des plus pittoresques et décorés de peintures. C'est un raffiné.

A vingt-quatre ans, il apprend l'escrime. Époque de la mort de son père. Variétés de costume pour chaque temps du deuil. Son frère se marie, costume de noce.

Quarante-deuxième dessin : « Je fais, dit-il, la folie de m'habiller à la façon des vierges des Pays-Bas. »

Viennent ensuite des costumes d'une richesse de prince palatin pour aller à la rencontre de Ferdinand Ses élégances.

---

(1) Le graveur anversois Dominique Custos a publié une suite de portraits des principaux personnages de la maison Fugger, sous le titre de : *Fuggerorum et Fuggerarum quæ in familia natæ, quæve in familiam transiverunt, quot extant, ære expressæ imagines.* Cent vingt-sept portraits in-folio, historiés et très-bien gravés au burin. Augustæ Vindelicorum, 1593. Huldrich Fugger, né en 1528, étendit ses libéralités sur les lettres, même hors de son pays. Notre Henri Estienne fut aidé par lui d'une somme considérable. Il avait une magnifique collection de manuscrits et de tableaux. Son frère Jean-Jacques partageait ses goûts et avait pour bibliothécaire Jérôme Wolfius. La superstition du temps faisait croire au vulgaire que cette colossale fortune venait de la découverte de la pierre philosophale. Quelques auteurs du temps l'ont même dit sérieusement. Elle venait de l'exploitation des mines de mercure d'Almaden.

d'Autriche, qui vient à Lintz pour épouser la reine Anne de Hongrie.

Les traîneaux se succèdent, plus curieux les uns que les autres. Schwartz redouble d'élégance, en 1524, à vingt-sept ans. Il pince de la mandoline comme Lindor. Il est prêtre de Flore au service des dames et présente des bouquets. Année orageuse. Il porte un poignard attaché à la jarretière.

Le 15 décembre 1525, mort de Jacques Fugger à Hall. Le 3 janvier suivant, on le ramène à Augsbourg. Costume de Schwartz à la cérémonie.

A trente ans, il se représente dans toute sa beauté sans voile.

Les trente ans de notre héros vont sonner. Époque climatérique. Il éprouve le besoin de se passer à une révision sévère, et laissant tout costume, il se représente, de face et de dos, dans le déshabillé de la Genèse. Examen satisfaisant. Ce n'est point là une de ces beautés de muguets qui n'ont que la cape et l'épée. Ce n'est non plus ni l'Adonis ni l'Antinoüs; c'est plutôt le Thésée ou l'Hercule Farnèse, l'épaule large, le rein ferme, avec un peu du geste pudique de la Vénus de Médicis, pour la circonstance. Le muscle se joue à merveille sous cette peau rosée. Ces bras puissants manieraient une épée à deux mains, et l'armure de fer n'étonnerait pas cette omoplate vigoureusement articulée. Mais Schwartz n'a point porté les armes, et c'est seulement à quarante-six ans qu'il se représente bardé de fer dans la dignité de capitaine des pompiers de la ville.

En 1535, à trente-huit ans, il avait commencé à laisser pousser sa barbe.

Son mariage.

Enfin, enfin, en 1538, ayant accompli sa quarante et unième année, il avait osé prendre femme. Costume de

noce plus sévère que gai. Pose réfléchie. Il se gratte l'oreille.

Feuilles cent trentième et dernières, il est entouré de trois enfants, et se sent pris tout à coup d'une sorte de fureur maniaque de calcul. Il se rend à Strasbourg dans un char, et visite le cabinet et les écoles du margrave Albrecht. Il est vieux, mais il marche encore sans bâton. Son front ne connaît point les soucis. Ses yeux ont moins de lumière, mais ils sont calmes. Il clôt son livre et semble dire adieu : Il clôt son livre.

Riche de fleurs, de fruits, d'abondance et de joie.

Qu'est devenue sa chronique? On l'ignore. Ces quelques lignes aideront peut-être à la faire retrouver. L'Album est infiniment curieux. La multitude et la variété des costumes à une époque si riche et qui rappelle la mine féconde de l'*Arc triomphal* de Maximilien, par Albert Dürer, et du *Triomphe* du même Maximilien, par Hans Burgmair, en font un livre digne d'être publié. C'est une ethnographie allemande d'exécution simple, naïve, spirituelle; c'est l'histoire du costume pendant une période de plus de soixante années, et ce qu'il y a eu de puéril dans la pensée du bourgeois d'Augsbourg disparaît sous l'intérêt actuel de l'art, sous l'intérêt de curiosité que donne à toute chose la distance des temps.

Presque tous les Albums étaient traités en bijoux de prédilection et revêtus de reliures élégantes et de luxe à l'imitation de celles des diptyques, qui vraisemblablement en avaient inspiré l'idée et fourni le modèle. On avait fini par voir dans les inscriptions sur les Albums

comme des gages d'affiliation en quelque sorte maçonnique. Les membres des sociétés qui étaient représentés par des signatures se faisaient mutuellement courtoisie. Et comme en Allemagne on est volontiers en cuisine et l'on repousse peu les occasions de boire, une inscription nouvelle était l'objet de banquets fraternels et de fêtes où la raison se noyait dans les pots.

Abus des Albums.

D'autres abus peu édifiants s'introduisirent encore, sans compter les audaces cauteleuses de la mendicité, qui se para d'Albums pour battre monnaie.

Quelle est leur valeur réelle.

Inutile de dire que le contenu de tous ces livres n'était pas également digne d'intérêt. Le plus grand nombre n'offrait que des noms sans illustration et des banalités, des sentences connues, des vers sans poésie, dont tout l'à propos avait été de circonstance. Là c'étaient des niaiseries acrostiches au nom du possesseur de l'album ou de l'écrivain, ici des anagrammes, des équivoques, des devises énigmatiques inintelligibles, d'insipides rébus, des jeux de mots, des calembours entortillés à affadir le cœur (1). Montaigne dit quelque part : « Il est de ces subtilités frivoles et vaines, par le moyen desquelles les hommes cherchent quelquefois de la recommandation : comme les poëtes qui font des ouvrages entiers de vers commençant par une mesme lettre. Nous voyons des œufs, des boules, des aisles, des haches façonnées anciennement par les Grecs avecques la mesure de leurs vers, en les allongeant ou accourcissant en manière qu'ils viennent à représenter

(1) Élie Gessler, dans ses *Apophthegmes* (1675), et après lui Crénius et L. G. Weiss, ont rassemblé un certain nombre de ces devises énigmatiques.

telle ou telle figure : telle estoit la science de celuy qui s'amusa à compter en combien de sortes se pouvoient renger les lettres de l'alphabet, et y en trouva ce nombre incroyable qui se veoid dans Plutarque (1) ! » C'est surtout dans les Albums que trouvèrent à s'exercer ces jeux de patience renouvelés des Grecs, du Moyen Age et de la Renaissance, et dont M. Victor Hugo essaya de temps à autre, de nos jours, le rajeunissement. J'ai vu à Nürenberg l'Album d'un Léonard-Christophe Rehlinger, bourgmestre de la ville d'Augsbourg, vers 1550, qui était farci d'autographes, prose et vers, en forme d'œufs, d'ailes, de haches, de poissons, de cœurs enflammés. Rien en tout cela de plus sérieux que les produits de la fameuse journée des Madrigaux chez mademoiselle de Scudéry. Mais il y aurait un choix à faire, et l'on pourrait glaner à travers tout ce fatras une anthologie assez piquante d'inscriptions gaies ou graves, folles ou sensées. De loin à loin, on rencontrerait des assauts d'esprit improvisés, des dialogues autographes assez vifs entre Catholiques et Réformés, entre un Guerrier et un Homme d'État, entre un Chasseur, un Oiseleur et un Pêcheur, dans le goût des dialogues du Parfait Pêcheur d'Isaac Walton. Une des passes d'armes les plus curieuses en ce genre est celle du margrave Albert le Vieux et du poëte Frédéric de Nostitz, dont les réponses sont en vers. Somme toute, on aurait peut-être de temps à autre un reflet de l'époque. Mais quelque effort que l'on fît, je doute qu'un recueil de ces sortes de livrets fût autre chose

Anthologie à tirer des Albums.

(1) Montaigne, *Essais*, I, 54.

qu'une mince curiosité et fît toucher au fond solide des mœurs et des pensées intimes de ces époques remuées par tant d'infortunes publiques et privées. — « Much ado about nothing! » Une tempête dans un verre d'eau.

Usage général des Devises.

Chaque pays, chaque province, chaque ordre de chevalerie, chaque association, eut sa devise comme les particuliers. Les énumérer serait rappeler ce qui est dans tous les souvenirs. Qui ne sait en effet que le *motto* des Bourbons de France est : « Lilia non laborant neque nent (1) ; » celui de la Grande-Bretagne : « Dieu et mon droit! » celui des Pays-Bas : « Je maintiendray? » L'Autriche a reçu de Maximilien Ier cette légende un peu fière : « A.E.I.O.U, c'est-à-dire *Austriæ Est Imperari Orbi Universo* (2). » L'ordre de chevalerie de l'Annonciade du royaume d'Italie a pour devise : « F.E.R.T ; » que quelques-uns expliquent ainsi : *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit* (3).

L'Infant dom Henry de Portugal, le grand navigateur du quinzième siècle, avait choisi cette devise française : « Talent de bien faire. » Alphonse III, de Portugal, après avoir essuyé toutes les tempêtes de la fortune, prit pour devise un arbre ferme près des eaux et battu des vents, avec cette légende : « *Ni undas ni vientos.* »

Des branches d'arbre verdoyantes entourant une flèche et sortant d'un tombeau, furent la devise de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, avec ces mots : « *Sola vivit in illo :* En luy elle vit seule, » comme vou-

(1) Les lys ne travaillent ni ne filent. (*Évangile selon saint Matthieu*, vi, 28.)

(2) A l'Autriche appartient de commander à tout l'univers.

(3) Son courage a sauvé Rhodes.

lant dire que la seule espérance de la résurrection nous fait vivre au fond du sépulcre.

Diane, duchesse d'Angoulême, avait une Diane victorieuse de Cupidon terrassé, avec ces mots : « *Omnium victorem vici :* J'ai vaincu le vainqueur de tous. »

Un arbre fendu par le tonnerre était la devise de la reine Catherine de Pologne, duchesse de Mantoue.

Notre Catherine de Médicis avait eu pour première devise l'arc-en-ciel avec ces mots grecs : ΦΩΣΦΕΡΟΙ ΗΔΕΓΑΛΗΝΗΝ : « Il portera la lumière ou la paix. »

Après la mort tragique de Henry II, elle eut une lance brisée en éclats posée en pal de part et d'autre d'un écu, avec ce motto : « *Lacrymæ hinc, hinc dolor:* De là les larmes, de-là la douleur. » Elle eut aussi une étoile au milieu d'un serpent couronné mordant sa queue, avec ces mots : « *Fato prvdentia major :* Prudence plus grande que le destin. »

Un gentilhomme poméranien, nommé Daniel de Behr, qui vivait en 1586, possédait un album encore existant de nos jours, et sur lequel le duc de Brunswick-Lunebourg, alors étudiant à l'université de Wittemberg, écrivit la sentence suivante : « *Pvlcherrimarvm rervm notitia non otio, sed non otio; non vigiliis, sed stvdiis; non votis, sed laboribvs; non pretio, sed prece paratvr :* La connaissance des plus belles choses s'acquiert non par l'oisiveté, mais par la non-oisiveté; non par la veille, mais par l'étude; non par de vains désirs, mais par le labeur; non par l'or, mais par la prière. »

Le prince Ernest, frère du duc, s'inscrivit sur une autre feuille. Voici le distique que j'ai relevé :

« Sperare in Christvm, et vitæ tolerare labores,
» Et bene posse mori, disce : Beatvs eris. »

« Espérer dans le Sauveur; de la vie supporter les maux, se préparer à bien mourir, voilà la science qui donne le bonheur (1). »

C'est à l'infini. Indépendamment des livres que nous avons déjà cités, on a beaucoup publié sur les Devises, et, entre tous, les Italiens et les Espagnols y ont excellé. Chez nous, le sujet a été traité fort au long par le père Bouhours, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Il en donne un très-grand nombre et il développe fort ingénieusement les similitudes métaphoriques, fines et nobles qu'elles doivent présenter. Enfin le père Ménestrier a consumé sa vie et consacré son prodigieux savoir à accumuler faits sur faits en approfondissant la matière dans quatre ouvrages fort nourris, fort curieux, tout pleins de bonnes pensées, de bonnes figures reproduisant ce qui s'est fait de mieux en ce genre dans les livres, les palais et les châteaux, et qui bien digérés et fondus ensemble avec méthode, auraient pu faire un chef-d'œuvre (2).

---

(1) « Philosopher, ce n'est autre chose que s'apprester à la mort, » dit Montaigne (I, 19) traduisant Cicéron : *Tota philosophorum vita commentatio mortis est* (*Tusc. quæst.*, I, 31). Cicéron n'avait fait, de son côté, que traduire ce mot du *Phédon* de Platon : Οὐδὲν ἄλλο ἐπιτηδεύουσιν, ἢ ἀποθνήσκειν.

(2) *Philosophie des images, avec un recueil de devises et un jugement de tous les ouvrages qui ont été faits sur cette matière : devises des princes, cavaliers, dames, savants et autres personnages illustres de l'Europe*. Paris, de la Caille, 1682-1683, 2 vol. in-8°.

L'art des emblèmes, où s'enseigne la morale par les figures de la fable, de l'histoire et de la nature. Paris, de la Caille, 1684. In-8°.

La philosophie des images énigmatiques, où il est traité des énigmes

M. Stierlandt a reproduit quelques Devises de princes et de particuliers, relevées d'Albums :

Quelques Devises tirées d'Albums.

Le duc Albert de Prusse écrivait d'habitude : « *Justus ex Fide vivet* (1). »

Le margrave Ernest (Ernst), jouant sur son nom, avait pour légende : « *Scherz nicht mit Ernst* (2). »

Le prince Joachim I[er] : « *Judicio et justitiâ* (3). »

Le prince Joachim II : « *Regivm est omnibvs benefacere* (4). »

Le prince Sigismond : « *Pro lege et grege* (5). »

Le prince Georges-Guillaume : « *A cœur vaillant rien d'impossible* (6). »

Le margrave de Brandebourg, Jean-Georges : « *Ich wag's, Gott walt's* (7). »

Joachim Sigismond, aussi margrave de Brandebourg : « *Veros amicos ducito fratrum loco* (8). »

La margrave Catherine-Sophie, comtesse palatine (1645), avait adopté ce distique, dont la bonne intention serait digne de plus de prosodie et de poésie :

« Aymer Dieu et aussi le craindre,
» C'est le but où il faut atteindre. »

---

hiéroglyphiques, oracles, prophéties, sorts, divinations, loteries, talismans, songes, etc. Lyon, Jacques Lions (et aussi Paris), 1694. In-12.

La science et l'art des devises, dressez sur de nouvelles règles, avec six cents devises sur les principaux événements de la vie du roy, et quatre cents devises sacrées. Paris, 1686. In-8°.

(1) Le juste vit par la foi.

(2) Ne plaisante pas avec ce qui est sérieux.

(3) Par le jugement et la justice.

(4) Il est d'un roi de faire du bien à tous.

(5) Pour la loi et le troupeau.

(6) C'est la devise de Jacques Cœur. Elle est en rébus sur la façade de sa maison à Bourges.

(7) J'ose, Dieu dispose.

(8) Mets les vrais amis au niveau de frères.

La margrave de Brandebourg, Louise-Charlotte (1645) :

« Murmurer en malheur et perdre patience
» Il est mal à propos.
» Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
» Qui nous met en repos (1). »

Boleslas, duc de Poméranie, élu, avait fait choix de ce dicton de mirliton qui en vaut bien un autre :

« Pour Dieu, les dames et la patrie,
» Je laisserai toujours ma vie. »

Le roi d'Angleterre Édouard VI avait pour devise : « *Nil sine Deo* (2). »

Christiern III, de Danemark :

« In Gott mein Trost allein
» Sonst anderes Kein (3). »

La margrave de Brandebourg, Hedwige-Sophie :

« De rien n'a peur quiconque à Dieu se fie. »

Boleslas Radziwill (1640) : « *Lingua in concilio valet, in certamine dextra* (4). »

Raphaël, comte de Lessno : « *Fides certior ratione* (5). »

Henry de Waldbourg (1621) : « *Fero ut fruar* (6). »

Jean-Guillaume de Schwanebeck : « *Patior ut potiar* (7). »

---

(1) Malherbe, dans ses Consolations à du Perrier sur la mort de sa fille, qui vécut, comme la rose, l'espace d'un matin, finit ses stances par cette strophe, dont la princesse a modifié le premier vers, qui est :

De murmurer contre elle (la mort) et perdre patience....

(2) Rien sans Dieu.

(3) En Dieu seul est mon refuge, rien de plus.

(4) La langue prévaut au conseil, la dextre au combat.

(5) La foi plus sûre que la raison.

(6) Je supporte pour jouir.

(7) Souffrir pour jouir.

Jean Calvin : « *Promptè et sincerè* (1). »

Juste-Lipse : « *Moribus antiquis* (2). »

Hugues Grotius (Groot) : « *Ruit hora* (3). »

Saumaise : « *Probis probari* (4). »

Meursius : « *Æternitatem cogita* (5). »

F. Spanheim : « *Veritatem et Pacem diligite* (6). »

J. Gruter : « *Medio tutissimus ibis* (7). »

Daniel Heinsius : « *Quantum est quod nescimus* (8) ! »

Perizonius (Pezron) : « *Quæsita discamus, nondum inventa quæramus* (9). »

Gaspard Finck : « *Geduld friszt den Teufel* (10). »

Nicolas Pressentin :

« Sünde meiden, das ist ein Schrein,
» Geduld im Leiden liegt darein,
» Wohlthat für Böses thu' hinzu,
» Trost in Armuth — nun schliess zu.
» Gott ist mein Helfer (11). »

Un orientaliste avait écrit en arabe sur un Album ce proverbe persan : « *Avec de la patience, la feuille de mûrier devient satin;* »

---

(1) Promptement et sincèrement.
(2) Suivant les us antiques.
(3) L'heure se précipite.
(4) Être approuvé des honnêtes gens.
(5) Songe à l'éternité.
(6) Chérissez la vérité et la paix.
(7) Le juste milieu, la plus sûre voie.
(8) Que de choses nous ignorons ! — C'est le *motto* de Montaigne : « Que sais-je? »
(9) Apprenons ce qui est découvert, cherchons ce qui est à découvrir.
(10) Patience croque le diable.
(11) Fuir le péché, c'est avoir un coffre renfermant patience dans la peine; ajoutez bien pour mal, avec résignation en pauvreté, — puis fermez à clef. Dieu est mon Sauveur.

Et sur un autre Album, cet autre proverbe de l'Orient : « *Baise la main que tu ne peux mordre.* »

Les Rébus.

Quant aux *Rébus,* il faut s'attendre à les retrouver, comme toute chose, dans l'antiquité, fût-ce seulement en quelques traces plus ou moins saillantes. Jules César n'a-t-il pas fait représenter un éléphant sur quelques-unes de ses monnaies, parce qu'en Mauritanie l'éléphant s'appelait César? Cicéron, dans sa Dédicace aux dieux, ne s'est-il pas désigné par les noms de Marcus Tullius, suivis de la représentation d'un pois chiche, appelé *Cicer* par les Latins? N'en aurait-on pas encore, au besoin, d'autres exemples? Ces insipides Rébus, qui consistent à exprimer des mots au moyen d'images de choses et de syllabes détachées ou de portions de mots, s'appellent chez nous *Rébus de Picardie,* parce qu'on attribue aux Picards l'honneur de cette invention. Et comme preuve qu'on ne saurait la leur disputer, ils allèguent cette multitude de médailles anciennes trouvées près d'Amiens, toutes ornées de rébus. Le plus ancien auteur comique du Portugal, Gil Vicente, poëte dramatique, favori du roi Emmanuel le Grand, avait accoutumé d'introduire le diable dans ses *autos,* et d'ordinaire il le faisait parler en langue picarde. Le Rébus a seul manqué à sa gloire.

Origine des Rébus.

Rabelais.

Rabelais, dont le siècle était celui des rébus et des coq-à-l'âne, s'en rit à ventre déboutonné. Il fait aborder la flotte de Pantagruel à l'île d'Ennasin, c'est-à-dire des gens sans nez, ou plutôt à nez en as de trèfle, autrement gens sans esprit. Et de fait, ces gens abusent à outrance du quolibet, des bas proverbes, de la fadaise des pointes, rébus et autres platitudes et sottes alliances

de mots : « Enfants bâtards, comme dit Rabelais, sans père ni mère. » Et « le bon Pantagruel tout voyoyt et escoutoyt, » et ne perdit contenance que lorsque le podestat traita crument, lui et ses officiers, de « gents de l'aultre monde, de là l'eau, gents bottez de foin (1). » Voyez la contagion : Rabelais lui-même, pour plaire sans doute au peuple et aux provinciaux, tout en poursuivant sa moquerie, ne s'est jamais laissé aller à plus de quolibets. Le premier que je sache qui, après lui, ait fait ouverture aux Rébus, est Geoffroy de Thory, en son Livre de Champ-Fleury (2). Celui qui en a traité ensuite est Étienne Tabourot, sieur des Accords, l'ami de Pontus de Thiard, de Pelletier du Mans, fameux par son art de rendre dans ses vers le chant de l'alouette, et d'Étienne Pasquier, un des pères de notre bonne langue nette, franche et accorte. Cet original de Tabourot, facétieux et instruit, leste en propos, sérieux et sage à ses heures, dit dans ses *Bigarrures* (3), « qu'on les appelle *Rébus de Picardie,* ainsi que l'on dit baïonnette de Bayonne, ganivet de Moulins, peignes de Limoux, oiseaux de Tholose, moustarde de

Geoffroy de Thory.

Tabourot, sieur des Accords.

---

(1) RABELAIS, IV, 9.

(2) V. les *Lettres d'Étienne* PASQUIER, livre III, lettre XII, p. 216 C du second volume de ses OEuvres. Amsterdam, 1723.

(3) *Les Bigarrvres et Tovches dv seignevr* DES ACCORDS, *avec les escraignes diionnoises et les apophthegmes dv sievr* GAULARD, *gentilhomme de la Franche-Comté Bovrguinotte.* Paris, 1662. In-12. Cette édition est la plus récente. C'est en 1572 que le premier livre des *Bigarrures* a paru.

Tabourot donne dans son livre un recueil des *Rébus* les plus fameux et des *Équivoques.* Étienne Pasquier lui écrit qu'il aurait désiré *je ne sais quoy de moins long, mesme que tant de figures qui y sont adjoutées en forme de démonstration de géographie ne lui plaisoient guères.*

Dijon. » Si l'on en croit Gilles Ménage, le grand étymologiste, dont le chevalier d'Aceilly m'a appris à me méfier, le nom de *Rébus* leur viendrait de ce que les clercs de la bazoche de Picardie (la grande Encyclopédie dit des ecclésiastiques) s'amusaient tous les ans, au carnaval, à réciter au peuple d'Amiens des facéties et satires bouffonnes, où ils faisaient grand usage d'allusions équivoques figurées par des rébus, et qu'ils appelaient en latin : « De *rebus* quæ geruntur, » c'est-à-dire *nouvelles du jour*. Ces revues, plus ou moins piquantes, des aventures et intrigues de l'année dans la ville et les faubourgs, avaient le mérite d'une pointe de scandale et de grosse gaieté qui donnait à chacun la joie d'entendre rire de son voisin. Le mot de *Rebus* était le seul du titre qui fût resté dans le souvenir et dans la bouche du peuple. De là, le nom de la chose. Bien entendu, suivant l'usage, ces aménités allèrent au delà du rire permis, et, dégénérant en licence, jetèrent çà et là les personnalités malignes, l'injure toute nue sous la livrée du carrefour : l'autorité dut les interdire. Le genre du Rébus survécut, et Marot, qui n'aimait pas le poëte latin Fulvius ou Fauveau, disait, dans son Coq-à-l'âne, qu'en Rébus de Picardie, par une étrille, une faux et un veau, il faut entendre *Étrille Fauveau*. Le grave jurisconsulte et historien Pasquier, qui était trop l'ami du sieur des Accords pour ne pas avoir, comme il le dit lui-même, ses « gaillardises de jeunesse, » et « faire le sot à bonnes enseignes, » commit tout comme un autre des gaietés de Rébus et d'Anagrammes. Il en fit sur le nom tantôt de Remy Belleau, tantôt de Remy de Belleau, pour gage de l'amitié immortelle qu'il por-

Les clercs de la bazoche d'Amiens mettent en vogue les Rébus.

Rébus de Marot.

Étienne Pasquier fait des Rébus.

tait à ce poëte (1). Mais il n'en était pas plus fier. Furetière et Ménestrier donnent sur l'origine du mot la même explication que Ménage, et la grande Encyclopédie se borne à citer l'opinion de ce dernier. Quoi qu'il en soit, les Rébus ont précédé les Emblèmes et les Devises, qui en sont sortis sans les détruire. Le Coq gaulois, symbolisant les Français (*Galli*), ne fut qu'une figure de Rébus ; et ce paladin amoureux, qui n'*osait* parler à sa Dame et ne *savait* écrire, fut heureux de pouvoir user de Rébus pour faire sa déclaration. Aussi prescrivit-il par reconnaissance en son testament qu'on en gravât une belle série sur son tombeau. Voilà le Rébus anobli.

Les Rébus ont précédé les Emblèmes et les Devises.

Les Emblèmes énigmatiques des armoiries et les armes parlantes ne sont encore que des Rébus. Guillaume d'Orange avait pris dans ses armes un cornet à cause du surnom de *cort* (court) que lui avait valu son nez camus. Colbert (le fait est banal) adopta dans ses armes la couleuvre (*coluber*). Le célèbre quatrain du vieux Sainte-Aulaire jouant au secret avec la duchesse du Maine :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne seroit point ma muse :
Elle seroit Téthys, et le jour finirait,

ne repose, suivant M. Stierlandt, que sur un rébus délicat, délicatement rimé, et que l'âge seul du marquis de Sainte-Aulaire pouvait risquer.

L'Emblème est toujours le tableau de la pensée rendue sensible sous une forme d'emprunt. Le Rébus ne

Différence entre le Rébus et l'Emblème.

(1) Voir le second volume des *OEuvres de* Pasquier, *lettre à Tabourot*, p. 216 C.

peint guère que le mot, et n'exprime la pensée que par des équivoques. Ainsi, les trois têtes de jeunes filles dans les armes de le Gendre, qui font allusion au proverbe : « Qui a des filles a des gendres, » est une Devise emblématique, tandis que le *chabot* dans les armes parlantes de la maison de Chabot, n'est qu'un Rébus. La matière est inépuisable, et l'on formerait toute une bibliothèque sur cette niaiserie solennelle qui s'est attaquée jusqu'aux Livres saints. Le *Pange lingua* a été imprimé en Rébus, de même que le *Tractatus colloquii peccatoris,* de même que les *Évangiles;* et l'on a un livre d'heures en Rébus, imprimé à Paris, en 1515, pour Guillaume Godard. L'Église laissait faire. Et voilà que le petit bourgeois, le petit marchand se prit à son tour de folie pour le Rébus ; et villes, faubourgs, villages et bourgades, s'émaillèrent d'enseignes en Rébus illustrés, où l'esprit gaulois trouva lieu de s'épanouir, et la bêtise occasion de se donner franche coudée. On retrouve encore de ces enseignes dans les vieux quartiers de Paris.

On met les Évangiles en rébus.

Ainsi, l'Album, chargé de signatures, de sentences, de devises, de morceaux littéraires, de rébus et de dessins, faisait fortune en Allemagne dans le grand monde, et surtout chez les savants à la grande époque de l'érudition ; et l'étudiant, qui avait aussi le sien, s'en servait comme de trophée, de lettre d'introduction et de passe-port.

L'Album s'était aussi naturalisé en France parmi les érudits, comme on en peut juger par le Dictionnaire de Trévoux, qui définit ainsi, en 1704, le mot *Album :*

« C'est le nom qu'on a donné à un petit registre ou livret que les savants portent avec eux lorsqu'ils se trouvent dans quelque ville en voyage ou autrement. Ils vont visiter les savants du pays et leur présentent leurs *Albums amicorum,* et les prient d'y écrire quelque chose, afin d'avoir de l'écriture de leur main. Ce qu'on met sur l'Album est ordinairement une devise ou quelque sentence, quelque chose d'obligeant pour celui qui présente l'Album. »

L'Album, déjà connu en France au plus beau temps des Albums d'Allemagne, se multiplie chez nous.

Si l'usage n'était pas tout à fait dans nos mœurs dès le siècle précédent, il n'était pas non plus entièrement une nouveauté. Il se retrouve à des époques même très-anciennes, sous des formes diverses, sacrées ou profanes. Qu'était-ce, par exemple, autre chose que ce beau livre de la Confrérie de Notre-Dame du Puy, établie, à la fin du quatorzième siècle, dans la ville d'Amiens, et où chaque membre consignait sa devise et des cantiques en l'honneur de la sainte Vierge? Chaque année, un concours et un prix pour la meilleure pièce sacrée excitaient l'émulation et la verve de la Confrérie, et l'on faisait peindre des bannières emblématiques qui allaient faire trophée aux piliers de la cathédrale. Quand, en 1517, la mère de François Ier visita la ville, ces devises et ces cantiques la rendirent tellement aise, que les magistrats s'empressèrent d'en faire exécuter une copie calligraphique qui fut portée solennellement en hommage à la princesse, au château de Blois. C'est le manuscrit qui de Blois a passé à Fontainebleau, et définitivement à la Bibliothèque impériale, où il se voit aujourd'hui (1).

Livre de la Confrérie de Notre-Dame du Puy, à Amiens.

---

(1) Ancien Fonds français, nº 6811.

Albums sur lesquels a écrit Mellin de Saint-Gelais.

On retrouve encore les Albums au seizième siècle ; et les huitains que Mellin de Saint-Gelais, gardant ses *tenailles* pour pincer sans rire, écrivit doucement *En vn sainct Ierosme, En vn sainct Iacques, En vn sainct Christofle, En vne Magdeleine,* ont été écrits, en 1550, sur un Album interfolié de peintures et de poésies, appartenant à madamoyselle Marie Campane, depuis femme de Nicolas de Herberay, seigneur des Essars. C'est aussi pour l'Album d'une dame qu'il écrivit son dixain du mercredi des cendres, et cette épigramme qui lui fit une affaire, parce que tout se sait et se lit :

Chatelus donne à desjeuner
A six pour moins d'vn carolus :
Et Iaquelot donne à disner
A plus, pour moins que Chatelus.
Après tels repas dissolus,
Chascun s'en va gay et fallot :
Qui me perdra chez Chatelus
Ne me cherche chez Iaquelot.

Album de madame de Villeroy sur lequel écrit Ronsard.

C'est sur un riche cahier, composé des poésies autographes d'une savante héroïne, Magdeleine de Laubespine, dame de Villeroy, fille de Claude de Laubespine, seigneur de Hauterive, secrétaire des commandements des rois Henry II, François II et Charles IX, et de Jeanne Bochetel, sa première femme, que le gentilhomme vendômois, M. de Ronsard, le père et prince des poëtes, écrivit ce sonnet, qui agrégeait de plain-pied la grande dame à la Pléiade :

Madelaine, ostez moy ce nom de LAVBESPINE,
Et prenez en sa place et palmes et lauriers,
Qui croissent sur Parnasse en verdeur les premiers,
Dignes de prendre en vous et leur tige et racine.

Chef couronné d'honneur, rare et chaste poitrine
Où naissent les vertus et les arts à milliers,
Et les dons d'Apollon qui vous sont familiers,
Si bien que rien de vous de vous-mesme n'est digne.

Je suis en vous voyant heureux et malheureux :
Heureux de voir vos Vers, ouurages genereux,
Et mal heureux de voir ma Muse qui se couche

Dessous vostre Orient. O sainct germe nouueau
De Pallas, prenez cœur, les sœurs n'ont assez d'eau
Sur le mont Helicon pour lauer vostre bouche.

Toute la Pléiade y passa, et nombre d'inconnus, tels que Biard, François Chovayne et autres, furent admis à l'honneur de charger les pages blanches de leurs admirations poétiques. Ce devint donc un véritable Album que Philippe des Portes termina par l'épitaphe de la *Barbiche de madame de Villeroy,* Barbiche, chienne favorite qui avait son portrait peint dans le volume, et que sa maîtresse y avait mieux peinte encore en portraits poétiques :

Toute la Pléiade s'y inscrit.

Ceste chienne au vif contrefaite
Estoit de beauté si parfaite
Qu'on ne veit onc rien de si beau :
Le poil blanc dont elle fut riche
L'honora du nom de Barbiche,
Nom qui n'est point clos du tumbeau.

Car vne sçauante déesse
Qui fut ici bas sa maistresse,
Luy fait part de sa deité,
Et par mille vers memorables,
Et mille portraits honorables
La sacre à l'immortalité.

Apres qu'elle eut passé sa vie
De mille délices suiuie,
Bien aimant, bien aimée aussi,
Baisant le beau sein de sa dame,

Doucement elle rendit l'ame :
Qui ne voudroit mourir ainsi?

Or si le ciel qui tout embrasse
Comme iadis aux chiens fait place,
Il ne faut douter nullement
Que ceste Barbiche si belle
Bien tost d'vne clairté nouuelle
Ne flambe au haut du firmament.

Album des enfants de Henry IV.

J'ai tenu dans mes mains l'Album de la jeune famille de Henry IV. La reliure en maroquin bleu était chargée, sur le dos et sur les plats, d'un semis de fleurs de lys. Les pages étaient couvertes d'abord des premiers essais de calligraphie d'Élisabeth, qui devint reine d'Espagne, du Dauphin, qui fut Louis XIII, d'Henriette-Marie, qui fut la femme de Charles Ier. C'étaient ici des griffonnages de bouts-rimés, et des compliments à *maman Ga,* c'est-à-dire la gouvernante madame de Monglat; c'étaient ailleurs des conseils du Roi ou de la Reine, et des compliments madrigalesques de courtisans et des croquis ou plutôt des grotesques.

Guirlande de Julie.

La Guirlande de Julie, cette galanterie raffinée de M. de Montausier pour Julie d'Angennes, avait été un Album d'autographes avant de devenir un chef-d'œuvre de calligraphie de la main de Jarry, avec peintures de Robert et reliure de Gascon. Avant ce temps, madame des Loges (1), chez qui toutes les muses, comme on disait alors, s'étaient donné rendez-vous, et qui, pen-

Madame des Loges.

(1) Marie Bruneau, née en 1585, mariée en 1599 à messire Charles de Rechignevoisin, seigneur des Loges, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mort en 1641.

dant vingt-cinq ans, présida une académie, avait eu son Album où tous les beaux esprits de l'époque, tous les pousseurs de beaux sentiments avaient tenu à s'inscrire en prose et en vers. Et sur ce beau recueil, le grondeur Malherbe, oubliant la vicomtesse d'Aulchy, avait écrit, de son ton le moins bourru, le sixain suivant en manière de frontispice :

Son Album.

Ce livre est un sacré temple,
Où chacun doit, à mon exemple,
Offrir quelque chose de prix.
Cette offrande est due à la gloire
D'une dame que l'on doit croire
L'ornement des plus beaux esprits.

Album de la Puce de mademoiselle des Roches.

Le fameux assaut poétique qui donna l'immortalité à la Puce de mademoiselle des Roches, et auquel prirent part tant d'illustres de la magistrature et du barreau, pendant la tenue des grands jours à Poitiers, en 1579, avait eu pour champ clos un Album. Hilarion de Coste prend son style le plus doux pour célébrer la mère et la fille, « qui, pour leurs perfections, leurs poésies et leur capacité, ont eu pour Paranimphes MM. les présidents de Harlay, Brisson et de Soulfour; les sieurs Mangot, Pelgey, Loysel, Chopin, Rapin, Turnèbe, Pasquier, Binet, La Coudraye, et autres chers nourrissons des Muses. Le docte et iudicieux Scévole de Sainte-Marthe, président en la généralité de Poitiers, en son œuvre des Hommes Illustres aux lettres qui ont fleury en ce royaume pendant le siècle dernier, a dressé un Éloge particulier en l'honneur de ces deux héroïnes, et leur a donné la place et le rang mérité parmi les doctes, entre les quels ces deux sçavantes

dames ont paru, et ont honoré par leur naissance et leur seiour la ville capitale du Poitou (1). »

Éloge de mesdames des Roches.

« Leur maison, ajoute Hilarion de Coste, estoit l'escole du sçavoir, l'académie d'honneur, où les chastes Pucelles auoient estably leur Parnasse et leur Hélicon, où les sçauants auoient ce contentement d'admirer l'éloquence, la bonne grâce et la gentillesse d'esprit des plus doctes dames, non-seulement du Poitou, mais de la France, qui ne cédoient aux Nogaroles de Verone (2),

---

(1) *Les Eloges et les Vies des Reynes, des Princesses, et des Dames illvstres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleury de nostre temps et du temps de nos pères, avec l'explication de leurs devises, emblèmes, hiéroglyphes (rébus) et symboles, par F. Hilarion* DE COSTE, *religieux de l'ordre des Minimes de Saint-François de Paule.* Paris, Seb. et Gabr. Cramoisy, 1647. 2 vol. in-4°. P. 233.

Entre ces deux dames des Roches, la mère, Madeleine Neveu, avait épousé en premières noces André Frandonet, originaire de Montmorillon. La fille, Catherine Frandonet, refusa toutes les alliances qui lui furent offertes. La mère épousa en secondes noces François Eboissard, sieur de la Ville, gentilhomme breton, dont elle n'eut point d'enfants.

(2) Suivant de Coste, les Italiens appellent la ville de Vérone VERONA, comme étant l'abrégé des trois plus belles villes d'Italie : VEnetia, ROma, NApoli, Venise la riche, Rome la sainte, Naples la gentille; et il exalte Vérone comme toujours renommée par les mérites et perfections de beaucoup de ses dames : témoin les parfums de vertu et de savoir 1° d'Angèle Nogarola, vivant du temps du pape Pie II, belle de corps, plus rare et merveilleuse pour son esprit et singulièrement ses vertus, et pour les vers et centons qu'elle a écrits sur les mystères de la religion; 2° d'Isotta Nogarola, qui emportait la palme de l'éloquence et a laissé quelques lettres et harangues adressées à divers papes, savoir : Nicolas V et Pie II. C'est elle que le cardinal Niceno, le grand Bessarion, sur sa renommée et sur la beauté de ses écrits de théologie et de philosophie, voulut voir pour conférer avec cette sage fille; 3° une sœur d'Isotta, nommée Geneviève, fut aussi un prodige d'esprit, de science et de vertu. Une autre Nogarola, nommé Laure, fut également leur digne sœur. Les auteurs ne tarissent pas d'éloges sur ces merveilles. (Voir DE COSTE, t. II, p. 719-724.)

aux Martinengues de Bresce (1), aux Seymers et Morus de l'Angleterre (2), à la de Bins d'Anvers (3),

---

(1) Damigelle de Saint-Ange, femme d'Augustin de Martinengo, fut l'ornement des dames de Brescia, ville dont l'empereur Henry VI disait qu'elle méritait plutôt d'être nommée un royaume qu'une ville. Veuve à vingt ans, elle se consacra à l'éducation de quatre enfants, dont trois filles, des perles de vertu, surtout Angélique, qui épousa Jean de Trivulce, sénateur milanais. Celle-ci, sage et savante, harangua en présence de prélats et de princes avec un rare esprit. Elle chantait et jouait du luth à ravir : pareille à sa mère, de mêmes mœurs et humeur, toutes deux douces et de belle grâce, d'une taille avantageuse et aisée, la chevelure blonde, les yeux beaux et vifs à merveille, avec des joues délicates semées de roses et de lys mêlés ensemble; chastes, honnêtes, l'honneur et la gloire de leur sexe. (Voir DE COSTE, t. I, p. 496-501.) Damigelle mourut en 1469, à trente-quatre ans.

(2) Marguerite, Élisabeth et Cécile Morus, filles de l'illustre chancelier Thomas, décapité par Henry VIII, étaient célèbres par leurs grâces et leurs vertus. L'aînée, Marguerite, épousa William Roper, et fut un modèle de vertus. La seconde fille de Marguerite, nommée Marie, fut vertueuse et docte entre toutes. Elle tourna du latin en anglais *l'Exposition* que son aïeul avait écrite sur la passion de Notre-Seigneur, et traduisit du grec en latin l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Marie la Catholique voulut l'avoir pour demoiselle d'honneur. Elle s'était distraite de la prison qu'elle avait partagée avec son père en écrivant en prose et en poésie grecque et latine, et mourut l'honneur des dames anglaises et l'objet du respect de tous les lettrés. (V. DE COSTE, t. II, p. 402-404.)

L'hôtel de Seymour à Londres était un rendez-vous où les belles-lettres étaient en honneur et où brillaient les princesses Anne, Marguerite et Jeanne de Seymour. C'est cette dernière qui devint femme de Henry VIII.

(3) Anne Binsia ou de Bins, docte et chaste fille d'Anvers, a été mise au nombre des lettrés illustres de la Flandre et des Pays-Bas par Aubert le Mire, par Valère André de Dessels en Brabant, grand jurisconsulte de Louvain, et par François Sivuert d'Anvers. Elle écrivit plusieurs livres contre la réforme en vers flamands. C'est en son honneur que Sivuert a fait le distique suivant :

Arte pares Lesbis Sapho, et mea Binsia, distant
Hoc solo : vitia hæc dedocet, illa docet,

que de Coste traduit ainsi :

et aux Morelles de Paris (1)..... Les doctes et les sçavants alloient à Poitiers au logis de la dame des Roches et de sa fille, pour apprendre de ces deux bourgeoises..... On remarquoit en la mère les restes d'une beauté non pareille ; la fille estoit auantagée singulièrement du ciel des beautez du corps, mais incomparablement rehaussée des dons de l'esprit..... La fille vivoit de science, comme l'abeille de thin, la cigale de rosée et le cigne du Meandre de lys, de roses et de violettes..... Qui voyoit Caterine Frandonet voyoit vne vraye Pallas : il sembloit que ce fust quelque intelligence qui eust quitté ses globes célestes pour se venir enchâsser dans ce beau corps et converser avec les hommes ; c'estoit la perle des dames poiteuines et vne des accortes filles de son temps (2). »

« Pas un, dit à son tour Scévole de Sainte-Marthe, n'estoit introduit chez ces illustres dames, pour docte

---

Binse et Sapho d'un pareil artifice
Par les vers se font admirer;
Un seul point les fait différer :
Binse fait détester le vice,
Et Sapho le fait désirer.

(1) Jean de Morel, docte Dauphinois, seigneur de Grigny et du Plessis-le-Comte, maître d'hôtel de Catherine de Médicis, gouverneur de Henry Monsieur d'Angoulême, grand prieur de France, fils naturel de Henry II, avait trois filles : Camille, Lucrèce et Diane, qui furent louées par tous les auteurs de leur temps pour leurs mérites, perfections et savoir. Elles étaient instruites aux bonnes lettres grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, et autres étrangères. Ronsard, du Bellay, Dorat, et nombre d'autres poëtes et savants, étaient les habitués de cette savante maison. L'aînée, Camille, mourut protestante. Leur mère était Antoinette de Loyne, femme de grand mérite.

(2) De Coste, *ibid.*

et pour poli qu'il fust, qu'il n'en sortist avec plus de doctrine et de politesse. »

Étienne Pasquier porte sur elles le même témoignage enthousiaste. Un beau matin, les grands jours n'étant pas encore ouverts et le laissant de loisir, il s'avisa résolûment de se présenter avec Loysel à leur maison. On l'annonce; à ce nom devancé par la réputation que lui avaient faite ses écrits, les dames accourent et reçoivent les deux visiteurs avec une courtoisie non pareille. « De ce pas, dit-il, entrons dans la salle, où monsieur Loysel commence de gouverner la mère; moy, la fille, que je vous puis dire estre l'une des plus accomplies, tant de corps que d'esprit, que je vis jamais. Car, afin que je vous die cecy en passant, la mère pour avoir esté studieuse, a beaucoup lu de bons Livres, qu'elle sait fort bien mesnager avec ceux qui la gouvernent; mais la fille est les Livres mesmes. Elle a un esprit si naïf et abondant de belles fleurs, qu'il ne faut point qu'elle aille mendier des autheurs anciens leurs authoritez et sentences, pour suppléer le défaut de ses propos. »

Et voilà que pendant qu'il s'escrimait au moins mal qu'il lui fût possible, il s'aperçut qu'une puce s'était parquée au beau milieu du sein de la demoiselle. Ce fut un sujet nouveau qui releva la conversation prête à languir. Il dit à madame des Roches, par forme de coq-à-l'asne, qu'il estimait cette puce « la plus prudente et hardie qu'on eût su désirer : prudente, d'avoir, entre toutes les parties de cette dame, choisi ce bel hébergement; et très-hardie de s'estre mise en si beau jour, parce que si je ne me mutinois, je me donnerois

Indiscrétion d'une puce, source de poésie.

assez tost la loy de l'oster et en estre le meurtrier, pour la voir prendre la hardiesse de se loger en si haut lieu. » Et de propos en propos, de gaieté en gaillardise, rejetés d'une bouche à l'autre, on en vint à se promettre de prendre la plume pour enchâsser la puce en quelque poésie; et un beau jour Pasquier et Catherine des Roches échangèrent leurs Puces poétiques. Le bruit en courut. Toutes les muses eurent la puce à l'oreille, se mirent de la partie et s'employèrent, sur le même sujet, à qui mieux mieux, en français, en latin, en grec. L'avocat Brisson, entré le premier en lice, fit merveilles en beaux vers latins. L'auteur de ces institutes coutumières que le premier président de Harlay appelait un livre d'or, Jacques Mangot, avocat du roi, brisa aussi une lance et fut suivi par Chopin, par Tournebu ou plutôt Tourneboeuf qui avait changé son nom en Turnèbe pour ne pas effaroucher tout le Parnasse; par Loysel, par l'avocat Binet, par l'hypercritique Scaliger, par Rapin, la Couldraye, Machefer. Ce fut une joute pétulante à armes courtoises qui mit en joie tout Poitiers (1). Les pièces remplirent un album et coururent d'abord en copies. Finalement, ce devint un livre plusieurs fois réimprimé et qui de nos jours est encore recherché des curieux (2).

Origine de l'Album de la Puce.

---

(1) Voir le second volume des *OEuvres de* Pasquier, p. 161 A. *Lettre à Pithou, sieur de Savoie, advocat en la cour et parlement de Paris.*

(2) Le recueil a été publié plusieurs fois sous le titre de *la Pulce de madame des Roches, qui est un recueil de diuers poëmes grecs, latins et françois, composés par plusieurs doctes personnages, aux grands iours tenus à Poitiers, en* 1579. Paris, Ab. l'Angelier, 1581 ou 1583.

Quelquefois, disait mademoiselle des Roches, dans sa Puce,

Puce de mademoiselle des Roches.

Quelquesfois vous faites la morte,
Puis d'une ruse plus accorte,
Vous fraudez le doigt poursuivant,
Qui pour vous ne prend que du vent.
O mon Dieu! de quelle manière
Vous fuyez ceste main meurtrière,
Et vous cachez aux cheveux longs,
Comme Syringe entre les joncs.
Ah! que je crains pour vous, mignonne,
Ceste main cruelle et felonne.
Hé! pourquoi ne veut-elle pas
Que vous preniez vostre repas?
Vostre blessure n'est cruelle,
Vostre pointure n'est mortelle;
Car en blessant pour vous guérir,
Vous ne tuez pour vous nourrir.
Vous estes de petite vie,
Mais aimant la géométrie,
En ceux que vous avez espoint,
Vous tracez seulement un poinct
Où les lignes se viennent rendre.
Encor avez-vous sceu apprendre
Comment en Sparte les plus fins
Ne se laissoient prendre aux larcins;
Vous ne voulez estre surprise :
Quand vous avez fait quelque prise,
Vous vous cachez subtilement
Aux replis de l'accoustrement.
Pulce, si ma plume estoit digne,
Je descrirois vostre origine,
Et comment le plus grand des dieux,
Pour la terre quittant les cieux,
Vous fist naistre, comme il me semble,
Orion et vous tout ensemble.
Mais il faudra que tel escrit
Vienne d'un plus gentil esprit.
De moy je veux seulement dire
Vos beautez, et le grand martyre
Que Pan souffrit en vous aimant,
Avant qu'on vist ce changement,

Et que vostre face divine
Prist cette couleur ebenine,
Et que vos blancs pieds de Thétis
Fussent si gresles et petits.
Pulce, quand vous estiez pucelle,
Gentille, sage, douce et belle,
Vous mouvant d'un pied si léger
A sauter et à voltiger,
Que vous eussiez peu d'Atalante
Devancer la course trop lente,
Pan voyant vos perfections,
Sentit un feu d'affections,
Desirant vostre mariage.
Mais quoy? vostre vierge courage
Aima mieux vous faire changer
En Pulce, à fin de l'estranger,
Et que perdant toute esperance,
Il perdist sa perseverance.
Diane sceut vostre souhait,
Vous le voulustes, il fut fait,
Elle voila vostre figure
Sous une noire couverture.
Depuis fuyant tousjours ce Dieu,
Petite, vous cherchez un lieu
Qui vous serve de sauvegarde,
Et craignez que Pan vous regarde.
Bien souvent la timidité,
Fait voir vostre dexterité :
Vous sautelez à l'impourveuë,
Quand vous soupçonnez d'estre veuë,
Et de vous ne reste sinon
La crainte, l'adresse et le nom.

Puce poétique de Pasquier.

La Puce de Pasquier était en vers de même mesure, comme si l'on se fût donné le mot :

Pulce qui te viens percher
Dessus ceste tendre chair,
Au milieu de deux mamelles
De la plus belle des belles,
Qui la picques, qui la poings,
Qui la mords à tes bons poincts,
Qui t'enyvrant sous son voile,

Du sang, ains du nectar d'elle,
Chancelles et fais maint sault
De haut en bas, puis en haut :
O que je porte d'envie
A l'heur fatal de ta vie !
Ainsi que dedans le pré
D'un verd esmail diapré,
On voit que la blonde Avette
Sur les belles fleurs volette,
Pillant la manne du ciel,
Dont elle forme son miel :
Ainsi petite Pucette,
Ainsi Pulce pucelette,
Tu volettes à taston
Sur l'un et l'autre teton,
Puis tout à coup te recelles
Sous l'abri de ses aisselles :
Or' panchée sur son flanc,
Humes à longs traits son sanc,
Or' ayant pris ta pasture,
Tu t'en viens à l'adventure
Soudain après heberger
Au milieu d'un beau verger,
Ains d'un Paradis terrestre,
D'un Paradis qui fait naistre
Mille fleurs en mes esprits,
Dont elle emporte le pris,
Paradis qui me resveille
Lorsque plus elle sommeille :
Là prenant ton doux esbat,
Tu luy livres un combat,
Combat qui aussi l'esveille
Lorsque plus elle sommeille.
. . . .
Je ne veux ni du taureau,
Ni du cygne blanc oiseau,
Ni d'Amphitryon la forme,
Ni qu'en pluye on me transforme,
Puisque ma dame se paist
Sans plus de ce qu'il te plaist.
Pleust or' à Dieu que je peusse
Seulement devenir Pulce !
Tantost je prendrois mon vol

Tout au plus beau de ton col,
Ou d'une douce rapine
Je succerois ta poitrine :
Ou lentement pas à pas
Je me glisserois plus bas.
Là d'un muselin folastre
Je serois Pulce idolastre,
Pincetant je ne sçay quoy
Que j'ayme trop plus que moy.
Mais las! malheureux poëte,
Que faut-il que je souhaite?
C'est eschange offert à ceux
Qui font leur sejour aux cieux.
Et partant, Pulce pucette,
Je veux, Pulce pucelette,
Petite Pulce, je veux
Addresser vers toy mes vœux,
Quelque chose que je chante,
Mignonne, tu n'es meschante,
Et moins facheuse, et je veux
Pourtant t'adresser mes vœux.
Si tu picques les plus belles,
Si tu as aussi des ailes,
Tout ainsi que Cupidon,
Je te requiers un seul don,
Pour ma pauvre âme altérée.
O Pulce! ô ma Cythérée!
C'est que ma dame par toy
Se puisse esveiller pour moy,
Que pour moy elle s'esveille
Et ait la pulce en l'aureille (1).

Ainsi Étienne Pasquier, qui avait alors cinquante ans, se délassait avec gaieté de ses graves occupations. La puissance à plaisanter prouve la puissance de l'esprit. Dès ce moment et pendant toute la durée des grands jours, il fut le familier de cette « eschole d'honneur », passant tous ses instants de loisir auprès

(1) Pasquier, *Œuvres*, second volume, p. 162 et suivantes.

de Catherine des Roches, dont il avait fait « sa particulière dame », comme dit l'Astrée; et c'étaient des conversations et passes d'armes d'esprit à perte de vue.

« Encore, écrivait-il à Pithou le narquois, l'un des auteurs de la Satyre Ménippée, encore ne nous pouvons-nous estancher. C'est une Roche inexpugnable que celle que je combats par mes vers : car je ne la sçaurois si bien assaillir, qu'elle ne se defende trop mieux, d'une plume si hardie, que je douteray desormais de luy escrire. Non-seulement elle ne veut rien devoir, mais qui plus est paye ses debtes avec un interest excessif, ny demande point de delay pour s'en acquitter. Je ne vis jamais esprit si prompt ny si rassis que le sien. C'est une dame qui ne manque point de response : et néantmoins il ne sort d'elle aucun propos qui ne soit digne d'une sage fille. Le matin, vous trouverez la mère et la fille, après avoir donné ordre à leur mesnage, se mettre sur les livres, puis tantost faire un sage vers, tantost une epistre bien dictée. Les après-disnées et soupées, la porte est ouverte à tout honneste homme. Là, l'on traite divers discours, ores de philosophie, ores d'histoire, ou du temps, ou bien quelques propos gaillards. Et nul n'y entre qui n'en sorte, ou plus sçavant, ou mieux édifié. Il n'y a qu'une chose qui me desplaise en ceste maison, qu'estant la fille belle en perfection, tant de corps que d'esprit, riche de biens, comme celle qui doibt estre unique heritiere de sa mere, requise en mariage par une infinité de personnages d'honneur, toutesfois elle met toutes ses requestes sous pieds : resolue de vivre et mourir avec sa mere, ne considerant pas qu'elle, par un privi-

Vie intime de mesdames des Roches.

Une seule chose déplaît à Pasquier en cette maison. Quelle.

lege de son aage, doit demeurer la dernière, et cela advenant, elle se trouvera toute seule : tellement que lors pressée de l'aage, peut-estre souhaitera-t-elle ce qu'en vain elle a tant de fois contemné. Mais luy ayant fait ceste remonstrance, encores n'est-elle demeurée sans response : me disant qu'elle ne pourra jamais estre seule, ayant ses livres et papiers, qui luy feront perpétuelle compagnie. Et puis dites que nostre France ne produit point de philosophes, puisque les femmes le sont (1). »

Album de Sébastien Bourdon. Christine de Suède.

Cet Album de la Puce était un jeu d'esprit littéraire. En voici un autre d'un intérêt différent, contenant plus de croquis que d'écriture, et qui mérite sa place dans le souvenir par l'importance des personnages qu'il met en jeu : c'est l'Album suédois d'un peintre français, Sébastien Bourdon, né à Montpellier en 1616, mort à Paris en 1671, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et qui avait été l'un des nombreux artistes qui portèrent leurs talents à l'étranger.

Lorsque la guerre de trente ans eut amené l'alliance des cabinets de France et de Suède sous Gustave-Adolphe, les relations amicales entre les deux peuples se multiplièrent sous Christine, sa fille. Il devint alors de mode pour les Suédois de visiter la France, où leur Reine entretenait le plus de relations littéraires, et qu'elle regardait comme l'Athènes moderne. Il faut lire dans les œuvres de Saint-Évremond, qu'on lit trop peu, un charmant dialogue sur cette illustre princesse

(1) Pasquier, *Œuvres*, second volume, p. 165 C.

entre le savant et spirituel Guillaume de Bautru, comte de Serrant; un aimable ignorant, le commandeur de Jars, de la maison de Rochechouart, et le beau parleur précieux M. de Lavardin, évêque du Mans. Le comte d'Olonne et Saint-Évremond étaient présents, auditeurs silencieux. « Si la Reine de Suède, dit le commandeur de Jars, n'avoit su que les coutumes de son pays, elle y seroit encore : pour avoir appris notre langue et nos manières, pour s'estre mise en estat de réussir huit jours en France, elle a perdu son royaume. Voilà ce qu'ont produit sa science et ses lumières. »

Dès 1646, Christine, admiratrice du génie militaire du duc d'Enghien, depuis *Monsieur le Prince* et le grand Condé, lui avait écrit la lettre suivante, après les victoires de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen :

Lettre de Christine au grand Condé.

« Monsieur mon Cousin, n'espérant pas que M^r. le comte de la Gardie, mon Ambassadeur, vous puisse voir, iai creu que ce n'estoit pas assez de me remettre au compliment d'un gentilhomme que ie lui ai commandé de vous enuoier, si ie ne vous tesmoignois de ma main la haute estime que iai pour une vertu si extraordinaire que la vostre. Je vous asseure que mes propres succez ne mont iamais touché dauantage que vos belles victoires, et quand vous n'auriés fait autre chosse que vanger auec tand de valeur les manes de mes soldats à Norlingen, ie sairois obligée a auoir des sentiments tout particuliers pour vostre gloire. J'esperois, Monsieur, la continuation de ces grandes emplois en Allemange, et mes propres interests me faisoit fort souhaitter que vous passassiez le Rhin encore une fois

pour acheuer d'abattre le cœur a nos Ennemis. Mais quelque part qu'il plaise au Roy mon frère d'emploier uos Armes, ie uous tesmoignerai tousiours par la ioie que ie receurai de vos prosperités, que ie suis, Monsieur mon Cousin,

Vostre tres-affectionnée cousine,

CHRISTINA.

Stocholm, le 10[e] july 1646.

A Monsieur mon Cousin, Monsieur le duc d'Anguien.

Ce fut peu d'années après qu'elle voulut s'entourer de beaux esprits, de savants et d'artistes, et Sébastien Bourdon fut du nombre des illustres qu'elle appela auprès d'elle de 1649 à 1652. En même temps qu'il peignit quelques personnages de la cour de Suède, il exécuta une galerie des plus fameux capitaines de la guerre de trente ans, Gustave-Adolphe en tête, lesquels se retrouvent, en grande partie, parmi une foule d'abominables portraits au château de Gripsholm, le Versailles suédois, restauré à neuf (1). Nommé premier peintre de la Reine,

---

(1) Ce château est à trois ou quatre heures de distance de Stockholm. Indépendamment des portraits, il renferme une collection précieuse de manuscrits et d'armures.

Il y a encore en Suède un château fameux, celui de Skokloster, appartenant à la famille de Brahé, qui contient de beaux portraits. C'est une résidence magnifique, comme on n'en trouve que dans le Nord, en Allemagne et en Angleterre, et qui est demeurée jusqu'à nos jours telle qu'elle était au temps de Gustave-Adolphe. Le Nord est noblement conservateur. Ce château séculaire, qui est à une vingtaine de lieues de Stockholm, contient à la fois des tableaux, des armes, des verreries, de vieilles porcelaines, des curiosités de tout genre.

Une belle galerie, pleine également de portraits, est celle de l'an-

Bourdon la peignit plusieurs fois soit au naturel, soit en Minerve, et les poëtes du temps se mirent en frais de quatrains pour rehausser les gravures qu'on exécuta de ces effigies. Le portrait en Minerve fut publié in-quarto par Moncornet, sans nom de peintre ni de graveur, avec ces vers :

Mortels, vous deuez estre en peine,
En regardant Sa Majesté,
Si c'est le portrait d'vne Reyne
Ou bien d'vne diuinité.

M. de Scudéry, qui lui avait dédié un livre, voulut aussi dire son mot, et au milieu des splendeurs de Louis XIV, il écrivit au bas de l'un des portraits, gravé avec goût par Nanteuil :

Christine peut donner des loix
Aux cœurs des vainqueurs les plus braues,
Mais la Terre a-t-elle des Rois
Qui soient dignes d'en estre esclaues?

Quand elle vint en France au mois d'août 1656, après son abdication et son abjuration (elle avait alors trente ans), Christine excita à la cour une curiosité extraordinaire. Le Roi avait envoyé pour la recevoir à son entrée dans le royaume, son grand chambellan, ce fameux « héros de la fable », le duc Henry de Guise, tout brillant et meurtri encore, depuis dix ans, de son

Christine vient en France.

---

cien ministre des Affaires étrangères de Danemark, le comte de Moltke, à Copenhague. C'est dans cette galerie que se trouve le tableau original du *Testament d'Eudamidas* du Poussin, qui fut recueilli sur les côtes de Suède où était allé se briser le bâtiment qui le portait de Londres en Russie, avec un buste authentique de Platon et un Dante chargé de compositions originales de Michel-Ange. Le buste et le Dante n'ont pu être sauvés.

échauffourée de Naples. Madame de Motteville, en ses délicieux Mémoires, nous a conservé une lettre qu'on se passait alors, et où ce duc représentait la Reine au naturel à un de ses amis, pendant qu'il la convoyait à Paris. « Elle n'est pas grande, disait-il, mais elle a la taille fournie et la croupe large, le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme; une épaule haute dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, sa démarche et ses actions, que l'on en pourroit faire des gageures. Le visage est grand sans être défectueux, tous les traits sont de même fort marqués, le nez aquilin, la bouche assez grande, mais pas désagréable; ses dents passables; ses yeux fort beaux et pleins de feu; son teint, nonobstant quelques marques de petite vérole, assez vif et assez beau, le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure fort bizarre. C'est une perruque d'homme fort grosse et fort relevée sur le front, fort épaisse sur les côtés, qui en bas a des pointes fort claires. Le dessus de la tête est d'un tissu de cheveux, et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme. Quelquefois elle porte un chapeau. Son corps, lacé par derrière, de biais, est quasi fait comme nos pourpoints. Sa chemise sortant tout autour au-dessus de sa jupe, qu'elle porte assez mal attachée et par trop droite. Elle est toujours fort poudrée, avec force pommade, et ne met quasi jamais de gants. Elle est chaussée comme un homme, dont elle a le ton de voix et quasi toutes les actions. Elle affecte fort de faire l'amazone. Elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvoit avoir le grand Gustave, son père. Elle est fort civile et fort

Portrait de Christine.

caressante, parle huit langues, et principalement la françoise, comme si elle étoit née à Paris. Elle sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne, se connoît admirablement en peintures comme en toutes les autres choses, sait mieux toutes les intrigues de notre cour que moi. Enfin c'est une personne tout à fait extraordinaire..... Je crois n'avoir rien oublié à sa peinture, hormis qu'elle porte quelquefois une épée avec un collet de buffle, et que sa perruque est noire, et qu'elle n'a sur sa gorge qu'une écharpe de même. »

Ses succès.

Une fois arrivée, elle parut aimable à tous les honnêtes gens et gagna tous les cœurs. Son habit, si extravagant à l'entendre décrire, ne l'était pas trop à le voir, et l'on finissait par s'y accoutumer. Des yeux beaux et vifs, et dans le visage une douceur mêlée de fierté; avec cela quelque chose d'extraordinairement étrange dans l'ensemble, et plus capable d'effrayer que de plaire, étonnaient d'abord, attachaient ensuite. Ceux qui s'arrêtent à la surface ne virent en elle qu'une femme habillée en homme, ou un homme habillé en femme, dansant mal, brusquant les flatteurs et les fâcheux, dédaignant les coiffures et les modes. Bientôt chacun admira la beauté de son esprit et les choses particulières qu'elle savait de la France. Elle connaissait par le menu les familles, leurs armes, leurs alliances, leurs services, leurs vertus, leurs goûts, leurs intrigues. Elle dit au marquis de Sourdis les tableaux de prix qu'il avait dans son cabinet, et savait que le duc de Liancourt en possédait de fort beaux; jusque-là même qu'elle apprenait aux Français ce qu'ils ne savaient pas de leur patrie. Elle disputa contre quel-

Ses prodigieuses connaissances en biographie universelle et dans les arts.

ques-uns qu'il y avait dans la Sainte-Chapelle une agate de grand prix qu'elle voulut voir, qui en effet faisait partie du trésor de cette chapelle, et se trouva momentanément, je ne sais pour quel motif, à Saint-Denis (1).

Elle demanda que tous les illustres dans les lettres lui fussent présentés, et ce fut Ménage qui n'avait point été en Suède, mais qui y avait été convié, comme tant d'autres, par la Reine, qui fut le présentateur. Elle visita tous les lieux de science et de belles-lettres, toutes les bibliothèques en renom : « La

(1) A quelques mots près, ces informations sont fournies par les *Mémoires de madame de Motteville.* Quant à l'agate dont il s'agit, et qui est connue sous le nom d'*agate de Tibère* ou de *camée de la Sainte-Chapelle*, c'est le camée le plus grand qui nous soit venu de l'antiquité. Il a la forme d'un ovale irrégulier. C'est un quartz-agate-sardoine, communément appelé sardonyx. Suivant une tradition que rien n'est venu démentir, cette agate, composée de cinq couches, aurait été apportée en France, dans l'année 1244, par Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople, et achetée par saint Louis. Ce serait Charles le Sage qui, en 1339, l'aurait donnée à la Sainte-Chapelle de Paris, où on la renferma au trésor de l'église, sous le nom de *grand camaïeu.* Comme on y avait vu d'abord le *Triomphe de Joseph en Égypte*, on en avait fait une sainte relique. On l'exposait à la vénération des fidèles, qui la baisaient. On alla même jusqu'à la porter processionnellement au sacre de Charles VIII, le 30 mai 1484. Mais le docte Peiresc, l'ayant vue en 1619, reconnut et démontra que le Joseph en Égypte n'était que le profane *Auguste et sa famille.* Alors la pierre perdit tout son crédit, mais n'en demeura pas moins au trésor de la Sainte-Chapelle, jusqu'au jour où cette dernière ayant cessé, en 1791, d'être consacrée au culte, le précieux antique fut déposé à la bibliothèque de la rue de Richelieu, où il est encore aujourd'hui. C'est le morceau dont Abraham Girardet a donné une si belle gravure dans l'*Iconographie romaine* de Visconti. Malheureusement, cette magnifique agate a été un peu fracturée lors de l'incendie du palais de justice, en 1620. (V. le *Mémoire de Mongez, aux Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VIII, p. 370.)

Reine de Suède a visité cette maison et celle de M. de Thou, écrit Ismaël Boulliau à Daniel Huet. Elle s'en retourne en Italie sans que l'on sache pourquoy elle est venue et pourquoy elle s'en va. Elle a assez bien joué son personnage pendant son séjour, mais comme l'on ne peut pas se composer pour tousjours, elle commençoit à reprendre ses coustumes, et il en parut un eschantillon au Louvre, la veille de son départ de cette ville, en pleine assemblée, où une replique qu'elle fit à M. de Guise fut jugée *un poco libera*. Passant à Lagni, elle y a entretenu une célèbre Ninon recluse par ordre du Roy dans un monastere pour quelques gentillesses de sa profession. La reine Christine a pris si grand plaisir à son entretien, qu'elle a escrit au Roy pour prier S. M. de la tirer du monastere et de l'approcher de sa personne et la tenir à la Court (1). »

Le voyageur Misson, qui avait vu la Reine à Rome, trente-deux ans après, en 1688, une année avant qu'elle mourût, écrivait d'elle un portrait peu flatté : « Elle est fort petite, dit-il (2), fort grasse et fort grosse. Elle a le teint, la voix et le visage mâles; le nez grand, les yeux grands et bleus, le sourcil blond, un double menton parsemé de quelques longs poils de barbe; la lèvre de dessous un peu avancée, les cheveux

Dernier portrait par Misson.

---

(1) Lettre autographe de Boulliau à Huet. Paris, 1er octobre 1656. *Cabinet de M. Boutron-Charlard.*

(2) Maximilien Misson, *Nouveau voyage d'Italie*. La Haye, 1702. 3 vol. in-12. T. II, p. 141, 142. 4e édition.

Misson était un ardent religionnaire dont il faut se défier toutes les fois qu'il parle du papisme; mais il n'y a pas de raison pour se méfier ici de sa fidélité, quoiqu'il en voulût à Christine pour sa conversion.

châtain-clair, longs comme le travers de la main, poudrés et hérissés sans coiffure en tête naissante, un air riant, des manières tout obligeantes. Figurez-vous pour l'habillement un justaucorps d'homme, de satin noir, tombant sur le genou et boutonné jusqu'au bas; une jupe noire, courte, qui découvre un soulier d'homme; un fort gros nœud de ruban noir au lieu de cravate; une ceinture par-dessus le justaucorps, laquelle bride le bas du ventre et en fait amplement paroître la rondeur. »

Il y a loin de là à la Minerve de Sébastien Bourdon, peinte, il est vrai, en 1652, quand la divinité était jeune encore.

Alors se pressaient autour de Christine les philosophes et les savants qu'elle avait appelés de France, de Hollande et d'Allemagne. Dès cinq heures du matin, elle s'entretenait avec

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu,

comme disait la Fontaine, Descartes à qui elle avait offert sa cour pour asile, en 1649, contre les persécutions des théologiens (1). Dans le jour et le soir, elle

---

(1) On voit au musée de Versailles un singulier tableau peint par Dumesnil au dix-huitième siècle, représentant Descartes faisant une démonstration de physique devant la reine Christine, dans une vaste galerie qui n'appartient ni à Stockholm ni à Paris. L'assemblée est nombreuse, et Descartes est environné du grand Condé, de Huet en habit d'évêque, d'un cardinal, de Ménage, du Père Mersenne, et d'une foule d'abbés et autres personnages qui n'ont pu se trouver ensemble avec cette princesse. Si la scène se passe en Suède, ni Condé, ni Ménage, ni Mersenne, ni le cardinal, ni tout ce peuple d'ecclésiastiques ne sont allés dans ce pays essentiellement protestant et qui ne souffre pas l'exercice du catholicisme. Si l'on est en France, Descartes

conversait de philosophie, d'histoire, d'antiquités, de littérature grecque et latine avec Isaac Vossius, qui lui avait enseigné la langue grecque et qu'elle avait nommé son bibliothécaire; avec le médecin Hermann Conring, dont elle s'efforça vainement de fixer à Stockholm l'humeur voyageuse; avec Marc Meibom, avec le spirituel Naudé, avec Chevreau, qu'elle avait fait son secrétaire des commandements et l'ordonnateur de ses fêtes, pour goûter plus à l'aise son esprit et ses vers (1). Elle s'intéressait à la conversation animée du futur évêque d'Avranches, Huet, le savant bel esprit, venu dans la compagnie de Bochart, le doux Bochart toujours prêt à prendre avec fureur les questions de philosophie et d'histoire, et qui mourut dans un accès de

Cour savante dont elle s'entoure.

Meibomius, Naudé, Chevreau.

Daniel Huet.

Bochart.

était mort à Stockholm six ans avant que Christine vînt à Paris pour la première fois, en 1656. En outre, Huet, qui ne fut évêque nommé qu'en 1685, ne fut sacré qu'en 1692, trois ans après que la Reine était morte à Rome. Ce tableau n'est qu'une sorte de dialogue des morts où les effigies sont copiées, sans changement de pose, sur les portraits les plus connus. La Christine est le Sébastien Bourdon gravé par Nanteuil, le Descartes est le Hals du Louvre, le Condé est la tête consacrée par Perrault, et ainsi de suite.

Le marquis Hipp. de Châteaugiron, qui, par les femmes, appartenait à la famille de Descartes, possédait un très-beau buste du philosophe peint par Philippe de Champagne. On garde du père de la philosophie moderne un religieux souvenir en Hollande, où il avait trouvé asile. Sa maison est à deux lieues de Leyde, cachée sous de grands arbres qui abritaient sa quiétude. A la Haye, dans le parc de Guillaume, les Hollandais ont consacré une statue à ce proscrit de l'intelligence. La statue est détestable; ce n'en est pas moins un honorable monument de cette généreuse hospitalité de la nation hollandaise.

(1) Urbain Chevreau, né le 20 avril 1613 à Loudun, où il mourut le 15 février 1701, a écrit l'*Histoire du monde*, le *Tableau de la Fortune* et des *OEuvres mêlées*. Il devint précepteur, puis secrétaire des commandements du duc du Maine. On a son portrait de main inconnue aux galeries de Versailles.

colère. Elle s'enthousiasmait à l'érudition inépuisable du prince des commentateurs, Claude de Saumaise, qui, par l'universalité de ses études, dominait tous ces savants de forte race. Sa soif ardente de connaître ne pouvait se passer de ce puits de savoir. Était-il malade, s'enfermait-il pour s'engarder contre le froid de Suède et pallier les gouttes qui le rongeaient, vite elle accourait, et souvent de sa main royale préparait au reclus ses tisanes ou son déjeuner, souriant dans sa barbe des bouffées de fâcheuse humeur de madame de Saumaise (1). Cette femme, qui s'appelait Anne et était fille du docte Josias Mercier, était une madame Jourdain à rebours. Bizarre, vrai tyran domestique, jalouse des entretiens particuliers qu'on pouvait avoir avec son mari, quel que fût l'interlocuteur, et trouvant mille prétextes pour faire irruption dans la chambre quand il était seul avec la Reine, avec Huet, avec Heinsius, avec Golius, avec Morus. Le bonhomme, vieux lors de son voyage de Suède, aimait à se vêtir avec simplicité; mais elle, qui trouvait ignoble et du peuple une semblable tenue, le forçait à ne paraître à la cour qu'en habit militaire, avec cuirasse de peau de buffle, justaucorps et haut-de-chausses de drap rouge, chapeau gris à plumes flottantes (2).

Saumaise.

Épisodes excentriques de madame de Saumaise.

---

(1) Symmons, *Life of Milton*, cité par M. Geffroy dans son *Essai sur les pamphlets de Milton*. Paris, Durand. 1 vol. in-8°. 1849. P. 145.

(2) Voir le livre III des Mémoires de Huet : *Petr. Dan.* Huetii *episcopi Abricensis commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. Amstelod., M. D. CCXXIII. Cet ouvrage, dont il n'y a eu qu'une édition, a été traduit par M. Charles Nisard avec beaucoup d'exactitude et de soin. Excellent livre auquel il ne manque qu'une table; mais c'est un très-grand défaut. (Hachette, 1853.)

Avec l'envoyé de France Chanut, avec Whiteloke, l'envoyé de Cromwell, Christine parlait de politique; et fréquemment elle dissertait un peu sur des matières de théologie, beaucoup sur des matières de sentiment avec le beau don Antonio Benavidès de Pimentel, venu d'Espagne à la cour de Suède, de la part du roi son maître, et celui, dit-on, qui avait jeté dans le cœur de la Reine les premières semences de conversion au catholicisme. Pour lui elle avait renoncé à tous ses goûts et caprices de cœur et fait de fabuleuses extravagances. Derrière eux, Pierre Michon Bourdelot, médecin et faux petit collet, d'orthodoxie plus que suspecte, que très-peu de science, beaucoup d'esprit, encore plus d'adresse, avaient insinué dans la renommée, se moquait de la docte colonie, dont le savoir réel lui faisait peur. Et après avoir chanté sur la guitare quelque vaudeville ou quelque villanelle française, il jetait à plaisir parmi les savants la pomme de discorde. Pendant ce temps-là, Sébastien Bourdon tirait au vif les traits de chacun. Comme Carrache, le Brun, Bouchardon, Ghezzi, il était habile dans la caricature, dans ce que les artistes appellent la *charge,* qui donne d'un coup de crayon le geste et l'attitude familière des personnages, et caractérise en exagérant les traits. Son Album, couvert de cuir noir, avec attaches de cordon, était étalé sur la table d'ébène incrustée, et tous les affranchis du grec et du latin venaient y mettre leur mot. Le livre s'ouvrait par l'esquisse d'un très-beau portrait de la Reine, entouré de lauriers, de roses et de gerbes entrelacés par des génies. La Reine était partout, en pied, au travail, à cheval, en Pallas, la

Le beau Pimentel fait de la propagande sous le manteau de l'amour.

Michon Bourdelot.

Le peintre Sébastien Bourdon.

Ses esquisses et caricatures.

lance au poing. Ce n'étaient que des croquis, pour la plupart même seulement indiqués; mais par le retour des traits de la Reine, soit seule, soit entourée de sa cour savante, on voit qu'elle avait été l'âme de ces pensées fugitives jetées sur les feuilles, et que bien certainement elle les avait parcourues. Elle y avait même écrit quelques mots de sa main royale; et le jour où il lui plut de faire jouer Bochart au volant, le jour où elle fit chanter par Meibomius un air de musique des anciens, sur quoi il avait fait un gros livre (1); le jour enfin où elle força le même antiquaire à exécuter avec Naudé une danse de la Grèce antique, comme jadis le grand grammairien Jules-César Scaliger (2), bravant le poids d'une armure, avait dansé la pyrrhique guerrière devant la cour de Maximilien I[er] d'Allemagne (3), les crayons malins de Bourdon n'étaient point demeurés oisifs. Ne nous parlez point de ces misérables Tricotets, de la Pavane, de la Cassandre, de la Bocane, si fort vantés sous Louis XIII et sous Louis XIV, et passés jusqu'en Suède, ni de ces Cinq Pas fameux dansés à la cour, en janvier 1655, célébrés par Loret en sa *Muse historique*. On voulait mieux à Stockholm, on aspirait au véritable antique. Malheureusement, les dessins de Bourdon nous laissent de l'obscurité sur l'espèce de danse dont les mouve-

Bochart joue au volant avec la Reine, qui fait chanter un air grec par Meibomius, et lui fait danser une figure antique avec Naudé.

(1) *Antiquæ musicæ auctores*, grec-latin. Amsterdam, 1652. C'est un livre vraiment savant, avec lequel d'autres ont fait des livres.

(2) Son portrait est dans la *Bibliothèque de* Boissard. Celui de son fils Joseph a été gravé par Edelinck.

(3) Il l'avait dit du moins; mais je crains fort que ce ne fût un conte, ainsi que tant d'autres récits invraisemblables imaginés par sa vanité féroce, et dont la fausseté a été reconnue.

ments cadencés et les repos expressifs charmèrent la cour. Ce ne put être, j'aime à le croire, la *Cordace*, cette danse suspecte, à faire rougir qui ne rougit plus, et dont Aristophane lui-même s'était fait un mérite d'avoir purgé son théâtre (1); encore moins l'abominable *Sikinnis*, danse échevelée des satyres. Ce ne put être non plus la *Gymnopédie* lacédémonienne, si fort goûtée pour l'art des attitudes, pour le déploiement naïf des beautés sans voile, et où la pudeur laissait à la vertu tout l'honneur de ses triomphes (2). Alors, si ce ne fut pas l'*Hormus*, pareil à un collier qui se déroule et serpente avec grâce, peut-être fut-ce, comme quelques-uns pencheraient à le croire, une de ces danses de paix qu'on appelait *Emmélies* (3), non pas celle qui était indécente, immodeste et bouffonne, mais l'*Emmélie* dansée dans les chœurs d'Eschyle (4); ou bien cette autre encore, gaie, décente et modeste, dont Platon a fait l'éloge dans ses Lois. Oh! que le savant helléniste, le mélodieux mathématicien qui a su retrouver la vraie musique de l'antiquité et les *coma* ou quarts de ton, qui ressemblent si fort, comme nous le disions, à de fausses notes, ne se fût-il avisé de naître au dix-septième siècle! C'était le bon temps. Lui que les Muses ont exercé aux chants sublimes du vieil Homère,

Quelle est la figure antique qui a été dansée par les antiquaires?

(1) Aristoph., *les Nuées*, v. 540.

(2) Cette danse avait place dans les Gymnopédies, fêtes où les enfants chantaient nus des hymnes en l'honneur d'Apollon et des trois cents Lacédémoniens qui avaient péri au passage des Thermopyles. Les hommes prenaient part à ces fêtes avec les enfants.

(3) Hérodot., livre VI (*Erato*), ch. xxix.

(4) Scholiaste d'Aristophane, *les Grenouilles*, v. 896; *les Nuées*, v. 540. Athénée, lib. I, cap. xvii, p. 20 de l'édition de Casaubon.

sur la lyre sonore de Démodocus, et qu'ont nourri les abeilles harmonieuses du divin Platon; lui qui sait la docte embouchure de la syringe aux sept pailles inégales de Virgile (1), et qu'ont bercé les flots d'harmonie des flûtes de Bérécynthe; lui qui a surpris tous les secrets du hautbois suspendu près de la lyre d'Horace (2), il eût fait l'enchantement de la reine Christine, et régénéré la cour de Suède par la fête et par le plaisir. Accompagné de son antagoniste M. Bernard-Julien, si une fois dans leur vie ils eussent pu tomber d'accord, il eût joué de son tétrachorde comme à Progné chantait Philomèle; il eût dansé au besoin, comme Scaliger et Meibomius, la *Pyrrhique* guerrière ou cette *Caryatique* enchanteresse dont Castor et Pollux avaient doté l'heureuse Laconie, et la verve de Sébastien Bourdon n'eût pas manqué de transmettre l'image du savant virtuose dans cette martiale ou gracieuse attitude.

Bourdon suit la Reine à Rome.

La grande connaissance des maîtres et des arts en général acquise en Italie par ce peintre, rendait sa présence utile à la Reine. Elle avait voulu qu'il la suivît à Rome quand elle s'y était établie. A une bibliothèque de manuscrits, de livres rares et précieux, elle avait joint, dans le palais Riario qu'elle habitait, un superbe cabinet de tableaux, de médailles et d'antiques, de

---

(1) *Bucol.*, eclog. II :

Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula.

(2) HORAT., *Carm.*, III, XIX, 18.

Cur Berecynthiæ
Cessant flaminia tibiæ?
Cur pendet tacitâ fistula cum lyrâ?

curiosités de tout genre : horloges, bijoux, ivoires, instruments de musique, harnais orientaux, meubles de prix. Ses appartements étaient garnis de magnifiques tapisseries, enlevées la plupart, en 1630, du palais du duc de Mantoue, lors du pillage de la ville par Colalto. Celui-ci les avait transportées à Prague, avec une infinité d'autres richesses, et c'est là qu'elles étaient devenues la conquête de Gustave-Adolphe en 1648. Là brillaient plus de quarante grandes toiles des premiers maîtres, dont dix du Corrége, entre lesquelles on comptait cette fameuse *Léda* qui aboutit, en 1722, dans les collections du régent de France, et que le fils de ce prince mutila par scrupule de religion (1). La

---

(1) *William* BUCHANAN (*Memoirs of painting with a chronological history of the importation of pictures by the great masters into England since the French Revolution*, 2 vol. in-8°, London, 1824) dit, tome I, page 14, que Christine, en passant par la France, tira de ses collections le tableau de *Léda*, pour l'offrir à Louis XIV. C'est une erreur. Buchanan n'était, à ce qu'il paraît, qu'un brocanteur de tableaux; son ouvrage, fort pauvre sous le rapport historique et critique, ne saurait être suivi pour autre chose que pour les catalogues qu'il reproduit. Si la *Léda* eût été reçue par Louis XIV, comment la retrouverait-on dans la galerie du Régent en 1722? Comment admettre que le Roi se fût défait d'un pareil chef-d'œuvre, du présent d'une grande Reine, au profit de son frère qu'il aimait d'une façon assez tiède, ou du futur Régent qu'il goûtait moins encore.

Quand la reine Christine mourut à Rome en 1689, ses collections qu'elle avait emportées avec elle, et qui s'étaient accrues par de nombreuses acquisitions, furent vendues. La bibliothèque, achetée par le pape Alexandre VIII, passa en partie au Vatican. Le cardinal Decio Azzolini acheta les tableaux et les antiques. Un grand curieux, Olivio Odescalchi, duc de Braciano, neveu d'Innocent XI, les acquit du neveu de ce cardinal. Enfin, en 1722, le Régent acheta la galerie des héritiers du duc : la *Léda*, l'*Io* et la *Danaé* du Corrége étaient du nombre. Louis d'Orléans, fils du Régent, brûla ou mutila les toiles qui offraient des nudités : la *Léda* et l'*Io* ne pouvaient échapper à ce fana-

La Reine l'emploie pour soigner sa galerie.

Reine aimait à consulter son premier peintre pour le classement et l'accroissement de ces richesses acquises à grands frais, ou, comme nous le disions, ravies, en 1648, à Prague, par les armes suédoises, sous l'empereur Ferdinand III, au musée de Rodolphe II, déjà entamé par Mathias pour rehausser le trésor de Vienne. Or, Sébastien Bourdon, inégal et incorrect, mais vigoureux de ton et savant dans le clair-obscur, était surtout un maître en fait de pastiche, et je crains fort qu'il ne se soit pas borné à classer ces chefs-d'œuvre, et que les re-

---

tisme iconoclaste. La toile de la *Léda*, coupée d'abord en trois lanières dans sa largeur, fut déchiquetée ensuite inégalement, et plusieurs morceaux se perdirent. Le duc d'Orléans donna ces lambeaux au garde de sa galerie, Charles Coypel, qui travailla à en tirer parti tant bien que mal. Un morceau d'ancien tableau remplaça la tête de la Léda, et dans ce morceau fut incrustée la tête de la femme couverte d'une draperie bleue. D'autres lacunes béantes furent bouchées au moyen de lambeaux d'autres vieilles peintures. Les chairs craquelées tombaient par écailles. Une partie de l'Amour et les deux enfants étaient emportés et furent repeints. Le tout, en un mot, ne fut plus qu'une mosaïque de raccords plus ou moins adroits, si l'on en croit la tradition. C'est en cet état que le tableau passa dans le cabinet d'un amateur nommé Pasquier, et qu'en 1755, à la vente de ce cabinet, il fut acquis pour le roi de Prusse, au prix de 21,060 francs, et placé au château de Sans-Souci.

A l'époque des conquêtes de l'Empire, le tableau de la *Léda* avait été l'objet d'un examen fort attentif. La restauration qu'il avait subie avait ajouté à l'œuvre de destruction. On fit avec soin justice de tous les replâtrages, on ne peignit que ce qu'il fallait absolument repeindre, et la toile fut mise en l'état où elle est maintenant en Prusse. Ce fut un Flamand nommé Hoogstoel qui avait été chargé de ce travail. On cite généralement Prud'hon comme l'auteur des repeints ; je suis à peu près certain que ce grand artiste n'y fut absolument pour rien. Du moins, aux papiers du Louvre, on ne trouve mention que de Hoogstoel.

L'*Io*, réparée tant bien que mal, fait également partie du musée de Berlin.

touches remarquées en quelques-uns n'aient été exécutées de sa main. Bourdon, pour en finir avec lui, a laissé deux portraits de lui-même et un de son père, qui était peintre sur verre à Montpellier. Ce dernier est aux salles des attiques du musée de Versailles; les deux autres sont au Louvre. L'un de ces portraits de lui-même (encore un pastiche) voudrait être rembranesque et n'est que noir; l'autre est d'assez belle exécution. Il s'est représenté encore dans un grand tableau d'église à Montpellier dont le sujet est saint Pierre qui, par la ferveur de son oraison, précipite Simon le Magicien, enlevé en l'air par les démons devant l'empereur Néron. Ses traits ont été également reproduits par Hyacinthe Rigaud, dont la peinture, qui est à Versailles, a été gravée par Laurent Cars, pour sa réception à l'Académie, en 1733. Ce Sébastien Bourdon était réellement un homme singulier. Placé de très-bonne heure à Paris, chez un peintre nommé Barthélemy, il avait fait des progrès tellement rapides que, n'ayant encore que quatorze ans, il s'était senti assez fort pour peindre à fresque un plafond dans un château des environs de Bordeaux, et s'était bien tiré de son entreprise. Dans une autre ville du Midi, ne trouvant point de quoi s'occuper, il s'était fait soldat, avait dû un prompt congé à son talent, et s'était rendu à Rome, où, moitié besoin, moitié disposition d'esprit, il ne s'était distingué d'abord que par d'adroits pastiches de Michel-Ange des Batailles, d'André Sacchi, de Benoît Castiglione, du Poussin, de Parmegiano, de Louis Carrache, de Pierre de Laar, dit *le Bamboche,* et s'était brouillé avec Claude le Lorrain, pour avoir copié de mémoire un de ses tableaux et

Bourdon a laissé son propre portrait.

Il est peint par Rigaud.

Il avait débuté par des pastiches.

avoir vendu sa copie. Doué d'une facilité prodigieuse, mais esprit flottant et plein de caprices à l'origine, il n'avait su où se prendre; et, chose assez commune d'ailleurs, l'Italie, avec sa grande nature et ses grands modèles, au lieu de tremper son style, n'avait fait que le jeter dans une complète perplexité de système; son goût se troubla. Et de fait, tout homme d'organisation assez énergique pour demeurer lui-même en aimant avec ardeur les grands maîtres, ira, dans la contemplation de leurs chefs-d'œuvre, puiser des forces nouvelles; mais les faibles y périssent, et tel qui n'a pas la tête ferme n'en tirera qu'éblouissement et indécision. Géricault lui-même, dont la nature était si forte, me racontait que son génie étonné avait tremblé devant les maîtres d'Italie, qu'il avait alors douté de lui-même et avait été longtemps à se retrouver de son trouble.

A quel âge il avait été appelé auprès de Christine.

C'est à l'âge de trente-trois ans que Sébastien Bourdon fut appelé auprès de la reine Christine, qu'il devint son premier peintre, et une manière d'intendant de ses beaux-arts, la peignit à plusieurs reprises et travailla, comme nous l'avons dit, à la galerie des hommes illustres de la guerre de trente ans. Ainsi que nous l'avons dit encore, ses œuvres se trouvaient en compagnie nombreuse dans la galerie de la Reine. On y voyait les portraits du grand chancelier Axel Oxenstierna, de la Reine mère, du prince Adolphe, probablement exécutés sous la direction de Bourdon, sinon de sa propre main. Un grand nombre d'autres portraits faisaient partie du musée, car la Reine aimait les portraits, et les prisait au nombre des plus agréables présents qu'on lui pût faire. Aussi Adler Salvius, son

Galerie de portraits réunie par la Reine.

chancelier particulier et son second ambassadeur au congrès d'Osnabruck, adroit courtisan en même temps que politique habile, lui en avait-il offert douze des anciens rois de Suède. Bourdelot, un peu frotté de diplomatie, et qui, en fait de flatterie auprès des grands, ne le cédait à personne, lui en donna quatre-vingts. Bochart offrit l'effigie du vieux Vossius. Le fils de ce dernier fit présent d'un autre portrait de son père, et la veuve de Grotius, que la Reine avait appelé, en 1634, et avait nommé, l'année suivante, son ambassadeur en France, envoya le portrait de cet homme illustre, qui déjà figurait une fois dans le musée. Bourdon n'était pas le seul qui eût peint Christine : la galerie contenait d'elle un grand portrait bien exécuté par le peintre Beek, de Delft, l'un des meilleurs élèves de Van Dyck, qui, après avoir enseigné le dessin aux enfants de Charles I[er] d'Angleterre, avait passé successivement de la cour de Londres à celles de France, de Danemark et de Suède, et avait reçu de Christine mission de peindre pour elle tous les rois et princes de l'Europe, tous les plus grands personnages, mission qu'il accomplit avec distinction (1). On avait envoyé de France un portrait du roi d'Angleterre (le catalogue de la galerie de Christine ne dit pas de quel roi), et l'on voyait à côté des effigies de madame Marie, reine d'Angleterre, du

Inexactitude des catalogues au XVII[e] siècle.

(1) David Beek, né en 1621, mort à la Haye le 20 décembre 1656. Quand ce peintre fit le tour de l'Europe pour exécuter les ordres de Christine, il avait emporté avec lui un grand nombre de portraits de la Reine peints par lui, et il les offrait en hommage aux souverains pour s'en faire bien venir. Il revint chargé de présents, et surtout de chaînes d'or. Son portrait peint par lui-même a été gravé par P. Clouet et par Coget, de format in-4°.

roi et de la reine de Danemark, du roi de Portugal, du prince de Portugal à cheval, du roi et de la reine de Pologne, de Kœnigsmark, du général Uttenberg, et de beaucoup d'autres dont le catalogue, *Pandæmonium* informe, ne donne ni les noms de personnages ni les noms de peintres (1). La minutieuse exactitude,

(1) Ce catalogue, qui est celui de la galerie de Christine pendant qu'elle régnait encore, est en effet indignement rédigé. C'est plutôt un inventaire sommaire de commissaire-priseur qu'un catalogue. Il avait été dressé primitivement par un conservateur suédois, puis revu par un Bordelais, nommé Raphaël Trichet du Fresne, sans en devenir plus exact. Ce du Fresne était un numismate et bibliophile né en 1611, et qui mourut en 1661. Fort goûté du frère de Louis XIII, il avait commencé par entreprendre sous les auspices de ce prince plusieurs voyages à la recherche d'antiquités, de livres et d'objets d'art, puis il devint correcteur en chef de l'Imprimerie royale, lors de la fondation de cet établissement en 1640; et enfin appelé par Christine de Suède, il remplaça Vossius comme bibliothécaire, et fut en même temps conservateur de la galerie de la Reine. Sa révision du catalogue fut un travail misérable.

Les portraits sont quelquefois énoncés dans ce catalogue par lots et en bloc; ainsi : « Trente demi-portraits de plusieurs personnages considérables, tous de même grandeur, sur fond de toile; » — « dix-huit petits portraits représentant des empereurs, rois et princes; » — « quatre-vingts portraits donnés par M. Bourdelot », etc. De nombreuses indications sont formulées comme il suit : « Portrait d'un personnage en tapisserie, avec un châssis doré; » — « portrait d'un vieux prince qui a été protestant à Leyde, sur de la toile; » — « portrait d'un homme avec un bonnet sur la tête; » — « portrait d'une femme avec un collet autour du cou; » — « la Reine de France, le Roi et son frère ». Il n'est nullement présumable que cela veuille dire la Régente, Louis XIV et Gaston; cela désigne plutôt Louis XIII, sa femme et *Monsieur*, car la reine Christine, quand elle vit pour la première fois Louis XIV et son frère en personne, ne les reconnut, disent les Mémoires, que pour avoir vu d'abord leurs effigies à Compiègne, où elle était descendue avant de venir à Paris. Deux fois une même effigie est ainsi désignée au catalogue : « Portrait de *Roterodami* ». Il est probable que le rédacteur a abrégé ou a mal lu, et que le tableau portait : *Effigies Erasmi Roterodami*. Ce serait donc le cauteleux Erasme, qui était de Rotter-

si précieuse dans les catalogues, est un progrès tout moderne. Les vieux inventaires de tableaux, y compris ceux même du Louvre et de Fontainebleau; les catalogues de miniatures, d'émaux, de manuscrits précieux qui se joignaient aux trésors, sont toujours sommaires, et préparent des tortures aux Saumaises. On sait, grâce au Catalogue qui en existe au Musée britannique, que le cabinet de Henry VIII se composait de cent cinquante morceaux, les miniatures comprises; mais il faut s'évertuer à grand'peine pour retrouver le nom des auteurs, car le Catalogue est muet à cet égard. Sur la composition de la galerie de Charles Ier, qui avait pour architecte Inigo Jones, pour peintre Van Dyck, pour conseils Rubens, Van Dyck, le comte d'Arundel et le duc de Buckingham, on sait davantage, à cause de la publicité de la vente qui en fut faite, et cependant on a des versions diverses. La galerie contenait en tout quatre cent soixante peintures exécutées par trente-sept artistes différents. Il y avait onze Corrége, neuf Raphaël, deux Léonard de Vinci, onze Holbein, seize Jules Romain, sept Parmesan, vingt-huit Titien, sept Tintoret, quatre Paul Véronèse, dix Mytens, sept Rubens, trois Rembrandt, seize Van Dyck (1). Rien non plus de

---

dam. Pour se rendre un peu compte des attributions réelles, il faut suivre les œuvres à la piste dans leurs migrations, et consulter le livre allemand de Lagerbring, intitulé : *Bemärkungen über die Schicksale der Bilder-Sammlung der Kœniginn Christine*, c'est-à-dire « Observations sur ce qu'est devenu le cabinet de tableaux de la reine Christine. »

(1) Parmi les documents historiques que M. Guizot a publiés à la suite de son *Histoire de la république d'Angleterre et de Cromwell* (Paris, Didier, 1854, t. I, p. 440-441), il y a une curieuse dépêche d'un M. de Croullé, secrétaire de M. de Bellière, que cet ambassa-

précis sur le cabinet peu nombreux, mais choisi, du frère aîné de Charles Ier, le jeune prince Henry, ni sur le cabinet du brillant comte d'Arundel, d'ailleurs plus curieux de sculptures que de productions du pinceau. L'exactitude dans les descriptions commence à peine aux catalogues d'Horace Walpole et de Peignon-Dijonval. Les gloires des cabinets de MM. de Sourdis et de Liancourt étaient connues de Christine; mais elles sont lettres closes pour la postérité, à qui les inventaires de famille de ces Curieux illustres n'ont légué que des notes confuses.

Terminons avec Sébastien Bourdon. Son piquant Album était çà et là incomplet et en assez mauvais état. Un brocanteur italien, qui en était possesseur, le présenta, à un prix excessif, à l'ancien ministre de Suède, le comte Gustave de Lœwenhielm, chez lequel je l'ai vu. Je ne sais ce qu'est devenue depuis cette curiosité.

Conclusion sur les Albums.

On s'oublie facilement en si bonne compagnie. Achevons ce que nous avons à dire sur les Albums, dont, on

---

deur avait, en partant, laissé à Londres sans caractère officiel. Cette dépêche, tirée des archives des Affaires étrangères, donne au cardinal Mazarin des détails sur la vente des tableaux et tapisseries du cabinet de Charles Ier, lesquels ont été donnés à vil prix. Le chargé d'affaires d'Espagne Cardenas informait, de son côté, de ces ventes don Louis de Haro. La reine Christine de Suède et l'archiduc Léopold étaient également prévenus, et achetèrent, ainsi que Mazarin et Philippe IV d'Espagne, plusieurs de ces dépouilles du roi martyr. « Si les tableaux se vendent au prix porté par le mémoire que vous m'avez envoyé, je les trouve bien chers, écrivait Mazarin à Croullé; cela n'empêchera pas néanmoins que je ne songe à envoyer dès là quelque personne intelligente pour m'en acheter. » Il en paya cependant quelques-uns, comme nous l'avons dit, à vil prix. Philippe IV en eut, pour son compte, de quoi charger dix-huit mules. — Voir Guizot, *ibid.*, p. 204.

l'a vu, le goût préexistait de beaucoup en France au siècle de Louis XVI. Madame de Genlis a bien pu le raviver, mais elle a eu tort d'avancer qu'elle l'ait introduit et mis en vogue chez nous (1). On a vendu à Paris, en 1837 (2), un billet de la princesse Marie-Louise de Gonzague, en date du 28 mai 1644, alors qu'elle était encore à Paris, un an à peu près avant de devenir reine de Pologne. Il résultait du texte même de ce billet, qu'il avait été expressément écrit pour un Album de ce genre.

Billet de la princesse Marie-Louise de Gonzague, depuis reine de Pologne, écrit pour un Album d'Autographes.

Cette espèce d'impôt gracieux, prélevé sur la condescendance des personnages célèbres, a beaucoup, ainsi que nous le disions plus haut, contribué à la diffusion du culte des Souvenirs, des Autographes et des Documents écrits; et c'est encore pour y complaire et pour fournir à la fois l'occasion d'une étude physiognomonique, d'analogies à trouver entre les traits de l'écriture d'un homme illustre et la nature de son caractère personnel et de son génie, que les éditeurs se sont avisés de joindre aux œuvres d'un écrivain des *fac-simile* autographiques. Et ceux-là qui avaient le plus blâmé le goût de ce genre de souvenir, madame de Genlis elle-même, se virent forcés de sacrifier à la mode. « Qui? moi? écrivait-elle, le 22 décembre 1825, à son infatigable éditeur, offrir mon *écriture* au public!

Mode des *fac-simile* résultant du goût des Autographes.

---

(1) *Dictionnaire critique et raisonné des Etiquettes de la Cour,* etc. Paris, 1818, in-8°, second volume, p. 266. « C'est, dit-elle, l'auteur de cet ouvrage qui a mis cet usage en vogue parmi nous, en parlant de la coutume des Livres de souvenirs dans les *Petits Émigrés,* il y a environ vingt et un ans. » Mais voyez la contradiction! C'est la même qui dans ses Mémoires fait fi des souvenirs!

(2) Vente de sir Thomas W...., baronnet.

Songez donc, mon cher Ladvocat, que je me suis moquée de cette nouvelle coutume. Mais enfin, si vous pensez que ces petits pieds de mouche, tracés par une main octogénaire, sans le secours de lunettes et de verres, aient quelque chose de curieux, et surtout si cela vous est agréable, faites ce que vous voudrez. » Et la lettre parut lithographiée en tête des Mémoires que vous savez.

CHAPITRE III.

LES ANCIENS CABINETS, LES ARCHIVES ET LES CARTULAIRES.

Point d'archives régulières en France avant Colbert, excepté le Trésor des Chartes et les pièces comptables.

Sans nul doute, la passion des Curieux de documents écrits avait, autrefois comme aujourd'hui, des préoccupations diverses. Si les uns recueillaient pour le pur plaisir de la possession, la plupart avaient une visée utile, et n'amassaient leurs richesses que dans le dessein de les faire tourner au profit de leurs propres études ou de celles des autres. D'une autre part, dans un pays surtout où les gouvernements successifs n'avaient encore songé qu'à la conservation du Trésor des Chartes, des documents judiciaires courants et des pièces de finance, et laissaient le reste des documents officiels aux cartulaires privés; celui qui occupait une charge élevée devait être conduit à la création d'archives personnelles, soit pour se ménager des garanties et des armes contre l'éventualité d'attaques politiques, soit à tout le moins pour garder aux siens les titres vivants de sa propre histoire. Tous les hommes d'État de quel-

que valeur tinrent sous leur garde des portefeuilles de correspondances, d'instructions royales, de papiers de tout genre, comme si leur instinct se préoccupait du danger d'abandonner aux hasards de la fortune ces instructions secrètes, ces dépêches, ces minutes relatives aux affaires publiques. Mais on croyait avoir assez fait en gardant pour soi-même. On ne songeait pas que la perpétuité d'archives nationales est une garantie pour tous, et que les preuves de l'histoire publique sont la propriété de l'État, qui ne meurt jamais. Le duc de Sully, l'ambassadeur Loménie de Brienne, le cardinal de Richelieu, le chancelier Séguier, le président de Harlay, le cardinal Mazarin, eurent, à n'en pas douter, une pensée politique plutôt qu'une préoccupation personnelle, en formant des cabinets. Le fait est de toute certitude pour Mazarin, qui a réglé par la disposition suivante, en son testament dicté par lui, ce qui se rattachait aux papiers historiques passés par ses mains :

Mazarin règle par testament l'ordre à mettre dans ses papiers.

« A l'égard, dit-il, de toutes les dépêches, lettres, missives, négociations, traités, et autres papiers concernant les affaires d'État, et les domestiques de Son Éminence, en quelque lieu qu'ils soient ou qu'ils se trouvent, ou dans son palais à Paris, ou dans son appartement au Louvre, et en tous autres endroits, mondit seigneur Cardinal-Duc n'ayant rien de plus cher et de plus précieux, et dont le secret soit plus important pour le bien des affaires de Sa Majesté et de l'État, supplie très-humblement Sa Majesté de permettre et commander que le tout soit mis entre les mains du sieur Colbert, intendant des maison et affaires de Son Éminence, des

soins, intégrité et intelligence duquel il est très-assuré, l'ayant éprouvé en une infinité de rencontres, sans que desdits papiers il en soit fait aucun inventaire, description, état ni mémoire, pour par ledit sieur Colbert suivre et exécuter les intentions que mondit seigneur Cardinal-Duc lui a déclarées, confiées, et même disposer lesdits papiers par ordre, et prendre par lui, sur ce sujet, les éclaircissements de Monseigneur l'évêque de Fréjus, pour ce qui concerne les dépêches et affaires d'Italie, et de M. de Lionne pour les autres, et pour communiquer par icelui sieur Colbert, dans les occurrences, les affaires dont il plaira à Sa Majesté prendre connaissance, et aux personnes que Sa Majesté désignera (1). »

Une pensée politique avait donc présidé à la formation des cartulaires des principaux hommes d'État. Mais pour la fondation d'archives nationales, il y avait un pas de plus à faire : ils ne le firent point. Ainsi Carcavy et le Florentin Ondedei, évêque de Fréjus, classèrent les papiers de Mazarin et les mirent en volumes ; mais le tout demeura parmi les papiers de Colbert, passa ensuite à la Bibliothèque impériale, et y resta jusqu'au jour où une revendication officielle les fit entrer aux Archives des Affaires étrangères.

Tout ce qui pouvait se trouver dans les portefeuilles des négociateurs, des généraux, des amiraux, des gouverneurs de provinces, au lieu de faire retour à l'État,

---

(1) *Testament et codicilles de Très-Illustre et Éminentissime Seigneur Monseigneur Jules, Cardinal Mazarini, duc de Nivernois et Donziois, des* 3, 6 *et* 7 *mars* 1661. V. p. 326-327 du tome VI des *OEuvres de Louis XIV.*

demeurait dans leur cabinet personnel et passait à leurs enfants. Les dons, la négligence, la surprise ou le dol ouvraient tôt ou tard la porte à ces manuscrits et allaient parfois révéler aux rivaux de la France les plus intimes secrets de sa politique. Le duc de Saint-Simon (1) dit que le marquis de Louvois fut le premier qui sentit le danger. C'est possible, mais à coup sûr il ne fut pas le premier qui y porta remède; ce fut le grand Colbert, qui, inspiré de la pensée politique de Mazarin, et importuné de n'avoir pas sous la main les titres des précédents pour la marine, à laquelle il rendait une vie nouvelle, et pour la Maison du roi, qu'il dirigeait, se mit à l'œuvre dès avant 1680, retira le peu qui se put acquérir d'ancien, fit copier tout ce qui ne put s'acquérir; se fit remettre, à mesure des décès ou des cessations de fonctions, ces sortes de documents, et, dans l'année 1680, nomma au traitement de 3600 livres porté plus tard à 5800, le généalogiste des Ordres du Roi, Pierre Clairembault le jeune, pour ranger par ordre chronologique les papiers de la Marine dans un dépôt spécial (2). Ce dépôt, établi d'abord à Saint-Germain en Laye, passa, en 1699, sous le ministère de Pontchartrain, dans un pavillon loué au jardin des Petits-Pères,

Fondation des Archives des ministères.

Archives de la Marine.

(1) *Memoires*. T. VIII, au commencement du chap. XVI, p. 339, de l'édition de M. Chéruel.

(2) Voir aux Archives de la Marine un mémoire présenté par Clairembault le jeune au maréchal d'Estrées, le 21 septembre 1715. La date des papiers recueillis jusqu'alors, avec quelque suite, remontait environ à 1640. Je tiens ces renseignements de l'obligeance inépuisable de M. Pierre Margry, conservateur-adjoint des Archives historiques de la Marine et des Colonies.

Pierre Clairembault mourut le 14 janvier 1740, à l'âge de 89 ans. Son plus jeune frère, Nicolas Pascal, lui succéda.

près de la place des Victoires. Il y resta encore à la majorité de Louis XV, en 1723, quand les bureaux suivirent le roi à Versailles, et fut transféré dans cette dernière ville, lors de la première révolution française, pour revenir enfin à Paris en 1837.

L'établissement des archives hors du siége du gouvernement a plusieurs exemples à l'étranger. Les archives de l'État, en Espagne, sont à Simancas; celles de la Russie sont à Moscou.

Tandis que Clairembault travaillait au classement des papiers de la Marine, le savant Baluze était chargé parallèlement des papiers du cabinet particulier de Colbert, qui forme aujourd'hui l'un des fonds les plus riches de la Bibliothèque impériale. La distinction entre les deux collections était-elle bien nette et bien définie? C'est ce qu'il serait difficile, sinon impossible, d'établir. Évidemment, la main gauche prenait à la main droite, car dans les collections personnelles du ministre on retrouve de ces pièces publiques, de ces rapports officiels de marine qui eussent été mieux placés au dépôt du département, et que le généalogiste Clairembault eût pu revendiquer pour son travail de classification. Les copies de ce genre remontent même, dans la collection personnelle, environ à dix ans plus haut que celle du ministère (1669).

Archives de la Guerre.

Louvois, avec sa volonté de fer, eut bientôt établi le même ordre pour le dépôt des documents militaires en 1688, et les fit classer, de même par année, en un coin réservé de l'hôtel des Invalides, commencé par ses soins en 1671. Telle fut l'origine de ce magnifique Dépôt de la Guerre, qui peut rivaliser, de nos jours, avec

les plus riches Archives de cet ordre en Europe. Le premier conservateur du dépôt, nommé en 1688, fut un M. de Bellon, chef de bureau de la secrétairerie. Les papiers n'avaient alors de suite que depuis 1688.

Éveillé par cet exemple, le marquis de Croissy, frère du grand Colbert, l'appliqua aux Affaires étrangères, dont il avait le portefeuille; et son fils, le marquis de Torcy, l'un des plus sages ministres qu'ait eus ce département, réglementa l'usage et fit créer par le Roi, en mars 1710, un dépôt permanent pour les papiers diplomatiques, à ces mêmes Petits-Pères où les archives de la Marine avaient déjà reçu asile. Pontchartrain acheva, d'une manière nette et sévère, par des règlements, l'œuvre de Colbert, pour la Marine et la Maison du roi.

Archives des Affaires étrangères

Jusque-là donc, sauf les lois du royaume et partie des archives judiciaires gardées au Parlement jusqu'en 1790, époque où il cessa d'exister, sauf les papiers courants de finance, qui, pour ordre, étaient conservés à la Chambre des Comptes, les papiers d'État devenaient généralement propriété particulière; et c'est ce qui explique la composition et la prodigieuse importance de certains cabinets anciens, qu'il serait impossible de réunir à l'époque actuelle. C'est ce qui explique en même temps le nombre de correspondances politiques de tout genre tombées dans le domaine public, passées aux mains de l'étranger, ou bien devenues, de nos jours, un objet flottant de commerce. Aujourd'hui, les Archives générales de l'État sont tenues à merveille. Après avoir passé, depuis la révolution, sous la direction de Camus, de Daunou, de Delarue, de Letronne, qui

Archives générales de l'Empire.

y apportèrent des améliorations considérables, elles ont été placées sous la science de M. le comte Léon de Laborde, dont l'administration fera époque, surtout après le despotisme inintelligent qui l'avait immédiatement précédée. Les Archives parlementaires avaient été mises, depuis la suppression du Parlement, sous la garde de l'ancien greffier du Parlement de Paris, M. Terrasse, qui, aidé d'un commis-greffier du même Parlement, nommé Martin, a, pendant près de soixante années, travaillé au classement et au catalogue des dossiers déposés alors au pavillon de la Sainte-Chapelle, dans l'ancien local des archives du Parlement et dans une partie du bâtiment de la Cour des Aides et du Greffe criminel. C'est aujourd'hui l'un des fonds les plus riches des Archives générales, où, depuis quelques années, les papiers les plus anciens de la plupart des ministères ont été versés. Malheureusement toutes les archives des Fermes générales, qui étaient des entreprises particulières, comme le nom l'indique, sont perdues ou égarées : disparition regrettable, car c'est là qu'on eût trouvé l'histoire de l'impôt en France.

Archives parlementaires.

Cabinets de Curieux.

Des Curieux, fussent-ils seulement amoureux de la curiosité en elle-même, n'eussent-ils point tiré personnellement un parti historique de leurs richesses, avaient du moins, en présence de l'incurie des gouvernements successifs, le mérite de conserver. Aussi leur goût a-t-il sauvé une infinité de documents grandement rares et curieux, qui pour la plupart semblaient bagatelles et pièces de nulle conséquence. Finalement ce sont eux qui ont appris à l'État à former des Archives,

et, nous le répétons, en dépit des étrangetés que nous avons citées, l'homme intelligent sait tirer parti de toutes les collections à un temps donné.

Cabinet de l'Estoile, fondement de son Journal.

Qu'est-ce en effet que le Journal du bourgeois l'Estoile, *politique* à Paris, *ligueur* dans le camp du Roi (car il se prête à passer pour tout ce qu'on veut, pourvu qu'il fasse collection)? C'est le résultat d'un cabinet de documents recueillis au jour le jour. Philosophe de la rue, il est sur pied aux premières lueurs; et pareil à l'oiseau qui consulte les vents pour savoir où prendre son vol, il interroge les bruits, il aspire les moindres émotions que l'air emporte avec soi, toutes ces choses, comme il dit, *vaines souvent et très-véritables*. Il ramasse, grappille ouvertement ou en secret de sa propre main, placards, portraits, caricatures, vers petits et grands dont on inonde la ville, et qui se colportent par les campagnes. Il lance par la cité de pauvres diables *à bout de leur pain* pour lui picorer ces sortes de *fadèses* des pamphlétaires et *portraicturistes*, comme il appelle les faiseurs de portraits et de caricatures. En Curieux déterminé, il accumule tout indifféremment, et, le soir, il tient registre de ses trouvailles et labeurs du jour, sauf à trier au jugement dernier..., qui ne viendra jamais. En 1607, le nombre de ses papiers, rogatons, affiches, pamphlets et curiosités de tout genre se montait à mille deux cent dix. Vienne un nouvel inventaire, les deux mille seront dépassés, d'autant mieux que sympathique de sa personne, il a en France et en Angleterre des chercheurs d'office qui lui ramassent des trésors. Rien ne lui échappe. Il avise un jour une pièce rarissime, un vrai

bijou : l'oraison funèbre d'une vieille sorcière de fille nommée Aurillot, béate confite en toutes pratiques dévotieuses et ligueuses. Il en tire, avoue-t-il, un exemplaire de la pochette d'une dévote de la Ligue, sans doute pendant la préoccupation d'une élévation pieuse ou la distraction d'un petit somme de la dame, n'étant pas possible d'en recouvrer autrement, parce que l'allié de cette fille, conseiller du Roi, maistre des comptes, Acarie, qu'on appeloit à Paris *le valet de la Ligue*, en avait retiré toutes les copies et n'en faisoit distribuer qu'à ceux qu'il savoit être bien avant dans l'Union (1). L'Estoile tressaille à sa conquête. Il serait homme à prendre un passant à la gorge pour lui arracher quelque recoupe autographe ou imprimée, et s'en irait dormir sur un oreiller de ses dépouilles. Voilà l'Estoile; voilà le Curieux.

Guy Patin. Que n'aurait point fait Guy Patin, le bourgeois franc, énergique et salé, emporte-pièce et fort en gueule, pour surpasser les riches bibliothèques médicales de Moreau, de Riolan, de Mantel, et compléter la série des thèses de médecine dont il faisait collection! Il eût donné la robe de son maître Rabelais pour remplir une de ses lacunes, et ramasser des lazzi, des satires, des diatribes contre les pharmacopoles, dont le meilleur n'avait pas même pour lui de l'esprit à fleur de tête. Il y avait aussi un médecin de ses amis, nommé Salins, grand

Salins.

(1) *Journal de l'Estoile*. Cet Acarie était le mari d'une Barbe Aurillot, qui, après la mort du maître des comptes, entra en religion, en l'an 1614, au monastère des Carmélites d'Amiens, et est morte, l'an 1618, en opinion de sainteté. Elle portait le nom de sœur *Marie de l'Incarnation*. Son éloge est partout.

Curieux de nouvelles à la manière de l'Estoile, et qui en tenait journal. Déjà il en avait fait plusieurs volumes fort substantiels, malins, instructifs à réjouir Rabelais. Malheureusement cette mine précieuse d'informations, restée en cahiers volants, a été divisée et perdue. Ce Salins était un homme de trempe moins forte que Guy Patin, mais disposé comme lui à se consoler de quitter ce monde, pourvu qu'il trouvât dans l'autre Aristote, Platon, Virgile, Cicéron et Galien (1).

Cabinet de la Croix du Maine.

Entre les plus anciens Curieux et les plus passionnés qui ont exhumé des documents historiques et en ont compris la valeur, est ce François Grudé, sieur de la Croix du Maine, si lestement traité par le cuistre orgueilleux Joseph Scaliger. Cet homme fut un de nos plus laborieux bibliographes. Il a donné le premier volume d'une Bibliothèque Française contenant le catalogue général de tous les auteurs qui avaient écrit en français depuis cinq cents ans. Ses collections lui avaient été d'un grand secours pour cette œuvre, et il y aurait puisé de nouveau à pleines mains, pour une encyclopédie dont il avait conçu le plan. Incessamment préoccupé de prélever, en chaque genre, la fleur des mortels, comme disait Pline l'Ancien, il avait fait appel à tous les savants, à tous les Curieux de l'Europe, s'était procuré une quantité considérable de livres, de manuscrits grecs, latins, français, espagnols, italiens, et il avait fait son entrée à Paris, en mai 1582, avec trois charrettes chargées d'imprimés et de manuscrits,

(1) La maison de Guy Patin était à Corneil, en Parisis. Elle existe encore, et appartient aujourd'hui à la célèbre cantatrice madame Catalan.

parmi lesquels les autographes se mêlaient innombrables. Tous ces trésors, qui eussent ouvert à lui comme à d'autres de riches et nombreuses sources de l'esprit, devinrent stériles ou du moins se dissipèrent du jour où la main d'un ligueur, qui le soupçonnait de professer les principes de la réforme, le tua d'un coup de poignard, à Tours, en 1592. Il n'avait encore que quarante ans.

Cabinet des frères Dupuy.

A cette époque où le pays était en proie à toutes les convulsions intérieures, l'Estoile ramassait à sa manière, comme on l'a vu, des collections de tout genre. En même temps, le conseiller au Parlement de Paris Claude Dupuy (1) fondait son cabinet si célèbre. Lié d'amitié avec Turnèbe, Lambin, Daurat, Cujas, desquels il avait suivi les leçons; en amitié avec Montaigne, qu'il avait connu aux grands jours de Guyenne; avec le président de Thou, son parent; avec Nicolas Rigault, avec du Bartas; avec Pierre Pithou et les autres écrivains salés de la Satyre Ménippée, avec les frères Sainte-Marthe; en un mot, avec tous les beaux esprits et la plupart des hommes d'État de l'époque, il accumulait des monceaux de manuscrits d'histoire, de politique, de généalogie, de diplomatique; des myriades de lettres grecques, latines, françaises et italiennes des plus grands personnages contemporains, sur les points importants de la littérature et des sciences. Ses frères puînés, Pierre et Jacques, conservateurs tous deux de la Bibliothèque royale, ajoutèrent encore à tant d'acquisitions précieuses où était allé se fondre,

(1) Né à Paris en 1545, mort en 1594.

comme en un vaste fleuve, le tribut d'autres collections : et celle de Loménie de Brienne, qui donna les originaux et garda des copies, mais dont partie des originaux est allée s'égarer en Angleterre, au Musée britannique; et celle du précepteur de Louis XIII, Nicolas Lefebvre, et celle des de Thou, déjà rehaussée du cabinet de Scévole de Sainte-Marthe; et celle d'Antoine de Loménie de la Ville aux Clercs, sans compter quelques débris égarés des vastes recueils du malheureux la Croix du Maine. A la mort de Jacques, le dernier survivant des frères, tout le cabinet passa, par succession, à des collatéraux qui le vendirent, en 1720, au procureur général Joly de Fleury, et celui-ci le rétrocéda, en 1734, à la Bibliothèque royale. Il en forme, aujourd'hui, avec un don particulier de Jacques au roi, l'un des fonds les plus magnifiques, qui ne s'élève pas à moins de neuf cent cinquante-huit volumes : mine inépuisable, fouillée sans relâche depuis plusieurs siècles par tout ce qui tient une plume, et dont cependant tous les filons ne sont pas connus encore de la Bibliothèque elle-même. Curieux complaisants, en même temps que travailleurs infatigables, les Dupuy prêtaient et empruntaient des manuscrits. Comme je l'ai rappelé en un autre écrit où je touche incidemment ces sortes de sujets (1), les Curieux d'autrefois, à l'exemple du célèbre bibliophile Grollier, qui inscrivait sur tous ses livres, *Io. Grollerii et Amicorum,* n'avaient guère de recueils d'autographes que pour l'usage de la science et

La collection s'élève à 958 volumes d'une richesse non encore épuisée.

---

(1) *Réponse à une incroyable attaque de la Bibliothèque nationale touchant une lettre de Michel de Montaigne.* Paris, 1851, p. 90.

de l'histoire, et les mettaient sans scrupule à la disposition de leurs amis. Le goût des collections, en tant que pures curiosités, était fort restreint à cette époque. Quand celui-ci ou celui-là venait à être enlevé, le mort saisissait le plus souvent le vif, et les restitutions ne suivaient pas toujours le décès. De son côté, on possédait des recueils ou des lettres qui appartenaient au défunt, et qu'on ne rendait pas : cela faisait compensation. C'est ainsi que les Dupuy avaient incessamment dans la circulation savante des volumes de leur grande collection qu'ils prêtaient pour l'étude ou pour la copie. Cela résulte du témoignage de l'Estoile, qui le dit dès le début de son Journal, et le répète plusieurs fois ailleurs, car il leur faisait de fréquents emprunts. On voit même en un lieu de ce même Journal, que Pierre Dupuy possédait plusieurs lettres autographes de Rabelais, qu'il prêta un jour à l'Estoile; la collection Dupuy n'en contient plus que des copies. En outre, il manque en totalité quelques volumes. Par contre, elle s'est enrichie de plusieurs volumes et dossiers *amicorum*. La Bibliothèque se garderait de les rendre aux collections de particuliers où ils font défaut. Mais que les volumes qui manquent à la collection Dupuy, et ne sont jamais entrés chez elle, aient l'imprudence de paraître en vente, le vendeur court grand risque d'un procès en revendication.

Les Dupuy prêtaient leurs manuscrits pour l'étude.

On a vu que la religion du souvenir portait Montaigne à garder l'écriture, même la signature de ses ancêtres et de ses amis, et tel est en général le premier fondement des collections. Sa fille adoptive, la savante Marie de Jars, demoiselle de Gournay, suivit cet

exemple. Elle fit plus, elle garda toutes ses correspondances, et le Père Hilarion de Coste rapporte qu'à la mort de cette noble fille on trouva dans ses papiers des lettres des cardinaux du Perron, Bentivoglio et de Richelieu; de saint François de Sales, de Henry-Louis de Chasteigner de la Roche-Posay, évêque de Poitiers; de Godeau, évêque de Grasse; de Charles Ier, duc de Mantoue; de Louis de Valois, comte d'Alais; de Charles de Gontaut, duc de Biron; du président Jeannin, de Scipion de Gramont, de Juste Lipse, de Balzac, de Daniel Heinsius, de Maynard, d'Anne-Marie Schurmann, de Marie Bruneau, dame des Loges, et de quantité d'autres dont tous les originaux passèrent aux mains de la Mothe le Vayer, historiographe du roi.

Marie de Jars, demoiselle de Gournay, conserve des lettres.

Les lettres personnelles furent aussi la base primitive de la collection qui porte le nom de *Béthune* à la Bibliothèque impériale, et qui a été commencée par Philippe, comte de Béthune, de Selles et de Charost, frère puîné de Maximilien de Béthune, duc de Sully. Fort employé à la guerre et dans les ambassades, il avait conservé avec ses papiers privés toutes les dépêches d'office qu'il avait reçues, se faisant ainsi un cartulaire personnel, à défaut de celui de sa famille, qui était demeuré aux mains de son frère aîné. Autour de ce noyau déjà assez considérable, il avait groupé des lettres de princes, de grands seigneurs, de guerriers, de savants; et ces lettres sollicitées passionnément de toutes parts, recueillies de toutes mains, il les avait amassées en nombre d'autant plus grand, que ce genre de recueil occupait moins le goût général, et que ce qui se vend si cher aujourd'hui, se donnait alors pour rien. Il était ambas-

Collection du comte de Béthune, une des plus magnifiques qui aient été formées.

sadeur à Rome quand le fils aîné de l'illustre historien Jacques-Auguste de Thou, François-Auguste, depuis décapité par Richelieu qui ne sut pas gouverner sans faire couler le sang, traversa la Ville sainte, lors de son voyage en Levant. Il reçut le jeune et savant voyageur avec toute la distinction qu'appelait sa personne et que commandait le renom de son père, et de Thou fut émerveillé de l'art du Curieux pour attirer à lui les documents. Il l'exprime dans une de ses lettres. Et, de fait, tout cédait à l'ardeur de cette passion. Monuments contemporains ou anciens devenaient inévitablement sa conquête. Partie des archives même des Borgia était allée se fondre dans ses portefeuilles. Son fils Hippolyte de Béthune, qui était également fort de la cour et avait suivi Louis XIII dans ses plus importantes expéditions, qui avait fait merveilles aux siéges de Montauban, de la Rochelle et de Corbie, et ne mourut qu'en 1665, à l'âge de soixante-deux ans, ne fut pas moins passionné que le créateur de la collection pour l'enrichir. Habile à se glisser dans toutes les bonnes grâces, il avait, comme son père, réussi par insinuation à dépouiller tous les portefeuilles. Correspondances de souverains, de princes, de princesses, de ministres, de seigneurs, d'écrivains, français et étrangers; dépêches, négociations, extraits, copies, mémoires historiques, depuis le quatorzième siècle jusqu'au dix-septième, tout alla s'entasser sans beaucoup d'ordre dans ce gouffre de Curieux. La *Grande Mademoiselle* dit, je ne sais à quelle occasion, en ses Mémoires, qu'elle ne peut donner le texte d'une lettre que lui a écrite *Monsieur,* son père, parce qu'elle en a fait présent à M. de Béthune. De son côté, Michel

Son fils continue la collection.

Son adresse à tout faire venir à lui.

de Marolles, abbé de Villeloin, raconte comme il se laissa persuader de verser dans ce cabinet tout ce qu'il avait ramassé en ce genre de curiosités historiques (1). Philippe joignit à ses autographes des livres de piété, de droit, de philosophie, de mathématiques, de médecine, de belles-lettres, des heures à miniatures dont quelques-unes, d'une beauté incomparable, ont passé par la célèbre bibliothèque des de Bure, pour aller se fondre dans le splendide cabinet de M. Ambroise Firmin Didot, qui porte si bien un beau nom, l'une des pures noblesses de notre pays. Le tout finit par former un cabinet de dix-neuf cent vingt-trois volumes qu'il légua au roi Louis XIV, et dont plus de douze cents regardent l'histoire de France.

Les Dupuy ouvraient leurs collections, Béthune ferme la sienne.

La richesse incomparable de cette collection avait acquis, comme celle des Dupuy, une grande renommée qui tournait tout naturellement au profit et à l'accroissement de la collection elle-même. Mais Philippe de Béthune s'était acquis une réputation tout opposée à celle des trois savants frères, quant à la facilité des communications. Les Dupuy laissaient sans difficulté fouiller sur place et même voyager leurs trésors; Philippe, plus prudent ou plus défiant, les couvait incessamment du regard. A peine obtenait-on de revoir à l'aise ce qu'une fois on lui avait donné. « Je doute, disait Chapelain au gouverneur de Cherbourg, M. de Callières, qui s'était montré prodigue pour l'avare Curieux, je doute que vous jouissiez assez facilement de ce que vous avez donné à M. de Béthune, qui ne

(1) Catalogue de Marolles.

laisse rien sortir de son cabinet, surtout lorsqu'il s'agit de le transporter d'une province à l'autre. Vous pouvez néanmoins avoir une telle liaison avec luy, qu'il vous accommodera de ce qu'il refuseroit à tout autre, comme il fit il y a quelque temps à l'abbate Siri, auquel il ne voulut pas même ouvrir son cabinet et laisser voir ses manuscrits (1). » C'est probablement à cette sévérité qu'on doit l'intégrité de sa belle collection.

Cartulaire du duc de Sully.

Parallèlement, s'accroissait le chartrier de Sully, si fort avant dans les grandes affaires politiques et financières, et qui avait su attirer à lui et conserver des documents pour la rédaction de ses *OEconomies royales*. Ce cartulaire, déposé dans le château de Villebon, où le duc avait fini ses jours, s'y trouvait intact, quand le mariage de la dernière héritière des Sully, Magdeleine-Henriette-Maximilienne de Béthune-Sully, avec le petit-neveu du grand négociateur l'Aubespine, abbé de Bassefontaine, Charles-François, comte de l'Aubespine, fit passer, en 1743, ce cartulaire dans les domaines du comte, qui y réunit ses propres archives. Encore cinquante années, et la roue de fortune avait écrasé la famille de l'Aubespine; le mobilier du château de Villebon était dissipé pièce à pièce, et le château lui-même avait passé, en 1811, dans des mains étrangères, sans que le vendeur ni l'acheteur eussent soupçon de la valeur des archives que le premier abandonnait avec le manoir féodal du grand Sully. Encore vingt-cinq ans de plus, et un Curieux de documents historiques qui avait puisé dans

Il passe par alliance à un membre de la famille de l'Aubespine.

(1) Lettre du 28 juillet 1661. Manuscrit appartenant à M. Sainte-Beuve.

l'étude le respect des grandes familles, M. de Salvandy, depuis ministre de l'Instruction publique, était conduit à l'échoppe d'un ouvrier charron, où des orphelins, derniers descendants des l'Aubespine et des Sully, acceptaient de la pitié de l'artisan l'éducation d'apprentis menuisiers (1).

La famille s'éteint dans la misère, et le manoir de Sully est aliéné avec son cartulaire.

Alors qu'on n'avait point encore de journaux littéraires et politiques, chacun avait son informateur dans les grands centres de civilisation. Un des premiers Curieux qui aient été, personnage considérable dans l'estime publique, le docte Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, *une pièce du naufrage de l'antiquité,* comme l'appelait Balzac, s'était fait, en tout genre, une collection immense d'autographes et autres documents écrits, rien qu'en entretenant, par tous les pays, des rapports épistolaires avec l'élite des lumières de son siècle dans les lettres, les sciences et les arts,

Cabinet de Fabri de Peiresc.

Omnes cœlicolas, omnes supera alta tenentes :

Galilée, Campanella, l'Écluse, Grotius, Malherbe, de Thou, Duchesne, Muret, les Pithou, Duvair, Papire Masson, les Sainte-Marthe, les Dupuy, Rigault, le Père Mersenne, le Père Kircher, le Père Sirmond, Scaliger, Gabriel Naudé, Baudius, Nostradame l'antiquaire, fils du célèbre astrologue Nostradamus; le pape Urbain VIII, le jurisconsulte Barclay, et son fils l'auteur de l'*Argénis;* Bongars, Suarès, Saumaise, Gassendi,

Favorisé par les grands, lié par une correspondance active avec les savants en crédit.

(1) Voir la notice bibliographique de M. Louis Pâris, en tête des *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II,* p. XLV, in-4°. *Collection de documents sur l'histoire de France,* publiée par le ministère de l'Instruction publique.

Lucas Holstenius, le Glay le polyglotte, Reneaulme, Jean Selden, Rubens et cent autres. Jaloux de faire paraître la science aisée, Peiresc avait partout des informateurs, et en servait partout à son tour, méritant ainsi le surnom de *procureur général de la littérature* que Bayle lui a décerné. La Bibliothèque impériale possède dix volumes de cette grande correspondance; mais l'Europe entière en est semée, sans compter environ soixante volumes détruits après sa mort par la sottise de sa nièce, qui, dit-on, en alluma, pendant six mois, son feu ou s'en fit des papillotes (1). La bibliothèque de Carpentras en montre quatre-vingt-six volumes provenant du président au Parlement d'Aix, Louis-Thomassin de Mazaugues, qui avait épousé une nièce de Peiresc.

Beaucoup de ses manuscrits ont été détruits ou disséminés.

Pour le dire en passant, cette ville de Carpentras est fort riche en manuscrits autographes. Sa bibliothèque possède entre autres une Histoire de Provence par Nostradamus; l'*Argénis* de Jean Barclay, et des Mémoires écrits par Malherbe pour l'instruction de son fils. Ces Mémoires mériteraient d'être imprimés à la suite d'une nouvelle édition de la correspondance, si mal publiée, du poëte, avec les lettres que lui a écrites Peiresc, et qui font également partie des collections de Carpentras.

Richesse de Carpentras en souvenirs écrits.

Séguier, de Nîmes, le savant, avait deux portefeuilles de lettres originales et de notes de Peiresc, qu'il a légués à sa ville natale. Il s'en trouve parmi les manuscrits du Vatican et ceux des bibliothèques Bar-

(1) Voir le *Ménagiana*, t. I, p. 1. Édition revue par la Monnoye.

berine et Albani. L'abbé Marini, bibliothécaire du Vatican, en possédait personnellement un volume : c'était la correspondance de Peiresc avec Jean Selden. Le garde de la Barberine, Compagnoni, évêque d'Osimo, écrivait, il y a plus de cent ans, au prélat Vignoni, évêque de Carpentras, que, pendant qu'il était à la tête de la bibliothèque, il avait réuni, en deux volumes lui appartenant en propre, des lettres de divers savants à Peiresc. Au temps de Louis XIV, un avocat au Parlement d'Aix, nommé Sibon, en avait dix volumes de la main de cet homme illustre, ou écrites sous sa dictée par ses secrétaires, Lord Buchan possédait également plusieurs volumes de lettres de ce savant, ou qui lui étaient adressées. Le comte de Trimond en céda quatre volumes au président de Saint-Vincens, son ami. On en retrouve encore deux recueils dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne, au fonds du comte de Hohendorf, aide de camp du prince Eugène de Savoie, auquel ce prince avait donné le vol, et qui avait une magnifique bibliothèque de manuscrits et d'imprimés (1). J'en ai aussi deux volumes. Où n'en trouve-t-on pas?

Il en reste encore un grand nombre.

Lorsqu'en face de ces montagnes de correspondances encyclopédiques, on songe que Peiresc, conseiller au

(1) On a un catalogue de la bibliothèque de ce Curieux, sous ce titre : *Bibliotheca hohendorfiana, ou Catalogue de la bibliothèque de feu M. George-Guillaume, baron de Hohendorf, dans son vivant colonel des cuirassiers au service de Sa Majesté Impériale et Catholique, gouverneur de la ville et de la châtellenie de Courtrai, et commandant des gardes à cheval de Son Altesse Sérénissime le prince Eugène de Savoye, etc., etc., etc.* A la Haye, chez Abraham de Hondt, 1720. Deux vol. in-8°.

Parlement de Provence, et remplissant avec scrupule ses fonctions de magistrature, ne s'était point retiré des intérêts du siècle; quand on sait qu'il avait un observatoire sur les tours de Beaugensier; qu'il avait des médailles, des jardins botaniques, des collections de portraits, une bibliothèque considérable pour le temps, et où il entretenait à sa solde un relieur, un sculpteur et un peintre; quand on se souvient qu'il mit au jour des livres oubliés, des manuscrits perdus, et qu'il entretenait en Europe, en Asie, en Égypte et dans le nouveau monde des courtiers de science, de littérature et d'art, tels que Pierre Lombard, Samson, le Père Minuti, Minime, etc., chargés de fouiller la Bibliothèque du Roi à Paris, la Bibliothèque Ambrosienne à Milan, celles du Vatican et de l'Escurial, et de recueillir par tout le monde des antiquités ou des objets d'histoire naturelle; quand on se rappelle qu'il trouvait encore le temps d'aider Henri-Auguste Loménie de Brienne à augmenter les grandes collections de lettres originales de princes et d'ambassadeurs, d'instructions, d'ordonnances royales, formées par son père, notre imagination s'étonne et notre paresse s'épouvante. Ah! si l'homme savait le prix d'une minute et le rapport des secondes aux idées et aux choses!

Peiresc naturalise en Europe des plantes étrangères.

C'est à cet infatigable Peiresc qu'on doit l'introduction et la naturalisation en France du jasmin de l'Inde et de celui d'Arabie; du grand jasmin d'Amérique ou gaïac à fleurs rouges; du lilas de Perse et du laurier-rose; du styrax, du gingembre et du lentisque; de la nèfle et de la cerise sans noyau, enfin de plusieurs espèces de vignes rares de Tunis, de Smyrne, de Da-

mas, de Sidon, de la Nouvelle-France. L'éducation des végétaux, comme celle des hommes, exige un dévouement qu'une sorte de passion peut seule inspirer : il avait cette passion comme il avait celle des lettres. Sans doute, au milieu de tant de soins et d'immenses dépenses, il dépassa les ressources de son patrimoine. Mais que lui importait de dévorer sa vie et sa fortune? Il était utile. Il se livrait donc sans regret à ses entraînements comme tant d'autres dont le renom a survécu à leurs richesses: comme Fabrot, le doyen des professeurs en droit à l'Université d'Aix; comme Bernard Palissy, brûlant ses meubles pour triompher de la science et de l'art; comme jadis Platon, essuyant tant de remontrances de sa famille pour avoir, malgré sa détresse, payé très-cher les écrits autographes du pythagoricien Philolaüs.

Rasse des Nœuds.

Un nommé Rasse des Nœuds, chirurgien du seizième siècle, ce qui était si peu de chose à cette époque, avait réuni, à force de diligence et de sagacité, un cabinet d'autographes et surtout une bibliothèque dont les connaisseurs recherchent encore les livres de bon choix, de bonne condition et chargés de notes de sa main, toujours intelligentes.

Portefeuilles du cardinal Granvelle.

Les portefeuilles du cardinal Granvelle forment l'un des plus précieux ornements de la riche bibliothèque de la ville de Besançon, dont le conservateur, M. Weiss, fait honneur aux lettres. Le chancelier le Tellier, le président de Lamoignon, le maréchal d'Estrées, le chancelier Daguesseau, la maison de Noailles, ont laissé des cabinets considérables de papiers manuscrits qui touchent à toutes les questions de l'administration

publique, de la justice, de la diplomatie, de la guerre, de la marine, de la littérature. Les éminents jurisconsultes Godefroy, à qui l'on doit de bons livres de droit public et international et des histoires, avaient amassé des portefeuilles considérables de lettres autographes, de documents de tout genre d'un incontestable intérêt pour l'histoire de France, desquels ils ont fait eux-mêmes leur profit et qui ont fourni des lumières à plusieurs autres historiens. Cette riche collection est un des trésors de la Bibliothèque de l'Institut.

Collection des frères Godefroy.

Papiers de Mazarin.

Entre les cabinets qui ont versé leurs richesses immenses et inappréciables à la Bibliothèque alors royale, et attestent que le goût des documents écrits, sans être aussi répandu qu'il l'est de nos jours, n'a jamais cessé d'être cultivé en France, il faut compter celui de M. de Loménie, acheté par le cardinal Mazarin, dont il est toujours bon de reparler en semblable matière. Cet Italien si Français, curieux de toutes les choses de l'esprit, a laissé une quantité considérable de documents disséminés en Italie et en France. Tour à tour militaire et négociateur, il intervint, au nom de Rome, dans la guerre de la succession des duchés de Mantoue et du Montferrat, s'interposa avec intrépidité, en 1630, sur le champ même de bataille, entre la France et l'Espagne, arracha la paix, négocia le traité de Cherasco, et réussit à faire donner Pignerol à la France par le duc de Savoie. Nommé vice-légat d'Avignon, goûté par Richelieu, il s'attacha désormais à la fortune de la France. Dans toutes ces vicissitudes, à une époque peu connue de sa vie, il a

semé de lettres tous ses pas diplomatiques. Ces lettres, dont un Curieux, heureux fureteur, a recueilli des originaux et des copies nombreuses, jetteraient une vive lumière sur l'histoire de ces temps agités. Elles éclaireraient aussi d'un jour piquant les années de jeunesse de cette âme ardente qui a payé un tribut aux passions autres que les passions ambitieuses. Deux lettres de lui, brûlantes comme les plus brûlantes de Saint-Preux, existent encore dans le cartulaire intime d'une famille romaine, et attestent qu'il avait recherché en mariage une belle jeune personne de grande famille. Le ministère des Affaires étrangères possède, reliées en plusieurs centaines de volumes, les correspondances politiques adressées au cardinal. Des milliers d'autres volumes relatifs à son administration sont disséminés partout, et la Bibliothèque impériale garde une série de ses carnets qui ont été l'objet d'études de M. Victor Cousin.

Le curieux Jean Balesdens.

Un Curieux qu'il serait injuste d'oublier, amoureux de lettres et de documents écrits, encore plus connaisseur en livres, est cet ancien précepteur du marquis de Coislin, Jean Balesdens, membre obscur de l'Académie française, éditeur oublié de Grégoire de Tours, flatteur du chancelier Séguier, et dont rien n'est resté que de vieux livres qu'il aimait, qu'il choisissait bien, et que recherchent encore les bibliophiles de nos jours. Ces bons vieux livres! tout y sourit, et le dedans et le dehors. Toujours en fruits, toujours en fleurs. Comme ils sont de bon style, de bon commerce, de bon conseil! comme ils entrent sans bruit dans le vrai de l'intrigue et de la mascarade humaine! comme ils instruisent! comme ils consolent! comme par eux on s'entend

d'un bout du monde à l'autre, à travers les siècles! En vain la langue vieillit et passe : le bon sens et l'esprit des écrits sont toujours jeunes. Ces bons vieux livres! Quand on n'a pu tromper la mort et qu'on s'envole à d'autres clartés, comme on est heureux de sentir qu'ils seront aimés d'autres amis!

Guillaume Colletet.

Le malheureux François Colletet, le « poëte crotté » par cet âpre Boileau, François Colletet, « auteur estimable que la satire a flétri, » dit Nodier, et qui n'eut d'autre vice que sa pauvreté, François, disons-nous, eut pour père un grand Curieux de documents historiques et surtout d'autographes littéraires et de livres, Guillaume Colletet, avocat du Roi au conseil, un des premiers membres de l'Académie française, protégé du cardinal de Richelieu, de l'archevêque de Rouen François de Harlay, et d'autres personnages de haut vol. Il faisait, dans sa sphère étroite, concurrence au comte de Béthune, et beaucoup des pièces de sa collection sont fondues dans ses *Vies des poëtes françois* demeurées inédites. Le manuscrit de ce précieux recueil, qui contient environ quatre cents biographies, est déposé à la Bibliothèque du Louvre, et fournit des informations précieuses qu'on ne saurait trouver ainsi condensées en aucun autre ouvrage, qui même y font tout à fait défaut, et qui ont le mérite d'avoir été écrites pour la plupart sur gens merveilleusement connus de l'auteur pour avoir été ses familiers. Il est en vérité bien extraordinaire qu'un travail si utile et si riche en curieux détails sur le monde des lettres, ne s'imprime pas à une époque où les plus misérables rogatons du dix-septième siècle sont exhumés si précieu-

Son beau recueil de la *Vie des poëtes françois* est encore inédit.

sement, et précieusement enchâssés en bijoux typographiques.

Les cabinets de Baluze et de Clairembault, belles collections formées pour leur propre compte à côté et souvent avec les doubles de celles qu'ils soignaient pour Colbert; le cabinet du premier président de Mesmes; celui de Philibert de la Mare, conseiller au Parlement de Bourgogne; de l'abbé de Louvois, conservateur de la Bibliothèque royale, fonds de trois cents volumes et de plus de trente portefeuilles; le cabinet de l'abbé de Dangeau, fruit de ses études et de ses réunions du mercredi; le cabinet de l'auditeur des comptes de Lorraine, Caille du Fourny; les portefeuilles de Lancelot, ceux de l'abbé Nicaise et de Ducange; les recueils de Serilly, ceux de l'habile diplomate Fontenay-Mareuil; de Huet, évêque d'Avranches; du conseiller d'État Fontanieu; le fonds de Cangé, de Duchesne, d'Oyenart, du procureur général Joly de Fleury, de Doat, de Sautereau, de Sainte-Palaye, de d'Hozier le généalogiste, font maintenant partie de la Bibliothèque impériale.

Baluze et Clairembault.

De Mesmes, de la Mare, l'abbé de Louvois.

L'abbé de Dangeau, etc.

Huet.

D'Hozier.

Un des cabinets les plus remarquables qui aient été formés par un particulier, est celui de François-Roger de Gaignières, gouverneur des ville, château et principauté de Joinville, pour le roi Louis XIV, titre probablement honorifique, puisque le titulaire habitait Paris. Cet homme avait rassemblé à l'hôtel de Guise, qu'il habitait, manuscrits, imprimés, estampes, dessins, tableaux, sculptures, médailles, cartes géographiques : un monde de science et d'art, extraordinaire pour le temps. On juge mal les hommes et leurs œuvres, si

Cabinet de Roger de Gaignières.

l'on ne sait point se transporter aux temps et aux lieux où ils ont vécu. Gaignières n'était pas un de ces Mondors qui s'entourent par ostentation de tout un luxe stérile d'art et de littérature, c'était un vrai Curieux, de fortune assez bornée, mais dont l'ardeur ingénieuse et le savoir multipliaient les ressources, et dirigeaient les collections vers un but particulièrement historique et national. Depuis le seizième siècle, on avait vu se répandre les recueils généraux et spéciaux de portraits. Les frises des salles de châteaux en étaient ornées. Les recueils de crayons se multipliaient à l'envi. Paul Jove avait eu un immense musée de portraits. Peiresc, qui était en avant de toute chose, en avait aussi une collection considérable, qui passa aux mains de la famille de Valbelle et alla décorer le château de Cardanache, aux bords de la Durance. On avait ramassé des collections de monuments xylographiques, chalcographiques ou dessinés, relatifs à telle province, à telle ville, à telle profession. Mais Gaignières voulut par ses collections éclairer tout l'ensemble de l'histoire de France. Il voyagea dans le pays et fit voyager des artistes pour relever des portraits et des costumes sur les verrières, sur les manuscrits les plus précieux, sur les pierres tombales. Il fit dresser des plans topographiques, exécuter des dessins d'archéologie monumentale, d'architecture de moustiers, d'antiquités sépulcrales, toujours dans une pensée française. Il consacra le plus pur de sa fortune à ces dépenses, et s'adressa même à l'étranger pour compléter son ensemble. Le Père de Montfaucon, ce qui est pour l'époque une honorable sanction de l'œuvre du Curieux, lui fit plus d'un em-

prunt pour son grand travail des *Monuments de la monarchie française*. Rien n'est plus propre à donner la mesure du sentiment et du goût du temps, car les figures de Montfaucon sont d'une exécution généralement médiocre. Ce qui donne mieux encore cette mesure, c'est la façon dont le zèle artiste de Gaignières était considéré. Un élan tel que le sien était alors une merveille, à ce point qu'on visitait son Cabinet comme une des plus grandes curiosités de la capitale, et que l'élève de Fénelon, le duc de Bourgogne, le voulut voir, et, après trois heures de l'attention la plus soutenue, ne pouvait plus s'en détacher. Il est vrai que le jeune prince ne s'en était pas tenu aux vingt à vingt-cinq volumes de dessins, de portraits, ou plutôt de costumes à propos de portraits; il avait compulsé le cabinet archéologique tout entier, si riche, si varié, si ingénieux (1).

Quatre ans avant sa mort, arrivée en mars 1715, Gaignières fit don de ses collections à Louis XIV, qui devait le suivre de si près dans la tombe. Du nombre étaient cent cinquante énormes volumes bourrés d'autographes de rois, de reines, de princes, de ministres, d'ambassadeurs français et étrangers depuis Charles VII jusqu'à Louis XIV; cent dix volumes environ de mémoires, dépêches, instructions, lettres politiques, diplomatiques, de recueils de chartes fort nombreux, des lettres et titres originaux concernant les provinces et les abbayes. Tout cet amas précieux figure aujourd'hui parmi les trésors de la Bibliothèque impériale. Tout, je

Gaignières fait don à Louis XIV de son cabinet,

qui passe à la Bibliothèque royale.

(1) La visite eut lieu le 6 avril 1702. V. le *Mercure galant* de cette année, p. 302-316. Le détail y est très-piquant et circonstancié.
Cf. le *Journal de* DANGEAU, t. VIII, p. 378, à la note.

me trompe, car un arrêt du Conseil d'État, en date du 6 mars 1717, qui ordonna le dépôt de la plus grande partie à la Bibliothèque, prescrivit également la vente d'une certaine portion; et en outre, on ne sait comment un recueil très-important de dessins de monuments religieux et autres, du même cabinet, recueil de seize volumes non compris dans cette vente, se trouve aujourd'hui dans la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, où nous sommes forcés de l'aller étudier (1).

Une portion s'en retrouve à Oxford.

Je ne sais si ce Curieux distingué avait des connaissances en estampes au point de vue de la science chalcographique proprement dite, et s'il prenait aucun souci de la diversité des écoles, du mérite des maîtres, de la qualité des tirages, de la pureté de conservation des épreuves. A en croire d'Argenville, dont nous allons rapporter les paroles, il n'en aurait pas été ainsi. Ce n'était guère, il est vrai, la préoccupation de son temps. L'abbé de Marolles lui-même, qui avait une collection si riche d'estampes, les mutilait pour les adapter à la taille de ses portefeuilles, et cependant, pour l'époque, c'était un vrai Curieux qui avait l'amour sincère de ce qu'il recueillait. Le maréchal d'Uxelles, possesseur d'une belle collection de portraits entrée en 1755 à la Bibliothèque royale, après avoir passé par le cabinet du fermier général Lallemand de Bèze, traitait ses estampes comme Marolles traitait les siennes. Gaignières avait un autre point de vue : l'art n'était pas pour lui un but essentiel, mais un moyen. Les dix volumes de copies

(1) Voir, dans la *Revue archéologique*, un article fort bien fait de M. J. Guénebault, et le *Bulletin des comités historiques, archéologie, beaux-arts*, etc., t. II et III, année 1850 à 1852.

déposés à la Bibliothèque impériale, et qui sont d'une exécution fort inégale, comme nous le disions tout à l'heure, attesteraient, ce semble, qu'il se contentait d'à peu près; quant à ses estampes, on n'en saurait juger, il n'y en a point dans ce qui est resté de son Cabinet à la Bibliothèque impériale. Il avait eu cependant en gravure des portraits, des pièces historiques, des almanachs, puisque d'Argenville critique le choix qu'il en faisait. On trouve en effet dans le *Mercure de France*, sur l'arrangement d'un cabinet d'estampes, une lettre de ce d'Argenville qui, à travers quelques idées justes et un plus grand nombre qui ne le sont pas, fournit des informations intéressantes sur la direction des esprits de ce côté des beaux arts. « Il faudrait, dit-il, éviter dans ces recueils de faire ce que faisaient MM. de Garnières (évidemment Gaignières), Clément et Lottier, qui, plus en historiens qu'en vrais connaisseurs, mettaient parmi de belles estampes les morceaux les plus communs, jusqu'à des almanachs. On voyait dans leurs recueils des portraits, ceux de Larmessin et de Moncornet, mêlés avec les portraits de Nanteuil et d'Edelinck; ils ne se donnaient pas même la peine de s'informer si la personne qu'avait gravée Larmessin ou Moncornet n'était pas gravée par une meilleure main; il suffisait qu'ils l'eussent dans leurs recueils, sans s'embarrasser du choix. C'est ce que je leur ai souvent reproché (1). » J'avoue que ce reproche me touche médiocrement. A

D'Argenville critique les classifications de M. de Gaignières.

(1) *Lettre sur le choix et l'arrangement d'un cabinet curieux, écrite par M.* Dezallier d'Argenville, *secrétaire du Roi en la grande chancellerie, à M. de Fougeroux, trésorier-payeur des rentes de l'hôtel de ville.* Mercure de France, juin 1727.

chacun sa visée et son rôle dans le mouvement intellectuel. Et, toutefois, s'en tenir à Moncornet et à Larmessin eût été impardonnable quand on pouvait se procurer un Edelinck, un Nanteuil, un Audran, un Drevet, toujours authentiques, tandis qu'on court de grands risques avec les œuvres de pacotille des Larmessin et des Moncornet, purs entrepreneurs à l'affût de toutes les circonstances de bon débit, et qui se permettaient à l'occasion l'apocryphe. Il y a de Larmessin une tête empanachée donnée comme celle de madame de la Vallière, et qui est une des choses ridicules que je connaisse. On la paye fort cher, parce qu'elle est rare. On ferait mieux de la négliger, parce qu'elle est mauvaise.

Mauvais portrait de madame de la Vallière.

Utilité des grands almanachs et des thèses historiées.

Quant aux almanachs ou calendriers historiés de cabinet, Gaignières avait grandement raison de les joindre à ses séries. S'ils sont gravés quelquefois d'une façon un peu sauvage, il en est aussi beaucoup d'excellents, de très-curieux, de très-utiles, au point de vue historique, comme les grandes gravures de thèse alors à la mode depuis le règne de Louis XIII. Les premiers étaient de grandes pancartes où le calendrier occupait un très-petit espace et laissait le reste de la feuille à une vaste composition représentant un ou plusieurs sujets de l'histoire de l'année précédente. Quatre ou cinq artistes différents exécutaient tous les ans de ces sortes d'almanachs, dont il paraissait une vingtaine par année. Les thèses de théologie, de philosophie, de jurisprudence et de médecine, qui, au dix-septième siècle, avaient tant d'éclat, étaient aussi d'immenses pancartes ornées de gravures de maîtres tirées sur papier ou sur satin, d'après les dessins des grands faiseurs

vivants : les Vouët, les le Brun (1), les Pierre Mignard, les Sébastien Bourdon, les Jean le Pautre (2), quand ce n'étaient pas purement et simplement des traductions de tableaux connus du Poussin ou de le Sueur, voire de Raphaël ou autres grands génies de l'Italie du seizième siècle. L'accessoire y étouffait le principal, et dans l'espace resté désert au milieu des feuilles, s'imprimaient les propositions de la thèse. Les récipiendaires présentaient ces feuilles à leurs patrons et à leurs amis ; les Diafoirus, à leurs futures : « Donnez, donnez : la thèse est toujours bonne à prendre pour l'image ; elle servira à parer notre chambre », dit la Toinette du *Malade imaginaire*. On a, du fameux gra-

(1) « M. le Brun commença d'être recherché pour les dessins de Thèses, par les soutenants illustres, à mesure qu'ils montaient aux différents degrés des quatre Facultés de l'Université. En l'année 1638, célèbre par la naissance de notre grand monarque, il fit sur ce sujet un dessin de thèse pour un soutenant très-considérable, et y représenta la Providence qui rapporte du ciel un enfant nouveau-né, et le vient présenter au roi Louis XIII. Ce dessin fut regardé d'un bon œil à la cour, et la ville n'en fut pas moins satisfaite. » *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés par Dussieux, Soulié, de Chennevières, Mantz et de Montaiglon*, t. I, p. 5. Paris, Dumoulin, 1854.

(2) Jean le Pautre, dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Paris en 1617, mort le 2 février 1682, membre de l'Académie. Il était frère du fameux architecte Antoine, qui construisit les deux ailes du château de Saint-Cloud, et publia, en 1652, un bel ouvrage d'architecture. Jean, qui avait été d'abord menuisier, commença entre le ciseau et le rabot, ses études de dessin, et devint le plus habile homme de son temps pour la composition des décorations d'architecture, des vases, des plafonds, des ornements de tout genre. Portraits, sujets religieux et profanes, grandes cérémonies publiques, vues de châteaux, paysages, jardins, fontaines, tout occupa sans l'épuiser la verve de son burin et de sa pointe. Mariette porte l'œuvre complet de cet artiste à plus de quatorze cent quarante pièces, et toutes ces pièces ont du mérite. On n'a pas fait mieux depuis en dessin d'ornement.

veur et dessinateur Mellan, la thèse de M. Talon, décorée de grandes figures allégoriques et d'un cartouche historié portant l'effigie du cardinal Mazarin. Poilly et Pitau en ont gravé de superbes, ornées de portraits en grand, quelquefois en pied, de Louis XIV et de Colbert, avec les plus riches accessoires. La thèse de philosophie du duc d'Albret, gravée par le premier d'après le Brun, et dédiée à Louis XIV, est une magnifique estampe. Une ou deux de ces thèses par Gérard Edelinck sont des chefs-d'œuvre de la gravure française (1). Nanteuil en a gravé sept, dont sa

(1) Parmi ces pièces capitales est la thèse de théologie de MM. Étienne et Gilles d'Aligre. Elle est du plus grand *in-folio,* et surmontée du portrait de Louis XIV en buste. *Nanteuil ad vivum effigiem pinxit. G. Edelinck sculp.* 1679. Le texte est entouré d'emblèmes. La tête, un peu plus forte que nature, est la plus grande qui ait été gravée de Louis XIV. On y remarque toute la finesse de Nanteuil, avec la grande manière et la couleur d'Edelinck. Il y a des épreuves sans la thèse.

Une autre grande thèse d'Edelinck, fort estimée, représente le portrait de Louis XIV tenu par la Religion, assise dans un char au-dessus du globe. Le dessin est de Charles le Brun. Ces pièces sont en deux feuilles.

Dans une autre pièce de Gérard Edelinck, plus splendide et plus prisée encore, et dont il y a trois états, Louis XIV est à cheval, précédé de l'ange exterminateur. A ses pieds ses ennemis sont abattus et des hydres sont précipitées, avec cette inscription : *Ludovico Magno Europa terra marique composita vot. publ.* Cette thèse, dont la peinture est également de Charles le Brun, est aussi en deux feuilles. On la connaît sous le nom de *Thèse de la Paix.* Le premier état a servi à la thèse de théologie de M. Colbert, après quoi le texte a été plané, et la planche a été achevée par Edelinck dans la partie inférieure qui avait porté les caractères. J'en ai retrouvé la peinture originale, de la dimension même de la gravure, à Vienne, dans la galerie du prince Eszterhàzy de Galantha, sous le nom d'*Apothéose de Louis XIV.* Ce n'est à proprement parler qu'une fine esquisse terminée, de coloration légère, qui sert à prouver combien Edelinck était un grand coloriste. La composition a cette fausse grandeur, cet apparat mélodramatique propre à le Brun, qui frappait plus fort que juste.

propre thèse de philosophie. Cela sent bien son grand siècle. Les moins riches, à défaut de gravure inédite, achetaient un tirage de planche toute faite. On en vendait chez Vallet, graveur du roi, rue Saint-Jacques, *Au buste de Louis XIV;* et chez Gantret, même rue, *A l'image de Saint-Maur*. Jean-François Cars, père du fameux Laurent, qui fut, comme nous l'avons dit au premier livre de ce volume, un des plus habiles burins du temps de Louis XV, gravait de ces thèses et les vendait dans sa boutique. On comprend qu'une collection un peu complète de calendriers historiés et de thèses, à part le mérite si divers de l'exécution, constituerait un recueil des plus précieux documents en portraits et en scènes historiques. Ce sont des règnes en images. Les grands almanachs connus dépassent le nombre de huit cents. Les thèses sont fort nombreuses.

Boutiques des graveurs.

Les graveurs, disions-nous, vendaient dans leurs boutiques des almanachs et des thèses. La boutique des graveurs en taille-douce est en effet, pour le dire en passant, une des traditions du seizième siècle, du dix-septième et du dix-huitième. De même que de nos jours, la plupart des graveurs de cachets, les graveurs en taille-douce et à l'eau-forte avaient, de Henry IV jusqu'à Louis XV, leurs boutiques ou leurs échoppes, qui étaient à la fois leurs magasins. Jacques Androuet, le célèbre dessinateur, graveur d'architecture du seizième siècle, dont on a des ouvrages si nombreux et si recherchés sur la plupart des bâtiments de France, anciens et modernes, tenait boutique, et c'est parce qu'il avait un cerceau ou cercle pendu comme enseigne à sa

maison qu'il a été, de son temps, appelé *du Cerceau*, et que le nom lui en est resté. Israël Silvestre et Pérelle avaient également boutique. Le grand Édelinck, que Louis XIV fit chevalier et logea aux Gobelins, avait eu aussi la sienne, où il travaillait avec un tablier de peau.

Les gravures d'almanachs et de thèses n'étaient donc pas les seules qui fussent vendues dans des boutiques. Il en était de même des autres gravures que les artistes exécutaient pour leur propre compte. Gérard Audran demeurait *Aux deux piliers d'or*, rue Saint-Jacques. Cochin le père avait sa boutique dans la même rue, à l'enseigne de *Charlemagne*. Le portrait du Régent, par Anne Hortemels, en 1716, se vendait chez elle, aussi *rue Saint-Jacques, au Mæcenas*, où elle habitait avec son mari, Nicolas-Henri Tardieu, également graveur. Le grand centre des ateliers et magasins de graveurs était dans le rayon des rues Saint-Jacques, Saint-Jean de Beauvais, Saint-Étienne du Mont, de la Harpe, des Noyers, du Four, des Mathurins Saint-Jacques. Quelques-uns étaient logés aux Gobelins, et ceux qui obtenaient les honneurs d'un logement aux galeries du Louvre étaient portés sur ce qu'on appelait la *Liste des Illustres*.

L'usage a été le même en Angleterre, à ces mêmes époques. William Sharp, le fameux graveur, né à Londres en 1749, et qui de simple graveur d'ornements d'armurier s'était élevé au premier rang parmi les graveurs d'estampes, avait une boutique dans la Cité. En 1825, j'ai visité à Florence le vieux Raphaël Morghen dans sa boutique, car son atelier n'était guère que cela, et les touristes se plaisaient à y acheter de

première main, comme le fit David Wilkie, l'année suivante, des estampes de son burin. Retournons à M. de Gaignières.

Éloge que Saint-Simon fait de Gaignières, en signalant l'utilité pratique de sa collection pour l'éducation de Louis XV.

Le plus bel éloge qui se pût faire de ce Curieux est celui qu'en a tracé dans ses *Mémoires* le duc de Saint-Simon, en faisant ressortir l'utilité pratique de ses dessins. Causant un soir avec l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury et précepteur du jeune Louis XV, de l'éducation de ce prince, il vit les thèmes du Roi que l'évêque, « ne sachant du tout rien que grand monde, ruelle et galanterie, » faisait faire par les jésuites. Saint-Simon ouvrit un avis sur l'enseignement de l'histoire au royal enfant. « Nous convînmes aisément, dit le duc, que l'histoire, surtout celle de France, générale et particulière, étoit à quoi il le falloit appliquer le plus. Là-dessus il me vint une pensée que je lui dis tout de suite, pour apprendre au Roi mille choses particulières et très-instructives pour lui dans tous les temps de sa vie, et en se divertissant, qui ne pouvoient guère lui être montrées autrement.

» Je lui dis que Gaignières, savant et judicieux Curieux, avoit passé sa vie en toutes sortes de recherches historiques, et qu'avec beaucoup de soins, de frais et de voyages qu'il avoit faits exprès, il avoit ramassé un très-grand nombre de portraits, de ce qui, en tout genre et en hommes et en femmes, avoit figuré en France, surtout à la cour, dans les affaires et dans les armées, depuis Louis XI; et de même, mais en beaucoup moindre quantité, des pays étrangers, que j'avois souvent vu chez lui en partie, parce qu'il y en avoit tant qu'il n'avoit pas pu les placer, quoique dans une maison fort

vaste où il logeoit vis-à-vis des Incurables; que Gaignières, en mourant, avoit donné au Roi tout ce curieux amas. Le cabinet du Roi, aux Tuileries, avoit une porte qui entroit dans une belle et fort longue galerie, mais toute nue. On avoit muré cette porte, on avoit fait quelques retranchements de simples planches dans cette galerie, et on y avoit mis les valets du maréchal de Villeroy. Je proposai donc à M. de Fréjus de leur faire louer des chambres dans le voisinage, à quoi mille francs auroient été bien loin; d'ouvrir la porte de communication du Roi, et de tapisser toute cette galerie de ces portraits de Gaignières, qui pourrissoient peut-être dans quelque garde-meuble; de dire aux précepteurs des petits garçons qui venoient faire leur cour au Roi, de parcourir un peu ces personnages dans les histoires et les mémoires, et de dresser avec soin leurs pupilles à les connoître assez pour en pouvoir d'abord dire quelque chose, et ensuite avec plus de détails pour en causer les uns avec les autres, en suivant le Roi dans cette galerie, en même temps que M. de Fréjus en entretiendroit le Roi plus à fond; que de cette manière il apprendroit un crayon de suite d'histoire, et mille anecdotes importantes à un roi, qu'il ne pourroit tirer aisément d'ailleurs; qu'il seroit frappé de la singularité des figures et des habillements, qui l'aideroient à retenir les faits et les dates de ces personnages; qu'il y seroit aiguisé par l'émulation des enfants de sa cour, les uns à l'égard des autres, et la sienne à lui-même, de savoir mieux et plus juste qu'eux; que le christianisme ni la politique ne contraindroient en rien sur la naissance, la fortune, les actions, la conduite des gens morts, eux et tout ce

qui a tenu à eux, et que par là, peu à peu, le Roi apprendroit les services et les desservices, les friponneries, les scélératesses; comment les fortunes se font et se ruinent, l'art et les détours pour arriver à ses fins, tromper, gouverner, museler les rois; se faire des partis et des créatures; écarter le mérite, l'esprit, la capacité, la vertu, en un mot, les manéges des cours, dont la vie de ces personnages fournit des exemples de toute espèce; conduire cet amusement jusque vers Henri IV; alors piquer le Roi d'honneur en lui faisant entendre que ce qui regarde les personnages au-dessous de cet âge ne doit plus être que pour lui, parce qu'il en existe encore des familles et des tenants, et tête à tête les lui dévoiler. Mais comme il s'en trouve quantité aussi de ceux-là dont il ne reste plus rien, les petits garçons y pourroient être admis comme aux précédents. Enfin que cela mettroit historiquement dans la tête du Roi mille choses importantes dont il ne sentiroit que les choses sans s'apercevoir d'instruction, laquelle seroit peut-être une des plus importantes qu'il pût recevoir pour la suite de sa vie, dont la vue de ces portraits le feroit souvenir dans tous les temps, et lui acquerroit de plus une grande facilité pour une étude plus sérieuse, plus suivie et plus liée de l'histoire, parce qu'il s'y trouveroit partout avec gens de sa connoissance, depuis Louis XI, et cela sans le dégoût du cabinet et de l'étude, et en se promenant et s'amusant. M. de Fréjus me témoigna être charmé de cet avis, et le goûter extrêmement. Toutefois il n'en fit rien, et dès lors, je compris ce qui arriveroit de l'éducation du Roi, et je ne parlai plus à M. de Fréjus de portraits ni de galerie,

où les valets du maréchal de Villeroy demeurèrent tranquillement (1). »

On ne saurait déduire d'une manière plus fine et plus nette l'utilité d'une semblable collection, à part l'exécution de celle-ci, bonne pour le temps, puisque Saint-Simon en fait tant de cas, mais qui ne répondrait plus aux besoins de nos jours, aux progrès de l'art et de la science. Il paraît au langage du duc qu'il y avait alors, comme il y en a eu de notre temps, des conservateurs qui ne conservaient pas, et que le duc lui-même avait une assez mince opinion des gardiens des choses du Roi. Heureusement il s'est trompé pour la collection de Gaignières, qui n'a point pourri dans un garde-meuble, et figure intacte sur les rayons du Cabinet des estampes. Que si le projet de Saint-Simon n'a point reçu son exécution pour le jeune Louis XV, un homme d'esprit et de goût, feu le comte Alexis de Saint-Priest, de l'Académie française, l'a appliqué avec un succès complet, sur une moindre échelle, avec des éléments de plus précise exécution. Possesseur de recueils considérables de portraits, généralement de bon choix, classés par siècle, il y avait attaché des notices qu'il commentait à ses enfants avec une méthode particulière. L'image attirait; la mémoire, aidée dans son opération, s'enrichissait, et l'instruction biographique et historique se fixait sans effort dans les jeunes esprits, en même temps que sur la beauté des estampes, sur la diversité des écoles, sur l'art en un mot, le père glissait des remar-

Le comte de Saint-Priest applique à l'éducation de ses enfants le système du duc de Saint-Simon.

(1) *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, t. XVII, p. 309-312, de l'édition de M. Chéruel. Hachette, 1851.

ques qui portaient fruit. C'est le résultat qu'on obtient avec ces ouvrages d'histoire sainte ou profane publiés avec ou sans estampes, et que certains bibliophiles transforment ingénieusement en espèces d'albums par l'addition de gravures nombreuses appropriées : illustrations vivantes (1), qui doublent l'intérêt d'un livre, relèvent le texte par l'image des personnages, par la représentation des lieux, des monuments, des scènes cités; qui, en un mot, placent l'idée figurée à côté de l'idée écrite, et parlent aux yeux du corps en même temps qu'à ceux de l'esprit. *Indocti discant et ament meminisse periti.*

Estampes pour l'histoire de la ville de Paris.

Voulez-vous, par exemple, faire passer dans la mémoire l'histoire de Paris? Sera-ce au moyen d'un ouvrage didactique que vous réussirez le mieux? Ne parlerez-vous pas avec plus d'éloquence si vous vous appuyez du secours des gravures sur bois que Gilles Corrozet joignit à son livre de *la Fleur des antiquitez, singularitez et excellence de la noble ville et cité de Paris,* publié pour la première fois en 1532; si vous présentez les additions xylographiques faites en 1608 à ce même livre par Jacques de Breul, et les planches du *Théâtre des antiquités de la ville de Paris,* mis au jour par ce même auteur quatre ans après; si vous y joignez les recueils de Jean Rostorel et de Jacques Périssin sur les guerres de la Ligue et autres événements publics ar-

(1) Le mot *illustration* n'a pas seulement le sens de célébrité. Il servait déjà depuis longtemps à désigner les notes, les gloses savantes des commentateurs pour éclaircir (*illustrare*) les textes. On l'a étendu aux embellissements des livres, comme leur servant en quelque sorte de commentaire figuré.

rivés de 1559 à 1570? Pourrez-vous vous passer des estampes d'Israël Silvestre, de quelques-unes de Jacques Callot, des recueils de Perelle, de Marot, d'Abraham Bosse, des Rois de France de Du Tillet, des planches de l'*Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Denis,* par dom Michel Félibien ; de l'*Abbaye de Saint-Germain des Prés,* par dom Brouillard ; de l'*Histoire de Paris,* par le même Félibien, revue par dom Lobineau; du livre de Bernard de Montfaucon sur les *Monuments de la monarchie française,* et enfin de nombre de feuilles gravées séparées qui touchent à l'histoire de la capitale de la France? Classez avec méthode ces estampes, ajoutez-y un commentaire succinct, et vous aurez cette histoire parlante. Eh bien, voilà ce qu'avait accompli avec tant de succès le comte de Saint-Priest pour cette histoire spéciale et pour l'ensemble de la biographie; voilà ce qu'auraient pu faire pour Paris, avec leurs riches collections sur cette ville, feu le général Rébillot et M. Leroux de Lincy.

M. de Gaignières avait eu le dessein d'embrasser toute l'histoire de France; mais il s'était borné, comme nous l'avons dit, à des portraits d'exécution inégale, ou plutôt à des costumes à propos de portraits.

Cabinet de Fevret de Fontette.

Vint un conseiller au Parlement de Bourgogne, qui conçut une collection historique sur un plan plus varié. Ce conseiller, Charles-Marie Fevret de Fontette, né à Dijon en 1710, auquel on doit une seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France,* du Père Lelong, ouvrage qui, pour incomplet qu'il soit, n'en demeure pas moins le plus important en ce genre, fit un recueil d'environ dix mille cinq cents estampes histo-

riques. Ces estampes, rangées chronologiquement en cinquante-deux portefeuilles, commencent aux Gaulois, et finissent à l'année 1768. Il ne paraît assurément pas qu'il se soit préoccupé de la beauté des pièces; tout atteste au contraire qu'il voulait en somme remplir son cadre historique coûte que coûte. Il allait même jusqu'à mutiler une planche si elle contenait sur une même feuille plusieurs sujets. Titres de livres, emblèmes, anagrammes, portraits, médailles, devises, grandes scènes, caricatures, tout venait se ranger sous son niveau chronologique, et tel almanach historié représentant des scènes diverses en plusieurs cartouches, était découpé aux ciseaux pour remplir le programme : sacrifice barbare à la rigueur des dates, et dont il eût été si facile de s'abstenir au moyen de notes de renvoi et de points de repère. La collection n'en est pas moins fort ingénieuse, souvent piquante, instructive toujours.

Il mutile des estampes pour suivre pas à pas la chronologie.

Après Fontette, Anne-Louis-François de Paule le Fèvre d'Ormesson de Noyseau, président à mortier au Parlement de Paris, et bibliothécaire du Roi, poussa jusqu'en 1793 la collection du Dijonnais, versée en 1770 parmi les richesses de la Bibliothèque royale. A toutes ces estampes, mêlées de dessins, s'adjoignirent les acquisitions diverses faites par la Bibliothèque elle-même, notamment le cabinet d'estampes et de têtes de lettres de la Révolution et de l'Empire réuni par M. Laterrade; et la totalité des morceaux historiques que possède ce grand dépôt forma un magnifique ensemble pour l'étude de l'histoire de France, sans compter les collections d'innombrables portraits : et celle de Marol-

Il est continué par d'Ormesson de Noyseau.

les, et celle du maréchal d'Uxelles et tant d'autres, augmentées encore, depuis, des riches portefeuilles de de Bure, et qui contribuent à faire du Cabinet des estampes, si bien dirigé de nos jours, un des musées chalcographiques les plus splendides de l'Europe.

Cabinet de Soulavie.

Il est regrettable qu'il ait laissé passer à l'étranger une collection de même genre d'environ dix-huit mille pièces, qu'avait formée, en cent quarante-huit volumes, l'abbé Soulavie. Sans briller, il est vrai, davantage que le cabinet de Fontette par la beauté des épreuves, sans l'égaler non plus ni pour la richesse ni pour la rareté des estampes anciennes contemporaines des événements ou reproduisant des peintures ou des dessins du temps, ce recueil avait néanmoins son intérêt, et la série de la Révolution, qui comprenait vingt-cinq volumes, y était particulièrement remarquable par le nombre et la rareté des gravures, et par l'addition de quelques curieux dessins. Jean-Louis Giraud Soulavie est un de ces hommes étranges que l'on méprise et avec lesquels on compte. Nul faiseur de livres n'a été plus fécond ni en même temps moins écrivain. Mais admis aux archives des Affaires étrangères et dans le cartulaire de quelques grands seigneurs, il a puisé à des sources abondantes et authentiques. Compilateur indigeste, prolixe, trivial, fastidieux, il a enfanté des volumes condamnés longtemps au pilori des quais, après une vogue éphémère due pour quelques-uns au scandale; mais les documents utiles dont ils abondent, mais je ne sais quel sentiment politique naturel ou d'emprunt qui y règne, les ont justement rachetés de l'oubli, et le Curieux d'histoire leur rend une place dans sa bibliothè-

que. Chercheur infatigable et avisé, il avait amassé sa collection d'estampes avec fort peu de ressources d'argent. Les archives des Relations extérieures lui avaient permis, pendant qu'il exerçait à Genève les fonctions de résident de France, d'y déposer tous les recueils de son cabinet, et ces recueils y demeurèrent longtemps. C'est ce qui a fait supposer au rédacteur de l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle* qu'ils ont été confisqués, à la mort de Soulavie, en 1813, par le gouvernement impérial, et sont encore aux Affaires étrangères. C'est une erreur. Il n'y en est resté qu'un seul volume de mauvaises épreuves de mauvais portraits. La collection a été acquise par le prince Eugène de Beauharnais, et fait partie aujourd'hui de la bibliothèque du palais de Leuchtenberg, à Munich.

Soulavie avait des papiers historiques.

L'abbé Soulavie, qui s'était jeté dans les opinions les plus avancées en 1789, s'était marié, et avait fait partie du club des jacobins. Il s'était par cela même attaché à tout ce qui touchait à la Révolution, et, indépendamment des estampes, il avait amassé sur cette époque plus de trente mille pièces et brochures qui sont allées en partie se fondre dans le cabinet de M. Deschiens, et dont le reste s'est disséminé. Beaucoup d'autographes, surtout du temps de Louis XV et de Louis XVI, fruit de ses relations ou bien épaves révolutionnaires, étaient réunis dans ses mains, et j'en ai acquis de sa veuve les derniers débris.

Le chevalier Hennin.

Une collection d'estampes, de médailles et de dessins historiques constituant, de nos jours, un vrai cabinet national, qui compléterait la splendeur des recueils de la Bibliothèque impériale de France pour

l'enseignement de notre histoire, est la collection de M. le chevalier Hennin, fils de l'ancien résident en Pologne et à Genève, pour Louis XV, de 1765 à 1774, premier commis des Affaires étrangères sous Louis XVI, et qui soutint avec avantage une correspondance avec Voltaire, alors qu'il était voisin de Ferney. Attaché à la personne du prince Eugène, duc de Leuchtenberg, le chevalier Hennin de nos jours fit une longue résidence en Allemagne, et s'y enrichit de toutes les planches françaises ou étrangères qu'il put trouver sur notre histoire. Connaisseur, artiste d'âme, esprit à la fois généralisateur, et amoureux du détail; moins préoccupé du portrait seul que de la représentation des faits; du nombre des pièces que de leur valeur historique, il n'a pas laissé néanmoins de réunir, pendant une longue carrière, dix-sept mille pièces, qu'il a classées avec une méthode parfaite, et sa magnifique collection laisse bien loin celle des Gaignières, des Fontette, des Soulavie. Chez lui, le portrait et l'estampe sont autant que possible de premier choix. Le temps approche où recueillir de pareilles collections va devenir une tâche des plus difficiles, sinon impossible. Les feuilles se détruisent, et le goût toujours croissant des cabinets les dissémine sur la surface du globe. Des morceaux si bien conservés, si nombreux, qui remplissent si bien les conditions essentielles de tout document portant avec soi complète autorité, sont des objets précieux, souvent uniques, et le beau prend ici sa place en même temps que l'utile. Recueillir n'a pas paru suffisant au courageux M. Hennin; il a entrepris, sous une forme raisonnée, non pas seulement le catalogue de son

propre cabinet, mais celui de toutes les pièces existantes sur l'histoire de France, travail herculéen, qu'un savoir et un courage tels que les siens pouvaient seuls entreprendre, et qui servira aux bibliothécaires comme aux iconophiles de précepte et d'exemple (1). Le nommer, c'est définir le vrai Curieux.

Le feld-maréchal Hausslab.

Un Curieux étranger, le feld-maréchal autrichien Hausslab, ancien précepteur de l'empereur François-Joseph, et général en chef de l'artillerie, a, de son côté, recueilli une des plus belles bibliothèques de livres à gravures, un des plus beaux cabinets historiques qui se puissent imaginer pour l'Allemagne. Les raretés, les volumes et pièces uniques y abondent, et tous les livres sont d'une conservation surprenante. Il les change, quand ils ne sont pas uniques, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à des exemplaires parfaits. J'ai vu avec un intérêt extrême cette riche collection, qui n'a d'égale en son genre que celle de M. Hennin dans le sien, et quelques-unes de grands Curieux anglais. Personne ne fait avec plus de grâce hospitalière les honneurs de son cabinet, et ne fait mieux comprendre ce qu'il y a d'instruction et de charme dans l'étude du passé. Les hommes ne s'intéressent guère en général qu'aux choses d'hier ou d'aujourd'hui, aux renommées vivantes qui éclatent, aux grands noms qui retentissent encore. Ils ne songent pas assez que dans le passé est tout le présent. Souffrons donc quelque amour du passé,

---

(1) *Les monuments de l'histoire de France, catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de la France et des Français, par M.* Hennin. Paris, Delion, 1856-1861, in-8°. Il a déjà paru six volumes.

et n'oublions pas que les documents peints, gravés, écrits, amassés par le zèle des Curieux, sont les lambeaux de la vie de nos pères. C'est dans les monuments de l'histoire que sont les titres des nations. Si cette histoire n'était qu'un tableau inanimé sur lequel vinssent se dessiner avec leur simple nudité les événements divers par lesquels a passé la vie d'un peuple, ses guerres, ses négociations, ses traités, ses prospérités et ses revers, sans autre coloris que celui de la topographie et des dates, l'histoire ne serait qu'une froide éphéméride. Il est un autre ordre de faits dont se composent les annales d'une nation, ce sont les idées morales et religieuses, les usages, les mœurs, tout ce qui forme en un mot l'état d'une société; et c'est la partie vivante de l'histoire; c'est *le tous les jours d'autrefois,* comme nous avons le nôtre. Ce *tous les jours* est dans les scènes gravées, dans les caricatures, dans les enseignes, comme il est dans les documents autographes intimes et publics, dans les pamphlets, dans les feuilles volantes, dans les vieilles ballades, dans les ponts neufs, dans les chants et complaintes du carrefour, de l'atelier et de la prison, dans toutes les œuvres fugitives de l'imagination populaire et des passions ondoyantes de la foule.

Horace Walpole.

L'autographe se glisse donc en tout cabinet d'homme un peu instruit. Horace Walpole, comte d'Oxford, un grand connaisseur, qui a eu tant de relations avec la France, et qui avait amassé à sa résidence de Strawberry-Hill, aux portes de Londres, des collections de tout genre, aujourd'hui dispersées par le marteau du commissaire-priseur, avait des portefeuilles de cor-

respondances qui, classées systématiquement, eussent formé une histoire de l'art et une chronique de son temps. Une correspondance d'environ huit cents lettres de la marquise du Deffand, la Sévigné du dix-huitième siècle, n'en a pas été l'un des joyaux les moins piquants (1).

Le cardinal Dubois, mêlé à tant de grandes affaires de notre pays, a aussi laissé des amas de papiers considérables. Le ministère des Affaires étrangères possède de lui de précieuses correspondances politiques avec le Régent et les envoyés du Roi à l'étranger, touchant les négociations des traités d'alliance en 1717 et 1718, et la difficile conquête de son chapeau rouge. Lémontey a tiré le plus ingénieux parti de ces documents pour son Histoire de la Régence, ouvrage posthume et son meilleur livre. La diplomatie du chapeau y est surtout rendue avec une verve moqueuse qui a son *vis comica*. Cet instituteur scandaleux du scandaleux Régent avait en résumé beaucoup plus qu'on ne l'a prétendu, l'esprit du travail, de vue suivie et de prévoyance, la fer-

Le cardinal Dubois.

---

(1) Nombre des manuscrits d'H. Walpole provenaient des Cabinets de sir Julius Cæsar et de R. Thoresby, de Leeds, deux grands bibliophiles. Le catalogue de sa vente à Strawberry-Hill est encore recherché des curieux. Cette vente dura vingt-quatre jours, à partir du 25 avril 1842. Elle avait lieu par ordre du comte de Waldegrave, petit-fils de Walpole.

Some cry up Gunnesbury,
  For Sion some declare,
And some say that with Chiswick-House
  No villa can compare;
But ask the beaux of Middlesex,
  Who know the country well,
If Strawberry-Hill — if Strawberry-Hill
  Don't bear away the bell.

(The Earl of Bath's, *Ballad on Strawberry-Hill.*)

meté du jugement, en un mot l'esprit politique. Malheureusement il avait tout cela à ses heures, et il ne travaillait que par coups de collier, se mettant parfois au courant en jetant au feu les papiers d'affaires arriérées. Il y a une belle phase dans sa vie d'affaires, c'est celle des débuts de la Régence. Alors que le duc d'Orléans, subissant le triste sort des neutres, recevait les reproches des vainqueurs et des vaincus, et allait être exclu du traité que l'Angleterre préparait avec la Hollande, — Dubois, imaginant le prétexte d'acquérir des livres rares et de recouvrer les fameux tableaux des *Sacrements* du Poussin, enlevés à Paris par des brocanteurs juifs, se rend en Hollande, que traverse avec le roi d'Angleterre son ministre favori, le lord Stanhope, l'une des fortes têtes de la Grande-Bretagne. Là, sous le nom de Saint-Albin, qui est celui des bâtards d'Orléans, il s'abouche dans les écuries du comte avec le ministre; et, dans un duel merveilleux de l'esprit, la plus délicate souplesse, la diplomatie la plus fine et la plus vigoureuse, triomphent des défiances de Stanhope et des répugnances du Roi pour tout ce qui venait du duc d'Orléans. Il jette dans une auberge les bases du traité de la Triple Alliance. Sa première dépêche, qui a cent pages, est un chef-d'œuvre. La suite est digne du début. Enfin, après mille péripéties, après des prodiges d'activité, des fatigues sans nombre, il annonce la conclusion au Régent par ce billet laconique : « J'ai signé à minuit. Vous voilà hors de pages, et moi hors de peur. » La réponse non moins laconique du duc : « Vivent les gens qui font les choses avec le cœur! » paye l'abbé de ses efforts et de ses

Grande période de sa vie d'affaires.

Négociation du traité de la Triple Alliance.

talents. Le traité fut définitivement signé à la Haye, le 4 janvier 1717. Il avait été précédé de diverses conventions ou arrangements préliminaires, en date des 10 août, 9 octobre et 28 novembre précédents. Pour ce traité, comme pour la Quadruple Alliance, signée à Londres en 1718, Dubois s'était multiplié, entretenant à la fois, pour celle-ci surtout, avec le Régent, avec le conseil de régence et le maréchal d'Uxelles, trois correspondances distinctes d'une habileté incontestable, qui restaient toujours vis-à-vis de chacun dans la mesure de langage et de confidence que suggérait le tact le plus adroit. C'étaient des œuvres de vraie diplomatie, rendues nécessaires par l'épuisement de la France et l'état transitoire d'une régence, et qui devaient pendant plus de trente années influer sur le droit public de l'Europe. Certes, le négociateur n'était point un esprit vulgaire. Quand il fut ministre dirigeant, il avait dressé un tableau sous le titre de *Journal de Son Éminence,* pour fixer d'une manière invariable la distribution de ses journées. Ce tableau, suspendu au pied de son lit et au-dessus de la cheminée de son cabinet, faisait ouvrir, en toute saison, le travail à cinq heures du matin et le conduisait jusqu'à sept heures du soir. Il n'y avait d'interruption que d'une heure à trois pour le dîner.

Quadruple Alliance.

Qui ne dirait, à la rapide nomenclature des collections des grands Curieux depuis le seizième siècle, que ces hommes, à peu d'exceptions près, n'ont été à tout prendre que les usufruitiers par fidéicommis passagers de leurs trésors! A peine leurs collections, amassées

Que la plupart des collections vont finalement aboutir à la Bibliothèque nationale.

avec tant d'amour, classées à force de savoir, de travaux et de veilles, leur ont-elles un instant donné les joies de la possession, en traversant leur cabinet, qu'elles sont allées s'engloutir finalement dans la Bibliothèque nationale, « ce vaste gouffre, » comme l'appelait Terrasson, destinée commune de toute collection de monuments écrits. Obéissant à une même pente fatale, les collections d'Angleterre ont tendu également à se fondre dans le vaste dépôt du Musée britannique, dont la sage administration fait autant que possible converger vers ce grand centre. Mais là, et plus encore chez nous, sous le régime de morcellement des fortunes, les ventes publiques semblent aujourd'hui arrêter les impulsions anciennes. Déjà ces ventes ont jeté, depuis une quarantaine d'années, au vent des enchères, des myriades de correspondances, et l'on a eu à regretter la dispersion de beaux cabinets dont les possesseurs ont, par leur goût et leur zèle, laissé de vifs souvenirs.

Upcott, de Londres.

Le premier entre tous, Upcott de Londres, avait une de ces collections uniques à mettre en parallèle avec les grands cabinets des siècles passés. Ajoutez quelques développements, et son catalogue formerait les éphémérides de plusieurs siècles. Tous ces précieux papiers sont aujourd'hui dispersés. La collection seule du lord Egerton, amassée pour la plus grande partie en France, où, sous le premier Empire, il avait été autorisé à séjourner, est entrée en bloc au Musée britannique.

Lord Egerton de Bridgewater.

Homme étrange que ce lord Francis-Henry Egerton, comte de Bridgewater, banni de son pays pour des causes secrètes, et qui en tête de ses livres, car il était savant et grand noircisseur de papier, se qualifiait de

très-honorable, l'étant si peu, en dehors de l'étiquette! Nul au monde n'eut autant d'ostentation et de bizarrerie, et ne jouit plus tristement d'une fortune de plus de dix-sept cent cinquante mille livres de rente. Il logea successivement sa fastueuse folie à l'hôtel Langeron, à l'hôtel Richelieu, et enfin rue Saint-Honoré, au grand hôtel de Noailles, que l'architrésorier avait occupé sous le premier Empire, et où le vieux Anglais mourut. Déserté à la fin de sa vie de tous les honnêtes gens, il s'était fait un plaisir de ses chiens, qu'il habillait à la française, et faisait promener dans de magnifiques voitures armoriées, escortées de laquais en grande livrée. Pour ne pas être également déserté par ses valets, il avait pris une mesure fort sage, celle de les intéresser à leur séjour chez lui : « N'attendez de moi aucun legs, leur disait-il; mais si je suis satisfait de vos services, j'ajouterai chaque année à vos gages. » Ses livres, ses autographes, qu'il avait tant aimés, étaient avec ses chiens sa seule compagnie. Il avait acheté de l'abbé de Tersan tout ce que ce Curieux fort âgé avait recueilli d'autographes, de documents écrits et de curiosités ethnographiques, pendant le cours d'un demi-siècle; il prenait de toute main, et rien n'était inaccessible à son immense fortune et à ses caprices.

Le vicomte de Santarem, ancien ministre des Affaires étrangères de Portugal, qui a fait avec une modestie incomparable tant de travaux excellents pour l'avancement des sciences géographiques, possédait un des beaux cartulaires de l'Europe, demeuré dans sa famille. Il en a été de même du cabinet du marquis

Le vicomte de Santarem.

Le baron de Verstolck de Zoelen.

de Villeneuve-Trans, si riche en lettres de tout genre, et de celui du baron de Verstolck de Zoelen, ancien préfet en France quand la Hollande était une de nos provinces, puis ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Curieux universel du plus grand goût, et qui a laissé en même temps une galerie de tableaux de prix et une collection d'eaux-fortes qui le disputait en richesse aux célèbres portefeuilles de l'archiduc Charles d'Autriche.

Germain Garnier.

Deux volumes de la collection littéraire du pair de France le marquis Germain Garnier, achetés par Louis XVIII, sont maintenant à la Bibliothèque du Louvre. Le marteau du commissaire-priseur a distribué le reste de la collection au public, avec les portefeuilles, plus ou moins riches, d'autres Curieux : le vicomte Morel de Vindé; le Corneille du boulevard, Guilbert de Pixérécourt, un grand Curieux de livres et de documents écrits, et qui les choisissait en vrai bibliophile; le général Grimoard; l'ancien grand maître des eaux et forêts Desjobert; Delort, l'auteur des *Voyages aux environs de Paris* et de la *Détention des philosophes;* le marquis de Châteaugiron, ancien diplomate, consul général et pair de France, traducteur de l'*Histoire du soulèvement des Pays-Bas sous Philippe II,* par Schiller, bibliophile éclairé, qui recueillait des autographes en homme de goût, et les avait amassés si nombreux, qu'on en a fait pour lui deux ventes de son vivant, et une après sa mort; le comte Bigot de Préameneu; les académiciens Auger et Campenon, acquéreurs de deux de ces signatures de Molière que la Bibliothèque nationale arrache judiciairement aux acquéreurs après les

Guilbert de Pixérécourt.

Châteaugiron.

leur avoir vendues; Peuchet l'archiviste, Bruyère-Chalabre; Auguis, l'homme de lettres qui s'adjugeait et vendait par inadvertance les autographes qu'on lui prêtait; Cochard, de l'Académie de Lyon, l'indianiste de Chézy, le généalogiste de Courcelles, l'antiquaire Alexandre Lenoir, le professeur de philosophie Charles Millon; le célèbre imprimeur Crapelet, un homme de zèle et de cœur; le général fabuliste Naudet, qui commentait ses autographes avec une verve, une délicatesse à tenir son auditoire sous le charme; Jérôme Bignon; Th. Tarbé, de Sens, membre correspondant de l'Institut, un sanglier entouré de collections bibliographiques, autographiques et d'art, et qui, tout hérissé, en défendait les approches; la comtesse Boni de Castellane; le chevalier Pétré, ancien officier supérieur de la marine, amassant des curiosités de toute sorte; le procureur général près la cour des comptes, baron de Schœnen; le président Agier, Aimé Martin, le bibliophile Motteley, le Saxon Falckenstein, le Viennois Aloysius Fuchs, possesseur de la plus belle collection musicale qui ait jamais existé, enfin le financier de la Jarriette, qui avait amassé à grands frais à Nantes une collection vraiment remarquable d'autographes et d'estampes de tous les temps et de tous les peuples, laquelle éclairait surtout l'histoire de notre belle province de Bretagne.

Bruyère-Chalabre.

Naudet, l'homme d'esprit.

La comtesse de Castellane.

Aloysius Fuchs.

Parmi les riches collections également vendues aux enchères publiques, on compte celles du baron de Trémond, qui embrassait dans son cadre les illustrations françaises et étrangères; de Bélivard Rey, de Londres; de Dawson-Turner, d'Yarmouth, un des plus

Le baron de Trémond.

Dawson-Turner.

fervents entre les ardents connaisseurs, et la collection de Lucas de Montigny, le fils adoptif de Mirabeau, qui achetait peu ou point, mais qui, à force de bonne grâce et de savoir-vivre, avait assez bien tiré parti de ses relations nombreuses pour accumuler des documents où l'on aurait pu étudier quelques coins de la grande histoire de France au seizième, au dix-septième et au dix-huitième siècle. Un peu disciple de Monteil, le fureteur de rogatons de l'histoire domestique, il prisait à merveille ces papiers notariés du Châtelet de Paris, qui, à une certaine époque de notre grande révolution, livrèrent à flots aux dédains de l'épicier, aux yeux des regrattiers d'autographes, les secrets des familles, et furent sauvés par lui, par Joseph Tastu et par Fontaine, d'une inévitable destruction.

Lucas de Montigny.

Rien d'amusant, à cette époque, comme la course au clocher des Curieux. C'était une fièvre, et l'œil, ouvert avant le jour, allait fouiller les broussailles de ces espèces d'antiquaires qu'on appelle marchands de bric-à-brac, et les caves de la beurrière et de l'épicier. Un des plus éveillés était un chef de bureau du ministère de l'Intérieur, nommé Danquin, qui, depuis 1807, avait ouvert la voie aux fouilles autographiques. C'était aussi, mais plus tard, Lefebvre, le bouquiniste qui étale sous l'arcade Colbert, un homme ardent de zèle, fureteur infatigable, le rival et le désespoir de Fontaine, autre fureteur sans sommeil. C'était surtout encore Joseph Tastu, le célèbre imprimeur, un homme rare par le cœur et par l'esprit, grand linguiste, savant en toute chose comme on ne l'est pas, modeste comme on ne l'est plus, qui avait amassé des notes

Danquin.

Joseph Tastu.

érudites sans nombre, notes précieuses, dont il ne tirait parti que pour servir les autres. Plein de tact en matière de documents écrits, il était le premier partout, partout avait le premier choix. Montigny glanait; mais toutes les glanes de la moisson, tous les fragments de l'indiscrète épave du Châtelet, avaient leur valeur. C'étaient les cartons des actes originaux notariés des archives de la cour de Louis XIV, l'histoire intime des grands : actes de vente et d'emprunt, contrats de tout genre, dans lesquels comparaissait le siècle. Un jour, chez un charcutier d'Auteuil, on découvrit les contrats et les testaments des Colbert; les plans, devis, mémoires du palais de Versailles, des châteaux de Marly et de Saint-Germain; les titres des terrains de l'esplanade des Invalides, des Champs-Élysées, de la place Louis XV, du Roule, du Jeu de Paume, depuis écuries du comte d'Artois; enfin le grand partage de la duchesse de Montpensier avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Ces dépouilles opimes furent la conquête de Fontaine, à qui l'étrange garde-notes vendit Fontaine.
le tout à la livre, c'est-à-dire pour quelques sous. C'est dans une autre série, mais provenant de la même source, que s'est trouvée une obligation notariée souscrite par Poquelin-Molière à Rolet *le fripon,* et qui a passé aux portefeuilles du vénérable Fossé d'Arcosse. Il faisait beau voir le bon Montigny un jour de bonne fortune autographique : avisé d'un repaire secret de documents et d'autographes, il se levait discrètement avant le soleil, il accourait haletant, et radieux il franchissait le seuil : la Toison d'or était à lui. « Ah! s'écriait-il se voyant devancé, les papiers remuent :

Tastu est là! » Et Tastu s'épanouissait avec une de ces joies d'enfant, qui sont les bonnes; et Montigny serrait amicalement la main du vainqueur, tant le malheur et la générosité sont l'élément nécessaire des grands hommes! N'avait-il pas d'ailleurs chez lui-même de quoi se consoler? Il avait trouvé un jour, par centaines, les lettres politiques de Henry III, et tout Mirabeau était dans ses cartons : études, amours, politique, jusqu'à un *Abrégé de la grammaire française,* écrit de sa main pour sa fameuse Sophie, la délicieuse ignorante qui, comme les grandes dames des siècles précédents, savait tout, hormis l'orthographe. Et toutefois je préfère ses lettres de passion éperdue, parce que cette passion est vraie, aux lettres de passion factice et pompeuse de la pédante Julie de Rousseau. Cela donne appétit d'aimer, comme Rose et Colas le donnaient à Beaumarchais. Dans Sophie Monnier il y a la femme, dans Julie on ne retrouve que l'homme.

Richesse de la collection de Lucas de Montigny.

M. Alexandre Martin, homme instruit et de ces connaisseurs aussi rares que les meilleures plumes, s'est de son vivant séparé de ses amis en se séparant de ses autographes, ainsi que la marquise de Dolomieu, et le baron de la Carelle, et Lalande, et le bibliophile Jacob, si habile en toute chose de philologie et de bibliographie; et Alcide Donnadieu, Français établi à Londres (collection très-riche et catalogue bien fait); et M. Audenet, et M. de Chabrol, et le bon Fontaine, le plus digne des hommes; et M. Louis Pâris, un homme de bonnes lettres, archiviste de la ville de Reims; et le baron de Chassiron, qui possédait en autographes un siècle de Louis XV à faire venir l'eau

Alexandre Martin.

La marquise de Dolomieu. Le baron de la Roche-la-Carelle.

Alcide Donnadieu.

Le baron de Chassiron.

à la bouche aux plus délicats. De ce nombre enfin a été notre vieux ami et confrère M. de Monmerqué, à qui ses grandes entrées chez la marquise de Sévigné avaient fourni de si précieux manuscrits et les éléments de si bonnes publications. Ah! celui-là était digne de tous les respects, il est digne de tous les souvenirs : c'est le privilége des gens de bien. Nul au monde n'a été plus serviable; nul n'a montré un cœur plus vrai, plus ouvert, une âme plus droite et plus pure, une abnégation plus entière et plus naïve. Sans autre passion que celle d'apprendre et d'obliger, sa vie s'est écoulée dans le commerce des lettres et de l'amitié, avec ces qualités riantes en même temps que solides, qui font le charme et la sûreté des commerces. Si Monmerqué ne fut point un générateur de pensées, il a su comprendre, il a su goûter et faire admirer les talents. Il a marché à la suite de grands noms. Il a été utile. Son cœur s'est élevé devant la gloire de la marquise de Sévigné : nous lui devons de la mieux connaître, et sa renommée sera immortelle dans l'ombre du grand écrivain qui ne fut point auteur, qui posséda la grâce, qui écrivit avec le cœur, sut oser sans cesser d'être naturel, et s'adressa si bien à l'imagination pour arriver plus sûrement à l'âme.

Monmerqué.

Le grand siècle! j'ai à en parler encore à propos d'une collection fort considérable, celle de Valentin Conrart, un des trésors intarissables de la Bibliothèque de l'Arsenal. Si je m'étais arrêté à son ordre chronologique sur ce riche cabinet qui va mettre en jeu la ravissante marquise de Sévigné et madame Scarron,

cruellement calomniées, j'aurais craint de trop suspendre le mouvement de la nomenclature que j'avais à terminer. Qu'on me pardonne donc d'en avoir réservé l'examen pour un chapitre spécial.

CHAPITRE IV.

CHAPELAIN. — CABINET DE CONRART. — LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ. — MADAME SCARRON. — LA CASSETTE AUX POULETS DU SURINTENDANT FOUCQUET. — LA MARQUISE DE MAINTENON.

Chapelain.

On a imprimé des recueils entiers d'épigrammes, la plupart françaises, contre Chapelain, en même temps que Costar, le compagnon d'études de Balzac, proclamait l'auteur de la *Pucelle* le *premier des poëtes héroïques,* et que les Manuscrits de Colbert (Liste des présents du Roi aux gens de lettres, pour l'an 1663) appelaient le même Chapelain *le plus grand poëte françois qui ait jamais été et du plus solide jugement.* Et ce bon M. Chapelain s'écriait à son tour : « Boyer est un poëte de théâtre qui ne le cède qu'au seul Corneille en cette profession, sans que les deffauts que l'on remarque dans le dessein de ses pièces rabattent de son prix, car les autres n'étant pas plus réguliers que lui en cette partie, cela ne leur fait pas de tort à leur esgard. Il pense fortement dans le détail et s'exprime de mesme. Ses vers ne se sentent pas du vice de son pays, quoiqu'il ne travaille gueres sa prose (1). » Or,

Boyer.

(1) *Liste de quelques gents de lettres françois vivants, par* M. Chapelain. 1662. Bibliothèque impériale. Fonds Saint-Magloire, n° 183.

ce Boyer, si fameux de son temps par les plus bruyants succès de théâtre, qui le connaît aujourd'hui autrement que par l'épigramme de Jean Racine?

De sa Judith, Boyer par aventure.....

. . . .

« Le Roi coucha à Pluviers (Pithiviers), où il arriva fort tard, » dit le marquis de Dangeau, à la date d'octobre 1684. « Le samedi 14, il arriva à Fontainebleau, à sept heures du soir. On apprit à Chambord la mort du *bonhomme Corneille, fameux par ses comédies.* » — Ce bonhomme n'était autre que le grand Corneille, mort le 1er de ce mois, à soixante-dix-huit ans. *Le bonhomme!* cette épithète obscure et pour ainsi dire anonyme à une gloire si rayonnante, offre quelque chose qui frappe et qui étonne plus que toute expression admirative. Tallemant des Réaux dit aussi quelque part : « *Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé la Fontaine*, est un grand rêveur. » Il est vrai que ce garçon, plus tard si grand homme, ne s'était encore avisé pour le public que de rares opuscules. A quelque temps de là, le physicien Huygens, homme de premier ordre, génie inventeur, beaucoup moins illustre qu'il ne le devrait être, apprenant par Ismaël Boulliau « *les particularités de la cruelle guerre au royaume d'eloquence, où son grand ami M. Chapelain court de grands dangers*, s'informe avec intérêt « *qui sont ces messieurs Boileau et Pellisson, et si le premier n'est pas dans quelque emploi auprès de M. le comte de Brienne.* Mais, ajoute-t-il par forme de consolation,

Le bonhomme Corneille.

Un garçon de belles-lettres.

Qu'est-ce que MM. Boileau et Pellisson?

je sais bien qu'il n'y a que des coups de langue et de plume à craindre (1). »

Voilà des hésitations sur certains noms aujourd'hui si populaires, qui, à l'exemple de beaucoup de jugements contemporains, contrastent d'une façon piquante avec la voix de la postérité. Il y a, il est vrai, commencement à tout et singulièrement aux réputations, et de plus Huygens était un étranger; mais par ses nombreuses amitiés avec les illustres de France, par ses correspondances fréquentes, il était devenu un vrai Français. Il écrivait même notre langue comme si elle eût été sa langue maternelle. Et toutefois, suivant le trop commun usage, ses relations ne s'étendaient qu'à un certain cercle, à une certaine coterie hors de laquelle il n'y avait point de salut. En dehors de la sienne, Chapelain était mis à sa place, quand il n'était pas traité avec une rude injustice. « Je ne puis vous dire mon avis sur l'ode de M. Chapelain, car je ne l'ai point vue et je ne la veux point voir, écrivait, le 26 juin 1660, Gilles Ménage, le pauvre poëte, à Daniel Huet; mais je vous dirai celuy de ceux du métier, et qui sont de ses amis : qui est qu'elle est fort ennuyeuse, estant remplie d'obscurité, de rudesse, et mesme de bassesse; ce qui me fait croire que ce que vous m'en avez mandé n'est pas vostre veritable sentiment. » Tant pis pour Ménage, car cette fois les vers étaient bons. Ménage et Chapelain n'avaient pas la sagesse d'être impartiaux l'un pour l'autre. Les haines de métier sont les plus aveugles et les plus violentes.

(1) Lettre autographe en date de la Haye, le 27 mars 1659.

« Que n'écrit-il en prose! » disait le sage Despréaux de Chapelain. Et de fait, sa prose valait mieux que ses vers : elle était ferme, nette et nourrie. Il y a de lui des recueils de fort bonnes correspondances, et M. Sainte-Beuve en possède cinq volumes de copies authentiques, toujours de bon conseil. Voici deux lettres qui en sont tirées, et qui, avec celles qu'on lira plus loin et qui sont adressées à la marquise de Sévigné, à propos de la cassette aux poulets de Foucquet, pourront donner une idée de la manière de Chapelain. Celles-là sont écrites à ce cerveau fumeux Georges de Scudéry, sous le nom duquel sa sœur fit paraître ses premiers romans, et elles ont pour objet celui d'*Almahide,* qui n'a été imprimé qu'une fois et n'est point commun (1). Je doute que Chapelain, familier des Scudéry, ignorât le pseudonyme ; mais il avait la politesse de le respecter.

Encore Chapelain : que n'écrit-il en prose!

« Monsieur, je fus samedy, sur les trois heures, chez vous, et hier à la mesme heure, sans estre assez heureux pour vous y rencontrer ni madame vostre femme. Mon dessein, en vous rendant à tous deux ce deuoir, estoit de me faire présenter à madame la marquise de l'Urpinay, qui ne sçauroit estre vostre amie au point que nous l'auons appris de vous, sans attirer mes respects, et m'obliger à l'aller asseurer de mon très-humble service. Je voulois aussy, monsieur, vous entretenir de quelques endroits de vostre *Almahide*, qui m'ont semblé dignes de vos reflexions et peut estre de quelques nouuelles touches pour discerner l'enuie qui ne manquera pas de mordre un si bel ouurage que celuy-là, puisque

Lettre de Chapelain à Georges de Scudéry, à Paris. 25 août 1660.

(1) *Almahide ou l'Esclave reine.* Paris, 1660. 8 vol. in-8°.

c'est le destin des belles choses d'elever par leur esclat de ces nuages qui s'efforcent de les offusquer. Mais vous ayant manqué, et craignant que la publication du livre ne preuienne ces petits auis, j'ay cru vous les deuoir par escrit, afin que vous jugiés s'ils sont aussy raisonnables que fidelles. Car ce n'est point comme censeur, mais comme amy qui s'intéresse à vostre gloire, et pour satisfaire à mes obligations, que je prends la liberté de vous les donner; et à mon esgard, il m'est egal que vous les suiuiés ou que vous ne les suiuiés, persuadé que vos lumieres sont tousiours meilleures que les miennes. Ce sera un secret de confession entre nous, que je vous garderay inuiolablement. Ce fut par l'occasion d'une affaire que j'auois au palais, et qui m'y fit aller trois jours de suitte, que j'y vids ce second liure, et qui par ses beautés m'y attacha extresmement. Je suis trompé si cet ouurage, allant partout de ce mesme air et de cette mesme force, ne vous fait pas beaucoup d'honneur, et je m'en suis expliqué desja en plus d'un lieu dans ces termes, et je vous jure sans faueur et sans esprit de cabale, dont vous n'aués pas besoin, et dont est incapable le cœur, monsieur, de vostre, etc.

» De Paris, ce 25me août 1660.

» CHAPELAIN. »

Seconde lettre.

Chapelain à M. de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame de la Garde, à Paris.

« Monsieur, je vous renuoye les cinq cahiers qui finissent la deuxieme partie d'*Almahide*, apres les auoir lus auec beaucoup d'attention. Pour vous en dire mon sentiment, puisque vous l'ordonnés, on ne sçauroit,

dans ce genre d'escrire, pousser plus loin ni avec plus de vigueur que vous faites les matieres. Vous y voyés tout ce qui s'y peut voir, et n'en laissés eschapper aucune partie. Mais, quoique cela mesme soit une grande vertu que nos escrivains steriles sont bien eloignés de posseder, cette vertu neantmoins comme toutes les autres veut estre moderée, et le veut plus dans le roman que dans l'heroïque, pource qu'il a pour sujet principal l'amour, qui est une passion tendre, et pource que les courtisans et les dames, pour qui ces ouvrages sont faits, prennent un tout autre plaisir par des campagnes fleuries que guindés au faiste des roches, quelque sublimes et eleués qu'ils soient. Je vous auoüe que pour cela je crains vostre force et vostre abondance, et que j'y souhaitte de la moderation et du retranchement. Ce que vous n'y mettrés pas, ce sera une espargne qui vous reuiendra de bon pour l'employer utilement dans vos compositions suiuantes. J'euisterois le rebattement des pensées, et ne ferois pas fort sur les mesmes figures et les mesmes couleurs. Je prendrois un style tantost concis et tantost estendu, parce que l'esprit humain se plaist dans la variété et demande tousiours des choses nouuelles. Que si j'auois à pencher de quelque costé, ce seroit moins du costé du style ferme que de celuy du doux, à cause que les lecteurs de romans ne sont ni philosophes ni gents d'Estat, mais sont gents de cour ou femmes delicates. J'insisterois sur les passions tendres et les assaisonnerois d'euesnements diuers et surprenants, les unes et les autres estant la pasture de ces sortes de personnes que toute autre degouste, sans pouvoir jamais attacher

leur attention. J'y ferois entrer quelques rosles enjoués qui paroistroient de temps en temps, comme celuy d'un Hylas, pour esgayer la narration, et pour relascher la contention d'esprit qu'il auroit fallu auoir pour suivre les succès importants et graues. J'y meslerois des histoires de particuliers qui tiendroient du comique sans bouffonnerie, et dans celles-cy aussi bien que dans les heroïques, j'euisterois les longues plaintes, les longs soliloques et les longues agitations de l'âme. Dans celles des deux pirates illustres, c'est ce que j'ay le plus desiré, et dont je croy que vous deués estre le plus en garde. J'ay plié le papier en cinq ou six endroits sur la ligne de la page où je voudrois que vous fissiés reflexion. Mais celuy que vous deuez absolument oster est celuy où vous faites faire confidence à Sabahir par Rodrigue du dessein qu'il a d'aller se remettre à Palfi, car Sabahir ne le doit point sçauoir, afin de consentir plus facilement au dessein pareil que Ira a pris de faire la mesme chose pour deliurer Osour en se liurant; d'autant plus que Sabahir ne pouuoit servir de rien à Rodrigue pour executer le sien et qu'il le pouvoit empescher.

» A Paris, ce 8me novembre 1660.

» CHAPELAIN. »

Conrart.

Son ami Valentin Conrart n'était pas mieux traité que lui par la critique. Affilié, en sa compagnie, à toutes les sociétés de conversation et de littérature; parent du *Nain de Julie,* le petit Godeau, évêque de Vence; ami de Balzac, de Racan, de Gombauld, du chevalier de Cailly, plus connu sous le pseudonyme

anagrammatique de chevalier d'Aceilly; des Scudéry, de Pellisson, de Siry, de Habert, de son frère l'abbé Germain de Cerisy, de Jacques de Serizay, de Malleville, de Segrais, il avait à sa suite des gloseurs et des chansonniers qui le maltraitaient. Cailly l'avait chanté avec une sorte de prédilection caressante :

Cailly le chante.

Du grec et du latin peu de chose il apprit;
Mais il put s'égaler aux plus savantes plumes.
Par la grâce du ciel il trouve en son esprit
Ce qu'un autre avec soin cherche en mille volumes.

Tallemant le maltraite.

Mais Tallemant des Réaux, un peu son parent, le traite en ennemi, et le pousse du coude. « La fantaisie d'estre bel esprit et la passion des livres le prirent à la fois, dit-il, et je pense que c'est la seule bibliothèque du monde où il n'y ayt pas un livre grec, ni mesme un livre latin... Son ambition a fait une partie de son mal; car il a caballé la réputation de toute sa force, et il a voulu faire par imitation, ou plustost par singerie, tout ce que les autres faisoient par génie. A-t-on fait des rondeaux et des enigmes? il en a fait; a-t-on fait des paraphrases? en voilà aussytost de sa façon; du burlesque, des madrigaux, des satyres mesmes, quoy qu'il n'y ayt chose au monde à laquelle il faille tant estre né. Son caractère, c'est d'escrire des lettres couramment; pour cela il s'en acquittera bien : encore y aura-t-il quelque chose de forcé; mais s'il faut quelque chose de soustenu ou de galant, il n'y a personne au logis. On le verra, s'il imprime, car il garde copie de tout ce qu'il fait; il ne sait rien et n'a que la routine (1). »

---

(1) *Historiette de Conrart,* t. III de Tallemant, éd. *de M. Paulin Paris,* p. 287-288.

Linière le chansonne.

Vient à la rescousse Linière, le « poëte idiot de Senlis », qui lui adresse ce compliment à brûle pourpoint, et achève Tallemant :

Conrart, comment as-tu pu faire
Pour acquérir tant de renom,
Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
Mis en lumière que ton nom?

Et de son côté, Despréaux le loue de son « silence prudent ».

Ce qu'il était au vrai.

De quel côté était la vérité absolue? ni de l'un ni de l'autre. Conrart fut loin d'être un ignorant purement routinier. Il est vrai que son père, homme de bonne famille, mais original, étroit, bourgeois renforcé, n'avait pas voulu, quoiqu'il eût du bien, que son fils étudiât. Mais ce père si étrange une fois mort, il travailla avec ardeur à réparer les échecs de son éducation, et sans jamais oser s'attaquer aux langues anciennes, il apprit et devint un grand clerc dans le français, dans l'espagnol et l'italien. On était alors à une époque d'effervescence littéraire. La langue vigoureuse, mais inégale et inconstante du siècle précédent, était en travail et tendait à s'épurer et à s'asseoir. Elle secouait les langes du grec dont l'avait enveloppée l'école de Ronsard, et voulait être essentiellement française. Balzac, Descartes, Patru, Vaugelas, Mézeray, Pellisson, la Calprenède, le Roy de Gomberville, avaient devancé les *Provinciales* de Pascal, qui parurent la même année que la *Pucelle*, c'est-à-dire dans l'année 1656, et dont le style, résultat d'une raison très-cultivée et d'une infatigable opiniâtreté de travail, passe pour le terme de la fixation précise de notre langue. A coup sûr, ce n'est

pas le latin qui donne l'esprit ni le jugement; mais il n'y gâte rien, et les études classiques étaient les premiers pas obligés de quiconque voulait entrer dans la voie littéraire où Conrart prétendait marquer. Sa maison cependant, ouverte dès 1629 aux assemblées littéraires (1), fut le berceau de l'Académie française, et Vigneul-Marville rapporte qu'armé de son bon sens naturel tout seul, cet homme savait donner des leçons aux plus habiles, et « faire passer à sa coupelle des ouvrages sur lesquels des savants tout hérissés de latin et de grec auraient sué sans y trouver de quoi mordre. » Regnier, Sigongnes, Théophile, avaient enchéri sur l'audace de Martial; Conrart, avant Boileau, soutint la cause du bon goût, des bienséances et des bonnes règles. Il le fit avec un esprit qui goûte la politesse, avec l'esprit de l'institution de l'Académie française. Qu'on ne s'y trompe pas en effet, si l'Académie n'eût été qu'une pédagogie à éplucher des phrases, à passer au crible des mots de dictionnaire et peser des diphthongues, il y a longtemps qu'elle aurait cessé d'exister. Elle a eu pour objet et pour résultat de fondre le savoir du cabinet avec la courtoisie et les grâces du grand monde, de fonder une société d'honnêtes gens, comme on disait alors, où toutes les classes se rapprochassent par les liens de l'esprit. Et voilà pourquoi elle n'a pu garder dans son sein un mal appris tel que Furetière. Conrart fut avant tout un homme de sens, d'esprit peut-être un peu tendu, mais

Il seconde le mouvement littéraire de son époque.

Esprit de l'institution de l'Académie française.

Qualités de Conrart.

(1) Conrart demeurait rue Saint-Martin; Chapelain, rue des Cinq-Diamants.

droit, mais honnête, et qui puisa dans cette fermeté, dans cette droiture et cette honnêteté de l'esprit et du cœur, dans la forte sérénité d'une âme pure, une autorité considérable sur les lettrés de son temps. Ainsi, l'on connaît le naïf et ingénu Samuel Bochart, l'érudit profond, qui n'avait de susceptibilités que pour les choses de science. On se rappelle ce jour terrible du 16 mai 1667, où déjà demi-mort sous le poids du chagrin de la perte de sa fille unique, il voulut encore aller soutenir une thèse contre Daniel Huet dans l'Académie de Caen. Attaqué avec une âpre et impérieuse violence par le futur évêque d'Avranches, il tomba foudroyé, en pleine académie, dans la chaleur de la dispute. Trois mois après, Conrart ne craignit pas d'intervenir et d'interposer la gravité de sa parole entre les ressentiments posthumes de Huet et la mémoire de l'infortuné savant :

Samuel Bochart.

Il meurt en pleine académie en disputant contre Daniel Huet.

« Mécredy, 21 aoust (1667).

Lettre de Conrart à Huet sur Bochart.

» Je suis honteux, Monsieur, lui écrivit-il, d'avoir gardé si longtemps vostre manuscrit; ma mauvaise santé et mon peu de loisir en ont esté cause, et vous savez, d'ailleurs, que ce n'est pas une pièce à lire en courant; mais qu'elle est digne d'une application particulière. J'y ay admiré vostre profonde et exacte érudition, et mon ignorance m'a fait cent fois dépit, en cette rencontre, parce qu'elle m'empeschoit de bien voir toute la force des passages que je n'entendois pas. Je n'ay pas laissé d'y reconnoistre la vérité de la louange que vous donnoit cet illustre, je ne say si je dois dire Amy ou Aversaire, que vous combatez si ru-

Mecredy 21. Aoust.

Lettre de Conrart à Huet.

Je suis honteux, Monsieur, d'avoir gardé si long temps
vostre Manuscrit; ma mauvaise ~~fortune~~ Santé & mon peu
de loisir en ont esté cause, & vous savez, d'ailleurs, —
que ce n'est pas vne piéce à lire en courant, mais qu'elle
est digne d'vne application particuliére. J'y ay admiré
vostre profonde & exacte érudition, & mon ignorance
m'a fait cent fois dépit, en cette rencontre, par-ce qu'elle
m'empeschoit de bien voir toute la force des passages —
que je n'entendois pas. Je n'ay pas laissé d'y recon-
noistre la vérité de la louänge que vous donnoit cet —
illustre, Je ne say si Je dois dire, Amy, ou Adversaire, —
que vous combatez si rudement. Il disoit souvent, —
qu'il ne connoissoit point d'homme de vostre âge, qui
eust vn savoir plus vaste, ni plus vniversel que le vostre,
& vous savez qu'il estoit capable d'en juger. Cependant,
Monsieur, quelque satisfaction que j'aye eue à voir
dans ce laborieux ouvrage combien vous estes digne
de cet Eloge, & du rang que vous tenez parmy les —
plus Doctes de nostre Siécle; Je ne vous celeray point
que j'ay lu avec regret, & avec douleur, tant de choses
qui ont blessé, & déchiré, vne des plus belles amitiez —
qui fut jamais, & qui méritoit d'estre éternelle. —
Je n'entre point dans la question qui causa vostre —
dispute, par-ce qu'elle n'est pas de ma portée; mais
j'oseray bien dire, qu'elle ne devoit pas aller si loin, —
& qu'il eust suffy, d'vn costé, de vous avertir en par[ticulier]
de l'obmission que vous aviez faite en copiant, &
de l'autre, que vous eussiez supplée, de bonne-foy, —
ce qui avoit esté obmis. Au-lieu de cela, les —

choses se sont divulguées, les esprits se sont aigris
les picoteries ont attiré des reproches, & les reproches
des injures ; & tout cela a fait bréche à deux coeurs
les mieux vnis du monde, & a affligé les amis
communs. Je voudrois que vous-vous fussiez
souvenu dés l'entrée de vre. lettre, de la période
qui la finit ; vos railleries eussent esté moins
piquantes, & l'ironie n'eust pas régné dans tout
vre. discours, en parlant à vn homme, que l'age,
le savoir, la bonté naturelle, & l'amitie cordiale,
vous rendoyent vénérable, par vre. avçe mesme.
Mais puis-que cela n'a pas esté, & que la mort luy
a imposé silence ; Je croy que vous-vo. l'imposerez
aussi à vous-mesme, & que vous donnerez à la
mémoire de ce grand Personnage, la paix que
vous ne luy avez pu donner, pendant sa vie.
Mon sentiment est aussi ; que ceux qui sont les
dépositaires de ses papiers, doivent supprimer,
tous ceux qui concernent vre. différent, afin qu'il
rien soit jamais parlé, & que la Postérité sache
seulement, que vous avez esté tous-deux célébres entre
les Gens de lettres, & tous-deux intimes amis.
C'est ce que je souhaite, Monsieur, & que vo. me
faciez toujours la faveur de me croire Vre. très-
humble, & très-obéissant serviteur.

Conrart

dement. Il disoit souvent qu'il ne connoissoit point d'homme de vostre âge (1) qui eust un savoir plus vaste, ni plus universel que le vostre, et vous savez qu'il estoit capable d'en juger. Cependant, Monsieur, quelque satisfaction que j'aye euë à voir dans ce laborieux ouvrage combien vous estes digne et de cet éloge, et du rang que vous tenez parmy les plus doctes de nostre siècle; je ne vous céleray point que j'ay lu avec regret et avec douleur tant de choses qui ont blessé et déchiré une des plus belles amitiés qui fut jamais, et qui méritoit d'estre éternelle. Je n'entre point dans la question qui causa vostre dispute, parce qu'elle n'est pas de ma portée; mais j'oseray bien dire qu'elle ne devoit pas aller si loin, et qu'il eust suffy, d'un costé, de vous avertir en particulier de l'obmission que vous aviez faite en copiant, et de l'autre, que vous eussiez suppleé, de bonne foy, ce qui avoit esté obmis. Au-lieu de cela, les choses se sont divulguées, les esprits se sont aigris; les picoteries ont attiré des reproches et les reproches des injures; et tout cela a fait bréche à deux cœurs les mieux unis du monde, et a affligé les amis communs. Je voudrois que vous vous fussiez souvenu dés l'entrée de vostre lettre de la période qui la finit; vos railleries eussent esté moins piquantes, et l'ironie n'eust pas régné dans tout vostre discours, en parlant à un homme, que l'age, le savoir, la bonté naturelle, et l'amitié cordiale, vous rendoyent vénérable, par vostre aveu mesme. Mais puisque cela n'a pas esté,

---

(1) Huet avait trente-sept ans à la mort de Bochart. Celui-ci en avait cinquante-huit.

et que la mort luy a imposé silence, je croy que vous vous l'imposerez aussi à vous-mesme, et que vous donnerez à la mémoire de ce grand Personnage la paix que vous ne luy avez pu donner pendant sa vie. Mon sentiment est aussi que ceux qui sont les dépositaires de ses papiers, doivent supprimer tous ceux qui concernent vostre différent, afin qu'il n'en soit jamais parlé, et que la Postérité sache seulement que vous avez esté tous deux célébres entre les Gens de Lettres, et tous deux intimes amis. C'est ce que je souhaite, Monsieur, et que vous me faciez toûjours la faveur de me croire vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

» CONRART (1).

» Pour monsieur Huet. »

Cette lettre fut fort approuvée du petit nombre de personnes qui la connurent, car la candeur et la modestie de Bochart lui avaient concilié tous les cœurs. La vie de cet homme avait été en effet une des plus calmes, des plus unies, des plus touchantes qui pussent honorer le savoir. Il avait été fort lié et fort digne de l'être avec un autre religionnaire (Bochart était protestant) très-goûté des savants, Henry Justel, conseiller et secrétaire du Roi, qui n'attendit pas la révocation

Henry Justel, ami de Conrart.

(1) L'Académie de Caen, que Huet, à son retour de Suède, avait contribué à fonder, et dont il était une des lumières, avait été surnommée la *Vertueuse Académie* par Chapelain, qui y avait d'intimes liaisons. Les principaux membres étaient, avec Huet et Bochart, Savary, de Courtesigny, Grentemesnil, Halley, poëte latin, principal du collége du Bois à Caen; Moissant de Brieux, conseiller au Parlement de Metz, retiré à Caen, et qui avait écrit de belles pièces françaises et latines; Segrais, de la Luzerne, fils de Brieux, etc., etc.

de l'édit de Nantes pour se retirer en Angleterre. A peine parti, il regrettait amèrement les douceurs de la patrie absente, comme les Israélites pleurant leur Jérusalem sur les bords de l'Euphrate. Là, il devint bibliothécaire au palais de Saint-James, et ne se montra pas moins éclairé et de mœurs moins faciles qu'il ne l'avait fait en France, où il mettait à la disposition des savants la plus riche collection personnelle de livres dont il ne semblait être que le gardien. En correspondance fréquente avec le bon Bochart, avec Huet, avec les religionnaires les plus fameux, il évitait cependant de prendre part à aucune dispute, et la mort de son ancien ami lui était une leçon toujours présente. A l'époque où il quitta cette terre, il achevait un ouvrage sur les *Commodités de la vie*, voulant laisser le précepte après avoir donné l'exemple. Douce époque pour y rêver et pour y vivre, que celle de ces vrais savants, érudits modestes que nous traitons de *pédants,* sans doute pour nous justifier à nos propres yeux de ne les point connaître et de ne les point lire! Ces pédants-là s'en vont; malheureusement les cuistres restent. Par sa vigueur de caractère et sa pûreté de goût, Conrart « s'égala aux plus savantes plumes ». Ses propres écrits, peu nombreux du reste, qui figurent imprimés dans les recueils de poésies choisies de Sercy, ou qui courent en manuscrit, sont assez indifférents, mais l'autorité de ses conseils est venue respectée jusqu'à nous.

Ses collections de papiers.

Comme Curieux, Conrart fut sans contredit le plus infatigable de son temps. Il avait la fureur d'écrire pour écrire, tenir la plume, copier. Il n'est pas un Curieux au monde qui ait fait autant de copies de

lettres, de prose, de vers, de documents de tout genre. Aussi ardent que l'Estoile, il prenait de toute part, il saisissait dans le vent tous les bruits écrits; et ce qu'il avait pu recueillir, copier ou faire copier par des secrétaires, il l'accumulait en collections. A tout cela il joignait autant d'originaux qu'il lui avait été loisible d'en acquérir : bons ou mauvais, vrais ou faux. Peut-être avait-il, comme tous les possesseurs de cabinets, l'intention de trier un jour à travers les broussailles; mais le train habituel des choses emporte, et ce jour du choix, on le sait bien, n'arrive jamais. Or, le digne Conrart avait reçu tous ses degrés dans l'ordre des Précieuses : Cléoxène à l'hôtel de l'illustre marquise de Rambouillet, « où l'on faisait profession solennelle de sagesse, de science, de vers et de vertus (1) », il était Théodamas aux Samedis de mademoiselle de Scudéry, où le sentiment se mettait en vapeur. Archiviste de ces Samedis, secrétaire perpétuel de l'Académie française, on comprend qu'il ait manié beaucoup de papiers, et que ses goûts conservateurs aient amplement trouvé à s'exercer pendant une vie de soixante et onze ans, la plume toujours alerte dès qu'il eut pu la tenir, la main non moins alerte dès qu'il y avait eu quelque chose à prendre. De là les recueils manuscrits si considérables déposés à la Bibliothèque de l'Arsenal,

---

(1) « La maison de Cléoxène, » dit Furetière dans son *Histoire des Quarante Barons*, c'est-à-dire les Quarante de l'Académie française, « est un séminaire d'honnestes gens qui, après y avoir fait leur noviciat pendant quelque temps, sont dignes d'entrer au palais de Roselinde (l'hôtel de Rambouillet), où l'on fait profession solennelle de sagesse, de science, de vers et de vertus. »

et qui se composent de dix-huit volumes grand in-folio, de trois petit in-folio, de vingt-quatre in-quarto, et de quelques volumes dépareillés. Malheureusement, ces recueils, très-rarement classés par ordre de matières, sont un vrai *pandæmonium* où des autographes précieux de Balzac, de Jean de la Fontaine, de Pellisson-Fontanier, de Godeau, du duc de Montausier, de Magdeleine de Scudéry, et d'autres personnages plus ou moins célèbres, sont entassés pêle-mêle avec des copies de lettres et de vers sur les sujets les plus disparates. Il arrive même qu'un grand nombre de ces documents copiés ne portent aucun nom d'auteur, et perdent ainsi de leur intérêt et de leur autorité. C'est cependant une mine précieuse où la sagacité de Walckenaer et de Monmerqué a déjà découvert de riches filons, et qui peut fournir encore matière à quelque publication plus ou moins piquante. Je possède le registre original des Chroniques des Samedis, annoté de la main de la savante Sappho-Scudéry et d'Acante-Herminius-Pellisson, le secrétaire ou chroniqueur en titre. Quelques-unes des pièces qui devraient s'y trouver se sont égarées chez l'archiviste Théodamas, et peu s'en faut que tout le reste, dont je donnerai la fleur dans le prochain volume, n'y ait entièrement passé en copie.

Confusion des papiers de Conrart.

Mais cette fureur de tout amasser sans critique, sans annotations, a fait des papiers de Conrart une véritable fosse commune où, parmi d'excellentes pièces, les plus déplorables libelles sont venus usurper une place. Certes, quand il gardait pour mémoire et un peu légèrement un dossier scandaleux de lettres données comme sorties de la Cassette aux poulets du surintendant

Prétendue Cassette aux poulets de Foucquet.

Foucquet, l'honnête Conrart ne se doutait guère de l'usage qu'on en ferait un jour contre la belle-sœur du Surintendant, contre l'abbé de Bélesbat, contre la princesse de Monaco, contre Suzanne du Buc, marquise du Plessis-Bellière ; il ne se fût jamais avisé qu'on dût après deux cents ans exhumer de pareilles feuilles, pour les jeter avec ignominie à la face de madame Scarron et de la marquise de Sévigné. La fausseté de ces tristes lettres, dont il a été beaucoup trop parlé dans ces derniers temps, et dont il faut faire justice une bonne fois pour toutes, est flagrante. Il suffit de les lire pour se convaincre qu'elles sont impossibles. On en va juger par celle qui suit :

Lettre apocryphe attribuée à madame Scarron.

» J'ai toujours fuy le vice, et naturellement je hais le péché ; mais je vous avoue que je hais encore davantage la pauvreté. J'ai reçu de vous dix mille écus ; si vous voulez encore en apporter dix mille dans deux jours, je verrai ce que j'aurai à faire. » Une autre version de la lettre commence autrement, et finit ainsi : « Je ne vous deffends pas d'espérer. »

Cette lettre qui traîne dans tous les recueils de scandale, et qu'on retrouve dans les *Mémoires historiques sur la Bastille* (1), cette lettre, qui est si peu dans le caractère et dans le style d'une femme du monde, telle éhontée qu'on la suppose, cette lettre qui eût révolté Ninon, et qui serait à peine celle d'une fille de carrefour, est cependant, le croirait-on? attribuée à madame Scarron, au tome XI, page 151, des manuscrits du bon-

---

(1) *La Bastille dévoilée, ou Mémoires historiques sur la Bastille*, t. I, p. 57 (par CHARPENTIER). 1789.

homme Conrart. Plus loin, aux mêmes manuscrits, elle est attribuée à madame d'Aufremont, et, à côté de cette attribution même, une note marginale donne pour certain qu'elle est de la marquise de la Baume. Le plus certain en toute cette confusion, c'est que la lettre, digne des inepties qu'on était en possession d'envoyer de Hollande à cette époque, et surtout un peu plus tard, n'a jamais existé, non plus que les autres lettres de cette prétendue cassette intime. Fabrication du temps de Conrart, renouvelée de l'invention des poulets écrits à Cinq-Mars, répandus de son temps, sous le titre de *Cassette de monsieur le Grand*. Voyez encore madame de Sévigné : que n'a-t-on pas dit plus tard des mille belles merveilles de la cassette de ce fat de Lausun !

Rénovation de la fausse Cassette de Cinq-Mars.

Ce serait, je le veux bien, courir aventure que de se faire le champion officieux des vertus de ce *torrent* de Catherine-Charlotte de Grammont (1), née en 1639, mariée en 1660 au prince de Monaco, duc de Valentinois, « une belle et aimable personne », suivant mademoiselle de Montpensier (2) ; devenue la favorite de *Madame* (Henriette), sans en mettre pour cela, comme disait madame de Sévigné, « plus grand pot au feu pour l'esprit ni pour la conversation » ; fine cependant, adroite à se ménager dans les familiarités de haut lieu, et qui volontiers pour dérober sa rougeur se cachait dans le tête-à-tête avec le Roi, avec Lausun, avec le

Madame de Monaco.

---

(1) Surnom que son caractère bouillant et impétueux lui avait fait donner.

(2) *Mémoires*, t. III, p. 449, édition de Petitot.

chevalier de Lorraine. Mais il y a loin de là à une courtisane.

L'abbé de Bélesbat.

A coup sûr on se soucie peu, de nos jours, de Paul Hurault de l'Hospital, abbé de Bélesbat, prieur de Saint-Benoît du Sault, le *Brindesius* du *Grand Dictionnaire des Précieuses,* tout frère qu'il fût de la fameuse amie de la reine Louise de Pologne, madame de Choisy, qui, sans orthographe, écrivait des lettres si charmantes. Assidu familier des belles ruelles, ce qui n'est pas un crime, il fit force chansons, et fut peu chansonné. Tallemant, qui ne calomnie pas sciemment, que je sache, mais qui médit à cœur joie, Tallemant, qui maltraite si vertement le frère Henry le conseiller, est loin de dire sur Paul rien qui puisse donner de près ni de loin crédit à la sale lettre mise au compte de ce joli abbé, mondain et galant, mais honnête homme. « J'ai trouvé aujourd'hui votre affaire. Je sais une fille belle et de bon lieu, et j'espère que vous l'aurez pour trois cents pistoles. » Voilà ce qu'on lui attribue : quelle abjection et quelle invraisemblance ! Est-ce que les Mercures du grand monde qui procurent de belles femmes comme ils procurent un beau bijou et de beaux chevaux (c'est un mot du duc de Richelieu), parlent jamais d'argent?

Sale lettre qui lui est attribuée.

La marquise du Plessis-Bellière calomniée.

Je sais qu'on a imprimé, même dans des livres prétendus sérieux, que ce fut madame du Plessis-Bellière qui essaya de négocier en faveur de Foucquet la défaite de madame de la Vallière ; mais c'est une calomnie fondée sur une hideuse lettre apocryphe tombée de ce panier aux ordures gardé avec inconséquence par Conrart, et dont il avait couru d'autres copies. Calomniez, fût-ce grossièrement, il en restera toujours quelque chose. Tel

est le fruit gâté de ces pitoyables inventions de désœuvrés ou d'ennemis du Surintendant, à l'heure de son arrestation. Ces lettres flattaient les passions du moment, la curiosité, l'amour du scandale ; il n'en fallait pas tant pour qu'elles se répandissent à profusion. Or, il est des choses, et celle-là est du nombre, qui une fois dites se répètent sans cesse : arrachez donc une calomnie passée en proverbe ! La paresse de réfléchir devient, sans s'en douter, complice de la malignité (1). Que la marquise du Plessis-Bellière ait été une femme remuante, éperdue d'ambition pour elle, pour les siens, pour Foucquet, son ami ; qu'elle soit entrée ardemment dans les pratiques du Surintendant pour l'aider à devenir principal ministre après la mort de Mazarin, d'accord ; mais la flétrir, c'est exagérer. Que si le Roi lui

---

(1) Les meilleures natures mêmes s'y laissent prendre par distraction. Ainsi, Walckenaer, qui était un bonhomme ami de la vérité, s'est fait, sans preuves contre madame du Plessis, l'écho des calomnies dont la haine pour Foucquet avait de son temps poursuivi ses amis. Il dit, p. 250 du second volume de ses *Mémoires sur madame de Sévigné :* « Le mouvement de colère auquel Louis XIV s'était abandonné trahit ses desseins, et Foucquet en fut averti par madame du Plessis-Bellière, un de ses plus habiles et plus courageux agents, dans les affaires de finances comme *dans les intrigues d'amour*. Et sur ce dernier mot il renvoie aux *Défenses de Foucquet,* t. II, p. 15 et 16. Je devais supposer que là quelque parole révélerait l'intervention de la marquise dans une négociation galante. Pas un mot ! pas un seul, ni direct ni indirect ! Les Défenses ne parlent que d'affaires d'État.

Dans une lettre de Conrart qu'on a jointe à ses mémoires, il se trouve un billet de madame du Plessis qui aurait couru à l'époque du procès ; ce billet est absurde, impossible, et soulève le dégoût. On voulait à tout prix perdre cette femme avec le Surintendant dont elle avait été l'agent politique, et la Reine mère avait dit : « C'est une femme à raser et à mettre aux Madelonnettes. » Les libellistes aux écoutes ont enchéri sur les colères royales.

envoya dire de se retirer à Montbrison en Forez, quand la disgrâce de Foucquet eut éclaté, madame de Motteville explique à merveille les motifs de cet exil. La marquise, on le doit craindre, avait beaucoup aidé à gâter l'esprit de Foucquet par des intrigues de cour. Elle était son intermédiaire dans ses liaisons avec les grands, et, suivant madame de Motteville, « les honnêtes gens s'en trouvoient bien ; ils entroient dans ses intérêts, et, pour les en payer, elle trouvoit toujours le moyen de les obliger », par le crédit du Surintendant. Notons que, tout en servant l'ambition de celui-ci, elle faisait à la fois les affaires de sa propre ambition de famille en poussant au poste de général des galères le marquis de Créquy, son gendre. « Elle crut, ajoute madame de Motteville, avoir fait pour lui un grand coup ; mais elle se vit deux mois après, en partie pour cette même cause, dans la disgrâce et le malheur, et eut le déplaisir de voir renverser pour lors la grandeur et la fortune du marquis de Créquy. » Les défiances toujours éveillées de l'ambition de Foucquet l'avaient porté à entourer la cour, la ville, le parlement, d'un réseau d'observateurs qui le tenaient au courant des moindres détails de ce qui s'y passait; et les récompenses qu'il semait, dans la profusion de son luxe, excitaient le zèle de cette police secrète étendue jusqu'à l'étranger. Madame du Plessis-Bellière avait d'office et en amie les yeux toujours ouverts dans l'intérêt de Foucquet, et sa bouche et sa plume ne laissaient rien ignorer au ministre de ce qu'elle pouvait recueillir dans les régions de la faveur et du pouvoir. Tel fut uniquement son rôle. Riche, grande dame, des mieux apparentées, en commerce

Elle était une amie politique et non une entremetteuse.

avec tout ce que la cour avait de plus estimé, elle n'eut point le vol pour les subalternes ; et en faire une femme avilie de mœurs et de langage, hypocrite italienne alliant les complaisances de la volupté aux momeries dévotieuses, c'est ce qui est inacceptable, c'est ce que contredit le duc de Saint-Simon, le rude Tacite, que je crois volontiers quand il dit du bien. A l'époque de la mort de cette dame, en 1705, il parle d'elle d'une manière honorable, et son langage est celui auquel il faut se tenir, tant qu'on n'aura pas de preuve évidente du contraire. Agir ainsi est de stricte honnêteté. Elle fut, dit Saint-Simon, « la meilleure et la plus fidèle amie de M. Foucquet, souffrit la prison pour lui, et beaucoup de traitements fâcheux, à l'épreuve desquels son esprit et sa fidélité furent toujours. Elle conserva sa tête, sa santé, de la réputation, des amis jusqu'à la dernière vieillesse, et mourut à Paris chez la maréchale de Créquy, sa fille, avec laquelle elle demeurait. » Il y a des mémoires, ceux de l'abbé Blache, qui sont pleins d'étranges accusations contre Foucquet, dans lesquelles il mêle le cardinal de Retz, madame d'Assérac et d'autres encore. Mais ce Blache est un écrivain bizarre et suspect, qui accuse beaucoup et prouve peu (1).

Témoignage de Saint-Simon sur madame du Plessis.

Monglat parle des scellés mis sur tous les papiers de Foucquet, de la découverte d'un grand nombre de lettres galantes des dames de la cour dont il payait les faveurs. De madame du Plessis-Bellière, pas un mot. Gourville dit bien qu'on reprochait au Surintendant d'avoir assez présumé de lui pour marier son frère à

Mémoires de Montglat et de Gourville.

(1) Ces *Mémoires* ont été publiés dans la *Revue rétrospective*.

mademoiselle d'Aumont (1), sa fille au comte de Béthune-Charost, et acheter la magnifique maison de M. d'Émery; mais c'étaient là les récriminations de la jalousie. Il parle aussi de la saisie opérée chez Foucquet d'une copie de lettre de Saint-Évremond, qui tournait en ridicule le Mazarin; il ne dit rien du caractère de la marquise ni de la Cassette aux poulets du Surintendant. Mais le vif abbé de Choisy, en ses Mémoires, parle de cette dame avec une sorte de respectueuse tendresse. Nous verrons, quand nous jetterons un rapide coup d'œil sur les débris encore existants de la véritable Cassette, qu'en aucune des nombreuses lettres qui s'y lisent d'elle, ne règne le ton équivoque qu'on lui a prêté. Jamais il n'y est question ni de près ni de loin de galanterie; et certes, si ces lettres eussent révélé un agent de mauvais commerces, on les eût soigneusement conservées pour la mieux perdre. On verra d'ailleurs aussi par cette Cassette même en quel ordre de gens Foucquet allait demander assistance pour ces sortes d'amours qui s'expliquent non par le cœur, mais par l'enchère.

Louis XIV dépouille lui-même la Cassette aux poulets.

Louis XIV lut seul avec la Reine, sa mère, et le Tellier, les lettres saisies parmi les papiers du Surintendant. « On en trouva, dit madame de Motteville, de plusieurs personnes de la cour, les unes pleines de beaucoup d'intrigues politiques, et les autres de beaucoup de galanterie. Par elles, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages et hon-

---

(1) Anne d'Aumont, fille de César d'Aumont, marquis de Clairvaux, vicomte de la Guerche, dit le marquis d'Aumont, et de Marie Amelot de Carnetin, mariée à Gilles Foucquet, premier conseiller au Parlement de Paris, puis premier écuyer de la Grande Écurie du Roi.

nêtes, qui ne l'étoient pas; et on connut manifestement que s'il avoit une grande ambition, il n'avoit pas moins d'emportement pour la volupté. Il y en eut même de celles-là qui souffrirent pour lui, qui firent voir que ce ne sont pas toujours les plus aimables, les plus jeunes ni les plus galants, qui ont les meilleures fortunes, et que c'est avec raison que les poëtes ont peint la fable de Danaé et de la pluie d'or.... Peu de personnes de la cour se trouvèrent exemptes d'avoir été sacrifier au veau d'or; et comme, par un malheur fort extraordinaire pour eux, le Surintendant gardoit toutes les lettres qu'on lui écrivoit, le Roi et la Reine, sa mère, les ayant toutes lues, y virent des choses qui firent tort à beaucoup de personnes (1). »

Quelques noms des correspondantes transpirent.

Il était inévitable que le nom de quelques-unes des belles correspondantes du Surintendant vînt à transpirer, et qu'on se rît un peu de celles qui avaient chéri dans Foucquet non l'homme, mais le ministre disposant à son gré du trésor public. Cependant il n'y eut de réellement avoué par la cour que ce qu'il n'y avait nul inconvénient à ne point ensevelir dans le silence. Quelque doctrine historique que l'on professe à l'égard de Louis XIV, nul ne saurait disconvenir qu'il n'ait été un parfait gentilhomme et naturellement secret; nul ne saurait avancer qu'il eût pu abuser de l'honneur de tant de familles de qualité en livrant à la gazette du scandale copie des lettres compromettantes, avant de les détruire? Comment supposer aussi qu'à l'âge de quarante-six ans il se fût décidé à épouser la veuve

(1) *Mémoires de madame de Motteville* (1661).

Scarron, dont il eût connu par le dossier les anciennes turpitudes publiquement ébruitées, par son fait à lui-même, durant le procès de Foucquet? Une seule femme fut tout à fait compromise et convaincue. Son nom sera plus loin. Il y a d'ailleurs un passage du journal de d'Ormesson, le rapporteur du procès de Foucquet, qui prouve que le chancelier Pierre Séguier, « ce Pierrot métamorphosé en Tartuffe, » comme l'appelait Arnauld d'Andilly, reconnaissait lui-même la fausseté des lettres ébruitées. « Il a ajouté, dit d'Ormesson, qu'il étoit obligé de dire que M. Foucquet s'estoit plaint avec raison des lettres infâmes qui avoient couru lors de sa capture; *qu'elles estoient supposées, et que l'on n'en avoit publié aucune, le Roy n'ayant pas voulu commettre la réputation des dames de qualité* (1). »

En résumé, le dossier de Conrart est fabriqué.

Le dossier de Conrart et des *Mémoires sur la Bastille* n'est donc en résumé qu'un tissu d'absurdités et de gratuites suppositions, quelquefois obscènes, et l'on ne peut voir qu'avec étonnement l'écrivain, d'ailleurs intelligent et instruit, qui se cache sous les pseudonymes de Colombey et de d'Harmonville, se montrer assez peu sérieux pour relever, tout récemment encore, sans la flétrir, la lettre qu'il en a tirée contre madame Scarron (2). Et il n'est pas le seul qui ait commis cette insigne légèreté.

Jamais surintendant ne trouva de cruelles,

a-t-on dit (3), et la vraie Cassette de Foucquet a laissé

---

(1) *Journal de d'Ormesson*, publié par M. Chéruel dans les *Documents sur l'histoire de France*, second volume. Année 1661.

(2) Voir la préface de la *Journée des Madrigaux*, publiée chez Aubry.

(3) *Huitième satire de* BOILEAU, v. 208.

en effet des traces flagrantes de ses succès à bougie éteinte. Mais ses défaites ont eu autant de célébrité que ses succès. Nous allons en trouver une preuve en un lieu où l'on ne songerait guère à l'aller chercher. Qui ne connaît le petit livre de la comtesse de Caylus, ces délicieux *Souvenirs,* souriants, fins, moqueurs, dégagés, et qui savent si bien s'arrêter à la juste mesure du goût et de la délicate urbanité? Élevée à Saint-Cyr, sous les yeux du grand Racine, sous l'aile de madame de Maintenon, sa tante, madame de Caylus, d'abord mademoiselle de Vallois, puis mademoiselle de Murçay, était celle qui savait le mieux à Saint-Cyr tempérer le respect par la séduction familière, et s'effarouchait le moins de la robe feuille morte de l'austère ennuyée. Elle fut le mouvement et la vie, elle fut le doux rayon de luisant soleil, la gaieté, l'éclat de rire contenu, la grâce espiègle aux côtés de la marquise, et joua auprès d'elle le rôle épanoui que joua auprès de Louis XIV vieillissant la duchesse de Bourgogne, aussi sémillante et moins réservée. C'est Voltaire qui a été le premier éditeur des *Souvenirs,* à Genève, en 1770, et l'on ne saurait douter que, suivant l'usage du dix-huitième siècle, il n'ait pris des licences avec le texte, et n'y ait surtout fait des coupures. On ne connaît aucun manuscrit des *Souvenirs* de la main de madame de Caylus, mais on en retrouve le texte disséminé pêle-mêle dans les cahiers confus et nombreux des Mémoires des dames de Saint-Cyr sur madame de Maintenon, et particulièrement dans les Mémoires autographes de mademoiselle d'Aumale, la confidente et secrétaire de cette femme illustre, à la fin de sa vie. Qu'y a-t-il en

Souvenirs de madame de Caylus.

Retouchés par Voltaire.

réalité de madame de Caylus, dans ce qui porte son nom? Bien hardi qui, sans l'original autographe primitif, prétendrait le déterminer; car madame de Caylus elle-même, mademoiselle d'Aumale, madame du Pérou, et autres dames de Saint-Cyr, n'ayant l'intention de livrer à la publicité aucun de leurs souvenirs écrits, les avaient tous réunis en commun, se copiant, s'abrégeant, se développant, se complétant sans scrupule les unes par les autres. Ce n'est plus guère qu'un pot-pourri où chacune d'elles a mis du sien. On peut juger d'ailleurs par les lettres autographes de la comtesse, qui fourmillent d'incorrections et de négligences à travers des traits charmants, que le grand écrivain, au style élégant et translucide, a jeté sa poudre d'or sur le piquant livret des *Souvenirs*. Vingt passages pourraient démontrer péremptoirement qu'il en a altéré le texte. Un seul va suffire :

Madame Scarron chez Foucquet.

« Je me souviens d'avoir ouï raconter, disent les *Souvenirs* imprimés, que madame Scarron étant un jour obligée d'aller parler à M. Foucquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence, que ses amis étaient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'était alors M. Foucquet et son faible pour les femmes, et combien les plus huppées et les mieux chaussées cherchaient à lui plaire.

» Cette conduite et la juste admiration qu'elle causa parvinrent jusqu'à la Reine; le baron de la Garde lui en parla le premier et fut cause qu'à la mort de M. Scarron, cette princesse, touchée de la vertu et du malheur d'une fille de condition réduite dans une si grande pauvreté, lui donna une pension de 2,000 livres,

avec laquelle madame Scarron se mit dans un couvent (1). »

Or, est-il vraisemblable que le seul petit fait d'une chaste réserve de madame Scarron à l'endroit du Surintendant eût pu motiver d'abord l'admiration générale, puis celle de la Reine, et enfin le don d'une pension? Un pareil récit serait, ce semble, de nature à faire douter de l'auteur. N'eût-ce pas été faire de Foucquet un minotaure et de madame Scarron une héroïne à bien bon marché? Le texte de mademoiselle d'Aumale rectifie tout cela. Après avoir raconté l'anecdote absolument dans les mêmes termes que madame de Caylus (c'est évidemment le même texte), elle écrit deux grandes pages d'autres anecdotes édifiantes et de pratiques pieuses de madame Scarron, et qui devaient lui concilier l'estime de tout le monde. Et c'est seulement après tous ces récits qu'elle conclut en disant : *Cette conduite et la juste admiration qu'elle causa parvinrent jusqu'à la Reine*, etc. Voltaire a retranché les deux pages qui se liaient à l'ensemble du récit de madame de Caylus, comme le fait celui de mademoiselle d'Aumale, parce que les anecdotes rapportées n'avaient rien de piquant, et surtout qu'elles touchaient à de minutieux détails de dévotion.

Équivoque résultant de l'altération du texte des Mémoires.

L'honnêteté de madame Scarron n'était donc pas une qualité de circonstance, mais une habitude (nous y reviendrons), et l'infamie de la lettre est manifeste devant ce récit.

---

(1) *Souvenirs,* p. 10 et 11 de l'édition encadrée. Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1770.

La marquise de Sévigné.

Quant à la marquise de Sévigné, elle n'avait pas attendu l'exemple de la robe feuille-morte anticipée de madame de Maintenon, pour faire garder à Foucquet ses distances, tout en demeurant son amie : « J'ai toujours avec lui les mêmes précautions et les mêmes craintes, écrivait-elle à Bussy, de sorte que cela retarde notablement les progrès qu'il voudroit faire. Je crois qu'il se lassera enfin de vouloir recommencer toujours inutilement la même chose (1). » En honnête femme, elle sut le tenir sans bruit à sa place. Aussi est-il autant incroyable qu'odieux qu'on ait mis la marquise au nombre des Danaé dans le fameux dossier apocryphe. Une des lettres que le dégoût m'empêche de reproduire, est intitulée chez Conrart : *Lettre d'une inconnue;* elle est attribuée à madame Scarron et à madame de Sévigné, dans les *Mémoires sur la Bastille,* et enfin donnée encore à madame de Sévigné, dans d'autres copies qui courent le monde!

Du génie, de l'esprit, des talents, un grand goût, un entraînement irrésistible pour le luxe et la magnificence au profit des lettres et des arts, un vif amour des plaisirs, tels avaient été les qualités et les défauts de Nicolas Foucquet, chez qui l'esprit avait été la dupe du cœur et des sens. L'éclat de ses qualités lui avait valu d'illustres amitiés dans sa splendeur ; beaucoup lui furent fidèles dans sa disgrâce, ce qui prouve qu'il les méritait. Celles des gens de lettres surtout ne lui faillirent pas. Madame de Sévigné, mademoiselle de Scudéry, Gourville, Saint-Évremond, écrivirent et

(1) Lettre du 19 juillet 1655.

parlèrent chaudement en sa faveur, et l'admirable élégie des *Nymphes de Vaux*, de J. de la Fontaine, était digne, en apaisant les ressentiments du Roi, d'achever l'œuvre que l'éloquence et le dévouement de Pellisson avaient essayée. Mais rien de plus désintéressé que l'amitié de la marquise de Sévigné pour Foucquet au temps de son crédit. Jamais elle n'avait rien voulu chercher ni trouver dans la bourse du Surintendant (1), et elle n'avait écrit à ce ministre que dans l'intérêt du mariage de son cousin germain Philippe-Auguste le Hardy, marquis de la Trousse, dont le père avait été élevé par Chapelain. Et c'est précisément parce que le texte de ces lettres était inconnu, que l'honnêteté de cette femme sans reproche,

Se lassant aussi peu d'être belle que sage,

comme disait Benserade (2), se révoltait à l'idée que des écrits de sa main eussent été trouvés sous pareille rubrique, que le bruit en eût transpiré, et que sa réputation fût à la merci des mauvais propos du premier quidam.

Bussy-Rabutin, qui, par dépit de se voir forcé, comme Foucquet, de s'en tenir à l'estime avec la jeune veuve, l'avait outragée avec tant de légèreté dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, et s'était brouillé avec elle, avant la campagne de 1658, comprit en homme de cœur la conduite qu'il avait à tenir, alors que l'honneur de cette femme charmante était en jeu.

---

(1) *Lettre de madame de Sévigné* du 28 août 1668.

(2) *Ballet royal de la naissance de Vénus, dansé en* 1665, p. 310 de la seconde partie des *OEuvres* déjà citées.

L'indignité de son premier langage lui apparut, de son propre aveu, comme une tache de sa vie, qu'il essaya de laver, « en prenant hautement le parti de la marquise contre les gens qui la vouloient confondre avec les maîtresses du ministre ». Pour être mieux armé avant de se mettre en campagne, il vit le Tellier, et celui-ci « l'*assura que les lettres de madame de Sévigné étoient des lettres d'une amie qui avoit bien de l'esprit, et qu'elles avoient bien plus réjoui le Roi que les douceurs fades des autres lettres; mais que le Surintendant avoit mal à propos mêlé l'amour avec l'amitié.* » Or, ce le Tellier n'était point homme à cacher le mal, s'il y en avait eu, lui dont le comte de Grammont disait, en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le Roi : « Je crois voir une fouine qui vient d'égorger des poulets, et qui se lèche le museau teint de sang. » Fort d'un tel témoignage, Bussy se jeta à corps perdu dans la défense de sa cousine, et fut sur le point de se couper la gorge avec son beau-frère de Rouville, qui traitait par trop lestement l'innocence des lettres de la pauvre marquise.

Ami discret à la fois et chaleureux, plus vif encore que Bussy, Chapelain, si considérable alors par le bruit du talent, le nombre et l'élévation des relations, intervint et se fit écouter. J'ai de lui plusieurs lettres inédites, adressées à madame de Sévigné elle-même, sur cette cruelle circonstance qu'elle avait si fortement à cœur. Voici la première :

Lettre de Chapelain à madame de Sévigné sur la Cassette aux poulets de Foucquet. 13 septembre 1661.

A madame la marquise de Sevigny, aux Rochers.

« Qu'est-ce donc que cela, ma très chère? N'estoit-ce pas assés de ruyner l'Estat et rendre le Roy odieux à

ses peuples par les charges enormes dont ils estoient accablés, et de tourner toutes ses finances en despenses impudentes et en acquisitions insolentes qui ne regardoient ni son honneur ni son service, et au contraire qui alloient à se fortifier contre luy et à luy desbaucher ses sujets et ses domestiques? Falloit-il encore pour surcroist de desreglement et de crimes s'eriger un trophée des faveurs, ou veritables ou apparentes, de la pudeur de tant de femmes de qualité, et tenir un registre honteux de la communication qu'il avoit avec elles, afin que le naufrage de sa fortune emportast avec luy leur reputation? Est-ce, je ne dis pas être honneste homme, comme ses flatteurs les Scarron, les Pelisson, les Sapho, et toute la canaille intéressée l'ont tant prosné, mais homme seulement de ceux qui ont la moindre lumière et qui ne font pas profession de brutalité? Je ne me remets point de cette lascheté si scandaleuse, et je n'en serois guere moins irrité contre ce miserable quand vous ne vous trouueriés point sur ses papiers. Car, comme je l'apprends des mieux informés, vos billets, tout civils qu'ils soient, ne donnent aucun juste sujet de les interpreter à vostre desauantage, et ne parlent que de la reconnoissance que vous avés au bien qu'il a procuré à M. vostre cousin. J'en avois mesme juré avant que l'on me l'eust asseuré, et pour imprimer fortement l'opinion de vostre pureté qui vous est tant deüe, jay batu la campagne contre mon ordinaire, et, au milieu de mes pertes et de mes morts, jay couru tous les reduits ou l'on a créance en mes paroles pour y soustenir vostre justice, et pour esclaircir tout le monde peu charitable de l'occasion si

louable qui vous a quelquefois obligé a luy escrire des billets. Je m'y suis signalé, n'en doutés point, et en suis tousiours sorti à ma gloire et à la vostre par la force de la vérité et par la vigueur de mes paroles. Ne m'en scachés pas pourtant qu'un gré mediocre. Je n'y ay pas trouvé de resistance, et il m'a tousiours semblé qu'avec moins de chaleur mesme, j'aurois obtenu ce que je desirois de ceux qui m'escoutoient. Je n'ay pas esté le seul à vous rendre ce deuoir : vous n'aués point d'amis qui n'aient combattu pour vostre cause, et vous en pouvés vivre et dormir en repos. Je n'ay pas voulu estre le premier à vous en parler, et j'ay mieux aymé vous seruir que de vous en donner la nouvelle.

» Personne n'est avec plus de passion vostre très humble et très obeissant serviteur,

» CHAPELAIN.

» De Paris, le 13me septembre 1661. »

Mal rassurée encore par cette lettre si dévouée, madame de Sévigné, dans sa préoccupation, écrivait lettres sur lettres à Chapelain, à la duchesse de Montausier, à madame de la Fayette, à Gilles Ménage. Le 9 octobre, elle adressait la suivante à ce dernier :

« [Aux Rochers.]

Lettre de madame de Sévigné à Ménage, tirée de mon cabinet.

« Iay bien de la ioye de receuoir de vos lettres, mais ie vondrois bien que ce fut pour vn suiet moins triste que celuy qui vous oblige de me les escrire. Ie vous avoue que ie suis fort en peine de la santé de nostre chere amye (1), et quapres tant dautres maux, ie ne

(1) La comtesse de la Fayette.

comprens pas quelle ait la force de suporter celuy quelle a presentement. Vous me faites esperer pourtant quelle en sortira bien tost, et ie le croy, car sans cette esperance (quoy que vous disies de mon amitié), ie vous asure que ie ne serois pas consolable. Ie vous remercie, mon cher monsieur, de toutes vos nouuelles. Il y en a deux ou trois dans vostre lettre que ie ne sauois point. Pour celles de Mr. Fouquet, ie nentens parler dautre chose. Ie pense que vous saues bien le deplesir que iay eü dauoir esté trouuée dans le nombre de celles qui luy ont escrit. Il est vray que ce nestoit ny la galanterie, ni linterest qui mauoient obligée dauoir vn commerce avec luy. Lon voit clairement que ce nestoit que pour les affaires de Mr. de la Trousse; mais cela nempesche pas que ie naye esté fort touchée de voir quil les auoit mises dans la cassette de ses poulets, et de me voir nommée parmy celles qui nont pas eü des sentimens si purs que moy. Dans cette ocasion, iay besoin que mes amis instruisent ceux qui ne le sont pas. Ie vous croy asses genereux pour vouloir en dire ce que Me de la Fayette vous en aprendra, et iay receu tant dautres marques de vostre amitié, que ie ne fais nulle façon de vous coniurer de me donner encore celle-cy.

» M. de Rabustin-Chantal.

» Les oncles et ma fille vous font mille ciuilités; receues-les, sil vous plaist. »

Ménage se conduisit en cette rencontre comme tous les amis de la marquise, comme la comtesse de la Fayette, comme mademoiselle de Scudéry, comme

Corbinelli, comme Arnauld de Pomponne, avec la chaleur respectueuse qu'inspirait l'honnêteté de madame de Sévigné. Mais celle-ci, au milieu de tant de témoignages éclatants, avait le cœur déchiré, car elle connaissait le monde et savait mieux que personne que l'opinion est le trône de la femme. « Quelque gloire, écrivait-elle, le 11 octobre, à M. de Pomponne, quelque gloire que ie puisse tirer, par ceux qui me feront iustice, de nauoir iamais eu auec luy dautre commerce que celuy la, ie ne laisse pas destre sensiblement touchée de me voir obligée de me iustifier, et peut-estre fort inutilement à lesgard de mille personnes, qui ne comprendront iamais cette verité. Ie pense que vous comprenés bien aisement la douleur que cela fait à un cœur comme le mien. »

Madame de Sévigné à Pomponne.

Elle écrivait de nouveau à Ménage :

« [Aux Rochers], le 22 octobre [1661].

Remercîments de madame de Sévigné à Ménage. 22 octobre 1661.

» Ie me doutois bien que vous auriés preuenu ma priere, et quil ne falloit rien dire à un amy aussy genereux que vous. Ie suis au desespoir de ce quau lieu de vous escrire comme je fis, ie ne vous envoyay point tout dun train une lettre de remerciemens : vous la meritiés des lors, et ie suis honteuse davoir tant perdu de tems avant de vous la faire. Ie men acquite presentement et vous suplie de croire que iay toute la reconnoissance que ie dois de vos bontés. Ie vous demande un compliment à M[lle] de Scudery sur le mesme suiet. Ie croy que vous naurés pas manqué de faire ceux dont ie vous chargeois dans ma derniere. Vous mauez fait un extresme plesir de me mander le detail de la grande

nouuelle dont il est presentement question. Il nen falloit pas une moindre pour faire oublier celle que lon descouvre tous les iours dans les cassettes de Mr le Surintendant. Ie voudrois de tout mon cœur que cela le fist oublier tout a fait luy mesme.

» Ie suis avec sincerité vostre tres humble seruante.

» M. de Rabustin Chantal (1). »

Sur cette lettre copiée de la main de Ménage, et faisant partie de mes portefeuilles des *Samedis*, mademoiselle de Scudéry a écrit :

« *Mr Menage ma reporté ce compliment que ie ne meritois pas; la vertu de madame de Sevigny navoit pas besoin de deffense.* »

Le 7 novembre suivant, madame de Sévigné avait répondu à la première lettre de Chapelain sur le triste sujet de la Cassette. Chapelain lui répliquait :

A madame la marquise de Sevigny, à Nantes.

» L'inquiétude que vous donne cette maudite affaire du Surintendant est la marque de la délicatesse de votre honneur, et je n'y trouue rien à redire, sinon que, selon moy, elle est sans fondement, après ce que madame la marquise de Montauzier nous en a escrit à tous deux. Croiés moy, ce n'est pas une plastreuse, et il faut prendre au pied de la lettre ce qu'elle dit a ses amis dans les choses de l'importance de celle-cy, dans laquelle ce

Lettre de Chapelain à madame de Sévigné. 7 novembre 1661.

(1) Cette lettre a déjà été publiée par M. de Monmerqué, t. Ier, p. 60 de son édition de 1820.

seroit trahir que de desguiser. Je scay bien qu'on a dit de vous comme des autres beaucoup de mal et de bien, et a charge et a décharge; mais il y a dans le monde force medisants volontaires et quelques amis officieux qui inuentent en attaquant et en defendant, les uns pour nuire, les autres pour seruir. Les sages ne s'arestent ni aux vns ni aux autres que sous bonne caution, de peur de s'affliger ou de se consoler en vain. J'ay peur que ceux qui vous escriuent sur cela ne soient des personnes credules, des gens plus affectionnés que prudents, qui, pensant vous bien prouuer leur zele, vous remplissent l'esprit des bruits de la basse cour, et qui ne sont bons qu'à vous donner vn faux trouble ou vn faux repos. Nostre amie n'est pas de ce monde là, et il s'en faut tenir précisément à ce qu'elle mande, parce qu'elle est aussy sincère qu'eclairée, et que la dernière chose qu'elle feroit seroit de gauchir ou de flatter. Je croy donc ce qu'elle vous a escrit, et je vous conseille de le croire, d'autant plus que vous aues de quoy vous en contenter. C'est vn grand point que la Reyne luy ait juré que vous n'auiés point esté nommée parmy les autres; et cela doit estre veritable à l'esgard du Roy qui ne l'auroit pas teu a sa mère, si on en auoit trouué qui fussent suiettes a interprétation. Que si la Reyne l'eust voulu dissimuler a Me de Montauzier, elle ne se fust pas engagée a demander au Roy s'il s'y en estoit trouué des vostres. Je scay bien que vous ne les demandés point, mais il me souuient bien que vous aués desiré de nostre amie qu'elle la priast, puisqu'elle les auoit, de dire à tout le monde ce qu'elle y auoit veu. Ainsi donc sa response vous est tres-favorable, puis-

qu'elle a respondu qu'elle n'en avoit point veu et moins encore ouy dire qu'il s'y en fust rencontré. C'est peut estre vostre priere qui a esté cause que la Reyne a sceu qu'il y en pouuoit auoir. Calmés vous la dessus et croyés que tout le monde vous a mandé des chansons horsmis elle. Quand je la verray, je feray l'office pour le remerciement du sien. Mais quand la verray-je? L'enfant est venu et la retient a Fontainebleau ou je n'iray asseurement pas. J'ay impatience de vostre retour pour acheuer de vous fortifier et de dissiper dans vostre esprit tous ces fascheux nüages. Vostre treshumble et tres-obeissant et fidelle seruiteur.

» De Paris, ce 7me novembre 1661.

» Chapelain. »

Chapelain vient de dire ces paroles obscures : « L'enfant est venu, et retient la marquise de Montauzier à Fontainebleau. » Les mots suivants d'une autre lettre de lui à Godeau expliqueront ce passage :

« Pour madame la marquise de Montauzier, elle s'est trouuée guerie à point nommé. Elle a receu M. le Dauphin en naissant. Elle est entrée dans cet employ de la meilleure grâce du monde. Elle a esté présente aux compliments de tous les corps jusqu'à celui de l'Vniversité, et a répondu à tous comme une papesse. Le Roy et les Reynes sont enchantés de son air à tout faire, ne cessent de la louer et de la caresser, et comptent entre leurs bonheurs de l'avoir en cette place. Ils la choyent, et par le soing qu'ils en prennent monstrent le cas qu'ils en font et la peur qu'ils ont de la perdre.

Lettre de Chapelain à madame de Montausier. 18 novembre 1661.

Le logement du prince et le sien est ce que vous aués veu occuper par feu Son Éminence (1). »

Neuf jours après, Chapelain écrivait une troisième lettre à madame de Sévigné pour calmer les dernières vivacités de son chagrin.

A madame la marquise de Sevigny, aux Rochers, en Bretagne.

Autre lettre de Chapelain à la marquise de Sévigné encore sur la Cassette aux poulets de Foucquet.

« Je vous le disois bien par ma dernière lettre que madame la marquise de Montauzier estoit vne amie en qui vous pouuiez prendre toute confiance, et qu'il vous falloit arrester à ce qu'elle vous disoit preferablement à tout ce que tous les autres de l'un et de l'autre sexe vous pouuoient auoir mandé, parceque sans leur faire tort, si elle n'a pas plus de vertu, elle a au moins plus de ceruelle, et qu'elle est à la source des choses où elle ne puise rien que de pur, au lieu qu'ils ne puisent que dans les ruisseaux esloignés et meslés de fange et de bourbe. Ce n'est pas que leur affection ne soit louable et digne que vous leur en scachiés gré. Mais parmy ceux qui scauent viure, il n'y a rien qui se doiue moins faire que de donner des sursauts à ceux que l'on ayme sur de simples oüi dire et sans de fort bons garants, surtout en matière d'honneur qu'on ne doit jamais supposer attaqué que quand on en a des attestations fidelles. Il vaudroit mieux aller dire legerement à vne femme que son mary est mort, et vous scaués si ces sortes d'estourderies sont approuuées ou excusées. Dans les malheurs mesme veritablement arriués, ceux qui

(1) Lettre du 18 novembre 1661.

sont obligés de les annoncer le font avec preparation en les adoucissant, et ne les font connoistre que par degré et piece à piece auant que de proposer les remedes qu'il y faut apporter, tant la discretion est requise en toutes les choses importantes dans la conduitte de la vie. Ce fut le sentiment de M. Corbinelli, qui laissa courre les plus hastés, et qui ne creut pas deuoir signaler le zele qu'il a pour vos interests par vne relation douteuse et precipitée. Ce fut aussi le mien, et je ne vous en escriuis avec l'emotion que vous vistes qu'apres que je sçeus qu'on vous auoit troublée, et je ne le fis pas tant pour croire qu'il y eust lieu de craindre rien pour vous que par l'indignation que j'auois de l'aueuglement de ce miserable personnage, qui auoit apresté matière à ronger la reputation de tant de gens. Quand vous prenés confiance en mes paroles, vous me faites plus de justice que de faueur, car elles sont très-desinteressées, et ne regardent jamais que vostre bien. J'en appelle à vostre lumiere et à vostre experience. Il vous peut souuenir que je suis vostre pere d'election, et que je vous en ay rendu tous les devoirs, entre lesquels le moindre n'est pas d'auoir estreint la liaison que vous aués avec mesdames de Rambouillet et de Montauzier. Je feray les offices que vous desirés, auprès de l'vne et de l'autre, de mon style ordinaire, et je l'aurois mesme fait quand vous ne l'auriés pas desiré de moy, comme je le fis encore avant-hier aupres de madame la duchesse de Nemours, et de la bonne sorte. Je suis à vous paternellement.

» De Paris, ce 16e novembre 1661.

» CHAPELAIN. »

Le renversement du Surintendant, inspiré d'abord par un violent sentiment de jalousie au cœur de Louis XIV, ne devait pas être qu'un événement de plus dans l'État, mais toute une révolution gouvernementale, à savoir la substitution du pouvoir royal personnel au pouvoir des ministres. De là, contre Foucquet, cette illégale, ardente et partiale procédure qui n'admit aucun adoucissement; de là, pour que l'exemple fût plus éclatant et plus mémorable, l'odieuse aggravation par le Roi de la peine infligée par les juges (1). En vain Foucquet, averti, avait-il fait des aveux à Louis XIV, pour essayer de conjurer l'orage amassé sur sa tête, le Roi, muni de contre-rapports secrets de Colbert, avait su que le Surintendant le trompait encore sur les fautes de son administration par des réticences; sa colère jalouse, avivée encore de son juste orgueil de roi, s'était armée de dissimulation, et le dénoûment n'était pas loin. D'Artagnan avait arrêté Foucquet à Nantes le 5 septembre 1661, pour le conduire au château d'Angers, d'où il fut transféré à Amboise, à Vincennes, à Moret, et enfin, le 18 juin 1663, à la Bastille. Durant toutes ces translations, le malheureux, bien que très-gravement atteint des fièvres, ne cessa de supporter avec constance et dignité sa disgrâce. Pas une plainte ne sortit de ses

Prison de Foucquet.

(1) Voir sur le soulèvement de l'opinion contre cette mesure contraire à tous les principes de la justice, et sur tous les libelles, satires, épigrammes qui en furent la suite contre Séguier et Colbert, avec autant de profusion qu'au temps de la Fronde contre le Mazarin : *Tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert*, etc. 1694. In-12. P. 220-234.

lèvres. A Angers, il se borna à demander un prêtre par la note suivante, que je transcris sur l'original :

Note de Foucquet à le Tellier, au moment de son arrestation, pour demander l'assistance d'un prêtre.

« Monsieur Le Tellier est tres-humblement supplié de representer au Roy, que ie nay point veu tout ce que mon medecin a escript, ne l'ayant pas escript en ma presence, — outre que ie me sens mieux que tout ce que les medecins en pouuoient iuger, tout consiste en vn mot qui fait craindre le danger de ma vie auec raison.

» Ma fieure estoit quarte et assez moderée, i'ay fait toutes sortes de remedes grands et petits, tous ont operé come lon pouuoit souhaitter et au dela ; non seulement mon mal n'est pas diminué, mais il est augmenté et augmente tous les iours si notablement que les trois accez de la triple quarte sont devenus violents et fort longs. Il n'y en a qu'un qui n'est encor que de douze ou quatorze heures ; de sorte que de soixante et douze heures que durent les trois iours, j'en ay soixante de fieure forte, et les trois nuits y sont comprises. Ie suis affoibli et extenué incroyablement ; ie resue, ie suis quelquefois prest d'euanouir ; ie ne dors presque point. Ie suis naturellement delicat : si la fieure quarte est un effect de melancholie, le lieu ou ie suis ne dissipe pas beaucoup de chagrin. Chacun peut iuger si iay raison de craindre vn accident de la moindre fluxion, a quoy ie suis fort subiet. Voicy la saison qui deuient mauuoise : ie puis estre surpris, et par la mort et par la perte de la raison, ou de la parole, car souuent iay peine a parler. Mon inquietude pour ma conscience est assez raisonnable. Le Roy est trop bon et trop iuste pour me refuser le secours que ie de-

mande avec empressement depuis longtemps. Sa Maiesté auroit regret, sil m'arrivoit quelqu'un de ces accidents, de ne m'avoir pas doné cette consolation à temps : la distance est longue dicy a Paris.

» En vn mot, ie ne puis avoir lesprit en repos que ie n'aye fait ce que i'auray peu pour me mettre bien auec Dieu. Et come iay de grands comptes a luy rendre, que iay eu plusieurs affaires delicates et de grandes administrations pendant des temps fascheux, iay besoin d'un home tres capable auec lequel iay beaucoup de consultations à faire et de questions a resoudre. Il est impossible que ie puisse communiquer mes affaires ou a des ignorants, ou jansenistes, ou gens qui n'ayent pas vn peu pratiqué le monde, ou en qui ie n'aye pas confiance. Il me semble que quand ie ne serois pas en lestat de maladie ou ie suis on ne deburoit pas me refuser vne chose de cette nature, puisqu'au contraire nous deburions tous trauailler pour mettre les homes en cette pensée quand ils ne lont pas, outre que cela les ayde a mieux supporter de grandes afflictions.

» I'auois souhaitté ardemment M. Joly pour ce quil a desia assez de cognoissance de ma conscience, m'ayant assisté dans vne autre grande maladie, pour ce qu'ayant serui M. le Cardinal, il est plus susceptible des affaires du monde, pour ce que le cognoissant ieusse pris grande confiance en luy, et que d'ailleurs estant homme d'une vertu et probité cogneüe, et ayant receu depuis peu des graces du Roy, il eust deub estre moins suspect qu'un autre.

» Mais si cela ne se peut, et que le Roy veuille bien auoir quelque pitié de moy en vne affaire aussi delicate

et a laquelle ie crois mesme quil est obligé deuant Dieu, je me iette a ses pieds autant que ie le puis et implore sa bonté pour auoir agreable qu'on aduertisse ma mere de me choisir un ecclesiastique seculier ou regulier capable et non suspect, en qui ie puisse prendre confiance pour la descharge de ma conscience, et que le Roy me fasse la grace de luy permettre de l'amener ici elle-mesme; elle en fera toute la despense et diligence nécessaire. Ce me sera un double secours, et temporel et spirituel, car ie la tiens plus capable pour mon mal qu'un grand nombre d'habiles médecins (1).

» Mais come elle n'a pas peut estre l'honeur d'estre cogneüe du Roy, ny assez de M. Le Tellier pour quil peust bien respondre delle, je ne doubte point que la Reyne mere qui la cognoist, et tout ce quil y a de gens de pieté qui l'ont veüe et qui sçavent sa vertu et la sainteté de sa vie, ne respondent quelle ne voudroit pas, pour vn royaume, ny pour la vie de tous ses enfants et la sienne ensemble, auoir fait vne menterie et vn peché quel quil fust. Elle peut donc doner sa parole et faire serment, mesme signer et sobliger tant pour elle que pour celuy quelle amenera, dont elle peut mesmes communiquer auec le P. Annat, quils ne se mesleront dans aucune autre affaire que de ma con-

(1) La mère de Foucquet, Marie de Maupeou, était un ange de piété. La grande Mademoiselle ne l'appelle dans ses Mémoires que « la bonne femme madame Foucquet ». En apprenant l'arrestation de son fils, elle se jeta à genoux en s'écriant : « C'est à présent, ô mon Dieu, que j'espère le salut de mon fils ! » Elle mourut en 1681, âgée de quatre-vingt-onze ans. Foucquet était mort, un an auparavant, à Pignerol.

science et de ma santé, ne se chargeront de lettre ny de message ou comission de qui que ce soit pour moy, ny en s'en retournant de moy pour qui que ce soit. On peut faire doner la mesme asseurance a l'ecclesiastique. Apres cela ie ne vois pas ce quil peut y auoir de suspect ny de difficulté qui entre en balance auec vn si grand bien et une si grande necessité. Si elle estoit d'autre nature, ie ninsisterois pas tant. »

Du même lieu, il écrivit également à le Tellier cette seconde note, que je tire aussi de mes papiers autographes :

Seconde note de Foucquet pour se défendre auprès du Roi.

« Puisque le Roy a la bonté descouter iusques au moindre de ses subiets, et receuoir auec humanité leurs requestes pour y examiner la raison de leurs demandes, Monsieur Le Tellier pourroit ce me semble luy representer ma disgrace m'empeschant de luy oser faire directement laddresse d'un escript qui les pourroit contenir plus amplement, et d'assez considerables. Ce qui me semble digne de consideration est de veoir que tous ceux qui, pendant la minorité et pendant les guerres, ont porté les armes contre Sa Maiesté, ont excité des troubles dans son Estat, ont voulu luy oster sa courone, qui ont assisté dans les conseils des factieux, les ont appuyez de leur credit, qui leur ont doné passage en France et fait des actes d'hostilité ou temoigné mauuaise intention, sont tous en repos iouissants de leurs biens, de leurs dignitez, de leurs gouuernements; plusieurs, beaucoup dans des employs, et que moy qui non seulement suis demeuré ferme et inebranlable dans le service, mais qui en toutes les occasions me suis signalé hazardeusement, sans en

laisser eschaper une seule, et qui puis dire auoir rendu des seruices autant et plus importants quautre home sans exception qui soit dans l'Estat (le Roy nen a pas cognoissance de tous, et si on me le permettoit ie les expliquerois et les prouuerois bien), moi, disie, qui ay vescu de cette sorte iusques au dernier moment, ie suis seul attaqué!

» I'ay gouuerné les finances auec Mr Seruien; ie n'estois que le second; il auait le credit et l'authorité les premieres années: — monsieur le Tellier sçait bien qu'a la fin de 1654, et luy et Mr le Cardinal mesmes demeurerent tout court sans pouvoir plus trouuer un sol, a la veille de veoir tout le royaume une autre fois bien plus dangereusement bouleuersé. Je me chargeay de la conduite, et par mon zele et mon application, mais qui plus est (ce qu'aulcun autre home n'eust fait, mais qui estoit le seul salut du royaume) par mes aduances et mes engagements et ceux de mes amis, je restablis les affaires et les ay soustenues, toutes miserables quelles estoyent, par ces voyes là sept ans durant; en sorte que non seulement on na manqué de rien, mais nous auons esté superieurs aux ennemis. Nous ne somes en aduance presque que d'une année, et Mr le Cardinal mesmes en a encor assez honestement profité. — I'auois raison d'esperer apres la paix quelque recompense, car ie puis dire que, sans moy et sans ma maniere hazardeuse, dont mes affaires sont a present bien en desordre, aulcun autre n'eust soustenu, et l'Estat perissoit. On pouuoit croire que si i'auois bien gouuerné la barque dans une tempeste, dans un calme on eust fait quelque chose de mieux; et en effect le Roy a

veu d'assez beaux comencements, et cependant pour recompense on me fait perir!

» Je puis auoir fait des fautes, ie ne m'en excuse pas. J'en ay fait quil a fallu faire, et c'est par la que iay soustenu les affaires, ce que ie n'aurois peu faire sans cela. Et puis on ne pouuoit pas auoir une regle certaine auec M. le Card[l]. en matiere d'argent. Il ne donoit iamais d'ordres precis. Il blasmoit et permettoit neantmoins. Il desapprouuoit tout, apres quon l'auoit conuaincu de l'impossibilité de reüssir autrement. Il approuuoit tout. Me parloit dune façon et m'escriuoit auec beaucoup d'estime, parloit mal aux autres; et come les finances attirent la hayne et quil vouloit s'en descharger, a tousiours laissé expres des impressions.

» Ces raisons m'obligerent de dire au Roy que si ma conduite luy auoit despleu, quoy que ie creusse l'auoir bien serui, et afin que ie feusse en seurete du passé contre tout ce quon viendroit luy dire, que ie suppliois Sa Maiesté de me pardonner toutes les fautes que i'auois faites, le Roy tres obligeamment me dit qu'il me pardonnoit tout et m'en dona sa parole. Cependant, ie me trouue emprisoné et poursuiui!

» Depuis les derniers temps, en combien d'aduances suis ie encor entré pour plaire au Roy, et rendre le comencement de son administration tranquille! Sa Majesté a-t-elle ordonné ou souhaitté quoy que ce soit que ie n'aye executé aussitost. Si i'osois la supplier de se remettre en memoire auec quel zele, auec quel cœur ie luy ay rendu les derniers seruices auant partir; il fut estoné mesme de la promptitude et de

l'exactitude de l'execution de ses ordres, nonobstant ma fieure.

» Sa Maiesté sçait encor auec quel denoüement et quel abandonement ie luy ay offert de luy remettre la surintendance, la charge que i'auois, Vaux, Bellisle et tout ce que i'auois au monde, et l'agréement quil m'en temoigna. Et cest neantmoins dans ce mesme temps la, non pas qu'on me chasse — come on a fait tous les autres surintendants desquels on n'a pas esté satisfait, et dans des temps ou ils pouuoyent estre a craindre a cause de la guerre, des cognoissances quils auoyent et des diuerses factions ; — mais en pleine paix, tout estant calme, acheuant encor un seruice en Bretagne! On prend encor mon argent la veille : Dans un temps que ie suis malade, on marreste!

Si Monsieur le Tellier veut bien quelque iour lire au Roy ce que i'escris icy a la haste, et que sa bonté et sa clemence qui sont des vertus vrayment Royales y veuillent faire reflexion, ie ne doubte pas que son ame genereuse n'ayt assez dhumanité pour en estre touchée.

» Et pour sa Justice, sil y en a de punir les fautes, il y en a aussi a recompenser les seruices, et ie suis bien asseuré que les fautes ne peuuent entrer en balance auec les seruices. Dailleurs Sa Majesté m'auoit pardoné les fautes, et sa parole doit auoir quelque effect donée a vn subiect dans vn temps de paix, sans contrainte.

» Je ne puis pas bien comprendre pourquoy, les affaires allant bien et tout estant en bon estat, ce changement estoit necessaire; et i'ose mesmes dire que ma passion de plaire m'auoit fait mediter des choses

grandes et aduantageuses, et que mon experience eust peu seruir. Je n'affectois pas de demeurer surintendant : au moindre mot que i'eusse peu comprendre, i'eusse remis tout sans quil eust esté besoin des extremitez ou l'on m'a mis. Mais ce sont des secrets ou ie ne doibs pas penetrer.

» Mais ie puis bien me reduire a supplier a iointes mains la bonté et la generosité du Roy d'addoucir ma peine, et ce quil accorderoit a dautres par la seule consideration d'une longue, penible et dangereuse maladie qui ne peut estre guerie au lieu ou ie suis, de me le doner au nom de Dieu pour la seule recômpense de tous mes seruices et de quelques actions que Sa M^{té} se souuiendra que iay faites qui n'ont pas deut luy estre desagreables. Ce que ie demande est peu, c'est de conuertir ma prison en un exil pour tout le temps quil lui plaira, au lieu de son royaume le plus esloigné de la cour. Jay une meschante chaumiere au fonds de la Bretagne ou il n'a iamais demeuré qu'un concierge, acquise de M. d'Elbeuf et qui tient a des bois, dont ie doibs encor le prix, ie consens d'estre relegué la. M. de la Meilleraye, qui ne mayme pas et qui sera assez bien aduerti, verra ma conduite ; je signeray soubs peine de la vie de ne me mesler d'aulcune affaire que des miennes domestiques, de ma conscience, de ma santé, de ma famille ; ie rendray compte de temps en temps à M^{r}. le Tellier de tout ; et ce sera encor bien assez d'exemple et de chastiment puisque le Roy croid que iay failly, que ie me trouue depouillé de la surintendance, de ma charge de procureur general, exclu des conseils, banni de la Cour, de Paris, de mes maisons, de mes parents et

amis, ruiné sans esperance de ressource. Pour peu que le Roy y face reflexion, Sa Maiesté me trouuera traitté bien pis que les autres qui n'auoyent pas tant serui que moy.

» Tout ce que l'on peut craindre autant que ie puis iuger est que ie ne veuille troubler les nouueaux establissements, ou les recherches, ou que mes amis ne reprennent des esperances. Mais en paix cela n'est gueres a craindre; en l'estat ou ie suis qui est a dire plus rien, on na plus gueres damis.—L'esloignement seroit grand, et le comerce de la a la cour fort mediocre. Le traittement que iay receu et celuy ou on me laissera ne fournira pas matiere a rien esperer; et, de mon costé, voulant quitter les pensées de toutes choses et faire mon salut, ils seront fort desabusez, et ma soubmission par escript sera tousiours vne conuiction contre moy.

» Si le Roy prenoit cette resolution en ma faueur, il seroit loüé de tout le monde d'auoir consideré un peu mes seruices, m'auoir retenu seulement dans le comencement des nouueaux establissements et pour intimider d'autres, et par humanité me relascher dans vne extreme maladie vn peu plus tost quil n'auroit fait; outre que ie puis encor alleguer quil y va de sa conscience, cognoissant que ie doibs plus de douze millions qui produisent au denier dix douse cent mil liures d'interests par an; et quand on reduiroit tout au denier dix huit, au moins six a sept cents mil liures tous les ans, — la plus part empruntez pour son seruice,— coment puis ie demeurer long temps ou ie suis sans que tout perisse? Jay retrouué plusieurs dettes non comprises au memoire pour pres d'vn million.

» Je supplie encor une fois Monsieur le Tellier de vouloir me faire la grace de lire a une heure de loisir au Roy tout ce gros volume : l'affaire est plus importante que beaucoup dautres ou il done plus de temps, et de faire faire reflexion a Sa Maiesté sur plusieurs choses qui y sont considérables et luy dire que ie le coniure de me faire la mesme misericorde quil desire que Dieu luy face vn iour. »

On saisit tous les papiers de Foucquet.

Foucquet écrivit encore. On n'en tint compte. Il cessa d'écrire, et, résigné, attendit. Cependant les scellés avaient été mis sur tous ses papiers. Le conseiller d'État de la Fosse avait été chargé de la saisie, et l'on peut voir à la Bibliothèque impériale (1) les lettres par lesquelles il rend compte de sa mission à Pierre Séguier, l'ennemi le plus implacable du Surintendant. Le Roi avait voulu faire lui-même, avons-nous dit, le dépouillement de ces papiers, et d'un coup il avait connu les ennemis de son gouvernement, les secrets de la fortune financière des plus puissantes familles, et toutes les intrigues qui s'ourdissaient autour de son trône. Quand ce vint aux papiers privés et à cette fameuse *Cassette aux poulets* tant citée, il brûla ou laissa brûler par la Reine, sa mère, à mesure que lecture était faite, tout ce qu'il y avait de compromettant pour de grands personnages dignes de ménagements. Cependant un résidu demeura, qui des mains royales passa dans celles de le Tellier et enfin dans celles de Colbert, fort avant en toutes ces délicates confidences. Ce résidu a formé deux forts volumes, longtemps négligés

Ses vraies cassettes.

---

(1) Mss. Séguier, B. 1. *Fonds Saint-Germain fr.* Année 1661.

et perdus dans le *Fonds de Baluze,* à la Bibliothèque impériale (Armoire V, paq. 4), où ni Monmerqué ni Walckenaër ne les ont connus, et où la sagacité heureuse de M. Chéruel a su les découvrir et en discerner l'intérêt. Ces volumes contiennent pêle-mêle un peu de tout. Ce sont ici des lettres de grands seigneurs, par exemple du marquis d'Aumont de Villequier, qui est intervenu en faveur de Foucquet auprès de Louis XIV avec son père le maréchal duc d'Aumont-Rochebaron, le grand maître de l'artillerie Henri de Daillon, comte du Lude, le futur maréchal de Navailles, Roquelaure et plusieurs autres; là ce sont des lettres de grandes dames : et Marie de Mancini, qui, le 14[me] avril 1661, assure au Surintendant qu'elle aura toute sa vie la dernière reconnaissance des bontés qu'il lui a témoignées, qu'elle le reconnaîtra toujours pour le plus véritable de ses amis, et qu'il pourra, en quelque lieu que ce soit, compter sur elle comme sur la plus affectionnée de ses servantes ; et la marquise du Plessis-Bellière, et Jeanne-Pélagie de Rieux, marquise d'Assérac, et Marie le Bailleul, marquise d'Uxelles (1), toutes en possession de recevoir la meilleure compagnie, qui donnaient à Foucquet des nouvelles de cour ou de sages avertissements

Protestations d'amitié de Marie de Mancini, depuis connétable Colonna, à Foucquet.

(1) La marquise d'Uxelles était fille du président le Bailleul, chancelier de la maison d'Anne d'Autriche, et qui partagea la surintendance des finances d'abord avec le comte d'Avaux, puis avec d'Hémery. Elle mourut en 1712 au mois de mai. Son mérite a été reconnu de *Mademoiselle* et de tout ce qu'il y a eu de plus honnêtes gens à la cour. Son mari, qui avait d'abord recherché la célèbre et touchante mademoiselle du Vigean, aimée du duc d'Enghien, avait un instant espéré le bâton de maréchal de France. Il mourut en 1658 de ses blessures, et peut-être un peu du chagrin de n'avoir pas vu son ambition satisfaite.

Lettres sur madame de Chevreuse.

sur sa conduite et sur les dangers dont le menaçaient auprès de la Reine mère les menées de la duchesse de Chevreuse, cette maîtresse passée en intrigues, qui mêle les jeux féroces de la politique aux jeux de l'amour, factieuse émérite, qui conspire à outrance, jusqu'à l'assassinat, se réconcilie à ses heures, donne des fêtes à la Reine, et quelquefois de bons conseils (1). Ce sont ailleurs des rapports de ces agents secrets que le faste du ministre entretenait à la cour du Roi et à celle de la Reine mère au Louvre; à la cour de *Madame*, Henriette d'Angleterre, au Palais-Royal, où il avait, comme partout, versé beaucoup d'argent pour s'y faire des créatures. C'étaient aussi des lettres de ses espions aux cours étrangères. Il n'est pas même jusqu'à un valet de chambre sur le point d'entrer chez Colbert qui n'ait dans le dossier son engagement pour rendre compte de tout ce qui s'y passera. Et quand le rude confident de Mazarin avait usé sa lampe à la rédaction des terribles rapports qui furent si près de coûter la vie au Surintendant, celui-ci en était avisé, et l'intendant des postes, M. de Nouveau, aussi gagné, lui livrait les écrits

Lettres d'espions de cour.

(1) « Madame de Chevreuse est très-bien avec la Reine mère; il peut y avoir des choses où si elle ne sert pas, elle peut nuire. » (Second vol.) — « La Reine mère va partir; elle se rend à Dampierre pour visiter madame de Chevreuse. » (*Ibid.*) — « Madame de Chevreuse a été ici, et l'on m'a promis de me dire des choses qui vous sont de la dernière conséquence sur cela, sur le voyage de Bretagne (le voyage de Nantes signalé par l'arrestation de Foucquet), sur certaines résolutions secrètes du Roy et sur des mesures prises contre vous. » (*Ibid.*)

Madame de Chevreuse, sur le retour, haïssait Foucquet de toute l'affection qu'elle portait au marquis de Laigue, qui a clos, dit-on, la longue série des passions amoureuses de cette femme ardente, et croyait avoir eu à se plaindre du Surintendant.

madmoiselle de mannerville
au Surintendant fouquet.

vous maues tant temoine
de bonte qui ie suis sure que
vous aures soucille de me
vous tois seruier d'anes une
qui maiet de la derniere
conse quans saies que mon
ma faiere au mr danuille
fait au iour d'huis un
for grant esclat dont
madame de fremont
vous dira le detail ie vous
supplie donc de vous tous
fuiere tout ce qu'il vous
dira pour ce la ie cr

vous en noir la derniere
au bligation et de me croie
et au tant auous qua il
fures mannevielle

le mercredi a aunneure a
pres minuit

de son ennemi. Enfin, à côté d'ouvertures de Pellisson-Fontanier, de quelques autres confidents ou confidentes, à côté de lettres d'une nièce fort tendre de madame du Plessis-Bellière, ce sont partout et toujours lettres sur lettres d'une femme de la Loy, employée au Palais royal, allant, venant, courant sans cesse de ce Palais, soit au Louvre, soit au parc de Saint-Mandé, où son mari, concierge des maisons royales, réside l'été : femme de zèle, qui s'est réservé le département des portes secrètes, et dont l'orthographe révèle une Allemande; le langage, un vilain métier. C'est elle qui a ménagé la défaite de la belle fille d'honneur de la reine Anne, mademoiselle de Manneville; c'est elle qui lui a fait accepter de Foucquet argent, bijoux (et ce n'étaient pierreries du Temple), voire un collier de perles de 18,000 livres, enfin douceurs de tout genre, et singulièrement l'indemnité d'un bon de cinquante mille écus, pour faciliter son établissement avec le duc de Damville. C'est elle qui, sous le manteau de je ne sais quelle fourniture de beurre frais et de fromages délicats à quoi elle s'entend et qui agréent à la reine Anne; sous le prétexte de primeurs, que, dit-elle, elle cultive, et qui au vrai sont achetées de l'argent de Foucquet, a ses entrées chez la Reine mère et chez les filles; distribue à celles-ci, pour s'en faire bien venir, friandises et gimblettes et menus affiquets d'orfévrerie; porte, de la part du Surintendant, compliments, petite oie, et de ces bourses prêtées qui ne se rendent jamais, à une autre fille d'honneur d'Anne d'Autriche, mademoiselle du Fouilloux, en coquetterie réglée avec le marquis d'Alluye, et qui toute à Foucquet, s'est offerte

Diplomatie subalterne d'alcôve.

Une fille de la Reine se vend.

Une autre vend son espionnage.

« pour rendre compte (1). » C'est elle enfin dont la maison, discrète sous un feuillage ombreux à Saint-Mandé, s'ouvre incessamment, en tout bien tout honneur, pour la collation, à de belles dames de cour : à madame de Charost (2), à madame de Saint-Hérem, à l'essaim des filles d'honneur, au marquis de Villeroy qui amène grande compagnie, un jour même à *Madame,* et à madame la Comtesse (3) avec madame de Villequier,

---

(1) N° 125 du premier volume. Bénigne de Meaux du Fouilloux parut à la cour à la fin de 1652, parée d'une réelle beauté, et Loret (le 28 décembre) chante cette entrée :

Une fleur fraîche et printanière,
Un nouvel astre, une lumière,
Savoir l'aimable du Fouilloux,
Dont plusieurs beaux yeux sont jaloux,
A fait son entrée à la cour.

Dans la correspondance de la femme de la Loy, elle apparaît sous un jour peu honorable; intrigante avide, elle trafique de places et d'espionnage. Elle finit par épouser, en 1667, n'étant plus jeune, mais d'une beauté conservée, Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye, fils aîné du marquis de Sourdis. Il faut voir le portrait vigoureux qu'en a tracé Saint-Simon, et le crayon trop libre qu'en a jeté le marquis d'Argenson dans son style débraillé, mais expressif. Elle avait été autrefois sur la liste de Lausun. Elle aimait si fort les intrigues galantes, que le jour où son âge l'eut exclue pour son compte, elle mit en pratique la doctrine de madame de Fontaine-Martel, et passa sa vie à soigner les intrigues des autres. Veuve en 1690, elle mourut en 1721. Que d'horreurs lui prêtent les *Alleluia* de Roissy, en 1657!

(2) Marie Foucquet, fille du Surintendant et de sa première femme Marie Fourchée, dame de Quehrillac. Elle avait épousé en 1657 Armand de Béthune, d'abord comte, puis marquis, enfin duc de Charost. La seconde femme de Foucquet était une personne de grande vertu, Marie-Magdeleine de Castille-Villemareuil.

(3) Olympe Mancini, surintendante de la maison de la reine Anne, et qui, mariée en 1657 au comte de Soissons, que l'on nommait par abréviation *monsieur le Comte*, était appelée tout court *madame la Comtesse*. Marie, sa sœur, avait inspiré au Roi sa première passion, bien qu'elle ne fût pas en beauté, comme on disait alors. C'est d'elle,

et qui au besoin, grâce à une porte dérobée, devient le temple des rendez-vous de Foucquet. La Forest, son valet de chambre, qui fait le guet à la porte du parc, y conduit avec adresse. Et toute cette correspondance d'entremetteuse s'émaille de lettres de la belle Manneville. Or, ce ne sont plus là de ces copies de documents effrontément apocryphes comme ceux du dossier de Conrart, dont on n'aurait garde, et pour cause, de produire les originaux; ce sont des documents autographes, authentiques, irrécusables.

Lieux de rendez-vous de Foucquet.

Qu'on ne s'attende pas toutefois à y lire du premier coup et à livre ouvert. Il y faut une étude attentive et scrupuleuse. A peine trois ou quatre lettres sont-elles signées. Le reste se cache sous l'anonyme : « Locus est et pluribus umbris », comme dit Horace. Mais la comparaison des écritures avec des autographes connus, la connaissance des Mémoires du temps et des *Défenses* de Foucquet, publiées par les Elzevier, le rapprochement et la critique des opinions et des faits, finissent par éclairer d'un demi-jour le labyrinthe. Et, d'abord, de proche en proche, on démêle un chiffre sous lequel

Énigmes à deviner.

---

et non pas de mademoiselle de la Vallière, que les *Alleluia,* faisant allusion à sa « grande bouche à dents blanches », décrite par madame de Motteville, ont dit :

Que Déodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va !

Mademoiselle de la Vallière n'avait que quinze ans à cette époque, et n'avait pas encore quitté sa province. Madame de Soissons avait plus bel air, plus beau visage, plus belle taille que sa sœur Marie. Après avoir d'abord essayé de détourner à son profit le cœur de Louis XIV, elle avait tenté de substituer un autre amour à celui de mademoiselle de la Vallière, et ne réussit qu'à se faire éloigner de la cour en 1663.

Chiffre des correspondances particulières.

le plus souvent les noms cités se déguisent. Le *Président*, c'est le Roi ; M. *le Conseiller,* c'est Mazarin ; le duc Charles-Emmanuel de Savoie est M. *du Clos ;* Christine de France, sa mère, fille de Henry IV, appelée ordinairement *Madame Royale,* est devenue madame *Aubert;* mademoiselle *le Roy* est la princesse Marguerite de Savoie, sa fille; madame *du Rier* est madame du Plessis; mademoiselle *de Bel-Air* est la nièce de cette dernière, mademoiselle de Tresesson; *Monsieur* est Colbert, etc. Les noms de lieux sont également déguisés : *Caen* est pour Lyon, *Rouen* pour Paris, *la Mivoye* pour Saint-Mandé.

Adresse de la proxénète.

La proxénète, qui avait pour surnom *la dame de la Mivoye,* tirait, bien entendu, profit de sa faveur pour obtenir d'agréables avantages dans son logement officiel du Palais-Royal; et l'amour avec les deniers de l'État avait fait les frais d'une laiterie avec étage surajouté et porte de derrière à sa maisonnette ombreuse de concierge, à Saint-Mandé. Le nom de l'intendant des bâtiments du Roi, M. de Ratabon, dont le crédit de Foucquet obtient l'assistance, revient souvent dans ces correspondances. En outre, pour déjouer les curiosités indiscrètes et multiplier les lieux de rendez-vous, Foucquet avait meublé dans les environs pour sa maîtresse une maison à entrée mystérieuse, et « dans la table du cabinet secret, disent les inventaires légaux, table que nous n'avions pas encore fait ouvrir, s'est trouvé un seul petit livre intitulé l'*Eschole des filles,* imprimé à Leyden, si sale, si impudique et si infâme, que nous avons cru devoir le faire brûler, puisqu'il ne pouvait servir à rien qu'à corrompre les esprits de ceux et celles

entre les mains de qui il seroit tombé. » (Le livre est cité dans le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier). Il y avait bien quelque autre chose encore en cet asile caché, mais l'occasion est trop belle de nous taire.

Informations d'une amie de cour contre les rapports de Colbert.

« J'attendois toujours de vos nouvelles et le chiffre que vous m'aviez promis, écrit une des plus huppées et des mieux informées entre les correspondantes. Il se dit plusieurs choses contre vous qui me paroissent bagatelles; mais je me trouve obligée de vous envoyer ce laquais exprès pour vous faire sçavoir que *M*r a fait de grandes liaisons avec le confesseur de la Reine (1) et la Mère de la Miséricorde (2). Il est déchaîné contre vous. Il a fait donner des mémoires à la Reine qui portent que vous avez dissipé cent millions; qu'il le fera voir, quand il plaira au Roi. Ce fut lui qui a fait dire au Roi de vous défendre d'arrêter aucun état de distribution, particulièrement avec Monnerot; qu'il fera voir tout ce que vous avez fait, et les dépenses les plus secrètes; que les quinze cent mille livres que vous lui devez, il les donne de bon cœur à la Mère de la Miséricorde pour faire bâtir un couvent, pourvu que le Roy soit instruit. Il a fait écrire cet homme sous lui. Enfin, j'ai été si épouvantée de tout ce que j'ay appris, que j'ai obligé cet homme de vous aller trouver lui-même et vous apprendre ce qu'il sait. Je lui ai dit que, pour parler à vous, il n'avait qu'à vous écrire un billet et

---

(1) Le père Annat, homme sec et dur.

(2) La mère Magdelaine de la Miséricorde, Provençale très-fine sous un air naïf, était fort avant dans les bontés de la Reine mère. Le couvent fondé par cette religieuse, en 1651, était situé rue du Vieux-Colombier.

vous faire dire son nom. Je lui ai promis le secret. Il est bon que ce soit par lui que vous scachiez toute chose, afin de le convaincre de son ingratitude (de Colbert) et de voir que des gens que vous avez comblés de bien qu'ils soient vos plus grands ennemis. Il a promis à cet homme l'amitié du duc de Créquy et bien d'autres de la cour. Faites-moi sçavoir de vos nouvelles et croyez que je suis votre servante.

» J'oubliois à vous dire qu'il dit qu'il est allé à la cour pour vous traverser. Je ne vous exagère rien.

» Faites chauffer ma lettre et vous souvenez comme on vous ecrivoit.

(En encre sympathique). « La Reine a défendu à son confesseur qu'elle lui défendoit (*sic*) d'avoir aucun commerce avec vous, et que vous aviez un million pour corrompre ses gens (1). »

Colbert faisait son devoir, et le faisait avec talent, suite et vigueur.

La cour de Florence.

La fille de Gaston et de Marguerite de Lorraine, *Mademoiselle d'Orléans*, sœur consanguine de mademoiselle de Montpensier (la *Grande Mademoiselle*), avait épousé, le 19 avril 1661, le grand-duc de Toscane, Côme de Médicis; celle-là même qui après quinze ans de séjour quitta son mari et fut si mal reçue à Paris, comme une espèce de Colonna et de Mazarin (2). L'espion de Florence donne, le 28 juin suivant, à Foucquet, d'assez maussades nouvelles sur leur lune de miel. « La jeune princesse s'ennuie fort, ce qu'on

(1) N° 72 du second volume.

(2) « Ils sont ravis en Toscane d'en être défaits, » dit madame de Sévigné. Lettres du 14 juin 1675 et du 3 juillet suivant.

trouve bien étrange en ce pays-là, ne sachant pas qu'elle est amoureuse en France du jeune prince de Lorraine, qu'on avoit parlé de marier avec *Mademoiselle* (de Montpensier), avant qu'elle (la duchesse de Toscane) partît. Elle avoit été cinq ou six fois seule dans sa chambre. L'on ne sait point s'ils ont couché ensemble; mais toujours elle le poursuivoit fort, et *Mademoiselle,* qui les éclairoit de fort près, en a découvert bien de petites affaires (1). Depuis peu même, on a intercepté des lettres qui alloient à Florence. On a trouvé un poulet du cavalier et surtout des vers qu'il a faits sur son absence, et qu'il lui envoie, qui sont la plus plaisante et la plus risible chose du monde. » Le 8 juillet, l'agent, qui hante les plus secrets recoins du palais et dépiste les gazettes de l'alcôve, écrit encore : « On dit que le tailleur de la princesse a demandé trois cents bras d'étoffe pour lui faire un habit, et que son cuisinier emploie plus de viande et de volaille en un jour que l'on n'étoit accoutumé de faire en dix. Un marchand, par l'ordre du grand-duc, lui porta plusieurs pièces d'étoffe pour se faire un habit, afin qu'elle choisît la plus belle, et comme elle les trouva toutes à son gré, fit remercier le grand-duc et renvoya le marchand vide. Le prince n'a couché avec elle que trois fois; et toutes les fois qu'il n'y va pas, il envoie un

(1) *Mademoiselle* dit dans ses Mémoires (année 1661) qu'elle ignorait ces amours de sa sœur avec son cousin Charles de Lorraine, et qu'elle était bien honteuse de ne s'en être pas aperçue : « J'en parlai à Belloy, à sa femme, à M. de Béziers, qui me dirent qu'ils admiroient que moi, qui étois si clairvoyante, je ne m'en fusse pas aperçue. Je leur avouai ma sottise. » — Disait-elle vrai ?

valet de chambre dire à Madame qu'elle ne l'attende pas; de quoi les filles et femmes françoises qui sont ici sont fort en peine de ces compliments. Elle trouve que les après-dìners sont fort longs, car elle ne dort point comme font tous ceux qui sont ici et ne s'applique à rien. L'on cherche de la divertir; mais comme elle est toujours triste, l'on est fort embarrassé, et jamais ne parlent ensemble. Madame trouve autant étrange la façon de vivre de ce pays que l'on est ici surpris de voir la liberté qu'ont les valets françois qu'elle a amenés de sortir et entrer dans sa chambre à toute heure. »

Paroles de la Reine mère sur *Madame* et sur la jeune Reine.

Parmi les amis de Foucquet qui avaient fait en vue de Colbert et de madame de Chevreuse une contre-mine, était Henry de Grave de Villefargeau, marquis de Grave, ancien sous-gouverneur de *Monsieur,* frère du Roi, en 1648; conseiller d'État en 1650, maréchal de camp en 1661, qui, familier de la cour de *Monsieur,* dont il devint, l'année suivante, maître de la garde-robe après avoir été maître d'hôtel de *Madame,* était aussi dans les grâces d'Anne d'Autriche, laquelle avait tenu son fils sur les fonts de baptême, dans la chapelle du Louvre, en 1657, avec *Monsieur*. Il écrit à Foucquet que la Reine, en parlant des mécontentements qu'elle a sur *Madame* (1), l'a assurée que cette princesse est une fort grande coquette et une artificieuse; mais qu'aussi la jeune Reine lui donne bien de la peine avec ses larmes et toutes ses façons de faire (2).

---

(1) Henriette d'Angleterre, mariée en 1661.

(2) Marie-Thérèse d'Autriche, mariée à Louis XIV le 4 juin 1660.

Opinion du cardinal sur la Reine mère.

Elle a ajouté, continue le fidèle gazetier, que depuis peu le Roi lui a dit que M. le Cardinal, en mourant (1), lui a protesté, parlant contre Anne d'Autriche elle-même, « qu'elle ne se passeroit jamais d'homme, qu'il prît garde à elle, et qu'assurément elle feroit un mariage de conscience avec quelqu'un (2). »

Pensées du cardinal et du Roi sur Foucquet.

Et ailleurs : « La Reine mère dit dimanche dernier sur vous que M. le Cardinal avoit dit au Roi que si l'on pouvoit vous ôter les bâtiments et les femmes de la tête, vous êtes capable de grandes choses, mais que surtout il falloit prendre garde à votre ambition, et c'est par là qu'on prétend vous nuire (3). » Et ailleurs encore: « La Reine mère disoit en parlant de vous : Le Roi aime d'être riche et n'aime pas ceux qui le sont plus que lui, puisqu'ils entreprennent des choses qu'il ne sauroit faire lui-même, et qu'il ne doute point que les grandes richesses des autres ne lui aient été volées (4). » Certes voilà des avertissements bien graves. Mais Foucquet avait l'aveuglement avant-coureur de la chute. Le bon sens, le droit, la justice, l'intérêt général, la dignité du Roi étaient du côté de Colbert et devaient finir par triompher.

Deux jours avant son arrestation, le 3 septembre 1661, Foucquet reçoit d'une autre gazette des nouvelles de la cour de la Reine mère qui est à Fontainebleau (5). Longs détails sur le renvoi de la petite de la Mothe

---

(1) Le 9 mars 1661.
(2) N° 183, premier volume. Autographe.
(3) N° 118, premier volume.
(4) 2 août 1661. N° 119, même volume.
(5) N° 274, tome second.

Informations sur mademoiselle de la Mothe d'Argencourt.

d'Argencourt, encore une fille d'honneur déchue de l'amour du Roi, tombée au marquis de Richelieu, et compromise avec éclat. L'abbé de Gordes a fait agir la Molina auprès de la jeune Reine, et Marie-Thérèse a demandé grâce pour d'Argencourt; mais Anne d'Autriche, inflexible, l'envoie au couvent. Elle a désiré le Val-de-Grâce, on lui assigne Chaillot. Il y avait, disait-on, un enfant, ce qui était faux. Et les chansons de courir contre la première femme de chambre et favorite de la Reine mère, mademoiselle de Beauvais, à qui l'on attribuait les rigueurs exercées contre la coupable; Beauvais, cette vertu ébréchée sur le retour, qui, guettant chez le jeune Roi la première efflorescence de la puberté, l'avait, suivant Saint-Simon, « déniaisé à son profit (1). »

« On a fait, dit la correspondante, quatre vilains vers sur l'aventure. C'est le bon M. de la Mothe qui me les a dits. Il y a une vilaine parole; mais n'importe, ce n'est pas moi qui l'y ay mise :

Amy, sais-tu quelque nouvelle
De ce qui se passe à la cour?
On dit que la ma........
A chassé la fille d'amour.

» Tout le monde blasme le marquis de Richelieu. »

Mademoiselle de Tresesson envoyée à Turin en ambassadrice secrète.

Ce sont aussi des lettres attendries de mademoiselle de Tresesson, la nièce de la marquise du Plessis-Bellière, datées de Grenoble et de Turin (1658 et 1659). L'introducteur des ambassadeurs à la cour de Louis XIII,

---

(1) Voir les *Mémoires*, t. I, p. 111, et *Journal de* DANGEAU, p. 191, *note de* SAINT-SIMON.

le vieux comte de Bruslon, envoyé en mission près la maison de Savoie, y avait organisé le service des cérémonies, et ce bon office lui avait concilié à Turin de bienveillantes relations. C'est par son entremise que, sans paraître personnellement, Foucquet avait réussi à placer cette jeune et spirituelle personne en qualité de demoiselle d'honneur auprès de Madame Royale et de la princesse Marguerite, sa fille, qu'en 1658 on supposait destinée à Louis XIV, et dont le Surintendant voulait à l'avance capter l'esprit. Voici les instructions qu'il avait remises à l'adroite jeune fille, après l'avoir intéressée par le cœur (1).

Instructions originales de Foucquet à cette demoiselle.

» On ne veut point que la bonté qu'elle a luy soit à charge. On aime mieux prendre tout sur soy que de la commettre.

» Si on a quelques sentiments ou quelque conduite qu'elle n'approuve pas, on luy demande en grâce de le dire. Un mot réglera tout sur le pied qu'il luy plaira.

» On coniure d'accorder sa confiance et de faire connoistre toutes les choses qu'elle affectionnera, de quelque nature qu'elles soyent, et celles qu'elle voudroit faire reussir sans y paroistre. Et on demande cela avec la plus grande instance du monde, n'ayant point de plus forte passion que de rendre quelque service agréa-

(1) Mademoiselle de Montpensier, en ses *Mémoires*, t. III, p. 311, édition de M. Chéruel (la meilleure que l'on possède), raconte toute l'histoire de cette demoiselle, qui était de Bretagne : « On ne la trouva point belle. C'étoit une grosse fille blanche et blonde, d'assez mauvaise taille, les yeux petits, la bouche point belle, et qui n'avoit que l'éclat de la jeunesse..... Elle est d'une race dont ils ont tous de l'esprit. »

ble, et le zèle n'empeschera pas que l'on n'ait la discretion necessaire.

» Tout le monde apprehende la domination nouvelle de M. le Prince et que Son Éminence ne puisse resister à ses flatteries et à ses artifices, et que l'on n'ait le desplaisir de le voir, sous diuers pretextes, triompher de ceux qui ont serui contre luy.

» On l'a fait condamner à mort, et iamais on n'a voulu ecouter les recherches qu'il a fait faire pour ses amis.

» Secret et dissimulation, sans exception, à tout le monde.

» M. le Tellier vit fort honnestement en apparence, mais peut avoir jalousie et craindre que la confiance n'aille d'un autre côté.

» Si elle trouve bon qu'on lui rende compte de ce qu'on apprend, ou s'il y a quelque chose dont elle desire sçauoir la vérité en s'ouurant un peu, on taschera de la satisfaire (1). »

Mademoiselle de Tresesson mit toute son âme à servir Foucquet dans cette circonstance, et il en eut ressenti l'effet si le projet d'alliance n'eût pas échoué. Une des lettres de Turin dit un jour que « mademoiselle le Roy (la princesse) ne pense plus à M. le président (Louis XIV) ». Mais la jeune nièce de madame du Plessis pense toujours à Foucquet. Si elle a beaucoup donné, elle a aussi beaucoup reçu. Elle est reconnaissante, et le souvenir d'un petit cabinet lui tient assez au cœur pour revenir dans toutes ses lettres. En voici trois.

---

(1) Pièce autographe n° 292, second volume.

« A Grenoble, ce 7e aoust (1658).

» Je reçus hier, en arriuant icy, une lettre de vous qui m'y attendoit. Je ne vous ferai point de compliment sur la peine que vous auez eue à l'escrire, et vous diray librement qu'il est bien juste que vous preniez quelque soin de me consoler pendant mon voyage, puisque vous estes cause que je le fais avec bien de la melancolie. Si le petit cabinet m'est assez fidele pour vous faire souuenir de moy, je luy promets d'augmenter l'amitié que j'auois pour luy et de redoubler mes souhaits pour le revoir bientost. Je vous conjure de continuer d'en faire pour mon retour, et de croire que vous ne me sçauriez procurer rien de plus agreable que l'honneur de vous voir.

Letre de mademoiselle de Tresesson à Foucquet.

» J'ay prié M. (Bruslon) de vous mander de quelle manière j'ay esté reçue icy. Il faut que je commence des aujourd'hui à vous dire que je luy ay bien de l'obligation du soin qu'il a pris de moy depuis mon départ (1). »

« Ce 13e décembre.

Autre lettre de mademoiselle de Tresesson à Foucquet.

» Je ne suis pas satisfaite de la grande lettre que je viens de vous escrire, et quoi que je vous aye mandé une partie de mes sentiments, ils ne sont toutesfois pas représentés aussy fortement comme je les pense; car je vous asseure que l'on ne peut pas estre plus affligée que je la suis, et que jamais absence n'a paru plus ennuyeuse que la vostre me le paroist. Toutesfois, malgré l'extresme enuie que j'ay d'auoir l'honneur de vous

(1) N° 202, second volume.

voir, je vous supplie de ne songer pas à me le faire receuoir s'il y a le moindre danger pour vous. Le sacrifice que je vous fais est grand ; mais il ne l'est pas autant que les obligations que je vous ay sont grandes, et il n'est pas mesme capable de satisfaire les souhaits que je fais de vous en tesmoigner quelque reconnoissance. Je vous demande un mot de vostre main, avec toute l'instance que je puis faire (1). »

« (Turin).

Troisième lettre de Tresesson à Foucquet.

» Sans que je m'imagine que ce n'est que pour me faire la guerre que vous me mandez que vous me soupçonnez de vous manquer de parole, je vous ferois bien des reproches d'auoir ceste mauvaise opinion de moy, et je vous asseure que j'aurois raison de vous en faire, car je vous promets que le souvenir du petit cabinet touche plus mon esprit que toutes les choses que peut faire M. Duclos pour me tesmoigner qu'il m'aime (2). Je ne me laisse point éblouir au faux esclat, et tous les grands diuertissements de ce lieu icy ne m'empeschent point de souhaiter tres-ardemment de reuoir celuy que que je vous ay nommé (3). »

Mademoiselle de Manneville.

Quant à mademoiselle Catherine de Manneville, de la maison de Roncherolles, elle est l'âme de ces deux

---

(1) N° 211, second volume.

(2) La cour de Savoie était fort galante. Le duc était amoureux de mademoiselle de Tresesson, comme il l'avait été de la marquise de Caylus; et sa mère, Madame Royale, dévote et sensuelle tout à la fois, qui aimait à parler et parlait bien, en vraie fille de Henry IV, contait volontiers les galanteries et les débauches du prince. V. les *Mémoires de Mademoiselle* de Montpensier, t. III, p. 309.

(3) Second volume, n° 215.

volumes. Elle comptait alors vingt-cinq printemps : il n'y avait que des printemps pour sa beauté (1), et cette beauté avait l'éblouissant éclat qui était un grand danger à cette cour, où la galanterie se respirait avec l'air. On a son portrait, merveilleux de séduction, en tête d'une de ces dédicaces rimées que le Toulousain du Puget de la Serre :

> Qui livre sur livre desserre,

comme disait Saint-Amand, car c'était un grand rimailleur, composait à la course, qu'il faisait transcrire par Jarry et qu'il avait accoutumé de présenter aux gens en crédit pour en tirer un tribut (2). Le visage a grande mine, un beau tour, un teint des plus vifs. L'héroïne est coiffée en plumes et tient à la main la pomme d'or que lui a cédée Vénus. « Son menton, dit la Serre, son menton à fossette qui sert de divertissement à l'Amour, quand il se joue avec les mignardises, est vn chef-d'œuvre de tout ensemble :

Son portrait en miniature et en vers.

> On ne voit rien de plus parfait,
> Et l'industrie en est si belle

---

(1) Elle était née en 1636.

(2) Les miniatures dont la Serre ornait ses dédicaces étaient encadrées d'un passe-partout gravé. Suivant lui, tout le succès d'un livre était dans un beau titre et une belle taille-douce. La miniature de mademoiselle de Manneville est d'un pinceau très-agréable. Le titre est celui-ci :

De Paris, ce 12 septembre mil six cens soixante vn.

Le portrait de mademoiselle de Manneville, fille de Louis, seigneur d'Auzonville, et de Suzanne de Siricourt.

L'écrit a dix-huit pages in-folio sur vélin. Cette curiosité, qui fait aujourd'hui partie du riche cabinet de M. le baron Jérôme Pichon, provient de la vente de M. Cliquot.

Que l'on n'a des yeux que pour elle;
L'Amour se vante qu'il l'a fait.

Elle est aussi sage que belle;
Et comme sa conduite esgale sa beauté,
Toutes deux aujourd'hui font sa félicité :
On n'en voit point de si heureuse qu'elle. »

Le pauvre la Serre se trompe de date. Il est vrai qu'à celle de son œuvre, si Foucquet était déjà sous les verroux depuis une semaine, la cassette aux poulets, encore sous les scellés, n'avait pas livré le nom de Manneville. Du reste, on avait parlé diversement du caractère de ses lettres, alors que la découverte s'en était ébruitée. Madame de Motteville, qui approchait cependant de si près la reine Anne, les déclare innocentes dans ses Mémoires : « Le duc de Damville, le Brion de jadis, dit-elle, lui avoit fait une promesse de mariage.... Son prétendu mari s'étoit aperçu qu'elle avoit eu quelque commerce avec le Surintendant...., et qu'elle avoit cinquante mille écus de lui en promesse. Elle ne les reçut pas, et perdit honteusement en huit jours tous ses biens, tant ceux qu'elle estimoit solides que ceux où elle aspiroit par sa beauté, par ses soins et par ses engagements. Ils paroissoient honnestes à l'égard du duc d'Amville, et n'estoient pas non plus tout à fait criminels à l'égard du Surintendant. On le connut clairement; car il arriva pour son bonheur que l'on trouva de ses lettres dans les cassettes du prisonnier, qui justifièrent sa vertu (1). » La comtesse de la Fayette dit au contraire : « On trouva dans la cassette

Ce que dit d'elle madame de Motteville.

La comtesse de la Fayette mieux informée.

(1) *Mémoires*, année 1661.

de M. Foucquet plus de lettres de galanterie que de papiers d'importance. Et comme il s'y en rencontra de quelques femmes qu'on n'avoit jamais soupçonnées d'avoir de commerce avec luy, ce fondement donna lieu de dire qu'il y en avoit de toutes les plus honnestes femmes de France. La seule qui fut convaincue, ce fut Mesneville, une des filles de la Reyne et une des plus belles personnes, que le duc d'Anville avoit voulu espouser. Elle fut chassée de la cour et se retira dans un couvent (1). »

C'est malheureusement madame de la Fayette qui était dans le vrai : la reine Anne avait usé de secret envers madame de Motteville. La belle fille d'honneur fut en effet la seule vraiment compromise de tout point; car il serait bien difficile de supposer qu'en son aventure avec Foucquet le cœur eût eu l'excuse de la surprise. On trouve cependant une certaine effusion dans ses lettres, s'il y a peu d'orthographe. Qu'on en juge :

Lettre de mademoiselle de Manneville.

« Coisque malade ala mor ie ne pas le se danvoier avostre logie pour vous prier de ne voier me prandre che mamere pour aler au vous sauez ie tous les de plesier imaginable de ni pouuvier aler se soier il lia bocoup de voste fote saiet pour coie nan panse pas crier la premiere ie vous done le bonsoier et ie vous prie da ler au vous sauez et faics bien mes excuse adieu ie suies auous sanreserue (2). »

---

(1) *Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, fin de la seconde partie.

(2) N° 37 du second volume. Quand elle signe, elle écrit *Mannevielle*. Les Mémoires du temps écrivent indifféremment Menneville ou Mesneville. Elle cachette cette lettre-ci et d'autres encore avec un dé à coudre. Le plus souvent elle se sert du cachet de l'entremetteuse.

Autre lettre de mademoiselle de Manneville.

« Vous ne pouues pas douter de mon namitie san mofanser furieus maus apres les marque ie vous enne done ie trouue le tans au si lon que vous de ne vous poient voier et si iaves pue aporte quel que remaiede ie noses pas essaie ieusque asteure si ie vous laies croien le brie du monde ie seres persuade que vous il aues moienes de penes que moie ie faies tout se que peut pour nan rien croiere se la seraies for vilen a vous de nagier pas dosi bonne foie que moie lon vous dira les moienes que ie cherche pour vous voiere a dieu ie suies tout a vous san reserue (1). »

Troisième lettre de mademoiselle de Manneville à Foucquet.

« Mon nen passiance naies pas moiens grant que la vostre lon madonne au iourdhuie bien de la goye de l'espedian que vous aues trouue pour nous voier ie vous assure quil ne se presantera poient docasion de le faiere que ie ne le fasse de tout mon ceur ie vous prie de nan poient douter ie suies bien onteses de ne vous auoier pue encor remercier de se que vous aves faict en partant adieu ie vous prie que la pesance ne diminue point la mitie que vous maues promis vous ne pouues me loter saninieusties quant vous sere sen de vosion ie vous prie faics le moie sauoier bonsoier ie vous prie de croier que ie vous esme de tout mon ceur (2). »

Enfin, dans une autre lettre, qu'elle ferme du cachet de l'entremetteuse, elle lui dit : qu'elle trouve fort long le temps de son *a pesance*..... « Votre avis sera le seul que ie suiure. A dieu, ie suis tout à vous. Je vous prie que la pesance ne diminue point la mitié que vous

(1) Second volume, n° 54.
(2) Second volume, n° 68.

mauez promise. Pour moi ie vous assure que la mien duerera toute ma vie. A dieu. Croyez que ie vous esme de tout mon ceur, et que ie nesmere iamais que vous. »

Quant à sa beauté, elle était incontestée, célèbre et célébrée. En 1656, elle avait essuyé une rougeole sans rien perdre de ses charmes. Un vaudeville courut qui disait : Sa beauté.

Cachez-vous, filles de la Reine,
Petites,
Car Menneville est de retour,
M'amour.

Et Loret, de la *Muze historique*, chanta également cette réapparition redoutée. C'est aussi dans cette même année 1656 qu'elle représenta une nymphe dans le ballet de *Psyché*. En 1661, dans celui des *Saisons*, elle figura encore en nymphe avec Mad. Diane, la duchesse de Valentinois, mademoiselle de Montbazon, mademoiselle Gourdon, mademoiselle du Fouilloux, mademoiselle de la Mothe-d'Argencourt, mademoiselle de Chemeraut, mademoiselle des Autels, mademoiselle de la Vallière, mademoiselle de Pont. En cette même année 1661, Racine écrivant à Jean de la Fontaine, la désigne avec mademoiselle du Fouilloux comme le type le plus accompli de la beauté de cour (1). Benserade de son côté ne manque pas, chaque fois qu'elle danse, de

Elle danse dans les ballets de cour.

(1) « Je ne me sçaurois empêcher de vous dire un mot des beautés de cette province. On m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris; mais sans mentir on ne m'en avoit encore rien dit au prix de ce qui en est, et pour le nombre, et pour l'excellence : il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Menneville.... Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent

la célébrer en devises assez fades. Déjà, en 1656, il fait allusion à son projet d'alliance avec M. de Damville, cadet de Ventadour, dont on commençait à parler. Et en effet, le 8 février de l'année suivante, ils échangeaient une mutuelle promesse. François-Christophe de Lévy, duc d'Ampville (il orthographie ainsi ses noms), a seul « escrit et finé » la sienne propre, tandis que Louis de Manneville et Suzanne de Sericourt, les père et mère de la fiancée, ont signé avec lui et avec elle celle de cette dernière (1). La mère de Damville, la duchesse de Ventadour, refusait son consentement au mariage, et malgré l'âge du héros (il avait cinquante-huit ans en 1661), il ne pouvait obtenir de sa mère qu'elle le laissât se marier à sa guise. Mademoiselle de Montpensier, à qui la reine Anne avait parlé de cette alliance, raconte comme il était l'amant du monde le plus incommode, jaloux à outrance, et quand il allait à quelque voyage, laissant à sa fiancée son aumônier pour lui dire la messe et pour la garder. Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que cet homme, d'abord capucin, puis marié et veuf d'Anne le Camus de Jambeville, était le plus grand rêveur et prometteur en matière de mariage. Il avait pendant un an et demi promené de promesse en promesse mademoiselle Jeannin de Castille, depuis

Ce qu'était le duc de Damville qui lui avait fait la promesse de l'épouser.

---

d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et pour ce qui est de leur personne,

Color verus, corpus solidum et succi plenum. »

Lettres de la jeunesse de Racine. Lettre d'Uzès, le 11 novembre 1661.

La date de cette lettre est curieuse quand on sait l'aventure de l'infortunée Manneville, en septembre.

(1) N° 21, t. Ier.

comtesse de Talleyrand de Chalais. Quelques années après, il était accordé avec mademoiselle d'Elbeuf, et l'éconduisait comme mademoiselle de Castille, en s'éclipsant à l'exemple du prophète Élie (1). Ce que n'a pas dit non plus *la Grande Mademoiselle,* c'est que joueur et besogneux, il tirait sans cesse de l'argent de sa fiancée, qui un jour, pour lui faire trois ou quatre cents pistoles, voulait vendre ses boucles d'oreilles avec ses pendants. Foucquet y pourvut. La correspondance de l'entremetteuse est pleine de ces répugnantes demandes d'argent, et Manneville qui n'a rien à elle et en manque toujours, « quand on lui en donne, dit la de la Loy, elle *philosophe moins.* »

Quant à Damville, il ne « philosophait » que pour le mariage. A en croire les devises de Benserade (ballet de la *Nuit,* ballet de *Thétis,* ballet des *Plaisirs,* ballet de *Psyché*), « les belles » auraient eu « de ses nouvelles » ; il eût été un grand abatteur de bois, un grand épouseur à la cavalière; mais on le vantait, si l'on en croit son *Alleluia :*

De Méneville et de Brion
S'il sort jamais un embryon,
Fils de son père il ne sera.

Au vrai, c'était un de ces fous par amour qui ont des moments lucides où ils ne sont qu'idiots, comme disait Heine. Et de fait, Retz en témoigne, il n'avait que beaucoup de routine avec fort peu d'esprit. C'était ce même comte de Brion, un des *importants* inutiles de la Régence, premier écuyer de *Monsieur,* qui avait bâti

(1) V. Tallemant des Réaux, t. III, p. 195.

un hôtel dans l'enclos du Palais-Cardinal, hôtel qu'acheta Louis XIV, et que ce prince fit abattre pour en faire une galerie annexe du palais, après que mademoiselle de la Vallière, retirée de chez *Madame*, y eut fait ses premières couches.

Débuts de l'intrigue avec Foucquet.

De son côté, Manneville avait bien un peu philosophé quand elle avait reçu les premières attaques au nom de Foucquet. Elle rougit comme un feu, refusa, accepta, refusa encore, ferma les portes, versa de chaudes larmes, fit toutes les façons et mines de circonstance, et les yeux tout rouges. Elle voulait être aimée. On était bien malheureuse de se mettre de l'amitié en tête. Il ne l'aimait pas. Elle demeurerait seule à aimer. Enfin, elle témoigne avec passion le désir de le voir (1) : elle descend quand il est chez la Reine; avril et la flamme sont dans ses yeux, et elle fait, en cornette, de sa fenêtre, des coquetteries à Foucquet pour en obtenir quelque témoignage d'amitié, quand il se promène sur la terrasse avec le maréchal de Grammont. Puis elle a ses jalousies et ses tempêtes en apprenant de madame de Prémont (2) et de mademoiselle du Fouilloux les assiduités de son amant auprès de mademoiselle de la Vallière ou de madame de Valentinois. Roman vulgaire.

---

(1) N° 81, premier volume.

(2) Madame de Prémont, où fréquentait beaucoup mademoiselle de Manneville pour y rencontrer l'entremetteuse qui y allait de temps à autre, était une couverture que se donnait la fiancée de Damville. Elle était femme de Charles le Sart, seigneur de Prémont, chambellan de Monsieur. Elle se nommait Antoinette-Caroline le Sart, et avait épousé un de ses parents. Son nom revient de temps à autre dans les lettres des deux volumes. Manneville rencontrait aussi la proxénète chez madame de Froullay.

Cependant, bien que gênée dans ses mouvements, et forcée de s'observer contre les yeux jaloux de l'amant *incommode*, elle s'obstine à vouloir devenir duchesse, et ménage à la fois ses deux intrigues. D'un côté, Damville ne déchirait point sa promesse, de l'autre il ne voulait pas épouser. En vain le Roi, la Reine mère, le grand prévôt, de grands seigneurs, de grandes dames, le pressaient de conclure, il faisait les plus beaux serments du monde, mais reculait, remettait, éludait toujours, et il avait fini par lui déclarer qu'il épouserait s'il y était forcé, mais qu'il partirait sur-le-champ pour Venise, et qu'il faudrait absolument que Manneville se mît au couvent. Il avait aussi demandé au Roi, qu'avant de lui donner à ce sujet un ordre, il daignât permettre que le Père Tierçot, jésuite, son confesseur, le pût voir, et le jésuite avait déclaré que le duc n'était pas tenu au mariage. Alors, celui-ci avait fait supplier la Reine mère de leur défendre à tous deux de se rencontrer (1). Si bien que tout était encore en suspens quand la mort le vint frapper le 19 septembre 1661, dans le mois même de la catastrophe de Foucquet.

En toutes ces tergiversations le caractère de l'homme était pour beaucoup et ses soupçons pour quelque chose. L'obligation de cent cinquante mille livres souscrite en faveur de Manneville épouvantait la fiancée; elle redoutait que Damville ne vînt à découvrir le secret, et demandait avec toute sorte d'instance que Foucquet mît ordre à cette affaire, de façon que le duc n'y vît assez clair pour tout rompre (2). Et voilà que, par une fa- Soupçons jaloux de Damville.

(1) *Mémoires de Madame* DE MOTTEVILLE.

(2) N° 238, premier volume.

talité qui la fait mourir de peur, Tallemant, qui a commission de payer la somme et ne l'a point reçue, vient à quitter cette terre (1). Damville en a vent par une indiscrétion de M. Guitaut, qui en a parlé à Montauron, et le jaloux soupçonne et gronde comme un chat-tigre (2). L'entremetteuse presse et conseille en si délicates circonstances. Et cependant les fêtes de cour continuent, le ballet va se danser, et il y faut paraître le front rayonnant.

Lettre de l'intrigante qui s'entremet.

« Je ne sais, écrit la de la Loy (3), si vous fûtes hier au ballet (celui des Saisons); mais on eut une fort grande joie lorsque je dis à la personne que vous savez que vous iriez, et me *tit* (dit) qu'elle vous chercheroit fort des yeux. Elle me demanda fort l'état de votre santé, et est fort touchée de ce qu'elle n'est pas parfaite. Il arriva une chose qui me persuada fortement qu'elle vous aime tout à fait, c'est que Fouilloux nous dit, comme on parla de choses et d'autres et qu'on vint sur votre chapitre, que vous étiez passionnément amoureux de madame de Valentinois, que mademoiselle de Boslens faisait l'intrigue; je vous avoue que mademoiselle changea de couleur et devint d'un rouge et les yeux étincelants. Les larmes lui tombèrent en même temps. Comme elle vit cela, elle se leva et s'en alla vers la fenêtre, feignant d'avoir mal à la tête et

(1) Banquier, frère aîné consanguin du chroniqueur, et qui en effet mourut en 1661. Il s'appelait Pierre Tallemant, sieur de Boisneau. Il avait acheté en 1659 une charge de maître d'hôtel du Roi, après avoir pris la suite des affaires de son père.

(2) N° 142 du premier volume.

(3) Premier volume, n° 44. Lettre à Foucquet.

L'orthographe est rectifiée, pour rendre la lettre lisible.

aux yeux. J'ai peur que mademoiselle du Fouilloux n'ait pris garde à cela, car elle la regarda fort... »

Puis, elle parle de mademoiselle du Fouilloux, laquelle ne néglige aucune occasion d'intriguer pour son propre compte :

Intrigues de mademoiselle du Fouilloux touchant la charge de procureur général de Foucquet.

« Mademoiselle du Fouilloux m'envoya querir hier pour me prier de vous aller trouver, et vous dire qu'elle est un peu fâchée contre vous de ce que vous ne lui avez point dit, lorsqu'elle vous a parlé de votre charge pour M. le président Larcher, que vous étiez engagé avec M. Fiobaiet (Fieubet), car on lui a dit que vous aviez traité avec lui, que même il en a demandé l'agrément à la Reine. Elle souhaite fort que vous me disiez ce qu'il en est.

» ... Ensuite elle se mit à me parler de mademoiselle de la Vallière, et, pour vous dire le vrai, je vis fort qu'elle étoit enragée de n'être point en cette confidence-là. Elle croit que le Roi ne fait rien que de causer avec *Madame*, et que lui-même est le premier à en faire des plaisanteries. Je vous dirai pourtant que bien d'autres, qui disent le bien savoir, en parlent d'une autre manière. Elle déclame fort contre mademoiselle de la Vallière, disant que ce n'est pas ici son coup d'essai et qu'elle en a bien fait d'autres, et par tout ce qu'elle me dit, je vis bien qu'elle s'en alloit faire dire quelque méchant discours au Roi, afin que cela le dégoûte... Elle dit qu'il n'y a rien qu'elle (mademoiselle de la Vallière) n'ait mis en pratique pour faire que le Roi fût amoureux d'elle ; que si d'autres avoient voulu faire la moitié des avances, elle ne l'auroit pas *hehu* (eu). »

Cette femme dit encore dans une autre lettre à Fouc-

Encore du Fouilloux.

quet : « J'ai vu mademoiselle du Fouilloux, qui m'a dit que mardi le Roi s'enferma avec *Madame*, madame la Comtesse, madame de Valentinois et les filles de *Madame*, et ne voulut qu'aucun homme ni d'autres personnes y fût. Elle me dit qu'ils firent cent folies jusqu'à se jeter du vin les uns aux autres; que le Roi lui parla fort et lui témoigna mille bontés; qu'assurément ce ne sera rien que la Vallière, et que tout le tendre va à *Madame*. Elle m'a dit de vous dire que le Roi a la dernière confiance en madame la Comtesse, et qu'il lui dit toutes les choses les plus particulières, même touchant la Reine, et cent autres choses de cette force; qu'il n'y a que deux jours que l'on parla fort de vous au Roi, lui en disant cent biens, et de votre générosité, parlant même de votre charge, et elle m'a dit de vous dire qu'elle ne fut pas celle qui en dit le moins. » Ainsi Fouilloux vantait et son crédit et son zèle, pour mieux faire payer son espionnage! Femme sans cœur et sans âme, toute propre à ces intrigues subalternes qui jettent toujours leurs filets et essayent leurs forces aux débuts des règnes.

Il serait fastidieux et nauséabond de remuer plus longuement la lie de ces vendanges de mauvais vin de l'entremetteuse. Ses correspondances sont cependant un précieux témoignage des corruptions de cette cour élégante qui se mentait à elle-même, et lèvent un coin du voile doré dont l'aurore du grand siècle est couverte. Du moins Louis XIV échappa à cette cabale odieuse et malsaine qui prétendait s'emparer de sa personne, et en eût fait un Louis XV anticipé. La Vallière l'a sauvé.

Caractère de Manneville.

Pour Manneville, ce n'était certes pas une de ces filles à génie dangereux prêtes à escompter un pays pour le triomphe d'une cabale ou d'une faction, c'était seulement une nature indolente et voluptueuse qui n'avait pas eu dans les principes d'une bonne éducation un préservatif contre les défaillances de la vanité, et qui, pareille à tant d'autres, n'avait de l'esprit qu'à aimer. Chassée de la cour, enveloppée dans sa honte et dans sa douleur, elle alla se regretter dans un couvent sans entrer en religion, et mourut en 1669. Le 9 décembre de cette année, madame de Montmorency écrit de Paris à Bussy-Rabustin : « Manneville mourut samedi assez brusquement, à une lieue d'ici, où elle était depuis un mois. » — Elle mourut, et le silence se fit.

Gilles Ménage.

Ménage, que nous avons vu servant la marquise de Sévigné dans la délicate question qui lui tenait au cœur, était depuis longtemps en amitié et en correspondance avec elle. C'était lui qui avait ouvert à ce charmant esprit les sources de la belle littérature, en lui apprenant le latin, l'italien et l'espagnol. C'était lui également qui avait enseigné le latin à madame de la Fayette, et qui, au bout de peu de temps, en avait reçu plus d'une leçon. La gravité du pauvre homme n'avait pu tenir contre les grâces naturelles de Marie de Rabutin-Chantal : « J'avois aimé madame de la Fayette en vers, j'aimai la marquise en prose, » dit-il dans une de ses lettres. Mal fait, de chétive figure, il n'avait pas osé hasarder des déclarations ouvertes, dont il s'avouait le ridicule; mais il s'était laissé maladroitement échapper en soupirs. Madame de Sévigné

avait feint de ne pas s'en apercevoir, et depuis son mariage elle avait étouffé cette folie de son maître en l'accablant en public de ces attentions folâtres et exagérées que les femmes tiennent si bien en réserve pour les amants sans conséquence. Elle lui abandonnait parfois ses bras qu'elle avait fort beaux et qu'*elle ne tenait pas trop cher,* dit le malin Bussy. Toutes ces faveurs railleuses ne guérissaient guère le pauvre homme, et un jour qu'il était dans le carrosse de Marguerite de Rostaing, marquise de Lavardin, la *Bavardin* de madame de Sévigné, Ménage contait force douceurs à la marquise : « Eh quoi ! lui dit-elle, vous vous recordez donc pour madame de Sévigné ? » Empesé d'érudition, on voyait qu'il s'était trop complu dans les marécages des pédants, et ses soupirs étaient des citations. Toutefois, savant en plus d'un genre, érudit profond, philologue et grammairien habile, compilateur heureux, il avait mérité le titre de *Varron français,* que lui avait décerné Bayle ; mais enclin malheureusement à prendre sa mémoire pour son génie, ses fatales réminiscences frappant en quelque sorte son esprit de stérilité, firent trop souvent de lui un plagiaire et valurent de cruels déboires à son amour-propre. Huet, dont il avait été le concurrent pour l'éducation du Dauphin ; Bochart, Petit, Balzac, Sarrasin, Benserade, Chapelain, à ses heures ; Pellisson, mademoiselle de Scudéry, Segrais, l'aimèrent pour ses bons côtés ; mais Molière, qu'il avait desservi auprès du duc de Montausier, le fouetta d'un vers sanglant aux côtés vulnérables, et Boileau et Racine, à leur tour, le poursuivirent de leurs sarcasmes et contri-

buèrent à lui fermer les portes de l'Académie française. Tout le monde le reconnut dans le Vadius des *Femmes savantes,* comme dans Trissotin on avait reconnu l'abbé Cotin. Les épigrammes le poursuivirent jusque dans la tombe. Et malgré tout c'était, en son genre, un personnage qui comptait à son époque, qui avait du bon sens et de la sûreté quand sa vanité n'était pas en jeu. Il ne manquait pas de se parer, aux Samedis de mademoiselle de Scudéry, de toutes les lettres qu'il recevait de ses deux anciennes et illustres élèves. Le 24 août 1652, il y avait communiqué la lettre suivante de la marquise :

On le reconnaît dans le personnage de Vadius.

« Aux Rochers, ce 18e aoust (1652).

» Ie suis bien obligée au plus paresseux de tous les hommes de mescrire auec tant de bonté et de soin. Il y a eu vn desordre a nostre poste de Vitré, qui certainement est cause que ie nay pas receu vos dernieres lettres, car ie nay eu que celle dengers. Mais, dans la pensée que ce nest pas vostre faute, ie ne fais simplement que me plaindre de linfidelité de nos couriers, et me louë sy fort de vostre tandresse et de vostre amitié que ie veux prendre à tasche desormais den dire autant de bien que ien ay dit de mal. Pour moy, iay bien de lavantage sur vous, car iay touiours continué à vous aymer, quoy que vous en ayez voulu dire, et vous ne me faisiez cette querelle dalemant que pour vous donner tout entier à Mlle de Lavergne (1). Mais enfin, quoy quelle soit mille fois plus aymable que

Lettre de la marquise de Sévigné à Ménage.

(1) Depuis comtesse de la Fayette.

moy, vous auez eu honte de vostre iniustice, et vostre consience vous a donné de sy grands remors que vous aués esté contraint de vous partager plus egalement que vous naviés fait dabort. Ie loue Dieu de ce bon sentiment, et vous promets de macorder si bien auec cette aymable riuale, que vous nentandrés aucune plainte ny delle ny de moy, estant resolue en mon particulier d'estre toute ma vie la plus veritable amye que vous ayés. Il ne tiendra qua vous desormais d'estre bisarre et inegal, car ie me sens resolue à vous mettre touiours dans vostre tort, par vne patience admirable. Faites, ie vous suplie, que ie n'en aye pas besoin, et continués moy touiours vostre amitié dont vous sçaués bien que ie fais un cas tout particulier. Ie vous suplie de remercier pour moy M^r vostre frere le lieutenant particulier dengers. Ie luy ay depuis des obligations toutes particulieres par la peine qu'il a prise d'vne chose dont ie lauois prié. Il s'en est acquitté avec tant de ciuilité, que ie seray bien ayse quil scache encore par vous que ie nen perdray iamays le souuenir, ny le desir de luy rendre seruice.

» Ie vous rens mille graces de toutes vos nouuelles. Iay esté fort surprise de la mort de M^e labbesse du Pont (1).

» Ie suis icy fort embarassée de la maladie de M^e la

(1) En 1651, Anne-Marie de Lorraine, fille ainée de Claude, duc de Chevreuse, succéda à Catherine Baradat comme abbesse du Pont-aux-Dames. La guerre de la Fronde la força à se réfugier à Paris avec sa congrégation. Elle mourut le 5 août 1652, âgée de vingt-huit ans, au monastère de Port-Royal. (V. *Gallia christ.*, t. VIII, col. 1727.) C'est à cette abbesse que madame de Sévigné fait allusion, et cette mort confirme la date de la lettre.

contesse de Monrevel (1) qui luy prit le lendemain qu'elle y arriva. C'est auiourd'huy le septiesme de son mal, qui est une fieure. »

On se rappelle que Christine de Suède, cette reine assez philosophe pour déposer la couronne et assez peu pour la regretter, avait chargé Ménage de lui présenter à Paris les illustres de notre Parnasse, comme on disait alors. Madame de Sévigné, que la Reine avait particulièrement distinguée, écrivait à Ménage en 1656, après le départ de Christine, le billet qu'on va lire :

Billet de madame de Sévigné à Ménage.

« Ie suis fort aise que la Reine de Suède ait fait de sy bons presens à Melle de Scudery, ie vous prie de luy dire la ioye que ien ay, et sy vous pouues faire sauoir a monsieur Pelisson la part que ie prens a son malheur, vous me feres un extreme plesir. Rien ne peut lempescher destre touiours vn des plus honnestes hommes du monde, et rien ne peut mempescher aussy de lestimer touiours et de lui estre obligée.

» A monsieur monsieur labbé Menage. »

Voici enfin une autre lettre inédite adressée au même :

Autre lettre de la marquise de Sévigné à Ménage.

« Sy vous naviés point voulu me conter cette vilaine affaire de Me de Bretigny, vous auriés peu a bon marché, cest a dire auec trente larmes, vous faire passer aupres de moy pour lhomme du monde le plus passionné; mais, trop parler nuit quelque fois, et vous maués mise au point quil ny a plus qu'une letargie de deux heures, ou vne mort comme celle dvn certain

(1) Marie Ollier de Nointel, femme de Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, lieutenant général en Bresse et comté de Charolais, père du maréchal de Montrevel.

Tiridate que je connes, qui me puisse persuader que vous estes touché de mon depart. Voilà ce que cest que de conter de petites historiettes mal a propos. Il faut pourtant que ie vous avertisse que vous aues du temps pour songer a ce que vous voulés faire pour me temoigner vostre desespoir, car depuis que ie ne vous ay veu, on ne ma rien dit sur ce chapitre la. On a veu deux fois la *Chimene* a gogo, et je ne sçay sy cest pour cela que lon me fait fort froit, mais iay remarqué vne furieuse glace depuis deux iours; et ie croy mesme que cest parcequon ne me parle point, qu'on ne me dit rien de facheux. Iaues hier dessein de vous aller voir, mais je neus ny carosse ny chevaux, et nen ay point encore auiourduy, tellement que ie suis a mes amyes. Sy iestois tout de mesme a mes amys, vous y auries bonne part. Ie vis hier le president Charton, qui parle, ce me semble, auec plus demphase que iamais. Ne venes point icy que vous nayez de mes nouuelles. Ce sera bien tost, ie vous en repons. »

Injustice du duc de Saint-Simon pour madame de Maintenon.

Quant à madame de Maintenon, par laquelle nous allons clore ce volume, il a été longtemps de mode de parler d'elle avec légèreté, et peu d'auteurs, jusqu'à la fin du siècle dernier et depuis, ont pu prononcer son nom sans y accoler une injure. Passionné et partial, en dépit de sa droiture native, Saint-Simon, qui creuse dans le mal, haïssait d'instinct la veuve de Scarron, et, dans ce style âcre, ardent, incorrect et éloquent que vous savez, il l'a calomniée à plaisir, ne s'arrêtant pas devant l'odieux, ne reculant même point devant l'im-

possible (1). C'est là un écrivain dont il faut se méfier quand il ne parle pas de choses dont il a été personnellement témoin. Il n'a commencé à écrire ses Mémoires que fort tard, et c'est dans l'aigreur de la solitude qu'il a distillé son fiel. La trempe de son esprit et les difficultés de son caractère le rendaient peu propre aux grandes affaires publiques. Acerbe dans ses jugements, effrayant et terrible de justesse quand il ne l'était pas d'injustice, il ne savait pas retenir sa langue, et c'était autour de lui un sauve qui peut général. Ses rages aristocratiques, ses préjugés en administration et en finances ont obscurci son droit sens, et à l'époque du Régent, alors qu'il fut mêlé aux affaires, il s'opposa *à priori* au système de Law, et ne comprit pas que le secret du crédit public était dans ce système, digne d'un sort meilleur. Saint-Simon est surtout un grand écrivain, un très-grand peintre, à larges vues, à grands traits, vrai dans l'ensemble, mais suspect dans le détail.

Haine et grossièretés de la duchesse palatine d'Orléans pour madame de Maintenon.

Un autre personnage, la duchesse douairière d'Orléans, mère du Régent, poursuivait aussi madame de Maintenon d'une haine virulente et sauvage; elle l'a déchirée à belles dents et calomniée jusqu'au crime comme les libelles du temps. Qui veut trop prouver ne prouve rien : l'austère figure de la marquise ne se courbe pas sous de telles violences. Notre époque, plus disposée à lui rendre justice, semblerait incliner vers l'extrême opposé. Laide et disgraciée de la nature, cette princesse d'Orléans, restée rogue et Allemande

---

(1) *Mémoires*, t. XIII, p. 8 de l'édition Chéruel.

toute d'une pièce dans la cour la plus polie et la plus hospitalière, ne fut qu'une commère sans mesure, passant sa vie à se venger des mécomptes de son amour-propre et à inonder clandestinement l'Allemagne et l'Angleterre de correspondances amères, de violentes invectives contre sa nouvelle patrie. Régulière de mœurs, mais désordonnée de conduite, sale en propos, la plume pleine d'ordures et se plaisant à des luttes de catéchisme poissard avec une de ses correspondantes; sans nul tour dans l'esprit, mais non sans esprit, comme dit Saint-Simon, elle n'eut d'autre originalité qu'une rusticité inexorable sous prétexte de franchise. Et pourtant, comme toutes les personnes qui frappent partout et à outrance, il lui échappe parfois de ces traits de vérité brutale dont le naturel et le bon sens épouvantent. Un jour l'a relevée, c'est celui où elle retrouva, en dépit de son idolâtrie pour Louis XIV, la dignité de sa race, lors du mariage du duc d'Orléans, son fils, avec une des bâtardes du Roi, laquelle croyait faire honneur au duc en lui donnant sa main. Voyez la contradiction (le cœur humain n'est que contrastes)! elle raffola d'un fils naturel du Régent, qu'il avait eu de la danseuse Florence. Il lui rappelait, disait-elle, feu *Monsieur,* avec une plus belle taille. C'était son favori, son idole, son cher abbé de Saint-Albin, car il avait été mis dans les ordres, et c'est le même qui fut depuis archevêque de Cambrai. Le jour où il soutint sa thèse de théologie, elle y assista, se montrant, voulant qu'on la vît! Ce qu'on a publié de nouvelles correspondances de sa main n'est pas de nature à modifier l'opinion sur les qualités d'esprit de la princesse, et le gallophage

Wolfgang Menzel n'a guère servi sa mémoire en publiant pour la Société de littérature de Stuttgardt un extrait de la volumineuse correspondance de la mère du Régent avec la princesse palatine Louise (1). A l'en croire, madame de Maintenon, qu'elle salue dans ses Correspondances des noms les plus ignominieux, et devant qui elle s'inclinait avec déférence et humilité quand elle était en sa présence ou qu'elle lui écrivait, était une scélérate et une infâme. Saint-Simon, qui ne ménage pas ses paroles quand il hait, dit tout net qu'elle avait été « entretenue dans sa jeunesse par Villars, père du maréchal; Beuvron, père d'Harcourt; les trois

(1) Cette publication a pour titre : *Briefe der Prinzessin Elisabeth-Charlotte von Orleans an die Raugräfin Louise*. 1676-1722. (Stuttgardt, 1843. 1 vol. in-8°.) Le livre est extrait de douze volumes de correspondance autographe de la princesse Palatine, que j'ai vus, en 1845, dans la famille du comte de Degenfeld-Schönberg. C'est le volume qu'a traduit, par extraits, en 1854, M. Brunet, de Bordeaux, et qu'il a fondu dans son édition en deux volumes. Il est malheureux que ce ne soit pas M. Brunet lui-même qui ait été appelé à faire le choix dans les originaux, car ce M. Menzel, parfaitement ignorant des usages de la France, n'a pas toujours eu la main heureuse; et dans le recueil autographe dont il n'a reproduit que le quart, il y aurait de précieux documents à glaner à travers les redites nombreuses et les bas caquetages. Croirait-on que cet écrivain fut assez étranger à la langue courante de la cour de France pour ignorer que l'appellation de *Monsieur*, appliquée au frère du Roi, fût un titre habituel sous lequel on le désignait? Voir la note de la page 5 de sa publication, où il a l'air de prendre pour une malice de *Madame* l'emploi de ce mot de *Monsieur* à propos de son mari. Dans ses autres notes, il estropie les choses et les noms. Cela, du reste, n'ôte rien au mérite du travail de M. Brunet, qui a relevé les lettres de notes utiles, intéressantes et bien faites. Il est dommage qu'un pareil travail soit déparé par la publication des deux lettres *stercoraires* qui terminent l'édition et n'auraient pas dû voir le jour. A quoi bon? La langue et le goût ne demandaient qu'à les ignorer.

Villarceaux, qui demeurèrent les trois tenants, et bien d'autres. » Croyez donc à de telles exécutions en effigie ! L'acerbe écrivain oublie d'expliquer comment, avec de si nombreux et puissants protecteurs, cette femme, qu'il ose appeler en propres termes une *créole publique,* put rester alors dans le mal-être où elle vécut. Qu'on lise la lettre suivante, que j'ai copiée à la Bibliothèque impériale de Vienne, dans les papiers de l'avocat Louis Nublé, homme d'esprit, de jugement et de l'*ancienne vertu,* comme disait Ménage, avec lequel il finit par demeurer. Elle lui est adressée par l'une des sœurs de Scarron, au moment de la mort du poëte burlesque :

(Paris, juin 1660.)

« Monsieur,

Une sœur de Scarron annonce la mort de son frère à Nublé.

« Je vous escris la mort de mon frere auec toute la douleur imaginable. Sy quelque chose me peut consoler sest la fin quil a faite qui est la plus belle du monde. Je vous prie de prier Dieu pour luy. Jay desja parlé de vos interests, l'on dit que tout ira en deconfiture, et par consequent tout à la vefue. Je croy quil seroit bien appropos que vous vinsiéz faire vn voiage icy, vous scauéz l'interrest que jy ay. Nayant point fait mon partage, lon ma conseillé de me prendre a la terre de madame Cigonne. Je croy que je ne vous ay point donné de consentement quand vous l'auez acheptée. Je vous prie de men mender la verite comme tout sest passé, le plus tost que vous pouréz. Ma belle sœur sest misse a la petite charité, fort affligée de la mort de son mary. Je vous demande la grace de me conserver une part a la moitie (l'amitié) que vous auiez pour luy et de me

Elle fait connaître que la veuve de Scarron s'est mise à la petite charité.

croire plus que personne, Monsieur, vostre tres humble seruente

» F. Scarron (1). »

On n'en vaut pas moins pour avoir été beaucoup outragée. Voilà donc cette femme de tous, cette créole publique qui se met *à la petite charité,* avant qu'il lui soit donné d'obtenir des bontés de la Reine les moyens d'entrer dans un couvent!

On a bien dit que M. de Miossens, maréchal d'Albret, s'était montré fort amoureux de madame Scarron et fort pressant :

Ce Miossens aux maris si terrible,
Ce Miossens à l'amour si sensible,
Mais si léger en toutes ses amours,
Qu'il change encore et changera toujours,

disait Scarron en son *Épître chagrine à monseigneur le maréchal d'Albret* (2). La Fare va jusqu'à soutenir qu'elle avait été la maîtresse du maréchal. Mais je soupçonne fort que c'est là une légèreté du bel air, et que le pauvre héros, tout héros qu'il fût, n'eût gagné que des sermons à ses mines de conquête. Une grossièreté rimée du rancuneux Gilles Boileau à l'adresse de madame Scarron ne prouve non plus que contre Boileau lui-même. La Martinière, dans son *Histoire de M. Scarron et de ses ouvrages,* placée en tête des

(1) « Scarron disoit de ses deux sœurs (Anne et Françoise) que l'une aimoit le vin, et l'autre aimoit les hommes. Il disoit aussi d'elles-mêmes qu'il y avoit douze coureuses dans la rue des Douze-Portes, à ne prendre ses deux sœurs que pour une. » (*Segraisiana,* p. 78.) La lettre est de la cadette, fort belle, qui était mal entretenue par le marquis de Tresmes, dont elle avait un fils, que le facétieux Scarron appelait son neveu *à la mode du Marais.*

(2) *Seconde satire,* t. VII, p. 191 de l'édition déjà citée.

Œuvres de ce poëte, s'est chargé de le démontrer victorieusement (1). Sorbière a tenu le même langage.

Scarron, il est vrai, était le moins bien renté de tous les beaux esprits. Sa vie ne fut qu'un long tissu de misères, et il n'avait pas toujours de quoi se vêtir :

Lettre de Scarron à Nublé.

« Jay vne extreme enuie de vous voir, écrivait-il à son vieil ami Nublé (2), mais je ne puis sortir faulte d'habit desté, et je n'oserois pas ciuillement vous prier de faire le long traject du Maretz au fauxbourg pour venir voir vne personne qui ne faict quē vous donner de la peine et ne vous sert de rien. Je ne sortiray point de toute la semaine; si vous venez chez monsieur du Puy ou quelque aultre part prez de mon logis (3), vous m'obligerez infiniment, si vous vous donnez la peine de me venir voir. Je ne scay si Madame de Choisy aura leu ma Comedie et si elle luy aura pleu. Jay bien peur quelle m'aura donné aupres delle la reputation dvn grand fou tel que je suis, et Monsieur son Mary aussi. La premiere fois que je sortiray, jiray scandalliser encore toute leur maison par ma figure irregulière. Cependant, je suis comme je seray toute ma vie, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant seruiteur

» SCARRON.

» A Monsieur Monsieur Nublé, avocat au Parlement, chez Monsieur de Choisy. »

---

(1) P. 135 du premier volume de l'édition citée.

(2) La lettre autographe est au Fonds de Nublé, à la Bibliothèque impériale de Vienne.

(3) Il logeait rue des Tournelles, près de Ninon, et tout près de la rue qu'habitait madame de Sévigné. M. de Choisy, chancelier de la Reine mère, demeurait près de Saint-Germain l'Auxerrois.

Il n'y a pas qu'un ou deux personnages politiques dont les cendres demeurent toujours chaudes et qui aient le privilége d'exciter, longues années après leur mort, de vives sympathies, des passions ardentes et d'ardentes polémiques. Il y a eu le fou de madame de Sévigné, comme il y a l'amoureux du riche buste décolleté de la galante duchesse de Longueville ; comme il y a des plumes passionnées qui font le procès ou l'apologie de Marie Stuart, comme il y en a qui défendent sans réserve ou qui attaquent à outrance la marquise de Maintenon ou la reine Marie-Antoinette. « C'est pitié, dit Montaigne, que nous nous pipons de nos propres singeries et inventions. » On se laisse aller à son imagination, cette grande maîtresse d'erreur. L'écrivain éloquent qui s'est écrié de sa voix la plus retentissante : « *Nous sommes parvenu à découvrir toute une littérature féminine aux trois quarts inconnue, qui ne nous semble pas indigne d'avoir une place à côté de la littérature virile en possession de l'admiration universelle,* » qu'a-t-il donc découvert? Serait-ce, comme M. Alexandre Dumas, la Méditerranée? Serait-ce la marquise de Sévigné? ou la marquise de Maintenon? ou la comtesse de la Fayette? ou bien encore une de ces charmantes pléiades de ravissants écrivains sans le savoir, comme celle dont Bussy-Rabutin a révélé les Lettres avec les Lettres de sa cousine? Mais toutes ces grâces, mais tout ce goût, mais tout ce charme, avaient été sentis et analysés par plusieurs; mieux encore ils l'avaient été avec une exquise délicatesse, depuis des années, par M. Sainte-Beuve. Non, il a découvert la littérature de madame de Longueville, et il porte son

cœur en écharpe! Il a découvert la littérature de cette pâle figure d'ivoire de madame de Hautefort, et il consacre en son honneur le myrte de Théocrite et la fougère de Virgile! Il a découvert la littérature cornélienne de l'indigne intrigante madame de Chevreuse! Mais sur ces femmes que n'avait-on dit encore! Allons, nous avons une dupe de plus de la plus subtile coquette de son temps. On est dupe à tout âge, et à tout âge on a ses jours de paradoxe et de passion, comme chaque matin le pressentait M. de Fontenelle. Le dévot à madame de Longueville ferme ses oreilles aux mauvais bruits murmurés sur son idole. Il fait le procès au duc de la Rochefoucauld et lui envoie sa carte; il pèse l'amant et la maîtresse, fait à chacun sa part, inflige un pensum au duc, comme s'il était possible de rien entendre de si loin à si intimes et secrètes affaires. Quant à la duchesse, il glisse généreusement sur ses péchés mignons; pour elle, il passe son style à l'eau bénite et à l'encens; mais, galant séraphique, il a beau faire d'elle une sainte, il ne réussit guère à en tirer quelque morceau choisi de littérature, qui dispute une place près de la « littérature virile en possession de l'admiration universelle, » car l'illustre frondeuse pénitente est la seule femme qui ait écrit sans charme, à une époque où toute plume féminine trouvait dans l'air le charme et la grâce.

Madame de Maintenon.

Il n'est pas de femme qui ait été et qui soit encore plus controversée, il n'en est pas qui ait été poursuivie de plus de caricatures et de pamphlets que madame de Maintenon. Ce débordement a été le même dans tous les temps de troubles. Ç'a été une des plaies de l'époque de la Ligue et de celle de la Fronde : fléau qui tient

aux mœurs, non à la littérature. Indépendamment des sanglantes satires, lâches ou hardies, qui couraient alors ou avaient couru gravées, dessinées, imprimées, manuscrites, sur la cour, les mécontents affichaient leurs diatribes même à l'étranger. Un coutelier français, chassé de son pays par la guerre civile, et réfugié en Hollande, eut sa façon de mazarinade parlante. Il avait accroché à sa porte pour enseigne une plaque de tôle où étaient peints d'un côté un chat rouge, et de l'autre le portrait de Mazarin, avec cette inscription : « *Aux deux méchantes bêtes.* » Grande rumeur dans la diplomatie ; le gouvernement hollandais fut forcé d'intervenir : on effaça l'effigie de Mazarin, et le chat de couleur cardinale demeura seul. Mais que d'outrages de toute forme contre madame de Maintenon ! Dans le libelle intitulé : *Les Héros de la Ligue ou la procession monacale conduite par Louis XIV pour la conversion des protestants de son royaume*, il existe un prétendu portrait, étrange, gravé sans nom d'auteur, puis reproduit dans les Mémoires de Maurepas sous cette rubrique : *Madame de Maintenon, veuve Scarron.* C'est une laide figure renversée, bouche béante, les yeux au ciel, affublée d'un capuchon monacal et timbrée d'une fleur de lys sur la poitrine. Au bas est le quatrain suivant :

Caricatures dont elle est poursuivie.

Ie dois sans contredit estre jointe à la Ligue :
I'ay basti des couvents, et Saint Sire en fait foy.
De veuve de Scarron, ie suis femme d'un Roy ;
Et si i'ay réussi, c'est par ma seule intrigue (1).

(1) *Paris* (Amsterdam ou la Haye), *chez Père Péters, à l'enseigne de Louis le Grand,* in-4°. Le volume contient vingt-quatre portraits, la plupart grotesques, gravés à la manière noire.

On peut citer encore, entre autres écrits contre madame de Main-

Il faudrait des volumes, rien que pour rappeler les livres imprimés contre d'autres personnages et où incidemment des chapitres d'insultes étaient consacrés à madame de Maintenon, et pour citer les titres des satires, noëls et chansons, fort souvent d'une crudité cynique, qui coururent, à cette époque, contre elle et contre Louis XIV, et sont restés manuscrits. Les halles

---

tenon, une page dégoûtante du sale libelle *le Cochon mitré*, dirigé plus particulièrement contre l'archevêque de Reims, Charles-Maurice le Tellier, frère de Louvois, et dont on a deux éditions du temps, l'une sans date, l'autre de 1689, et une réimpression *fac simile* donnée, en 1850, par le libraire Panckoucke.

Une des plus plates satires qui aient paru est *Cassette ouverte de l'illustre criole, ou les Amours de madame de Maintenon*. A Villefranche, chez David Dufour, 1690, petit in-12 de 92 pages.

On se payait si bien alors de pareille monnaie, que ce libelle reparut à plusieurs dates et sous des titres différents. Imprimé pour la première fois en 1680, et réimprimé à plusieurs reprises dans le recueil intitulé *Amours des dames illustres de notre siècle* (Cologne, Jean le Blanc, petit in-12), il fut publié de nouveau séparément, d'abord en 1694, sous le titre suivant : *Les Amours de madame de Maintenon, épouse de Louis XIV*, Villefranche (Hollande); puis sous ce titre rajeuni : *Le Passe-temps royal de Versailles ou les Amours secrettes de madame de Maintenon*, Cologne, 1695, in-12. Autre édition datée de Cologne, 1704, avec l'addition de ces mots au titre : *Sur de nouveaux mémoires très-curieux*, petit in-12. Il y eut encore une édition nouvelle, en 1706, de ce Passe-temps, revu et augmenté de plusieurs particularités (Cologne, Pierre Marteau, 1706, petit in-12 de 117 ff.) Enfin, on l'inséra sous le titre des *Derniers déréglements de la Cour*, à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy. Armand Bertin, l'illustre bibliophile, possédait un exemplaire de cet écrit sous le titre de *Passe-temps royal*, etc., édition de 1706, qui provenait de la bibliothèque de Huet, évêque d'Avranches, et portait les armes de ce prélat.

On a encore *le Divorce royal ou Guerre civile dans la famille du grand Alexandre*, Pierre Marteau (Hollande) 1692, petit in-12 de 79 pages.

Le *Divorce royal*, dialogue impertinent entre madame de Montespan et madame de Maintenon, a été joint à l'*Histoire amoureuse* de Bussy.

Scarron apparu à madame de Maintenon, et les reproches qu'il lui

en étaient pavées. Bien entendu, madame de Maintenon y était accusée de tous les malheurs politiques du temps, et avait empoisonné tous les princes que la mort enlevait. Les couplets de la duchesse de Bourbon, qui chansonnait tout le monde, n'étaient pas les moins vifs parmi tout ce débordement.

Par malheur les portraits gravés de madame de Main-

---

fait sur ses amours avec Louis le Grand. Cologne (A la Sphère), chez Jean le Blanc, 1694, in-12 de 136 pages, y compris la figure.

Puis *Tombeau des Amours de Louis le Grand et ses dernières galanteries*, Cologne, Pierre Marteau, 1695, in-12 de 171 pages, avec titre imprimé et frontispice gravé, représentant Louis XIV et madame de Maintenon repoussant les Amours. Au bas est écrit :

Adieu, trop aimables Amours,
Qui avez sçu me charmer si tendrement.
Ha! je ne sens plus pour vous
L'ardeur qui me touchait si vivement.

Nouvelles amours de Louis XIV, Paris (Hollande), Antoine Brunet, 1696, petit in-12 de 160 pages, avec frontispice gravé. C'est une sorte de comédie divisée en cinq actes, où madame de Maintenon est souvent en jeu. Une seconde édition, intitulée *les Amours de Louis le Grand et de mademoiselle du Tron*, Rotterdam, s. d., petit in-12 de 192 pages, est en deux parties, composées d'entretiens dont le dernier, qui ne se trouve pas dans l'édition première, insulte vivement madame de Maintenon. La première édition a été réimprimée dans les Mélanges de Bois-Jourdain, tome Ier.

Il ne faut pas oublier non plus un Recueil formé d'un frontispice satirique et de caricatures accompagnées de vers français barbares et hollandais, intitulé *Almanach commençant avec la guerre de l'an* 1701, *où est exactement observé le cours du soleil d'injustice avec ses éclipses, ou la juste punition du ciel, demonstrée dans dix-huit emblesmes gravés en tailledoux. A Paris, à l'imprimerie royale de Petit Louis; in-folio.* L'une des estampes représente *la boîte de Pandore ou les lamentations de madame de Maintenon.* Une autre pièce la met en jeu de la manière la plus grossière et la plus indécente. Cette estampe a été reproduite, en 1834, dans le *Musée de la Caricature*, de même que *les Héros de la Ligue.*

Dans le petit livre des *Nouveaux caractères de la famille royale, des ministres d'État et des principales personnes de la cour de France, avec*

tenon accrédités depuis le dernier siècle ne la représentaient pas sous la protection des traits gracieux de la jeunesse, mais vieille, mais triste et morose, amuseuse ennuyée d'un vieux roi qu'elle n'aimait pas. Matrone altière et prude, arrivée à cet âge où la femme est la proie des poëtes et des confesseurs, qui se disputent à qui en fera une muse ou une sainte, elle n'avait pas la

Son caractère.

---

une supputation exacte des revenus de cette couronne (à Villefranche, chez Paul Pinceau, 1703, page 7 et suivantes), il y a un chapitre fort dénigrant sur madame de Maintenon.

On connaît aussi *Entretien entre Louis XIV, roy de France, et madame la marquise de Maintenon, abbesse de St Denis et St Cir, sur les affaires présentes et pour la conclusion de leur mariage*. Marseille (Hollande), Pierre Mathieu, 1710, petit in-12 de 94 pages.

Il y a à Londres un hôpital français, sorte d'hospice de vieillards, fondé en 1716 par charte du roi Georges Ier, par les protestants réfugiés riches en faveur des réfugiés pauvres (*hospital for poor french protestants and their descendants*), hospice qui subsiste encore aujourd'hui, et où tout pauvre Français protestant, homme ou femme, qui a séjourné six mois en Angleterre, a droit de demander à être admis. J'y ai trouvé en 1835, aux mains d'une des plus vieilles pensionnaires, un libelle anglais contre madame de Maintenon, intitulé *The french king's wedding or the royal frolick, being a pleasant account of the intrigues, comical courtship, catterwauling and surprising marriage ceremonies of Lewis the* XIVth *with madame de Maintenon, with a comical wedding song, sung to His Majesty*, 1708. La vieille protestante se refusa obstinément à me céder ce livre, qu'elle relisait avec plaisir, bien qu'elle eût peine à le comprendre.

Tous ces livres, qui ne diffèrent que par le plus ou moins d'absurdité, prouvent la virulence des haines suscitées par la révocation de l'édit de Nantes, car ce sont toujours des œuvres de réfugiés. Cela s'imprimait en général en Hollande sous la rubrique de Cologne, de Villefranche, de Paris, de Marseille, pour établir en faveur des imprimeurs un *alibi* qui ne trompait personne, et ces imprimeurs cachaient leur courage sous les pseudonymes de *Pierre Marteau* ou *du Marteau*, *Adrien Lenclume*, *Paul la Tenaille*, *Paul Pinceau*, *Jean le Blanc*, *Charles la Vérité*, *Jacques le Sincère*, *Jean de la Franchise*, *Jean Plein de courage*, *Simon l'Africain*, etc., etc.

stérile passion de la vanité, bien que précieuse, glorieuse et bel esprit; elle avait cet indomptable orgueil qui creuse et entreprend de loin. Inégale parfois et pleine de bouffées, elle avait ce qu'elle appelait elle-même « le vide d'un cœur inquiet », elle avait cette ambition insatiable et blasée qui, au plus haut point de la grandeur, lui faisait dire au comte d'Aubigné, son frère : « Je n'y peux plus tenir, je voudrais être morte. » — « Vous avez donc parole d'épouser Dieu le Père? » répondait l'autre. — « Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier, » aurait ajouté le duc de la Rochefoucauld (1). Bien différente de celles qui veulent glisser dans la vie sans être vues que de Dieu, je ne sais quoi dans sa jeunesse se débattait incessamment en elle contre l'obscurité et la poussait au jour. A elle le grand soleil, la considération, la gloire humaine, les honneurs de l'opinion, « c'était son idole ». « Je voulais être aimée de tout le monde, » dit-elle dans ces lettres à madame de Glapion où elle se racontait elle-même; « je voulais faire dire du bien de moi, faire un beau personnage... Je me contraignais beaucoup..., pourvu que j'eusse une belle réputation... Je voulais de l'honneur. » Et ailleurs : « Il n'est rien que je n'eusse été capable de souffrir pour conquérir le nom de femme forte. » Et ailleurs encore, se résumant avec plus de dignité : « Je disais, il y a bien des années, à M. de Barillon, qu'il n'y avait rien de si habile que de n'avoir point tort et de se conduire toujours, et avec toute sorte de personnes,

---

(1) Maxime 389.

d'une manière irréprochable. Il trouva que j'avais raison, et qu'en effet il n'y a rien de si habile que d'être par sa bonne conduite à l'abri de toute sorte de reproches. »

Causes de son habitude de dissimulation.

Maîtresse passée dans l'habitude de dissimulation et de finesse, que son naturel froid et prudent lui rendait plus facile, et dont toutes les positions de sa vie, depuis le berceau jusqu'à sa mort, lui avaient fait une nécessité, elle ne régna point par ses charmes, quoiqu'elle fût belle; elle domina par la tenue de son caractère. Et de fait, qu'on remonte à sa première enfance, baignée des larmes de la prison, bercée de gémissements pour tous chants de tendresse, sevrée des plus innocentes récréations du cœur; qu'on la suive en ses lointaines pérégrinations, amères et pauvres comme l'exil, entre un père parfait débauché, faux monnoyeur et assassin, et une mère vertueuse, mais triste et dure; qu'on se rappelle l'espèce de condition demi-serve où l'avaient jetée les misères de son adolescence, la domesticité dont l'avait honorée l'orgueilleuse sottise d'une parente sans cœur.

Misères de sa première enfance.

Elle garde les dindons et apprend des quatrains de Pibrac.

« On nous plaquoit un masque sur le nez, car on avoit peur que nous ne hâlassions, dit-elle dans une de ses lettres aux Dames de Saint-Cyr; on nous mettait au bras un petit panier où étoit notre déjeuner avec un petit livre des quatrains de Pibrac, dont on nous donnoit quelques pages à apprendre par jour; avec cela on nous mettoit une grande gaule dans la main, et on nous chargeoit d'empêcher que les dindons n'allassent où ils ne devoient point aller (1). »

(1) *Conseils et instructions aux Dames de Saint-Cyr,* t. I, p. 98. Édition Lavallée.

Ce fut, dit-on, à cette époque que la première déclaration d'amour qu'elle ait reçue lui fut faite par un jeune paysan. S'en souvint-elle quand, dans la chapelle de Versailles, elle épousa le grand Roi?

Son mariage ridicule.

Qu'on se rappelle enfin son alliance avec un cul-de-jatte moribond, de bonne famille de robe, pétri d'esprit spirituel, mais de tous les maris le plus ridicule, et qui ne l'avait épousée qu'après l'avoir voulu acheter. En fallait-il davantage pour paralyser en son âme toute effusion sereine et tendre? pour lui faire faire apprentissage de réserve, de patience et de courage? pour la contraindre de bonne heure à se cuirasser de glace et de dignité, afin d'échapper aux entreprises des protecteurs du bel air? Et force était pourtant d'être toute à tous, de faire toujours gracieux visage, de redoubler d'esprit et d'histoires agréables quand le rôt manquait; or il manquait souvent.

Sociétés où elle fréquente en sa jeunesse.

Sans ajouter foi à tout ce qu'une malignité envieuse débita sur les intrigues de sa jeunesse, on ne peut cependant oublier qu'elle fut la femme d'un poëte graveleux qui, disait-il lui-même, devait lui faire peu de sottises, mais s'était promis de lui en apprendre beaucoup; on peut tenir pour constant qu'elle vécut dans la société des plus aimables libertins de son siècle, qu'elle fut l'amie et la camarade de lit de la galante Ninon de Lanclos (1), et que celle-ci, dans une lettre inédite à Saint-Évremond, ce bel esprit qui fit la renommée héritière de ses plaisirs et de sa paresse, écrivait ces mots, qui sont pour faire venir la chair de poule

(1) Ninon signe ses lettres *Lanclos*.

aux admirateurs exclusifs de madame de Maintenon :

Lettre de Ninon de Lanclos à Saint-Évremond.

« .... Je nay rien dit ny voulu dire au bon petit bibliotecaire (1) : on doit parler le moins possible de ces sortes de choses. Les tems sont venus ou iay tout oublie, hors mes amys. Iuges apres cela si iay este ettonée de vos nouuelles questions. A quoy songes vous d'oublier qu'il me faut lire en lunettes ces histoires damour? Que vous series sage si vous vous entenies a vostre Engleterre et vn peu a lamitie que vous me deues, dont ie suis digne par l'atachement que ie vous porte! S. estoit mon amy; sa fame m'a donne mille plaisirs par sa conuersation, et, dans le tems, ie l'ay trouuée trop gauche pour lamour. Quant aux détails, ie ne scay rien, ie n'ay rien veu, mais ie luy ay presté souuent ma chambre iaune a elle et a Villarseaux. »

La chambre jaune.

Cette lettre, je la possède en original autographe, et je déclare qu'à mes yeux elle ne prouve pas grand'-chose contre madame Scarron, et n'est qu'une réminiscence de gaieté de la moderne Léontium, quarante ans après l'époque à laquelle elle fait allusion. Dès cette époque, la future marquise de Maintenon devait s'aguerrir aux équivoques et aux insultes. Tandis que retirée à la campagne, chez la marquise de Montchevreuil, cousine du marquis de Villarceaux, la jeune et belle veuve jouissait du silence et de la paix des champs, Villarceaux, grand débauché de corps, de cœur et d'esprit, la faisait peindre nue, sortant du bain, et l'insultait ainsi à son insu. Tirer des portraits de femmes à leur insu a été de tous les temps. Le siècle

Lâche insulte de Villarceaux à madame Scarron.

(1) L'abbé Hautefeuille.

de Louis XIV ne s'en fit faute, témoin ce portrait subreptice de mademoiselle de la Vallière, qui excita si fort la colère de Louis XIV quand il le découvrit dans un des cabinets du château de Foucquet, le jour de sa fête fatale. Madame Scarron apprit l'insolence du marquis et en fut déchirée de désespoir.

Feu le baron Walckenaër, cependant si instruit dans les détails du siècle de Louis XIV, m'avait contesté cette anecdote, qui rappelle les libertés de pinceau du Grec Clésidès contre Stratonice, et l'indigne vengeance qu'exerça le peintre Girodet contre la charmante comédienne mademoiselle Lange, devenue la femme du fameux carrossier Simons (1). Je n'eus d'abord, mais seulement pour mémoire, qu'à rappeler à Walckenaër distrait le passage d'Angliviel de la Beaumelle qui rapporte le fait (exact cette fois) dans ses « Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon (2). » Je savais bien que beaucoup, depuis les sarcasmes de

---

(1) La reine Stratonice n'ayant pas daigné le recevoir d'une manière distinguée, Clésidès la peignit se roulant avec un pêcheur, que la chronique scandaleuse lui donnait pour amant. Il exposa la peinture en plein port d'Éphèse, et s'enfuit à toutes voiles. La reine, frappée de la merveilleuse ressemblance des deux figures, défendit d'enlever le tableau. *Clesides reginæ Stratonices injuria. Nullo enim honore exceptus ab ea, pinxit volutantem cum piscatore, quem reginam amare sermo erat; eamque tabulam in portu Ephesi proposuit; ipse velis raptus est. Regina tolli vetuit, utriusque similitudine expressa.* (Plin., *Nat. Hist.*, XXXV, 39-15.)

Quant à la peinture injurieuse pour mademoiselle Lange, voici en quoi elle consistait : Girodet avait peint l'actrice, qui ne se trouvant pas ressemblante, avait refusé de payer le portrait. A l'Exposition la plus prochaine, Girodet exposa une Danaé nue inondée d'or. La Danaé était la reproduction du portrait refusé, et fut reconnue de tous. Le cri public força l'artiste à retirer son tableau.

(2) T. I, ch. xvi, p. 197 et suivantes.

Voltaire contre ce malheureux écrivain si spirituel, rougissent de le citer, et que ceux qui le citent ne le nomment point. Je savais surtout la particulière antipathie de Walckenaër pour ce maître menteur, le plus impudent des éditeurs de lettres, qui les refait, les mutile, les interpole à sa guise, et qui a rendu méconnaissables celles de madame de Maintenon et de bien d'autres. Mais si c'est une raison pour se méfier *à priori* de tout ce qu'il avance, ce n'en est pas une suffisante pour tout nier sans examen. Afin de donner, dans son histoire, plus d'attrait et de piquant à ses récits, sa plume, novice encore, avait accumulé avec moins de choix que d'adresse tout ce qu'elle avait pu recueillir d'anecdotes pour ou contre son héroïne; mais, dans cette circonstance, l'étourdi avait eu de bons mémoires. D'ailleurs, l'audace que Villarceaux s'était permise allait à merveille aux mœurs de ce gentilhomme, comme à celles de ses compagnons de débauche, les Bussy, les Vuardes, les Soyecourt, les du Lude, les Villeroy, si célèbres par leurs ravages d'amour. Je n'en veux pour exemple que le portrait insolent que Bussy-Rabutin, le vaincu de madame de Miramion, écrivit de sa cousine la marquise de Sévigné, rien que pour se venger de l'avoir trouvée sage. Je tenais, du reste, en réserve, à l'encontre du digne Walckenaër, un argument irrécusable : je le conduisis à Villarceaux, où il put voir la peinture même, encore existante aujourd'hui en original. La figure, grande comme nature, et totalement nue, à un léger voile près, est assise sur un lit de repos. A sa droite, un petit Amour, armé d'une flèche, est agenouillé sur le lit, dans l'attitude de

Madame Scarron peinte nue subrepticement.

l'admiration. Un épagneul pose au pied du lit (1). Gratuite insulte encore une fois, et qui dépose seulement contre Villarceaux. « Même dans les choses malhonnêtes, il y a de l'honnêteté à observer », disait madame de Sévigné, à propos des procédés de son fils envers Ninon. Ninon elle-même, qui du moins portait un cœur d'honnête homme, eût vu là, malgré les équivoques gaietés de sa lettre, autre chose qu'une espièglerie du grand monde. Quand on a tant de dignité, tant de décorum, une soif aussi ardente de considération et d'estime que l'avait madame de Maintenon; — aimât-on la sagesse moins pour son prix que pour la gloire de l'avoir fait triompher, — on commence toujours par n'agir que de façon à s'estimer soi-même. J'ajouterai que si l'on a pu dire des femmes en général que celles qui jouent avec l'amour sont comme les enfants qui jouent avec des couteaux, et finissent toujours par se blesser, il est également vrai que les caractères si personnels, si froidement orgueilleux n'ont point l'âme ouverte aux séductions et ne sont susceptibles ni de surprise de la sensibilité ni de surprise des sens. Le propos de la lettre de Ninon fût-il fondé en vérité, ne me prouve donc rien : madame Scarron était femme à ne point fuir le tête-à-tête, parce qu'il y avait pour sa gloire une satisfaction de haut goût à l'avoir bravé. D'ailleurs, elle changea bien d'avis dans sa vieillesse, car à sa nièce et son élève la comtesse de Caylus, déjà

Dignité du caractère de madame Scarron.

(1) Un dessin en a été exécuté pour moi sur l'original par un de nos habiles artistes qui n'en est plus aux promesses, M. Camille Chazal, fils du célèbre peintre de fleurs, et pour qui le talent est un don de famille.

âgée de trente-cinq ans, elle recommandait d'avoir toujours une femme auprès d'elle, quand elle recevait un homme. « Et, dit-elle, insistant, croyez-en une personne qui a de l'expérience. » Il est vrai que les légèretés de madame de Caylus avaient besoin de recommandations austères.

La passion rebutée de Villarceaux pour madame Scarron est chantée par Bois-Robert.

La passion de Villarceaux pour *la belle Indienne* était si peu un mystère, que l'abbé de Bois-Robert y a fait allusion dans ses poésies publiées en 1659, un an avant la mort de Scarron. En effet, la pièce suivante est à ce sujet d'une clarté parfaite, sans d'ailleurs, tant s'en faut, rien prouver contre madame de Maintenon.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE VILLARCEAUX.

Il le soupçonne d'estre amoureux et luy conseille de n'aymer que ce qui l'ayme.

Marquis, de quelle humeur es-tu?
Ie te trouue tout abattu,
Réveur, inquiet, solitaire,
Et plus bourru qu'à l'ordinaire.
Cependant, Marquis, ie te voy
Mieux que iamais auprés du Roy.
I'apprends que Ivles (1) te caresse,
Ie ne sens plus rien qui te blesse,
Laïs (2) est hors de sa prison,
Ie voy la paix dans ta maison.
. . . .
Marquis, si ie m'y sçay connestre,
Ie sens d'où cela te peut naistre :
Tu dois sans doute estre amoureux,
Et ce mal est bien dangereux.
. . . .

(1) Mazarin.
(2) Ninon.

Seroit-ce point certaine brune
Dont la beauté n'est pas commune,
Et qui brille de tous costez
Par mille rares qualitez?
Outre qu'elle est aimable et belle,
Ie t'ay veu lancer deuers elle
De certains regards languissans
Qui n'estoient pas trop innocens.
Ie luy voy des attraits sans nombre :
Ses yeux bruns ont vn éclat sombre
Qui par vn miracle d'Amour
Au travers des cœurs se fait jour,
Et sçait ébloüir la paupière
Mieux que la plus forte lumière.
Dans son esprit et dans son cors
Je découure plus de trésors
Qu'elle n'en vid jamais parestre
Dans le climat qui l'a veu naistre (1).
Si c'est cette rare beauté
Qui tient ton esprit enchanté,
Marquis, j'ai raison de te plaindre,
Car son humeur est fort à craindre :
Elle a presque autant de fierté
Qu'elle a de grace et de beauté.
. . . .
Comme ton mérite est extrême,
Songe à n'aymer que ce qui t'ayme,
Suy qui t'estime, et ne pers pas
En l'air tes soûpirs et tes pas (2).

L'insolence éconduite de Villarceaux me remet en mémoire les vers d'un vieux poëte qui peint une circonstance analogue :

Le peintre et son modèle nu, qui n'a point posé.

D'VN PAINTRE AMOUREUX D'UNE DAME.

Painte en tableau, nue
Ma dame s'est veue.

---

(1) Allusion à la prétendue origine américaine de madame Scarron.

(2) Voir les *Epistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert-Métel, conseiller d'État ordinaire, abbé de Chastillon-sur-Seine*. A Paris, chez Avgvstin Covrbé, 1659, p. 136-138.

Dont surprise d'ire
A moy se vint plaindre
Et commence à dire :

Qui t'a meu de peindre
Le mien corps tout nu?
L'as-tu iamais veu
Ainsi qu'il est là?
Fasché de cela
Et bien esbahi
Ie respons Oui.
Et si ie tay paincte,
Encor mieux qu'en cire,
Tu es dans mon cœur
Que ta grand rigueur
Sans cesse martire.

Comment, ce dist-elle,
Si ie suis cruelle,
Ou tant rigoureuse :
Pourquoy gracieuse
M'as-tu voulu faire?
Or sur cest affaire
Ie luy dis alors :
Iay suiuy du corps
L'externe apparence,
Car peindre ie doy
Ce qu'a l'œil ie voy,
Et non pas la chose
Que tu tiens enclose :
Et que ton cœur pense (1).

Ce qu'était la France à l'époque où madame Scarron devint veuve.

Madame Scarron devint veuve à cette époque plus aimable et pompeuse que régulière, altérée de longue date par le legs des mœurs italiennes et les souillures des guerres civiles. Singulière société où tout est magnifique et brillant, où tout respire l'éclat et la dignité, mais où tout est extérieur et factice, où

(1) Pièce 18 du *Premier livre des Emblèmes composé par Guillaume Gueroult.* A Lyon, chez Balthazar Arnoullet. 1550. P. 47-49.

tous demeurent devant le trône dans l'attitude admirative et le silence ! Chez les Grecs et chez les Romains de l'antiquité, tout relevait du peuple, et le peuple relevait de la parole. Rien de semblable dans nos vieilles monarchies : les quelques assemblées qu'on y rencontre, loin d'y donner la vie sociale, ne sont guère à vrai dire que des cérémonies et des spectacles. En 1660, on n'a plus même le factice apparat de ces cérémonies ; et pour créer un sentiment national à un peuple qui en manque, le monarque, dont l'âme est si haute et si noble, se substitue à tout et concentre pour ainsi dire en lui seul la France tout entière. Le gouvernement, destitué de ses anciens appuis, ne se soutient que par la généreuse confiance des Français en la main qui leur commande. A la cour, où viennent se faire entendre en même temps les servilités de l'adulation et l'austère langage de l'égalité chrétienne, la corruption se voit contrainte encore de rendre à l'honnêteté l'hommage de la décence, jusqu'au jour où cette corruption ne se cachera plus que sous la grandeur. Et du milieu de tout cela surgissent ces beaux génies, qui, tous formés à la sévère école du christianisme, tous empreints de cette chasteté de goût qui tient toujours à celle de l'âme, acceptent le joug de leur siècle, mais le portent avec une noble majesté ; viennent déposer leur gloire aux pieds du monarque, mais l'y déposent comme un libre témoignage de reconnaissance et d'admiration, qui les honore autant que celui qui le reçoit. Tel est l'un des côtés de ce grand siècle dont l'éclat dans la littérature et les arts éblouit encore la postérité ; qui domina l'Europe par les idées autant que par les ar-

Cour de Louis XIV.

mes; qui, comprenant que des traités peuvent équivaloir à des conquêtes, négocia plus encore qu'il ne combattit, et dont les négociateurs, ornés pour la plupart d'un profond savoir et d'une vaste littérature, contribuèrent à faire rayonner à l'étranger le génie de la France.

Mais il y a un revers à cette noble médaille. La corruption, disions-nous, avait pénétré dans les mœurs, quand madame Scarron, honnête, religieuse, simple, même terre à terre, dans les premiers temps de son veuvage, comme l'atteste sa correspondance avec son frère, que je possède, sentit l'ambition s'éveiller en son cœur, alors que la cour s'entr'ouvrit à ses yeux. A la proposition pressante qui lui fut faite à la fois par le marquis de Louvois, par le duc de Vivonne et madame de Thianges, d'élever les enfants de madame de Montespan, fruit d'un double adultère, elle avait répondu (1670), de l'avis de son confesseur : « S'ils sont au Roi, je le veux bien, mais il faut que le Roi me l'ordonne. » C'est ici que commencent les portraits de convention qu'on a faits de madame de Maintenon. « Ne remarquez-vous point dans cette réponse une première flatterie? se sont dit quelques-uns; ne voyez-vous point une première capitulation entre la conscience et l'ambition; un premier pas ménagé vers la fortune, une intention marquée d'attirer les regards du prince? » Or, la vérité est que les amours de Louis XIV et de madame de Montespan avaient été d'abord un mystère; la vérité est que c'est à Lausun que les murmures de cour avaient attribué la grossesse d'Athénaïs de Rochechouart, et non pas au Roi. Après cette explication, le

Madame Scarron devient gouvernante des enfants de madame de Montespan.

mot de madame Scarron devient tout simple et change de caractère. Laissons-lui son naturel sans l'exagérer. Comment s'étonnerait-on d'ailleurs qu'elle rapportât tout au Roi? N'était-ce pas céder au torrent général? Chose injuste en effet que de juger avec les mœurs de son époque une époque lointaine : « Pour juger les hommes, dit Montesquieu, il faut leur passer les préjugés de leur temps. » Bossuet, le grand évêque, l'écrivain incomparable dans sa hauteur dogmatique, le plus pur, le plus ferme en même temps que le meilleur des hommes, qui regardait tout flatteur, quel qu'il fût, comme « un animal traître et odieux » ; qui flétrissait le flatteur partout où il le rencontrait : et « le flatteur des rois, et le flatteur de la multitude (1) », écrivait dans sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte :* « Un bon sujet aime son prince comme le bien public, comme le salut de l'État, comme l'air qu'il respire, comme la lumière de ses yeux, comme sa vie et plus que sa vie (2). » Ce sentiment, ou, pour mieux dire avec de Maistre, cette *foi* monarchique, si cruellement ébranlée de nos jours, était dans l'air qu'on respirait alors, sans que la flatterie y fût pour rien. Le religionnaire Simonde de Sismondi (3) ; dom Déforis, l'éditeur des sermons de Bossuet (4), et la Harpe, dans son *Cours de Littérature* (5)

(1) V. *Avertissement aux protestants*, n° XXXI, t. XXI, p. 404.

(2) *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, liv. VI, art. 1er, 4e proposition.

(3) *Histoire des Français*, in-8°, t. XXV, p. 482.

(4) Préface du tome VIII de son édition in-4° des *OEuvres de Bossuet*, p. XXI.

(5) *Siècle de Louis XIV*, liv. II, c. I, sect. 4. Écrit avant la conversion du critique.

veulent voir en Bossuet un flatteur hyperbolique de Louis XIV, un adulateur, un courtisan complaisant. Les faits les démentent. Joseph Saurin tient un tout autre langage (1). Mais à côté de la mesure d'un père de l'Église remplissant à la cour toutes les obligations d'un prédicateur apostolique, étaient les exagérations d'un grand principe, le fétichisme des courtisans, le préjugé populaire de la naissance, du pouvoir et de la couronne. Monarque olympien, confondu avec la Divinité, Louis s'était fait une morale à son usage, avait assoupli la cour à toutes les formes de l'idolâtrie, et accoutumé les peuples à voir découler de lui seul tout honneur, tout droit, toute légitimité.

Maximes absolues de Louis XIV.

« Celui qui a donné des rois aux hommes, a-t-il dit lui-même, a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement (2). »

Aussi Fénelon avait-il écrit dans sa fameuse lettre à Louis XIV, dont l'autographe nous est parvenu : « Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité. Vous rapportez tout à vous comme si vous étiez le dieu de la terre, et que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié. C'est au contraire vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre peuple (3). »

Il est évident pour tous que cette lettre, trouvée

---

(1) Éloge de M. l'évêque de Meaux, *Journal des Savants*, septembre 1704.

(2) *OEuvres de* Louis XIV, *Mémoires historiques et instructions pour le Dauphin, son fils*, t. II, p. 336.

(3) *Lettre de* Fénelon *à Louis XIV*. Renouard, 1825. P. 31.

dans les portefeuilles de l'archevêque de Cambray, n'a jamais paru sous les yeux du Roi. Mais qu'importe? c'était comme un mémoire secret du prélat; c'était sa pensée intime; c'était avec la sienne celle de beaucoup des contemporains.

On ne saurait après tout s'étonner de l'absolutisme de Louis XIV quand on se rappelle l'éducation si déplorablement inintelligente et négligée qu'il avait reçue du maréchal de Villeroy, son gouverneur (1)? On ne saurait s'en étonner quand c'était le temps où mademoiselle de Montpensier, parlant de l'époque qui avait vu le grand Condé servir dans les armées espagnoles, croyait émettre la proposition la plus naturelle et la plus simple en disant : « Il faut que les intentions des Grands soient comme les mystères de la Foi. Il n'appartient pas aux hommes d'y pénétrer; on les doit vénérer, et croire qu'elles ne sont jamais que pour le bien et le salut de la patrie (2). »

Malheureusement, comme chez une nation vaine les goûts descendent des grands au peuple, le culte des mœurs domestiques avait perdu chaque jour davantage; et la vie bourgeoise était devenue amoureuse de luxe et de voluptés. A force d'ostentation et de grandeur théâtrale en ses galanteries, d'hypocrites bienséances, d'intrigues prudentes, de vices bien appris, le maître

---

(1) On possède à la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, sous les vitrines qui recouvrent une collection d'autographes, un cahier d'écriture du jeune Louis XIV; il y a une page où l'enfant a écrit du haut en bas, d'après un modèle : « Les rois font tout ce qu'ils veulent. Les rois font tout ce qu'ils veulent. Les rois, etc. »

(2) *Mémoires*, ch. XII, année 1652.

avait facilement habitué à ne voir dans ses adultères que des visites de Jupiter chez Alcmène, dans ses maîtresses qu'un luxe indispensable à la couronne. Le lâche courtisan qui négocia la défaite de la belle Fontanges (1), celui qui offrit au Roi sa propre nièce (2), ne furent pas pour cela déshonorés; et si madame de Montespan le fut, ce n'est pas pour avoir essayé de diriger vers sa nièce, madame de Nevers, le goût du monarque (3). Le magistrat, enfin, qui livra le dépôt des papiers d'un ami à Louis XIV, reçut du Roi la dépouille de son ami, et en jouit en paix (4). A ces personnages on pourrait joindre le Père de la Chaise, si indulgent aux amours de Louis XIV, que madame de Montespan appliquait à son nom un mot cruel qui le couvrait d'ordure (5). Certes, il y a loin de ces indignités admises à « cette sorte d'honneur fort singulier » de se faire gouvernante des bâtards du Roi. La comtesse de Choisy d'abord, la femme du grand Col-

---

(1) La Rochefoucauld fils, le plus discret, sinon le plus moral des favoris. Le Roi le nomma en récompense son grand veneur, ce qui était bien juste, dit une chanson du temps, « puisqu'il avait mis la bête dans les toiles. »

(2) Villarceaux. V. *Lettres de madame* DE SÉVIGNÉ. Lettre du 23 décembre 1671. La personne offerte se serait bien donnée d'elle-même. C'était Louise-Élisabeth Rouxel, connue sous le nom de madame de Grancey. Elle n'avait alors que quinze ans. Elle et sa sœur Marie-Louise, comtesse de Marey, étaient appelées *les Anges*. Anges pour la beauté, vrais démons pour la galanterie.

(3) Gabrielle de Damas, fille aînée du marquis de Thianges et de la sœur de madame de Montespan. Philippe-Julien Mazarini Mancini, duc de Nevers, l'avait épousée le 15 décembre 1670.

(4) Le premier président de Harlay, qui avait reçu un dépôt du comte de Ruvigny.

(5) « Ce père-là, disait-elle, est une chaise de commodité. »

bert ensuite, femme irréprochable, avaient rempli ce rôle pour les enfants de madame de la Vallière ; madame de la Sablière, à son tour, éleva les derniers enfants de la marquise de Montespan, sans qu'aucune d'elles excitât autre chose que l'envie du siècle.

Caractère de madame de Maintenon.

L'amabilité qui attire, alliée au calcul qui ménage, flatte et insinue, aux complaisances qui séduisent, à la tenue sévère et collet monté qui en même temps impose et tient à distance, tel est le secret de l'empire que madame de Maintenon parvint à exercer. Supérieure à Louis XIV en esprit, surtout en instruction, elle étonnait et charmait le Roi par sa raison assaisonnée de grâce, et le contenait à la fois près d'elle par les scrupules de la religion. Longtemps l'amie de celle dont elle avait élevé en secret les enfants, elle s'était étudiée à la saper dans le cœur du Roi. L'ingratitude lui est bonne, elle en use et ne s'en défend pas. Encore quelques années, et le pinceau de Mignard lui décerne les honneurs du manteau d'hermine : « Sainte Françoise le mérite bien, » avait dit Louis XIV.

D'abord confidente de ses amours, en connaissant et les ardeurs, et les impatiences et les voies, elle mit fin à toutes ses galanteries, et le rendit à lui-même, à ses devoirs, à la Reine, et mérita que celle-ci, le jour de la Saint-François, lui donnât son portrait. Ce fut là une vraie gloire. Mais c'est alors aussi que l'ascétisme inquiet de madame de Maintenon harcela le Roi, et en dépit des révoltes du bon sens du prince, le remplit de scrupules, lui fit peur du diable et le fit descendre aux petites pratiques de Louis XI, en le poussant à se re-

vêtir de reliques (1). « Vous n'aimez point Dieu, avait encore écrit Fénelon au monarque amoindri, dans sa lettre secrète, vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave; c'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. Votre religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles (2). » Louis XIV, suivant Montesquieu, avait l'âme plus grande que l'esprit. Madame de Maintenon abaissait sans cesse cette âme pour la mettre à son point (3). De là la bigoterie tracassière de la fin de ce règne; de là ces opinions sceptiques qui commencèrent à obscurcir la foi. Et, de fait, c'est à tort qu'on accuse la Régence d'avoir été la première à pousser au désordre par l'incrédulité. Les sociétés philosophiques de Sceaux, du Temple et du Palais-Royal remontaient au temps de Louis XIV, et formaient, avec quelques nuances, un contre-poids à l'intolérance du parti dévot. La *Lettre d'Hippocrate à Damagète,* attribuée au comte de Boulainvilliers, le premier ouvrage français ouvertement destructeur du christianisme, parut en 1700, pendant la domination des confesseurs du Roi. La Régence ne produisit rien de pareil, parce que son joug plus léger ne poussa pas les esprits à ce degré d'irritation (4). Moins de quinze ans avant la publication de cette lettre, régnait dans toute sa rigueur cette dévotion aveugle dont la révocation de l'édit de Nantes a fait connaître l'étendue et le danger.

Elle abaisse le caractère du Roi.

---

(1) *Lettre de madame de Maintenon*, du 15 septembre 1715.

(2) *Lettre de Fénelon à Louis XIV.* Renouard. P. 30-31.

(3) *Pensées diverses de* Montesquieu, dans ses *Œuvres complètes*, édition de Pierre Didot, 1795. In-12. T. XII, p. 207.

(4) Voir Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. II, p. 358.

Tout grand fait historique a sa légende : beaucoup d'esprits chagrins s'obstinent encore à demander compte de ce désastreux événement à la marquise, au lieu de le demander à son époque. On ne doit s'exposer ni à trahir l'histoire en dissimulant des fautes et des crimes, ni à blesser la justice en exagérant l'accusation et le blâme. Soyons justes, ne fût-ce que par respect pour nous-mêmes. Non, madame de Maintenon n'a point fait directement la révocation de l'édit de Nantes, et il faut réserver son indignation contre le siècle en général pour tout ce que les passions et les préjugés mêlèrent alors d'inhumain et d'odieux à une religion de charité. Mais Esther oublia son peuple ; mais la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, l'ardent huguenot, mais la fille de Constant, n'adoucit point les conséquences homicides de cette mesure pour ses anciens coreligionnaires ; mais elle oublia qu'il était un jour où, contre son propre frère, elle les avait dignement défendus (1). Louis, qui ne sut pas se mettre au-dessus de son siècle dans cette folie suicide, prouva que s'il avait pu être un grand roi, il n'était pas un grand homme.

Elle n'a pas fait la révocation de l'édit de Nantes.

Mais elle n'a pas défendu les huguenots.

Quand par un douloureux retour de mémoire vers les misères de son enfance, et pour déployer en grand son goût de direction et ses talents suprêmes d'institutrice, madame de Maintenon fonda la magnifique maison de Saint-Louis, à Saint-Cyr, pour l'éducation des filles de

Ses talents d'institutrice.

(1) Lettre du 1er octobre 1672.

Il y a d'elle à son frère une lettre où elle l'engage à racheter en Poitou des biens qui, par la désertion des protestants, vont se donner pour rien ; mais il ne faut pas méconnaître que la date de cette lettre qui est d'octobre 1681, et dès lors antérieure de quatre ans à la révocation de l'édit de Nantes, est une circonstance atténuante pour la marquise.

noblesse pauvre, on la vit passer d'un extrême à un autre extrême. Au commencement, en 1689, je ne sais quel accommodement avec le ciel l'expose à faire de ses élèves autant de précieuses mondaines. Elle les couvre de pompons et de rubans. Elle les veut belles. Elle les veut parées. Elle les transforme en actrices, et les donne en spectacle à Louis XIV entouré de sa cour. Puis enfin un jour vient où, tardivement avisée de son imprudence par l'évêque de Chartres, Godet des Marets, elle prend le contre-pied de tout ce qu'elle a fait jusque-là. Elle prêche à grands cris la réforme, proscrit les rubans, invente des subterfuges pour clore le manteau le plus possible. D'abord, elle veut que les représentations se renferment dans la maison, et ici elle rentre dans le vrai; puis elle fait une guerre inexorable au chant qui n'est pas d'obligation, à la lecture, à l'écriture, au goût de l'esprit et des vers. Elle qui avait appelé aux spectacles de Saint-Cyr et la cour et la ville, elle ferme la grille aux hommes, et elle est encore dans le vrai; mais elle en sort en exigeant qu'on rende les parloirs le plus désagréables que possible. Naguère Saint-Cyr était de temps à autre pour le Roi une sorte de succursale du théâtre du palais de Versailles, ce doit être à présent une thébaïde. Là est l'exagération, car elle n'avait point à former des religieuses. L'homme est sa bête noire; il en faut fuir plus que la mort les moindres commerces; et quand de nécessité on vient à se trouver en présence du monstre, il faut se défier du plus sage et trembler (1). « Jai voulu,

Elle fait imprudemment donner le spectacle à toute la cour par les élèves de Saint-Cyr.

Elle se ravise.

(1) Voir les Lettres de madame de Maintenon *passim* aux Dames de Saint-Louis, à l'abbesse de Gomer-Fontaine, à la comtesse de Caylus.

Ah ma bou
desirés que j
pourroient
votre mais
les represent
que jai fait
pourront p
imitées, mor
mauvaises co
telles que jé
quil estoit re
divertir des
dans tous les
mais jai vou
et eis remp

leur donner
religion, élev
de la vertu o
memoire de
point honte
aprendre a p
les retirer de
ont entrelles, e
qui depuis q
sennuyent u
Voila mes ra
les represent
ne vous les de
les renfermer
les iamais fa
pretexte que

noblesse pauvre, on la vit passer d'un extrême à un autre extrême. Au commencement, en 1689, je ne sais quel accommodement avec le ciel l'expose à faire de ses élèves autant de précieuses mondaines. Elle les couvre de pompons et de rubans. Elle les veut belles. Elle les veut parées. Elle les transforme en actrices, et les donne en spectacle à Louis XIV entouré de sa cour. Puis enfin un jour vient où, tardivement avisée de son imprudence par l'évêque de Chartres, Godet des Marets, elle prend le contre-pied de tout ce qu'elle a fait jusque-là. Elle prêche à grands cris la réforme, proscrit les rubans, invente des subterfuges pour clore le manteau le plus possible. D'abord, elle veut que les représentations se renferment dans la maison, et ici elle rentre dans le vrai; puis elle fait une guerre inexorable au chant qui n'est pas d'obligation, à la lecture, à l'écriture, au goût de l'esprit et des vers. Elle qui avait appelé aux spectacles de Saint-Cyr et la cour et la ville, elle ferme la grille aux hommes, et elle est encore dans le vrai; mais elle en sort en exigeant qu'on rende les parloirs le plus désagréables que possible. Naguère Saint-Cyr était de temps à autre pour le Roi une sorte de succursale du théâtre du palais de Versailles, ce doit être à présent une thébaïde. Là est l'exagération, car elle n'avait point à former des religieuses. L'homme est sa bête noire; il en faut fuir plus que la mort les moindres commerces; et quand de nécessité on vient à se trouver en présence du monstre, il faut se défier du plus sage et trembler (1). « Jai voulu,

Elle fait imprudemment donner le spectacle à toute la cour par les élèves de Saint-Cyr.

Elle se ravise.

(1) Voir les Lettres de madame de Maintenon *passim* aux Dames de Saint-Louis, à l'abbesse de Gomer-Fontaine, à la comtesse de Caylus.

4. Fevrier 1701.

Sur les Tragedies que Mr. de Maintenon a fait faire pour St. Cyr

Il ma toujours paru que vous desirés que jécrive sur les choses qui pourroient estre de consequance dans vostre maison je mets dans ce rang la les representations des belles tragedies que jai fait faire pour vous et qui pourront peut estre a lavenir estre imitées, mon dessein a esté deviter les mauvaises compositions des religieuses telles que jen avois vu a Noisy jai cru quil estoit raisonable et necessaire de divertir des enfans, et je lai vu pratiquer dans tous les lieux ou lon en a rassemblés, mais jai voulu en divertissant ceux de st cir remplir leur esprit de belles choses

leur donner de grandes idées de la
religion, élever leur coeur aux sentimens
de la vertu orner ~~leur~~ et cultiver leur
memoire de choses dont elles ne seront
point honteuses dans le monde, leur
aprendre a prononcer, les occuper pour
les retirer de la conversation qu'elles
ont entr'elles, et amuser sur tout les grandes
qui depuis quinze ans jusqua vingt
sennuyent un peu de la vie. ce sont la
voila mes raisons pour continuer chez vous
les representations tant que vos superieurs
ne vous les deffendront pas, mais vous devez
les renfermer dans vostre maison et ne
les jamais faire a la grille sous quelque
pretexte que ce soit, il sera tousiours

dangereux de faire voir a des hommes des
filles bien faittes, et qui adjoutent des
agrémens a leur personne en faisant bien
ce quelles representent ni souffres donc aucun
homme quel qui ~~que ce~~ soit, ni pauvre
ni riche, ni ieune ni vieux, ni prestre
ni seculier, ie dis mesme un saint s'il
y en a sur la terre Tout ce quon pourroit
faire si un superieur vouloit voir ce que
cest en effect que ces pieces, seroit de faire
iouer les plus petites comme nous avions
fait je ne suis pas sans peine sur ce que
nous fimes hier, vous sçavez comment nous
nous y sommes embarquées mais iespere
et ie vous coniure que ce soit la derniere
fois

Maintenon

ce 4 fevrier 1701

Lettre de la marquise de Maintenon sur l'éducation à Saint-Cyr.

dit-elle, en diuertissant les enfants de S[t] Cir, remplir leur esprit de belles choses, leur donner de grandes idées de la religion, elever leur cœur aux sentimens de la vertu, orner et cultiver leur memoire de choses dont elles ne seront point honteuses dans le monde, leur aprendre a prononcer, les occuper pour les retirer de la conversation quelles ont entrelles, et amuser surtout les grandes qui depuis quinze ans jusqua vingt sennuyent un peu de la vie de S[t] Cir. Voila mes raisons pour continuer ches vous ces representations tant que vos superieurs ne vous les deffendront pas. Mais vous devés les renfermer dans vostre maison, et ne les iamais faire a la grille sous quelque pretexte que ce soit. Il sera tousiours dangereux de faire voir a des hommes des filles bien faittes, et qui adioustent des agréemens à leur personne en faisant bien ce quelles representent. Ni souffrés donc aucun homme quel qui soit : ni pauvre ni riche, ni ieune ni vieux, ni prestre ni seculier, ie dis mesme vn saint s'il y en a sur la terre (1). » Même un saint ! L'expression, tout exagérée qu'elle soit, part du moins d'un principe sensé. Quand madame de Maintenon est dans le vrai, nul ne la surpasse en justesse de jugement (2). Si elle a eu une belle époque, c'est celle du gouvernement de Saint-Cyr. Voilà sa gloire, qui nous a valu un monument remarquable de

(1) *Lettre de madame de Maintenon à madame du Pérou*, 4 février 1701. Cabinet de l'auteur.

Madame de Maintenon use à peu près des mêmes termes dans une lettre à l'abbesse de Gomer-Fontaine, en date du 25 mai 1706.

(2) « Nous soupons tous les soirs avec madame Scarron. Elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit. » *Lettre de madame* DE SÉVIGNÉ, 13 janvier 1672.

notre langue : ses Correspondances et ses Instructions, falsifiées par Angliviel de la Beaumelle, mais dont la mise au jour, complète et consciencieuse, s'accomplit par les soins de M. Lavallée : belle et courageuse entreprise, qui à elle seule ferait vivre le nom de l'éditeur, si déjà des travaux originaux ne le recommandaient à la génération qui nous suit. Les lettres de la marquise à la princesse des Ursins offrent surtout un caractère de prudence politique et de sobriété. Celles où elle parle avec le plus de précision et d'éloquence la grande langue du grand siècle, et où l'on dirait qu'elle a un cœur, sont ses lettres édifiantes aux dames de Saint-Louis. C'est là qu'elle écrit des mots charmants, des mots de tendresse pour ses jeunes pupilles; c'est là qu'elle s'écrie : « Rien ne m'est plus cher que mes enfants de S[t] Cyr : j'en aime tout, jusqu'à leur poussière. » Dans ces lettres, sa haute raison revêt les formes les plus rares : simples, lumineuses, nettes, « langage doux, juste en bons termes, dit Saint-Simon, et naturellement éloquent et court (1). » Madame de Sévigné, ce vif et délicat génie qui de même que Bossuet, Molière et la Fontaine, se détache sur le fond du grand siècle par le cachet primesautier de sa plume, madame de Sévigné, avec son imagination, avec ses grâces et sa négligence élégante qui n'excluent pas la force; son tour si leste, si féminin, si français; sa verve étincelante et intarissable, qui, à course de plume, emporte avec soi toutes les beautés du discours, prose où tout semble fleurir, demeurera toujours

Caractères de son style.

Comparé à celui de madame de Sévigné.

(1) *Mémoires*, t. XIII, p. 109.

le premier, le plus aimable type du style épistolaire. Madame de Maintenon occupe la première place après ce modèle inimitable.

Quelques-uns, Napoléon Ier était de ce nombre, ont eu plus d'estime pour le style de madame de Maintenon que pour celui de madame de Sévigné elle-même, — madame de Maintenon, qui ne s'abandonne jamais en écrivant, qui se propose toujours un thème et le remplit, qui règne toujours et gouverne, la plume à la main. C'est là une affaire de goût, et le parallèle entre les deux styles, si complétement dissemblables, ne serait qu'un vain jeu d'esprit. Or, si l'on ne peut comparer les deux façons d'écrire, on ne saurait davantage mettre en parallèle les deux caractères. La sémillante marquise de Sévigné, qui n'avait rien de la prude ni de la précieuse, et prisait avant tout le naturel comme elle prisait l'honnêteté; Sévigné, dont le cœur s'épanchait en si vives tendresses, si franche que madame de la Fayette lui reprochait « de laisser voir dans son cœur ce que la prudence obligerait de cacher », n'y faisait pas tant de façons. Elle n'en fut pas moins l'une des femmes les plus respectables, les plus sincèrement pieuses, les plus justement estimées de son temps. Elle fut à la fois bonne et bienveillante. C'est assez devant Dieu et devant les hommes. La vertu aimable est deux fois la vertu, surtout sous l'habit de femme.

Il y a une lettre attribuée à madame de Maintenon, qui n'a d'autre autorité que la Beaumelle et qui m'eût frappé comme elle avait frappé Lémontey, si elle eût eu le mérite d'une authenticité reconnue : c'est celle que cette béate quasi reine aurait écrite, le 9 septembre

1698, au cardinal de Noailles, et où elle aurait prononcé ce mot tout plein d'un parfum de casuiste en jupon : « Je ne puis m'empêcher de me dire : Que deviendra le Roi si je meurs avant le Père de la Chaise (1)? » Est-ce là un mot d'une naïveté sincère? Dieu seul a le secret des cœurs. D'une part, madame de Maintenon était une femme trop fermée, trop sûre d'elle-même, trop habile et calculée, pour être crue sur parole; elle avait, d'un autre côté, trop de sérieux dans l'esprit pour qu'il soit permis de décider sur elle à la légère et sur de simples inductions. Une conduite d'Honesta toujours désespérément posée, toujours exemplaire; jamais le moindre mouvement entraîné, jamais *un petit coin attendri,* comme disait la bonne et sensible Madeleine de Scudéry, de pareilles perfections sont peu sympathiques; on les honore, on les respecte, on ne les aime point. Pourquoi? parce qu'elles sont la vertu sans le cœur; parce que, à tort ou à raison, on craint, en fin de compte, de n'y trouver qu'une Lucrèce par honneur plus encore que par vertu. Qui ne donnerait tant de perfections prêcheuses pour une conversation de madame de Sévigné, pour une larme de mademoiselle de la Vallière?

---

(1) Il existe une lettre de cette date au cardinal dans le cabinet de M. le duc de Cambacérès; il ne s'y trouve pas un mot qui ressemble ni de près ni de loin à celui-là. Lémontey, qui n'était pas crédule, et s'en rapportait peu à la Beaumelle, se serait-il renseigné ailleurs?

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

ERREURS ET OMISSIONS.

Page 17, ligne 3. *Ajoutez :* Là se trouve également l'original autographe de l'*ode* de Khien-Loung *sur le Thé*, si connue chez nous par la traduction qu'en a donnée le Père Amiot.

Page 17, ligne 7. Lors de la dernière descente, *lisez* première.

Page 77, ligne 20. Valhalla, *lisez* Walhalla.

Page 141, ligne 2. *Ajoutez :* Tout cela, encore une fois, est traité sans gravité d'ensemble et sans autorité; mais enfin c'est autre chose que de l'ornementation pure, et il faut prendre la légende et l'histoire partout où elles se trouvent.

Page 154, ligne 20. et plu encore, *lisez :* et plus encore.

Page 155, ligne 19. On serait plus heureux, *ajoutez :* peut-être.

Page 164, après la ligne 8. *Ajoutez :* De pipes.

Page 168, ligne 25. *Ajoutez :* M. Forgeais a un émule à Londres dans la personne de M. Charles Roach-Smith, qui, depuis nombre d'années, recueille dans son Musée de Liverpool Street tout ce que les fouilles opérées pour les travaux publics à Londres ont mis au jour d'antiquités enfouies sous le sol de cette immense capitale. Bronzes, poteries, tuiles, verres, émaux, monnaies de l'époque romaine, armes, bi-

joux, plombs et cuivres ciselés de provenance anglo-saxonne, objets d'art et ustensiles domestiques du Moyen Age, telles sont les grandes catégories qui font la richesse de cette collection, parmi lesquelles la série des chaussures antiques et médiévales, que nous rappellerons plus loin, suffirait pour mériter au possesseur la reconnaissance des archéologues. Curieux peu jaloux de ses trésors, il les a fait graver, comme M. Forgeais, dans un catalogue in-8°, imprimé en 1854, mais qui n'est malheureusement pas mis dans le commerce.

Page 170, ligne 11. *Ajoutez :* Ce Curieux est certainement un des plus infatigables et des plus étranges qui aient existé, et il n'est aucun touriste d'Europe qui n'ait au moins entendu prononcer son nom, s'il n'a visité ses collections sans nombre. Il avait passé sa vie à réunir l'amas le plus extravagant de rogatons d'histoire naturelle, et sa maison entière était tapissée, de la cave au grenier, d'insectes, de queues de rat, de pattes de chien et de têtes de chat. Alexandre Dumas n'a pu s'empêcher de lui consacrer un long chapitre dans son roman des *Mille et un fantômes,* et Charles Dickens, dans ses *Household-words,* a décrit au long les fantastiques galeries de cet original.

Page 172, ligne 4. Sur la porte d'un cimetière, *lisez :* sur la porte de l'ancien cimetière du quartier Saint-Sulpice.

Page 181, ligne 22. Joseph Scaliger, *lisez :* Jules César Scaliger, père de Joseph.

Page 192, ligne 11. un luxe sans bornes faisait place, *lisez :* un luxe sans bornes succédait.

Page 218, ligne 19. comtesse, *lisez :* duchesse.

Page 219, à la note, ligne 7. qui existe aux Archives de Venise, sous le titre de *Recitario*, *lisez :* qui existe à la Bibliothèque de Saint-Marc, au fonds Nani, sous le titre de *Ricettuario.*

Page 259, ligne 17. Jeanne de Schonberg, *ajoutez :* d'abord duchesse de Brissac, puis.

Page 260, ligne 3. *Ajoutez* en note : Voyez sur les jardins de madame de Liancourt : *Les différentes vues du chasteau et des jardins, fontaines, cascades, canaux et parterres de Liancourt, dessinées et gravées par Israël Silvestre*, 1656. Cf. dans les *OEuvres galantes en prose et en vers de l'abbé Cotin*, la description de Liancourt, 1663-1665.

Page 262. *Ajoutez* à la fin de la page : Gédéon Tallemant, sieur des Réaux, l'auteur des *Historiettes*, avait eu aussi le goût du jardinage. L'Huillier, le père de Chapelle, lui avait loué au Pré aux Clercs, situé sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le marché Saint-Germain, et qui alors était fort peu garni de maisons, un vaste logis qu'il avait accommodé à la fantaisie de son locataire, et celui-ci avait planté sur un vaste terrain, au milieu duquel l'habitation était assise, un jardin à sa mode, dont il était fort occupé. C'était à la fois pour lui maison de ville et maison des champs.

Plus tard, le médecin Chomel, mort en 1765, eut, rue Notre-Dame des Champs, des jardins magnifiques, où il dépensa des sommes immenses, et qu'on avait surnommés *la Folie Chomel*. Ces jardins passèrent au procureur général à la cour des aides, M. de Gouves, par son mariage avec la veuve du médecin, et ce nouveau propriétaire les vendit quatre cent mille livres comptant à son voisin l'abbé Terray, qui trouvait toujours de l'argent pour ses menus plaisirs et pour ceux de la Lagarde, sa maîtresse.

Page 263, à la note, seconde ligne. Arnaud d'Andilly, *lisez :* Arnauld d'Andilly.

Page 268, ligne 17. Baigneuses, à la modestie, *effacez* la virgule après Baigneuses.

Page 280, ligne 18. bergère de, *lisez :* bergère du.

Page 292, à la fin de l'alinéa. *Ajoutez :* Ne pourrait-on rappeler également qu'en signant son acte de mariage sur le registre de la paroisse de Notre-Dame de Versailles, la jeune Dauphine avait effacé d'un énorme pâté d'encre la fin de sa signature?

Page 300, ligne 17. Arnaud, *lisez :* Arnault.

Page 300, seconde note. T. XI, *lisez :* Tome II (second).

Page 308, ligne 24. Sans royaume, *ajoutez :* vint étaler chez nous l'hébétement de sa chute et sa bigoterie puérile entre sa femme si intrigante et ses maîtresses si laides. Fidèle à ses habitudes et à une insolence native, il.

Page 318, ligne 8. montée en or. Sa silk woman offrit, *lisez :* La seconde année de son règne, en 1560, sa silk woman, Mrs Montague, lui avait offert.

Page 371, à l'alinéa. L'Album de Matthias Schwartz débute par, *ajoutez :* l'écu de ses armoiries. Schwartz portait coupé d'argent et de gueules à trois roses feuillées de sinople, et boutonnées d'or, posées deux et une de l'un à l'autre ; ou autrement dit les deux roses du chef sur l'argent et celle de la pointe sur la couleur de gueules. Casque de profil entouré de ses lambrequins d'argent à dessous de gueules. Pour cimier un nègre habillé d'argent, bordé de gueules, les bras ouverts, et portant en chaque main une rose sur sa tige. Les armoiries sont suivies d'.

Ajoutez encore en note : Il est à remarquer que ni le nom ni les armoiries de notre héros ne figurent dans le beau volume in-folio d'armoiries des principaux personnages de la ville d'Augsbourg, publié dans cette ville, en 1550, sous le titre de *Bericht und antzaigen der soblichen Stats Augspurg*, etc.

Page 373, ligne 13. Heydenhain, *lisez :* Heydenheim.

Page 406. Antépénultième ligne, l'Athènes moderne, *ajoutez :* Née en 1626, elle avait succédé à son frère en 1632, et déjà, vers 1654, alors qu'elle n'avait encore que vingt-quatre ans, elle avait reçu de Blaise Pascal, avec la fameuse machine arithmétique dont il était l'auteur, une grande lettre tout à la fois élégante, respectueuse et fière.

Page 439, *remplacez la note par celle-ci :* Guy Patin avait une propriété à Cormeilles, en Parisis, près d'Argenteuil, dans le département de Seine-et-Oise. Elle a été coupée par une route qui a pris le nom de Grande-Rue de Cormeilles.

La maison d'habitation, qui existe encore, est occupée par une célèbre cantatrice, madame Castellan. L'autre partie a été acquise, avec tous les titres, par M. Grelet, qui y a fait bâtir un petit château par un architecte nommé Gondoin.

Page 577, *ajoutez à la première note :* René Pothier de Tresmes, depuis duc à brevet, mais vérifié peu de jours avant sa mort arrivée en 1670, était père du marquis de Gesvres, et fort vieux. A la mort de Scarron, il en usa bien envers son fils et envers la mère. L'enfant, baptisé sous le nom d'Estrumel, quitta ce nom pour prendre celui de Fontenay, et fut marié à Anne de Thibourt, d'une très-ancienne famille. Madame de Maintenon le prit comme écuyer. Il eut deux filles que cette dame fit élever à Saint-Cyr.

Page 578, *ajoutez à la troisième note :* Mais on voit que ce n'est pas de son logis du Marais qu'il a écrit cette lettre, mais du faubourg Saint-Germain, où il avait été prendre retraite à la Charité pour essayer de certains bains préparés qui devaient le guérir et le laissèrent tel qu'il était. Cette retraite est fameuse par les *Adieux* qu'il fit en vers *aux Marets*, et où il chante toutes les personnes de sa connaissance logées à la place Royale : et Ninon et la belle Delorme, et les comtesses de la Suze et du Lude, et Sarrasin, et la Mesnardière, et M. de Villequier, et le bon prince de Guémenée, et la bonne duchesse de Rohan, et la dame de Blérancourt, et la marquise de Piennes, et madame de Choisy, et sa fille madame de Maugiron, etc.

Page 586, ligne 22. que nous ne hâlassions, *lisez :* que nous ne nous hâlassions.

Page 572, après la ligne 19, *ajoutez en note :* Voici des accords de mariage qu'il est intéressant de reproduire, et que n'ont connus ni Walckenaer ni Monmerqué. Ils sont écrits de la main de M. et de madame de Grignan, et approuvés de la marquise de Sévigné.

« Je soubssigne François Adheimar de Monteil, comte de Grignan, reconnois qu'ayant esté convenu par le proiet d'articles du futur mariage entre mademoiselle de Seuigné et moy, qui a esté desposé dès le sixiesme octobre 1668 entre

les mains de M. de Brancas, après avoir esté signé de Mme de Seuigné, de Mlle sa fille, et de moy, en presance de Mme de la Fayete, de Mrs de Brancas, Darrouis et abbé de Coulanges, qui y ont aussi signé, que Mme de Seuigné, outre les deux cent mille liures de deniers comptants quelle donneroit en mariage à Mlle sa fille, elle luy assureroit encore la somme de cent mille liures sur son bien, payables seulement apres son deceds, sans parler d'aucuns interets, laditte sōme pandant sa vie, iaurois de moy mesme fait entandre a Mrs les archevesque dArles et euesque d'Uses mes oncles pour faciliter aupres deux l'agreement de ce mariage et leur faire voir quil seroit aussi auantageux que celuy de ma derniere fame, que maditte dame de Seuigné donneroit a Mlle sa fille a sōme de deux cent mille liures en deniers comptants et cent mille liures payables apres son deceds, de laquelle cepandant elle payeroit linteret pendant sa vie, parce que ie croyois que cette joyissance ne dependant que de moy ie pouuois luy donner des assurances entieres que l'on ne luy en demanderoit iamais le payement, et sur cette proposition ayant obtenu le consentement de mes oncles, iaurois supplié Mme de Seuigné de la vouloir agreer de cette sorte, luy declarant que ie prenois sur moy toutes les suittes de cette proposition differante de celle dont iestois conuenu auec elle, et que iestois incapable de manquer a la parole que ie luy donnois en homme d'honneur de ne iamais faire ny soufrir qu'il luy fust fait demande des interets de cette somme dont ie luy donnerois telles assurances qu'il luy plairroit, a quoy maditte dame, apres auoir fait de grandes difficultés par bien des raisons invtiles a expliquer, elle y auroit enfin consenti a ma tres instante prière, et en consequence les articles de mariage auroient esté presantés et signés de nous auec promesse de sa part de payer les interets par chacun an des cent mille liures, par elle promis apres sa mort, sur quoy voulant satisfaire a ma parole et lui donner des assurances par escrit, qu'elle ne sera iamais inquietée pour ce payement d'interets, Je declare que mon intantion na iamais esté et ne sera iamais que ladite dame paye aucuns interets de laditte somme de cent mille liures pandant sa vie nonobstant la promesse quelle en a faitte dans lesdits articles de mariage, et celle

qui sera inseree au contrat d'yceluy, dont ie la quitte pour tout ledit tamps, promettant passer tels autres actes qu'il luy plairra pour len descharger entierement lorsque ien seray requis par elle, et cepandant luy en passer des quittances particulieres tous les ans pour sa plus grande seureté et s'en seruir comme elle trouuera a propos, fait à Paris ce 25 janvier mille six cent soixante et neuf.

» François Adheimar de Grignan. »

« Ie Françoise Marguerite de Seuigné reconnois pareillement quil est de ma connoissance particuliere que madame de Seuigné ma mere ne s'est obligée qua la somme de cent mil liures sur son bien payable apres son decès sans aucuns interets pendant sa vie suiuant le proiet darticles sy deuant declaré signé de moy et desposé entre les mains de monsieur de Brancas et que ce na esté qu'a linstante prierre de Mr de Grignan a cause de lengagement quil auoit pris aupres de MM. ses oncles sur la proposition de nostre mariage quelle a donné les mains que cette close fut mise dans les articles qui ont esté signé de nous contre la susdite conuention qui contient la sincere et ueritable declaration de ce que ma ditte dame et mere a desiré faire pour moy dans ce mariage et que ie reconnois estre beaucoup au dela de ce que ie pouuois esperer de sa bonté ce qui moblige a declarer comme ie fais que ie quitte ma ditte dame et mere du payement des interests de cette some de cent mil liures pendant sa vie et la remercie de tout mon cœur de ce quelle a bien voulu me lassurer apres son decès promettant de luy en passer telle decharge quil luy plaira lorsque ie seray maieure separement ou coniointement avec Monsieur de Grignan et mesme de luy en donner auec luy des quitances particulieres tous les ans pour sa plus grande sureté Fait à Paris le 25me ianuier mil six cent soisante et neuf.

» Françoise Marguerite de Seuigné. »

« Auiourd'huy sont compareus par deuant les nores du Roy au Chlet de Paris soussignes lesdt seigneur François Adheimar de Monteil comte de Grignan demeurant a Paris

rue de Betizy, paroisse St-Germain de Lauxerrois, et damoiselle Françoise Marguerite de Seuigné son accordée par mariage, de luy en tant que de besoin auctorisée a l'effet qui en suit, lesquels ont reconnu et confessé auoir escrit et signe chacun de sa main les deux declarations en deux feuillets cy deuant, et apres que lecture leur a esté faite d'icelles par l'un des notaires, l'autre present, les ont ratiffiées, confirmées, et aprounées, et promettent les entretenir et y satisfaire, ce qui a esté accepté par dame Marie de Rabustin Chantal veuue de Mre Henry marquis de Seuigné susnommée, mere de la dite damoiselle, pour ce comparant, en presence de Mre Arnault René de Seuigné seigneur de Champier et de Mre Cristophle de Colanges abbé de Liury grand oncles paternel et maternel de lad^e^ dam^lle^. Faict et passé en la maison de lad^e^ dame Seuigné, sise rue du Temple, par^se^ St Nicolas des Champs, le vingt six^e^ jour de januier mil six cens soixante neuf apres midy, et ont signé :

François Adheimar de Grignan,
Françoise Marguerite de Seuigné,
Marie de Rabustin Chantal,
Renauld René de Seuigné,
De Colanges a de Liury,
Mousnier,
Despriez.

Nous avions communiqué à notre ami M. de Monmerqué les lettres inédites de madame de Sévigné, tirées de notre cabinet, mais en nous réservant de les publier avant lui, si nous étions prêt avant sa nouvelle édition des lettres de la marquise. Ce sont celles que nous avons données pages 520, 560, 571 du présent volume.

FIN DES ERREURS ET OMISSIONS.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.



PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
Rue Garancière, 8.






GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00133 6557

